HISTOIRE

UNIVERSELLE

DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

TOME I.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A STRASBOURG, chez tous les libraires.
A PARIS, chez HACHETTE, libraire, rue Pierre-Sarrazin, n° 12;
ALEXANDRE MESNIER, libraire, Place de la Bourse.
TREUTTEL et WURTZ, rue de Bourbon, n° 17;
A LONDRES, même maison.
A BRUXELLES, à la Librairie Parisienne.
A GENÈVE, chez BARBEZAT et DELARUE, libraires;
Et chez les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE Mme Ve SILBERMANN.

HISTOIRE

UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CHRÊTIENNE,

PAR

M. J. MATTER,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG,

PROFESSEUR D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME PREMIER.



STRASBOURG,

A L'IMPRIMERIE DE Mme Ve SILBERMANN,

PLACE SAINT-THOMAS, N° 3.

1829.



COLLEGIUM ANGLIENSE SOCIETATIS JESU
IHS

PRÉFACE.

Les études historiques viennent de prendre, et pour ainsi dire sous nos yeux, avec une direction nouvelle, une faveur extraordinaire. On consulte les annales du passé avec plus d'ardeur que jamais, on les examine avec une critique plus sévère, mais aussi on leur demande des enseignemens nouveaux.

En effet, ce ne sont plus aujourd'hui les tableaux des rois, les listes des courtisans, les titres des héros; ce ne sont plus les exploits des uns, les intrigues des autres; ce ne sont plus les aventures des uns ou des autres, ce sont les destinées de la société tout entière que l'on étudie; et ce ne sont plus des modèles de harangues, ni des sujets d'éloge ou de critique que l'on cherche dans les pages de l'histoire, ce sont des leçons. Les idées qui ont présidé à la marche des choses, les sentimens qui ont régné sur les hommes, les tendances qu'ont poursuivies les esprits les plus élevés, l'appui et la résistance qu'ont trouvés ces tendances, ces sentimens, ces idées : voilà ce

qu'on demande aux annales de l'homme qui fut fait à l'image de Dieu.

Si l'agronome, en voyageant, fixe un œil curieux sur les régions qu'il parcourt; s'il prend note de tout ce qui y frappe ses regards, ce n'est pas pour tracer un jour des tableaux plus ou moins séduisans d'un pays plus ou moins pittoresque, c'est pour faire des essais de culture dans les champs de son domaine. Ce voyageur, c'est l'homme de nos jours étudiant l'histoire. Il va dire, demain, à la tribune, dans son ouvrage, dans les salons, à ses enfans, ce qu'il a appris hier avec Moïse ou Cyrus, avec César ou Frédéric, avec Platon ou Machiavel, en parcourant les steppes de la Tartarie ou les lagunes de Venise, en assistant à l'élection de Psammétique, ou au conclave choisissant Clément XIV.

Cette manière d'étudier l'histoire paraît d'abord assez prosaïque. Mais ce n'est là qu'une apparence. Si jadis ce furent les faits les plus éclatans, ce sont aujourd'hui les idées les plus généreuses que l'on apprécie le mieux, que l'on recherche avec le plus d'avidité, et, certes, là où règneront les plus nobles pensées, le monde ne sera jamais trop prosaïque. Il ne sera pas non plus trop poétique, car ce n'est pas précisément d'idées que vit la poésie; mais il sera plein de vie et de mouvement, et il possédera cette grave et sainte phi-

losophie, qui n'est autre chose que l'expression de la raison humaine, qui, seule, atteste avec le roi-prophète, que Dieu a fait l'homme un peu moindre que ses anges, et sans laquelle notre espèce ne serait guère distincte de celle qui la suit immédiatement sur la grande échelle des êtres

Peut-être le nouveau genre en vogue dans les études d'histoire a-t-il des inconvéniens; et, sans doute, il fera négliger un peu les faits de pur éclat, il fera négliger surtout ces superbes harangues, ces magnifiques antithèses, ces élégances académiques, qui, à la vérité, ne déparaient pas toujours l'histoire, mais qui du moins la faussaient sans cesse. Quelque soit d'ailleurs le résultat des goûts dominans, la génération présente, en étudiant l'histoire, saura s'appliquer la première de ses leçons. Or, ce que l'histoire proclame, dans chacune de ses périodes, c'est l'importante vérité, que chaque âge a ses besoins, ses idées, ses tendances; qu'aucun ne saurait être ce que furent ceux qui devront suivre. Que notre âge se contente donc de ses goûts, sans avoir l'ambition de les imposer à l'avenir, et, qu'aspirant à se développer en liberté, il se borne à sa propre tâche; qu'il permette aux générations futures de céder à des besoins d'un autre genre, et peut-être d'une autre importance.

Si nous ouvrons aujourd'hui les pages de l'histoire avec une direction d'idées nouvelles, rien ne saurait moins surprendre. Nous vivons dans un monde nouveau. Notre costume et nos mœurs, nos lois et nos institutions, tout ce qui peut se changer dans notre langage, dans nos goûts, dans nos titres et dans nos noms, s'est renouvelé sous nos yeux! C'est un grand fait que constatent le plus éloquemment, ceux mêmes qui en gémissent avec le plus de douleur.

Vivre enfin dans la maison de verre du philosophe de l'antiquité, penser ou écrire sous la dictée de cette opinion publique qui a toujours existé, quoique son empire n'ait été proclamé que de nos jours, et tout sacrifier à ce but public qui a été le beau rêve de tout ce que notre espèce a jamais eu de grand, telles sont les devises de nos jours. Et quel que soit encore le contraste de ces principes avec nos actions, notre siècle, dans son généreux langage, ne les en proclame pas avec moins de force. Or, c'est là ce qui prouve que nous marchons dans un beau sens. Notre langage vaut peut-être mieux que nous, mais la génération qu'il forme vaudra ce langage.

Une branche importante, une branche sacrée des études historiques n'est jusqu'à présent entrée que pour peu de chose dans ce monde nouveau:

c'est celle de l'histoire ecclésiastique, qui, on le sait bien, offre pourtant les leçons les plus graves, et qui en donne précisément quelques-unes de celles dont on est le plus avide, mais dont les récits étaient autrefois trop étrangers à nos goûts et à nos mœurs, pour trouver des échos dans la majorité de la population.

Aujourd'hui qu'il est partout des échos pour ce qui est beau et grand, saint et grave, l'histoire ecclésiastique, qui présente des pages si belles et si imposantes, qui proclame des vérités si solennelles et si pures, doit fournir, à son tour, le contingent de ses lumières et de ses leçons. Non-seulement elle peut dire l'origine de toutes nos croyances, des plus sublimes comme des plus vulgaires, celle de nos mœurs et celle de nos établissemens religieux, elle peut éclairer encore de son flambeau les annales de la civilisation, celles de la philosophie et celles de la politique de dix-huit siècles.

Naguère encore l'histoire ecclésiastique était considérée comme une étude d'ecclésiastiques. Aujourd'hui que nous examinons les codes et les croyances de tous les peuples, les doctrines et les institutions de la société religieuse à laquelle nous appartenons, ne sauraient plus nous être indifférentes. L'organisation de l'Eglise chrétienne, les travaux et les tendances de son puis-

sant clergé, l'influence prolongée de sa hiérarchie sur les destinées des peuples, offrent des sujets de méditation qui ne doivent plus se reléguer dans les salles des séminaires. Il est vrai, néanmoins, que le théologien lui-même ne saurait trouver de meilleur guide pour ses études spéciales, que cette science qui lui montre l'origine, les principes et les destinées de toutes celles qui l'intéressent. Le théologien, plus que tout autre membre de la société moderne, devrait étudier l'histoire universelle de l'Eglise, suivant les besoins des générations auxquelles il se dévoue et auxquelles il cesse d'être utile dès qu'il est dépassé par leurs lumières.

En entrant en lice pour combler une grande lacune, l'auteur du présent ouvrage doit déclarer, que son but est essentiellement moral et religieux. Il admire la pureté des doctrines chrétiennes; il est pénétré de leur éternelle vérité. On s'imagine d'ordinaire que l'histoire de l'Eglise est une sorte de sanctuaire, où des yeux profanes ne sauraient pénétrer sans danger; une espèce d'arsenal, où l'indifférence, la frivolité, l'irréligion prennent leurs armes les plus funestes. Rien ne saurait être plus fondé que cette opinion, lorsqu'on ne prend de l'histoire chrétienne que les traits qui en constituent la caricature. Rien ne se trouve plus faux, quand on l'étudie elle-

même. En effet, il n'est point de société religieuse, il n'en a jamais existé sur ce globe, qui comptât dans son sein des hommes plus admirables, qui produisît des travaux plus illustres, qui exerçât sur le sort des nations une influence plus salutaire que la société chrétiennne! L'Eglise chrétienne, dans les premiers tems, a régénéré la population de l'empire romain et civilisé celle du reste de l'Europe, à commencer par les rois, à finir par le dernier des esclaves. Elle a, plus tard, arraché les écrivains classiques du monde ancien aux mains des barbares, et les a gardés dans ses asiles les plus inviolables. Dans le moyen âge, elle a dirigé les mœurs, a réformé les législations, créé les universités, rejeté les mahométans en Afrique et en Asie, et accueilli dans son sein les Grecs et les lettres bannis de Constantinople. Elle n'a livré le monde moderne à ses propres lumières qu'après l'avoir éclairé, et en ne cessant de lui offrir la sagesse de ses leçons et l'appui de sa tutèle.

Plus l'auteur de cet ouvrage a mis de soins à montrer l'Eglise chrétienne aussi belle, moins il a de raisons pour ne pas présenter, ce qu'en numismatique, on appelle le revers de la médaille. Ces volumes doivent offrir tout ce que le monde a vu en relief. On a soif de la vérité: la vérité n'est elle-même qu'en apparaissant tout entière.

La vérité, quelque difficile qu'il soit aux contemporains éblouis par tant d'intérêts et de préjugés de la connaître, apparaît d'elle-même, dans le cours des siècles, et se montre souvent jusque dans les nuages dont les historiens s'efforcent de l'envelopper. Elle se voit, à plus forte raison, lorsqu'on la cherche avec candeur et qu'on lui permet de se présenter sans fard. En effet, dans une histoire bien faite, c'est tout simplement l'histoire, ce n'est pas l'écrivain qui parle, et l'auteur de ces pages fera tous ses efforts pour lui conserver toujours la parole.

Il a préparé la publication de cet ouvrage par des cours académiques sur l'histoire et l'histoire ecclésiastique donnés pendant douze ans. Il y a préludé naguère par des tables chronologiques qui forment la base de son enseignement [1]. Son *Essai historique sur l'école d'Alexandrie* [2] et son *Histoire du Gnosticisme* [3] ne doivent être cités ici qu'en qualité de garants de l'exactitude de ses recherches et de l'impartialité de son jugement.

---

[1] Paris et Strasbourg, chez F. G. Levrault. Petit vol. in-8°.

[2] Même librairie, 2 vol. in-8°. (Ouvrage couronné par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1817.)

[3] Même librairie, 2 vol. in-8°, avec un vol. de planches. (Ouvrage qui a remporté le prix à l'Académie royale des Inscriptions, en 1826.)

Tout ouvrage doit d'ailleurs se justifier par lui-même aussi bien que le plan qu'y suit l'auteur.

Anciennement on écrivait l'histoire ecclésiastique par *années* ou par *siècles*, méthode tellement vicieuse qu'aujourd'hui on en comprend à peine la conception. Plus tard on distingua des périodes, en distribuant les matières en plusieurs chapitres principaux, tels que ceux de l'état extérieur et de l'état intérieur, de la propagation ou de la décadence de la religion, de la doctrine et des mœurs, de l'organisation et de la discipline, des ordres religieux et des études. Ce fut un grand pas de fait, mais qui en laissait d'autres à désirer. Quelques écrivains perfectionnèrent les classifications; d'autres les firent disparaître entièrement en se bornant à l'indication de certaines époques. La face des choses changeant sans cesse, la classification qui varie suivant la nature des événemens et l'adoption d'époques proclamées, pour ainsi dire, par le jugement des siècles, paraissent devoir fournir d'elles-mêmes le plan de l'historien. Dès-lors la seule bonne méthode est celle qui prend les faits comme ils se présentent, les groupant suivant leur origine, leur connexion, leur importance.

C'est ce qui nous a engagés à classer les faits de chaque période en plusieurs chapitres distincts, mais sans vouloir forcer l'histoire à repro-

duire dans chaque période le même nombre et la même suite de tableaux.

Il serait inutile de dire qu'en entreprenant un travail de cette importance, l'auteur, entouré des sources les plus pures, a consulté encore les ouvrages modernes qui peuvent le mieux les éclaircir. Voulant réunir les faits majeurs dans un tableau assez limité pour que l'intelligence pût, sans effort, en embrasser l'ensemble; il a dû se prescrire une grande sobriété de citations. L'historien doit faire subir aux témoins un interrogatoire sévère; mais loin de produire toutes leurs dépositions, il doit référer simplement les faits et les livrer au jugement de la génération qui l'écoute.

INTRODUCTION.

On a dit quelquefois que l'histoire ecclésiastique était l'histoire de l'Église.

Cette définition est la plus simple de toutes, mais elle en est la plus incomplète. Il n'y a jamais eu *une seule Eglise chrétienne.* Les communautés fondées par les apôtres, ce que nous appelons, par exemple, les Eglises de Jérusalem, d'Antioche, de Corinthe et de Rome, n'ont jamais été gouvernées par une autorité commune; elles n'ont eu de commun, suivant l'expression d'un auteur sacré, que la foi, la charité et l'espérance. Saint Pierre, saint Paul et saint Jean, les principaux des fondateurs d'Eglises, ont dirigé, jusqu'à leur mort, chacun dans une parfaite indépendance, celles qu'ils avaient établies. L'Eglise apostolique elle-même ne présente donc qu'une unité idéale.

Les communautés chrétiennes ne furent guère plus unies sous les successeurs immédiats des apôtres, et vingt ans après la mort de saint Jean, qui avait vécu jusque vers la fin du premier siècle, il se forma une foule d'as-

sociations séparées des Eglises apostoliques. Ce fut cette séparation qui fit naître l'idée d'une association plus intime, plus formelle, d'une seule Eglise générale, *catholique* [1].

Pendant plusieurs siècles tous les efforts des communautés apostoliques, unies par le même symbole de foi, furent dirigés vers ce but; mais ce but ne fut atteint qu'imparfaitement, et, à l'époque où les empereurs de Byzance, continuant l'œuvre des Constantin, des Théodose et des Justinien, s'efforçaient le plus de faire disparaître les communautés dissidentes, l'Eglise commença elle-même à se diviser, suivant la diversité des langues, des mœurs et des intérêts de l'Orient et de l'Occident, en Eglise grecque et en Eglise latine. Cette division, achevée au neuvième siècle, n'a plus cessé depuis cette époque. Les chefs spirituels de l'occident ont rarement perdu de vue le désir de la faire disparaître, et les malheurs de l'Orient semblaient plusieurs fois avoir couronné leurs efforts; cependant la réunion tant de fois proclamée et plusieurs fois achetée si chèrement, au poids de l'or, restait encore à faire, lorsque, dans le sein de l'Eglise latine, se forma, après plusieurs petites communautés, une nouvelle Eglise, protestant hautement

[1] L'idée d'une seule Eglise a existé chez tous les chrétiens dès l'origine. Succédant aux juifs qui n'avaient eu qu'une seule loi, qu'un seul temple, qu'un seul chef, ils ne pouvaient pas ne pas se considérer comme une seule Eglise, quelque fût le nombre de leurs communautés. Mais leur unité n'était qu'idéale, privée de tout lien extérieur, jusqu'au moment où ils résolurent de se distinguer des dissidens par l'unité d'un symbole de foi.

contre l'ancienne, et que, de l'Eglise grecque, se détacha l'Eglise russe.

Il n'a donc jamais existé une Eglise chrétienne unique ou générale, et tout porte à croire qu'il n'y en aura jamais une, si ce n'est dans ces tems, nous voulons dire dans cette éternité où, suivant l'expression des fondateurs de la société chrétienne, il n'y aura qu'un seul troupeau, qu'un seul berger. *Dès-lors l'histoire ecclésiastique n'est pas l'histoire de l'Eglise, elle est l'histoire de toutes les Eglises, de toutes les communautés, grandes et petites, professant le christianisme.*

Il est vrai que le fondateur du christianisme ne parle jamais de *ses Eglises,* qu'il parle toujours de *son Eglise;* mais il n'y a point de doute que, sous cette dénomination, il n'ait entendu l'ensemble idéal de ceux qui adopteraient sa doctrine et sa vie, sa mort et sa résurrection.

C'est ainsi qu'en théorie on parle encore d'une seule Eglise. On entend alors une Eglise idéale, par exemple, celle des saints, telle qu'elle sera après la consommation des siècles, ou bien l'ensemble des véritables chrétiens sur la terre, à quelque communauté spéciale qu'ils puissent appartenir [1].

---

[1] Saint Augustin définit l'Eglise: *Ecclesia est populus fidelis per universum orbem dispersus. In psalm.* 149. Sa définition s'appliquait à l'Eglise gréco-latine encore réunie. Depuis la séparation, l'Eglise latine se définit ainsi: *l'Eglise est l'assemblée des personnes unies par la profession de la même foi chrétienne, et par la participation*

Mais on comprend bien qu'en histoire, il ne saurait être question ni de l'une ni de l'autre de ces Eglises idéales; l'histoire doit prendre les sociétés religieuses telles qu'elles existent réellement, et, pour être universelle, elle doit les embrasser toutes, quelques soient leurs dénominations distinctives, sauf aux membres de chacune de ces communautés à tracer le récit spécial de leurs destinées.

Ces monographies, malgré la partialité qui les caractérise d'ordinaire, ont l'avantage de permettre le développement de quelque idée ou direction dominante, de celle qui préside à chacune de ces Eglises, qui en constitue le caractère, et nous voyons ainsi l'image de la vérité, telle que peuvent la saisir les hommes, se reproduire sous un grand nombre de faces diverses.

---

aux mêmes sacremens, sous la conduite suprême du pape, vicaire de Jésus-Christ. Elle se nomme *une, sainte, catholique, apostolique, romaine.* L'Eglise grecque, qui se dit exclusivement orthodoxe, donne à-peu-près la même définition, sans l'unité du chef visible. L'Eglise protestante dit: *Ecclesia est congregatio sanctorum, in qua evangelium recte docetur et recte administrantur sacramenta. Augustana confessio, art. VII.* Les Sociniens disent: *Ecclesia visibilis est cœtus eorum hominum qui doctrinam salutarem tenent et profitentur.* (*Catechesis Racoviensis, p.* 1018.)

Aucune de ces définitions ne répond à la réalité; elles se fondent toutes sur l'idéal; aucune Eglise n'est *universelle*; aucune ne se compose de *saints*, et chacune d'elles serait obligée de rejeter une grande partie de ses membres, si elles voulaient être aussi exigeantes que leurs définitions. Si l'on pressait rigoureusement la définition de l'Eglise protestante, elle n'existerait nulle part; nulle part elle ne trouverait une *congregatio sanctorum* pour célébrer les sacremens.

Les histoires spéciales peuvent altérer quelquefois les faits pour les plier aux vues d'un intérêt; mais, au-dessus de toutes les préventions, plane la critique, redressant tous les méfaits des écrivains de parti.

La critique, dans ce sens, n'est autre chose que l'histoire universelle elle-même, s'élevant, avec une entière indépendance, au-dessus de toutes les divisions; examinant, avec une sévère impartialité, toutes les tendances; prenant pour guide la seule vérité, et signalant, avec la modération de la sagesse, avec la rigueur de la justice, l'erreur ou la mauvaise foi partout où elles se présentent.

Pour exercer cette critique, il faudrait peut-être n'appartenir à aucune Eglise spéciale, et porter à toutes un vif intérêt. Cette attitude est impossible. Mais ce qui non-seulement est possible, ce qui est un devoir pour l'homme religieux de nos jours, c'est de s'élever à la hauteur où il appartient à cette Eglise universelle, qui se compose des véritables chrétiens de toutes les communions.

L'historien doit surtout s'élever dans cette sphère; et, en effet, les phénomènes extérieurs ou intérieurs qui composent les destinées des Eglises chrétiennes, offrent une telle connexité, leurs doctrines et leurs mœurs ont une telle analogie, et elles-mêmes émanent les unes des autres et influent les unes sur les autres, de telle sorte, qu'on doit les envisager toutes comme une seule grande famille, au risque de ne pouvoir bien en faire connaître aucune. Et, sans doute, il est impossible d'écrire l'histoire de l'Eglise grecque sans celle de l'Eglise latine;

cette dernière ne se montre dans tout son jour qu'à côté de l'Eglise protestante, et, sans le protestantisme, on ne comprend aucune autre Eglise moderne. Ce sont des sœurs qui se sont brouillées, qui ne peuvent s'oublier, qui sans cesse parlent l'une de l'autre, et qui, dans le fond du cœur, se conservent, avec leur air de famille, une telle tendresse que, sans cesse, elles voudraient s'attirer dans leurs bras.

Il est vrai que, par cette manière de voir large et seule digne de l'histoire, la masse des phénomènes qu'elle doit reproduire dans ses tableaux, s'accroît singulièrement; mais c'est là ce qui en constitue et le prix et l'importance. Ce n'est pas tout, l'histoire ecclésiastique est bien autrement vaste et importante. Depuis dix-huit siècles, elle est l'histoire de la civilisation, celle des mœurs, celle de la législation et celle de la philosophie, c'est-à-dire celle de tous les intérêts intellectuels et moraux de l'homme.

Pour pouvoir fournir une carrière aussi immense, elle met à contribution plusieurs autres sciences, à titre d'auxiliaires et de préparatoires, et, pour ne point embarrasser sa marche, elle relègue les faits et les détails secondaires dans une série de sciences spéciales, qu'elle considère comme ses branches.

Ses auxiliaires sont : l'histoire politique [1], celle des

---

[1] On peut recommander spécialement, pour préparer à l'étude de l'histoire ecclésiastique, l'ouvrage de Gibbon, *the history of the decline and fall of the roman empire*, traduit et enrichi de notes, par M. Guizot, 2[e] édition, 13 vol. in-8°.

religions [1], des mœurs [2], de la philosophie [3], de la civilisation [4], des lettres [5] et de la législation [6].

Elle doit être précédée de l'étude de la philologie [7], de l'archéologie [8], de la diplomatique [9], de la géogra-

---

[1] Guignaut, *les Religions de l'antiquité*, ouvrage traduit de l'allemand, de M. Creuzer, 2 vol. in-8°, avec un atlas. (Encore incomplet.) — Benj. Constant, *De la religion, considérée dans sa source, etc.* 4 vol. in-8°. Le 4e vol. est sous presse.

[2] Voltaire, *Essai sur les Mœurs.*

[3] Buhle, *Histoire de la Philosophie*, traduite de l'allemand, par Jourdain, 6 vol. in-8°. — Dégérando, *Histoire des systèmes de philosophie*, 4 vol. in-8°. — Dugald Stewart, *Histoire des Sciences métaphysiques, morales et politiques*, depuis *la renaissance des lettres*, traduit par Buchon, 3 vol. in-8°.

[4] Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, traduit de l'allemand, par Ed. Quinet, 3 vol. in-8°.

[5] Sismondi, *Histoire de la littérature du midi de l'Europe*, 4 vol. in-8°. — Jarry de Mancy, *Atlas des littératures anciennes et modernes*, vol. in-folio. — Eichhorn, *Histoire littéraire*, 2 vol. in-8°, (en allemand.) — Wachler, *Histoire générale de la littérature*, 4 vol. in-8° (en allemand.)

[6] A partir de Constantin, Théodose et Justinien, le droit civil est inséparable du droit ecclésiastique. Savigny, *Histoire du droit romain durant le moyen âge*, 3 vol. in-8° (en allemand.) — Hugo, *Histoire du droit romain*, 3 vol. in-8°.

[7] Suicerì, *Thesaurus ecclesiasticus è patribus græcis.* Amsterd. 2 vol. in-folio. — Dufresne, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis*, édition des Bénédictins, 6 vol. in-folio.

[8] Bingham, *Origines ecclesiasticæ*, lib. IX, vol. in-4°. — Augusti, *Archéologie chrétienne*, 5 vol. in-8° (en allemand.)

[9] Mabillon, *De re diplomatica*, 1 vol. in-fol. — *Nouveau traité de diplomatique*, par deux religieux bénédictins. Paris 1750, 6 vol. in-4°.

phie [1], de la statistique [2] et de la chronologie ecclésiastiques [3].

Enfin elle doit détacher du tableau général qu'elle compose, et considérer comme autant de tableaux particuliers, l'histoire spéciale des dogmes [4], celle des mœurs [5], celle des études et des lettres [6], celle des assemblées délibérantes ou des conciles [7], celle des chefs

[1] Lequien. *Oriens Christianus*, 3 vol. in-folio. — *Caroli a S. Paulo, geographia sacra*, *cur. Clerico*, 1 vol. in-folio. — *Spanhemii geogr. sacra et ecclesiastica*, au 1er tome de ses *Opera*.

[2] Stæudlin, *Kirchliche Geogr. und Statistik*. 2 vol. in-8°.

[3] *L'art de vérifier les dates*, 3 vol. in-4°. — *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, 2e édit., 2 vol. in-8°. — Vater, *Tables synchronistiques de l'histoire ecclésiastique*, vol. in-fol., 5e édition. — Schœne, *Tabulæ historiæ ecclesiasticæ*, vol. in-folio. — Matter, *Tables chronologiques pour servir de base à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, in-8°.

[4] Walch a tracé l'histoire du dogme et des hérésies jusqu'aux Iconoclastes, 11 vol. in-8° (en allemand.) — Münscher, *Manuel de l'histoire du dogme*, 4 vol. in-8°.

[5] Il manque encore une histoire des mœurs de la société chrétienne. On en trouve des matériaux dans l'histoire de la morale de Jésus-Christ par Stæudlin, 4 vol. in-8°, et dans les *Memorabilia* de l'histoire du christianisme, par MM. Neander et Tholuck, 3 vol. in-8°.

[6] Dupin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, 19 tomes in-4°. — Goujet, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du 18e siècle*, 3 vol. in-8°. — D. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, 23 vol. in-4°. — *Cave, scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, 2 vol. in-folio. — Oudin, *Comment. de scriptorib. eccles.* 3 vol. in-folio.

[7] Walch, *Abrégé d'une histoire des conciles*, 1 vol. in-8°. — Richer, *Historia conciliorum gener.* 3 vol. in-4°. — *Conciliorum collectio regia maxima stud. Harduini*, 12 vol. in-fol. *Conciliorum nova et amplissima collectio, cura Mansi*, 31 vol. in-folio. — De Potter, *Esprit de l'Eglise ou histoire des conciles*, 8 vol. in-8°.

d'église ou des papes [1], patriarches et évêques, pères [2], docteurs, réformateurs, saints et martyrs [3]; celle des associations religieuses ou des ordres monastiques [4], et même celle du droit et de la constitution politique de l'Eglise [5].

Chacune de ces études spéciales doit recevoir son jour principal de l'histoire universelle de l'Eglise, et répandre, à son tour, des lumières nouvelles sur une science à laquelle sont déjà consacrés tant d'ouvrages [6],

[1] Anastasius, *Vitæ Pontificum ed. Bianchini*, 4 vol. in-folio. — Platina, *Vitæ Pontificum*, 1 vol. in-folio, — Walch, *Abrégé d'une histoire des papes*, 1 vol. in-8°. — Llorente, *Portrait politique des papes*, 2 vol. in-8°.

[2] *Maxima Bibliotheca vet. patrum.* Lyon, 27 vol. in-folio.

[3] *Acta Sanctorum quotquot toto orbe coluntur*, 53 vol. in-folio. (Recueil dit des Bollandistes.)

[4] Hélyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, 1 vol. in-4°. — Wietz, *Représentations de tous les ordres ecclésiastiques et civils.* Prague, in-8°. (Encore incomplet.)

[5] Planck, *Histoire de la constitution ecclésiastique de la société chrétienne*, 5 vol. in-8°, (en allemand.) Nous avons une foule de collections et de manuels de droit ecclésiastique dans toutes les langues; mais il nous manque une histoire complète de cette science.

[6] Nous n'en citerons que les principaux. *Ecclesiastica historia congesta per aliquot studiosos et pios viros in urbe Magdeburg.* Bâle 1559 et suiv. 13 vol. in-folio. — Baronii, *Annales ecclesiastici.* Rome, 1588 et suiv. 12 vol. in-folio. Il faut y joindre les continuations de Raynaldi, Laderchi, Bzovius, Spondanus, et les critiques de Casaubon, de Basnage et de Pagi. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, 20 vol. in-4°; avec la continuation de Fabre, 16 vol. in-4°. — Mosheim, *Institutiones historiæ ecclesiasticæ, libri IV*, 1 vol. in-4°. — Schroeckh, *Histoire ecclésiastique*, 45 vol. in 8° (Les deux derniers sont de Tszchirner). — Henke, *Histoire générale de l'Eglise*, continuée par Vater, 8 vol. in-8°. — Schmidt, *Manuel d'histoire ecclésiastique*, 6 vol. in-8°. — Le

et qui doit sans cesse en provoquer encore à mesure que les investigations deviennent plus faciles, la parole plus libre, et qu'il s'établit sur les intérêts religieux des points de vue nouveaux.

Dans aucune autre branche du savoir humain, la prévention et l'esprit de parti avec leur affreux cortège, la pieuse fraude et l'impudent mensonge, n'ont élevé plus audacieusement leur trône détestable que dans l'histoire des Eglises. Souvent la maxime, qui justifie les moyens par le but, a présidé aux récits, comme le zèle ardent, qui aveugle jusqu'à la bonne foi, avait guidé les recherches; c'est assez dire, que la critique doit s'armer, en parcourant les siècles, de son incorruptible flambeau; que l'historien de l'Eglise doit puiser aux sources et ne doit les suivre qu'après les avoir scrupuleusement éprouvées. Le nombre des fausses pièces a presque égalé celui des légendes; et le mot de document a perdu lui-même de sa valeur, par suite des altérations saintement frauduleuses qu'ont subies tant de chartes et de diplômes.

Cependant si la critique offre des épines, elle a ses charmes pour l'historien; c'est elle qui lui fournit l'occasion de déployer toute la perspicacité de son génie. Le seul plaisir qui puisse égaler, à ses yeux, celui de découvrir les bonnes sources, c'est celui d'y puiser. C'est là qu'il trouve le fait dans sa pureté, dans sa couleur, dans sa vie.

Manuel de M. Schmidt, ainsi que ceux de MM. Gieseler et Neandèr, qui se distinguent particulièrement, ne sont pas encore achevés.

Les sources de l'histoire ecclésiastique se distinguent en trois classes, celle des *monumens*, celle des *documens* ou actes officiels, celle des *récits contemporains.*

Les monumens, c'est-à-dire les Eglises, les tombeaux, les inscriptions et autres objets d'art sont en assez grand nombre, mais assez muets de leur nature [1].

Les documens, au contraire, c'est-à-dire les diplômes, les chartes [2], les décrets des conciles [3], les bulles pontificales [4], les lettres épiscopales [5], les liturgies [6], les règles monastiques [7], les professions de foi et autres pièces officielles forment des recueils aussi considérables que dignes de créance [8].

---

[1] Bosio, *Roma soterranea.* 1632. 1 vol. in-folio. — Aringhi, *Roma soterranea novissima*, 2 vol. in-folio. — Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri de' santi Martiri e Antichi Christiani*, vol. in-folio. — Bottari, *Sculture e pitture sagre est ratte dai cimiteri*, 2 vol. in-folio. — Ciampini, *Vetera monumenta*, 3 vol. in-fol. — Mamachii, *Origines et antiquitates Christianorum*, 4 vol. in-folio. — Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, 6 vol. in-folio. — Münter, *Symboles et Monuments d'art des anciens Chrétiens*, 2 livraisons in-4°. (en allemand, encore incomplet.)

[2] Voyez ci-dessus, p. 17.

[3] Voyez ci-dessus, p. 18.

[4] *Bullarium Romanum ex decreto Benedicti XIV*, 13 vol. in-8°. Mayence (paraît encore).

[5] On en trouve un grand nombre dans les collections des conciles.

[6] Renaudot, *Liturgiarum Orientalium.* Coll. 2 vol. in-4°. — *Muratori, liturgia Romana vetus*, 2 vol. in-folio. — Assemanni, *Codex liturg. ecclesiæ universæ*, 13 vol. in-4°.

[7] Lucas Holstenius, *Codex regularum monastic.*, 3 vol. in-4°.

[8] *Professio fidei tridentina.* — Hofmann, *Orthodoxa confessio ecclesiæ orientalis*, 1 vol. in-8°. — *Syntagma confessionum fidei*, 1 vol. in-4°. — Hase, *Libri symbolici*, 2 vol. in-8°.

Les récits contemporains sont nécessairement plus explicites et plus étendus encore; mais aussi, plus que toutes les autres sources, celles-ci sont sujettes au double examen de l'authenticité et de l'intégrité, et les renseignemens qu'elles contiennent ne doivent jamais être admis, avant que ceux qui les donnent, n'aient subi la triple question : s'ils ont pu savoir, s'ils ont pu et s'ils ont voulu dire la vérité tout entière ?

Puisée aux sources les plus pures, l'histoire doit redevenir vivante dans nos pages; comme dans les destinées du genre humain, elle doit former une chaîne continue de causes et d'événemens; ses récits doivent couler sans lacune, sans interruption. Cependant la grande cause qui préside à tout ce qui est et à tout ce qui s'y fait, semble souvent se plaire à cumuler une foule de faits, pour produire des événemens majeurs, auxquels viennent se rattacher des séries de résultats. Ces événemens sont comme autant de chefs sous la bannière desquels se pressent de nombreux sujets. On les appelle les *époques* de l'histoire.

L'histoire ecclésiastique offre plusieurs de ces époques, qui peuvent servir à l'historien de points d'arrêt et de départ. Les tems compris entre elles, les *périodes*, sont autant de groupes isolés concourant au même tableau général.

Il est essentiel de bien choisir les époques. Les mauvais choix dénaturent les récits, en les enlevant à leur enchaînement naturel. Ce serait faire un choix heureux, que de trouver, pour limiter les périodes, des événemens qui fissent réellement époque dans les destinées

de l'Eglise entière. Or, c'est un fait constant que ces destinées ne sont qu'une succession de combats, qu'une lutte continue, et que, dans cette lutte toujours grande, universelle, se présentent cinq époques capitales.

En effet, le christianisme, pour s'établir, lutte d'abord contre le judaïsme et le paganisme, pendant l'espace de trois siècles, et depuis son origine jusqu'au règne de Constantin. C'est la *première période* de son histoire. Année 33 à 312.

Etablie sur une base solide, élevée sur le trône par le souverain qui l'embrasse, la religion naguère nouvelle prend à son tour une attitude offensive dans l'empire : elle persécute, elle ruine le paganisme. Mais à peine voit-elle disparaître les derniers débris des institutions du polythéisme, qu'au sein de l'Arabie s'élève contre elle un nouvel ennemi, le Mahométisme. *Seconde période.* Année 312 à 622.

La religion de Mahomet, accusant celle des chrétiens d'une singulière dégénération, d'un polythéisme superstitieux, la combat avec une violence égale, la plume et l'épée à la main. Elle la persécute, elle l'opprime en Asie, en Afrique, en Europe. Elle va suspendre ses triomphes, mais non pas ses cruautés, lorsqu'à la voix d'un pélerin de la Terre-Sainte et du pontife de Rome, l'Occident s'arme en masse pour rejeter le Mahométisme jusque dans son berceau, ou du moins lui arracher le sépulcre du fondateur de la société chrétienne. *Troisième période.* Année 622 à 1096.

Cette lutte, si longue, si pleine de brillans épisodes, et si féconde en immortels résultats, conduite souvent

avec plus d'enthousiasme que de prudence, et plus de bonheur que de stratégie, se termine enfin, au 15e siècle, d'une manière déplorable pour les chrétiens, et par l'asservissement complet de l'Eglise grecque.

L'Eglise latine se dédommage par le succès de ses croisades dirigées, en Espagne, contre les Maures; en Prusse, contre les païens; dans la France méridionale, contre les hérétiques. Elle s'en console encore mieux par la conquête d'un nouveau monde, qu'elle partage entre deux de ses fils les plus fidèles. Cependant, au moment où le Nouveau-Monde semble se soumettre au pontife le plus puissant de l'ancien, une Eglise nouvelle, entraînant dans sa défection la moitié de l'Europe, se détache de Rome, et donne le signal d'un combat plus vif que tous ceux qui ont précédé. *Quatrième période.* Année 1096 à 1517.

La nouvelle Eglise, ou comme elle s'appelle, l'Eglise primitive rétablie dans sa pureté évangélique, le protestantisme, lutte de toutes ses forces pour s'établir, pour s'étendre, pour se conserver; l'ancienne Eglise, le catholicisme, lui oppose toutes ses ressources, évoque contre lui toute sa puissance, et, exclusive par principe, ne cesse de combattre pour n'avoir point de rivale. Bientôt des moyens spirituels, on passe aux moyens temporels, du raisonnement à l'épée. Une lutte, partout trop sanglante, s'engage et se prolonge dans l'Europe entière. Enfin, se calment les esprits, se conclut la paix; les uns reviennent à l'évangile, les autres à la raison; la tolérance, réclamée par Jésus-Christ pour fonder sa religion et commandée par la force des choses, l'impossi-

bilité de réunir les croyances, est proclamée de nouveau; l'intolérance ne se maintient que dans les pays qui se mettent en dehors des bienfaits de la civilisation. *Cinquième période.* Année 1517 à 1828.

Telles sont les principales périodes, les grandes parties de l'immense tableau que doit retracer l'historien de l'Eglise.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Établissement du christianisme ; sa lutte contre le judaïsme et le paganisme, jusqu'à son élévation sur le trône par Constantin.

ANNÉE 33 À 312 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

État du judaïsme au moment de la naissance du christianisme.

Avant de faire connaître l'entrée du christianisme dans le monde, il faut jeter un coup-d'œil sur l'état religieux et moral du peuple au sein duquel il vint s'établir et par l'organe duquel il voulut se communiquer à tous les autres. Si la religion nouvelle, dans les desseins de son fondateur ou dans ceux de la Providence, dont elle se dit l'œuvre la plus salutaire, se fût rattachée aux doctrines anciennes en général, les considérant toutes comme également bonnes ou également mauvaises, il faudrait, pour pouvoir comprendre son alliance avec elles, ou sa prospérité par leur ruine, examiner avec

soin l'état dans lequel elles se trouvaient toutes à son avénement. Mais telle n'est pas l'origine du christianisme. Il n'a égard, en s'annonçant, qu'à une seule des antiques croyances; il ne s'attache qu'au mosaïsme. Dès lors c'est le seul état moral et religieux des juifs qui appelle d'abord notre attention; sauf à nous à la porter plus loin à mesure que l'exigeront les progrès des chrétiens.

Le système religieux des juifs, trop exalté par les uns, trop vilipendé par les autres, a occupé, dans la marche du genre humain, une place bien distinguée. Il est sans contredit le plus pur, le plus moral, le plus étonnant de tous ceux qu'a professés le monde ancien; et si, d'une manière miraculeuse, la parole de Dieu s'est manifestée quelque part par la bouche des mortels; si la terre a reçu une révélation des cieux, cette parole de Dieu, cette révélation d'en haut, se reconnaît dans le mosaïsme, et dans son plus beau développement, dans le prophétisme [1].

En effet, quand on compare dans la plus froide impartialité, les doctrines religieuses des peuples les plus spirituels de l'antiquité avec celles des juifs, placés si bas sur l'échelle de la civilisation et des arts, si étrangers à ces études philosophiques qui ont fait de quelques

---

[1] Aucune religion ancienne ne soutient la comparaison avec celle de Moïse. Les Védas, le Zendavesta, et ce que nous avons de fragmens sur la religion des Égyptiens et des Grecs, tout pâlit auprès de l'ancien Testament. Ce n'est pas qu'on n'y trouve les mêmes idées fondamentales de morale et de religion, mais de quelles indignes additions ces vérités sont accompagnées partout ailleurs que dans les livres judaïques.

autres nations les éternels modèles du genre humain, on ne conçoit plus comment, dans la seule Judée, l'esprit humain a pu aller si loin? On demeure convaincu que ce ne sont pas les juifs qui se sont donné leurs croyances, et qu'ils n'ont pu les emprunter à aucune autre!

Ce monothéisme, qui n'est enseigné ailleurs que dans les écoles et dans les sanctuaires, chez les juifs est le partage de tous, est une croyance populaire. Que Moïse l'ait reçue du ciel, ou, qu'en la recevant de la mystérieuse Egypte, il ait pu donner à un peuple si grossier, ce que la Grèce et l'Egypte, la Perse et l'Inde osaient enseigner à peine à quelques élus; le miracle est égal; il est également inexplicable!

Quelle que fût d'ailleurs l'origine de ce monothéisme, il communiqua au peuple qui, seul, le connut, et il alimenta dans son sein un esprit profondément religieux et moral [1]. Jéhovah seul, à l'exclusion de tout autre puissance de la nature, absorbait les hommages, gardait le cœur et bénissait les travaux du pieux Israélite. A son tour, l'enfant d'Israël était l'objet des prédilections de Jéhovah, à l'exclusion de tout autre homme, et Jéhovah, maître de l'univers, ne régnait guère que sur Israël; il y régnait du moins plus directement que partout ailleurs, et il suffisait d'être de la sainte race pour être prédestiné à tous les biens, surtout à celui

[1] Sans doute les prophètes se plaignent des égaremens du peuple, mais il faut remarquer que ce que les prophètes appellent des égaremens, était très permis chez les autres nations. Voilà la différence de la moralité des juifs à celle des autres peuples.

de dominer un jour sur tous les peuples, lorsque serait enfin arrivé le Messie si souvent promis par les prophètes.

Ce Messie, suivant les vues des prophètes, ne devait être pour son peuple que le plus grand d'entre eux, celui qui, enfin, parviendrait à les ramener au mosaïsme, à la pure loi du Sinaï, à la théocratie, et par là à l'affranchissement de toute sa nation. Dans les vues des prophètes, le peuple de Dieu est libre, quand il est le peuple de Dieu; il est esclave, quand il est infidèle: le Messie ramènera le peuple à Dieu; par conséquent le Messie l'affranchira de toute domination étrangère.

Ces vues étaient élevées, elles étaient conséquentes, elles pouvaient exercer la plus salutaire des influences et maintenir constamment les mœurs sous la sauvegarde de la religion. Cependant, les juifs, loin de s'attacher à l'idée dominante des prophètes, au rétablissement de la religion, ne portèrent leurs regards que sur l'indépendance politique. Ils ne s'y bornèrent pas. De l'indépendance, ils voulaient passer à la domination [1], et le principe théocratique de leurs institutions religieuses, loin d'en arrêter la décadence, en précipita la ruine, par suite de cet orgueil et de cet esprit de révolte qu'il alimentait sans cesse dans la nation [2].

---

[1] Suivant Daniel, l'empire du Messie devait être la cinquième des grandes monarchies. Ch. II, v. 44. Ch. VII, 26. 27. cf. *Judith*, XVI. 17. *Sueton. in Vespas.* c. 4. *Taciti hist.* lib. v. c. 13. v. *Keil. historia. Dogmatis de regno Messiæ, Christi et Apostolorum ætate*, 1 vol. in-8°.

[2] *Josephi Antiq.* XIX. 8, 6. XX, 5, 1. *Bell. judaïc.* II, 13, 4.

Dans les derniers tems des prophètes, ainsi qu'après la cessation de leurs oracles, et pendant les enseignemens de Jéhovah, les juifs confondent sans cesse les espérances qu'ils se sont faites, sans restriction, avec les promesses que leur avaient données les prophètes, sous la condition fondamentale de leur amendement religieux. Avec le plus aveugle fanatisme, ils se jettent dans les bras du premier imposteur qui les berce d'une indépendance, dont ils sont aussi peu dignes de jouir qu'ils sont incapables d'en faire la conquête. En vain le dernier, le plus grand de leurs prophètes, l'auteur de leur restauration morale, qui, dans sa quatorzième année, les avait vus se précipitant dans la révolte de Judas de Gamala, leur prédit la fin inévitable de leurs continuelles rébellions; autour des ruines fumantes de leur antique capitale, ils s'agitent encore long-tems après sa mort.

C'est là le trait caractéristique, l'idée dominante du judaïsme des tems de Jésus-Christ. A côté de cette idée dominante se remarquent trois tendances spéciales qu'on trouve toujours aux époques de décadence des systèmes religieux. En effet, dans le sein du judaïsme, se montre d'abord un parti qui croit sauver les anciennes croyances en les renforçant d'un cortége de traditions, de règles, de cérémonies nouvelles. Un autre parti, sous prétexte de combattre tout ce qui est d'addition, rejette encore plus de doctrines qu'il n'en épure; et un troisième, également ennemi d'une critique purement rationnelle, et d'un culte purement extérieur, ne cherche de salut que dans le sanctuaire de la conscience, que dans la con-

templation d'un monde supérieur, s'attachant avidement à tout ce qui flatte, soit par le rigorisme des pratiques, soit par la profondeur des mystères. Tels sont les *Pharisiens*, les *Sadducéens* et les *Esséniens*, les uns livrés à la tradition, les autres à la critique, d'autres encore au mysticisme.

La première de ces sectes avait tiré son nom d'une prétention offensive pour le peuple entier, ou du moins pour les docteurs, ses rivaux; elle se disait seule investie du dépôt de la foi pure et seule capable de la pratiquer en entier [1]. Il est vrai qu'elle se vouait spécialement à l'étude, à l'interprétation des saints codes, et qu'elle s'imposait une foule de règles et d'observances; mais, dans le fait, son rigorisme et son érudition étaient également dénués de mérite. Au moyen de ce système allégorique qui admet, outre le sens naturel des mots, un sens plus profond et plus important, et se permet de substituer aux idées de l'écrivain les conceptions du lecteur, les Pharisiens prêtaient à Moïse et aux prophètes les doctrines les plus arbitraires, les moins conformes à l'ancienne croyance de la nation, qu'ils prétendaient néanmoins tenir en ligne directe, par une tradition aussi respectable qu'antique. Encore cette tradition leur four-

---

[1] Le nom grec de Φαρισαιοι vient de l'hébreu *parasch*, interpréter, ou *perosch*, séparer. Les Pharisiens portaient donc leur nom, soit à cause de la prétention qu'ils avaient de pouvoir seuls interpréter les codes, soit à cause de l'orgueil avec lequel ils se disaient la *portion séparée, élue de la nation*. *Josephi Antiq.* XIII, 10, 6. *Bellum jud.* I, 5, 2. Suidas, au mot Φαρισαιοι.

nissait-elle moins d'idées que d'observances. Ils s'attachaient à ces dernières avec le dévouement le plus minutieux. Aussi allèrent-ils, dans l'appréciation de leur mérite, jusqu'à le juger *surérogatoire.*

En altérant ainsi la religion et en faussant la morale, les Pharisiens pervertirent l'esprit de la nation. Plus leur érudition et leur rigorisme imposaient au peuple, plus leur influence était funeste. Ils jouissaient de ce pouvoir, comme s'il eût fait l'unique objet de leur conduite, et, si quelques-uns d'entre eux outraient les devoirs et surchargeaient le culte avec bonne foi, la majorité ne paraît avoir outré que la démonstration. Jésus-Christ nomme les Pharisiens des *sépulchres blanchis.*

Les *Sadducéens*, qui tiraient leur nom d'un de leurs chefs ou bien de leur orgueil [1], protestèrent hautement contre toute altération du mosaïsme, et si leur opposition se fut bornée là, rien ne pouvait être ni plus sage ni plus salutaire. Mais leur zèle les emporta au-delà du vrai et du bon. Non contens de proscrire toute addition dogmatique et cérémonielle des temps postérieurs, ils se deshéritèrent de tous les progrès qu'avait faits la religion, de tous les développemens qu'elle avait reçus depuis Moïse. Les prophètes eux-mêmes, ces organes de la divinité dont le judaïsme était si fier et à si juste titre, furent proscrits. Le Pentateuque seul fut conservé

---

[1] On croit qu'ils tenaient leur nom de *Zadok, juste, vertueux*; ou de *Zadok*, disciple d'Antigone Sochée. *Josephi Antiq.* XIII, 10, 6. XVIII, 1, 4. XX, 9, 1. *Epiphanius hæres*, 14. *Hieronym. in Matth.* 22. *De tribus Judæorum sectis apud Triglandium.* lib. III. c. 4.

comme ouvrage sacré, et tout dogme qui ne présentait pas l'interprétation littérale de ces cinq livres, fut rejeté comme une moderne superstition. Dès-lors les croyances de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des corps, qui ne se trouvent pas explicitement au Pentateuque, tombèrent dans la proscription commune.

D'un autre côté, en rejetant ces belles et puissantes croyances, les Sadducéens prétendaient se distinguer par un exemple de la plus pure vertu, par l'observation la plus parfaite des lois antiques. Leurs efforts étaient à la vérité d'autant plus admirables qu'ils étaient plus désintéressés, plus éloignés de toute perspective de récompense ou de punition [1]. Cependant ce purisme, étranger à la nature humaine et contraire à l'éternelle vérité, s'altéra promptement. Réduits aux instans fugitifs de la carrière terrestre, les Sadducéens désirèrent en jouir. Bientôt ils les passèrent dans la mollesse, et l'égoïsme, basé sur le présent, remplaça chez eux l'égoïsme plus subtil, basé sur l'avenir. Le peuple les aima peu, malgré leurs richesses, et Jésus-Christ condamna leurs tendances religieuses aussi vivement que celles de leurs rivaux. Son prédécesseur les avait qualifiés, avec ces derniers, de *race de vipères* [2].

---

[1] Les Pharisiens attribuaient beaucoup à Dieu et au destin, sans ôter à l'homme le libre arbitre. Ce sont leurs idées sur le destin qui ont fait supposer qu'ils auraient pu avoir des rapports avec les Stoïciens. Les Sadducéens niaient absolument le destin, et, croyant Dieu incapable de faire du mal, le disaient aussi insensible à celui que fait l'homme. *Joseph. Bell. judaïc.* II, c. 8. §. 14.

[2] *S. Matthieu*, ch. III. v. 7.

Plus les tendances des uns et des autres, déviaient de l'antique et sainte loi du peuple de Dieu, plus elles durent provoquer une troisième direction du sentiment religieux. En effet, quelques hommes vraiment pieux, rejetant avec une égale fermeté le luxe des espérances pharisiennes et la stérile sécheresse du sadducéisme, fuyant, avec la même réprobation, la superbe mollesse des uns et l'hypocrite ambition des autres, cherchèrent à la fois, dans le sanctuaire de la conscience et dans le calme de la solitude, les moyens de rentrer avec le Dieu de leurs pères dans cette sainte intimité, qui avait fait si grands et si agréables à Jéhovah, les Moïse, les David, les Isaïe. Les plages occidentales de la mer Morte, lieux si propres à inspirer des pensées graves, soit par leur seul aspect, soit par les souvenirs qui s'y rattachent [1], furent choisis par ces sages, sans doute fortement éprouvés par les destinées de leur nation, pour leur servir de retraite. Ils y formèrent une association mystique; excluant tout profane de leurs rapports intimes; se distinguant, suivant les époques auxquelles ils étaient arrivés, ou suivant les vérités qu'on leur avait révélées, en quatre grades différens, dont les membres constituaient autant de confréries spéciales.

---

[1] « Ce lac est la mer Morte. Elle paraît brillante; mais les villes coupables qu'elle cache dans son sein semblent avoir empoisonné ses flots. Ses abîmes solitaires ne peuvent nourrir aucun être vivant; jamais vaisseau n'a pressé ses ondes; ses grèves sont sans oiseaux, sans arbre, sans verdure; et son eau, d'une amertume affreuse, est si pesante, que les vents les plus impétueux peuvent à peine les soulever ». Châteaubriand, *Itinéraire*, T. II, p. 168; *Martyrs*, livre XIX.

Ils passaient leur vie dans la méditation, la prière, les travaux les plus simples et la pratique de tous les devoirs, dont leur solitude offrait l'occasion. La bienfaisance, l'obéissance et la véracité étaient placées par eux au premier rang de toutes les vertus. Ils ne prononçaient de serment qu'à leur initiation, après trois années de noviciat. Ils obéissaient aux autorités comme aux représentans de Dieu. Pour mieux pratiquer la bienfaisance, ils exerçaient l'art de guérir [1], combinant l'étude de la nature avec la contemplation, et se flattant d'y être guidés, comme dans toute leur vie, par ces lumières supérieures auxquelles ils aspiraient sans cesse. La moralité des Pharisiens était toute extérieure; celle des Sadducéens toute circonscrite dans ce monde, la leur fut toute intérieure, toute mystique [2]. Ils appartenaient à cet ordre de choses que J. C. appelle *le royaume des cieux*, et ces mots de S. Paul: *dans cette confiance que nous avons, nous aimons mieux sortir de la maison de ce corps, pour aller habiter avec le Seigneur* [3], sont peut-être ce qui caractériserait le mieux l'esprit de l'essénisme. Tranquilles au milieu de toutes les commotions politiques qui bouleversaient leur patrie, étrangers au monde et à tous les partis, ils eurent l'estime de tous. Tels étaient les Esséniens, que le pharisien Josèphe

---

[1] On a dérivé leur nom du mot *Asah*, guérir. *Josephi Bell. judaïc.* II, 8. 7. — Philon (*quod omnis probus liber*. p. 176. D.) donne une autre dérivation.

[2] Les symboles de l'initiation, la *petite hache*, le *tablier blanc* et l'*habit blanc* avaient un sens mystique.

[3] 1re Epître aux Corinthiens, ch. V, v. 8.

ne peut s'empêcher de nommer la plus vertueuse des sectes judaïques [1].

Des rives de la mer Morte, les Esséniens semèrent des colonies dans d'autres régions de la Palestine; mais leurs institutions varièrent et s'altérèrent partout. Le mysticisme les conduisit aux aberrations habituelles des théosophes; et le respect qu'ils professaient pour les usages anciens, surtout pour la célébration du sabbat, leur inspira des observances si méticuleuses, qu'il est impossible de les articuler [2]. Sans doute, les Esséniens formaient la meilleure portion de la société religieuse des juifs; l'esprit d'ascétisme et de séparatisme qui pesait sur eux, appelait néanmoins une réforme morale aussi hautement que les aberrations de leurs rivaux.

---

[1] *Josephi Bell. jud.* lib. II, c. 8. §. 2. — 13. *Archæol.* lib. XIII, c. 5. §. 9. XV. c. 10. §. 4 et 5 et passim. — Philon, *De vita contemplativa* vol. II. p. 471. *ed. Mangey. cf.* p. 632. On a comparé l'institution des Esséniens à celles des Pythagoriciens dans l'antiquité, à celle des religieux chrétiens du moyen âge et à celles des frères moraves de nos jours. Ces comparaisons, établies sur des tems si distants et un état social si divers, n'apprennent rien et manquent d'exactitude. Aucune de ces associations n'a imité l'autre; toutes se sont formées spontanément pour obéir à un sentiment religieux qui en produira d'autres tant qu'existera le monde. — Bellermann, *Geschichtliche Nachrichten aus dem Alterthume über Essäer und Therapeuten.* vol. in-12. Pline (hist. nat. v. 17.), attribue à cette secte une existence de plusieurs milliers de siècles. Eusèbe, Solin, Porphyre, S. Epiphane, S. Jérôme et le moine Cédrénus donnent sur les Esséniens des renseignemens peu dignes de confiance.

[2] Philon et Josèphe diffèrent dans leurs renseignemens sur les Esséniens; l'un et l'autre semblent embellir afin de pouvoir présenter aux Grecs et aux Romains une société de sages qui commande le respect.

D'ailleurs, quelque curieuses que soient les trois tendances principales du judaïsme palestinien, telles que nous venons de les constater, celles du judaïsme helléniен et oriental, sont peut-être plus remarquables encore.

Les juifs, depuis cette succession de catastrophes qui les avait conduits de leurs petits royaumes anéantis dans les diverses régions de l'Asie centrale, et depuis les bouleversemens universels qui avaient suivi les conquêtes d'Alexandre, s'étaient répandus chez tous les peuples civilisés; ils vivaient au milieu des Perses et des Egyptiens, des Grecs et des Romains.

La Mésopotamie qu'ils avaient d'abord saluée avec des sentimens d'horreur, les captiva bientôt, comme jadis les avait charmés l'Égypte. Lorsque Cyrus leur donna la permission de rentrer en Palestine, la majorité préféra la terre d'exil; elle y possédait de riches établissemens; elle y eut bientôt des écoles célèbres. Ceux qui revinrent dans la patrie, rapportèrent du pays où régnaient le système de Zoroastre et les doctrines des Mages, non seulement ces riches théories sur les bons et les mauvais anges, qu'on trouve dans leurs livres apocryphes, et qui ne se rencontrent point dans leurs anciens codes [1], mais encore une grande partie des doctrines qui enfantèrent la *Kabbale* et le *Talmud*.

---

[1] *Bretschneider Dogmatik der Apocryphen.* — Poelitz, *De gravissimis theologiæ seriorum Judæorum decretis, quorum vestigia in libris indè ab exilii ætate usque ad seculi IV, post ch. N. initia deprehenduntur.* — Horn, *Biblische Gnosis.*

La doctrine ou la tradition secrète qui se forma vers le commencement de notre ère, soit en Égypte, soit en Palestine, et que les *Kabbalistes* transmettaient à leurs adeptes comme une science révélée à l'homme par Dieu lui-même, dès la création, s'accorde d'une manière si frappante avec celle du Zendavesta, qu'il est impossible d'en méconnaître l'origine, quelles que soient les modifications apportées par les juifs aux élémens fournis par la Perse [1].

Les recueils du Talmud rédigés postérieurement à l'ère chrétienne, l'un à Jérusalem, l'autre à Babylone, renferment également un grand nombre d'opinions persanes et chaldéennes [2].

La Kabbale, qui convertissait la religion en un abîme de spéculations fantastiques, et le Talmud, qui hérissait le mosaïsme d'une foule d'additions hétérogènes et de rêveries superstitieuses, demandaient bien plus hautement encore que les autres directions du judaïsme une réforme prompte et fondamentale. En effet, l'on doit attribuer en grande partie ce funeste pervertissement qui a pesé sur les juifs jusqu'à nos jours, à la fusion qui

---

[1] Voyez l'exposé parallèle du système de Zoroastre et de celui des kabbalistes, dans notre Histoire critique du gnosticisme; t. 1, p. 76 et suiv.

[2] V. *Histoire critique du gnosticisme*, t. 1. p. 113. Le *Talmud*, compilation rabbinique qui renferme les lois civiles et religieuses du judaïsme, se compose de la *Mischna* (du texte), et de la *Gemara*, du commentaire; le *Talmud* de Jérusalem est plus ancien que celui de Babylone; mais ce dernier est plus clair.

bientôt s'opéra, dans les doctrines des rabbins, entre les absurdités du Talmud et les rêveries de la Kabbale [1].

Appelés en Egypte par Alexandre et les premiers Lagides, les juifs s'y étaient multipliés comme partout. Comme partout ailleurs, ils y avaient pris leur part aux lumières et aux richesses du pays, exploitant toutes les positions et tous les esprits avec cette adresse et cette avidité qui les caractérisent encore. Avant tout, ils étaient restés juifs. Cependant, en dépit du mur d'airain, que leurs législateurs avaient élevé autour d'eux et qu'ils s'efforçaient de maintenir, ils avaient subi l'influence de ces Grecs qui y étaient étrangers comme eux, qui étaient au moins aussi habiles qu'eux, et qui étaient encore mieux protégés. Ils en avaient adopté la langue, les mœurs, quelques opinions. Un petit nombre d'entre eux, honteux de leurs anciennes lois et coutumes, qui étaient un objet de dérision pour ces Grecs, en avaient secoué le joug; d'autres, plus fidèles au judaïsme, ne songeaient qu'à le régénérer, qu'à l'embellir. Tel fut Philon, le plus illustre représentant de cette direction religieuse, et le plus célèbre des juifs de cette époque.

Philon avait étudié tous les systèmes qu'enseignait la docte Alexandrie, centre de l'érudition du monde ancien. Il s'était approprié surtout le platonisme. Mais il ne semblait avoir pillé les nations qu'au profit du judaïsme. Au moyen de ce système allégorique, qui a déjà rendu tant de services aux savans jaloux de trouver

---

[1] Ce jugement pourra paraître dur. Je ne l'ai maintenu que pour remplir le premier devoir de l'historien, celui de dire la vérité.

dans un livre tout ce qu'ils y désirent voir, il mit dans les codes des juifs tout ce que les anciens sages avaient de plus beau, de plus religieux. Il altéra, de cette sorte, les croyances judaïques, mais il fit briller les juifs. En effet, non-seulement il les plaçait, dans son opinion, au-dessus de tous les peuples; il déclara, dans ses ouvrages, que la connaissance de Dieu, qui n'est enseignée par les philosophes qu'à leurs seuls élèves, est publiée chez les juifs par les lois les plus anciennes [1]. A ses yeux, les juifs sont consacrés, par leur culte si pur, pour être les prêtres et les prophètes du monothéisme dans tout l'univers.

Philon se considérait, en effet, comme prêtre et comme prophète. Il s'attribuait l'inspiration divine, comme il l'attribuait à tout homme uni avec Dieu par la contemplation. Il traitait ainsi les doctrines de ses pères comme Josèphe en traitait l'histoire, retranchant, ajoutant, embellissant, colorant à son gré, mais toujours dans l'intérêt du judaïsme [2]. Ces ouvrages acquirent bientôt une singulière influence. Les docteurs chrétiens et les philosophes les étudièrent à l'envi et trouvèrent ainsi un point de réunion et des opinions communes, dans l'organe d'un système qu'ils combattaient les uns et les autres.

Les juifs de cette direction helléniste, dont Philon est l'organe le plus éloquent, subordonnaient leur reli-

---

[1] Philo, *De caritate*, p. 699.

[2] Sur le système de Philon, en rapport avec les doctrines contemporaines, notre Histoire critique du gnoticisme, t. 1, p. 58 et suiv.

gion aux spéculations les plus arbitraires, et la livraient au péril de devenir, pour chacun, ce qu'elle pourrait, c'est-à-dire, qu'ils en préparaient l'anéantissement.

Cependant le judaïsme hellénien nous présente encore une autre forme en Egypte. C'est un ascétisme théosophique qui se rapproche de l'essénisme palestinien, c'est le *thérapeutisme.*

Les Thérapeutes, qui avaient leur siége principal sur les bords tranquilles du lac Méris, non loin de la bruyante capitale de l'Egypte grecque, y passaient leur vie en anachorètes, renfermés dans des cellules distinctes, se livrant aux prières et à la contemplation. Les saints codes formaient la base de leurs études, mais ils les interprêtaient aussi d'après le système allégorique, suivant d'anciens livres de théosophie. Leurs pratiques étaient celles de la vie solitaire. Ils s'exerçaient au jeûne, ne mangeaient que le soir, se réduisaient au pain et à l'eau et passaient plusieurs jours sans prendre de nourriture. Ils se réunissaient le septième jour et plus solennellement encore la septième semaine, faisant ensemble des repas fraternels, assaisonnés de sel et d'hyssope, écoutant des leçons théosophiques, chantant en chœur des hymnes d'une ancienne tradition, et exécutant des danses mystérieuses.

On a souvent considéré les Thérapeutes de l'Egypte comme une colonie des Esséniens de la Palestine[1]. Rien

---

[1] Le nom de *Thérapeute* peut se traduire par *médecin*, et il répondrait alors à celui d'*Essénien*, s'il faut dériver ce dernier d'*asah*, guérir. Mais outre que cette étymologie est douteuse, la dénomina-

n'atteste cette affinité; rien ne prouve que les Esséniens se soient établis hors de la Judée [1]. D'un autre côté, la théosophie judaïco-alexandrine explique suffisamment l'origine indépendante du thérapeutisme. Suivant Philon, l'esprit ascétique qui l'enfanta, animait non-seulement les juifs d'Egypte, on le rencontrait également chez ceux qui étaient répandus parmi les Grecs et les Romains.

Les juifs, répandus parmi les Grecs et les Romains, n'avaient guère adopté d'opinions étrangères au tems de Jésus-Christ; ils avaient, au contraire, communiqué les leurs à un assez grand nombre de païens. Soit que la célébration un peu mystérieuse de leur culte eût réveillé la curiosité, soit que les merveilles opérées par quelques-uns de leurs nombreux thaumaturges eussent subjugué l'imagination des peuples, leurs prosélytes s'étaient multipliés, surtout dans les grandes villes, au point d'inspirer des allarmes à quelques-uns des hommes les plus distingués de l'empire [2]. S'ils eurent tort de s'inquiéter d'un prosélytisme privé de toute puissance

---

tion de *Thérapeute* ne *doit* pas se traduire par médecin. Philon nous apprend qu'elle vient de *θεραπεια του θεου*, *culte de Dieu.*

[1] Philon (*quod omnis probus liber*, et, *de vita contemplativa*), confond les deux sectes; cependant il peint davantage les thérapeutes d'Égypte, et il les peint sous des traits si favorables, que, dans les premiers siècles, on les a pris pour des chrétiens, pour les modèles de la vie religieuse.

[2] Sénèque, dans un fragment conservé par S. Augustin (*De civitate Dei*, VI, 11.), disait du judaïsme: *Cùm interim usque eo sceleratissimæ gentis consuetudo convaluit, ut per omnes jam terras recepta sit, victi victoribus leges dederunt.*

qui aurait pu le rendre violent, les progrès du judaïsme étaient du moins d'autant plus étonnans, que les juifs étaient plus méprisés et réellement plus méprisables. En effet, partout ils pénétraient dans la jouissance de tous les bénéfices des citoyens de l'empire[1]; partout ils exploitaient et les faveurs de l'Etat et la confiance des sujets, et, partout dissimulant leurs sentimens véritables, leur cœur battait exclusivement pour la Judée et le saint des saints de Jérusalem[2]. D'ailleurs leurs prosélytes, qu'ils partageaient en deux classes, *les prosélytes de la porte* ou les auditeurs de leurs lois, dont l'affiliation n'entraînait que la renonciation à l'idolâtrie, et les *prosélytes de la justice*, qui embrassèrent le judaïsme tout entier, ne paraissent guère leur avoir fait honneur. Ils ne furent la plupart ni juifs ni païens, et, si nous en croyons le juge le plus infaillible de cette époque, ils furent des « fils d'enfer » pires que ceux qui les avaient convertis.

Dans toutes ses directions, le judaïsme, malgré ses élémens profondément religieux, tendait donc à la dété-

Les femmes adoptèrent le judaïsme avec un empressement particulier. Josèphe rapporte, par exemple, que la plupart des femmes de Damas s'y étaient associées. *Bellum judaïc.* II, 20. *Actor.* 13, 50. 17, 4.

[1] Gronovius, *Decreta romana pro Judæis.* — Krebs, *Decreta Romanorum pro Judæis.* Lips, 1768; 1 vol. in-8°.

[2] Le temple de Léontopolis en Égypte, construit par Onias, en 152 avant J. C., ne paraît pas avoir fait de tort à celui de Jérusalem; le seul sanhédrin de cette ville était reconnu pour l'autorité suprême, et, de tous les pays, les Juifs envoyaient des trésors au saint des saints. *Cicero pro Flacc.* Philo. *Legat. ad Caj.* p. 1014. *Tacit. hist.* V. 3.

rioration. Partout ses croyances demandaient une réforme. Ses mœurs la demandaient encore plus haut. A l'exception des Esséniens et des Thérapeutes, la corruption était partout arrivée à ce degré où elle menace les peuples d'une prochaîne dissolution.

Cette corruption, tout le dit, était d'ailleurs la même chez toutes les nations qui recélaient les juifs dans leur sein. Les Egyptiens, pervertis par les derniers des Lagides; les Syriens, entraînés par les coupables exemples des Séleucides; les Grecs et les Romains, dont les désordres étaient favorisés par les antiques croyances et par le moderne scepticisme, égalaient au moins les juifs d'Hérode, sous le rapport des mauvaises mœurs. Disons plus, ils valaient moins qu'eux, étant plus destitués de toute croyance positive, de toute institution morale profondément enracinée dans les cœurs.

En effet, si une religion simple et forte, d'une morale pure et précise, adaptée à toutes les conditions de la société humaine, et praticable dans toutes les régions de la terre, dut jamais être enseignée aux hommes, se rattacher à l'une des religions anciennes et passer d'un peuple à tous les autres, dans quelle autre population pouvait-elle rencontrer des élémens plus favorables que dans ces anciens hébreux qui avaient été successivement les élèves de la Chaldée, de la Syrie, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, et dont, à la fin, les écoles et les colonies se trouvaient établies depuis l'Indus jusqu'à la Seine? Dans quelle autre nation le fils de Dieu, qui, seul, pouvait donner aux hommes une croyance digne du ciel, leur éternelle patrie, eût-il

trouvé une plus grande richesse de sentimens religieux, et, à côté de tant de débris d'un système admirable dans son antiquité, tant de dispositions propres à prendre vie sous les rayons de la vérité dégagée de fictions?

Si la providence, dont les voies étonnent quelquefois, pouvait, après un laps de dix-huit siècles, avoir besoin encore d'apologie au sujet de l'établissement du christianisme, deux grands faits se présenteraient aussitôt pour la justifier, et sur l'époque à laquelle apparut Jésus-Christ, et sur le peuple qu'elle choisit pour sa fondation. Toutes les institutions religieuses et morales tombaient en ruines à l'avénement de Jésus-Christ: voilà le premier de ces faits. Les institutions morales et religieuses des juifs étaient encore, comme elles l'avaient toujours été, les plus fortes et les plus pures: voilà le second fait. Ajoutons que les juifs, dont les ramifications s'étendaient de Jérusalem sur l'univers connu, assuraient aux idées nouvelles des communications encore plus étendues et plus favorables que la protection de l'immense empire romain, dont elles jouirent quelque tems à l'abri du judaïsme.

CHAPITRE II.

Origine du christianisme.

Le fondateur de cette religion nouvelle qui devait réformer d'abord la plus pure et la plus riche des doctri-

nes anciennes, et remplacer ensuite successivement toutes les autres, naquit dans la petite ville de Bethléem, à deux lieues de la capitale du judaïsme, l'an 751 de Rome bâtie [1]. Ce fut pendant un voyage qu'y avaient fait ses parens, pour un recensement opéré d'après un mode singulier, mais qui ne paraît pas à révoquer en doute [2]. Hérode l'Iduméen, qui avait succédé, quarante ans auparavant, à Hyrcan, le dernier de ces Machabées auxquels les juifs avaient dû beaucoup de gloire et une assez longue indépendance [3], régnait alors en Pales-

---

[1] Les chrétiens ont un peu négligé l'époque de la naissance du Sauveur; de là l'incertitude qui règne aujourd'hui à cet égard et qu'il est impossible de faire cesser. S. Irénée (*advers. hæreses, lib.* III, 25.) et Tertullien (*advers. Jud.* 8,), fixent la naissance de J. C. à la 41e année d'Auguste; S. Clément d'Alexandrie (*Strom.* I, p. 389), à la 28e, après la bataille d'Actium. Eusèbe (*Hist. eccles.* I. 5.), réunit les deux données, et fournit l'année 752 de Rome. S. Epiphane et Orose adoptent l'année suivante. Denys-le-Petit, dont les calculs faits à Rome furent suivis en occident, par suite des recommandations des papes, de Bède le vénérable et de Charlemagne, descendit à l'année 754. Il suivit les données de S. Luc, III, 1, 23, sans égard à celle de S. Matthieu, II, 1, 19, et commit une erreur de trois ans.

Nous devrions, par conséquent, compter, 1831, au lieu de 1828. Suivant M. Münter, le dernier qui se soit occupé de cette question de chronologie (V. *Stern der Weisen*), notre ère serait même en arrière de six ans.

[2] On sait que Joseph et Marie se rendirent à Bethléem, afin de s'y faire inscrire pour le dénombrement ordonné par César-Auguste. Les registres de ce recensement, qui paraît avoir été antérieur à celui de Cyrinus, gouverneur de Syrie, dont parlent les évangiles, se conservaient encore, dit-on, au tems de Justin, martyr, (Apolog. II), et de Tertullien (in Marcion. lib. II, c. 7).

[3] De l'année 167 à 63 avant J. C. La période comprise entre l'an 63

tine, sous la suprématie de Rome, qui y entretenait des gouverneurs. Son despotisme, prenant ombrage des anciens oracles et des nouvelles espérances qui circulaient dans toutes les bouches et que semblaient confirmer les hommages d'étrangers illustres [1], força la famille de J. C. à chercher un refuge en Egypte. Ce voyage, auquel les écrivains de nos jours ont rattaché tant d'hypothèses et que les artistes de tous les âges ont reproduit en tant de chefs-d'œuvre, fut de courte durée. La mort du cruel Hérode permit à Joseph, au bout de quelques mois, de retourner à Nazareth, dans la province de Galilée, sa patrie, que, d'après le testament de l'homme qui venait d'expirer aux acclamations de la Judée, gouvernait l'un de ses trois fils, Hérode Antipas [2].

---

ou l'entrée de Pompée à Jérusalem, et l'an 73 après Jésus-Christ ou la réunion définitive de la Palestine à l'empire romain par Tite, est pleine d'agitations, d'intrigues, de crimes, de révoltes et de guerres sanglantes.

[1] Suivant Suétone (*in Vespas.*), l'opinion générale était, qu'il se passerait des choses extraordinaires en Judée. « *Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur.* » — *Cf. Taciti Annales V*, 13. — Josephi, *Bellum judaïcum*, I, 5. V, 17, 31. Cette circonstance explique, en quelque sorte, l'arrivée en Palestine de ces Mages dont la légende fixa bientôt le nombre, dont elle fit des rois, et auxquels elle ne manqua pas de donner des noms. Ce qu'il y a de plus probable c'est que les Mages vinrent de l'Arabie et non de la Perse. V. Thiess, *über die Magier und ihren Stern* — Münter, *der Stern der Weisen*. Ce savant écrivain pense que l'étoile vue par les Mages était une constellation formée par la rencontre de Jupiter et de Saturne dans le signe des Poissons, combinaison qu'on a revue en 1609 et en 1821.

[2] Suivant cet acte, Archélaüs eut la Judée, l'Idumée et la Samarie.

Jésus-Christ passa dans cette province toute sa jeunesse, à l'exception d'un voyage à Jérusalem, fait à l'âge de douze ans. Ce fut donc à Nazareth qu'il reçut son éducation ou qu'il se prépara pour sa destinée. Sa carrière fut si brillante, si merveilleuse, qu'on a dû lui supposer une éducation, une préparation extraordinaire. Ses biographes gardent à ce sujet un silence profond. Il est vrai qu'il indique lui-même l'origine de son enseignement, mais cette origine serait plus extraordinaire encore que celle du prophétisme; on l'a rejetée, malgré le respect que l'on a professé pour sa doctrine; on a voulu expliquer naturellement une supériorité qui ne s'explique pas; et, à défaut d'indication positive, on a établi hypothèses sur hypothèses.

On a pensé d'abord que les écoles de la Galilée valaient probablement mieux que celles de Jérusalem, dont Jésus-Christ interrogea les docteurs avec tant de fermeté, dès l'âge de douze ans, et l'on a songé à cette célèbre école de Tibériade, qui rivalisa quelque tems avec celle de Babylone. Il est de fait que Jésus-Christ a toujours affectionné les environs de Tibériade et spécialement la ville de Capernaüm, patrie de quelques-uns de ses disciples, et cette circonstance paraît don-

---

Philippe, la Batanée, l'Iturie et la Trachonite; Hérode Antipas, la Galilée et la Pérée. Cette division disparut l'an 41 de notre ère, lorsque le dernier des trois frères fut reconnu, par l'empereur Claude, roi de la Palestine. A sa mort, arrivée l'an 44, ce pays fut déclaré province romaine. Agrippa II reçut plus tard les provinces de Philippe et l'intendance du temple de Jérusalem; appelé à Rome, il y mourut l'an 100, le dernier des Hérodes.

ner lieu à quelques conjectures. Mais, malheureusement, il est de fait aussi que la ville de Tibériade ne fut bâtie, en l'honneur de Tibère, que la 19e année de la vie du Sauveur; il n'est donc pas probable qu'il ait reçu ses lumières dans les écoles de cette cité.

On a considéré ensuite, que sa morale si pure et si austère avait d'intimes analogies avec celle des Esséniens; que sa vie fut contemplative comme la leur; que, dans la plus célèbre de ses maximes, il peint la pensée la plus caractéristique de l'essénisme [1], et que, par conséquent, il devait être l'élève de cette doctrine. Un homme de génie, un homme d'érudition et un homme à système ont avancé successivement cette assertion [2]. En faisant quelques pas de plus, en rattachant, d'un côté, l'essénisme au parsisme et à la religion des Hindoux; et, de l'autre côté, en mettant les Esséniens juifs en rapport avec les Essènes grecs [3], on découvrirait dans Jésus-Christ l'élève du monde entier, et dans sa religion toutes les religions anciennes. Mais tout cet échaffaudage dressé sur l'essénisme manque de fondement et se renverse par deux observations bien simples. D'abord il ne s'appuie sur aucune espèce de base historique; en second lieu, l'esprit des Esséniens est l'ascé-

---

[1] « Mon empire n'est pas de ce monde. »

[2] Voltaire, Dictionnaire philosophique, au mot Esséniens. — Staüdlin, *Geschischte der Moral Jesu*, I, p. 570 et suiv. — Richter, *das Christenthum und die aeltesten Religionen des Orients.*

[3] V. *Hesychius et Zonaras sub voce Ἐσσηνες*, — Creuzer, *Symbolik*, tom. IV, p. 433.

tisme et le séparatisme; l'esprit du christianisme est précisément le contraire.

Selon d'autres, ce seraient les principes des Sadducéens qui auraient motivé l'enseignement de Jésus-Christ. Leur protestation si solennelle contre le fardeau des traditions et l'esclavage des observances pharisiaques paraîtrait avoir fait sur lui une impression profonde. Cette protestation, il en fait le caractère de la religion nouvelle, et dès-lors il nous découvre la source de cette dernière. Cependant Jésus-Christ place toujours les Sadducéens sur la même ligne que les Pharisiens; et le prophétisme et l'immortalité qu'ils rejettent, pour ne s'attacher qu'à Moïse, est précisément ce qui sert de base à son empire. Jamais disciple ne se serait éloigné à ce point de ses maîtres [1].

On l'a senti, cette hypothèse était moins soutenable que toute autre. On l'a pourtant reproduite sous une forme peu différente, et l'on a dit que la comparaison du pharisésme et du sadducéisme avait produit la religion chrétienne [2]. Cela ne demande point de réfutation.

D'autres encore, frappés de l'esprit si profondément religieux que respiraient les ouvrages de Philon, ont fait de Jésus-Christ un élève de l'école judaïque d'Alexandrie, et la fuite en Egypte a été citée à l'appui de cette conception. Mais d'abord, un voyage qui fut fait très-probablement à l'âge de six mois, n'a pu initier

---

[1] Descôtes, *Schutzschrift für Jesum von Nazareth.*

[2] Magasin de Henke, vol. V. p. 426.

Jésus-Christ ni aux systèmes d'Alexandrie, ni aux mystères de Memphis. Ensuite, il n'est pas à croire non plus que le fondateur du christianisme soit retourné plus tard en Egypte : ses contemporains n'eussent pas gardé le silence, sur un événement de ce genre, et s'il avait eu lieu, ils ne se seraient pas étonnés d'entendre de la bouche du *fils d'un charpentier* les doctrines qui les surprirent. Enfin l'âme du système philonien est l'allégorie, et Philon est philosophe : Jésus-Christ n'est point philosophe, et l'allégorisme lui est étranger ; ses paraboles n'ont rien de commun avec le système interprétatif du docteur égyptien.

Une dernière hypothèse, s'élevant au-dessus de toutes les autres et voulant donner au christianisme la plus forte des sanctions, en a fait le *résumé de toutes les croyances*. On a dit que, d'un côté, les juifs ont été les élèves du parsisme, et par conséquent du brahmanisme ; que d'un autre côté, ils ont appris, parmi les Egyptiens, les Grecs et les Romains, les mystères et la doctrine philosophique de tous les peuples, et on a ajouté que Jésus-Christ s'est constitué l'organe de tout ce que ces enseignemens universels lui offraient de plus pur. Le christianisme, suivant cette hypothèse, serait le produit commun, l'émanation centrale de tous les travaux spéculatifs du genre humain. Certes, c'est lui assigner une assez belle origine, et une conception de ce genre est loin de lui faire tort. Cependant le fait est que Jésus-Christ rejette presque toutes les spéculations, les mystères et les symboles du monde ancien, et ne s'attache qu'à la seule doctrine de la première révélation.

En effet, il n'est élève que de Moïse et des prophètes, et il l'est dans un sens très-restreint, dans ce sens que l'étude de leurs livres a été probablement l'unique lecture de son jeune âge. Mais s'il les a beaucoup lus et médités, s'il rattache sa fondation à leurs institutions et à leurs vues, il réforme tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils ont dit; il les traite comme de faibles précurseurs qui, sans doute, lui ont préparé la voie, mais qui n'ont vu que de pâles reflets de la céleste lumière qu'il apporte, et qui l'ont cachée sous des voiles que sa main vient toutes déchirer. Si on l'a dit le dernier des prophètes, ce ne sont pourtant pas les vues messianiques, les oracles du judaïsme, qui lui ont suggéré le plan de son œuvre. Ce plan est à lui, ou, pour parler avec lui, il est à celui qui l'a envoyé au monde. On a dit, qu'un homme d'une aussi haute capacité que fût la sienne, a pu facilement concevoir, au milieu des débris de religion dont il était entouré, au milieu de tout ce que lui offraient Jérusalem, Alexandrie et Athènes, le projet pour lequel il a sacrifié sa vie. Mais voici la preuve que cette manière d'envisager les choses est dénuée de vraisemblance. Non-seulement aucun juif de son tems, quelle que fût sa capacité, ne conçut rien de semblable à son œuvre, mais encore aucun de ses contemporains, aucun de ses propres disciples, ne comprit entièrement le plan qu'il avait conçu. Il est donc autre que tout autre homme. En effet, son existence n'est pas d'étude; elle est toute d'inspiration. Dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait, rien n'est calculé, et tout est prévu; rien n'est de science, tout est de vie, tout est de vie divine.

Sans doute l'espèce humaine serait glorieuse de se revendiquer un être qui voit, qui parle et qui agit sur la terre comme une divinité; mais puisque, dans Jésus-Christ, la doctrine et la vie sont supérieures à tout ce que nous voyons de mieux dans notre espèce, il doit en être de même de sa nature et de son origine. Dès-lors le silence de ses biographes sur son éducation, sur les sources de son enseignement, nous est suffisamment expliqué.

Des questions et des hypothèses analogues se sont élevées au sujet de S. Jean, précurseur direct de Jésus-Christ, son parent, professant, comme lui, quelques principes conformes à l'essénisme. On a d'abord insisté sur cette dernière circonstance, pour rendre plus probable l'hypothèse qui fait de Jésus-Christ un élève des Esséniens; on a ensuite établi toute une série de conjectures sur sa parenté avec le Sauveur; on a dit qu'il s'était entendu avec lui pour préparer les esprits. Il est de fait que S. Jean offre, dans sa manière de vivre, quelques analogies avec les Esséniens; mais il est certain aussi que si ceux-ci passent leur vie dans la retraite, il n'y passe que les instans de préparation pour la sienne. Quant à la question de son intelligence avec Jésus-Christ, il est vrai qu'il prépara les esprits, ramenant ses contemporains devant leur conscience, leur recommandant la purification intérieure, par le symbole du baptême [1],

[1] Le baptême est ancien; il est de plusieurs religions de l'antiquité, et les juifs donnaient une sorte de lustration ou de baptême à leurs prosélytes. Reiche, *de baptismatis origine*, Goettingue, 1816, in-8°.

et les avertissant que le Messie, depuis long-tems annoncé par les prophètes, se trouvait enfin au milieu d'eux. Mais cette mission était d'ailleurs si peu concertée avec Jésus-Christ, que S. Jean mourut sans l'avoir jamais comprise entièrement dans le sens du Sauveur, et, qu'après sa mort plusieurs de ses disciples, loin de passer dans les rangs des chrétiens, formèrent une communauté séparée pendant des siècles [1].

Aucune école contemporaine n'a donc formé l'auteur du christianisme; aucun de ses contemporains ne s'est entendu avec lui pour établir sa doctrine. La religion qu'il est venu enseigner aux hommes a pour source l'Etre suprême, la source de toute vérité, et l'enseignement en est son ouvrage.

CHAPITRE III.

Enseignement de Jésus-Christ et première formation de la société chrétienne.

L'enseignement présenté par Jésus-Christ à ses concitoyens, soit dans les synagogues, soit au temple de Jérusalem, soit en public, soit en particulier à douze

[1] Cette communauté subsiste même encore, quoique ses croyances soient fort différentes de ce qu'elles furent dans l'origine. C'est la secte des Mandaïtes ou des disciples de S. Jean, connus aussi sous le nom de Nasaréens. V. *notre Histoire critique du gnosticisme*, t. 2, p. 398.

disciples intimes et à soixante-dix autres moins constamment rapprochés de sa personne, dans le court espace de trois ans, se réduit à quelques principes fondamentaux qu'il rattacha, ou plutôt qu'il opposa au mosaïsme, et qu'il confia au genre humain comme autant de germes de développemens immenses.

Le mosaïsme avait établi le règne de Jéhovah dans le sein d'un seul peuple et avait créé l'une des *théocraties* les plus absolues qu'ait connues l'antiquité. Jésus-Christ ennoblissant, généralisant cette théocratie, l'étendit sur le genre humain tout entier, et enseigna un royaume des cieux où la volonté de Dieu, manifestée par son fils, serait la loi suprême; où tous les hommes soumis à cette loi auraient un droit égal de cité, et où Dieu lui-même régnerait sur tous les citoyens en père, avec un égal amour: conception d'une beauté tellement idéale, qu'à elle seule, elle place à jamais le christianisme au-dessus de tous les autres systèmes.

Le mosaïsme avait créé pour l'Etre suprême un culte riche de cérémonies et de symboles; il avait surtout institué de nombreuses offrandes et des sacrifices sanglans; il avait attaché tout ce culte, desservi par un nombreux et puissant sacerdoce, à un temple unique. Jésus-Christ ne parla d'aucun temple, si ce n'est de l'univers ou du cœur humain; il n'institua aucun sacerdoce, si ce n'est l'apostolat; à la place de toutes les cérémonies il recommande la prière d'une âme pure; à la place des offrandes, l'amour de Dieu et du prochain; lui-même se présente et meurt comme la dernière des victimes, agréée par son père pour l'expiation

des péchés du genre humain; le rite du baptême, emblème d'initiation et de purification, et celui de la cène, emblème de sa mort, sont tout ce qu'il reconnaît de symboles.

Au mosaïsme les prophètes avaient joint la théorie d'un futur empire où régnerait le Messie et par lui la pure adoration de Jéhovah, dans le sein du peuple d'Israël. Depuis les prophètes, les juifs, gémissant tour-à-tour sous la domination des Assyriens, des Perses, des Syriens et des Romains, avaient, dans leurs espérances, converti l'empire moral du Messie en empire politique, et rêvé une époque où, comblés de trésors, ils régneraient à Jérusalem sur l'universalité des payens. Jésus-Christ déclara qu'il était le Messie, mais que son empire n'était pas de ce monde, et fidèle à cette déclaration, contre les vœux de tous ses disciples, il fonda un empire moral qui ne fut point de ce monde, mais qui peu à peu pénétra les empires les plus civilisés de la terre; qui s'altéra dans son alliance avec Rome déjà corrompue; qui se ternit dans les états fondés en Europe par les barbares, mais qui enfin, s'unissant aux sciences et aux lettres restaurées, les féconda de sa puissance et produisit avec elles, dans le monde moderne qu'il régénéra, les merveilles des plus beaux siècles de l'humanité.

En réformant ainsi le mosaïsme, Jésus-Christ renversa la barrière qu'on avait élevée entre lui et les autres cultes, et, par les principes qu'il y substitua, il réforma ces cultes en même-tems; car, ainsi que le mosaïsme, les autres religions de l'antiquité, sans exception aucune,

avaient établi la pompe des cérémonies, la puissance du sacerdoce et le monopole des mystères.

Quant aux dogmes fondamentaux des anciens systèmes, l'auteur de la nouvelle religion dégagea les anciennes croyances à l'immortalité de l'âme et à l'état futur des peines et des récompenses, de tout ce qui en altérait la vérité; il établit ces dogmes d'autant plus positifs, que son système tout entier y repose comme sur sa base, et que ses propres destinées, sa résurrection et son ascension, vinrent les confirmer de la manière la plus solennelle.

Ces deux événemens, aussi extraordinaires que la puissance dont il disposa si souvent et toujours pour les malheureux, mettent sa doctrine, ainsi que sa personne, et toute son apparition dans ce monde, au-dessus de la sphère habituelle de l'histoire. L'histoire ne saurait pourtant les passer sous silence, sans dénaturer la fondation céleste de la première société chrétienne; elle doit convenir aussi, que le témoignage des biographes de Jésus-Christ est en ceci d'autant plus respectable, qu'ils rapportent des événemens plus propres à les affliger [1]. D'un autre côté, l'histoire, sans chercher à expliquer ce qui n'est pas de son domaine, n'attache pas aux miracles de Jésus-Christ plus d'importance qu'il n'y attache lui-même. Aux yeux de la postérité, sa vie et sa doctrine, fussent-elles isolées de tout événement extraordinaire, ne perdraient rien de leur éclat [2].

---

[1] Les disciples de J. C. se défendirent le plus long-tems possible d'ajouter foi à la prédiction de sa mort.

[2] Nous rappellerons ici un jugement porté sur le christianisme

Jésus-Christ n'en appelle à ces événemens ni pour attester la divinité de sa personne ni celle de sa mission. Il en appelle à sa doctrine ou plutôt à la pratique de sa doctrine. « Quand vous aurez fait ce que j'enseigne, » dit-il, vous verrez, si c'est de mon autorité ou de » celle de mon père que je parle. » Sans doute il exige la foi en sa personne et en sa mission comme premier élément d'adhésion à son œuvre, mais il rend néanmoins la pratique juge de la croyance et attache plus de valeur à la morale qu'au dogme.

Sa morale a cela de particulier qu'elle ne se rattache

---

considéré uniquement comme philosophie religieuse. « L'influence directe de l'Être suprême, si elle se voit quelque part dans les institutions des hommes, doit se reconnaître dans cette religion qui réunit les vérités éparses dans toutes les autres, et qui les présente dégagées de tout ce qui les altérait ailleurs. Ce n'est pas que le christianisme nous offre la solution des problêmes qui avaient agité si long-tems les sanctuaires et les écoles, et qui devront les agiter tant que l'esprit humain habitera une région différente de celle qu'il considère comme sa primitive et sa dernière patrie; mais il met, à la place de chaque problême, une croyance dont l'homme peut s'enorgueillir plus que de toute autre croyance; et tout en séparant, dans les anciennes discussions, avec une autorité divine, l'erreur de la vérité, il revêt cette dernière du double sceau de la raison et de la révélation. Il se montre très-philosophique, en ce que, venant après tant de systèmes, il n'essaie plus d'établir *métaphysiquement* ce que, dans l'ordre actuel des choses, la métaphysique ne saurait établir, et en ce qu'il donne comme un produit de la révélation ce que la révélation seule peut nous donner.

Si le christianisme se place de cette manière au-dessus de toutes les spéculations de la métaphysique, d'un autre côté il s'élève au-dessus de toutes les traditions de la mythologie, et c'est ainsi qu'il se caractérise comme religion universelle, accessible à tous les peuples et aux intelligences de tous les degrés. » *Histoire critique du gnosticisme*, t. 1, p. 2 et 3.

ni aux cérémonies d'un culte, comme celle des sanctuaires, ni aux spéculations théoriques d'un système, comme celle des écoles, et qu'elle est, par conséquent, en opposition avec toute théorie et toute tradition antérieure, quoiqu'elle offre ce que l'antiquité eût jamais connu de plus pur et de plus digne du ciel d'où elle émane et où elle doit conduire. Sa source ainsi que sa sanction est la volonté de Dieu; cependant elle n'est point imposée à l'homme comme un devoir; elle lui est présentée comme un sentiment qui doit le rendre heureux; c'est l'amour de Dieu qui en appelle à l'amour de l'homme; « *l'amour est l'accomplissement de la loi.* »

En enseignant cette morale, son auteur la rattache ou plutôt il l'oppose encore au mosaïsme; car dans tout ce qu'il dit, il est toujours dominé par l'idéal de sa mission, l'établissement du royaume de Dieu au milieu des hommes, ses enfans. Aussi cette idée domine-t-elle dans les paraboles, qui servent le plus souvent de véhicules à ses préceptes; fictions que chérissaient les nations de l'Orient, et qui lui offrent l'avantage de captiver l'attention de son auditoire habituel, le peuple; celui de se graver profondément dans la mémoire, et celui de conserver pour des tems meilleurs les germes des vérités qui ne peuvent se présenter encore dans tout leur développement [1].

C'est ainsi que, dans un espace de trois ans, en partie

---

[1] L'Orient connaissait les paraboles long-tems avant J. C. Il est cependant l'inventeur des siennes, et il n'en est pas qui en approchent.

secondé par son précurseur S. Jean et quelques-uns de ses disciples, Jésus-Christ parvint à faire jaillir du sein du judaïsme moins une réforme qu'une religion nouvelle, ne conservant guère de l'ancienne que ce dogme si fondamental d'un seul Dieu, que ne possédait encore aucune croyance publique.

Les juifs et leurs chefs moins que tous les autres, ne se trompèrent pas sur l'effet inévitable d'un tel enseignement. Ils y virent la ruine de leur religion et ils ne cherchèrent plus de salut que dans la mort de leur adversaire. Les violences du Sanhédrin, corps nombreux et puissant encore dans sa décadence, fortifié par les clameurs du peuple, la faiblesse du gouverneur romain Ponce-Pilate, et la nullité complaisante du roi Hérode Antipas, conduisirent le fils de Marie à cette mort qu'il avait prédite si clairement, avec tant de calme, qu'il subit avec une résignation si admirable, et que ses disciples, avec lui, considérèrent comme un dernier acte d'expiation des péchés du genre humain, comme un symbole de réconciliation entre le Créateur de l'univers et les peuples égarés de la terre encore plus coupables par leur ignorance que par leurs vices.

Pendant une carrière de si courte durée, qu'elle n'approche de celle d'aucun autre législateur religieux, d'aucun autre philosophe, Jésus-Christ fonda une œuvre immense, mais il ne put ou ne voulut point

---

Ces paraboles ont été l'objet d'excellentes dissertations de la part de Storr, de MM. Krummacher, Rettberg et Schulze. (*De parabolarum J. C. indole poetica.* Gotting, 1827. in-4°.)

l'achever. Il ne put ni exposer tout son système [1], ni élever ses disciples les plus intimes à sa hauteur [2], ni régénérer la masse de sa nation [3], ni réunir en association ses partisans épars dans plusieurs provinces, dans tous les rangs de la société; mais le germe était déposé dans les esprits, il était confié spécialement à l'incorruptible fidélité de ses disciples et aux soins paternels de la Providence. Tout a répondu à ses vœux, et par conséquent tout atteste qu'il a rempli sa mission.

---

[1] Il dit à ses disciples, dans les derniers jours de sa vie: « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire. »

[2] Il ajoute aux paroles que nous venons de citer: « Vous n'êtes pas en état de les supporter. »

[3] Il ne s'adressa jamais à d'autres peuples, afin de ne pas exposer son œuvre aux haines et aux jalousies nationales, avant qu'elle ne fût consolidée; c'est ce qui fait que les historiens des autres nations ne parlent point de sa vie. On a même douté quelquefois, que Josèphe, qui fut son contemporain, ait voulu le nommer. Il en parle cependant comme il parle aussi de S. Jean, quoique son texte ait été altéré et surchargé par une main chrétienne. Il dit (*Antiquit.* XVIII, 33. *Cf.* V, 2.): « A cette époque naquit Jésus, homme sage (s'il faut l'appeler homme), car il fit des choses extraordinaires, instruisant ceux qui recevaient avec plaisir la vérité. Il attira beaucoup de juifs et beaucoup d'Helléniens (c'était *Christos*). Pilate, sur l'accusation des premiers de notre peuple, l'ayant condamné au supplice de la croix, ses partisans ne cessèrent point de lui être attachés. (Car il leur apparut, vivant de nouveau le troisième jour, les prophètes ayant prédit eela de lui, ainsi que mille autres choses miraculeuses). Aujourd'hui même l'association des chrétiens qui en tirent leur nom subsiste encore. »

Ce passage, dont nous avons mis en parenthèse ce qui paraît d'addition ou d'interpolation chrétienne, est depuis long-tems l'objet de beaucoup de discussions. Gifanius, au 16e siècle, Blondel, Tanaquil, Fabre et autres, au 17e, en ont contesté l'authenticité. Daubuz le défendit au 18e. (*Pro testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo*, Lon-

CHAPITRE IV.

Enseignement des apôtres; fondation des premières communautés chrétiennes et progrès du christianisme, jusqu'à la mort des derniers apôtres.

Les douze disciples intimes de Jésus-Christ, réduits au nombre de onze par la trahison de Judas Iscariote; les soixante-dix autres qu'il n'avait chargés que de la mission générale d'annoncer sa présence dans les diverses régions de la Palestine, et plusieurs centaines d'habitans de Jérusalem et des campagnes, telle était la communauté entière des chrétiens à la mort de son fondateur [1]. Elle était donc peu nombreuse. Il y a plus. Quelques circonstances portent à croire que, parmi les disciples intimes, se remarquait une grande différence, sous le double rapport du dévouement et des capacités,

---

dres, 1706, 8°); l'abbé de Longuerue et autres la combattirent de nouveau. De nos jours, M. Eichstaedt a résumé toutes les discussions. (*Flaviani de Jesu Christo testimonii αὐθεντία.* Jena, 1813.) M. Boehmert, dans un ouvrage publié en 1823, s'est constitué de nouveau l'apologiste du passage en question. D'après l'opinion la plus probable, il est de Josèphe, mais, ainsi que nous l'avons dit, il est amplifié par le zèle d'un chrétien.

[1] S. Paul évalue à 500 le nombre des partisans que laissa Jésus-Christ. 1. *Corinth.* XV, 6.

et il y a lieu de croire, que la plupart des soixante-dix retombèrent bientôt dans leur première obscurité. On doit remarquer aussi, avec quelque regret, que plusieurs membres de la famille de Jésus-Christ, que ses amis les plus chers, la famille de Lazare, les Nicodème, les Joseph d'Arimathée et beaucoup d'autres, n'aient pas déployé pour la nouvelle cause un zèle qui eût porté les historiens primitifs du christianisme à reproduire leurs noms. Ne doit-on pas tirer de ce silence l'induction que, dans le sein de la nouvelle société, la consternation a succédé d'abord à la mort du divin chef, et qu'un abattement profond a trop long-tems paralysé les élans de ses amis?

On a souvent avancé cette opinion et l'on a dit que, sans les dons extraordinairement communiqués aux douze, lors de l'antique fête de la Pentecôte, le christianisme allait s'éteindre dans le cœur de ses premiers sectateurs.

Ils est vrai que les disciples, même après cette miraculeuse résurrection du maître, qui était de nature à ranimer les plus tièdes, ne cherchèrent d'abord que la retraite; il est vrai que la mort de Jésus-Christ, inattendue pour eux, les avait abattus, et qu'au premier instant les communications fréquentes qu'il eut avec eux, depuis sa résurrection, ne paraissent pas avoir balancé, à leurs yeux, les avantages d'un règne temporel dont ils avaient si long-tems entretenu l'illusion. Cependant, en les accusant de tiédeur, on se tromperait étrangement sur les dispositions qui les animaient. Le choix qu'ils firent d'un nouveau collègue, à la place du

traître, montre leur projet formel de continuer la fondation de leur chef, et si, pendant l'espace de quelques semaines, ils semblent attendre des événemens majeurs avant de se prononcer, c'est que Jésus-Christ les leur avait annoncés.

Ces événemens arrivèrent. Les fêtes de la Pentecôte qui rassemblaient à Jérusalem la nation judaïque éparse chez tant de peuples, amenèrent dans le sein de la nouvelle société religieuse trois mille partisans, que la Providence plus que l'éloquence de S. Pierre convertit au christianisme [1], et qui furent d'autant plus utiles à ses desseins qu'ils appartenaient à plus de pays. Deux mille nouveaux membres s'y joignirent quelques jours plus tard, et dès lors la nouvelle Eglise fut établie.

---

[1] On voit par cette observation et tout ce qui précède, que je n'admets point de *mythes* dans l'histoire primitive du christianisme. En effet, il m'est impossible de prendre pour des légendes, ce que des témoins oculaires d'une bonne foi extrême racontent comme des faits incontestables, et dont ils font, on le voit bien, la base de leurs croyances. Je crois n'ignorer aucune des hypothèses que l'on a émises pour expliquer ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'histoire primitive des chrétiens, j'ai même lu *la vie de Jésus-Christ sans lacunes et sans miracles*, comme j'ai lu *l'histoire au naturel du sage de Nazareth*, mais je crois pouvoir affirmer qu'il n'est aucune de ces prétendues explications qui puissent satisfaire un être pensant.

Il serait d'ailleurs absurde d'ajouter le moindre prix à un système religieux dont les fondateurs n'auraient point su distinguer un conte d'un fait. Il y a plus; que l'on explique un à un ou qu'on rejette tous les miracles, comme autant de pieuses légendes, on n'aura rien fait tant que le plus grand des miracles ne sera pas expliqué. Or que, dans le sein des grossiers Hébreux, se soit formé jadis le système le plus pur et le plus sublime qu'ait connu l'antiquité entière, et que, dans le sein

On a souvent dit, que les apôtres, pas plus que leur maître, n'eurent l'intention de fonder une nouvelle Eglise; qu'ils désiraient, comme lui, se borner à la réforme du judaïsme; qu'il espéraient demeurer eux-mêmes dans son sein. C'est une singulière erreur. Jésus-Christ avait déclaré, qu'il éleverait *son* Eglise, non pas sur Moïse, les prophètes ou le sanhédrin; mais sur ses disciples, et, loin de les enchaîner aux juifs et au judaïsme, il leur avait ordonné d'aller *à tous les peuples*. Et d'ailleurs, connaissant si parfaitement l'esprit des juifs et des payens, comment se serait-il flatté de faire entrer ces derniers dans le judaïsme, malgré toutes les réformes qu'il aurait pu y porter? Sans doute, si les auteurs du christianisme avaient pu convertir la nation judaïque tout entière, ils n'eussent jamais songé à s'en séparer, et c'est dans ce sens que les réformateurs entendent toujours leur œuvre; mais la preuve que les apôtres, ainsi que leur maître, ont prévu dès l'origine qu'ils seraient forcés de créer une nouvelle Eglise, c'est qu'ils se donnèrent des noms séparatifs [1], et que, tout en se rendant au temple commun, ils se réunirent entr'eux pour prier.

---

du même peuple, au moment où se dissolvaient les nations et les croyances, se soit développée une doctrine encore plus belle et plus sainte, voilà le plus grand des miracles; et cependant, ni l'histoire des religions, ni celle de la philosophie, ni l'histoire générale des peuples ne peuvent nous expliquer ce phénomène.

[1] Les titres de *μαθηται, ἀδελφοι, πιστευοντες, σωζομενοι, φοβουμενοι τον θεον*; ils opposaient ces noms à ceux de *Nazaréens* et de *Galiléens* qu'on leur donnait par injure.

Dès qu'ils s'aperçurent que la conversion des juifs serait lente, ils invitèrent leur communanté à se constituer.

Les apôtres, faisant eux-mêmes l'enseignement et dirigeant les prières, les seules fonctions qui restassent encore à remplir dans l'association, étaient celles de l'administration des secours mutuels et celles du maintien de l'ordre dans les assemblées. Sept diacres ou aumôniers et un nombre indéterminé d'anciens furent chargés de ces soins. C'était chose si simple qu'il eût été difficile de faire autrement. S'il était vrai, comme on a dit, que les apôtres, en prenant ces mesures, eussent voulu imiter les institutions du judaïsme et les coutumes des synagogues, ils auraient élu un grand-prêtre dans leur sein et se fussent constitués en sanhédrin. Maïs les apôtres n'ont, dans le fait, jamais songé à organiser, à se faire législateurs, à donner des constitutions; ils ont écouté les circonstances et satisfait aux besoins du tems, suivant l'esprit et les mœurs des peuples. Ce que l'on appelle Eglise apostolique ne saurait offrir de type à aucun autre âge.

La chaleur et la publicité des prédications apostoliques, la séparation des *nouveaux juifs* de l'ancien culte national, et, plus encore, la désertion de quelques prêtres et de quelques pharisiens qui passèrent du côté des apôtres, excitèrent, dans le cœur du peuple et dans l'esprit des chefs, la plus vive fermentation. Le peuple lapida l'un des sept aumôniers, Etienne, premier martyr; le sanhédrin ferma la bouche aux autres. Si l'on a souvent attribué au sang répandu des martyrs une

puissance qu'il n'a pas toujours eue, il paraît au moins que le supplice de S. Etienne ne resta pas sans influence sur le plus impétueux de ses adversaires, Saul, et il est certain, que les persécutions, aussitôt décrétées par le sanhédrin, firent répandre l'évangile avec plus de rapidité [1].

On dirait que le sanhédrin eût prévu cet effet. Après une première délibération, animée spécialement par les Sadducéens, les ennemis des dogmes de l'immortalité de l'âme et de la résurrection du corps, il avait borné ses mesures à défendre la prédication du christianisme. Saisi une seconde fois de cette question, il avait gardé la même réserve, éclairé par l'avis du sage Gamaliel [2]. Le fanatisme du peuple culbuta sa prudence, en versant le sang d'Etienne. Saul reçut dès-lors la permission de persécuter les frères de la première victime; et les fidèles, à l'exception des apôtres, s'enfuirent aussitôt de Jérusalem. Ils se rendirent les uns en Judée et en Samarie, les autres en Phénicie et dans l'île de Chypre si rapprochée du continent.

---

[1] Le sanhédrin, composé de soixante-dix sénateurs, ayant à leur tête un président, le lieutenant et le sous-lieutenant de celui-ci, décidait de toutes les affaires majeures de la nation. Les rabbins rattachent l'origine de ce conseil à la législation de Moïse (*Numer.* XI, 16.); il paraît, au contraire, qu'il ne s'établit que sous les Macchabées. V. *Josephi Antiq.* XIV, 9, 3. — Reland, *Antiq.* p. II, c. VII, §. 3. — Seldenus, *De synedriis veter. Hebræor.* II, c. 4, p. 62. — Clericus, *De LXXII virorum Synedrio*, dans ses commentaires sur l'ancien Testament. — Dom Calmet, *Dictionn. de la Bible.* — Dewette, *Hebræisch-jüdische Archæologie*, p. 184.

[2] *Actes des Apôtres*, ch. V, v. 38, et 39.

Ils cherchèrent surtout asile en Samarie, et l'accueil qu'ils y reçurent leur fit faire un grand pas vers l'universalisme que leur avait recommandé Jésus-Christ. S. Philippe admit dans la société chrétienne ces Samaritains jusqu'alors si méprisés des juifs, et S. Pierre et S. Jean, ses collègues, vinrent aussitôt achever sa conquête. Elle était d'autant plus glorieuse, qu'ils y vainquirent le plus célèbre des Samaritains, le thaumaturge Simon, qui joignait aux opinions les plus répandues à cette époque les prestiges de cette magie, que les Perses et les juifs cultivaient à l'envi. Ils se créèrent pourtant, en le repoussant de leur société, une opposition fâcheuse.

S. Philippe, après ses succès en Samarie, s'était rendu dans les villes maritimes, et, après une autre conquête dont les résultats pouvaient être très-grands [1], s'était arrêté à Césarée, qui le captiva au point qu'il en fit long-tems son séjour. S. Pierre, suivant ses traces, fit un pas de plus que lui et reçut un prosélyte de la porte. Enfin on baptisa des païens à Antioche.

Ce fut là, à-la-fois, la plus précieuse des conquêtes et le signal le plus manifeste d'une séparation entière du judaïsme. Ce signal offensa Jérusalem. Les prêtres et les pharisiens, qui y avaient embrassé la nouvelle foi et dont la société flattait naturellement des hommes qui sortaient des rangs du peuple, y entretenaient, avec tout leur ascendant, la funeste opinion, qu'il fallait

[1] Il baptisa le trésorier de la reine d'Ethiopie, sur la route de Gaza. Les Ethiopiens n'embrassèrent pourtant le christianisme que trois siècles plus tard.

passer dans la nouvelle Eglise par les cérémonies les plus caractéristiques de l'ancienne. Rien n'était plus entravant pour la cause chrétienne, rien ne pouvait être plus honteux pour les païens. Cependant Jésus-Christ et ses premiers disciples pouvaient se citer pour ce principe; il eût prévalu sans doute à jamais [1], et les chrétiens d'Antioche eussent été rejetés, si le pharisien qui avait servi d'instrument aux persécutions dont les suites furent si heureuses, n'eût embrassé tout-à-coup, avec une ardeur extrême, la cause de ses victimes.

Saul, né au milieu des Grecs et dans cette Tarse qui possédait l'une des meilleures écoles de belles lettres, élevé à Jérusalem dans le pharisćisme, par Gamaliel, le plus sage des juifs, avait été entrainé, par la vivacité de ses sentimens, à défendre l'antique œuvre de Moïse, même en versant le sang. Ce sang paraît avoir crié vengeance dans son âme et l'avoir préservé d'un plus long égarement. Il se reprocha, n'en doutons pas, le supplice de S. Etienne, mort avec tant de patience, pour la cause de Jésus-Christ qui s'était sacrifié lui-même. Ce double sacrifice frappa son imagination; et, avec toute l'ardeur de son âme, il passa de la haine à l'admiration. Sur le chemin de Damas où il va, armé de pouvoirs judaïques, pour frapper des chrétiens, Jésus-Christ lui apparaît dans toute sa gloire, et, au lieu de sévir, Saul vient en suppliant. Un changement si

---

[1] On trouve, à chaque instant, dans l'histoire des premiers siècles, la puissance de cette opinion. Nous la verrons enfanter deux sectes nombreuses, les Nazaréens et les Ebionites.

brusque étonne au même point ses anciens et ses nouveaux amis. Du côté des premiers, l'emportement est extrême et Saul est obligé de se faire oublier dans la retraite. Il passe trois ans soit à Damas soit en Arabie.

La haine que lui portaient les juifs semblait enfin assoupie, et la garantie, donnée par le néophyte, satisfaire les chrétiens, lorsque son ami Barnabé le présenta à S. Pierre et à S. Jean [1]. Ils avaient besoin de cet auxiliaire. Les convertis d'Antioche, qui prirent les premiers le nom de CHRÉTIENS, étaient encore inquiétés par les NAZARÉENS judaïsans. On envoya Barnabé pour pacifier les partis. Appréciant toutes les difficultés de sa mission et les ressources du génie de son savant ami Saul, il alla le prendre à Tarse, où il était retourné, pour le conduire à Antioche, et leurs travaux furent si heureux qu'ils eussent dû servir de leçon à la métropole des chrétiens.

Cependant les frères judaïsans de Jérusalem se laissèrent à peine aller jusqu'à l'indulgence, par les persécutions dont les accabla Antipas Hérode [2] pour complaire aux juifs, et par les généreux secours que leur adressa la communauté d'Antioche, pendant la disette de l'année 44.

Dans l'intervalle, Saul et Barnabé pleins de joie de leur succès, et pénétrés, comme les apôtres, de l'ordre

---

[1] Barnabé fut, selon Eusèbe, (*Hist. ecclesiast.* I. c. 12.) l'un des soixante-douze disciples, dont la plupart continuèrent sans doute à servir la cause chrétienne, à titre d'évangélistes.

[2] De l'année 41 à 44.

supérieur *d'aller chez tous le peuples*, se hâtèrent d'appeler les régions voisines aux bienfaits de la nouvelle religion. Se flattant de n'avoir plus d'opposition à craindre de la part de leurs collègues, qui les déléguaient vers les payens, parce qu'ils les regardaient comme les plus habiles pour cette entreprise, ils se rendirent d'abord en Chypre, patrie de l'un d'eux; y convertirent le proconsul Paul Sergius, dont Saul porta le nom depuis cette époque, passèrent en suite sur le continent de l'Asie et prêchèrent dans plusieurs villes de la Pamphylie, de la Pisidie et de la Lycaonie [1]. Ils y organisèrent plusieurs communautés, leur donnant des

---

[1] Nous devons signaler un épisode de cette mission, et nous le ferons pour détruire une opinion que l'on a souvent avancée sur les apôtres. Ces *hommes du peuple*, ayant, à peu-près tous, exercé des métiers, on a supposé que leurs manières, leur langage, leur extérieur et peut-être même leur costume n'ont pu être de nature à plaire à cette nation grecque, qui raffinait en tout ceci. Cependant il arriva à Paul et à Barnabé, d'être pris pour MERCURE et pour JUPITER, par un peuple et des prêtres charmés de l'éloquence de l'un et de l'extérieur imposant de l'autre (*Actor.* XIV.) Ce fait est bien curieux. Mais il s'explique. En effet, il faut d'abord, quand il s'agit de costume et de manières, se dépouiller de nos idées habituelles, formées d'après ce que nous voyons dans notre occident et au XIX[e] siècle, et ne pas prêter à l'orient, dont les mœurs, le costume et les traits de physionomie ont naturellement tant de noblesse, nos petites formes, nos petites distinctions et notre prodigieuse inconstance; ensuite il est à croire, que des hommes habitués comme les apôtres, à méditer les intérêts célestes de l'homme, vivant dans une sorte de familiarité avec celui dont ils étaient les missionnaires et les organes, ont eu, dans toute leur manière d'être, dans les pensées, dans les sentimens, je dirais volontiers dans la tenue de tous les instants, quelque chose de supérieur à l'homme. Je ne pense pas que ce soit là ce qui explique le moins leurs étonnans succès.

anciens, πρεσβυτεροι, pour chefs. Partout ils s'adressèrent d'abord aux synagogues, mais partout ils furent mieux accueillis par les payens que par les juifs, en sorte que cette mission ne pouvait que les confirmer dans leurs vues d'universalisme.

Ayant terminé d'une manière si brillante une mission dans laquelle ils étaient si novices, ils retournèrent à Antioche qu'ils considéraient comme une seconde métropole.

Leurs travaux avaient résolu la grande question des cérémonies judaïques; mais les rigoristes de Jérusalem trouvaient qu'ils avaient coupé le nœud gordien; ils étaient loin d'être satisfaits. Sans garder aucune mesure, ils vinrent encore troubler Antioche, et il fallut aborder franchement la discussion. En effet, S. Pierre flottait incertain entre les deux partis, comme S. Paul le rappelle encore long-tems après. Les apôtres différant entr'eux sur un point aussi fondamental, résolurent de terminer promptement un schisme qui germait dans leur sein. Ils s'assemblèrent avec les anciens de l'Eglise de Jérusalem, qui se considérait comme la directrice des autres, et, après une discussion dans laquelle furent entendus Pierre, Barnabé, Paul et Jacques, mais dont les historiens ne rappellent que le sommaire, on arrêta, de ne pas inquiéter les païens déjà convertis, mais de les engager à s'abstenir de toute participation aux sacrifices, aux fêtes et aux mauvaises mœurs de l'ancien culte. Cette décision, d'une parfaite sagesse et digne du saint esprit auquel l'attribuèrent les apôtres [1],

---

[1] *Visum est Spiritui sancto et nobis*, formule adoptée pour les

fut transmise aux chrétiens d'Antioche, moins à titre de réglement que par forme d'exhortation [1]. Elle y fut accueillie comme elle devait l'être et devint règle générale sur la question. Il est vrai néanmoins qu'un grand nombre de ces premiers chrétiens qui se distinguèrent sous le nom de Nazaréens furent mécontens; ils voulaient la conservation de la loi mosaïque, et bientôt ils formèrent un parti. S. Jacques lui-même avait déclaré, qu'il ne fallait point négliger la loi de Moïse, et il fut convenu entre lui, S. Pierre et S. Jean, *qu'ils s'adresseraient principalement aux juifs, tandis que S. Barnabé et S. Paul continueraient à instruire les païens.*

C'était peut-être se livrer imprudemment aux inconvéniens d'un schisme, mais c'était laisser aux deux amis la part la plus large, la carrière la plus brillante. Ils la parcoururent avec un dévouement sublime. Dès l'an 52, ils partirent pour leur seconde mission. Barnabé, accompagné de Marc, qui avait été son aide pendant la première, se rendit en Chypre. S. Paul et Silas, que les actes des apôtres nomment un homme très-considérable, visitèrent les communautés de l'Asie mineure et passèrent en Macédoine, avec S. Luc et le jeune Timothée. La Macédoine et particulièrement les villes de Philippe, de Thessalonique et de Bérée les accueillirent avec bienveillance. Athènes, encore remplie de ses anciens monumens, des souvenirs de sa gloire et des suc-

---

synodes et les conciles, dont l'assemblée des apôtres est souvent regardée comme le type.

[1] *Actorum*, XV.

cesseurs de ses grands philosophes, fut moins sensible aux doctrines que S. Paul y enseigna [1]. Cependant il se défendit si heureusement, devant le tribunal qui avait condamné le plus sage des Grecs comme un novateur [2], qu'un membre de l'aréopage se prononça pour sa foi [3]. Corinthe le dédommagea de l'indifférence des autres. Il y passa dix-huit mois, y fonda une Eglise qui bientôt fut célébre; y rédigea ses deux épîtres aux chrétiens de Thessalonique, et en revint par Ephèse et Césarée à Jérusalem.

Jérusalem, encore centre de tous les intérêts et de tous les missionnaires de la nouvelle religion, ne le retint que peu de tems. Il avait apperçu, dans son dernier voyage, un poste de première importance et encore mal occupé, la riche ville d'Ephèse. Il s'y rendit en commençant sa troisième mission, y passa plus de deux ans, propageant et affermissant ses principes dans cette ville et les environs, achevant, par des lettres apostoliques, d'instruire et de régulariser ses établissemens antérieurs [4], et ne quittant Ephèse qu'à re-

---

[1] Le dogme de la résurrection des morts déplut aux Stoïciens et aux Epicuriens.

[2] S. Paul évita ce reproche, en rattachant sa doctrine à l'inscription qu'il avait remarquée sur un autel. Il cite un passage d'Aratus dans cette défense; il n'est pourtant pas à croire, vu son style, qu'il eût lu facilement les auteurs grecs.

[3] Denys l'aréopagite fut, suivant Eusèbe (*Hist. ecclés.* III. 4.), le premier évêque d'Athènes. Au cinquième siècle on composa, sous son nom, des ouvrages qui eurent une puissante influence sur la dogmatique du moyen âge.

[4] Il écrivit de là l'épître aux Galates et la première aux Corinthiens.

gret [1]. Les villes de la Macédoine et Corinthe l'appelaient de tous leurs vœux; il les visita; écrivit de Corinthe à Rome, et revint par Milet à Jérusalem.

Ainsi que ses amis le lui avaient prédit, ce fut là le terme de sa liberté; mais ce ne fut pas celui de sa carrière, ni celui de ses travaux. Arrêté au temple par les juifs d'Asie; arraché à leurs violences, à la haine du sanhédrin et aux projets homicides de quarante conjurés de Jérusalem, par le chef d'une légion romaine, il fut conduit à Césarée, où l'avidité du gouverneur Félix le retint pendant deux ans. Enfin transporté à Rome, pour y être jugé suivant sa qualité de citoyen romain, il y travailla avec succès à la propagation de l'évangile, malgré sa captivité; convertit des juifs et des payens et même quelques personnages de distinction. Si nous en croyons des renseignemens moins positifs que ceux des actes, qui cessent à cette époque, il fut acquitté au bout de deux ans, entreprit de nouveaux voyages, subit une seconde captivité à Rome et mourut martyr, sous Néron, avec son collègue S. Pierre [2].

Sans avoir été disciple immédiat de Jésus-Christ, il s'était élevé par ses missions et ses épîtres apostoliques au-dessus de tous ses collègues. Son zèle et son esprit se communiquèrent à ses disciples chéris, S. Luc [3], Tite et

---

[1] Les ouvriers qui vendaient de petits temples de la Diane d'Ephèse excitèrent une sédition contre l'apôtre ennemi du polythéisme.

[2] L'an 67 de notre ère. Eusèbe, *Hist. eccles.* lib. II, c. 22.

[3] C'est à l'amitié de ce disciple pour son maître que nous devons les renseignemens si complets sur Paul, dans les *Actes des Apôtres*.

Timothée, qui continuèrent son ouvrage. Ils n'est point douteux que la société chrétienne ne lui doive son affranchissement du judaïsme [1].

Ses autres collègues, dont nous avons encore à faire connaître les travaux, partageant déjà l'universalisme de ses vues, se dévouèrent, comme lui, à la propagation du christianisme.

S. Pierre, dont les missions acquirent moins de célébrité que celles de S. Paul, paraît s'être attaché principalement aux grandes villes de Jérusalem, d'Antioche, de Babylone et de Rome. Il se trouvait encore dans la première de ces cités, onze ans après la mort du divin maître [2]. Il passa ensuite dans la seconde, dont on l'a dit quelquefois le premier évêque [3]; et se rendit, sans doute, après avoir visité les Eglises de l'Asie mineure, auxquelles s'adresse sa première épître, à Babylone sur l'Euphrate,

---

[1] Paley, *Horæ Paulinæ*, traduit en allemand par le célèbre Henke. 1797. in-8°. — Pearson, *Annales Paulini in opp. posth.* Londres, 1686. in-4°.

[2] *Actorum*, ch. XV.

[3] C'est S. Jérôme (*De Script. eccles.* c. 1.), qui rapporte, le premier, que S. Pierre fut d'abord évêque d'Antioche, et ensuite évêque de Rome, pendant l'espace de 25 ans. On croit que, dans les tems primitifs, le titre de *surveillant*, ἐπίσκοπος, se donnait aux chefs des diverses sections d'une même communauté, lesquelles, vu l'exiguité des lieux d'assemblée, ne pouvaient se réunir toutes au même local. Cette hypothèse nous expliquerait beaucoup de difficultés, qui se présentent relativement à la succession des évêques. Suivant cette hypothèse, S. Pierre, qui fut à Antioche, pourrait être considéré comme évêque passager de cette ville; mais rien n'attesterait qu'il l'eût été, comme on dit, pendant l'espace de sept ans. Eusèbe rapporte, au contraire, que ce fut Evodius qu'on revêtit le premier de l'épiscopat de cette communauté.

d'où elle est écrite [1]. Enfin, si nous en croyons une tradition ancienne généralement citée, il vint à Rome sous le règne de Néron, où il partagea, ainsi que nous venons de le rapporter, le sort de S. Paul [2]. Dans le fait, rien ne saurait être plus agréable, pour la société chrétienne tout entière que le spectacle de deux de ses principaux fondateurs, quelquefois divisés de vues dans les premiers tems de leur apostolat, le terminer l'un et l'autre dans une sainte et fraternelle amitié. Rien ne paraît en particulier plus flatteur pour la capitale de l'Eglise d'occident, que de pouvoir ainsi compter, au nombre de ses chefs primitifs, deux apôtres aussi éminens. Rome chrétienne s'est montrée toujours pleine du souvenir de cette gloire. Elle a consacré des temples, des autels, des statues aux deux héros de sa religion. Si S. Pierre a reçu, dans ces hommages, une part plus large, Rome n'a point caché les motifs de sa préférence. Jésus-Christ n'a dit qu'à Pierre ces mots si diversement interprétés : *tu t'appelles Pierre et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise* [3]. Ces paroles se prêtaient trop à la suprématie et au vicariat divin, qu'ont donnés aux évêques de Rome les circonstances et leurs propres talents, pour qu'on ne dût pas assigner le premier rang à

---

[1] *Epist. Petri*, V, 13. C'est bien gratuitement qu'on a supposé que ce pourrait être Babylone en Egypte ou Babylone-Rome.

[2] *Ignatii Epist. ad Romanos.* — Eusebii, *Hist. eccles.* II, 25. — *Irenæus adv. hæres.* III, 1, 3. — *Cf. Spanhemii opera*, t. II, p. 331.

[3] Ces mots sont gravés en gros caractères sur l'édifice de S. Pierre à Rome.

Pierre. En effet, on l'a fait évêque de Rome, à l'exclusion de son collègue, dont la supériorité intellectuelle ne saurait pourtant être contestée. Au surplus, la polémique des diverses communions a pu, seule, attacher jadis du prix à cette question d'histoire; la religion n'y est pour rien. [1] Les apôtres ont tous exercé le vicariat de Jésus-Christ au même degré que S. Pierre, et S. Paul a souvent repris ce dernier. D'un autre côté, les évêques

---

[1] Si S. Pierre vint à Rome avec S. Paul, ce qui ne paraît pas douteux, il a des droits au titre de ἐπίσκοπος de cette ville. Il en exerça, sans doute, les fonctions *avec son collègue*. C'est ce que disent formellement Eusèbe, (III, 2.) et S. Epiphane (*Hæres.* XXVII.) Voici les paroles du premier: « Après le martyre de Paul et Pierre, Linus obtint l'*épiscopat*, la surveillance; » voici celles du second: « Pierre et Paul furent à-la-fois à Rome les premiers apôtres et évêques. » C'est, en effet, ce qu'il y a de plus probable. Ils exercérent ensemble les fonctions de l'épiscopat ou de la haute surveillance apostolique. Rome cite encore leur commune autorité dans ses actes, et cette circonstance est importante.

Après cette simple exposition des principaux faits qui ont donné lieu à une question si fortement agitée et si facile à résoudre, il reste une seule difficulté. On cite S. Clément comme le troisième évêque de Rome, et deux autres, Linus et Anacletus, qui ont eu l'épiscopat avant lui; (*Constitut. Apostol.* lib. VII, c. 16. Eusèbe, *Hist. eccles.* V, c. 6.) Comment concilier ces données avec l'épiscopat des apôtres? Rien n'est moins difficile. Les apôtres occupaient un rang si élevé, que leur épiscopat suprême, leur haute inspection sur la communauté de Rome, doit être considérée comme un fait hors de la ligne ordinaire. Leur caractère apostolique ne leur permettait pas de descendre au rang d'un évêque quelconque; leur présence dans Rome n'a donc nullement pu interrompre la suite des évêques Linus, Anaclet ou Clément. Aucun apôtre n'a jamais pris le titre d'évêque. V. Marc. Ant. *De Dominis, de republica ecclesiastica*, 1 vol. in-fol. — Spanheim, *De ficta profectione, Petri apostoli in urbem Romam* (Opp. t. II.). — *Cortesius de romano itinere gestisque principis Apostolorum*. Rome, 1770, in-8°.

de Rome, capitale de l'empire, ont eu assez d'autres raisons pour établir de droit ou de fait leur primauté en occident.

L'attitude que prenait S. Jean au milieu de ses collègues vient à l'appui de ces opinions. Elle confirme à-la-fois la parfaite égalité sociale des apôtres et leur immense supériorité sur tous les autres fonctionnaires, notamment sur les évêques. La douceur du caractère de S. Jean, sa profonde sensibilité et l'enthousiasme si pur avec lequel il s'était attaché au divin maître, lui avaient valu la prédilection de ce dernier. Il n'essaya jamais de s'en prévaloir. On le dirait, au contraire, récompensé au-delà de son mérite, par cet amour qui avait porté Jésus-Christ mourant, à lui léguer sa piété pour sa mère. Cette glorieuse délégation l'attacha long-tems à Jérusalem. Il en était sorti la première fois pour la mission de Samarie. Plus tard il choisit l'Asie mineure pour le théâtre de ses travaux. L'Eglise de Smyrne, l'une des capitales de l'Asie mineure; celle de Pergame, la riche cité des Attales, celle de Sardes, encore grande dans sa décadence; celles de Thyatire, de Philadelphie et de Laodicée, villes d'un ordre plus secondaire, paraissent l'avoir vénéré comme leur fondateur, et l'avoir suivi comme leur chef, ainsi que d'autres communautés suivirent S. Paul et S. Pierre. Il ne fut l'évêque d'aucune de ces cités; les anciens rapportent, au contraire, qu'il fut le premier à y instituer formellement des évêques [1].

---

[1] Tertullianus, *adv. Marcion.* IV, c. 1.5 *ed.* Rigalt.

Les monumens authentiques, c'est-à-dire les écrits du canon, se taisent sur les travaux des autres apôtres. Les traditions recueillies plus tard présentent assez de données, mais elles méritent moins de confiance.

S. Jacques paraît avoir passé toute sa vie à Jérusalem, dirigeant les chrétiens de cette métropole, non en qualité d'évêque, mais en celle d'apôtre. Les écrivains des siècles suivans lui donnent cependant le premier de ces titres. Il subit le martyre sous le règne d'Hérode Agrippa [1].

S. Philippe, qui avait converti la Samarie, et habité Césarée pendant quelque tems, passa ses derniers ans à Hiérapolis en Phrygie [2]. S. Thomas doit avoir visité les Parthes [3], S. André, les Scythes [4], et S. Barthélemy les Indes [5], tandis que le compagnon des apôtres, l'évangéliste S. Marc fondait l'Eglise d'Alexandrie [6].

Ces traditions sont loin de mériter une foi entière. Cependant il est à considérer que si les apôtres qu'elles concernent, fussent demeurés en Palestine, au lieu de

---

[1] L'an 62 de notre ère. *Josephi Antiq.* IX. 1. Hégésippe, dans ses commentaires historiques sur l'Eglise chrétienne, avait raconté son martyre avec des embellissemens légendaires que reproduit Eusèbe. (II, 23.)

[2] Eusèbe, III, 31. V. 21.

[3] Gregorius Nazianz. *Oratio XXV in Arian.* — Ambrosius, *in Psalm.* 45, 10. — *Hieronym. Epist.* 148.

[4] Eusèbe, III, 1. — *Origenes in Genesin.* III.

[5] Eusèbe V. 10. On donnait le nom de Ἰνδοί, aux Homérites d'Arabie. — Philostorg. *Hist. eccles.* II, 6.

[6] Eusèbe, II, 16.

se rendre dans des régions lointaines, on eût connu leur séjour.

Cette observation s'applique également aux apôtres S. Jude et S. Mathias, qui, suivant les Grecs, seraient morts en Colchide; et S. Mathieu, qui, d'après Rufin et Socrate, se serait rendu en Ethiopie et serait mort en Perse. Ce n'est pas que ces traditions soient pour nous plus que des traditions; cependant les auteurs anciens qui les ont accueillies, ont vécu, la plupart, à une époque assez rapprochée des tems apostoliques, pour pouvoir distinguer l'histoire d'avec les légendes.

En revanche, il faut réléguer dans la classe des dernières, ce que la seule vanité, d'avoir des fondateurs illustres, a fait débiter à beaucoup d'Eglises. Certes les missions de S. Paul et de S. Jacques en Espagne, de S. Denys l'aréopagite, de S. Lazare, de Marie et de Magdeleine en France; de Simon Zélote et de Joseph d'Arimathie en Angleterre; de Materne, Euchaire et Valérien, légats de S. Pierre en Allemagne, sont des fables [1].

Il eût été, sans doute, désirable que le plus jeune des apôtres, celui qui survécut à tous ses collègues, nous eût laissé des commentaires sur leur vie et leurs travaux; c'eût été léguer à tous les chrétiens d'éternels sujets d'émulation et d'éloges; mais c'est là une chose à laquelle aucun apôtre n'a jamais songé. Quelques renseignemens

---

[1] Les trois derniers de ces missionnaires n'ont converti quelques populations allemandes, que vers le quatrième siècle. Hontheim, *Historia trevirensis*, I.

sur le maître et les premières prédications de S. Pierre et de S. Paul, voilà tous les commentaires qu'ils ont voulu rédiger. Ce qui leur tenait à cœur, ce n'était pas de s'illustrer, de vivre dans la postérité, c'était d'y faire vivre la doctrine de leur maître, c'était de conduire à terme l'affaire sacrée qu'il leur avait confiée. Cette grande cause occupa toujours toute leur âme, toute leur vie [1].

D'ailleurs la persécution ne leur laissa pas le tems d'achever à loisir; suivant une ancienne tradition, elle les moissonna à l'exception d'un très-petit nombre. S. Jean, qui vécut jusques sous Trajan, l'an 101 de notre ère, fut aussi celui des apôtres qui subit le plus d'orages. Les violences des juifs n'avaient été que passagères; celles du roi Agrippa n'avaient guère affecté que les chrétiens de Jérusalem; les lois de l'empire protégeaient les autres communautés, en les rangeant dans la classe des *sodalitia licita*, et leur permettaient d'autant plus de dédaigner la haine des synagogues, que les populations païennes accueillaient mieux les nouveaux mystères. Mais bientôt tout changea pour les chrétiens dans l'empire colossal; dès qu'on découvrit qu'ils n'étaient pas juifs, on leur retira les faveurs légales qu'on leur avait accordées à ce titre, et on résolut d'extirper leur culte.

L'antiquité n'avait aucune idée de ce que nous appelons tolérance ou liberté des cultes, et plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis la déplorable condamnation

---

[1] *Eusebii hist. eccles.* III, 23. — *Hieronym. de script. eccles.* c. 9.

de Socrate, lorsque Cicéron, le philosophe des Romains, établit encore la maxime de droit, qu'aucun ne pouvait adorer pour lui des dieux qui n'étaient pas reconnus publiquement [1]. Mécène que nous célébrons comme l'un des plus grands protecteurs des lettres, avait dit au nouveau monarque de Rome, dans un discours cité par Dion Cassius, *qu'il fallait se défier de ceux qui adoptent de nouvelles religions, puisqu'ils recommandent des lois nouvelles et deviennent ainsi les auteurs de complots et de machinations peu favorables à la monarchie.*

A la vérité, Rome faisait exception à ces maximes pour les peuples qu'elle avait conquis, qu'elle désirait s'attacher en leur conservant l'*ancien* culte, et c'est ainsi qu'elle était devenue le centre de toutes les religions anciennes [2], mais Rome n'en distingua pas moins entre les *rites profanes* et les *cérémonies romaines.* D'ailleurs les chrétiens n'étaient pas un peuple, et leur religion, loin d'être ancienne, était une sorte d'insurrection contre un culte établi qui d'abord les avait fait tolérer. On pouvait donc, il y a plus, on devait persécuter ces chrétiens en vertu des lois, et cet exemple est bien propre à rendre les nations chrétiennes attentives aux abus que la légalité elle-même met souvent dans la main des passions!

Les passions s'emparèrent des lois romaines pour persécuter la cause la plus sainte, la plus salutaire des

---

[1] « *Nisi publice adscitos.* » *De legibus*, lib. II, c. 8.
[2] *Dionysius Halicarn*, *Archæol.* II, 19.

doctrines. Il est vrai qu'on opprima d'abord sans système. L'empereur Claude, cet érudit idiot, en expulsant de sa capitale les juifs et les chrétiens, qu'il prenait encore pour deux sectes judaïques en dispute, agit sans hostilité spéciale contre les chrétiens [1]. Néron, en les chargeant du crime d'incendie, que lui avait fait commettre sa despotique passion pour l'embellissement de la capitale, et en les livrant, à sa place, à la colère du peuple, pour désarmer la vindicte publique, n'avait pas non plus résolu leur perte. Cependant le peuple avait vu couler leur sang; il avait appris à les détester encore plus que les juifs, et plus ils se multipliaient, plus les sanctuaires désertés attisaient le fanatisme de la populace. Les sages eux-mêmes partagèrent à l'égard des chrétiens les sentimens des fanatiques, et l'homme de cette époque qui jugeait Rome, ses mœurs, sa religion et ses princes avec le plus d'indépendance, déclara les chrétiens *odieux pour leurs crimes et convaincus de haine pour le genre humain* [2]. Suétone rapporte des ju-

---

[1] *Impulsore Christo assidue tumultuantes Roma expulit* (*Suetone, in Claudio.*)

[2] « Néron, dit Tacite (*Annales* XV. 44.), ordonna les peines les plus recherchées contre cette population que le vulgaire nomme *chrétiens* et qui est odieuse à cause de ses crimes. Elle tient son nom de *Christos*, qui fut puni du dernier supplice par Pilate, sous le règne de Tibère. Réprimée un instant, sa funeste superstition envahit de nouveau, non-seulement la Judée, son berceau, mais encore Rome, où afflue, de toute part et où se fête tout ce qui est atroce, tout ce qui est honteux. » Suivent les détails sur les cruelles exécutions de Néron, qui fit couvrir ses victimes de matières ignées, afin qu'elles servissent de torches dans ses jardins.

gemens analogues[1]. On a dit quelquefois que les chrétiens avaient exagéré le nombre de leurs martyrs, et cela ne doit pas se nier d'une manière absolue; cependant les traités sur le *petit nombre des anciens martyrs*[2] rappellent involontairement ceux qui, dans les tems modernes, ont qualifié la S. Barthélemy d'*échauffourée*. L'histoire ne doit jamais excuser ceux qui versent le sang de l'innocence; et la preuve que la persécution de Néron fut terrible, se trouve dans la tradition chrétienne qui, après sa mort, voulait qu'il se fût retiré en orient pour en revenir un jour en qualité d'anti-Christ.

Bientôt, cet esprit de rébellion qui attira sur les juifs les terribles châtimens de Vespasien et de son fils Titus, et fit convertir Jérusalem en un monceau de ruines, fut reproché également aux chrétiens. Si Vespasien et Titus n'ordonnèrent point leur extirpation, on les comprit néanmoins dans les édits qui obligeaient les débris de la nation judaïque à payer un tribut au Jupiter du capitole, ce qui ne pouvait manquer de devenir une source intarissable de vexations[3]. Sous le cruel Domitien on ne se borna plus aux vexations. Ce despote, incapable de comprendre l'empire moral des chrétiens, résolut de le détruire, d'ôter aux chrétiens tout espoir

---

[1] *In Nerone*, c. 16. — *Christiani, genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ.*

[2] Dodwell, *De paucitate martyrum; in dissert. Cyprianic.* — Gibbon, *Hist. de la décadence de l'empire romain*, ch. XVI.

[3] *Josephi Bell. judaïc.* VII. 6, 6. — *Suetonius in Domitiano*, c. 12.

de cette indépendance qu'il supposait dans les vœux d'une société qui s'était révoltée contre les rebelles de la Judée! C'est dans ce dessein qu'il ordonna le supplice des chrétiens de Rome; qu'il fit rechercher en Palestine les descendans du roi David, et qu'il fit amener d'Ephèse dans sa capitale, S. Jean, le dernier des apôtres [1]. L'âge et la douceur de ce vénérable vieillard le préservèrent de la mort qui l'attendait; mais il fut relégué dans l'île de Pathmos, près du continent d'Asie, et le tableau prophétique qu'il y traça, dans son apocalypse, des destinées qu'allait subir la société chrétienne, durant une lutte si effroyable, atteste par chacun de ses traits, que les chefs de l'Eglise se prédisaient un avenir plein de périls.

S. Jean ne vit pas les plus fortes explosions de cette fureur populaire qui allait sans cesse grossissant et qui, bientôt, arracha aux empereurs les plus humains, les édits les plus sanguinaires. La Providence lui accorda, au contraire, le calme que donna ce sage Nerva, qui détestait les délateurs et qui rappela les bannis, mais qui n'occupa le trône que peu de tems. A l'abri des premières années du règne de Trajan, le dernier des apôtres put mourir en jetant un coup d'œil satisfait sur la carrière qu'il avait fournie avec ses collègues. Du Tibre à l'Euphrate et du mont Hémus au lac Méris étaient répandus leurs disciples, et déjà, de son ombre bienfai-

---

[1] La chronique d'Eusèbe rapporte aussi, que Domitien fit beaucoup de victimes. Tertullien, qui porte d'autres jugemens sur ce prince, (*Apolog.* c. 4.), est dans l'erreur.

sante, l'arbre sorti du grain de senevé que leur avait confié le maître, couvrait les villes de Jérusalem, de Babylone, d'Antioche, d'Ephèse, de Smyrne, de Thessalonique, d'Athènes, de Corinthe et de Rome, c'est-à-dire, tout ce que l'ancien monde léguait de plus célèbre au monde moderne.

Ce qui explique des progrès si merveilleux, ce n'est pas seulement le pouvoir de faire des miracles, ce ne sont pas les guérisons extraordinaires que Justin martyr et Origène attribuent aux missionnaires de la nouvelle religion, c'est toute une série de circonstances favorables : c'est l'état de lassitude où se trouvaient les peuples relativement à leur ancien culte ; c'est la dissémination du judaïsme, premier véhicule de la nouvelle religion, en tant de pays ; c'est la protection d'abord accordée aux chrétiens par le puissant empire de Rome ; c'est la facilité des communications résultant de cette protection de Rome, de cette dissémination des juifs ; c'est l'universalité de la langue grecque ; c'est enfin le choix des missionnaires, pris au sein du peuple, et leur enthousiasme puisé à la source la plus sublime. L'enthousiasme du peuple commande à toutes les classes de la société ; et celui qu'inspirait le christianisme était si pur, s'appuyait sur une cause si nette de tout intérêt, de tout amour-propre, et se relevait par tant de vertus, que les classes supérieures, si difficiles à conduire à un changement de position, se laissèrent entraîner elles-mêmes. Des guerriers, des gouverneurs de provinces et des courtisans avaient déjà embrassé la nouvelle cause, lorsque les apôtres la léguèrent à leurs successeurs. La tâche des

apôtres et de leurs aides était donc remplie avec gloire; et, avec confiance, ils pouvaient remettre à d'autres l'œuvre de l'humanité.

CHAPITRE V.

Enseignemens des successeurs immédiats des Apôtres et progrès de la société chrétienne jusqu'à la fondation de ses premières écoles.

Les apôtres venaient de laisser à leurs disciples, que l'on désigne par le beau titre de *Pères apostoliques* [1], un domaine étendu, mais à peine défriché, encore parsemé d'écueils, déjà arrosé de sang. Les chrétiens y étaient partout répandus, mais ils étaient novices et clairsemés partout. Il s'agissait de les fortifier dans la nouvelle foi, de conserver leur religieux enthousiasme, de leur donner des mœurs si belles et de rendre leur nombre si grand, que rien ne fût plus capable de renverser cet em-

[1] Dans l'origine on appelait *apostoliques*, les Eglises fondées par les apôtres; plus tard, d'autres prirent le même titre, à cause de la conformité de leur doctrine. En France, les évêques se nommaient *apostoliques* jusqu'au septième siècle; à partir de cette époque, le titre d'*apostolique* fut réservé à l'évêque de Rome; son siége fut le siége *apostolique*. Une branche des *Encratites* se donnait le nom d'*apostoliques* à cause de ses principes de purisme et de rigorisme.

pire moral, qui, par eux, devait s'établir et s'étendre sur toute la terre.

Telle était la tâche laissée par les apôtres. C'était un brillant mais accablant héritage. Leurs successeurs, les Hermas, les Ignace, les Polycarpe, les Papias, ne furent pas au-dessous de leur vocation. Sans doute, ils furent loin d'égaler leurs maîtres, les douze et les soixante-dix, les S. Paul, les S. Jean, les S. Pierre, les Barnabé, les Marc, les Tite, les Timothée; mais ils marchèrent au moins sur leurs traces avec leur courage. Leur attitude fut d'ailleurs plus délicate que celle de leurs devanciers. Sous ces derniers, les chrétiens formaient une minorité presqu'imperceptible, qu'on tolérait par humanité, qui, du moins, n'était pas assez dangereuse, pour qu'on lui ravît la protection des lois; mais, plus grossissaient les rangs des chrétiens, plus la position de leurs chefs devenait périlleuse, et néanmoins les circonstances ne trouvèrent jamais ces chefs au-dessous d'elles. Ils fournirent une carrière moins admirable que les premiers disciples, mais la leur fut encore belle. Ils se sacrifièrent comme leurs maîtres, et comme eux, ils augmentèrent et édifièrent leur troupeau.

Ce fut cette augmentation qui le signala aux haines. Le *peuple*, les *prêtres*, les *philosophes* et les *empereurs* de la puissante Rome, bientôt se liguèrent ensemble et s'excitèrent les uns les autres pour l'extirper.

Ceux du *peuple* que la curiosité ou des motifs plus nobles, ces imprescriptibles besoins religieux que la main de Dieu a créés avec notre âme, ne conduisirent point dans les rangs des chrétiens, ne virent en eux que

des hommes qui divisaient les familles; qui méprisaient les dieux, les lois et les usages du pays; qui ne se rendaient pas aux mêmes autels, aux mêmes fêtes, aux mêmes spectacles; qui refusaient de porter les armes, de partager les charges communes et qui ne rendraient compte à personne si ce n'est à Dieu, des motifs qu'ils avaient pour exclure de leur association la majorité de leurs concitoyens [1]. Certes, il y avait là beaucoup plus qu'il n'en fallait pour exciter la haine et alimenter la calomnie dans la populace. Bientôt, dans son sein, circulèrent, sur les réunions secrètes des chrétiens, les bruits les plus absurdes. On les accusait de célébrer des banquets d'Atride et de se livrer à d'effroyables égaremens. Mais ce qui désarme toutes les accusations du paganisme, c'est que la désignation des vices qu'il reproche à ses adversaires, est empruntée à sa propre histoire [2].

---

[1] Dans le dialogue de Minucius Félix, intitulé *Octavius*, l'interlocuteur payen, Cécilius, nomme les chrétiens *latebrosa et lucifuga natio, in publicum muta, in angulis garrula*. c. 8. *Templa ut busta*, dit-il, *despiciunt; Deos despuunt; rident Sacra; miserantur miseri, sacerdotum honores despiciunt ipsi seminudi.* Ce dernier reproche est un trait sublime dans l'éloge des chrétiens. Ailleurs (ch, 12.) le même Cécilius dit aux chrétiens: *Romani .... regnant, fruuntur orbe ... vos vero suspensi interim atque solliciti, honestis voluptatibus abstinetis; convivia publica absque vobis; sacra certamina, præcerptos cibos, et delibatos altaribus potus abhorretis... Non floribus caput nectitis, non corpus odoribus honestatis; reservatis unguenta funeribus; coronas etiam sepulchris denegatis.* Il y eut cependant des chrétiens qui portèrent les armes. Il est vrai que les docteurs de l'Eglise ne le voyaient pas avec plaisir. *Origenes contra Celsum*, VIII, 427. Tertullien, *De corona militis*, c. 11.

[2] *Thyesteæ epulæ; Oedipodeus concubitus.*

Les *prêtres* ne s'opposèrent pas d'abord au christianisme avec toute la vigueur qu'on pouvait attendre de leur part. Soit que ce syncrétisme, ce mélange des croyances, qui régnait des bords du Tigre à ceux du Rhône, eût rendu les uns peu inquiets d'un culte nouveau, soit que le scepticisme, qui marchait à côté de tant de systèmes dont aucun n'était bon, eût rendu les autres indifférens pour toutes les doctrines, la plupart d'entr'eux négligèrent, dans la lutte universelle, les ressources que leur offrait la puissance sacerdotale. Il se trouva pourtant bientôt des prêtres qui engagèrent le combat. Ceux qui étaient encore fidèles au polythéisme accusèrent les chrétiens d'être *sans dieux*, *athées;* ceux qui attachaient encore du prix aux cérémonies du culte, aux mystères des temples, aux oracles des sanctuaires, aux offrandes et aux sacrifices, se constituèrent les ennemis du nouveau culte auprès des gouverneurs des provinces, en montrant le dénuement de leurs autels et la solitude de leurs édifices religieux. Point de doute que les interprètes des dieux ne fussent les auteurs de cette cruelle superstition, qui fut bientôt le dogme du peuple, et qui attribuait au ciel irrité contre ses contempteurs, les chrétiens, tous les maux qui affligeaient l'empire. « Si le Tibre s'élève contre vos murs », dit Tertullien, avec cette véhémence stigmatisante que l'indignation prête à la satyre; « Si le Nil refuse son limon à vos champs; si le ciel est d'airain; si la terre tremble; si la famine ou la peste vous visitent, vous criez aussitôt, *qu'on jette les chrétiens aux lions* [1] ».

---

[1] *Tertulliani Apolog.* c. 40.

Les *philosophes*, suivant nos idées mûries par le christianisme, auraient dû réclamer hautement en faveur des chrétiens, d'abord par principe de tolérance, ensuite par position, ayant besoin pour eux-mêmes de cette liberté que n'avaient eue ni Socrate ni Platon, et dont l'ébranlement général de toutes les croyances faisait une sorte de nécessité. Loin de là, les philosophes qui n'embrassèrent pas la nouvelle religion, avec Justin martyr, Athénagore et quelques autres, furent les plus chauds ennemis des chrétiens. Ces derniers ne formaient-ils pas la prétention, d'avoir reçu du ciel une révélation positive sur ces questions si difficiles, que les écoles avaient agitées si long-tems et qu'elles n'avaient jamais su résoudre! Dés-lors on taxa la foi chrétienne de superstitieuse, et l'enthousiasme qui l'accompagnait, n'était plus qu'un fanatisme barbare. D'abord on avait confondu les chrétiens avec les juifs; on les avait chargés de tous les torts de ces restes misérables d'une nation jadis si célèbre. Bientôt on fit semblant de les confondre avec les sectaires qu'ils rejetaient de leur sein.

De tous les philosophes qui les connurent plus ou moins, le premier qui entreprit de réfuter leur doctrine, fut le platonicien Celse [1], qui donna à son ouvrage le titre de *Discours véridique* [2], mais qui prit peu de peine

---

[1] Il faut distinguer cet auteur du célèbre médecin de ce nom; on l'a cru épicurien, mais il avançait des opinions contraires à Epicure, et appartenait à ce platonisme qui était le système dominant de son époque.

[2] Λογος ἀληθης.

pour justifier ce titre, puisque, selon l'observation d'Origène, dont la réponse, faite plus tard, fut si complète et si savante, il reprochait principalement aux chrétiens ce qu'ils reprochaient eux-mêmes aux Simoniens, aux Marcionites, aux Valentiniens, aux Ophites [1].

L'ouvrage de Celse parut dans la première moitié du deuxième siècle. Le cynique Crescens et le rhéteur Corneille Fronton, qui le suivirent de près, ne lancèrent contre les chrétiens que des traits isolés [2]. Lucien fut plus constant et plus cruel. Ce spirituel écrivain, à qui l'on ne saurait contester le mérite d'avoir flagellé, avec plus d'esprit que d'utilité, les folies et les superstitions de son tems, cumula contre les chrétiens les accusations les plus injustes. En effet, il rapporte, que le fanatique sophiste qu'il stigmatise sous le nom de Pérégrin Protée, se fit recevoir parmi les chrétiens; qu'ils le traitèrent de *dieu;* qu'ils comblèrent de trésors ce nouveau frère, ce nouvel adorateur du *sophiste crucifié;* qu'ils ne cessèrent d'intriguer pour l'arracher aux fers et qu'ils l'abandonnèrent enfin, pour l'avoir vu manger des mets défendus. Pouvait-il donc ignorer que les chrétiens avaient horreur de tout homme qui ressemblait à Pérégrin; qu'ils ne traitaient de *dieu* aucun de leurs chefs; qu'ils ne leur donnaient point de trésors; qu'ils ne prenaient aucune peine pour dérober les leurs au martyre, et qu'ils ne distinguaient pas les viandes comme les juifs? Et si Lucien, qui vécut en Egypte où

---

[1] *Origenes c. Celsum, lib. VIII. ed. Spencer.*

[2] *Justini M. Apol.* c. 3. — *Tatiani oratio*, c. 19. — Eusebii, *Hist. ecclés.* IV, 16. — *Minucii Felicis Octavius*. c. 9 et 31.

les chrétiens étaient si nombreux de son tems, ignora toutes ces choses, comment osa-t-il en parler avec tant d'assurance? Son talent doit-il dérober sa mauvaise foi à la flétrissure de l'histoire? « Ces misérables, dit-il, en parlant des chrétiens, se persuadent qu'ils sont tout-à-fait immortels. » N'est-ce pas à ceux qui sont persuadés du contraire, qu'il faudrait réserver toute sa pitié? Et ce ne sont pas encore là tous les griefs qu'articule Lucien [1]; ce ne sont pas tous ceux qu'élèvent d'autres adversaires; il en est de si cruels et de si absurdes, qu'ils se réfutent d'eux-mêmes et que nous nous bornons à renvoyer aux ouvrages qui les ont ramassés et combattus [2].

On conçoit facilement quel dut être l'effet de pareilles incriminations, lancées au milieu des haines populaires, par les organes les plus éloquens de Rome et d'Athènes. On conçoit aussi quelle douleur durent en ressentir les chefs et les fidèles de l'Eglise. Ils ne se laissèrent pourtant pas abattre par ces clameurs. L'injustice révolte, exalte les âmes fortes; cette indignation, jointe à la nécessité de se défendre, développa rapidement des talens

---

[1] *De morte Peregrini*. II. 16. — *Alexander*, c. 25, 38. — *De vera Historia*, I. 12. 30. II, 4. 11. 12. Le dialogue intitulé *Philopatris*, également hostile contre le christianisme, est d'une époque postérieure, de celle de Julien. On trouve, dans l'édition de Lucien par Lehmann (1822.), une dissertation sur cette question: *Lucianus num scriptis suis adjuvare religionem christianam voluerit?*

[2] Kortholt, *Paganus obtrectator*, in-4°. — Huldrici, *Gentilis obtrectator*, in-8°. — Comparez Gudius, *Paganus Christianorum laudator et fautor*, in-4°, et les apologètes chrétiens, anciens et modernes.

remarquables, et, tout en se laissant frapper à mort avec une pieuse résignation, les chrétiens présentèrent d'éloquentes apologies aux chefs de l'empire et aux gouverneurs des provinces. On n'avait jamais mieux dit: *frappe, mais écoute.*

Les *empereurs* résistèrent souvent aux clameurs des philosophes, des prêtres et du peuple; ils interdirent souvent aux gouverneurs leurs complaisances persécutrices. Trajan, dans une correspondance bien célèbre et bien curieuse avec Pline, gouverneur de la Cilicie, lui défendit d'écouter les libelles anonymes [1]. A son tour, Adrien repoussa par un ordre formel les demandes tumultueuses de la populace, qui prétendait célébrer ses

---

[1] Pline avait écrit à Trajan: « Je n'ai jamais assisté aux jugemens des chrétiens; j'ignore donc ce qu'il faut punir en eux et jusqu'à quel point. J'étais surtout incertain, s'il y avait à faire quelque distinction entre les enfans et les adultes; si l'on pouvait accorder le pardon au repentir, ou s'il ne servait à rien d'avoir cessé d'être chrétien; s'il fallait punir pour le seul nom de *chrétien*, ou seulement quand l'accusé est chargé de crimes (!). En attendant, voici le mode que j'ai suivi envers ceux qu'on me déférait comme chrétiens. Je leur ai demandé, s'ils étaient chrétiens. Sur leur réponse affirmative, je les ai interpellés jusqu'à trois fois, en les menaçant du supplice (!); j'y ai fait conduire ceux qui persévéraient; car je ne doutais point, quelle que fût d'ailleurs leur profession de foi, que leur inflexibilité et leur obstination ne dussent être punies (!). J'ai noté quelques-uns, de la même démence, pour les faire mener à Rome, puisqu'ils sont citoyens. . . . On m'a remis un volume anonyme contenant les noms de beaucoup de personnes qui nient être ou avoir jamais été chrétiens » (Pline les avait engagés à sacrifier aux dieux en sa présence, et les avait acquittés. Il en avait agi de même pour ceux qui avaient vénéré l'image de l'empereur et maudit le Christ. Il avait aussi recueilli des dépositions sur leurs assem-

fêtes religieuses par le massacre des chrétiens [1]. Antonin le philosophe, si nous en croyons un document sans doute fort altéré mais non pas entièrement faux, fit sentir à ses sujets, combien il était absurde d'accuser les chrétiens des tremblemens de terre et des famines qui désolaient l'empire [2].

---

blées religieuses, et, pour s'assurer de la véracité des témoins, il avait, dit-il, fait appliquer aux tortures des diaconesses!) Quelle horrible justice provisoire et quelle monstrueuse procédure de la part d'un sage! *Plinii Epist.* X, 67.

Trajan lui répondit : « En examinant les causes de ceux qui ont été dénoncés comme chrétiens, *tu as suivi le mode que tu devais*. . . Cependant il ne faut pas les rechercher; il faut punir ceux qui te sont amenés et convaincus, mais il faut pardonner au repentir de ceux qui nient être chrétiens, et qui le prouvent en adorant nos dieux, quoiqu'ils soient suspects pour le passé. Quant aux libelles anonymes, ils ne peuvent rien attester. *Cela serait du plus mauvais exemple, et cela n'est pas de notre siècle.* » *Plinii Epist.* X, 98.

[1] *Justini Martyris Apol.* I, c. 69. — Eusebii, *Hist. eccles.* IV, 9. — Balduinus *ad edicta veter. princip. Roman. de Christianis*, p. 72. Cet édit ne renferme au surplus aucune disposition de bienveillance; il n'est que juste; Adrien, fort attaché à l'ancien culte, se faisait initier, durant son voyage en Grèce, à tous les mystères. On voit aussi, par sa fameuse lettre au consul Servius (*Flav. Vopisc. Saturninus*, c. 8.), qu'il ne connaissait pas le christianisme, qu'il le confondait avec d'autres doctrines d'Egypte; on doit par conséquent révoquer en doute ce qu'un écrivain du 4e siècle (*Aelius Lampridius in Alex. Severo*, c. 43.) rapporte du projet de ce prince, d'admettre Jésus-Christ parmi les divinités de l'empire. Cet auteur assure que des temples particuliers (*templa Adriani*, *ἀδριανεια*) étaient déjà construits pour cet objet.

[2] Cet écrit, connu sous le nom d'*Edit à la communauté d'Asie*, (κοινον της Ασιας), se trouve dans Justin martyr. (*Apol.* I, c. 70.) Eusèbe (IV, 13.) se trompe en l'attribuant à Marc-Aurèle.

Cependant les chrétiens en foule tombèrent victimes des fureurs du peuple. S. Ignace, évêque d'Antioche, traîné à Rome, périt sous Trajan; Justin, deux fois apologiste de sa religion, et Polycarpe, dernier disciple de S. Jean et évêque vénéré de Smyrne, moururent sous Marc-Aurèle, avec un grand nombre d'autres martyrs [1]. Les Eglises de Vienne, de Lyon et d'Autun furent encore plus décimées que celle de Smyrne [2], sous ce même prince, qui, dans ses rapports avec les chrétiens, se montra si indigne de succéder aux Trajan, aux Adrien et aux Antonin [3].

Lorsque telles furent les dispositions des chefs de l'empire, princes d'ailleurs sages, dignes même d'admiration, quelles pouvaient être celles du peuple!

---

[1] Les dernières heures de Polycarpe furent admirables. V. Ruinart, *Acta sincera Martyrum.* — *Cotelerii patres Apostolici.* — Eusèbe, *Hist. eccles.* IV, c. 16.

[2] Voyez (Eusèbe V. 1 — 3.) l'Epitre des Eglises de Vienne et de Lyon à celles d'Asie et de Phrygie. — Ce fut encore là la populace qui assaillit les chrétiens; le légat commença l'enquête par la *question.* L'évêque Pothin, nonagénaire comme Polycarpe, interrogé, *qui était le Dieu des chrétiens?* répondit, *vous le connaîtrez quand vous en serez dignes.*

[3] La légende de la *Legio fulminatrix* se rattache au règne de ce prince. Les chrétiens attribuèrent à leurs prières une pluie qui vint rafraîchir l'armée romaine durant la guerre contre les Quades; les payens en faisaient honneur à un thaumaturge égyptien, les flatteurs à Marc-Aurèle. Eusèbe, V. 5. — Tertull. *Apolog.* 5. *Ad Scapulam.* 4. — *Dio Cassius in excerptis Xiphilini*, 71, 8. — *Capitolinus in vita Marci Aurelii*, c. 24. On trouve dans les anciens des légendes analogues. *Curtius*, IV. 7, 13.

On s'est efforcé d'expliquer le phénomène d'un philosophe vertueux persécutant les croyances du haut d'un trône. Il paraît que, dans Marc-Aurèle, le philosophe et l'homme d'état se prêtèrent la main; l'un dédaignant les croyances chrétiennes, l'autre, redoutant cet héroïsme du martyre, qui surpassait même l'héroïsme du portique, et qui devait paraître, aux yeux du prince, d'autant plus dangereux qu'il le croyait plus fanatique, plus barbare.

C'était l'opinion dominante dans l'empire, et vainement pour la détruire, les chrétiens présentaient-ils apologies sur apologies. En vain Quadrat et Aristides en avaient-ils présenté à l'empereur Adrien durant son séjour à Athènes; en vain Justin-martyr en avait-il dédié à Antonin le pieux et à Marc-Aurèle; en vain Méliton, évêque de Sardes, Claude Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, en avaient-ils appelé à l'opinion publique, dans cette Asie mineure si prompte à s'irriter contre les chrétiens; en vain Miltiades s'était-il adressé spécialement aux gouverneurs des provinces, et Théophile d'Antioche, ainsi que Tatien, s'étaient-ils expliqués avec les peuples, le préjugé subsista partout, les chrétiens étaient des barbares!

Les hommes d'état les accusant ainsi de tendances subversives de l'ordre; les philosophes, d'un fanatisme grossier; les prêtres, d'athéisme; le peuple, d'immoralité [1], et les empereurs prêtant main forte,

---

[1] Dans les tortures qu'on leur fit subir à Vienne et à Lyon, on voulait surtout leur arracher l'aveu de désordres secrets.

main de fer à toutes ces accusations, c'en était fait, non pas de la société chrétienne, mais de ce qu'elle ambitionnait le plus, de ses progrès, de ses triomphes moraux, si elle n'eût trouvé moyen d'inspirer d'autres sentimens par la publication de ses doctrines et l'éclat de ses travaux. C'est à quoi elle dut aviser. La lutte, il faut l'avouer, était encore trop inégale entre ces Grecs et ces Romains formés dans les meilleures écoles, exercés au plus haut degré dans l'art d'écrire, et les simples chrétiens la plupart nés dans les pays où le grec et le latin étaient des langues étrangères; n'ayant pour guide que la nature, pour art que l'enthousiasme, pour ornement que la bonne foi. Il fallut donc des écoles aux chrétiens, et non plus simplement des écoles de catéchumènes, il en fallut de plus élevées, pour former des docteurs. On les établit, et les affaires de la société prirent une face nouvelle. Les successeurs des apôtres les avaient cependant conduites avec zèle. Le christianisme, malgré toutes les rigueurs, s'était répandu en Parthie, en Médie, en Perse, en Bactrie, en Arabie, peut-être aux Indes, en Egypte, dans l'Afrique propre, en Mauritanie et Numidie, en Gaule, dans la Germanie Cisrhénane, en Espagne et dans la Grande-Bretagne[1]. C'était déjà pour l'Eglise un assez beau domaine.

---

[1] Eusebii *Præpar. Evang.* VI, 10. — *Hist. eccles.* I, 10. — Philostorgius, III, 4. — *Tertulliani Apologet.* c. 1. — *Advers. Judæos.* c. 7. — Irenæus, I, 10. III. 4. — *Gregorius Turonensis. hist. Franc.*

CHAPITRE VI.

Fondation des premières écoles chrétiennes, et progrès du christianisme depuis cette époque jusqu'à son élévation sur le trône de l'empire.

Deux riches cités, dont l'une avait, aux yeux des chrétiens, la gloire d'avoir été la première à professer leur nom, et dont l'autre offrait au monde civilisé le foyer général des sciences, des lettres et des arts, Antioche et Alexandrie fondèrent, les premières, ces écoles dont la société chrétienne avait un besoin si impérieux. Dans l'une et l'autre le paganisme vint au secours de son rival, en lui livrant quelques philosophes, ou en formant quelques élèves dans ses académies. En effet, S. Pantène, qui éleva l'institut des catéchumènes d'Alexandrie au rang d'une école savante, capable de rivaliser de célébrité avec l'école profane de la même ville, dont il faut la distinguer soigneusement [1], avait été élevé dans

[1] Quand on nomme simplement l'école d'Alexandrie, on entend les institutions grecques fondées par les Lagides, favorisées par les empereurs de Rome et continuées même sous les Arabes. C'est l'histoire de cette nombreuse aggrégation d'écoles et de bibliothèques que nous avons faite dans Notre *Histoire sur l'école d'Alexandrie.*

le stoïcisme. Il savait, par conséquent, mieux que tout autre, ce qu'il fallait aux chrétiens, pour répondre à leurs besoins. A cet effet, il joignit à l'enseignement catéchétique, qui caractérise cette école, celui des lettres sacrées, c'est-à-dire, une étude approfondie des codes, suivant toutes les ressources que pouvaient offrir la philologie, la philosophie et l'histoire qui florissaient dans Alexandrie. Lorsque S. Pantène, acquiesçant à la demande de quelques marchands de cette contrée d'Arabie que les anciens désignent souvent sous le nom d'Inde, se rendit avec eux dans leur pays, pour y répandre sa foi, Athénagore, ancien platonicien, qui l'avait secondé dans son enseignement, paraît avoir cédé à S. Clément d'Alexandrie la direction de cette école, que surveillait d'ailleurs l'évêque chrétien de la ville.

S. Clément, originaire d'Athènes, avait également professé auparavant la philosophie de la Grèce et parcouru plusieurs régions d'Asie. Ces circonstances ne pouvaient que contribuer à la prospérité de l'école.

Origène, qui lui succéda, s'était instruit dans les académies, les musées et les écoles profanes d'Alexandrie, et y avait puisé, comme son maître, ces trésors de science qui étonnèrent à-la-fois les payens et les chrétiens et dont la réunion était due à la prodigalité qu'avaient affectée les Lagides pour toutes les lettres.

Les successeurs de ces grands maîtres, Héraclas, Dionysius, Piérius, Théognoste, Sérapion et autres tirèrent non-seulement une partie de leurs lumières de la présence de leurs adversaires sur un terrain commun,

leur zèle s'anima sans cesse dans des combats inévitables [1]. Il est vrai que les principes de ces docteurs se ressentirent et de leurs premiers systèmes et du voisinage des études platoniciennes ; leur théologie se rapprocha même, dans quelques termes, de celles des gnostiques; mais elle fut, d'un autre côté, plus indépendante et plus pure que celle de la plupart de leurs contemporains.

Il en fut de même, sous plusieurs rapports, à Antioche, qui était moins riche en écoles que sa rivale d'Egypte, mais qui pourtant en avait quelques-unes qui se continuèrent jusques aux tems du célèbre Libanius, et qui, sans doute, provoquèrent et dotèrent celle des chrétiens.

En effet, le premier docteur de l'école chrétienne d'Antioche, l'évêque Théophile, se fit remarquer par une érudition classique; et le plus célèbre de ses successeurs, Lucien, n'eût guère pu rivaliser avec Origène, dans ses travaux de critique et de philologie, sans les ressources d'Antioche payenne. L'évêque Sérapion et le presbyter Malchion, qui se distinguèrent l'un et l'autre, en combattant les scissionnaires, étaient également versés dans les lettres profanes; Malchion notamment enseignait la rhétorique [2].

---

[1] Eusèbe, V, 10. VI, 3. 26. Hieronymus *Catal.* 36. — Sozomenus, h. e. III, 15. — Philippe Sidète, dont Dodwell a publié un fragment (*Dissertat. in Iræneum,* p. 490.) — Dietelmeier, *Progr. seriem doctorum in scola Alexandrina sistens.* — Guericke, *De Scola quæ Alexandriæ floruit exegetica.* 1824.

[2] Münter, sur l'école chrétienne d'Antioche, dans Stœudlin, *Archiv für alte und neue Kirchengeschichte*, T. I, p. 1.

Origène, l'un des plus beaux génies de ces tems et la gloire d'Alexandrie chrétienne, fonda aussi une école à Césarée en Palestine, pendant sa fuite d'Egypte. Il y eut des évêques pour auditeurs, et, quoiqu'elle semble avoir langui peu de tems après, le martyr Pamphile, élève de Piérius d'Alexandrie, la rétablit vers la fin du troisième siècle, et lui rendit sa célébrité d'autant plus promptement que Césarée possédait une belle bibliothèque chrétienne.

Ces écoles s'appliquèrent principalement à l'étude des saintes lettres d'après les sources sacrées, à la défense du christianisme contre les attaques des philosophes et des hérétiques, et à la formation de disciples qui fussent capables de l'enseigner et de le défendre devant les chrétiens et les payens.

L'exemple une fois donné, les autres Eglises chrétiennes qui se trouvaient dans les capitales de l'immense empire, jalouses de la gloire et des avantages que se procuraient Césarée, Antioche et Alexandrie, fondèrent des institutions du même genre et bientôt celles d'Edesse et de Nisibis rivalisèrent avec les autres [1].

Il était tems que les chrétiens se revêtissent de leurs plus fortes armures; car le *peuple*, les *prêtres*, les *philosophes* et les *empereurs* allaient les attaquer avec une

---

[1] *Assemani Biblioth. orientalis*, I, p. 351. On doit signaler Athènes, Rome et Jérusalem pour être entrées trop tard dans cette lice. Cassiodorus, *De Institut. sacrar. Scripturarum*, *lib. I. in initio*.

longue et nouvelle véhémence et leur faire subir les épreuves les plus cruelles.

Il est vrai que tout ce qui était *peuple* dans l'empire était avide de croyances, et quoiqu'on eût réuni, pour le satisfaire, celles de la Grèce et de l'Italie, celles de la Thrace et de l'Egypte, on voulut bien y joindre encore celles de la Perse et de la Chaldée [1]. On ne fit exception que pour celles des chrétiens; on pressentait, sans doute, qu'elles feraient disparaître toutes les autres, et l'on ne voulait point leur sacrifier ces mythes et ces symboles que l'on considérait comme la base de la religion populaire [2].

Les *prêtres*, s'ils n'étaient pas attachés aux temples qu'ils desservaient, l'étaient du moins à leurs intérêts et croyaient favoriser ceux de la patrie, en maintenant ce qui était établi depuis la plus haute antiquité; mais ceux même qui, comme Cotta, distinguaient entre les opinions de Cotta et celles du pontife, se déclarèrent ennemis de toute innovation [3].

Les *philosophes* étaient amis du syncrétisme et rivalisaient quelquefois de crédulité avec le vulgaire. Ils se croyaient d'autant meilleurs philosophes qu'ils réunissaient plus de doctrines, et avaient reçu l'initiation à plus de mystères. C'est ce qu'attestent, pour la Grèce, les œuvres de Plutarque, et pour l'Italie, celles d'Apulée.

---

[1] Sur l'introduction des Mithriaques en Italie, Cf. F. Lajard, nouvelles observations sur le bas-relief Mithriaque de la collection Borghèse. Paris, 1828, in 4°.

[2] Polybe, lib. 16. c. 12. *cf.* VI, 56. — Strabon, lib. I, c. 2.

[3] Cicéron semble cacher lui-même ses opinions sous celles de Cotta.

Les mystères des juifs si heureusement exposés par Philon et combinés par lui si adroitement avec les doctrines du platonisme, auraient pu entrer dans la *rotonde* des philosophes et y préparer la voie aux chrétiens. Loin de là; les juifs, depuis ces révoltes qui avaient amené la destruction de leur capitale, étaient considérés comme des ennemis de l'empire, et les platoniciens se constituèrent les ennemis ardens de la nouvelle secte émanée du judaïsme.

Ce n'est pas qu'ils ne professassent quelquefois pour le fondateur du christianisme une certaine vénération; seulement ils prétendaient que ses disciples avaient altéré son enseignement et en avaient fait une superstition barbare.

En toutes choses, ils voulaient ramener leurs contemporains à la sagesse antique [1]. Ils mettaient cependant les idées les plus modernes à la place des anciennes traditions; ce ne fut plus le sanctuaire qui domina, ce fut l'école venant au secours du sanctuaire. En effet, les nouveaux platoniciens enchaînaient toute leur philosophie aux institutions, aux symboles, aux mythes, au culte et aux mystères, dont ils observaient la décadence avec tant de douleur. Le rôle des philosophes se trouva bien changé depuis ces tems où Socrate et Platon étaient considérés comme les ennemis de la religion publique. Ils en étaient devenus les soutiens, et, après avoir

---

[1] Cf. Cœcilius, dans l'Octave de Minucius Félix. — Tacite, *Annales* VI, c. 22, c. 6.

passé du rationalisme primitif au scepticisme pyrrhonien, ils se constituaient les champions de ces prêtres, qui n'avaient su que les persécuter; qui, attaqués, à leur tour, par une religion nouvelle, ne savaient pas se défendre.

Ce fut ainsi un spectacle bizarre de voir, à la fin, des philosophes soutenir, dans l'intérêt des prêtres, une religion que, dans l'origine, on avait reçue des poètes.

En se chargeant d'un rôle si nouveau, les philosophes se donnèrent une latitude extrême, appelant à leur secours le monde ancien tout entier et dépouillant jusqu'au christianisme qu'ils combattaient.

Telle fut la tâche, si non de cet obscur Ammonius Saccophore, qui combinait, dans Alexandrie, le christianisme et le platonisme, comme jadis, dans la même ville, Philon avait combiné le platonisme et le judaïsme, mais du moins celle de Plotin, son élève; celle de Porphyre, élève de Plotin; celle de Jamblique, élève de Porphyre, et celle de Proclus, continuateur de cette école platonique [1], qui formait une sorte de boulevard du paganisme jusqu'à l'émigration des derniers philosophes de la Grèce.

On a souvent considéré, comme l'un des premiers signaux de cette ligue, la Vie d'Apollonius de Tyane, célèbre thaumaturge du premier siècle de notre ère, publiée sous Septime Sévère par le Sophiste Philostrate, l'un des favoris de Julie Domna, femme de ce prince.

---

[1] On sait que cette école moitié philosophique, moitié mystique, combinant la philosophie avec le sanctuaire, et l'Orient avec la Grèce, se nommait la *chaîne d'or*, ou la *chaîne d'Hermès*, Σειρα ἑρμαικη.

Il est vrai que l'auteur de cet ouvrage attribue à son héros, divinisé avec un enthousiasme ineffable, une suite de miracles qui paraissent devoir le placer au-dessus de Jésus-Christ; mais nulle part cet écrivain n'accuse les chrétiens, et ses attaques, s'il en fait, sont tellement indirectes, qu'on ne saurait rien affirmer sur ses intentions.

Le pieux Porphyre, dans ses quinze livres contre les chrétiens, qui se sont perdus avec les réfutations de Méthodius, d'Eusèbe et d'Apollinaire, procédait plus directement. Il prétendait montrer les saintes écritures et spécialement S. Pierre et S. Paul en contradiction. Il blâmait aussi l'interprétation allégorique au moyen de laquelle plusieurs auteurs chrétiens s'efforçaient de prêter un sens moral ou dogmatique à certains passages de l'ancien testament, qui paraissaient choquer les payens. Porphyre oubliait qu'il employait lui-même cet allégorisme pour les mythes de la Grèce [1].

Ce philosophe combattit encore le christianisme dans une sorte de système théologique tiré des anciens oracles. Il y mit cependant la modération et l'équité d'un homme profondément religieux. Suivant lui, Apollon avait déclaré, au sujet de la mort de Jésus-Christ, que le corps est destiné au martyre, mais que l'âme des hommes purs a le privilège de s'élever aux régions célestes. Porphyre ajoute, qu'il faut, par conséquent, se garder de

---

[1] Lucas Holstenius (*Diss. de vitâ et scriptis Porphyrii*), et Fabricius (*Bibliotheca græca*, IV, p. 207.), donnent des fragmens de l'ouvrage de Porphyre.

blasphémer Jésus-Christ, mais plaindre ceux qui l'adorent comme un Dieu [1]. Ces oracles étaient quelquefois si favorables au christianisme, qu'on dirait Porphyre conduit par ceux que les chrétiens avaient composés eux-mêmes à l'imitation des payens [2].

En général, Porphyre avait hérité de son maître, de cet esprit vraiment philosophique qui sait combattre les doctrines sans haine pour les personnes [3].

Les ouvrages de Porphyre produisirent une impression d'autant plus profonde qu'ils étaient plus modérés et que leur auteur se trouvait investi d'une vénération plus générale [4], qu'on l'acueillait avec le même culte à Rome, en Sicile, à Athènes [5].

---

[1] *Eusebii Demonstratio Evangelica*, lib. III, p. 134.

[2] Un payen, dont la femme avait embrassé le christianisme, ayant consulté Apollon sur les moyens de l'en détacher, eut cette réponse: « Il sera plus facile de tracer des caractères sur le fleuve qui coule, sur l'air qui souffle, que de faire changer de résolution à la chrétienne. » On ne saurait faire un éloge plus complet de la constance des femmes chrétiennes dans leurs sentimens religieux.

[3] M. Creuzer, qui a si bien saisi le génie de Plotin, pense que ce philosophe a eu peu égard aux phénomènes extérieurs, aux progrès des chrétiens; qu'il ne s'est occupé que des idées. Je défère bien à cette opinion. Je crois néanmoins, à en juger par l'amour de Plotin pour les anciennes doctrines religieuses, qu'il a dû voir, sinon avec haine, du moins avec douleur, les développemens si rapides de la nouvelle.

[4] Lactance peint, sous des couleurs trés-défavorables, un autre Porphyre.

[5] L'historien Socrate rapporte que Porphyre avait été chrétien (Siber, *Apostasia Porphyrii vera.* Miscell. Lips. t. 1.); d'autres ont prétendu que sa femme Marcella était chrétienne; ce sont des opinions dénuées de vraisemblance.

Quand on considère que les persécutions les plus violentes éclatèrent peu de tems après sa mort, on ne saurait douter de l'influence déplorable de ses ouvrages.

En effet, les *chefs de l'empire* résolurent alors, une dernière fois, d'extirper le nouveau culte.

Le cruel Commode avait épargné les chrétiens [1]; Septime Sévère leur avait, au commencement de son règne, accordé sa protection, soit par reconnaissance pour un esclave chrétien qui l'avait guéri d'une maladie, soit par égard pour les Romains et les Romaines des familles sénatoriales qui professaient le christianisme; mais, plus tard, ils avaient subi tous les effets de la fureur populaire et de la rapacité des gouverneurs, et l'empereur avait défendu d'embrasser la religion des martyrs [2]. Le règne de Caracalla avait été assez calme, sauf les haines ou les caprices des proconsuls. Héliogabale,

---

[1] Une femme qu'aimait Commode, et qui n'était pas chrétienne, leur valut cette protection. Le proconsul d'Asie mineure essaya néanmoins de persécuter les chrétiens, mais la foule qui vint se dénoncer auprès de lui, le détourna de son entreprise; il se borna à en faire mourir un petit nombre, et à insulter les autres.

[2] Tertullien, *De fuga in persecutione.* — Eusèbe, II, 7. Déjà avant cette loi le proconsul Saturnin de Numidie avait fait jeter aux bêtes féroces quelques hommes et deux femmes (Perpetua et Felicitas, encore cathéchumènes). Suivant un ancien usage, les deux femmes, jeunes mères l'une et l'autre, allaient être habillées en prêtresses de Cérès, au moment de leur supplice; elles déclarèrent, qu'elles étaient venues s'immoler, afin de ne rien perdre de leur liberté; qu'elles donnaient leur vie, pour n'être pas obligées de faire des choses contraires à leur foi. On trouva ces paroles si justes et si belles, qu'on déféra à leur protestation.

ancien prêtre syrien, loin de persécuter, avait songé un instant à pacifier tous les partis en confondant tous les cultes [1]. Son successeur Alexandre Sévère, par des motifs et des principes d'une piété pure et générale, avait reçu le buste de Jésus-Christ dans son Laraire, à côté de ceux d'Abraham, d'Orphée et d'Apollonius de Tyane et avait fait graver, sur les murs de son palais, cette sentence : «*Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais* »*pas qu'ils te fissent.*» Plusieurs fois il avait rendu justice aux chrétiens, et sa mère Julie Mammée avait, dans Antioche, attiré Origène à ses entretiens. Alexandre s'était pourtant gardé d'admettre le culte des chrétiens au nombre des religions licites. Ulpien avait, au contraire, publié le recueil des anciens édits impériaux contre la société chrétienne [2]. Depuis 235, Maximin le Thrace avait de nouveau persécuté les évêques qu'avait favorisés son vertueux prédécesseur, tandis que les peuples de Cappadoce et du Pont, alarmés par des tremblemens de terre, avaient égorgé de nouvelles victimes. Plus humains et plus politiques, Gordien et Philippe l'Arabe avaient, au contraire, favorisé les chrétiens. Eusèbe, dans sa chronique, appelle Philippe le premier empereur chrétien [3]. On raconte même, à son sujet, un acte de vigueur épiscopale semblable à celui d'Ambroise de Milan au sujet de Théodose, que plusieurs autres évêques ont répété dans les tems bar-

---

[1] *Aelius Lamprid. vita Heliog.* c. 3.

[2] *Lactantius, divinar. Institut.* lib. V, c. 11.

[3] *Firmiliani Cæsareensis epist.* 75 *apud Cyprian.* — *Origenes, Comment. in Matth.* III, édit. de la Rue. 857.

bares, on prétend que Babylas s'opposa à la participation de Philippe à la cène; mais Origène, qui connaissait la famille impériale et qui lui avait adressé des lettres que nous ne possédons plus, ne parle nulle part de cette conversion. Tout donc paraît se réduire, de la part de Philippe, à une protection qui dut combler les chrétiens de reconnaissance [1].

Telle était devenue la situation de la société chrétienne que les empereurs la toléraient, et l'éloquent ouvrage d'Origène, sa belle réfutation de Celse, publiée sous Philippe l'Arabe, paraissait avoir amené ce résultat, lorsque l'école platonicienne leva son étendard, que Décius résolut d'anéantir les chrétiens. Sans doute on ne peut pas affirmer, que ce prince ait été uniquement l'organe des platoniciens, mais la coïncidence de leurs projets et des siens est digne de remarque.

En effet, Décius ordonna, comme le demandaient les platoniciens, que les citoyens de l'empire offrissent des sacrifices aux dieux et remplissent les cérémonies de la religion publique. On assigna aussitôt des termes aux suspects, on y joignit des promesses et des menaces, bientôt la torture et les supplices. Les chrétiens amollis, dans quelques provinces, par un repos de trente ans, n'eurent plus partout ce courage, cette franchise de foi qui avait animé leurs pères. Ceux des classes élevées donnèrent de fortes sommes aux magistrats pour être portés sur la liste de ceux qui avaient satisfait à l'édit;

---

[1] *Hieronymus in Chronic. ad annum.* 246. — Scaliger, *ad Eusebii chronic.* — Spanheim, *De Christianismo Philippi arab.* (Opp. II, 400.)

d'autres achetèrent de faux certificats de paganisme [1]; d'autres encore coururent aux temples offrir de l'encens ou des victimes [2]. Un grand nombre prit la fuite [3]. On vit même des docteurs célèbres, panégyristes éloquens du martyre, donner l'exemple de cette faiblesse que plus tard on leur reprocha durement et que sans doute ils se reprochèrent les premiers. L'évêque Cyprien de Carthage, Grégoire Thaumaturge, l'anachorète Paul furent de ce nombre. Les évêques de Rome, d'Antioche et de Jérusalem, Fabien, Babylas et Alexandre, moururent à leur poste, et beaucoup de fidèles suivirent leur exemple; mais si la société chrétienne eut à se glorifier de ce courage, elle n'en fut pas moins cruellement décimée par la mort des uns et la désertion des autres. A Rome même, à Carthage, en Sicile, à Alexandrie, les abjurations furent nombreuses [4].

Décius mourut l'an 253, mais son successeur Gallus, d'abord tolérant, reprit bientôt les mesures de rigueur, aux cris de la populace désolée par la peste et la famine. Si Valérien, au commencement de son règne, fit suspendre ces atrocités, s'il protégea même les chrétiens au point de les appeler dans ses palais, son favori Macrin lui communiqua bientôt d'autres sentimens à leur égard

---

[1] *Acta facientes.*

[2] *Libellatici, Thurificati, Sacrificati.*

[3] La légende des sept dormeurs date de cette persécution. *Gregor. Turon. de gloria Martyr.* I, 95.

[4] *Gregorius Nyssenus in vitâ Gregorii Thaumaturgi.* — Eusèbe, VI, 40—42. — *Cypriani Epistolæ, et de Lapsis.*

et lui arracha les ordres les plus cruels. Le culte fut défendu dans les églises et sur les tombeaux, les évêques et les prêtres furent exilés; on égorgea ceux qui tardaient à partir. Les gens du peuple furent conduits comme esclaves dans les terres de l'empire. Les classes élevées furent l'objet de rigueurs spéciales. On dépouilla les sénateurs et les chevaliers de leurs biens et de leurs dignités; on livra aux bourreaux ceux qui persévéraient; on bannit les femmes [1]. D'horribles supplices furent inventés par le génie du fanatisme [2].

Valérien étant tombé entre les mains de ses ennemis, dans sa malheureuse guerre de Perse, son fils Galien rendit la paix, les temples et les évêques aux chrétiens [3].

Bientôt les querelles des divers chefs qui aspiraient à l'empire, et les attaques constantes des barbares campés aux frontières, firent ménager la société chrétienne. Aurélien respecta sa position [4], et lorsque Dioclétien monta sur le trône, l'empire était tellement ébranlé, que, malgré sa vigueur et sa soif de régner, il s'associa, sous

---

[1] Eusèbe VII, 10, 11. — *Cypriani epist.* 82.

[2] Le martyre de S. Laurent est de cette époque. — Ruinart, *Acta sincera Martyrum.* — Un auteur italien s'est condamné au supplice de recueillir toutes les données relatives à ces tortures. V. *Anton. Gallonii de SS. Martyrum cruciatibus.* On voit, par cet ouvrage, que l'inquisition a eu des antécédens.

Cyprien, qui s'était d'abord retiré, mourut martyr l'an 258, *Inimicus Diis romanis et sacris legibus.*

[3] Eusèbe VII, 13.

[4] Il fut assassiné au moment où il allait changer de résolution, suivant l'observation d'Eusèbe et de Lactance.

le titre d'Auguste, un collègue pour l'occident. Malheureusement son choix se fixa sur Maximien, ennemi ardent de ces chrétiens, qui venaient de se multiplier rapidement dans quelques intervalles de calme, et qui s'étaient élevés à des postes d'une confiance intime [1]. Le César qu'il lui adjoignit, Constance Chlore, était, au contraire, favorable aux chrétiens, mais son propre gendre, Galère, qu'il s'associa en orient, partageait les dispositions de Maximien, et bientôt les prêtres profitèrent de ses sentimens pour provoquer des vexations. Les officiers attachés au christianisme se signant quelquefois de la croix, pour détruire la puissance des dieux qu'ils considéraient comme autant de démons, les prêtres en prirent occasion pour déclarer, en consultant les oracles, que les dieux ne répondaient pas à cause de la présence des athées [2]. Galère ne manqua pas de molester les chrétiens, au point qu'un grand nombre d'entr'eux quittèrent son service et leurs dignités [3].

Un gouverneur, d'Egypte, Hiéroclès lança enfin la torche dans tous ces élémens de combustion, en publiant ses deux livres contre les chrétiens [4]. Dioclétien, qui ne

---

[1] L'évêque Théonas d'Alexandrie donne des conseils de modestie et de prudence à un préfet de la chambre impériale (*Præfectus cubiculariorum*), qui avait placé plusieurs autres chrétiens. Galland, *Biblioth. Patrum*, IV.

[2] Lactantius, *De mort. persec.* c. II. *Institut. divinar.* l. IV, c. 27. — Eusebii, *Vita Constantini*, l. II, c. 50.

[3] Eusebii, h. e. lib. VIII. c. 4. La légende de S. Maurice et de la légion thébaïque se rattache à cette époque.

[4] V. Eusèbe contre Hiéroclès, à la fin de la *préparation évangélique*.

comprenait que la partie matérielle du gouvernement, se laissa entraîner à la persécution, en se flattant de rétablir l'empire par l'unité des opinions et celle des instérêts. D'ailleurs le crédule Galère fit parler Apollon lui-même pour persuader le vieux Dioclétien.

Pour offrir un premier aliment à la fureur de la populace, Dioclétien fit réduire en cendres la superbe église de Nicomédie. Dès le lendemain il ordonna, dans un édit conservé par Lactance [1], *que le culte des chrétiens cesserait; que leurs temples seraient démolis, leurs livres brûlés* [2]*; que les chrétiens seraient dépouillés de leurs honneurs et dignités; qu'on les conduirait aux supplices, quelle que fût leur condition; que toute action judiciaire était valable contre eux; qu'eux-mêmes ne pourraient porter plainte ni pour injures ni pour vol ni pour adultère!*

Si les premières de ces stipulations pouvaient s'excuser par la raison d'état, qui excuse tant de choses, les autres attestent un mépris monstrueux des droits moraux de l'espèce humaine. Les princes confondent ainsi sans cesse, ce qui est de leur juridiction et ce qui n'en est pas. Jésus-Christ avait déclaré, que son empire n'était pas de ce monde; leur puissance est moins bornée; leur empire est de ce monde et de l'autre.

---

[1] Dans ce grave traité, *De morte persecutorum*, où il montre la Némésis chrétienne s'appesantissant sur tous les persécuteurs.

[2] L'évêque Mensurius de Carthage, pour éluder cet ordre, déposa les écrits canoniques dans sa maison, ne laissant dans les temples que les écrits des hérétiques.

Un second édit de Dioclétien ordonna que les chefs des Eglises seraient conduits en prison et couverts de chaînes; un troisième autorisa les gouverneurs à élargir ceux qui offriraient des sacrifices et leur prescrivit de réduire les autres par les tortures.

Cependant il ne se trouva pas assez de bourreaux pour les victimes désignées. Un édit de l'année suivante atteste ce fait [1], en prescrivant de nouveau à tous les habitans de l'empire des sacrifices et des offrandes; en invitant les magistrats à l'emploi de nouveaux supplices. Un incendie qui avait consumé le palais de Nicomédie, incendie dont Galère accusa les chrétiens, dont les chrétiens accusèrent Galère et que, plus tard, Constantin attribua au feu vengeur du ciel, joint à des révoltes qui avaient éclaté en Arménie et en Syrie, fournirent le prétexte de ces cruautés.

Les persécuteurs eurent lieu, dans quelques villes, de s'applaudir de ces coups redoublés. L'enthousiasme s'était éteint dans le calme. Pour sauver leurs jours, un grand nombre de chrétiens livrèrent les volumes sacrés et désertèrent leur foi. D'autres, au contraire, égarés par le désespoir ou par l'erreur, recherchèrent le martyre, qu'ils considéraient comme un second et plus saint baptême, un *baptême de sang*, propre à expier

---

[1] Les proconsuls fournirent souvent aux évêques consternés des moyens d'éluder les édits par les questions généreuses qu'ils leur adressaient. Le proconsul d'Afrique dit à l'évêque Félix: *Pourquoi ne livres-tu pas les écrits défendus; n'en as-tu peut-être point?* Ruinart, *Acta sincera Martyr. Actes de Félix.*

Les payens d'Alexandrie cachèrent les chrétiens dans leurs maisons.

tous leurs péchés, à leur assurer le bonheur éternel. Ils provoquèrent leurs bourreaux, en arrachant les édits du palais de l'empereur. Sans doute l'histoire doit blâmer ces égaremens, mais elle doit aussi des éloges au respect que les victimes professèrent souvent pour les droits de leurs maîtres. Les chrétiens exaspérés et nombreux ne songèrent jamais à la résistance. On craignit un instant que les évêques, dont l'autorité était si grande, ne se missent à leur tête, pour agir de concert avec les barbares qui campaient aux frontières; on arrêta les évêques; ce fut une mesure bien inutile, toute la résistance des chrétiens se borna à nommer cette époque marquée de leur sang, *l'ère des martyrs*.

Dioclétien se dépouilla de la pourpre au milieu de ces fureurs, alla construire des palais et planter des jardins à Salone, forçant Maximien à imiter son exemple [1]. Galère et Constance leur succédèrent, et ce changement, auquel la société chrétienne fut tout-à-fait étrangère, tourna bientôt entièrement à son avantage.

Constance Chlore, qui paraît l'avoir observée de près, la protégeait depuis quelque tems. Autant qu'il le pouvait, sans se compromettre, il adoucissait pour la Gaule la rigueur des édits et employait les chrétiens dans son palais. Dès son élévation à l'empire, il les protégea plus ouvertement; son César, Jules Sévère, les traita de même en Italie et en Espagne, et dès ce moment la cause chrétienne était assurée dans l'empire.

Il est vrai que l'empereur Galère et son César, Maximin,

---

[1] L'an 305.

continuèrent les oppressions; il est vrai, que le christianisme perdit, dès l'an 306, son protecteur Constance; il est vrai que Maxence, fils de Maximien, et ce vieux prince lui-même, las de sa retraite forcée, disputèrent l'Occident à Constantin, fils et successeur de Constance; il est vrai aussi que Licinius, ennemi des chrétiens, remplaça Sévère, qui les avait tolérés; néanmoins, tous ces mouvemens tournèrent à l'avantage de la société chrétienne. Pour diminuer le nombre de leurs ennemis, les compétiteurs à l'empire la ménagèrent. Constantin, qui lui portait encore plus d'intérêt que son père, fut bientôt plus à même de la protéger. Galère mourut dès l'année 311. Constantin, en 312, vainquit et vit périr Maxence sous les murs de Rome, et dès ce moment il publia avec Licinius, son beau-frère, un édit de tolérance générale pour tous les cultes.

Il est vrai que Licinius était attaché profondément au paganisme et que Maximin visait encore à l'empire; mais bientôt Licinius se débarrassa de Maximin, et Constantin se débarrassa de Licinius, de sorte que sa faveur pouvait chercher les chrétiens sans crainte et sans partage.

Les longues persécutions que la société chrétienne éprouva, de la part du peuple, des prêtres, des philosophes et des empereurs, n'étaient guère propres à favoriser ses progrès. Elle paraît néanmoins s'être augmentée d'une manière sensible depuis la fondation de ses écoles.

Si nous en croyons ses apologistes, et particulièrement Justin martyr, elle se serait répandue dès le second siècle sur la terre entière. Cet écrivain, dans son dialogue avec le juif Tryphon, s'écrie d'un air de triomphe:

» Il n'est point de peuple parmi les Grecs ni parmi les barbares, *ni dans une race d'hommes quelconque*, quel que soit son nom et son caractère, quelque ignorant qu'il puisse être dans les arts ou dans l'agriculture, qu'il habite des tentes ou des chariots nomades, il n'est point de peuple, disons-nous, qui n'adresse, au nom de Jésus le crucifié, des prières au père et au créateur de l'univers. »

Malheureusement ce n'est là qu'une exclamation oratoire; c'est si peu un fait qu'aujourd'hui même, où le christianisme, sous nos yeux, a fait le tour du globe, l'assertion de Justin ne serait pas encore exacte.

Dans deux camps opposés, les amis et les ennemis du christianisme ont souvent exagéré en sens contraire, lorsqu'il a été question des progrès de cette religion. Les uns, admettant une rapidité miraculeuse, les autres, une lenteur extrême; les faits donnent le démenti à ceux-ci, la raison et la nature humaine à ceux-là. Si, dans les premiers siècles de notre ère, l'homme a été ce qu'il est toujours, une religion qui demandait de tels sacrifices et prescrivait une morale si austère, ne pouvait faire que des progrès modérés. C'est tout ce que l'on peut établir à ce sujet. Car, pour les évaluations numériques, si elles n'ont pas manqué, elles sont au moins dénuées de toute espèce de base [1]. Les Eglises ne tenaient point de tableaux statistiques et rien ne saurait suppléer à ces lacunes. Le seul fait que nous voudrions éta-

---

[1] Un rapport présenté à la société biblique d'Angleterre fixe à 5 millions le nombre des chrétiens, à la fin du 3e siècle.

blir est celui, qu'au moment où Constantin embrassa la cause des chrétiens, ils formaient encore une notable minorité dans l'empire, et qu'en évaluant à une trentaine de millions les diverses populations qu'il gouverna, le cinquième au plus en professait le christianisme, quand il publia son édit de tolérance.

Ce qui est certain, c'est que le christianisme s'était propagé avec une nouvelle célérité depuis l'amélioration de ses écoles.

L'auteur des célèbres perfectionnemens de celle d'Alexandrie, S. Pantène, alla lui-même le porter dans l'Inde; et, qu'on entende sous cette expression les Indes orientales ou l'Arabie, la conquête fut précieuse.

Origène, autre docteur de cette école, fut appelé plus tard dans les mêmes contrées et y déploya le même zèle [1].

Alexandrie fut, en général, un foyer de christianisme. Les nouvelles doctrines eurent cependant de la peine à pénétrer dans les diverses parties de l'Afrique. Elles n'arrivèrent que sous le règne de Septime Sévère dans la haute Egypte, où la domination exclusive de l'ancienne langue et de l'antique caste des prêtres leur opposaient de fortes barrières [2].

Carthage et ses environs reçurent sans doute le christianisme par Rome. Au tems de Tertullien, c'est-à-dire, vers la fin du second siècle, l'Eglise chrétienne s'y trouvait déjà florissante.

---

[1] *Eusebii, hist. eccles.* VI, 19.

[2] Eusèbe, VI, 1.

La Numidie et la Mauritanie comptèrent bientôt un grand nombre d'évêques, et, dans la seconde moitié du troisième siècle, S. Cyprien en réunit quatre-vingts dans un concile.

Plus loin, l'Espagne et la Gaule se pénétraient des mêmes doctrines [1].

En Gaule les églises de Lyon et de Vienne se trouvaient à la tête de l'action chrétienne. Les rapports qu'elles entretenaient avec celles de l'Asie mineure [2], portent à croire qu'elles tenaient leur origine de relations commerciales avec cette région. Les renseignemens sur la Gaule intérieure, trop défectueux, paraissent indiquer qu'elle persévéra long-tems dans son druidisme. On y comptait peu d'églises, lorsque Fabien, évêque de Rome, y envoya sept missionnaires, qui devinrent les fondateurs des Eglises d'Arles, Narbonne, Toulouse, Clermont, Limoges, Tours et Paris [3]. Grégoire de Tours, le premier qui mentionne ces missions, y ajoute des légendes qui les ont fait révoquer en doute [4]. Il est pourtant à croire que si le tems lui a livré des faits altérés, ils n'étaient pas absolument faux [5].

---

[1] *Irenæus, adv. hæres.* lib. I. c. 3.

[2] Voyez ci-dessus p. 97.

[3] Ces missionnaires étaient *Denys*, *Gratien*, *Paul*, *Saturnin*, *Martial* et *Stremonius*.

[4] *Gregor. Turon. historia Francorum.* I. c. 31.

[5] Mosheim, *Commentar.* p. 207. Le Nain de Tillemont, Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique. IV. p. 182.

Jean de Launoy, qui a démontré la fausseté d'une foule d'autres légendes, a publié plusieurs ouvrages sur les premiers missionnaires de

La Germanie cis-rhénane paraît avoir reçu des missionnaires dès le milieu du second siècle. Cela résulte même incontestablement d'un passage de S. Irénée, et puisque cet écrivain parle de la Germanie en général, rien n'empêche d'admettre que, dès cette époque, le christianisme n'ait pénétré dans les colonies et les stations que les Romains entretenaient sur les rives du Rhin et celles du Danube [1].

Le commerce et la navigation le communiquèrent, dans les mêmes tems, à l'Angleterre; la Gaule paraît avoir concouru à ces communications [2].

Un fait constant dans l'histoire de la religion chrétienne, c'est qu'elle se propagea rapidement par toutes les communications du commerce, de la guerre, des colonies. Elle pénétra beaucoup moins dans les villages, privés de tous ces rapports ; c'est une chose qui se remarque encore à la fin de cette période. Il y eut néanmoins quelques Eglises dans les campagnes, suivant les témoignages de S. Justin et d'Origène.

---

la Gaule. V. *Dispunctio epistolæ de tempore quo primum in Gallia suscepta est christiana fides.* 1659. in 8°.

[1] *Ursinus, de ecclesiarum Germanicarum origine et progressu.* Norimberg 1664.

[2] *Tertullianus adv. Judæos* c. 7. Lorsque, plus tard, les missionnaires de Rome se rendirent en Angleterre, on remarqua entre les rites de ce pays et ceux d'Italie, une différence qui causa des embarras et qui nous prouve, que ce fut ou la Gaule ou l'Asie mineure qui convertit l'Angleterre. — *Beda (hist. eccles.* lib. I, c. 4.) attribue l'introduction du christianisme en Angleterre à une demande de missionnaires romains faite par le roi fabuleux Lucius.

En général, si nous joignons les conquêtes du christianisme, depuis l'origine de ses grandes écoles, à celles des apôtres et de leurs successeurs immédiats, nous trouverons la société chrétienne assez nombreuse et assez étendue au moment où Constantin l'arracha aux bourreaux de Dioclétien et Galère. Et comment en eût-il été autrement de cette société? Quand on considère toutes les circonstances qui favorisèrent son établissement et qu'on reconnaît la cause chrétienne pour *la cause de Dieu*, on ne saurait plus s'étonner de la rapidité de ses progrès! Le sage Gamaliel avait fort bien dit: « *Prenez garde à ce que vous allez faire de ces gens-là. Laissez-les faire; car si cette œuvre vient des hommes, elle se détruira; que si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire et vous seriez en danger de combattre contre Dieu même.*

C'était l'œuvre de Dieu; voilà pourquoi elle s'assit sur le trône de l'empire, quand elle eut passé par les épreuves qu'il avait jugé nécessaires.

Et qu'elle est belle la marche qu'il fit suivre à cette œuvre ! Ne s'appuyant que sur elle-même, sur la vérité, sur les besoins qu'en a l'homme, sur l'enthousiasme qu'elle lui inspire; ayant contre elle la populace, les prêtres, les philosophes et les rois, elle subit toutes les passions, essuye tous les outrages, est frappée de toutes les persécutions, et triomphe de tout, forte de la seule résignation de ses partisans. Lorsque, dans les destinées du genre humain, la vérité et la justice triomphent ainsi de la violence et de l'erreur, tout le genre humain doit applaudir.

CHAPITRE VII.

Organisation de la société chrétienne.

Si la société chrétienne s'accrut avec tant de rapidité et se développa avec tant de bonheur qu'elle entraîna Constantin dans ses rangs, c'est que, dès les premiers tems, elle s'était constituée d'une manière forte et sage; que son organisation intérieure était des plus heureuses et que des rapports de famille et d'état s'étaient à-la-fois établis entre ses chefs et ses membres.

Quelle fut cette constitution, cette organisation? Quels furent ces rapports, et quelles sont les modifications qu'y apportèrent la main de l'homme et la puissance du tems?

Ces questions sont graves, importantes; elles ne seraient pas précisément obscures, si elles n'avaient pas été obscurcies suivant les intérêts contraires des écrivains modernes. En essayant de ne donner que les faits qui pourront les faire résoudre, nous rappelerons que les faits eux-mêmes ne sont pas à l'abri de l'invasion des théories; et sur les faits que présentent les siècles primitifs se sont édifiés quatre systèmes dont aucun n'a pu triompher encore. Ce sont ceux du *monarchisme*, de

l'*aristocratisme*, du *républicanisme* et du *démocratisme*.

Ceux qui ont défendu le *monarchisme*, ont cité Jésus-Christ, le premier chef de la société chrétienne, et S. Pierre, son vicaire. Les apologistes du *gouvernement aristocratique* en ont appelé à l'élévation et à l'égalité sociale des apôtres; les autres, à quelques élections faites par la société entière, à ce principe d'égalité religieuse qui forme, en effet, la base fondamentale de la religion chrétienne, mais qui, dans le fait, ne reçoit pas d'atteinte dans une hiérarchie sagement constituée. Ajoutons que, le plus souvent, ces systèmes ont été exposés et défendus par des Eglises qui se gouvernent d'après eux, et qui, par conséquent, se sont trouvées dans l'alternative d'en avouer la nouveauté ou d'en soutenir l'antique et primitive existence [1].

---

[1] Il est, sans doute, inutile de dire que l'Eglise catholique est pour le monarchisme; que les Eglises grecque, anglicane, danoise et suédoise sont pour le gouvernement aristocratique; que les églises presbytériennes tiennent au républicanisme ou au démocratisme.

Plusieurs églises préfèrent des gouvernemens mixtes, attribuant aux princes temporels l'élément monarchique; aux autorités ecclésiastiques l'élément de l'aristocratie; aux simples ecclésiastiques et aux laïques qui composent les consistoires locaux l'élément démocratique. Tel est le système de la plupart des églises protestantes.

Ce système paraît être celui qui se rapproche le plus des constitutions politiques qu'ont adoptées de nos jours les états civilisés de l'Europe. On doit faire remarquer néanmoins que l'élément démocratique se trouve jusques dans l'Eglise catholique, le consentement du peuple étant encore demandé, suivant les anciennes formules, pour l'institution des curés.

L'histoire ne reconnaît d'ailleurs aucun de ces systèmes; elle ne rapporte pas ce que l'on a fait de ce qui a été, elle rapporte ce qui a eu lieu.

En effet, les tems primitifs de l'agrégation chrétienne n'offrent aucune trace de théorie. Les fondateurs de l'Eglise n'agitent point les questions de monarchisme, d'aristocratisme, de républicanisme ou de démocratisme. Jésus-Christ et les apôtres établissent quelques principes ou déposent quelques germes, qui se développent suivant les circonstances, en toute liberté; telle est la constitution entière de l'Eglise primitive, de l'Eglise apostolique. On voit bien les diverses communautés s'organiser peu-à-peu, mais aucune théorie ne préside à cette organisation, et ici, comme ailleurs, c'est le fait qui précède l'abstraction, c'est l'organisation qui est antérieure à la constitution.

On a exprimé quelquefois le désir que Jésus-Christ eût tracé lui-même la constitution de l'Eglise, comme il a tracé son dogme et sa morale. Mais Jésus-Christ, qui n'a donné que les élémens d'un système de dogmes, et d'un système de morale, sans vouloir donner ce système, a bien moins encore voulu léguer à ses disciples une théorie de gouvernement. De deux choses il faut croire, à son égard, ou l'une ou l'autre, c'est-à-dire, qu'en général il attachait peu de prix aux systèmes ou qu'il aimait mieux répandre les lumières et laisser les hommes se faire ensuite les systèmes, suivant les circonstances et le degré de capacité de chaque âge.

Les Eglises primitives, que nous embrassons souvent sous le nom d'*Eglise apostolique*, quoiqu'il n'y ait pas

eu d'Eglise de ce genre, d'*Eglise centrale*, paraissent s'être conformées à sa pensée. Elles n'ont établi aucune législation, et elles se sont organisées très-diversement suivant les diverses positions où elles se trouvaient.

Les fondateurs de la société, les apôtres, furent sans contestation les chefs et les maîtres; partout où ils se trouvaient, on leur assignait le premier rang, malgré l'égalité qu'ils prêchaient avec tant de zèle; mais cette supériorité, toute spirituelle, toute céleste, ne leur conférait aucun titre distinctif. Ils tenaient de Jésus-Christ, le caractère le plus saint, le plus imposant, celui *d'envoyés*, ἀποστολοι, qui les égalait aux prophètes, qui les constituait les hommes de Dieu. Ce titre encore ne leur conférait aucun droit de gouverner; il n'impliquait que le droit d'instruire, à l'instar de leur maître et de ses devanciers les prophètes.

En effet les apôtres ne furent ni des Moïse, ni des Aaron, ni des législateurs, ni des grand-prêtres. Cependant, de leur théopneustie [1], de leur droit d'enseigner découlait celui de choisir des *enseignans* et ce droit en embrassait beaucoup d'autres, dont leurs successeurs furent infiniment plus jaloux.

Les apôtres en usèrent tous avec une parfaite égalité, et, entre eux, ne s'aperçoit aucune trace de dépendance, ou de subordination. S. Jacques, qui fut à la tête de la première église; S. Pierre, que Jésus-Christ avait plusieurs fois distingué; S. Paul, dont les travaux aposto-

---

[1] Inspiration divine.

lique éclipsèrent ceux des autres, et S. Jean, qui avait été le disciple le plus chéri du divin maître, furent sans doute placés, dans l'opinion des chrétiens, au-dessus de leurs collègues, mais ce sentiment de déférence ne donnait aucune supériorité hiérarchique.

.. En général, les apôtres ne songèrent à aucune supériorité terrestre. La mère de deux d'entr'eux avait jadis demandé au Sauveur, qu'ils fussent élevés aux premiers rangs dans l'empire du Messie. Depuis la réponse faite par Jésus-Christ à cette demande, les apôtres eussent rougi de toute vue ambitieuse. Enseigner et désigner des enseignans, telles étaient toutes leurs fonctions. Aussitôt qu'il se présenta des intérêts sociaux, ils demandèrent des fonctionnaires. Pendant quelques jours ils s'étaient occupés à distribuer les deniers que, dans une première ferveur, les chrétiens de Jérusalem avaient réunis, pour être donnés suivant les besoins de chacun. Les apôtres s'aperçurent bientôt que les soins de cette communauté, qu'on n'imita pas ailleurs, les détournaient de leurs véritables fonctions, la prédication, et ils firent nommer aussitôt, *par les fidèles*, sept aumôniers auxquels ils confièrent la gestion du temporel, après leur avoir imposé les mains.

Les autres communautés, quoiqu'elles n'eussent pas les même usages, eurent cependant également des fonctionnaires chargés d'avoir soin des pauvres et des malades. C'étaient les diacres, διακονοι. Les mœurs de l'orient rendant difficile aux hommes l'accès dans l'intérieur des familles, on choisit des diaconesses pour soigner les femmes. La religion venait ainsi confirmer et sanctifier cette

mission de charité que la nature paraît avoir donnée au cœur de nos mères et de nos sœurs, et cette institution fut celle qui introduisit le plus promptement dans les familles les principes du fils de Dieu [1]. Les diaconesses, choisies dans un âge mur, furent d'ailleurs les modèles et les conseils des jeunes femmes.

D'autres nécessités se présentèrent par suite de l'affluence des prosélytes. Les assemblées devenant nombreuses, se composant de membres connus moins intimement, il fallut veiller au maintien de l'ordre, à la conservation des mœurs chrétiennes. On nomma, à cet effet, des anciens, πρεσβυτεροι, comme il y en avait à la tête des communes romaines et des synagogues judaïques.

Ni les *diaconi* ni les *presbyteri*, ou pour employer ces termes suivant les formes que leur a données le cours du tems, ni les *diacres*, ni les *prêtres* n'étaient chargés d'enseigner. Cependant, comme on ne choisissait pour ces fonctions que les plus sages et les plus instruits, qu'ils avaient d'ailleurs des occasions fréquentes de donner des instructions et des remontrances, ils furent bientôt appelés à l'enseignement, et l'on exigea, même des diaconesses, qu'elles fussent capables de s'en acquitter [2]. Les prêtres avaient déjà voté avec les apôtres sur une question de doctrine [3].

Les apôtres, en désignant eux-mêmes [4], ou en faisant

---

[1] *Clemens Alexandrinus*, Stromat. lib. III. p. 448.

[2] 1re Epitre de S. Paul à Timothée, ch. III. v. 2. Tite, II, 3.

[3] *Actorum* XV.

[4] Epître à Tite, I, 5.

désigner ces fonctionnaires par les communautés, leur imposèrent les mains[1]. Suivant un antique usage d'orient, c'était l'emblème d'une vocation supérieure et d'une communication spirituelle. Cependant les apôtres ne prétendaient point conférer ainsi, de leur propre autorité, ni le *droit* ni les *talens* de la prédication. Ils considéraient, au contraire, ces talens, comme un don céleste[2], et ils reconnaissaient ce droit à des docteurs qui n'étaient ni de leur choix ni de leur création, et auxquels ils donnaient cependant les titres les plus distingués, tels que ceux de *prophètes*, de *maîtres*, de *conducteurs*[3].

Une autre classe d'enseignans, celle des *évangélistes*, qui racontaient la vie de Jésus-Christ, et en général les événemens qui servaient de fondement au christianisme, fut souvent employée et instruite par les apôtres, sans être néanmoins tout entière de leur création.

Les événemens historiques étant connus suffisamment, et les dons extraordinaires ayant cessé, les évangélistes, les maîtres, les pasteurs[4] et les prophètes disparurent successivement. Mais, du sein des autres dignitaires, s'éleva, immédiatement après les apôtres, une classe de chefs qui ne tarda pas à prendre leur place quand ils ne furent plus. C'est la classe des *surveillans*, ἐπισκοποι, *évêques*.

---

[1] *Actorum* VI. 6. — *Clemens Rom.* 1. *ad Corinth.* c. 44.

[2] Χαρισμα διδασκαλιας.

[3] Προφηται; διδασκαλοι; ποιμενες.

[4] Quelques auteurs pensent que le titre de ποιμενες était également

Dans l'origine, les termes grecs qui désignaient les *prêtres* et les *évêques* paraissent avoir été équivalents. Leur rang était donc le même. S. Jérôme le dit formellement : on leur donnait le nom *d'anciens* pour marquer leur âge, et le titre de *surveillants* pour indiquer leurs fonctions [1]. Quelques passages des actes et des épîtres viennent à l'appui de cette opinion, et il est certain que les apôtres n'établissent nulle part des fonctions ou des prérogatives différentes pour les uns ou les autres. Il ne paraît pas même que le mot d'*évêque* ait été réservé dans l'origine au plus ancien des prêtres; sans cela on n'aurait point partout confondu ces noms. Un disciple de S. Paul, S. Clément de Rome, fait voir positivement qu'il n'y avait aucun intermédiaire entre les diacres et les évêques [3].

Cet état des choses disparut bientôt. Les prêtres étant au nombre de plusieurs dans chaque communauté, le plus ancien, le plus instruit ou le plus influent se plaça, par la force des choses ou le suffrage de ses collègues, à la tête de leur corps et prit le titre exclusif d'*évêque*.

On ignore quelle fut la communauté qui établit la première ce mode de procéder, mais on rapporte que celle d'Alexandrie, long-tems la plus instruite, la plus

---

une désignation morale pour les *πρεσβυτεροι* ou *ἐπισκοποι*, à l'instar de ceux de *ἡγουμενοι* et *προεστωτες των ἀδελφων*.

[1] *Apud veteres iidem episcopi qui et presbyteri ; illud nomen dignitatis, hoc ætatis. Hieronymus ad Oceanum.*

[2] *Actor.* XX, 17. 18. — *Tit.* I, 5. 7. — *Philipp.* I, 1. — 1 *Timoth.* III, 1. 8.

[3] I. *Epistola ad Corinthios*, c. 42.

riche, la plus considérée, le suivit depuis l'évangéliste S. Marc, qu'on prend pour son premier évêque, jusqu'à l'élection de Dionysius, en 240.

C'était peut-être chose inévitable, amenée par la marche des affaires et les besoins de la société, que chaque Eglise eût un premier organe; et si l'on veut se faire une idée de l'élévation de l'un des *anciens* à un titre spécial, qu'on jette les yeux sur ce qui arrive dans les Eglises presbytériennes de France, dont les articles organiques établissent l'égalité parfaite des pasteurs et où néanmoins le plus ancien, celui qui préside les réunions des presbytères et des consistoires, se trouve investi, par la force des choses, d'un titre spécial et d'une sorte de prépondérance résultant de sa position.

Qu'au surplus les passions de l'homme se soient mêlées à la marche naturelle des choses et l'aient détournée à leur profit, il faut bien le croire puisque le contraire ne se comprendrait point. Cependant Origène et S. Jérôme, qui ne furent pas évêques, qui ne furent que prêtres, furent sans doute en droit de se plaindre, de ce que les évêques écartaient les prêtres, dans les affaires les plus importantes. Autrefois, dit S. Jérôme [1], le prêtre était le même que l'évêque; et, avant qu'il n'y eût des partis dans l'Eglise, par l'instigation du démon, les Eglises se gouvernaient suivant l'avis commun des prêtres. Plus tard, quand chacun a considéré ceux qu'il avait baptisés comme les *siens*, on a élevé l'un des prêtres au-dessus des autres, on l'a chargé des soins de l'Eglise,

---

[1] *Hieronym. ad Tit.* I. (*In Gratiani decreto*, dict. XCV, c. 5.)

pour détruire tous les germes de schisme. Mais ainsi que les prêtres doivent se souvenir qu'ils sont soumis à un seul, par la coutume de l'Eglise, les évêques doivent se rappeler qu'ils ne sont pas les supérieurs des prêtres par un ordre de Jésus-Christ, et ils doivent gouverner l'Eglise en commun avec eux.

S. Jérôme était si instruit, et ses paroles sont si positives, que l'on ne saurait guère douter de la primitive égalité des prêtres et des évêques.

On a cependant défendu les deux systèmes, celui de leur égalité et de leur inégalité première, avec une chaleur extrême. Non-seulement les écrivains catholiques et protestants se sont divisés à ce sujet [1]; les anglicans et les presbytériens, non moins intéressés dans la question, se sont combattus avec la même ardeur [2].

Quoiqu'il en soit d'une question trop vivement controversée [3], il est un fait bien plus important à constater

---

[1] Bellarmin, *de Clericis*, lib. I, c. 15. — Petavius, *De ecclesiastica hierarchia*, *libri* V. — Messalini (Salmasii) *Diss. de episcopis et presbyteris*.— Blondelli *Apologia pro sententia Hieronymi de episcopis et presbyteris.*—Contre ces deux écrivains: Hammondus, *dissertat.* IV. *quibus episcopatus jura ex sacra scriptura et prima antiquitate adstruuntur.*

[2] Les écrivains épiscopaux, Pearson, Beveridge, Dodwell, Bingham et Usserius, ont été combattus par Daillé, Vitringa etc.

Les protestants d'Allemagne, dont la constitution est un mélange d'épiscopat et de presbytérianisme, ont traité la chose avec plus d'érudition que d'esprit de parti. C'est dans ce sens qu'ont écrit Hildebrand, Boehmer, Buddeus, et Pfaff. — Cf. Gabler, *de episcopis primæ ecclesiæ*. Jenæ 1805.

[3] Clarckson, *Traités historiques de l'état primitif de l'épiscopat*, ch. II.

dans l'Eglise primitive, c'est qu'elle ne nous présente aucune dignité cléricale ou sacerdotale. Dans l'épître aux Hébreux, le Sauveur est nommé figurativement prophète, roi, sacrificateur et grand-prêtre, mais c'est pour constater que sa mort a été le dernier des sacrifices, et lui, le dernier des sacrificateurs. Loin d'attribuer aux apôtres, aux *surveillans* (évêques), et aux *anciens* (prêtres), un sacerdoce, un pontificat, un cléricat quelconque, l'Eglise primitive se considérait, tout entière, comme un *sacerdoce royal*, comme un *clergé de Dieu* [1]. Le sacerdoce ne s'est rétabli dans la nouvelle religion qu'avec le dogme qui considéra les prêtres et les évêques de la nouvelle alliance, comme les lévites et les pontifes de l'ancienne, et surtout avec celui qui regarde la sainte cène comme le sacrifice constamment répété du Sauveur. Quiconque eût prétendu se constituer organe spécial de la divinité auprès des hommes ou médiateur entre elle et ses enfans, eût singulièrement surpris les fondateurs du christianisme, qui se glorifiaient avec leur maître, d'avoir renversé la barrière qui s'élevait entre Dieu et son peuple, et élevé tous leurs disciples au rang de *saints* et d'*élus*, titres que prenaient effectivement les chrétiens.

Ce n'est pas cependant qu'ils aient été tous des *saints* et des *élus*, et peut-être la décadence de leurs mœurs a-t-elle été la première raison de l'élévation de leurs chefs.

Les principales fonctions des évêques et des prêtres

---

[1] *Βασιλειον ἱερατευμα, κληρος του θεου.*

furent d'abord l'enseignement [1]. C'était déjà une prérogative assez belle. Elle devint la source de toutes les autres. Le christianisme étant, à tous les yeux, la révélation la plus immédiate de l'Etre suprême, les évêques et les prêtres, par une conséquence rigoureuse, furent les organes de la parole divine, et, par une conséquence secondaire, les interprètes de Dieu. Les ministres de la religion chrétienne redevinrent ainsi ce qu'avaient été les ministres de la religion judaïque, des pontifes, un sacerdoce.

Et, en effet, ils étaient appelés à d'autres fonctions que celles d'enseigner. Dans ses derniers ordres, Jésus-Christ avait recommandé une initiation symbolique au royaume de Dieu, et une célébration emblématique de sa mort. Ces mystères, ces sacremens remplaçaient ceux de l'ancienne alliance; en les administrant, les prêtres et les évêques se considérèrent naturellement comme les successeurs des Aaron et des lévites, et dès ce moment ils adoptèrent pour eux seuls le titre de κληρος, d'héritage, clergé de Dieu, qu'avaient eu d'abord tous les fidèles. On ne laissa à ces derniers que celui de laïques, λαος. Une consécration publique et cérémonieuse, succédant à l'ancienne et simple imposition des mains, sortit le clergé entièrement de pair et le constitua en ordre distinct. Dès ce moment les laïques qui, suivant Tertullien, avaient pu également administrer les sacremens, furent exclus de ces fonctions [2].

---

[1] 1 Timoth. 5, 17.

[2] Tertullianus, *De baptismo*, I. 81. Il s'appuie ailleurs, pour soutenir la primitive égalité des prêtres et des laïques, sur Apocal. I, 6.

—Cependant le privilège de l'enseignement et de l'administration des mystères ne fut pas la cause unique de l'élévation des évêques. Ils étaient d'abord à la tête d'une seule Eglise. A mesure qu'ils en fondaient d'autres, ils les retenaient sous leur direction; c'est cette pluralité d'Eglises placées sous leurs ordres qui explique le mieux leur élévation. Ils envoyaient, à leur choix, des prêtres ou des *évêques de campagne* [1], à chacune des nouvelles Eglises, et ces envoyés, satisfaits du titre et des fonctions dont les revêtaient des bienfaiteurs, n'eurent aucune envie de leur disputer la juridiction supérieure. Ils rivalisaient, au contraire, de déférence et de soumission pour des chefs vénérables. Bientôt ils se rendirent avec empressement aux *synodes* convoqués, présidés et dirigés par les évêques [2].

La sphère ainsi agrandie d'un évêque portait le nom de *diocèse* et de *paroisse* [3]. Elle différait d'étendue, suivant les divers pays. En Afrique, par exemple, les petites villes possédaient toutes des évêques [4].

Les laïques prêchaient encore au tems d'Origène. Eusebii *Hist. eccles.* VI, 19.

Les constitutions apostoliques, composées au profit de l. hiérarchie, permettaient encore cet enseignement, lib. 8, c. 32.

[1] Ἐπισκοποι χωρου, χωρεπισκοποι.

[2] On a considéré les Synodes, d'abord convoqués en Grèce, comme une imitation des réunions amphictyoniques, dont l'usage se continuait en Grèce et en Asie mineure, sous la domination des Romains. Tertullianus, *De jejuniis*, c. 12. — Mosheim, *Commentarii de rebus Christianorum antè Constantinum* p. 264.

[3] Διοικησις, παροικια.

[4] *Geographia sacra Africæ, præfixa Optato Milevit.* (édition de Dupin), p. 27.

Les diocèses ou les paroisses épiscopales offraient une première aglomération de communautés, un premier *état ecclésiastique;* d'autres ne tardèrent pas à se former.

Les évêques des grandes villes, qui étaient capitales de provinces entières, comme Antioche, Alexandrie, Ephèse et Rome, avaient les diocèses les plus étendus et réunissaient à leurs synodes les évêques de toute une province. Les Eglises de ces grandes cités étaient les *métropoles* des Eglises secondaires [1], qui en avaient reçu l'évangile, le symbole, les liturgies. Les évêques de ces capitales ne tardèrent pas à prendre le titre distinctif de *métropolitains* et d'*archevêques*, à se mettre hors de pair d'avec les évêques ordinaires et à gouverner des provinces entières par des synodes provinciaux, qu'ils convoquaient et qu'ils dirigeaient [2].

---

[1] Les métropoles se nommaient aussi *prima sedes, sedes apostolica, ἐπαρχια;* les métropolitains se nommaient *ἐπαρχοι, Primates, Primi, Primæ sedis* (*Cathedræ*) *episcopi*, Canon. Apost. 33. — Concil. Illiberit. c. 58.

L'occident n'eut des métropolitains qu'à partir du milieu du 4[e] siècle. *De Rubeis, in Monument. eccles.* Aquil. c. 19. — Bacchini, *De originibus hierarchiæ.*

[2] On a vivement agité la question de savoir, si les diocèses et la subordination hiérarchique, qui s'y rattache, sont des tems apostoliques. V. *De Marca, de concordia sacerdotii et imperii.* — Pagi, *Critique des Annales de Baronius.* — Beveridge, *dans ses notes sur le Synodicon.* — Usserius, *De episcoporum et metropolitanorum origine.* — Schelestrade, *De institutione episcoporum et metropolitanorum in civitatibus et provinciis imperii Romani* (*In Antiq, eccles. illust.* II, p. 218.)

On a considéré cet établissement comme une imitation un peu ambitieuse du gouvernement politique de l'empire romain, et on a pensé que les métropolitains ont voulu se mettre de niveau avec les gouverneurs civils des provinces. Cette tendance ne peut ni se nier ni être affirmée, mais c'est connaître bien peu la nature humaine que de croire qu'il faille des modèles à l'ambition [1].

Quoiqu'il en soit, l'aglomération métropolitaine offrit un nouveau centre d'administration, un nouvel état ecclésiastique, un nouvel acheminement à l'état monarchique, à l'unité administrative de l'Eglise. Restait un seul et dernier pas à faire pour réunir en une seule Eglise, non seulement idéale, mais visible, toutes ces communautés, ces associations chrétiennes, que n'unissait encore aucun lien extérieur. Un seul synode général eût amené ce résultat et eût tranché la grande question de savoir lequel des métropolitains d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome ou de Jérusalem eût été dans le cas de convoquer, de présider, de diriger une assemblée de représentants de l'Eglise entière.

S'il n'y eut point, dès la première période, de concile de ce genre, les synodes spéciaux eurent néanmoins, sur l'organisation et le gouvernement de l'Eglise, l'influence

---

[1] Dupin (*Antiqua ecclesiæ disciplina*) considère l'organisation de l'Eglise comme une copie de l'organisation politique. — Mejer (*Politia ecclesiæ primitivæ ad civilem formata*) a la même opinion. — Bacchini (*Libri tres de origine hierarchiæ ecclesiasticæ, Mutinæ* 1704.) la réfute complètement et trouve le type de la constitution chrétienne dans le sanhédrin! Cf. Walch, *Biblioth. theol.* vol. III, p. 236.

la plus directe. Non seulement ils entretenaient les sentimens de la fraternité épiscopale, statuaient, *au nom du saint esprit*, sur des intérêts communs, fortifiaient la société entière du talent et du zèle de l'individu; ils procuraient encore à ceux qui se distinguaient par leur érudition, leur capacité, leur piété, leur rang, l'occasion d'agir dans une sphère plus étendue; ils développaient ou murissaient des facultés, qui se fussent éteintes dans l'isolement. Il est vrai que les canons des synodes spéciaux ne furent obligatoires que pour les provinces qui y avaient concouru, et que, par suite de cela, l'Eglise courait risque de se diviser; mais ce qui empêcha ce résultat, c'est que les canons se communiquaient, pour information et communauté de foi, aux Eglises les plus éloignées, et que le sentiment d'union, qui les animait toutes, les portait, par sa toute-puissance, à se conformer les unes aux autres. En effet, elles se considéraient toutes comme les membres d'un seul corps [1].

Les synodes, qui d'abord s'étaient réunis pour délibérer sur l'époque à laquelle il convenait de célébrer Pâques, acquirent ainsi, dès que l'état métropolitain fut organisé, une importance tout autre; car dès ce moment le synode métropolitain fut le conseil suprême, la cour d'appel où se décidaient en dernier lieu toutes les affaires litigieuses, qui s'étaient élevées dans l'intervalle des conciles [2].

---

[1] *Unum corpus totius ecclesiæ cujus per varias quasque provincias membra digesta sunt. Cypriani Epist.* 30.

[2] *Tertullianus, de jejuniis* c. 13. — *Cypriani Epist.* 75. — Bœhmer, *diss. XII. Jur. eccles. antiq.* p. 220.

Si donc il avait pu se former, dès cette époque, des assemblées générales, ils n'est point douteux que l'un des métropolitains n'y eût acquis la première place, la primauté, et il n'est point douteux non-plus que les métropolitains d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome n'y eussent aspiré.

Peut-être y aspirèrent-ils réellement en secret. Dans tous les cas leurs collègues, les autres évêques, défendirent encore l'ancienne maxime d'une parfaite égalité, si non de rang, du moins de dignité. En effet, S. Cyprien, l'organe le plus respectable de cette égalité et l'écrivain le plus digne d'être consulté sur ces questions, s'élève avec une force vraiment épiscopale contre toute prétention de supériorité. Dans une allocution aux évêques qu'il présidait, il leur dit, tout métropolitain qu'il est: « *Aucun de nous ne s'est constitué l'évêque des évêques; aucun ne peut forcer tyranniquement ses collègues de lui obéir; chacun de nous jouit de sa propre juridiction, suivant son indépendance et son pouvoir; aucun même ne peut être jugé par un autre, puisqu'aucun n'est le juge de l'autre*[1]. »

C'était peut-être placer l'épiscopat trop haut et en pousser l'indépendance trop loin. Aussi S. Cyprien n'entend-il pas l'élever au dessus de tout jugement. Il subordonnait l'évêque au corps des évêques, au jugement de ses pairs réunis en synodes, comme cela s'était fait dans la cause de Paul de Samosate. Cependant il éprou-

---

[1] *Cypriani allocutio in concil. Carthagin.* Hardouin I. p. 159.

vait un besoin tout spécial de déclarer à l'évêque de Rome, « *Que chaque pasteur ou évêque avait reçu une portion du troupeau* (chrétien), *que chacun avait à régir et gouverner cette portion de manière à pouvoir en rendre compte à Dieu*[1]. »

S. Cyprien rejette donc toute espèce de *primauté*, de chef d'Eglise: il reconnait bien l'unité de toute l'association chrétienne, l'Eglise est une à ses yeux et le gouvernement en est un, mais ce gouvernement n'est pas celui d'un pontife suprême, c'est celui de l'épiscopat; c'est un gouvernement tout apostolique, et si l'on veut c'est un gouvernement tout aristocratique.

En effet, la *primauté* n'existe encore qu'en germe dans cette période, et, cependant, la vivacité même avec la quelle Cyprien en combat le développement, atteste qu'elle était sur le point de paraître. Les évêques de Rome n'avaient encore aucun de ces titres spéciaux qu'ils eurent plus tard et qu'ils affectionnèrent plus particulièrement[2]; néanmoins on recherchait leur amitié, leur protection; on était flatté de leur appartenir; on se rangeait sous leur métropole; on leur attribuait un rang supérieur. Mais la grandeur de Rome et non celle de S. Pierre leur assurait cette supériorité. Cyprien dit expressément, *que les autres apôtres étaient absolument*

---

[1] *Epistola ad Cornelium.*

[2] C'est une chose remarquable qu'ils n'attachèrent aucun prix aux titres de *patriarche*, d'*éparque*, d'*exarque*, d'*archevêque*, de *métropolitain*, que portaient les autres chefs, et qu'ils se bornèrent au nom d'évêque jusqu'aux tems où ils eurent des titres exclusifs.

ce qu'était S. Pierre, doués des mêmes honneurs et des mêmes pouvoirs. S'il ajoute, *que tout tire son commencement de l'unité et que la primauté fut donnée à S. Pierre, pour qu'il y eût une seule Eglise et une seule chaire*[1], cette addition est suspecte au plus haut degré, et si elle ne l'était pas, son auteur l'expliquerait très-bien ailleurs, en déclarant, que *S. Pierre, choisi par le Seigneur, ne s'est jamais avisé insolemment ou arrogamment de dire, qu'il tenait la primauté et qu'il avait droit d'exiger l'obéissance de ses convertis et de la postérité*[2]. S. Irénée explique non moins bien la véritable origine du rang élevé des évêques de Rome, en signalant la *puissance prépondérante*[3], que lui donnait cette cité qui représentait le monde civilisé, où affluaient toutes les sollicitations, d'où partaient toutes les faveurs.

Ce rang élevé n'était d'ailleurs accordé à l'évêque de Rome qu'en occident, par les évêques attachés à sa métropole. En orient les chefs d'Antioche et d'Alexandrie jouissaient des mêmes honneurs. Etienne, évêque de Rome, ayant demandé que l'on pensât comme lui sur la question de savoir, s'il fallait baptiser de nouveau les scissionnaires qui voudraient rentrer dans l'Eglise orthodoxe, l'évêque Firmilien de Césarée s'en offensa au dernier point[4].

---

[1] *De unitate ecclesiæ*, p. 195.

[2] *Epistola* 71.

[3] *Potior Principalitas. Irénée*, III. 3. *ed. Grabe et Massuet.*

[4] « *De episcopatus sui loco gloriatus — successionem Petri se tenere contendit — eo magis miror tam apertam et manifestam*

On est allé encore plus loin; on a dit que les Eglises d'orient, incontestablement les plus anciennes, ont été toujours considérées comme les dépositaires des doctrines les plus pures [1]. Tout ce qui peut être affirmé à cet égard, c'est que ces Eglises usèrent long-tems d'une plus grande tolérance, tandis que celle de Rome eut de bonne heure une doctrine arrêtée et exclusive. En effet, les chefs de quelques unes des sectes les plus célèbres, tolérés dans leurs pays, furent excommuniés dès qu'ils se présentèrent à Rome [2]. Cette excommunication, loin d'être un acte d'autorité, n'en était qu'un de liberté, se réduisant à la déclaration, qu'on n'avait pas les mêmes opinions, qu'il n'y avait plus de communauté.

Ces excommunications et les jugemens portés par des synodes contre plusieurs évêques sont d'ailleurs ce qui atteste le mieux l'absence de toute unité d'administration, de toute autorité centrale.

Cependant si ce centre manquait encore à l'édifice hiérarchique, qui s'était élevé si haut et d'une manière si rapide, la société chrétienne défendit vivement la maxime d'unité contre les payens et les hérétiques, et elle entretint les sentimens de la plus pure fraternité, soit par des voyages et le commerce épistolaire, soit par la

---

Stephani stultitiam." *Firmiliani Epist. ad Cyprianum.* (*Cypriani Epist.* 75.

[1] Dans ce cas Polycarpe, disciple immédiat de S. Jean, eut tort de se rendre à Rome, pour conférer avec Anicet sur la célébration de Pâques.

[2] Cerdon, Marcion, Valentin etc.

communication des canons, des professions de foi et des élections [1].

Les ecclésiastiques furent toujours les organes de ces rapports et sans cesse leur puissance s'en accrut, sans cesse se multiplia leur nombre. Bientôt des sous-diacres vinrent se joindre aux diacres; aux sous-diacres, des exorcistes; aux exorcistes, des lecteurs; aux lecteurs des portiers, en sorte que, dans l'espace de trois siècles, se développèrent tous les germes des sept ordres établis plus tard. Trois siècles n'étaient pas écoulés, que l'on compta à Rome, quarante-six prêtres, sept diacres, autant de sous-diacres, quarante-deux acolythes, et cinquante-deux exorcistes, sans compter les lecteurs et les portiers [2]. Avec un tel nombre de fonctionnaires, les simples chrétiens, les laïques encore persécutés par les païens, pouvaient déjà se trouver trop de gouvernans et trop de charges pour les indemniser.

Au surplus les laïques avaient long-tems joui du droit de choisir ces fonctionnaires et ce fut bien leur faute, autant que celles des circonstances, si ce droit tomba sitôt en désuétude.

Au commencement, les fonctionnaires, ainsi que nous en avons rencontré la preuve, se désignaient par les communautés ou leurs fondateurs, auxquels personne ne s'avisa de contester ce privilège. Après la mort des apôtres, les Eglises paraissent avoir possédé exclusive-

---

[1] *Litteræ formatæ, formales; dimissoriæ; communicatoriæ; canonicæ;* ἐπιςολαι συνοδικαι, ἐγκυκλιοι.

[2] Eusèbe, VI, 43.

ment le droit de nommer les diacres et les prêtres. Cet usage paraît même s'être conservé assez long-tems et être devenu assez public, pour frapper l'attention d'Alexandre Sévère, qui en suivit l'exemple et consulta les provinces, en leur choisissant des gouverneurs [1].

Bonne ou mauvaise, cette coutume subsistait encore en Afrique, au tems de Cyprien. Les évêques, élus dans quelques villes par les prêtres et dans leur sein, se choisissaient, dans d'autres, sous les yeux et par les suffrages du peuple. Fabien allait à Rome être l'objet d'une élection de ce genre, lorsque, suivant la tradition, une colombe, se plaçant sur sa tête, le fit nommer par acclamation.

Cependant les Eglises furent bientôt trop nombreuses pour permettre à tous leurs membres de concourir aux élections. Dès-lors il fallut modifier les usages des premiers tems et restreindre les droits de la foule. En faisant sa part plus petite, on augmenta celle du clergé, qui, d'ailleurs, était seul juge compétent de la pureté des doctrines. Dans le sein du clergé, les évêques se trouvaient nécessairement investis des principaux suffrages. Ils désignaient au peuple les candidats de leur affection, surtout quand il s'agissait de l'épiscopat. Dans ce dernier cas, les métropolitains, auxquels étaient réservées l'ordination et l'installation des évêques, avaient naturellement voix prépondérante, et, par suite de toutes ces circonstances, les évêques choisis aux syno-

---

[1] *Aelius Lampridius, in vita Alexandri Severi. c.* 45.

des, consacrés et institués par le métropolitain, sortirent entièrement de pair d'avec le reste du clergé.

Cependant on continua de demander le consentement du peuple pour l'élection des évêques [1]. Ce consentement n'était plus qu'une vaine formalité; mais le peuple et le clergé y tenaient comme on tient aux droits anciens, qui attestent un ordre de choses plus flatteur pour l'égalité sociale.

Si l'élection des fonctionnaires subit des modifications aussi fondamentales, le mode de pourvoir à leur entretien reçut peu de changemens.

Dans l'origine, les fondateurs des Eglises étaient, grâce à leur zèle, trop heureux de trouver les peuples disposés à les entendre pour en exiger des indemnités. Quoique, plus tard, ils trouvassent juste, *de vivre de la parole*, suivant l'expression de S. Paul, ils continuèrent leur généreuse abnégation, aimant mieux, comme cet apôtre, vivre du travail de leurs mains qu'être à charge à leurs frères. Leurs aides et leurs successeurs dérogèrent d'autant moins à cet exemple, que l'ingénieuse charité des Eglises les dispensa de songer à leur salaire et qu'on suppléait par des offrandes (oblations) aux oublis de la fortune. En joignant au nouveau culte quelques idées et quelques usages de l'ancien, les riches et

---

[1] Cypriani Epistola 52: *Episcopus factus de Dei et Christi ejus judicio; de clericorum testimonio, de plebis suffragio.* Epistola 52: *Plebs ipsa maxima habet potestatem vel eligendi dignos sacerdotes, vel indignos recusandi. — Episcopus deligatur plebe præsente.*

les pauvres considérèrent bientôt ces offrandes comme un devoir sacré[1]. C'est ce qui fit que le clergé demeura long-tems sans traitement déterminé[2]. Il est vrai que l'on fixa bientôt un jour particulier, le premier dimanche de chaque mois, pour des dons réguliers[3]; que l'on rappela aux fidèles, qu'il ne convenait pas de se présenter devant le Seigneur *les mains vuides*[4]; que l'on essaya même de parler de *dîme*[5]; néanmoins ces offrandes étaient libres. *Chacun apporte*, dit Tertullien, *au jour mensuel un secours modique, s'il le veut ou s'il le peut; car personne n'y est obligé, l'offre est spontanée.* Si, dans les grandes villes de l'empire, ces oblations furent considérables; si, dans Rome, un évêque schismatique put compter par mois sur une part de *cent-cinquante deniers*[6], ce furent des exceptions que les uns poursuivaient de leur envie, les autres de leurs critiques. Les Montanistes, par exemple, ne pensaient pas qu'il fût permis de se faire une industrie du ministère sacré, et l'historien Socrate raconte avec complaisance, qu'un évêque novatien *prodigua son propre or aux pauvres,* et ne recevait de l'Eglise que *deux pains bénis*, tous les dimanches[7].

---

[1] *Justin M. Apol.* II. — On apportait surtout les prémices des champs. *Canon Apost.* 3 et 4. — *Iren.* IV. c. 34.

[2] Il y eut cependant, dès le 3e siècle, une sorte de cotisation obligatoire en argent. *Cypriani Epist.* 28, 34, 66. — *Salig, de Diptych. veter, p.* 46.

[3] *Tertulliani Apol.* c. 39.

[4] Irenæus, l. IV. c. 17. §. 5.

[5] *Constitut. apost.* lib. VII. c. 30.

[6] Eusèbe, V, 28.

[7] Socrate, VII, c. 12.

Si l'on avait traité partout les ecclésiastiques avec la même libéralité qu'à Rome et à Alexandrie, ceux d'entre eux qui étaient dénués de fortune n'eussent point été réduits à se créer des ressources d'un autre genre; ils n'eussent point fait le commerce; ils n'eussent point fait des métiers, qui leur ôtaient à la fois la considération dont ils devaient jouir et le tems qu'ils devaient consacrer à leurs graves fonctions. Aussi le sévère Cyprien s'écrie-t-il avec douleur: *La plupart des évêques qui devraient prêcher de parole et d'exemple, négligent les affaires divines et se livrent avidement à celles du siècle. Abandonnant leurs chaires et leurs peuples, ils errent dans d'autres provinces, guettant les marchés les plus avantageux. Leurs frères souffrent la faim, ils veulent posséder des trésors, et, tout en grossissant leur lucre par une usure multiplicatrice, ils trouvent encore moyen de s'approprier des terres par des fraudes insidieuses*[1] *!*

L'Espagne qui a souvent eu les prémices des abus, paraît s'être infectée principalement de ces honteux désordres. Ses évêques dressèrent, au synode d'Elvire, l'an 314, un canon éternellement accusateur de ce pays. *Que les évêques*, dit-il, *les prêtres et les diacres ne s'éloignent plus de leurs résidences pour des affaires de commerce, ni parcourent les pays pour rechercher des marchés lucratifs. Que s'ils sont dans le cas d'aviser à leur entretien, ils envoient leurs fils, leurs affranchis, leurs*

---

[1] *De Lapsis.*

mercenaires ou leurs amis, et s'ils veulent faire le commerce, qu'ils le fassent du moins dans leur province.

Cependant, cet ordre des choses, qui n'était qu'un désordre, ne pouvait subsister à la longue ; il était tems que Constantin vînt doter l'Eglise. Si l'Etat ne lui avait offert des ressources, elle eût été obligée de s'imposer régulièrement pour payer ses ministres. Sans cette mesure, la dégénération eût été aussi prompte que déplorable. Si elle le fut, malgré les libéralités de Constantin, c'est que ce fut ni un esprit de justice, ni un esprit de sagesse, mais un esprit d'aveugle faveur qui présida à ces largesses. C'est ce qui fit tourner en mal ce qui pouvait devenir le salut de la société chrétienne.

Il en fut de même sous un autre rapport, sous celui des doctrines professées par la société chrétienne et des sectes qui s'étaient formées dans son sein. Ces sectes placèrent la société chrétienne en un état de guerre funeste, que l'autorité suprême devait calmer, en assurant la liberté des discussions, en réprimant toutes les violences ; au lieu de se borner à ce rôle de protection, l'Etat, bientôt, se constituant juge et partie, désola l'Eglise.

CHAPITRE VIII.

Des doctrines et des premières divisions de la société chrétienne.

Tant que vécut le divin fondateur de la nouvelle religion, aucun de ses partisans ne s'avisa d'enseigner autre chose que lui, mais avec lui cessa cette réserve. Malgré la vénération qu'on professait pour les apôtres, on les considéra comme des hommes sujets à l'erreur, d'autant plus qu'ils venaient eux-mêmes à la rencontre de cette opinion, ne s'attribuant aucune espèce d'infaillibilité, se redressant l'un l'autre, consultant les anciens sur les questions les plus délicates. Bientôt on osa différer de leurs sentimens et attaquer leurs doctrines.

Les premières traces de scission se remarquent dans Ephèse, célèbre confluent des doctrines de la Grèce, de l'Asie mineure, de la Syrie de la Judée et de la Mésopotamie. S. Paul, en quittant cette communauté, avertit les anciens, qu'ils ne tarderaient pas à voir s'élever de faux docteurs dans leur sein, et, quelques années plus tard, écrivant a Timothée, qu'il leur a donné pour chef, il le conjure itérativement, *de garder le dépôt qui lui a été confié, de fuir les profanes nouveautés et les anti-*

thèses de cette fausse gnosis, dont quelques uns ont fait profession et se sont égarés de la foi chrétienne[1].

Les doctrines que l'apôtre comprend ici sous le nom de *fausse gnosis*[2], n'étaient autre chose que des opinions empruntées, les unes à la philosophie des Grecs, les autres à la kabbale de la Palestine et de l'Egypte, d'autres encore aux doctrines platonico-philoniennes d'Alexandrie. Peut-être était-il inévitable que le christianisme, admettant dans son sein les élèves de toutes les écoles et des écoles les plus orgueilleuses de leurs antiques doctrines, n'appelât pas la guerre dans son intérieur. En examinant les premiers débats qui s'élèvent, on doit supposer, que les docteurs qui les suscitèrent, n'eurent aucune vue hostile; qu'ils désiraient, au contraire, ajouter à la religion chrétienne quelques idées qui leur semblaient lui manquer ou en retrancher certaines opinions qui paraissaient lui être restées du judaïsme. Cependant on doit comprendre aussi l'importance extrême que devaient attacher les chefs des Eglises à ce qu'il n'y eût point de scission, et que nées d'hier, faibles encore, elles ne fussent point divisées par d'imprudents novateurs. Ce double point de vue devra faire juger les docteurs fidèles aux enseignemens apostoliques, les *orthodoxes*, et ceux qui en dévièrent, les *hérétiques*, avec une égale impartialité.

---

[1] *Actorum*, XX, 29. — 1 *Timoth.* I. v. 2, 3, 4, Ailleurs l'apôtre signale les *mythes* et les *généalogies* des faux docteurs.

[2] Ψευδωνυμος Γνωσις.

La première secte qui se détacha de l'alliance apostolique fut d'abord plus coupable sous le rapport des mœurs que sous celui des croyances; ce fut celle des *Nicolaïtes*, signalée par S. Jean. Plus tard, elle paraît avoir contracté des liaisons avec les gnostiques, dont elle adopta quelques opinions [1].

Les Nicolaïtes furent d'ailleurs peu nombreux. Il en fut de même des *Dokètes* qui contestaient la réalité de l'incarnation de Jésus-Christ, c'est-à-dire, qu'ils ne pensaient pas qu'il eût été revêtu réellement d'un corps humain; les anges de l'ancienne alliance, et spécialement Raphaël, le conducteur de Tobie, n'ayant eu non plus qu'une apparence de corps, et une intelligence si pure n'ayant pu s'allier à l'impure matière de la terre. Associés à d'autres sectaires, surtout aux gnostiques, les Dokètes ne paraissent pas avoir formé de communauté spéciale ou d'église [2].

Ils s'allièrent particulièrement avec les sectes fondées par *Cérinthe* et *Simon* le magicien.

Cérinthe, en exagérant une observation très-vraie en elle-même, celle d'une différence essentielle entre les codes des juifs et des chrétiens, en tira la conséquence, que le même Dieu n'avait pu inspirer l'un et l'autre; que le Dieu des juifs n'était pas celui des chrétiens; qu'il n'était qu'une divinité secondaire, séparée de l'être suprême qu'annonça Jésus-Christ, par une série d'Eons. Il joi-

---

[1] V. Notre *Histoire du gnosticisme*, t. I. p. 230. II. p. 425.

[2] Même ouvrage t. II. p. 331. — *Agatho Niemeyer, de Docetis.*

gnit à cette hypothèse celle que l'être supérieur, qui s'était uni à l'homme Jésus, lors du baptême, s'en était séparé avant la passion pour retourner dans les régions célestes [1].

Des doctrines d'une telle hardiesse firent effet sur quelques esprits, surtout parmi les Dokètes, mais au total elles eurent peu de partisans dans le sein du peuple. Simon le thaumaturge, au contraire, entraîna un grand nombre de personnes. Il distinguait aussi entre l'Être suprême et le Dieu des juifs, et, comme Cérinthe, il prenait pour une puissance secondaire Jéhovah, à qui l'ancien code prête tant de faiblesses et de passions humaines. Mais ce que l'on a peine à comprendre avec une organisation tout occidentale, c'est que Simon ait pu se dire et se faire croire lui-même la divinité! Il affirma cependant être apparu aux juifs en qualité de *fils de Dieu*, et aux payens, en celle de *Saint-Esprit*, avant d'avoir pris la résolution de se présenter aux samaritains *comme puissance suprême!* Ce qui put subjuguer des imaginations orientales, c'est que toutes ces apparitions avaient eu pour but de rétablir l'harmonie troublée dans les régions célestes par l'orgueil et l'incapacité des anges chargés de les gouverner [2], et de ramener sur la terre la justice méconnue par ses habitans.

---

[1] *Theodoret fabul. hæret.* II. c. 3. — *Epiphanius, hæres.* 28. — *Paulus historia Cerinthi*, p. 96. (*Introductio in N. T. capita selectiora*). — *Notre Histoire du gnosticisme*, I, p. 220.

[2] Ces anges s'étaient révoltés contre leur mère *Ennoia-Hélène*, qu'ils avaient détrônée, qu'ils poursuivaient jusque sur la terre et dont la destinée fut bien chère à Simon.

Telle qu'elle fut, cette absurde copie de l'œuvre du Sauveur trouva de zélés prosélytes. Les *Simoniens* inondèrent plusieurs provinces, particulièrement la Syrie et la Phrygie. Ils ne restèrent pas étrangers à l'Italie. Justin martyr rapporte, que leur chef eut une statue à Rome [1], et un écrit pseudonyme prétend qu'il y rivalisa de puissance avec S. Pierre [2]. Ce ne sont là que des légendes. Mais ce qui est bien de fait, c'est que les Simoniens furent très-nombreux; qu'ils se distinguèrent en plusieurs écoles [3]; qu'ils firent beaucoup de tort à la société chrétienne, et qu'ils ne se perdirent dans d'autres sectes gnostiques, qu'ils provoquèrent, qu'à l'époque où ils furent trop faibles pour se maintenir comme parti [4].

Si les petites sectes s'éteignirent de la sorte, une foule d'autres vint pousser à leur place. Quelque soin qu'eussent pris les apôtres pour ménager les esprits faibles qui ne pouvaient encore se détacher du judaïsme, on s'effraya du renversement de l'ancienne alliance et de l'indépendance qu'affectaient les chrétiens. On forma des sectes judaïsantes, celle des *Nazaréens* et celle des

---

[1] *Apologia*, II. p. 69. ed. Col. — Justin paraît avoir attribué à Simon une inscripti n analogue à celle qui s'est trouvée sur un fragment de colonne découvert à Rome, en 1574, et portant ces mots: *Semoni Sango fidio*. — V. sur *Semo Sangus*, Tite-Live, VIII, 20.

[2] *Constitut. apostolic.* VI. c. 9 et 10.

[3] Les *Cléobiens*, les *Gorthéniens*, les *Masbothéens*, les *Adrianites*, les *Eutychètes*, les *Dosithéens*.

[4] *Irenæus*, I. 20, 23. — *Origenes*, *c. Celsum*. VI, c. 1. — *Epiphanius*, *hæres*. II. t. II. p. 619. ed. Col. — *Theodoreti hæret. fabul.* I. p. 192. *de*. Paris. — *Eusebii*, *Hist. eccles.* II. c. 13.

Ebionites. Le nom de Nazaréens étant celui des chrétiens primitifs, et l'exemple de quelques fondateurs du christianisme pouvant se citer en leur faveur, on les traita d'abord avec indulgence et leur conserva le nom de frères jusqu'au tems de Justin martyr. Mais lorsque, plus tard, ils se rapprochèrent des gnostiques, on les confondit avec ces scissionnaires, avec d'autant plus de raison qu'ils rejetaient les épîtres de S. Paul et qu'ils tenaient à un évangile spécial, celui dit des hébreux, qui avait bien, à la vérité, le même fond que celui de S. Mathieu, mais qui pourtant en différait encore [1].

Quelque nombreuses que fussent ensemble ces premières sectes, et quelque tort qu'elles fissent à une société naissante, calomniée et persécutée, ce n'était là encore que le prélude d'une défection plus effrayante.

Cette défection s'annonçait depuis le commencement du second siècle, et même depuis la fin du premier, puisque les apôtres l'avaient prévue, à en juger par leurs fréquens avertissemens. En voyant le judaïsme transporter dans le nouveau culte des élémens si hétérogènes, ils avaient dû pressentir, en effet, que le paganisme, à son tour, aurait la prétention d'imposer aux chrétiens les trésors de sa philosophie, de sa mythologie et de ses mystères. Ils ne pouvaient pourtant guère prévoir qu'il

---

[1] *Origenes, c. Celsum,* II et V. — Irénée, I, 26. — Eusèbe, III, 27. — Tertullien, *de Præscript. hær.* 33. — Epiphane, *Hæres.* 30. — Hermant, *Histoire des hérésies.* t. III. p. 189. — Gieseler, dans Stæudlin, *Archiv für Kirchengeschichte*, IV. 279. — Lange, *die Ebioniten und Nicolaiten.* Leipsick, 1828.

se formerait, dans le sein des Églises, une foule aussi innombrable d'écoles dissidentes, ni penser qu'il sortirait de ces écoles des doctrines aussi diamétralement opposées aux leurs que celle des gnostiques.

Les *Gnostiques* tiraient leur nom d'une science supérieure et mystérieuse, d'une *gnosis*, que les uns prétendaient tenir de certains disciples de Jésus-Christ, que d'autres dérivaient d'une antique tradition, mais qu'ils tiraient en effet du philonisme, du platonisme, du parsisme, de la kabbale, des mystères de l'Egypte et de la Grèce. Ils se montrèrent en foule, dès l'année 140 de notre ère.

Leur église doit se distinguer en trois grandes familles, celle d'*Egypte*, celle de *Syrie*, celle d'*Asie mineure* ou de *Rome*.

Ces familles ont des doctrines et des tendances communes. Elles veulent, avec l'ancien orient, expliquer le phénomène de l'existence du *mal* dans un monde qui est l'œuvre d'un être *bon;* elles essayent de résoudre ce problème si accablant pour la raison humaine et si mal résolu dans toutes nos doctrines, en niant que l'Être suprême est le créateur du monde et en admettant entre lui et l'homme une infinité d'*Eons* ou d'intelligences chargés du gouvernement de l'univers qu'ils ont créé. Elles établissent, à ce sujet, des spéculations d'une fécondité et d'une finesse qu'on ne saurait trop admirer. Cependant si elles s'accordent dans leurs tendances, et sur quelques opinions générales, elles diffèrent singulièrement dans les détails. *La famille des gnostiques de Syrie*, la plus ancienne des trois, se rattache d'une

manière immédiate au dualisme de l'Asie centrale, considère la création entière comme le domaine d'une puissance ennemie de Dieu, et prétend se distinguer de la société chrétienne, si sévère dans ses mœurs, par un ascétisme plus pur et des abnégations plus éclatantes. Les *gnostiques d'Egypte,* plus fidèles au platonisme philonien et à la sagesse de l'ancienne Egypte, aspirent au monde intellectuel comme au seul véritable, dédaignent le monde matériel comme la source de toute espèce de mal, et se glorifient de *spiritualiser* encore davantage des doctrines que les chrétiens considèrent comme le type du spiritualisme. La troisième des familles gnostiques, *celle de Marcion,* veut à-la-fois réformer le dogme et la morale des chrétiens, auxquels elle reproche d'avoir vécu trop long-tems dans l'esclavage du démiurge dont le Sauveur est venu affranchir les *hommes spirituels,* et qu'elle accuse d'avoir altéré, en se soumettant à quelques apôtres trop inférieurs à leur maître, non-seulement les principes, mais encore les codes des chrétiens!

Ce qui rendait si graves ces oppositions élevées avec tant d'amertume, c'est que leurs auteurs étaient des hommes d'une grande érudition, d'une hardiesse sans frein et d'une haute capacité; ce qui rendait leur enseignement si funeste et si déplorable aux yeux des chrétiens, c'est qu'ils le variaient sans cesse, et que les païens en prenaient occasion de calomnier indistinctement les sectes et l'Eglise.

La famille des gnostiques de Syrie se distingue en *deux écoles différentes.*

La *première*, fondée par *Saturnin*, qui fut, suivant les anciens, disciple de Simon et de Ménandre, et qui fleurit sous le règne de l'empereur Adrien, eut son siége principal à Antioche. Différant des chrétiens orthodoxes, sur les points les plus fondamentaux, et ne s'attachant qu'à l'observation la plus ordinaire des phénomènes de la vie humaine sur la terre, elle expliqua, tout autrement que les livres de Moïse, la création de l'homme et celle du monde. Elle trouvait le monde visible si imparfait et si différent dans ses parties, qu'elle en attribua l'ordonnance et le gouvernement à sept puissances célestes d'un ordre secondaire. L'homme était, à ses yeux, l'œuvre de ces sept anges, et il était, en sortant de leur main, si misérable qu'il fût resté un *ver rampant sur la matière,* si l'Être suprême ne lui eût donné, par compassion, un souffle de vie divine.

Cette école ne péchait guère, en ce point, contre l'orthodoxie, mais elle se perdit entièrement, sur les traces du parsisme, dans sa théorie sur la rédemption de ce genre humain qui, suivant elle, n'appartenait presque point à Dieu. Cette rédemption était, à ses yeux, l'affranchissement de la race sainte ou pneumatique de toute influence qu'exerçaient sur elle les démons de l'empire ou de la matière, et surtout leur chef Satan, qui, sans cesse, envoyait des secours aux méchans.

Les partisans de Saturnin, par suite d'une idée qui se rencontre également chez les Orthodoxes et qui se trouve chez les sectaires de tous les tems, se partageaient en deux classes, le vulgaire et les élus. Les élus s'abstenaient du mariage pour se détacher peu-à-

peu de la matière. Au reste les partisans de Saturnin ne paraissent s'être répandus qu'en Syrie et avoir été peu nombreux, quoiqu'ils se soient distingués en plusieurs branches [1].

La seconde école de la famille syrienne, celle de *Bardesanes*, entraîna d'autant plus de fidèles, que son chef était plus respectable, qu'il avait jadis mieux défendu la doctrine apostolique contre Marcion, que dans ses erreurs même, il déviait moins de la vérité, et que, dans ses hymnes pour le culte public, il les cachait mieux sous les fleurs de la poésie. En effet, ces hymnes continués par son fils Harmonius, étaient si bien appropriés à la piété des Syriens, qu'ils les chantèrent encore après la condamnation de l'auteur, et jusqu'à ce que Saint-Ephrem en composa d'autres sur les mêmes airs. Bardesanes était d'ailleurs distingué parmi ses contemporains par son érudition. Versé particulièrement dans la théologie et dans l'astrologie de l'orient, il en professait, peut-être malgré lui, les principes. Il enseigna surtout le dualisme ou cette opposition entre un empire de lumière et un empire de ténèbres, dont la marche de chaque jour et de chaque nuit semble nous apporter le symbole. Il y joignit le système des émanations et la théorie d'un destin qu'il lisait dans les phases des corps célestes, et qu'il s'efforçait de mettre en harmonie avec le libre arbitre, le dogme de la chûte des esprits célestes

---

[1] Irénée, I, 22. — Tertullien, *De Animâ*, c. 23. — Théodoret, *Hæretic. fab.* I, 3. — Epiphane, *Hæres*, 23. — Notre *Histoire du gnoticisme*, I, p, 276.

et des hommes, et celui de la rédemption des pneumatiques destinés au banquet de la *Sophia* céleste. En même tems, il distinguait l'âme en principe de vie, ψυχη, et principe d'intelligence, πνευμα, et proclamait la destruction irréparable du corps, qui est fait d'une méprisable matière [1], et qui ne se trouve associé à l'âme, intelligence céleste, que par suite d'une chûte déplorable.

Quoique Bardesanes et son fils Harmonius, qu'il avait fait élever dans les lettres grecques avec beaucoup de soin, eussent conquis un grand nombre de partisans, et qu'un autre chef de cette école, Marinus, en eût soutenu la doctrine avec éclat, elle ne se maintint que jusqu'au cinquième siècle, époque d'autant plus mortelle pour la plupart des sectes, que les empereurs de Byzance lançaient contre elles des édits plus rigoureux. Au surplus les Bardesanites avaient toujours tâché de rester dans l'Eglise orthodoxe, et la nécessité d'y rentrer absolument, fit bientôt disparaître dans leurs institutions tout ce qui caractérisait un parti [2].

La *seconde famille des gnostiques* se rattache à *Marcion,* originaire de Sinope, organe de quelques opinions particulières de l'Asie mineure, et à *Cerdon,* originaire de la Syrie, interprète de quelques tendances

---

[1] Φαινομενος ανθρωπος, σαρξ αισθητη.

[2] Eusèbe, IV, 30. — Epiphane, *Hæres.* 56. — Théodoret, *Fabul. hæret.* t. IV, p. 313. — Sozomène, III, 16. — Beausobre, *Histoire du manichéisme,* V, 142. — Le Nain de Tillemont, II, 456. — Hahn, *Bardesanes gnosticus, Syrorum primus Hymnologus.* — Neander, *Histoire des systèmes gnostiques,* p. 190.

spéciales de cette contrée. La doctrine de ces deux chefs s'étant formée à Rome, où ils se rencontrèrent vers l'an 140 de l'ère chrétienne, et s'étant répandue bientôt dans toutes les régions de la Méditerranée, mérite une attention toute particulière.

Ce qui distingue les Marcionites des autres gnostiques, c'est d'abord une forte opposition contre le *chiliasme* et une antipathie encore plus prononcée contre le judaïsme, qui avait légué aux chrétiens les rêves sensuels de l'empire millénaire; c'est ensuite un ascétisme très-élevé et très-rigoureux; c'est enfin la prétention de posséder, seuls, les écrits authentiques du christianisme, et la capacité de les interpréter dans le sens le plus pur.

Aux yeux de Marcion, le créateur de ce monde, où tout est imparfait, n'est nullement l'Être suprême; la législation de Moïse et l'enseignement des prophètes, où la morale est blessée dans ses principes les plus invariables, ne sont aucunement le fruit de l'inspiration divine. Jésus-Christ, son supérieur, envoyé aux hommes par le *Dieu inconnu* et ennemi de la matière, ne s'est point confondu avec un corps matériel, n'est point né d'une femme et n'a point souffert comme souffrent les hommes. Enfin, le corps de l'homme, tiré d'une substance ennemie de Dieu, ne put rejoindre l'âme qui entre dans le *plérôme* de la lumière, et les écrits qui enseignent de tels dogmes sont des ouvrages pseudonymes, qui ne proviennent pas des apôtres.

D'ailleurs les apôtres eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de ces censures. Suivant Marcion, la plupart d'entre eux étaient restés entachés de judaïsme, au point de ne pou-

voir comprendre leur maître. L'évangile de S. Luc et les épîtres de S. Paul trouvèrent, seules, grâce à ses yeux. Encore en retrancha-t-il tout ce qui contrariait ses opinions, s'arrangeant de cette sorte un évangile et un recueil d'épîtres particuliers [1].

L'idée, qui présidait au code et au système de Marcion, était celle d'une opposition fondamentale, d'une grande *antithèse* entre deux ordres de choses essentiellement différens, contraires l'un à l'autre. L'un est représenté par l'ancien testament, Moïse, les prophètes et leur chef, le démiurge ou le dieu des juifs; l'autre par le christianisme, le sauveur *Christos* et le Dieu suprême, que le Sauveur a révélé le premier, et dont l'existence était auparavant tout-à-fait ignorée des hommes. Pour mieux faire ressortir cette antithèse, Marcion composa un traité spécial, où il paraît avoir insisté particulièrement sur ces quatre points: *que le créateur des choses visibles est un être juste, mais faible, tandis que l'Être suprême révélé par Jésus-Christ, a toutes les perfections; que Jésus-Christ s'est montré tout différent du Messie, annoncé par les prophètes du démiurge; que la doctrine de l'Être suprême est tout autre que celle du démiurge; que la même différence se remarque dans les mœurs des partisans de l'un et de l'autre.*

Cette doctrine si neuve, si hardie, si conséquente, jointe à la piété du maître, lui fit un nombre immense de disciples. On l'accuse de s'être fait hypocrite pour grossir son parti; on cite contre ses mœurs son exclusion

---

[1] Voy. les détails dans notre *Histoire du gnosticisme*, I, p. 361.

de l'Eglise de Sinope, prononcée par son propre père, et contre sa doctrine, l'excommunication prononcée contre lui par l'évêque de Rome. Ces faits paraissent constants; cependant un chef, qui ne recevait de néophytes qu'autant qu'ils se vouaient à la continence; qui, à chaque faute, replaçait sur le seuil de ses mystères, ceux qui avaient déjà reçu l'initiation, ne peut guère être accusé d'avoir employé des moyens trop séduisans.

Les Marcionites furent assez nombreux pour se partager en plusieurs écoles, sous la direction de *Marcus*, de *Lucain*, d'*Appelles*[1], de *Potitus*, de *Synéros*. Ils se répandirent en Italie, en Egypte, en Palestine, en Arabie, en Perse, en Syrie et dans l'île de Chypre[2].

La troisième famille des gnostiques, la *famille égyptienne*, fut encore plus nombreuse que la seconde; elle compta encore plus d'écoles et de sectes, publia infiniment plus d'ouvrages, et laissa un nombre prodigieux de monumens.

La première de ses écoles, celle de *Basilide* (que l'antiquité considère aussi comme élève de Simon et de Ménandre, et qui se présenta en effet peu de tems après eux) se distingue par ses spéculations sur le monde des intelligences. Elle en admet jusqu'à trois cent soixante-

[1] Ce docteur rattachait son enseignement aux révélations que recevait et que lui communiquait une amie nommée Philoumène.

[2] Irénée, 1, 27. — *Clemens Alex. Strom.* III, 425. — *Origenes*, c. *Celsum, passim.* — Epiphane, *Hæres.* 42. — Théodoret, *Hæres. fab.* I, 24. — Ephrem, *Orat.* 14. *et passim.* — Bayle, à l'article *Marcionites.* — Hahn, *Das Evangelium Marcions.* — Neander, *Systèmes gnostiques*, p. 314. — Notre *Histoire du gnosticisme*, I, p. 339.

cinq qui forment le plérôme céleste ou la plénitude des Éons purs, qui sont autant de manifestations ou de vertus de l'Être suprême, et dont l'ensemble est exprimé par le mot mystérieux *d'Abraxas*, qu'on voit figurer sur tant de monumens [1]. La science mystérieuse que cette école communiquait à ses adeptes, après le silence pythagoricien de cinq ans, expliquait l'origine du mal par le dualisme et surtout par l'irruption de Satan dans les œuvres de Dieu. Mais elle n'accusait point la providence; elle considérait la vie et l'ordre actuel des choses comme une carrière d'épuration. Elle regardait le christianisme comme l'instrument le plus sûr pour la restauration de la pureté et de l'harmonie primitive; cependant, à ses yeux, le Sauveur n'était que l'homme Jésus auquel se réunit l'intelligence de Dieu (νοῦς) au baptème du Jourdain, et qu'il quitta, avant le supplice, pour retourner dans le sein de Dieu [2].

Les Basilidiens joignaient à leurs spéculations une psychologie assez singulière et une morale assez pure, qu'ils tiraient de quelques volumes apocryphes et qu'ils expliquaient dans leurs écrits. Mais cette secte, dont

---

[1] Le 3[e] volume de notre *Histoire du gnosticisme* est entièrement consacré à ces monumens dont un grand nombre était inédit et dont beaucoup d'autres le sont encore.

[2] *Acta Disput. Archelai et Manetis, in Hippolyti opp. ed. Fabric.* p. 193. — *Clemens Alex. Stromat.* lib. II, III, IV, VII. — Grabe, *Spicilegium*, vol. II, p. 39. — Eusèbe, IV, 7. — Irénée, I, c. 24. — Beausobre, II, p. 3. — Tillemont, II, p. 100. Walch, *Histoire des Hérésies*, I, p. 281. — Neander, *Systèmes gnostiques*, p. 28. — Notre *Histoire du gnosticisme*, t. II.

Clément d'Alexandrie parle avec éloge, tout en la combattant, s'égara bientôt dans les pratiques les plus vulgaires, et se discrédita par la morale la plus licencieuse. Et qu'a-t-on jamais vu prospérer à la longue en dépit de la vérité et de la vertu?

L'école de *Valentin*, que Tertullien nomme la plus fanatique et la plus nombreuse de toutes celles des gnostiques, fut au moins celle qui professa la plus grande richesse de doctrines. Appréciant mal la noble sobriété du dogme chrétien, son fondateur, rival de Marcion, de Saturnin et de Basilide, transporta dans ses croyances les anciennes traditions théogoniques de l'Egypte, sa patrie, et les spéculations infinies du zoroastrisme et de la kabbale judaïque. Eloquent et instruit, auteur de plusieurs ouvrages, dont l'un, la *Sophia*[1], paraît exister encore, dont les autres, les *lettres*, les *commentaires* et les *homélies*, se sont perdus, à l'exception de quelques fragmens, Valentin aurait craint de laisser manquer une idée quelconque dans son système, et malgré le désir qu'il partageait avec d'autres gnostiques, de rester dans la communauté orthodoxe, son syncrétisme l'en fit exclure dès qu'il l'eut fait connaître à Rome.

Sa *Gnose*, ainsi que celle de Basilide, distingua soigneusement deux ordres de choses ou deux empires, l'un, celui des intelligences bonnes et pures, l'autre, celui de la ténébreuse matière et de ses mauvais génies. A la tête du premier il plaçait l'Être qu'aucune intelligence ne peut sonder, *l'Être abîme*, *l'Être suprême*, *le Père*

---

[1] Voy. notre *Histoire du gnosticisme*, t. II, p. 103.

inconnu, dont les trente vertus ou manifestations, distinguées, comme celles d'Amoun-Ré, dans la théogonie égyptienne[1], en *Ogdoade*, *Décade* et *Dodécade*, tenant les uns aux autres par Syzygies, homme et femme, formaient avec lui le *plérôme* de la pureté et de la félicité[2].

Malgré la primitive pureté des Éons, ceux du dernier rang, et particulièrement *Sophia* céleste, se trouvèrent bientôt dans un tel éloignement de la perfection et de la félicité divine, qu'il fallut une rédemption pour les y ramener. Ce fut l'œuvre du premier des Éons, du *Monogénès*, nom que Jésus-Christ porte dans les saints codes. Cette rédemption se fit heureusement, mais la fille de Sophia, *Sophia-Achamoth*, née pendant les souffrances de sa mère et beaucoup plus imparfaite qu'elle, avait donné l'existence à un ordre de choses plus difficile à ramener dans le sein du *plérôme*. Elle avait créé les régions inférieures, conjointement avec le *démiurge* et l'*Éon Jésus*, et l'homme placé dans ces régions était une création si vicieuse, qu'il fallut d'abord pour lui une communication de l'esprit de vie de *Bythos*, et ensuite une rédemption nouvelle, celle du Sauveur terrestre.

Cependant Valentin distinguait le genre humain en

---

[1] Champollion, *Nouveau Panthéon égyptien*. Texte des plantes I et XVII.

[2] Valentin donnait à ces Éons des noms assez barbares, empruntés les uns à la langue égyptienne, les autres à l'hébreu, ce qui prouve qu'il était à-la-fois élève de quelque kabbaliste et de quelque ancien partisan des mystères d'Egypte. V. Notre *Histoire du gnosticisme*, II, p. 124.

plusieurs classes. Les hommes matériels, *hyliques*, périront un jour tout entiers; les *psychiques* jouiront d'une sorte d'immortalité et de bonheur dans l'empire intermédiaire du démiurge; les *spiritualistes* ou *pneumatiques* entreront seuls dans le plérôme de la perfection [1]. *De même que l'âme du pneumatique a son autre moitié dans la région des intelligences supérieures, moitié avec laquelle elle s'unira un jour, de même elle reçoit du Sauveur la force d'entrer, dès-à-présent, dans cette heureuse association par une vie spirituelle* [2].

Le nombre des sectateurs d'un système ne prouve rien, ou peu de chose, en sa faveur; mais le nombre des partisans que se fait un philosophe parmi ses contemporains, atteste le jugement qu'ils portent de sa capacité. D'après ce principe, Valentin aurait occupé une place distinguée parmi les penseurs du second siècle de notre ère. En Egypte, à Rome, en Chypre, partout où il vint enseigner ses doctrines, il se fit des disciples enthousiastes.

Cependant les disciples de Valentin ne furent pas plus fidèles à sa doctrine que ne le furent jamais les partisans d'un autre système. Il est au-dessus de la volonté d'une intelligence humaine de s'arrêter aux opinions d'un homme; l'auteur de cette intelligence l'a formée

---

[1] *Clemens Alex. Strom.* p. 509, 575, 635. — *Origenes, c. Celsum*, p. 72 — 98. édit. de la Rue. t. 1. — *Didascalia orientalis*, à la suite des œuvres de S. Clément d'Alexandrie. — Irénée, I. c. 1 et 59. — Théodoret, *Fab. hær.* I, c. 7. — Epiphane, *Hær.* 31. — Tertullien, *de præscript.* — Notre *Histoire du gnosticisme*, II, p. 101.

[2] *Origenes opp.* t. XIII, §. 11.

de manière qu'elle ne doit fléchir que devant sa seule autorité. Dès qu'elle se soumet à une autre, elle se trahit elle-même; elle n'abjure pas seulement le plus beau de ses droits, elle viole le plus imprescriptible de ses devoirs, elle renonce aux destinées que lui a tracées la sagesse suprême.

Les principaux successeurs dans la chaire de Valentin, *Secundus*, *Epiphane*, *Isidore*, *Ptolémée*, *Marcus*, *Colarbasus*, *Héracléon*, *Théodote* et *Alexandre* formèrent à-peu-près autant d'écoles et de sectes différentes.

Ce n'est pas tout. Les *Ophites*, troisième branche de la famille des gnostiques égyptiens, furent encore une secte valentinienne. Ces théosophes, beaucoup plus téméraires que leurs maîtres, tiraient leur nom d'un génie nommé *Ophis*, qui, suivant leur doctrine, était apparu à Eve, la mère du genre humain, afin de lui révéler un ordre de choses supérieur à celui auquel le démiurge destinait les hommes, ses créatures. Par suite d'une reconnaissance mystique, ils conservaient l'emblême vivant de ce génie, le serpent (ὄφις), qui jouait un grand rôle dans leurs cérémonies sacrées.

Tout était d'ailleurs mystique chez ces scissionnaires, la doctrine, le culte, le catéchisme figuratif de leurs croyances [1], leurs prières aux génies célestes et surtout

[1] Ce catéchisme, connu sous le nom de *diagramme* des Ophites, a été décrit par Origène (*contra Celsum*), auteur d'après lequel nous avons essayé de le rétablir dans la planche 1e du 3e volume de l'*Histoire du gnosticisme*.

aux esprits planétaires, dont leur âme, dégagée du corps, traverserait un jour, disaient-ils, les immenses régions, pour aller au plérôme suprême [1].

Les Ophites aussi se partagèrent en plusieurs branches, et leur morale, comme leurs spéculations dogmatiques, nous montre les tendances les plus diverses. Tandis que les uns exigent les mœurs les plus sévères et même la continence la plus absolue, afin de ne pas disséminer le rayon de la lumière céleste, les autres recommandent le mépris de toutes les lois.

Les *Séthiens* et les *Caïnites* ou *Judaïtes*, dans leur haine du démiurge Jéhovah, allèrent jusqu'à proclamer les hommes les plus éminens du monde ancien, les patriarches, les législateurs et les prophètes, *ennemis* de l'Être suprême, fauteurs de la création du démiurge, et oppresseurs de la *race sainte* de *Caïn*, d'*Abiram*, de *Judas !*

L'école de Carpocrate, la quatrième de la famille égyptienne, se distingua également par ces licences de théorie. Elle professa d'ailleurs un singulier éclecticisme, adorant avec le même respect les images de Zoroastre, de Platon, d'Aristote et de Jésus-Christ.

Une branche de cette école, celle des *Prodiciens*, qui s'attribuait exclusivement le beau nom de *gnostiques*,

---

[1] La plupart des monumens gnostiques paraissent se rapporter à ce pélerinage mystérieux. Voyez les planches, I, E, F; II, B, C; VI et VII, ou 3e volume de notre *Histoire du gnosticisme*. Mosheim a consacré aux Ophites qu'Origène, Théodoret et S. Epiphane nous font le mieux connaître, un ouvrage encore remarquable: *Geschichte der Schlangenbrüder*, 1 vol. in-4°.

surpassa, par l'audace de ses principes, ce qu'une imagination téméraire peut concevoir de plus extravagant. La Gnosis, disait-elle, qu'ont possédée les grands hommes de tous les peuples, est la science d'un ordre de choses supérieur à celui qu'envisage la philosophie religieuse et morale qui domine dans les sociétés humaines. Originaire d'une toute autre région, elle appelle à une destinée toute différente; elle affranchit des lois du monde ou du démiurge, *délivre de tout ce que le vulgaire nomme religion*, et élève au-dessus de tous les liens et de toutes les formes terrestres. Elle est d'autant plus précieuse qu'elle ne peut plus se perdre; qu'elle rend l'homme semblable à Dieu, immuable, d'un calme parfait. Les âmes, étant toutes de la même région que Jésus-Christ, toutes peuvent aller aussi loin que la sienne, et celle qui pousserait plus loin que lui le mépris des choses inférieures, le dépasserait lui-même. En général, plus on méprise les lois du démiurge, c'est-à-dire, toutes les législations existantes, plus on honore l'Être suprême.

Ce système reçut ses principaux développemens par Epiphane, fils de Carpocrate. La nature, disait-il, révèle deux grands principes, ceux de la *communauté et de l'unité de toutes choses*. Les *lois humaines*, contraires à ces lois naturelles, sont des infractions coupables à l'ordre légitime et divin! Pour rétablir cet ordre, il faut instituer la communauté du *sol*, des *biens* et *des femmes*.

D'autres sectes émanées de cette école, les *Antactites*, les *Borboniens*, les *Phibionites*, les *Adamites*,

que l'on a confondus quelquefois avec les Prodiciens, poussèrent ces principes jusqu'à la dernière rigueur. Ils les proclamèrent dans la voluptueuse Cyrénaïque, leur patrie, sur des monumens qui paraissent être tombés bientôt dans l'oubli, mais que l'on vient d'arracher de nos jours au sol qui les a si long-tems recouverts [1].

Les associations gnostiques, se multipliant ainsi à l'infini, ne pouvaient que désoler les chrétiens. Il est vrai, que, malgré toutes les dissidences, il y eut encore, dans la marche des deux sociétés, des analogies frappantes, tant est puissant l'élément divin de la religion chrétienne; cependant, si le mysticisme des spéculations et le rigorisme des pratiques marchèrent souvent de pair dans les deux camps, la profonde anti-moralité de quelques docteurs gnostiques dut remplir d'horreur les docteurs orthodoxes. Peut-être, de leur part un autre sentiment d'hostilité vint-il se réunir à cette horreur. Les gnostiques, à la richesse, à l'éclat de leurs doctrines, à l'enthousiasme qui les animait pour elles, joignaient encore les ressources d'une profonde érudition, les prestiges d'une thaumaturgie artificieusement combinée, et, si nous en croyons le sévère Irénée, les séductions des intrigues galantes [2]. Ils acquirent par tous ces moyens une telle influence et se firent une telle

---

[1] Gesenius, *De inscriptione phœnicio-græca in Cyrenaica nuper reperta.* Halæ, 1824. — Hamacker, lettre à Mr. Raoul-Rochette sur une inscription en caractères phéniciens et grecs. Leyde 1825. — Notre *Histoire du gnosticisme,* t. II, p. 291. et les planches II. B et XI.

[2] Les Marcosiens.

foule de partisans, qu'ils passèrent souvent pour les chrétiens par excellence. Ils jetèrent cependant par leur culte, leurs mœurs et toutes leurs aberrations, une telle défaveur sur la société chrétienne, que l'on comprend facilement la véhémence, souvent injuste, avec laquelle les défenseurs de l'Eglise orthodoxe les combattent.

On conçoit surtout le zèle de ces défenseurs, quand on considère le nombre toujours croissant des scissions. En effet, non seulement les gnostiques se divisèrent à l'infini, ils fortifièrent encore dans leur opposition contre l'Eglise, les sectes des Ebionites et des Nazaréens, que nous avons déjà fait connaître, et ils provoquèrent les enseignemens des *Encratites*, des *Montanistes*, des *Manichéens* et des *Mandaïtes*[1], dont nous allons exposer les tendances.

Les *Encratites* ou *Tatianites* se rattachaient à Tatien, pieux docteur de Syrie, partisan d'un ascétisme rigoureux et de quelques spéculations théosophiques. Sous le prétexte d'une perfection vraiment chrétienne, cette secte, d'ailleurs peu hostile, proscrivait le mariage, l'usage du vin et de la viande, en général tous les plaisirs des sens. Il est vrai, que plus elle censurait avec orgueil ceux qui s'accordaient ces jouissances, plus on se vengeait d'elle, par de fâcheuses insinuations sur ses mœurs secrètes; mais, dans le fait, l'ascétisme qu'elle recommandait plus particulièrement, commençait déjà

---

[1] Les sectes des Agapètes et des Priscillianistes également émanées de celles des gnostiques, appartiennent à la période suivante.

à gagner les esprits[1]; on traita les Encratites avec une indulgence distinguée, et l'on ne blâma que partiellement ceux qui, sous les noms d'*Hydroparastates*, d'*Apotactites*, de *Sévériens* et de *Saccophores*, se faisaient remarquer par quelque déviation plus frappante[2].

Les *Montanistes*, qui se groupèrent autour de Montanus, dans une autre région d'Asie, en Phrygie, et qui se distinguèrent, comme les gnostiques, en *pneumatiques* et en *psychiques*, se crurent appelés, par une communication spéciale du Saint-Esprit, à compléter les doctrines des chrétiens. Ils bornèrent néanmoins leurs innovations à un rigorisme un peu exalté en morale et en discipline. Ils se propagèrent avec d'autant plus de rapidité, que plusieurs femmes zélées embrassèrent et prêchèrent leurs principes avec chaleur[3]. Cependant le plus beau de leur triomphe fut la conquête de Tertullien, qui répandit leurs maximes en occident, et dont les écrits propogèrent la tendance morale de la secte, même après que la partie spéculative et la secte elle-même eurent disparu[4].

Montanus s'était borné à se croire inspiré du paraclet, *Manès se dit le paraclet lui-même.* Elevé au

---

[1] On trouve des Encratites ou des abstinents indépendans de Tatien jusque dans les régions les plus distantes.

[2] Irenée I, 30. III. 39. — Epiphane, *hæres.* 47. — Augustin, *de hær.* 25. — Théodoret, *hær. fab.* I. c. 20. — Philastrins, *de hær.* c. 84.

[3] Priscille, Quintille, Perpétue, Maximille.

[4] Epiphane, *hær.* 48. — Eusèbe, V. 16 — 19. — Jérôme, *epist.* 54. — *Les écrits montanistes de Tertullien.* — Wernsdorf, *de Montanistis comment.* —

milieu des mages de la Perse, et disciple d'un kabbaliste du judaïsme, *Manès*, offre avec les gnostiques des analogies frappantes. Comme eux il voulut épurer la religion chrétienne, la dégager des altérations qu'elle avait subies, et y joindre les développemens qui lui manquaient encore. Comme les gnostiques, il porta, sur les codes sacrés des juifs et des chrétiens, un jugement de théosophie supérieure, et se fit des codes suivant sa doctrine. Il rejeta l'ancien Testament tout entier, sans doute comme ouvrage d'une divinité secondaire; il ne conserva du nouveau, altéré, suivant lui, par le judaïsme, que ce qui pouvait être conforme à son but. Durant son exil, il composa un évangile qu'il enrichit de peintures allégoriques, et qu'ensuite il dit tombé des cieux. Il est très-probable qu'il ne s'y borna pas plus aux doctrines vraiment évangéliques qu'il ne se gênait dans son enseignement. Il entendait la révélation dans le sens le plus large, et il attribuait aux sages et aux prophètes du paganisme des révélations si sublimes, qu'il les préférait à celles des juifs.

L'âme ou l'idée mère qui anime tout son système est le panthéisme, qui perce plus ou moins dans toutes les écoles de la gnose, mais qu'il puisa plus haut que dans elle, et qu'il avait rapporté, sans doute, de son antique berceau, des régions de l'Inde et des confins de la Chine, qu'il avait parcourues pour satisfaire son ardeur pour les spéculations théosophiques.

La cause et la source de tout ce qui existe est, suivant lui, en Dieu; mais, en dernière analyse, Dieu est en tout. Toutes les âmes sont égales; Dieu est dans

toutes; et cette *animation* ne se borne pas aux hommes et aux *animaux*, elle est la même dans les plantes.

Ce panthéisme est pourtant modifié par l'antique dualisme de l'Asie. On voit dans toutes les existences terrestres, ici le mal, là le bien; le dieu du bien n'est pas l'auteur du mal, le dieu du mal n'est pas l'auteur du bien: il est deux dieux indépendans, éternels, chefs de deux empires différens. Ils sont nécessairement ennemis l'un de l'autre, par leur nature même.

Cependant, tout en séparant ainsi les empires des deux dieux, Manès attribuait au chef de la lumière une haute supériorité sur celui des ténèbres. L'un est pour lui le vrai Dieu, l'autre n'est que le principe de tout ce qui est ennemi de la lumière, et finira par succomber à la puissance du bien.

Concourir à l'établissement et au triomphe du bien dans l'univers entier, telle est la fin de toute la morale que prescrivait Manès. Il appropriait cependant cette morale ainsi que sa dogmatique à deux classes différentes, celle des *élus* et celle du *vulgaire*. Abnégation de tout ce qui peut flatter le corps, qui est la ténébreuse prison de l'âme; abstinence de tous les plaisirs sensuels, qui obscurcissent en nous la lumière céleste; mépris profond pour la multiplication de l'espèce humaine, qui affaiblit, en les divisant sans cesse, les rayons de cette lumière: telle était la morale des *parfaits*. On accordait plus de latitude aux catéchumènes, aux auditeurs; on leur permettait les plaisirs, et on leur enseignait la doctrine de l'école sous l'enveloppe des symboles et des allégories.

Le manichéisme, ainsi qu'il arrive à tous les systèmes,

varia entre les mains de ses dépositaires les plus fidèles. Manès s'était donné pour le paraclet, et ses premiers disciples paraissent avoir respecté ses prétentions; ceux des temps postérieurs le confondirent, au contraire, avec Christos, le Soleil-Mithra, Zoroastre, le réformateur de la Perse, et Budda, celui de l'ancienne doctrine des Indes. Ils arrivèrent ainsi à la croyance, que les auteurs des religions les plus célèbres n'ont été qu'autant d'incarnations différentes du même génie solaire, et toutes les religions autant de variétés de forme des mêmes doctrines.

Malgré ces variations, les Manichéens se répandirent en Orient et en Occident avec une rapidité effrayante pour les Orthodoxes. C'était une époque favorable à leur succès, que celle où les générations les plus instruites professaient le penchant le plus prononcé pour les antiques théories de l'Orient, converties en nouvelles théosophies par les sages de nos premiers siècles. La persécution si longue et, pour ainsi dire, si universelle, dont les Manichéens ont été l'objet de la part des rois de Perse, des empereurs de Rome païenne et des empereurs de la nouvelle Rome, ont pu disperser cette secte, en paralyser les progrès, en diminuer les élèves; mais, pendant des siècles, rien ne fut assez puissant pour l'extirper elle-même. Unie dans l'Orient avec la gnose syrienne, en Occident avec la gnose de l'Egypte, elle se maintint, et en Orient et en Occident, tantôt en secret, tantôt publiquement, et reparut souvent au moyen âge, tantôt en Italie, tantôt en France, tantôt dans d'autres pays [1].

---

[1] *Archelai acta disputat. cum Manete, in opp. Hippolyti*, ed.

Si l'influence des gnostiques sur le manichéisme s'aperçoit à chaque pas, elle se montre plus profonde et plus complète encore dans les doctrines des *Mandaïtes* ou disciples de S. Jean, dont les tendances s'éloignèrent de celles des chrétiens au point que bientôt on dut les compter non plus parmi les scissionnaires, mais parmi les ennemis les plus prononcés de la religion de Jésus-Christ [1].

Après les effrayantes défections que nous venons d'indiquer, celles des *Monarchiens* ou *Antitrinitaires*, qui, pour défendre l'unité de Dieu, soutinrent que le verbe n'était qu'une *force émanée de Dieu* ou Dieu lui-même considéré sous un rapport spécial; celles des *Sabelliens*, qui modifièrent légèrement cette doctrine; celle des *Samosatiens*, qui considérèrent le Sauveur comme un homme engendré par le Saint-Esprit, parurent peu alarmantes. Ces scissionnaires formèrent néanmoins un grand nombre de partis [2], et malgré les

---

Fabricio. — *Titi Bostrensis libri* IV *contra Manichæos, in Canisii lectionib. antiq. ed. Basnage*, I — *Augustini contra Fortunatum, Adimantum, Faustum, libri; de actis cum Felice, libri.* — Beausobre, *Histoire du manichéisme.* — Herbelot. *Bibliothèque orientale, Mani.* — Silvestre de Sacy, *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse.* — Creuzer, *Symbolik*, 2e édit. II, 53. 207. —

[1] Cette secte encore peu connue, malgré la publication d'une partie de ses livres sacrés par Norberg, mérite une attention spéciale dans l'histoire religieuse et philosophique des premiers siècles. Voyez notre *Histoire du gnosticisme*, II, p. 394.

[2] Les Théodotiens, les Praxéates, les Noétiens, les *Alogi*, les Artémonites, les Melchisédéciens, etc. *Cf.* Martini, *Gesch. von der Gottheit Christi in den* IV *ersten Jahrhunderten.*

synodes que l'on assembla, pour discuter leurs opinions; malgré les déclarations les plus solennelles qu'on lança contre eux [1], ils n'étaient pas abattus, et leurs doctrines se maintenaient encore, quand elles furent renouvelées par les Ariens. Elles menacèrent même, dans cette alliance, de triompher de celles de l'Eglise.

Délaissée de tant de faux frères ou de tant de *libres penseurs*, en même tems qu'attaquée par tant d'ennemis, la société chrétienne, affligée profondément, déchirée jusque dans ses entrailles, ne se découragea jamais, n'en appela jamais à aucun moyen indigne d'elle, trouva toujours dans son *culte*, dans sa *discipline*, dans ses *mœurs*, et dans ses *écrits*, non seulement sa force et son unité, mais encore sa consolation et sa gloire, en sorte que s'il est permis d'assigner à tous ses maux une cause prise de très-haut, on doit y voir des épreuves décrétées avec une ingénieuse et paternelle affection par la sagesse suprême. Nous allons voir d'abord ce que furent ce culte, cette discipline et ces mœurs, qui rendirent la société chrétienne si puissante; nous terminerons ensuite la première période de son histoire par le tableau des écrits qui lui valurent tant de gloire.

---

[1] Synode de Bostre, en 244; synodes d'Antioche contre Paul de Samosate, en 266 et 269, appuyés de l'autorité d'un prince payen, Aurélien.

CHAPITRE IX.

Du culte, de la discipline et des mœurs de la société chrétienne.

Le culte des chrétiens, d'abord d'une noble simplicité, subit, dans le cours de cette période, des modifications si nombreuses et si essentielles, qu'on en pourrait considérer une partie comme autant d'altérations. Mais, aux yeux des chrétiens et des payens de ces tems, ces modifications furent autant de perfectionnemens. C'est sous ce double point de vue, respectant à-la-fois les besoins des tems et les intérêts de la vérité, que nous envisagerons les mouvemens de ces siècles-modèles.

Les changemens qui s'opérèrent, furent les uns, le résultat inévitable de l'accroissement de la société; les autres furent calculés dans l'intérêt des mœurs; d'autres encore paraissent n'avoir eu pour but qu'une imprudente émulation avec les pompes et les mystères des religions que les chrétiens s'efforçaient de bannir, et qui luttaient encore avec eux au moyen de ces avantages.

De là vient que si, dans l'origine, les assemblées religieuses des chrétiens furent presque trop simples pour un culte solennel, elles semblent, à la fin de trois siècles, trop cérémonielles et trop symboliques pour un culte de spiritualisme.

Des salles ou des oratoires choisis dans des maisons particulières furent les premiers temples des chrétiens. A l'imitation des synagogues, on ne tarda pas, sans doute, à les disposer pour le culte; mais, à la fin du second siècle, on eut déjà des édifices consacrés uniquement à cet objet [1]. Dès le siècle suivant, quelques-uns de ces temples se font remarquer par leur magnificence; d'autres sont construits en branchages et permettent à peine de s'y asseoir convenablement [2]. Du moment où le culte et le sacerdoce des chrétiens s'assimilèrent au sacerdoce et au culte de l'ancienne alliance, on y mit le luxe et la splendeur. L'ancien temple de Jérusalem devint alors le type des Eglises chrétiennes; on y établit un sanctuaire, on y plaça les tables sacrées, les sièges ou les *thrônes* des évêques et des prêtres [3].

Pendant les premiers siècles on ne souffrit dans les temples ni emblêmes, ni images, ni statues [4]. Le synode d'Elvire, tenu en Espagne, peu après la conversion de Constantin, fait pourtant croire qu'à cette époque on commençait, dans ce pays, à en adopter l'usage. Il défend les peintures dans les Eglises, *les objets que vénère la seule intelligence ne devant pas se tracer sur les*

---

[1] On les appelait προσευχτηριον, ιερον, ναος, ἐκκλησια, ἐκκλησιαστηριον, κυριακον; chez les latins, *templum, basilica.*

[2] *Assemani Biblioth. orient.* I, p. 391. — Sulpicius Severus, *Dialogus* I, 2. — L'Eglise de Nicomédie éclipsait le palais des empereurs.

[3] Αγιασμα, βημα, *sanctum, sacrarium;* Τραπεζα, θυσιαστηριον, *mensa sacra. mystica;* Θρονος, *cathedra.*

[4] Il est vrai qu'au deuxième concile de Nicée on en appela à un

murs [1]. Quant à leurs maisons, les chrétiens y mettaient jusque sur les meubles les plus vulgaires, une foule de pieux emblèmes, tels que la *colombe*, le *poisson*, le *serpent*, la *barque*, l'*ancre*, la *lyre*, l'*agneau*, le *cerf*, le *dauphin*. [2] Ces symbôles paraissaient d'une nature si pure, que, bientôt, on en souffrit plusieurs dans les Eglises [3].

Les chrétiens s'assemblèrent fréquemment. Dans l'origine, ce fut tous les jours. Les réunions du dernier jour de la semaine, qu'ils célébrèrent long-tems avec les juifs, dont ils se détachèrent si lentement, furent d'abord les plus solennelles. Cependant la commémoration de la résurrection du Sauveur fit triompher le dimanche, surtout depuis l'époque où l'on préféra ce jour pour la célébration de la Pâque, qu'on avait fêtée dans l'origine avec les juifs. La vénération pour le dimanche alla si loin, depuis ce moment, qu'on traita de schismatiques ceux des chrétiens qui conservèrent à l'ancien usage [4].

---

synode tenu par les apôtres à Antioche, pour prouver que les images avaient toujours été reçues dans l'Eglise, mais Pétau et Pagi ont déjà reconnu que les pères de Nicée se sont trompés en prenant de faux actes pour authentiques. V. Bingham, *Origines ecclesiast.* III, 297.

[1] Canon 36. On a essayé de restreindre la décision de ce canon aux seules images de la Trinité.

[2] *Clemens Alexandr. Pædagog.* III. — Münter, *Symboles et monumens d'art des anciens chrétiens.* I, 7. — L'épée, l'arc et la coupe bachique étaient des symboles proscrits comme indignes du chrétien.

[3] *Eusebii, vita Constantini*, III, 40. — Ducange, *Constantinopolis christiana*, III, §. 62, 64. — Fiorillo, *Geschichte der zeichnenden Künste*, I, 45.

[4] On donna le nom de *Quartodécimans* à ceux qui suivaient cet usage, par la raison qu'ils célébraient Paques le 14[e] jour après la nou-

Cet usage, sans doute, pouvait se défendre par son ancienneté, mais rien ne pouvait être pour les chrétiens d'une importance plus décisive que leur entière séparation du judaïsme. Encore quelque tems, et il n'était plus possible d'y réussir. On voit en effet, qu'en Egypte, où la cérémonie la plus caractéristique du judaïsme, fut conservée dans l'origine par les chrétiens, s'est maintenue jusqu'à nos jours.

A l'époque de Tertullien, on célébra particulièrement le mercredi et le vendredi [1], et vers la fin de cette période on se rendit de nouveau aux oratoires et aux Eglises, tous les jours de la semaine.

Outre les jours consacrés, sur chaque semaine, au fondateur de la religion, on fêta encore annuellement la commémoration de sa Mort et de sa Résurrection. Bientôt on y joignit celle de la communication du Saint-Esprit [2], qu'on dut considérer comme une espèce d'anniversaire de la fondation de l'Eglise. Celle du Baptême ou l'Épiphanie ne tarda pas à s'y joindre. Mais on ne songea encore ni à celle de sa Naissance ni à celle de

---

velle lune. Une foule de synodes furent convoqués pour accorder les évêques sur ce sujet; la plupart penchaient pour le dimanche : ceux de l'Asie proconsulaire insistaient sur la coutume judaïque, qu'on finit par proscrire après l'avoir long-tems tolérée avec indulgence. V. Eusèbe, V, 23, 24, 25.

[1] *Feria quarta, feria sexta.* Tertull. *De oratione,* 14. — On y lisait les écritures saintes. *Socrates*, V, 22.

[2] Vendredi saint, *παρασκευη*; Pâques, *πασχα*; Pentecôte, *πεντακοστη*. — Tertullien se glorifie de ce que la seule Pentecôte occupait plus de jours que toutes les fêtes célébrées par les païens pendant une année. *De Idolat.* 14.

son Ascension [1]. Serait-ce que les chrétiens, par humilité, eussent hésité à se revendiquer des jours où l'Homme-Dieu ne leur appartenait pas encore, ou bien ne leur appartenait déjà plus ?

Les fêtes étaient précédées du jeûne. Pour les relever, celles de Pâques, d'abord amenées par un jeûne de deux jours, le furent bientôt par un long *carême*, institué à l'exemple du Sauveur, qui avait jeûné pendant quarante jours, pour se préparer à sa carrière. Les fêtes se célébraient d'ailleurs d'une manière toute mystique, par des emblêmes; on y rompait le jeûne, et l'on priait sans se mettre à genoux.

A côté des grands jours de l'année, consacrés au Sauveur, chacune des communautés chrétiennes célébra la mémoire de ses apôtres, de ses docteurs, de ses martyrs. Aux anniversaires de leur mort, ou plutôt, pour parler le noble langage de ces tems, aux anniversaires de leur naissance pour la vie de l'immortalité [2], on se transporta aux lieux de leur sépulture, qu'on ne tarda pas à marquer d'oratoires et d'autels [3]. Les fureurs de la persécution obligèrent souvent les chrétiens de choisir des *cryptes* ou des *catacombes*, pour y assurer le repos

---

[1] Origène (*c. Celsum* VIII), ne connait pas cette fête; mais S. Augustin prétend qu'elle fut célébrée dès les tems apostoliques. *Epist.* 118.

[2] *Natales*, *Natalitia*. Tertullien, Scorpiac. 15. — Cyprien, *Epist.* 12. — Eusèbe, IV, 15.

[3] Les édifices consacrés aux martyrs se nommaient μαρτυριον, *memoria*, *titulus*.

Le champ de la sépulture commune portait le nom de κοιμητηριον, *dormitorium*.

des victimes. La même cause les engagea quelquefois à s'assembler la nuit; la coutume de faire les prières avant l'aurore est également ancienne, puisque Pline en fait mention.

Soit que les chrétiens s'assemblassent dans les catacombes, aux autels des martyrs, aux cimetières, dans les temples ou dans leurs maisons, l'objet de leurs réunions était à peu près le même partout. Ils lisaient des livres saints ou ascétiques [1]; écoutaient les explications qu'en donnaient les chefs, ou les *discours* [2] qu'ils y rattachaient dans quelques villes où florissaient les études [3]; célébraient les *agapes* [4], et chantaient des hymnes anciens et nouveaux [5].

---

[1] Imitation des synagogues. — On ne se bornait pas aux livres saints; on lisait les épîtres de Clément de Rome et le pasteur d'Hermas. Eusèbe, III, 3, 16. — Au commencement les livres étaient rares. Onésime s'adressa à Méliton pour obtenir des renseignemens et des extraits de l'ancien Testament. Eusèbe, IV, 26. — Les diverses communautés se communiquaient leurs livres. S. Paul, aux Coloss. IV, 16. Polycarpe, aux Philipp. 13.

[2] *Sermones, Homiliæ, Tractatus.*

[3] On faisait des discours à Alexandrie; l'Asie mineure et l'Italie restèrent long-tems sans en avoir.

[4] Les *agapes* avaient pour but d'alimenter les sentimens de l'union fraternelle qui animaient les chrétiens et de soulager les pauvres qui y prenaient part. — Tertullien, Apol. c. 39; *adversus Psychicos*, c. 17. — *Clemens Alexand. Pædagog.* II, c. 1. — *Cf. Kestner*, *die Agape.* Cet écrivain, mort très-jeune, avait conçu et s'efforça d'établir dans ce livre la bizarre idée, que les chrétiens ont formé une sorte d'alliance secrète, religieuse, morale et politique analogue à la franc-maçonnerie.

[5] Epîtres aux Galates, V, 19. — *Augustini Confess.* X, 33, 2. — *Isidorus hispal. De eccles. offic.* I, 5.

Un ennemi du christianisme, Pline dans sa fameuse lettre à Trajan, peint ainsi le culte des chrétiens: *C'était, suivant les inculpés, leur plus grande erreur, de s'être réunis avant l'aurore, certains jours déterminés; d'y avoir chanté des hymnes à Jésus-Christ, dieu; de s'être engagés par sacrement, non à quelque crime, mais à ne commettre ni vol, ni brigandage, ni adultère, ni parjure, ni infidélité en fait de dépôts; de s'être assemblés de nouveau, dans la journée, pour prendre en commun des repas innocents.*

Un chrétien, Justin martyr, emploie des couleurs encore plus flatteuses, mais également simples, en parlant des assemblées chrétiennes. Il reprend d'un peu haut, du baptême. *Après avoir reçu le néophyte dans nos rangs, nous le conduisons,* dit-il, *auprès des chrétiens assemblés, et nous y prions de cœur pour lui et pour tous les autres, afin, qu'ayant reçu la vérité, nous en soyons de sages administrateurs, et que nous demeurions fidèles gardiens de ce qui nous est confié, car c'est là notre salut.*

*Nos prières étant terminées, nous nous donnons le baiser de la fraternité. Aussitôt après on apporte au chef le pain, avec une coupe d'eau et de vin. Il les prend, célèbre l'auteur de l'univers, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et prononce des actions de grâces, l'eucharistie, pour celui qui nous a fait part de ces biens. Au moment où il achève les prières et les actions de grâces, l'assemblée tout entière fait entendre l'acclamation d'*Amen. *Après cela, nos diacres ou ministres distribuent le pain et la coupe bénis, afin que tous les assistans y participent et en emportent pour les absens.*

Cet aliment s'appelle lui-même l'eucharistie... A la suite de cette cérémonie, nous nous rappelons la mort d'expiation du Sauveur, et ceux qui ont de la fortune font des offrandes pour soulager les indigens. En général, nous sommes souvent ensemble... Au jour dit du soleil, ceux qui habitent les villes ou les campagnes s'assemblent aux mêmes lieux, pour entendre la lecture des écrits apostoliques ou prophétiques. Le lecteur ayant terminé, le président prononce un discours pour instruire le peuple et pour l'engager à imiter les vertus peintes dans ces saints codes. Ensuite nous nous levons pour prier en commun... Les offrandes des riches sont déposées chez notre chef et employées en secours pour les orphelins, les veuves, les malades, les prisonniers, les hôtes étrangers. Pour le dire simplement, notre chef est l'ami de tous les malheureux.

Quel noble culte et quelles généreuses institutions! Cependant, entre les mains de l'homme tout s'altère, la vérité comme la vertu, et ces altérations convertissent en abus les choses les plus admirables. Les *agapes* des chrétiens dûrent être supprimées dès la période suivante, le nombre des prosélytes en ayant rendu la célébration difficile, et le relâchement des mœurs les ayant discréditées.

Dans l'origine, la sainte cène était accompagnée des agapes; on les en sépara au tems de Justin martyr, soit à cause des calomnies dont elles furent l'objet de la part des païens [1], soit à cause des idées plus solennelles et

---

[1] *Origenes c. Celsum* lib. VI. *Minucius Felix*, *Octavius*, 9.

plus mystérieuses avec lesquelles on célébra la cène. Des changemens notables eurent lieu, en effet, dans ces idées. Jésus-Christ avait voulu que deux symboles, celui du pain qu'il rompit, et celui du vin qu'il versa à ses disciples, dans ses derniers instans, rappelassent à jamais à la société chrétienne, sa mort et tous les bienfaits qui s'y rattachent, surtout l'intime communion à laquelle il était venu appeler les hommes avec leur père céleste. La société chrétienne a toujours respecté cette volonté auguste, et, quelque divergence qui se soit établie, dans l'espace de dix-huit siècles, sur ce sacrement, l'idée de la mort d'expiation y a toujours été dominante. S. Paul, en insistant particulièrement sur la communion mystique que la cène établit entre l'homme et Dieu, entre le chrétien et son Sauveur, communion telle que les chrétiens tous ensemble ne forment avec lui qu'un seul corps [1], donna une direction spéciale aux premières idées. Déjà S. Ignace considère la cène comme *un antidote de la mort, comme un remède d'immortalité;* notre corps, s'étant uni avec celui du Sauveur, ne peut plus périr, ne peut plus être qu'immortel [2]. Justin martyr dit que *le pain de la cène, n'est pas du pain ordinaire,* QU'IL EST LA CHAIR DE JÉSUS; *que le vin n'est pas non plus du vin ordinaire,* QUE C'EST LE SANG DE JÉSUS; que ce pain et ce vin nourrissent les chrétiens [3]. S. Irénée, reproduisant les opinions

---

[1] 1e *Epître aux Corinthiens*, ch. 10.
[2] *Epistola ad Ephesios*, 20.
[3] *Apologia ad Antoninum Pium.*

d'Ignace et de Justin, base formellement la résurrection des corps sur la participation au corps de Jésus-Christ [1].

Une opinion de ce genre pouvait s'établir facilement dans les régions où Irénée reçut ses instructions chrétiennes, dans cette Asie mineure, où régnèrent si long-tems les grossières illusions du chiliasme judaïque; elle ne put pénétrer dans le foyer de lumières qui se trouvait dans l'érudite Alexandrie. Origène y enseigna des idées bien différentes, des idées toutes spirituelles. « *Le pain*, dit-il, *que le Dieu Logos déclare être son corps, c'est sa doctrine, cette doctrine qui nourrit les âmes, qui émane du Dieu Logos, qui est du pain détaché du pain céleste. — Le calice que le Dieu Logos nomme son sang, c'est encore sa doctrine cette doctrine qui fortifie les cœurs, qui remplit d'un saint enthousiasme. — Ce n'est pas le pain visible, celui qu'il tenait en mains, qu'il nomme son corps et ce n'est pas le vin présent aux yeux qu'il nomme son sang.* »

Tertullien qui tenait également à une école de spiritualistes, dit formellement: *Les mots, ceci est mon corps, veulent dire, c'est ici l'image de mon corps* [2].

Il appartenait aux esprits supérieurs et aux hommes versés dans les codes chrétiens de soutenir la primitive pensée du Sauveur, qui avait voulu, conformément au génie de l'antiquité [3], rattacher à des symboles toujours

---

[1] Irénée, IV, 18.

[2] Tertullien, *adv. Marc.* IV, 40.

[3] Justin martyr remarque lui-même que le *pain* et le *vin* étaient aussi

présens à la vue, les idées les plus fondamentales de sa religion; mais on conçoit aussi que le vulgaire (et le vulgaire est nombreux dans tous les tems) ait bientôt oublié, que le pain et le vin de la cène n'étaient que des symboles; qu'il les ait pris pour les choses, c'est-à-dire, pour le corps et le sang de Jésus-Christ. Au surplus, si cette confusion a conduit à des erremens superstitieux, rappelons-nous que jamais une population entière n'a possédé des croyances pures; que les ésotériques ont toujours formé la minorité.

Dans tous les cas, l'idée fondamentale que le Sauveur a imprimée lui-même à la sainte cène, celle de la mort d'expiation [1], se conserva et domina toujours. Non seulement on regarda la mort de Jésus-Christ comme le dernier des sacrifices, mais on envisagea la cène comme un sacrifice toujours répété par symbole. Bientôt l'on crut devoir joindre à ce sacrifice des offrandes ou des oblations, qui servirent au soulagement des pauvres, à l'entretien du culte et du clergé [2], et l'on estima ces offrandes, au point que les noms de ceux qui se distinguaient par une pieuse libéralité, furent insérés dans les prières publiques [3].

---

des emblêmes mystérieux dans les Mithriaques. *Apol.* II, p. 98. *ed. Colon.*

[1] « Buvez ceci, c'est mon sang répandu pour la rémission de vos péchés. »

[2] Suivant la conjecture de quelques historiens, l'idée du sacrifice perpétuel ne se serait formée qu'à la suite des offrandes; mais Irénée nomme déjà la cène un sacrifice, IV, 18.

[3] *Cypriani Epistola*, 62.

Après la cène, l'acte symbolique le plus solennel du culte chrétien, fut le *baptême.* Dans l'origine, ce rite mystique n'appartenait cependant pas au culte; ce ne fut qu'un rite d'admission dans l'association chrétienne, un rite accompli une fois pour toutes, formant ainsi un objet de discipline plutôt qu'un objet de culte.

Le fondateur de la société chrétienne avait déterminé lui-même la condition et le mode de la réception, en disant à ses disciples : *instruisez et baptisez les peuples.*

Dans les premiers tems, l'instruction précéda toujours la réception, et sans doute elle fut concise. On annonçait aux aspirans les principaux points de la vie, de la mort et de la doctrine de Jésus-Christ; on exigeait d'eux le repentir et l'engagement de renoncer aux péchés et aux erreurs du passé. Plus tard, les idées qui rattachaient au baptême s'étant développées davantage, on étendit l'instruction.

Ce développement fut rapide. Dès l'origine, le baptême avait été symbolique, mystique, c'est-à-dire que, par un acte extérieur, on indiquait un acte intérieur, par l'immersion dans l'eau pure, une renaissance spirituelle, une régénération morale [1].

A mesure que le culte des chrétiens fut rendu plus solennel, et surtout du moment où ils le comparèrent aux mystères des anciens, le baptême devint, après la cène, le plus grand des mystères ou des sacremens

---

[1] Παλιγγενεσια. Cette idée se rattachait déjà au baptême judaïque. Wall, *Historia baptismi infantum*, I, p. XCV.

chrétiens [1]. Dès-lors on ne dut plus y admettre que ceux qui avaient passé par les divers grades des préparations ; et des institutions spéciales durent se rattacher à ces idées. En effet, on établit des maîtres ou des catéchistes pour diriger les aspirans. Ces fonctionnaires, d'une importance majeure dans plusieurs Eglises, distinguaient ordinairement leurs élèves, les *catéchumènes*, en plusieurs classes [2], et ne les présentaient pour le baptême qu'au moment où ils les jugeaient dignes d'être initiés aux mystères des chrétiens. C'étaient de véritables *mystagogues* [3]. Ils ajournèrent souvent leurs disciples pendant plusieurs années. Souvent aussi les catéchumènes

---

[1] Le mot de *Sacrement* veut dire chose mystérieuse, μυστηριον. Saint Paul nomme la naissance de Jésus-Christ μεγα της ευσεβειας μυστηριον, *magnum pietatis sacramentum*, 1 Tim. III, 16. Les actes ou rites symboliques n'indiquant que par un signe extérieur une idée ou un acte intérieur, méritent particulièrement le nom de *mystères* ou de *sacremens*. Les anciens prenaient cependant le mot de *sacrement* dans un sens beaucoup plus étendu que les écrivains du moyen âge. Saint Cyprien, en parlant de l'oraison dominicale, s'écrie : *qualia autem sunt orationis dominicæ sacramenta, quam multa, quam magna ! Advers. Marcionem*, IV.

Il serait, par conséquent, inexact de dire que les fondateurs ou les anciens docteurs de la société chrétienne, ont donné exclusivement le nom de *mystère* ou de *sacrement* à la cène et au baptême; mais il est de fait qu'ils attribuent à ces actes des effets qu'ils sont loin d'attribuer à d'autres également symboliques, par exemple, à l'imposition des mains et à l'onction des malades conseillée par S. Jacques. *Cypriani, Epist.* 72, *ed. Steph.*

[2] Ἀκροωμενοι, αἰτουντες γονυκλινοντες, βαπτιζομενοι φωτιζομενοι.

[3] Leurs fonctions paraissent avoir été particulièrement importantes à Jérusalem et à Alexandrie où elles conduisirent souvent à l'épiscopat. Cf. Bingham, *Antiq. Eccl.* vol. IV, 1. — Augusti, *Archæologie*. VI, 369.

s'ajournèrent volontairement, du moment où l'on attribua aux lustrations baptismales, qui n'étaient qu'un acte d'une influence conditionnelle, la rémission absolue et instantanée des péchés. Dès ce moment, il était de toute prudence de recevoir le baptême le plus tard possible, surtout sur le lit de mort. Aussi se trouva-t-il bientôt un grand nombre de chrétiens qui ne le demandaient qu'en cas de maladie [1], ce qui réduisait souvent les véritables chrétiens, les initiés, à un nombre peu considérable. Vainement les docteurs les plus zélés et les plus éloquens s'élevèrent-ils avec chaleur contre ce scandaleux abus; Constantin lui-même s'y conforma et fut long-tems imité.

Ces sages pasteurs ne furent guère mieux écoutés quand ils redressèrent ceux qui croyaient le baptême au Jourdain plus efficace que tout autre.

Une opinion singulière, celle que le baptême arrachait l'homme au pouvoir du démon, sous lequel il était tombé dans la personne des protoplastes séduits par le serpent, qui n'était que le démon, aurait du engager les chrétiens à hâter le baptême [2]. Elle n'eut pas cet effet, quoiqu'elle s'enracinât profondément dans les esprits. Cependant on institua des exorcistes pour bannir le démon de ceux qui recevaient le baptême, et l'on exigea

---

[1] *Baptisma clinicorum*, ou simple aspersion, au lieu de la triple immersion. Ce mode de baptiser, d'abord exceptionnel, devint enfin général.

[2] Justin, martyr, *Dialog. cum Tryphone*, p. 94, *ed. Roberto Stephano.*

d'eux la renonciation formelle à l'empire de satan et à ses pompes [1].

Les formules, les cérémonies et les symboles du baptême durent nécessairement s'enrichir à la suite de ces idées.

Dans l'origine on avait suivi les paroles de Jésus-Christ; au tems de S. Irénée et de Tertullien, on eut déjà des formules plus étendues [2]. L'eau pure avait été d'abord le seul symbole; on la bénit bientôt, et l'on y joignit l'huile sainte pour oindre, pour conférer une sorte de sacerdoce moral [3], et le lait et le miel, comme emblêmes de la félicité du royaume dont on acquérait l'héritage. On accompagna aussi l'initiation du signe de la croix, qu'on considéra comme l'emblême du salut et une sorte d'enseigne de la milice chrétienne dans laquelle on s'engageait [4]. Bientôt on se flatta que le Saint-Esprit planait au-dessus du récipiendaire, ainsi qu'il avait plané au-dessus du Sauveur baptisé au Jourdain [5]; l'imposition des mains, qui terminait ce rite, était au moins le symbole de la communication des dons spirituels.

Les grâces, attachées au sacrement du baptême, firent bientôt désirer aux pères et aux mères d'y faire partici-

---

[1] Tertullien, *De corona*, 3.

[2] Idem, *De baptismo*, 4.

[3] χρισμα, chrême. Tertullien, *De baptismo*, c. 7.— Cyprien, *Epist.* 70.

[4] *Sacramentum militiæ christianæ.* Il obligeait de vivre et de mourir comme *miles dei et Christi.* — Tertullien, *De corona militis.*

[5] Tertullien, *De baptismo*, 4; Bingham, *Origin. eccles.*, lib. XI, c. 11, §. 7, lib. XII, c. 2, §. 2.

per leurs enfans. Jésus-Christ avait dit, à la vérité, que l'instruction devait précéder l'initiation, et par là il semblait les en avoir exclus; mais, peut-être avait-il restreint ses ordres aux conversions primitives, et peut-être ces ordres n'eurent-ils jamais l'effet qu'on leur suppose. Parlant à des disciples élevés dans une religion qui donnait le baptême aux enfans des prosélytes, Jésus-Christ a pu entendre conserver cet usage, et autoriser le baptême des enfans auprès des peuples qui se prononceraient pour lui [1]. Si, d'après la remarque de Justin Martyr, le baptême a du prendre la place de la circoncision, il pouvait, en effet, se conférer aux enfans. Dans tous les cas, on dut penser qu'il n'était pas contraire à la volonté de Jésus-Christ, qui bénissait les enfans, de les amener dans son Eglise; on les baptisa, par conséquent, sauf à les instruire plus tard. A tout événement, ils étaient désormais inscrits au livre de vie de la cité céleste.

Ces considérations font comprendre qu'il est impossible de fixer exactement l'époque où commença le baptême des enfans. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'usage en était reçu au milieu du second siècle [2], mais qu'on ne le suivait pas généralement. Tertullien désapprouve encore les baptêmes précoces. Il demande pourquoi l'on se hâte ainsi d'implorer le pardon des péchés pour un âge innocent? pourquoi l'on engage des

---

[1] Lightfoot, *Horæ hebraïcæ*, *ad Matth.* III. — Wall, *Historia baptismi infantum*, t. I, p. LXXXIII.

[2] Irénée II, c. 22.

adultes, c'est-à-dire, des parrains dans leur délicate responsabilité? *Que les enfans attendent qu'ils soient en âge*, dit-il; *qu'ils n'accourent auprès de Jésus-Christ, qu'au moment où ils sont instruits; qu'ils sachent où ils vont; qu'ils ne se fassent chrétiens que lorsqu'ils peuvent connaître le Christ* [1].

Ce langage est formel; mais Tertullien est montaniste, et cet écrivain lui-même ne pense pas qu'un enfant puisse être sauvé sans le baptême; lui-même veut, d'ailleurs, que l'on baptise les veuves, les vierges et les enfans dans les momens du péril [2].

Cependant le baptême des enfans, nouveauté en lui-même, fit naître d'autres nouveautés. L'enfant ne pouvant réciter la profession ou le symbole de foi que l'on exigeait du récipiendaire [3], ni répondre aux demandes qu'on lui adressait [4], ni prononcer l'engagement ou le serment de la milice sacrée, des *parrains* l'accompagnèrent au saint rite, et s'engagèrent pour lui [5].

Dans l'origine, le baptême pouvait s'administrer par tous les chrétiens baptisés, par les prêtres, les diacres,

---

[1] *Cunctatio baptismi utilior est.* Tertullien, *De baptismo*, c. 18.

[2] Wall, *Historia baptismi infant.* I, p. 57 sq.

[3] 1 *Epist.*, *a Petri* III, 21. — 1 Timoth. VI, 12. On appela bientôt cette profession de foi Κηρυγμα αποστολικον; on lui donna le nom de συμβολον, par imitation du συμβολον στρατιωτικον, *tessera militaris*, ou dans le sens de *signe de la foi.*

[4] Suivant S. Pierre, 1 *Epist.* c. III, 21, on adressait des questions au récipiendaire. Cf. Tertullien, *De corona militis*, c. 3. — Eusèbe, VII, c. 9. — Cyprien, *Epist.* 76.

[5] Tertullien, *De baptismo*, c. 18.

les laïques; mais bientôt, d'un fait relaté aux actes des Apôtres [1], on induisit que l'évêque seul pouvait conférer les dons du Saint-Esprit par l'imposition des mains. Dès-lors, les enfans qui n'avaient pas reçu le baptême d'un évêque, durent recevoir extraordinairement cette bénédiction épiscopale, dont on fit plus tard la *confirmation*.

Dans les cas ordinaires, l'évêque baptisait lui-même, aux grandes fêtes de l'année; la lustration et l'imposition des mains ne formaient alors qu'un seul acte; mais plus la société chrétienne s'accroissait, moins il était possible aux évêques de faire en personne tous les baptêmes et la confirmation en devint d'autant plus nécessaire, plus importante, et enfin plus *sacramentelle*.

Ce qui fit tomber peu à peu l'ajournement du baptême, c'est que ceux qui n'y étaient pas encore admis, se trouvaient exclus de la sainte cène, et par conséquent dans la même catégorie que les excommuniés.

L'excommunication, qui devint l'un des plus puissans moyens de la discipline chrétienne, s'exerça dès l'origine, en vertu du droit qu'a toute société d'admettre dans son sein ceux qu'elle en juge dignes, et d'en écarter ceux qui ne le sont plus. Les juifs avaient légué cette coutume aux chrétiens, et S. Paul l'avait suivie formellement à l'égard de la communauté de Corinthe [2].

---

[1] Saint Pierre et S. Jean allèrent donner l'imposition des mains et les dons spirituels aux Samaritains qui n'avaient reçu de Philippe que le baptême.

[2] 1 Cor. V, 5. Galat. I, 8, 9. — 1 Timoth. I, 20.

Un pouvoir de ce genre était d'ailleurs d'autant plus désirable que les mœurs des chrétiens devaient se conserver plus pures, et que leur association sortait d'élémens plus corrompus.

Cependant les droits disciplinaires d'une société ne peuvent guère être exercés que par une partie de ses membres, et dès-lors leur exercice doit se régler par des lois. Les évêques, se considérant comme les délégués naturels de l'Eglise, ne tardèrent pas à fixer les principes, à déterminer les fautes ou les crimes qui entraîneraient l'exclusion provisoire ou définitive, la conduite à tenir par ceux qui désireraient rentrer dans l'Eglise, et les diverses conditions du rétablissement de ceux qui gémissaient sous *l'anathême.*

La majeure partie des décisions synodales de cette période se rapportent à ce sujet [1].

Ceux qui étaient l'objet d'une forte mesure de discipline, étaient désignés sous le nom de *pénitens.* Leur genre de vie, réglé par les synodes, se nommait *pénitence* [2]. On les distinguait en plusieurs classes dans lesquelles ils passaient par les diverses grades ou stations de leur amendement moral. La première de ces stations, celle des larmes, du repentir, était la plus dure. Les

---

[1] C'est aussi là qu'il faut étudier les progrès de l'excommunication. Cf. J. Morini *Comment. de disciplina in administ. sacram. pænitent.* Bingham, *Antiq. eccles.* VII, page 84. Babor, *Ursprung, Fortgang und Schicksale der Excommunication*, Vienne, 1791.

[2] Ἐξομολογησις. — On défendait aux pénitens tous les plaisirs, spécialement ceux des bains et du mariage; ils revêtaient le cilice et se couvraient de cendres.

pénitens, à genoux devant les portes des Eglises, y témoignaient leur douleur[1]. Arrivés à la deuxième station, ils purent entendre de nouveau les instructions religieuses[2]. Dans la troisième, on leur accordait la faveur d'écouter les prières à genoux[3]. Dans la quatrième, ils assistaient, quoique à distance, à la célébration de la sainte cène[4]. On accordait enfin le *pardon* ou *l'absolution* des fautes à ceux qui avaient subi toutes ces épreuves[5].

Dès cette période, on choisit les ecclésiastiques les plus sages et les plus habiles pour diriger la conscience et les expiations des pénitens.[6].

Les actes de la pénitence étant symboliques, l'absolution était également regardée comme telle, et la rémission des péchés abandonnée à celui qui, seul, peut les remettre. Aucun doute ne peût même s'élever à ce sujet. « *Les évêques et les prêtres,* dit Firmilien de Césarée, *pour assurer dans leurs délibérations communes, la guérison et le salut des pénitens; s'assemblent tous les ans, non que les pécheurs puissent recevoir de notre part le pardon de leurs fautes, mais pour les leur*

---

[1] Προσκλαυσις.

[2] Ἀκροασις.

[3] Ὑποπτωσις.

[4] Συστασις.

[5] Tertullien, *De pœnitentia.* — Grégoire Thaumaturge, *Epistola canonica.* — Sirmond, *Historia pœnitentiæ publicæ.* — Beyer, *De magno veteris ecclesiæ circa pœnitentes rigore.* — Bœhmer, *Diss. III, eccles. antiqui de confœderata Christianorum disciplina.*

[6] *Presbyteri pœnitentiarii.*

faire reconnaître et les engager à en donner une sorte de satisfaction au Seigneur [1]. »

Il arrive si facilement à l'homme d'altérer les idées les plus pures, et de confondre le symbole avec la chose, que cette altération et cette confusion ne tardèrent pas à s'opérer au sujet de l'absolution. Il en fut de même de l'idée de la *satisfaction* exprimée d'abord d'une manière figurée par Firmilien, et bientôt adoptée dans un sens bien différent.

La société chrétienne, considérant comme des *pécheurs* tous ceux qui étaient exclus de son sein, ne tarda pas à prendre ceux qui y rentraient pour des *hommes en grâce*, et l'on attribua aux actes symboliques de l'absolution humaine, tous les effets de l'absolution divine dont elle était l'emblême. C'était pourtant là franchir un abîme et substituer l'homme à Dieu dans le jugement de l'homme. Il est vrai qu'on citait, à l'appui de cette subversion de l'ordre moral, l'autorisation donnée par Jésus-Christ à ses apôtres de *lier et délier* [2]. Le fondateur du christianisme y disait positivement, qu'au ciel serait ratifiée toute exclusion ou réadmission que ses apôtres auraient prononcée dans la société chrétienne; mais les hommes les plus pieux et les docteurs les plus éclairés répondirent, que ces pouvoirs n'étaient donnés qu'aux apôtres, et que, pour les exercer, il fallait être apôtre. « *L'évêque qui s'attribue le même pou-*

[1] *In Cypriani epistolis*, *epist.* 75. Cyprien s'exprime lui-même sur cette question d'une manière également formelle. *Epist.* 52.

[2] S. Matthieu, XVIII, 18.

voir que Jésus-Christ attribue à S. Pierre, dit Origène [1], *se laisse tromper par son orgueil sur le sens des saintes écritures, et tombe à l'instar du démon.* » Au surplus, ce sera dans d'autres temps que nous aurons à signaler les grandes aberrations de cette puissance que les chefs de la société chrétienne appellent le *pouvoir des clefs.*

Autant il était nécessaire dans une société nouvelle, que l'opinion publique confondait tantôt avec les juifs, tantôt avec des sectes libertines séparées d'elle, de veiller au maintien des mœurs par de fortes institutions, autant il était difficile d'éviter tout abus, ou d'établir pour tous les pays et toutes les circonstances des principes invariables. Aussi les lois et les usages de la discipline religieuse différèrent-ils suivant la contrée et les événemens. Ces différences produisirent des conflits et des débats d'autant plus violens, que le zèle était plus entier, plus novice, et que les rapports des organes de l'Eglise étaient encore plus indécis. Il en arriva quelquefois le contraire de ce qu'on voulait, et le schisme remplaça l'unité. Au total, le résultat fut pourtant favorable à l'Eglise et au pouvoir, qui avaient le plus à y perdre; l'épiscopat triompha du presbytérianisme encore empreint du sentiment de la primitive égalité, et les communautés orthodoxes liées en Eglise catholique, vainquirent les oppositions dissidentes.

Le premier schisme de discipline éclata après la persécution de Décius, qui avait fait tant d'infidèles dans les rangs des chrétiens. Il s'agissait de savoir, si

[1] *In Matthæum*, lib. XX.

l'on pourrait pardonner à tous ces faux frères, désignés ordinairement sous la dénomination de *Lapsi*, et à quelles conditions on leur accorderait le baiser de paix[1]? Une rigueur extrême et une lâche faiblesse pouvaient devenir également funestes. On tomba dans l'un et l'autre de ces tristes extrêmes, surtout à Carthage, où les violences avaient été si poignantes; où des haines mal déguisées agitaient les chrétiens; où les droits des évêques et des prêtres étaient encore incertains, et où le métropolitain Cyprien s'était dérobé par la fuite au martyre que plus tard il subit avec tant de courage.

Dès que les persécutions eurent cessé, les *lapsi* se présentèrent pour rentrer en communion avec leurs frères. Cyprien, qui était encore éloigné de son diocèse, et qui avait enseigné le devoir de la constance, l'amour du martyre et l'impossibilité de réhabiliter dans l'Eglise un homme chargé d'un *péché mortel*[2], fut embarrassé par leurs demandes. Il prit un biais, en exhortant les pétitionnaires à la pénitence, et en remettant à des tems plus calmes de statuer sur leur sort; ajoutant, que ceux qui ne voudraient pas se résigner au délai, pourraient conquérir la palme du martyre, qui couvrait tous les péchés. Cependant les ennemis de Cyprien, ayant à leur tête cinq prêtres et le diacre Félicissimus, consacré, malgré l'évêque, par le prêtre Novatus, at-

---

[1] *Pacem dare*, accorder l'absolution ou la rentrée dans l'Eglise.

[2] La distinction des péchés en *véniels* et *mortels* est ancienne. On la déduisit de la première épître de S. Jean. La fraude, le vol et l'adultère étaient considérés comme péchés mortels, *peccata ad mortem*.

tisèrent l'impétueuse ardeur des réclamans, et les *confesseurs*, c'est-à-dire, ceux qui avaient survécu aux tourmens au milieu desquels ils avaient professé la religion et qu'on vénérait comme des saints, accordèrent, en dépit de l'évêque, des témoignages de paix et de communion aux *lapsi*. Cyprien, dont la vie entière atteste le zèle et la prudence d'un vrai pasteur, les en reprit avec autant de modération que de fermeté; il céda néanmoins au torrent, et accorda la communion en péril de mort.

Cette concession était suffisante, mais elle ne satisfit point des ennemis, et lorsque Cyprien envoya des commissaires pour porter remède, dans sa métropole, aux désordres les plus graves, et secourir, avec les deniers des l'Eglise, les infortunes les plus pénibles, Novatus et Félicissimus, dont le dernier administrait les trésors de l'Eglise, refusèrent d'obéir, et détournèrent les fidèles de leur pasteur. Cyprien s'étant rendu à Carthage, y réunit un synode, et y prit, avec ses collègues les évêques, quelques mesures d'une pieuse bienveillance pour les *lapsi;* mais, en même-tems, il excommunia le parti de Félicissimus. Sans cette dernière démarche, le schisme était éteint : elle le ranima. Les scissionnaires choisirent un autre évêque, et demandèrent l'assistance de Rome. Cyprien s'y adressa à son tour, dans une lettre où il fait remarquer à Corneille, *que chaque évêque était gardien de son troupeau, sans relever d'aucun autre,* mais où il montra peut-être un peu trop de cet orgueil épiscopal que lui reprochaient ses prêtres et ses fidèles.

Corneille fut cependant de son avis, et la scission mourut faute d'appui.

L'évêque de Rome eut bientôt lieu de s'applaudir du parti qu'il venait de prendre, se trouvant à son tour dans une position analogue à celle de l'évêque de Carthage. Rome chrétienne aussi se divisa au sujet des principes de discipline et de leur application aux *lapsi*. Corneille était pour l'indulgence, mais le prêtre Novatien qui, au milieu d'une grave maladie, avait passé du stoïcisme à la religion chrétienne, et s'y était attaché à l'ascétisme, professa des principes contraires. Il forma un parti, et ce parti le nomma évêque. Un autre prêtre, Novatus, qui avait été l'âme de l'opposition presbytérienne à Carthage et qui s'était réfugié à Rome, se rendit encore l'âme de cette lutte, adoptant des maximes contraires à celles qu'il avait professées ailleurs.

Dès ce moment, une question de principes devint une question de personnes. Les Novatiens reprochèrent à Corneille d'user de tant de douceur envers les *sacrifiati*, parce qu'il était lui-même un *libellaticus*. Corneille répliqua, que Novatien n'était rigoriste que par ambition; qu'il n'avait formé un parti que pour s'en faire proclamer évêque; qu'il n'était, du reste, ni prêtre ni chrétien, n'ayant été conduit au christianisme que par satan, et s'étant fait prêtre contre les canons de l'Eglise [1]. Des deux côtés, c'était dépasser la limite, mais aux yeux

[1] Il s'était converti au milieu d'une maladie qu'on regardait comme l'effet d'une possession, et avait reçu la consécration ecclésiastique comme *Clinicus*.

des partis, il ne s'agit que de la victoire. Pour la décider entre Corneille et Novatien, il fallait le suffrage des principales métropoles. Des deux côtés, on adressa des députés aux Eglises d'Antioche, d'Alexandrie et de Carthage; mais les évêques de ces siéges se prononcèrent unanimement pour Corneille, et, à partir de ce moment, les novatiens ne furent plus que des *schismatiques* dont on se détacha d'autant plus volontiers que leurs principes étaient plus inhumains. La superbe dénomination de *purs* qu'ils s'attribuaient [1], n'en retint qu'un petit nombre pendant les siècles suivans.

L'Egypte fut le théâtre d'une scission semblable. L'évêque Mélèce de Lycopolis s'y prononça pour la rigueur [2], tandis que son métropolitain, Pierre d'Alexandrie, penchait pour l'indulgence. Leurs querelles, funeste héritage de leurs successeurs, se prolongèrent pendant un siècle.

Le schisme des Donatistes est encore de cette famille, mais il n'éclata qu'à la fin de cette période, et fut combattu d'après le nouvel ordre de choses qu'établit l'association de Constantin à la cause des évêques. Il appartient par conséquent aux âges suivans.

Ce qu'attestent toutes ces discussions, c'est une sollicitude bien honorable pour les mœurs graves et sévères dont les chrétiens faisaient leur gloire.

Les mœurs des premiers chrétiens, dont on a souvent fait des tableaux plus poétiques que fidèles, se présentent sous *trois faces* également curieuses.

---

[1] Καθαροι, titre d'honneur que s'attribuèrent plusieurs sectes.

[2] Ann. 306.

La première est celle d'une moralité pure, forte, régénératrice de l'ancien homme juif ou païen. Les caractères principaux de cette vie profondément religieuse sont la *prière* et la *charité*.

La véritable vie chrétienne est une vie de *prière*, une vie en présence de Dieu. Un apôtre avait dit : *priez sans cesse;* Origène, organe de la pensée de son siècle, commente ainsi ces paroles : *la vie entière du chrétien est une grande et continuelle prière* [1]. En peignant le chrétien également parfait sous le rapport de la science et de la pratique, c'est-à-dire, le vrai gnostique, Clément d'Alexandrie dit : *Il priera en tout lieu, mais jamais en public, se donnant en spectacle à la multitude.* Qu'il se promène, qu'il soit en rapport avec d'autres, qu'il se retire, qu'il lise, qu'il s'occupe sagement, il prie de toute manière. *Son âme est à Dieu, Dieu est près de lui* [2].

Une grande erreur, généralement répandue, celle du *chiliasme* ou du retour prochain de Jésus-Christ pour un règne terrestre de mille ans, contribua puissamment à entretenir cet état de prière. Elle alimenta peut-être une exaltation facile à égarer; cependant il est un enthousiasme sans lequel l'homme n'a ni le sentiment de sa grande tâche, ni le pouvoir de s'en acquitter, et l'exaltation des premiers chrétiens offrait quelque chose de cet enthousiasme.

Les sentimens d'une véritable *charité*, non de celle

---

[1] *De oratione*, c. 12.

[2] Stromata, VII, p. 722-728.

un peu trop idéale et cependant trop étroite d'une totale communauté de biens et d'intérêts, mais celle d'une angélique sympathie pour les pauvres, pour les malades, pour les étrangers, et d'une sainte bienveillance même pour les ennemis, se joignirent d'une manière admirable à ceux d'une vie de prière. Ils unissaient dans le même cœur les affections vouées à Dieu et aux hommes ses enfans, et donnaient une valeur inappréciable au beau titre de *frère* et de *sœur* que s'accordaient les chrétiens [1]. En effet, les chrétiens prodiguaient la preuve d'une charité qui jamais ne s'était déployée dans le cœur de l'homme. Les pauvres, les malades, les prisonniers, tous les malheureux eurent leurs visites, leurs consolations et leurs dons [2]. Dès qu'un membre souffre, tous les autres compâtissent, dit Cyprien, et cette image est celle de la charité de son tems. Elle ne s'arrêta pourtant pas aux chrétiens; dans les maladies endémiques, ils allaient secourir les païens comme des frères, et il est à croire que les prodiges de ce sentiment ont fait des conversions plus belles et plus nombreuses que tous les autres miracles. D'ailleurs si les chrétiens poussèrent leur dévoûment jusqu'à l'héroïsme, c'est qu'ils avaient sous les yeux des modèles admirables, Jésus-Christ et les apôtres, dont le sacrifice et les travaux étaient encore présens à tous les cœurs.

---

[1] Ce titre dégénéra au tems de Clément d'Alexandrie V. *Pædagogus*, III, 256.

[2] Ils firent plusieurs fois de riches collectes pour racheter des captifs ou soulager des pauvres.

Si les chrétiens furent dévoués à leurs frères, ils le furent à plus forte raison à leur Dieu et à leur Sauveur. Cet autre dévoûment brilla surtout dans les persécutions qui avaient pour but de leur arracher leur foi. Leur sainte cause trouva alors des légions de martyrs; mais aussi quelle cause eût jamais dû trouver des héros, si la leur n'en eût point compté?

Cependant, à côté de cette première face, radieuse d'une gloire pure, se présente une *seconde*, encore pleine d'attraits, sans doute, mais déjà obscurcie par l'exagération et l'erreur.

Les principes de la morale chrétienne sont précisément de ce degré de sévérité qui ne comporte aucune exagération. On les outra néanmoins jusqu'à l'ascétisme. Les rigoristes ou ascètes [1] proscrivirent non seulement la dissipation, le spectacle, les fêtes publiques, les jeux de gladiateurs, mais encore la carrière des armes, les fonctions publiques et tous les genres de plaisir. Chose singulière, la société chrétienne condamna ces scissionnaires qui se targuaient d'un spiritualisme que n'avaient pas exigé les fondateurs de la religion, et, néanmoins, elle recommanda elle-même l'abstinence et la continence, honora le jeûne à l'instar des juifs, et vanta le célibat à l'imitation des hérétiques [2].

---

[1] Ασκηται, σπουδαιοι, ἐκλεκτοι.

[2] Les payens avaient eux-mêmes des ascètes, *ασκηται*; le titre *d'ascète* devint même l'équivalent de celui de philosophe. Artémidore, *Oneirocrit*, IV, v. 18. Les chrétiens adoptèrent ce langage, et bientôt la vie religieuse ou monastique fut désignée par le terme de *φιλοσοφια*. Les religieux portèrent volontiers le manteau des philosophes, *τριβωνιον*,

Ce n'est pas que ces sentimens eussent dominé dès l'origine; mais ils furent applaudis, dès qu'ils se montrèrent. Bientôt on en fit des vertus; on en fit des nécessités aux chefs des Eglises. D'abord on ne leur interdit que les secondes noces; mais le blâme ne pouvant tomber sur les secondes sans atteindre les premières, les premières furent censurées dès la fin de cette période. *Il nous a plu,* dit naïvement le concile d'Elvire, l'an 314, *d'enjoindre entièrement aux évêques, aux prêtres, aux diacres et à tous les membres du saint ministère, de s'abstenir de leurs femmes, et de n'avoir point d'enfans; quiconque en aurait serait relégué du clergé.* [1]. On permettait encore le mariage, mais avec des restrictions au moins bien singulières.

Déjà le célibat conférait un certain degré de sainteté ; bientôt il provoqua une coutume assez bizarre. En effet, les vierges et les matrones, pour participer à ce degré de sainteté, se retirèrent dans les maisons des prêtres qui vivaient en célibat [2], et d'abord l'on trouva cette conduite si conséquente que, loin de la blâmer, l'opinion publique vit, dans ce commerce des âmes, une faveur presque céleste pour les personnes qu'on y

---

pallium. Les femmes ascètes, pour se faire reconnaître, devaient porter également ce manteau. Bientôt on le leur interdit. Voyez *Salmasius ad Tertullian. De Pallio.* — Schoene, *Geschichtforschungen über Kirchliche Gebræuche* I, 274; III, 149.

[1] *Synodus Illiberitana*, canon, 33.

[2] Ce genre de vie se nommait *connubium spiritale cum domino*, et l'on donnait aux femmes qui l'embrassaient les noms de *subintroductæ*, *συνεισακτοι*, *ἀγαπηται*.

admit. On croyait d'ailleurs pouvoir accorder à des hommes qui se refusaient les jouissances vulgaires, le charme que la société des femmes répand sur l'existence terrestre. Cependant on trouva bientôt que ce charme même avait encore quelque chose de mondain; que, malgré sa délicatesse, il était peu digne d'un prêtre; et, dès le milieu du troisième siècle, les synodes interdirent fréquemment l'admission des femmes dans l'intérieur des presbytères, à moins qu'elles ne fussent les mères, tantes ou sœurs de leurs solitaires habitans [1].

Les motifs de cette exclusion sont faciles à saisir; ils se trouvent exprimés bien naïvement dans les canons d'Elvire [2]. Il est affligeant de remarquer que, depuis cette époque, presque tous les synodes qui se soient occupés de mœurs aient dû répéter les mêmes défenses. Mais toutes les fois que les droits imprescriptibles de la nature sont méconnus par les lois humaines, ils se vengent par le désordre qu'ils jettent dans la société.

Si les chrétiens s'égarèrent à ce point en exagérant les principes de leur belle morale, peut-être encourent-ils aussi la censure de l'histoire pour avoir exagéré leur généreux enthousiasme pour leur foi. En effet, ils la professèrent non seulement avec un courage qu'on n'apprécie plus assez, par la raison qu'on l'a trop célébré, ils y allèrent quelquefois avec une passion qui les fit accuser par leurs ennemis d'un fanatisme barbare. Au

---

[1] Le concile d'Elvire, canon 27, n'exclut des presbytères que les *extraneæ;* il y admet encore les *filiæ virgines dicatæ deo.*

[2] *Ibid*, c. 14. — Voyez, sur des désordres plus graves, *Cypriani, Epist.* IV. Dodwell, *Diss.* III.

lieu de borner leur constance à ne pas fuir les supplices, ils les recherchèrent; pour se les attirer, ils bravèrent le peuple et les magistrats : c'est qu'ils attribuaient au martyre, *au baptême de sang*, un mérite encore supérieur à celui du baptême d'eau; ce dernier n'introduisait que dans l'Eglise militante, l'autre conduisait dans l'Eglise triomphante.

A côté de ces aberrations, dont le principe fut si généreux, se présente, dans les mœurs chrétiennes, une *troisième* face, également digne de notre attention et de notre censure, c'est celle qui atteste qu'après tout, les chrétiens furent des hommes, et qu'à toutes les époques il s'en trouva dans leurs rangs qui n'accordèrent pas à la morale évangélique l'influence profonde qu'elle réclame. Et ce phénomène ne saurait surprendre. Plus une doctrine est pure, plus elle en appelle à la liberté de l'homme. Le christianisme n'a donc pas pu prétendre faire des esclaves. Il a, au contraire, prétendu affranchir tout le genre humain dans le sens le plus élevé. Or, qu'on ait abusé de la liberté qu'il offre, pour dérober à son empire quelques-unes des passions les plus chères à l'homme, quoiqu'elles soient les plus cruelles ennemies de son bonheur, c'est ce qu'on comprend facilement quand on connaît le cœur humain; c'est ce qu'on comprend surtout quand on considère l'état moral où se trouvait la société juive et païenne au commencement de notre ère. Aussi voyons-nous les égaremens ordinaires de l'homme jusque dans les Eglises fondées et gouvernées par les apôtres. Il s'y prononce des censures, des exclusions, des anathêmes. Les mêmes

fautes, les mêmes *faiblesses*, les mêmes *passions* se manifestent dans les âges suivans.

Quant aux *fautes*, aux *faiblesses* et aux *passions*, trop de preuves et des dénominations trop fameuses, (celles de *libellatici*, de *sacrificati*, de *traditores* et beaucoup d'autres) les attestent pour qu'on puisse les nier. Les lois rendues par les conciles viennent y ajouter leur imposant témoignage. Pourrait-on récuser les Pères assemblés dans Elvire statuant sur *les adultes qui vont sacrifier aux idoles après avoir reçu le baptême, les catéchumènes qui ne vont pas aux assemblées religieuses; les hommes qui assassinent par maléfice, qui insultent à l'innocence; les adolescens, qui se livrent au jeu, font le métier de délateurs et rendent de faux témoignages; les maris qui abandonnent leurs femmes; les jeunes filles et les vierges, consacrées à Dieu, qui se livrent au vice; les femmes qui assomment leurs servantes, qui abandonnent leurs maris pour en épouser d'autres, qui vivent dans l'adultère jusqu'à la mort; les veuves qui tombent dans la luxure; les pères et mères qui trafiquent de l'honneur de leurs filles; les prêtres qui font l'usure, se plaisent dans l'adultère et marient leurs filles aux païens?* Quel effrayant tableau et quelle redoutable accusation! Cependant, quoique ce soit un concile de prêtres et d'évêques qui atteste de telles aberrations [1], il ne faut pas s'en exagérer la portée. Le concile d'Elvire ne se rapporte qu'à l'Es-

---

[1] *Concilium illiberitanum*, Hardouin, I, p. 247.

pagne, et ne saurait être la mesure du reste des Eglises; si d'autres synodes s'occupent d'égaremens semblables, c'est que nécessairement ce furent les désordres et non les vertus qu'ils eurent à régler; c'est qu'à ces époques la foule des prosélytes portait encore des vices anciens dans la société nouvelle; c'est enfin que les Pères des conciles veillaient à la conservation des mœurs avec la plus grande sévérité.

L'impartialité de l'histoire exige que l'on écoute aussi les dépositions des païens sur les mœurs chrétiennes. Nous les avons déjà indiquées [1]; les chrétiens eux-mêmes les ont éclaircies dans leurs apologies et l'histoire absout leur belle société des accusations élevées par la haine. Elle absout aussi les sectes des reproches énoncés contre elles par les orthodoxes; elle estime pourtant que les mœurs durent être mauvaises là où les principes furent détestables [2].

En résumé, les chrétiens furent une communauté d'hommes et non pas une communauté d'anges; leurs mœurs furent ce qu'elles pouvaient, ce qu'elles devaient être, c'est-à-dire, infiniment plus belles et plus pures que celles de leurs contemporains appartenant à d'autres cultes. Quand on considère toutes leurs vertus, les aberrations qu'on peut leur reprocher, ne sont plus que des taches légères dans une robe éclatante de blancheur. Ce qui rendit les mœurs des familles chrétiennes si graves, ce qui les conserva si chastes, c'est ce qui a toujours

---

[1] Voyez ci-dessus, page 90 et suiv.

[2] Par exemple, chez les Carpocratiens, les Antactites, etc.

exercé sur les mœurs en général l'influence la plus profonde, l'exemple des femmes. Douées d'une délicatesse d'organes, qui rend, pour ainsi dire, leur intelligence plus accessible à la voix d'un monde supérieur, leur cœur plus sensible à toutes ces émotions qui enfantent les vertus et qui élèvent l'homme terrestre au-dessus de la sphère étroite de la vie présente, les femmes, étrangères à l'histoire des travaux spéculatifs du genre humain, sont toujours, dans les révolutions morales et religieuses, les premières à saisir et à propager ce qui est grand, beau et céleste. Avec une chaleur entraînante elles embrassèrent la cause chrétienne, et s'y dévouèrent en héroïnes, depuis l'annonciation du Sauveur jusqu'à sa mort; en effet, elles furent les premières aux pieds de sa croix, les premières à son sépulcre. Pressentant avec leur tact si prompt et si fin, tout ce que cette cause leur déférait d'élévation morale et d'avantages sociaux, elles s'y attachèrent avec un intérêt toujours croissant. Depuis les saintes femmes de l'évangile et la marchande de pourpre de Thyatire jusqu'à l'impératrice Hélène, elles furent les protectrices les plus zélées des idées chrétiennes. Leur zèle ne fut point sans sacrifices, mais avec empressement elles renoncèrent à leurs goûts les plus chers, à la parure et aux élégances du luxe, pour rivaliser avec les hommes les plus sages de la société chrétienne. Quelques rares exceptions ne se font remarquer que pour relever tant de mérite [1].

---

[1] Tertullien, *De cultu fœminarum*. — Cyprien, *De habitu virginum*. Le second de ces écrivains combat avec zèle le luxe qui s'était glissé parmi les vierges riches de Carthage.

Les femmes jouent le même rôle dans les associations dissidentes, où les noms de Maximille, de Priscille, de Quintille, de Perpétue et de Philoumène, pour ne point parler des Hélène-Ennoia et des Marcelline, furent célébrés à l'instar de ceux des Marie et des Magdeleine et de la foule des martyres.

Quelquefois les femmes, entrant par le christianisme si largement en partage avec les hommes, sous le rapport de la vie sociale, désirèrent aussi s'associer au gouvernement de l'Eglise et à l'administration des choses saintes. Celles qui furent diaconesses, et qui rendirent des services si éminens, désirèrent souvent agrandir la sphère de leur activité et leur pouvoir de faire le bien. Les canons, loin de leur interdire cette sainte ambition, leur accordèrent l'imposition des mains, le droit d'instruire des catéchumènes de leur sexe et les titres honorables de *prêtresses* et d'*épiscopesses*[1]. Ces distinctions n'altérèrent point leur modeste dévoûment, et ce furent sans doute elles-mêmes qui se donnèrent les humbles dénominations de *ministresses* et de *servantes*[2]. Cependant tout fait croire qu'à leur tête se trouva quelquefois une présidente[3]. Sans doute aussi que sous le rap-

---

[1] Πρεσβυτιδες, *presbyteræ*, *episcopæ*. Suicer, *Thesaur. eccles.* s. V. πρεσβυτις, *Cf. Constitut. apostolic.*, lib. VI, c. 17.

[2] *Ministræ*, *ancillæ*. Etant souvent veuves ou *vierges*, elles prenaient aussi ces deux titres. Voy. Odelem, *De diaconissis primitivæ ecclesiæ*, Leipsic, 1700, in-4°. — Selvaggius, *Antiquit. Christ.*, lib. I, pars II, p. 51. — Adelung, *Glossarium manuale ad scripta mediæ et infimæ latinit.*, vol. III, p. 109.

[3] Cf. Suicer, ll. — Fleury, *Mœurs des chrétiens*, t. 2, §. 24.

port de l'ambition profane, elles ressemblèrent souvent aux hommes.

L'influence des femmes, restreinte pour les assemblées du culte, se concentra dans l'intérieur des familles, et y fut d'autant plus puissante. Plus d'une sainte Monique y précéda la mère de S. Augustin. La société chrétienne se montra reconnaissante envers ses bienfaitrices, et leur sort, dans cette société, atteste aussi que si la vertu n'était pas un dévoûment généreux, elle serait un calcul sublime.

Les femmes chrétiennes ayant la plus belle part dans la gloire des mœurs, abandonnèrent aux hommes seuls, celle non moins nécessaire à la nouvelle société des travaux littéraires.

CHAPITRE X.

Travaux littéraires de la société chrétienne.

La société chrétienne brilla moins par sa littérature que par sa moralité, et une communauté religieuse, sans

---

paraît généraliser quelques traits isolés lorsqu'il dit : « *Il fallait prendre garde que, sous prétexte de catéchisme, elles* (les diaconesses), *ne fissent les savantes et les spirituelles.... qu'elles ne fussent parleuses et dissipées. Il fallait encore bien de la charité pour guérir ou supporter les défauts des autres femmes, comme la tristesse, la jalousie, l'envie, la médisance, etc.* »

être dans le cas de tirer vanité d'un tel fait, peut au moins l'avouer : il atteste que la vertu est son premier but. D'ailleurs quand on considère la position et les ressources des chrétiens; quand on pèse les circonstances accablantes où ils se trouvèrent pendant ces trois siècles, on reconnaît que, même dans les travaux de la littérature, leurs écrivains ont fait bien plus que leur devoir, et l'on découvre que, dès les tems primitifs, le christianisme a marché vers la conquête des lettres.

Une observation particulière se présente aussitôt qu'on aborde l'histoire des lettres chrétiennes. Ordinairement les littératures sont nationales, en ce sens qu'elles appartiennent à un seul peuple et qu'elles en sont l'expression la plus intellectuelle, la plus fidèle. Jamais la littérature chrétienne n'eut cet avantage, jamais elle ne fut une; dès son origine elle fut cosmopolite; dès ses premiers tems elle appartint à plusieurs peuples divers, devant satisfaire également des Hébreux et des Perses, des Egyptiens et des Arméniens, des Grecs et des Romains. Forcée de parler à chacun dans leur langage, elle se trouva chargée d'un fardeau immense. L'un des plus graves inconvéniens qui l'incommoda, fut celui de ne pouvoir se défaire que peu à peu de son allure primitive, de sa figure orientale; de ne pouvoir conquérir, par conséquent, les suffrages des peuples les plus célèbres, des Grecs et des Romains, qu'à l'époque où s'éclipsèrent les uns et les autres.

En effet, lorsque, dans la troisième génération des chrétiens, leurs écrivains, instruits dans des livres orientaux et formés sur des modèles qui n'étaient que de

mauvaises imitations, eurent acquis les deux langues citoyennes de l'empire, une décadence générale minait déjà les lettres et les arts, comme la religion et les mœurs.

Dès lors ce ne furent plus des monumens littéraires que purent élever les chrétiens. Aussi, ce n'était pas là leur tâche. Tous leurs efforts aboutissaient à l'établissement d'un empire moral, du règne de Dieu dans les hommes, au moyen de la religion et des mœurs. C'est là que gisait leur œuvre, et cette œuvre était d'autant plus difficile qu'à côté de la superstition et du scepticisme, rien n'était demeuré aux Grecs et aux Romains, et que, tout-à-coup, leur survint la barbarie des populations qui les envahirent. Certes, il était difficile de convertir à la fois la barbarie, le pyrrhonisme et la crédulité, et cependant le christianisme ne recula pas devant cette chaotique alliance. Il est vrai que, dans la guerre si longue et si radicale, qu'il soutint contre cette formidable puissance pendant la durée du moyen âge, il s'altéra au point d'avoir besoin de s'épurer au terme de la carrière; mais il se consola aisément de cette nécessité, en se régénérant plus beau et plus glorieux : tel le guerrier, sortant vainqueur d'un vif et long combat est loin de rougir de la poussière qui le couvre.

Les commencemens des lettres chrétiennes furent pénibles, les écrivains qui durent la fonder, manquant à la fois d'éducation et de modèles classiques. Il est vrai que les meilleurs auteurs grecs et latins étaient partout répandus dans l'empire, mais, aux yeux des apôtres et de leurs premiers successeurs, les poètes et les philo-

sophes de la Grèce et de l'Italie, Homère et Platon, Cicéron et Virgile, n'étaient que des guides trompeurs. Leurs lectures habituelles, les livres de Moïse et des prophètes, offraient, il est vrai, des beautés de plusieurs genres; mais cet avantage fut perdu pour les chrétiens, qui n'en lisaient que la version des Septante, pâle copie d'un original plein de coloris et de grandeur, imitation incapable de former la diction d'un écrivain. D'ailleurs la nouvelle révélation ne pouvait plus s'enfermer dans le même vase que l'ancienne; elle le débordait de toutes parts et une doctrine aussi supérieure qu'elle l'était à toute autre demandait nécessairement un tout autre langage : or la création d'un langage n'est jamais l'œuvre d'une seule génération.

Les premières générations des chrétiens, en se créant peu à peu leur langage d'après les Septante, Philon et Josèphe, ne songèrent pas à plaire par leurs écrits et n'attachèrent aucun prix aux charmes de la diction. La prétention d'élever des monumens n'entra jamais dans leurs pensées. En face de tant d'indifférens et de beaucoup d'ennemis, les docteurs de l'évangile ne travaillèrent qu'à établir la vérité, qu'à la défendre contre des attaques sans cesse répétées. Ce furent ces attaques qui leur apprirent enfin l'art des combats; ce furent elles qui transformèrent de simples apôtres en habiles écrivains. Ce n'est pas que ces missionnaires aient cherché la gloire; ils ne demandaient qu'à conquérir un peu de tolérance, qu'à répandre quelques lumières et quelques vertus, ce fut là toute leur ambition. Cependant on se mesure toujours sur son ennemi; pour l'atteindre,

plus il s'élève, plus on se redresse; bientôt Hermias osa persifler les philosophes, et Lactance rivaliser avec l'éloquent consul de Rome païenne. Formés par leurs adversaires, inspirés par la voix de leur conscience et celle du ciel, mais sans autre encouragement, les écrivains du christianisme luttèrent ainsi pendant trois siècles contre des hommes élevés dans les écoles les plus célèbres, couverts d'applaudissemens par un peuple enthousiaste de leurs talens, ceints de lauriers, comblés de trésors et honorés de statues. A la fin les chrétiens sortirent vainqueurs de cette lutte; tant ils avaient grandi dans les combats, que l'histoire des lettres n'offre plus de spectacle de ce genre.

En commençant leurs travaux, les écrivains du christianisme sentirent, avec toute leur Eglise, le besoin de constater les traits principaux de la vie et de la doctrine de ses fondateurs. S. Mathieu, S. Marc et S. Luc rédigèrent les récits les plus authentiques des *évangélistes* [1], peut-être en suivant des notes ou des rédactions antérieures. Pour les tems et les besoins primitifs leur travail fut suffisant. Plus tard, lorsqu'il s'éleva dans l'Eglise naissante des docteurs qui y répandirent des opinions particulières, S. Jean rédigea un évangile nouveau pour faire connaître l'auteur du christianisme dans toute la grandeur et dans toute la pureté de ses rapports avec Dieu.

Après ces recueils sur la vie et la doctrine du divin maître, on rédigea un précis des actions et des ensei-

[1] Voyez ci-dessus, page 130.

gnemens des principaux apôtres, S. Pierre, S. Paul et S. Jean.

Ni dans les *Actes*, ni dans les *Evangiles*, on n'avait eu l'idée de retracer la vie entière ou la doctrine complète des fondateurs de la nouvelle religion. Jésus-Christ avait enseigné la vérité sans l'écrire; on ne songea pas à l'enchaîner au papier. Ce furent les circonstances qui amenèrent des écrits. S. Paul, qui avait fondé tant de communautés et que les persécutions arrachèrent si souvent à ses disciples, se vit obligé fréquemment de suppléer à son absence par des lettres. Il écrivit successivement aux Thessaloniciens, aux Galates, aux Corinthiens, aux Romains, aux Ephésiens, aux Colosses et aux Philippiens, des lettres pastorales, qui, jointes à celles à Tite, à Timothée, à Philémon et aux Hébreux, qu'on lui attribue, composent un corps de doctrine assez complet, si l'on y réunit les courtes épîtres de ses collègues, S. Jean, S. Pierre et S. Jude. La sollicitude de S. Jean s'est même portée sur l'avenir dans une composition allégorique ou prophétique [1], qui, sans doute, n'est pas écrite du même style que ses autres ouvrages, mais qui peut fort bien être de lui, puisqu'elle paraît dater d'une autre époque de sa vie [2].

[1] L'Apocalypse, qui a été souvent contestée à S. Jean, dès les tems primitifs, s'explique d'autant plus naturellement que l'Eglise primitive avait des prophètes. *Ephes.* IV, 11. — Mosheim, *Diss. ad hist. eccles.*, II, p. 123.

[2] Voyez, sur l'authenticité, l'époque, le style et les caractères spéciaux des divers écrits du code chrétien, les ouvrages d'introduction et de critique de Michaelis, Richard Simon, Walton, Marsh, Eichhorn, Jahn, Kleuker, Hug, Cellérier, Bertholdt, Dewette, etc.

Les auteurs de ces traités, dont la plupart n'ont d'une lettre que la tendresse et les salutations, n'eurent jamais l'intention ni de donner un système ni de consigner par écrit toutes les doctrines chrétiennes ; il est pourtant impossible qu'ils n'y aient pas exposé les vérités fondamentales de leur foi, et personne ne peut prétendre être à même d'y suppléer. Autre est le disciple immédiat du fondateur d'une religion ; autre est l'élève d'un disciple ; entre la révélation et la tradition, l'espace est immense.

Les successeurs immédiats des apôtres, Barnabé, Clément de Rome, Ignace, Polycarpe, Papias et Hermas ne songèrent pas non plus à réduire en système les vérités de la nouvelle religion. Prenant pour modèles leurs grands maîtres, ils rédigèrent comme eux des épîtres et des traités, mais du type à la copie la distance est bien sensible.

Barnabé écrivit contre les juifs et les chrétiens judaïsans une épître que nous possédons encore et qui est elle-même pleine d'idées judaïco-alexandrines [1]. Son but est de faire voir que la première législation n'a été qu'un type de la seconde et de montrer la supériorité morale de celle-ci.

Clément de Rome est probablement l'auteur de deux épîtres aux Corinthiens, qui ont le mérite d'être les

---

[1] Voyez *Cotelerii patres apostolici*, *Gallandi bibliotheca patrum*, t. I. — Cette épître, souvent disputée à Barnabé, vient de l'être encore par notre ami Ulmann, qui croit d'ailleurs ce personnage le même que Barsabé (*Actor.* I, 23. *Cf. Act.* IV, 36), et qui lui attribue l'épître aux Hébreux. *Theologische Studien und Critiken*, 1 vol., p. 377.

meilleures imitations des écrits apostoliques. Les assemblées des chrétiens les lisaient encore vers la fin du second siècle avec les épîtres de S. Paul. Plusieurs autres productions publiées sous le nom de Clément de Rome appartiennent à des tems postérieurs [1].

Ignace, allant à Rome subir le dernier supplice, adressa aux Eglises d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, de Smyrne, de Philadelphie et de Rome, sept épîtres, dont nous possédons encore deux rédactions différentes, l'une plus concise, l'autre plus développée, mais l'une et l'autre suspectes d'amplifications [2].

Polycarpe, ami d'Ignace et légataire de ses épîtres, en adressa une aux Philippiens qui se distingue par une imitation si fidèle des écrits de S. Paul, qu'elle n'en paraît qu'une répétition, phénomène d'autant plus singulier que ce docteur était l'élève de S. Jean.

Son condisciple Papias suivit une direction analogue, en recueillant les discours et les traditions de Jésus-Christ qu'avaient négligés les autres évangélistes. Malheureusement la faiblesse de ses talens ne lui permit pas de remplir ce cadre de manière à faire réunir son travail aux écrits de ses maîtres [3].

Une composition d'Hermas, intitulée *le Pasteur* [4],

---

[1] Ce sont les canons apostoliques, les constitutions, les recognitions, les clémentines, et deux épîtres *ad virgines*.

[2] Après Usher, Vossius, Mader, Smith, Coutelier, Ittig et autres, M. Thilo vient de les publier à Halle, en 1822.

[3] Eusèbe, *Hist. eccles.* III, 39.

[4] Un ange qui apparaît à Hermas, sous la forme d'un pâtre, a donné lieu à ce titre.

eut plus de succès. Elle fut lue pendant quelque tems à l'instar des écrits canoniques. Elle se distingue en trois parties, les *visions*, les *préceptes* et les *paraboles.* Les visions communiquées à l'auteur par une femme qui représente l'Eglise, se rapportent à l'état moral des chrétiens; les préceptes enseignés par un ange, sont d'un ascétisme un peu sévère; les paraboles rappellent quelquefois celles de Jésus-Christ. Le tout est faible d'exécution comme de conception, mais le goût du tems s'y édifia et en fit un livre d'instruction pour la jeunesse; l'Eglise latine s'empressa de traduire *le Pasteur*[1].

Les successeurs des Pères apostoliques ou les écrivains de la troisième génération chrétienne n'entreprirent pas non plus de présenter un corps de doctrine. Des travaux plus pressans les eussent détournés de cette entreprise, même s'ils en eussent conçu la pensée. En effet, ce qu'il y avait de plus urgent, c'était de recueillir les écrits authentiques des fondateurs de leur religion, d'en faire un code sacré et arrêté à l'instar de celui du judaïsme. Ensuite il fallut conserver intégralement ce nouveau code, l'expliquer, le traduire en diverses langues ainsi que l'ancien, et en enseigner les doctrines soit dans les temples, soit dans les écoles, de manière à les faire triompher de toutes les autres.

Tels furent en effet les premiers travaux des auteurs

---

[1] Nous ne l'avons plus qu'en latin, sauf quelques fragmens de texte grec. — On le trouve, ainsi que les écrits précédens, dans les *Pères apostoliques* de Coutelier et Leclerc, et dans les *Bibliothèques des Pères* par Galland, etc.

chrétiens. Ils appartiennent, par conséquent, à la *critique* et à *l'exégèse*, à la *catéchétique*, à la *dogmatique* et à la *morale*, au *culte* et à la *discipline*, à *l'apologétique* et à la *polémiqae*, enfin à l'*histoire* qui fut encore une sorte d'apologétique et de polémique.

La tâche de la critique pourrait paraître facile pour cette période. L'examen de l'authenticité et de l'intégrité des écrits, put-il être pénible dans des tems où l'on était assez rapproché des apôtres pour connaître leurs idées, leur style, leur manière? Cependant tout est difficile pour des novices, et les faussaires furent aussi adroits que nombreux. Ils allièrent surtout la piété à leurs fraudes, et réussirent souvent à faire passer ces dernières à la faveur de leurs tendances. Aussi le nombre des écrits supposés fut-il prodigieux. On en fabriqua jusque sous le nom de Jésus-Christ, et le savant Eusèbe se laissa tromper lui-même par la prétendue correspondance du Sauveur avec le roi Abgar d'Edesse [1]. Trois lettres furent attribuées à la vierge Marie, adressées l'une à S. Ignace, l'autre aux habitans de Florence, la troisième à ceux de Messine. Quant aux apôtres, on se donna encore plus de carrière, et l'on rédigea, sous leurs noms, toute une série d'*évangiles*, d'*actes*, d'*épîtres* et d'*apocalypses* [2].

---

[1] Eusèbe, qui produit la lettre d'Abgar et la réponse du Sauveur, dit les avoir tirées des archives d'Edesse. — Cf. Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, I.

[2] Voyez *Fabricius*, *codex apocryphor*. N. T., 3 vol. in-8°. M. Thilo promet d'enrichir la nouvelle édition de cet ouvrage d'un grand nombre de pièces analogues encore inédites.

Parmi ces évangiles, celui dit *des Hébreux* ou des *douze apôtres* paraît être l'un des plus anciens; il fut suivi, d'après deux rédactions un peu différentes, par les sectes judaïsantes des Nazaréens et des Ebionites [1], et il avait de telles affinités avec l'évangile de S. Mathieu, qu'on l'a souvent regardé comme ayant servi de type à ce dernier; il était pourtant altéré par des additions et des retranchemens arbitraires. L'évangile des Egyptiens était beaucoup moins répandu et moins estimé des docteurs orthodoxes [2]; ceux de S. Jacques, de Nicodème et le livre de l'enfance de Jésus, jouirent également de peu d'autorité; ceux que les Gnostiques ou d'autres scissionnaires attribuèrent à S. Thomas, S. Mathias, S. Pierre, S. Philippe, S. André, S. Barnabé, et celui que Marcion arrangea pour sa secte, en mutilant celui de S. Luc, ne furent que des objets d'horreur et de mépris pour les Eglises apostoliques. Ils le seraient pour tous les âges. Pleins de fantastiques additions et de falsifications superstitieuses, ils s'opposaient effrontément aux codes authentiques comme les sources exclusives des primitives doctrines du Sauveur.

Les actes des apôtres, rédigés par S. Luc, invitaient naturellement les faussaires à la continuation. S. Luc n'avait raconté que les destinées premières de quelques-

---

[1] Eusèbe, III, 20. IV, 22. — Clément d'Alexandrie, *Strom.* I, p. 380. — *Origenes in Joann.*, vol. IV, p, 63, éd. de la Rue. — *Hieronymus, de viris illust.* c. 2. — *Epiphanius, hæres.* 29 et 30.

[2] *Clemens Rom. Epist.* II, §. 12. — *Clemens Alex. Strom.* III, p. 445, 452, 453, 465. — *Epiphanius hæres.* 62.

uns des apôtres; leur sort ultérieur et celui de tous les autres se trouvait par là livré aux pieuses inventions. Aussi vit-on bientôt paraître des actes de S. Paul et de S[te] Thècle, de S. Paul et de S. Pierre, de S. Thomas, de S. Philippe, de S. Jean, de S. André et de plusieurs autres.

Les épîtres, que l'on publia sous les noms de quelques apôtres, acquirent moins de célébrité que les évangiles; nous n'en citerons que la correspondance de S. Paul avec le philosophe Sénèque, long-tems estimée comme authentique, quoique le langage seul eût dû suffire pour la faire rejeter.

Il est vrai que la plupart des ouvrages frauduleux qui inondèrent les Eglises des premiers tems avaient pour but l'édification des fidèles. Il y en eut pourtant un grand nombre qui durent leur existence et à d'autres intérêts et à d'autres calculs [1].

Les uns voulurent recommander le christianisme aux païens par des autorités imposantes, les autres prescrire aux fidèles tel dogme, ou telle liturgie; d'autres encore donner la sanction de l'antiquité à tel mode d'administration ou de discipline.

Le désir de recommander la religion chrétienne aux païens par d'illustres autorités fit composer, par des chrétiens, les lettres de Lentulus et de Pilate, si favo-

---

[1] Par exemple, les actes de S. Thomas paraissent avoir été composés par les Encratites ou les Apostoliques; les actes de S. Paul et de S. Pierre, par les Manichéens; les *Clémentines* ou les homélies attribuées à Clément de Rome, par les Ebionites.

rables au Sauveur, et les *oracles sibyllins*, où les destinées de Jésus-Christ et de son œuvre sont prédites des siècles d'avance[1]. Ce qu'on ne conçoit pas, en examinant ces ouvrages, c'est que des chrétiens aient voulu publier des écrits aussi indignes de leur cause; que des païens aient pu s'y laisser tromper, et que des écrivains célèbres, loin de désabuser leur Eglise sur ces fraudes impies, y aient appelé, dans leur polémique contre le paganisme, comme aux autorités les plus respectables. — Si les oracles des Sibylles furent calculés pour la crédulité païenne, des symboles, des liturgies, des canons et des constitutions *apostoliques* furent présentés à la crédulité chrétienne.

Le symbole dit des apôtres et qui n'est pas d'eux, ne leur est attribué par aucun des auteurs antérieurs au quatrième siècle. C'est à cette époque que Rufin d'Aquilée cite ce symbole comme un travail que les apôtres auraient rédigé immédiatement après la mort de leur maître. Mais il est facile de se convaincre que Rufin est dans l'erreur. En effet, si les apôtres avaient tracé un symbole, un abrégé de leur foi, leurs Eglises l'eussent adopté et suivi d'une manière invariable, à l'instar de

---

[1] Ces oracles, formant huit livres en vers, paraissent remonter aux premiers siècles. Ils ont été publiés par Opsopœus, Paris, 1589; Gallæus, Amsterdam, 1689; Birger Thorlacius, Copenhague, 1815. *Cf. Thorlacius, conspectus doctrinæ christianæ, qualis in Sibyllist. libris continetur.* — *Münter, Miscell. hafnic.* I, *fasc.*, I. — Bleck, sur l'origine et la composition de ces oracles dans Schleiermacher, etc. Theol. Zeitsch, I, p. 120, II, p. 172. — *Mai sibyllæ liber* XIV, *cum libro* VI, *et octavi parte*, Milan, 1817.

la prière du Sauveur. De ce qu'il y eut bientôt plusieurs symboles, il résulte évidemment qu'aucun n'est l'ouvrage des apôtres.

Cependant il en est quatre d'une respectable antiquité; ce sont ceux d'Orient, d'Antioche, de Rome, d'Aquilée. Il est vrai qu'on ignore l'époque précise à laquelle furent arrêtés le premier et les deux derniers; mais on sait positivement que celui d'Antioche fut établi l'an 270, contre les doctrines de Paul de Samosate. Il est à peu près le même que celui de Nicée, sauf ce qui a rapport, dans ce dernier, aux erreurs des Ariens. Si l'on considère, en outre, qu'il se rencontre dans Tertullien, dès la fin du second siècle, on ne saurait plus douter qu'il ne soit réellement le plus ancien des symboles; on est même tenté de croire que son type primitif est à peine postérieur au tems des apôtres; et puisqu'il contient en effet les fondemens de leur foi, rien n'empêche de le qualifier d'apostolique et de le conserver dans les communions chrétiennes [1].

Quant aux *liturgies* des apôtres, celle de *S. Pierre* qui cite les papes Sixte et Corneille, et renferme des morceaux de S. Grégoire, de S. Chrysostôme et de S. Basile [2]; celle de *S. Mathieu*, reçue chez les Ethiopiens catholiques, et portant le *Trisagion;* ainsi que celles de S. Marc, de S. Jacques et de S. Barnabé, qui con-

---

[1] Voss, *Dissert. de tribus symbolis.* — Pearson, *Expositio symboli apostolici.* — King, *Historia symboli apostolici.* — Witsius, *Exercit. sacr. in symbol. apostolicum.*

[2] Elle a été publiée par Morel, Paris, 1595.

tiennent également des pièces très-postérieures aux apôtres, sont si évidemment des œuvres de faussaires, que personne ne songe plus à en défendre l'authenticité [1].

Il en est de même des quatre-vingt-cinq *canons* que l'on attribua aux apôtres, pour faire croire qu'ils avaient eux-mêmes réglé des rapports de hiérarchie et créé des droits de gouvernement, dont pourtant ils n'avaient guère pu prévoir l'utilité. Ces canons, qualifiés d'apostoliques, ne sont, au surplus, qu'une adroite compilation des principaux articles arrêtés par les conciles du second, du troisième et du quatrième siècle, remarque qui suffit pour montrer leur âge véritable.

Les constitutions apostoliques, que doit avoir recueillies S. Clément de Rome, mais qui sont évidemment postérieures à cet écrivain, ont une étendue beaucoup plus considérable que les canons; elles forment huit livres : mais leur tendance est la même; seulement elle est plus fortement hiérarchique et l'orgueil clérical y perce plus naïvement; ce qui les fait juger, par exemple, c'est qu'elles veulent que les évêques aient rang avant les rois [2].

Non seulement on mit ainsi dans la bouche des fondateurs de la religion l'éloge des mesures ou des institutions qu'on aimait, mais encore, pour recommander

---

[1] Celle de S. Jacques, qu'on avait essayé de défendre, porte le *Gloria patri*. Celle de Barnabé est citée pour la première fois par le cinquième concile général.

[2] *Cotelerii Patres apostolici*, liber VIII, c. 11.

certaines idées, on remonta jusqu'aux vieux âges, et, dans des écrits qu'on revêtit des noms des patriarches, des rois et des prophètes d'Israël, on déposa des leçons destinées aux contemporains. Adam et plusieurs membres de sa famille, devinrent auteurs; Hénoch et Noé ne l'étaient-ils pas depuis quelque tems [1]?

Toutes ces compositions se trahissent elles-mêmes dans leurs idées, dans leur langage. Elles trompèrent cependant les premiers critiques. Elles firent, d'ailleurs, peu de bien et peu de mal. Ce n'est qu'à la postérité qu'elles présentent un singulier avantage, en ce qu'elles fournissent des données précieuses sur l'esprit des siècles qui les virent éclore. Sous ce rapport, ce sont des témoins d'autant plus fidèles, que leur origine est due uniquement à des intérêts qui ne voulaient se faire jour qu'à travers ces fraudes.

Cette sorte d'utilité scientifique, loin de désarmer notre justice, doit provoquer notre rigueur. En effet, la société chrétienne doit, non seulement prononcer un éternel anathême sur ces coupables travaux, elle doit s'accuser de leur émission comme d'une tache ineffaçable dans ses mœurs premières. Si l'on a cru excuser ces écrits par l'intention, par l'humilité de ces écrivains qui reportaient leurs meilleurs travaux sur les héros de l'une et l'autre alliance, on a été encore plus maladroit qu'en s'appuyant des exemples donnés par les juifs et les paiens. Il est vrai qu'une passion généreuse, l'amour des richesses littéraires avait fait naître ce désordre dont profitèrent

---

[1] Le livre d'Hénoch est cité par S. Jude.

des passions sordides; il est vrai que, depuis la création des bibliothèques amassées par les Lagides, les Attales et les Séleucides, juifs et grecs fabriquaient à l'envi et vendaient à des prix exorbitans de *méprisables chefs-d'œuvre;* mais les chrétiens ont-ils dû imiter les égaremens de leurs ennemis? Les chrétiens ont-ils dû fabriquer des livres pour des intérêts d'ambition ou d'hiérarchie auxquels n'avaient jamais songé ni les juifs ni les païens?

Cependant la société chrétienne ne tarda pas à se purger de ces fraudes. Les évêques, réunis en synodes, mirent bientôt en commun leur érudition critique, et arrêtèrent, à l'instar des docteurs de l'ancienne alliance, le code de la nouvelle [1]. Être rejeté de ce catalogue était un signal de proscription pour tout écrit prétendu apostolique. Les catalogues d'Irénée, de Clément d'Alexandrie, d'Origène et de Tertullien pouvaient servir de guides aux conciles [2]. Le code chrétien ainsi déterminé, les écoles d'Alexandrie et d'Antioche se chargèrent du reste, c'est-à-dire, de la pureté du texte. Deux savans de ces écoles acquirent une gloire immortelle, et rendirent des services inappréciables à la postérité, l'un, en faisant, avec des frais immenses, une édition critique et polyglotte de

---

[1] *Synod. Laodic.* Ann. 372, can. 59 et 60.

[2] Le plus ancien de ces catalogues qui soit parvenu jusqu'à nous paraît provenir d'un anonyme de l'Eglise romaine. Voyez Muratori, *Antiquit. ital. med. ævi* III, p. 854.— Routh, *Reliquiæ sacræ*, IV, 1. — Lardner, *The credibility of the gospel history* — Kleuker, *Aechtheit und Glaubwürdigkeit der schriftl. Urkunden des Christenthums.*

l'ancien code [1]; l'autre, en révisant le texte du nouveau [2]. Avec Origène et Lucien, auteur de ces travaux, rivalisèrent deux de leurs contemporains, Hésychius et Basilius; les uns et les autres eurent malheureusement peu de successeurs.

Aux travaux de la critique se joignirent ceux de l'exégèse, et, en effet, après avoir sauvé l'intégrité des textes, il fallut les faire comprendre, les expliquer. Les explications se firent par des *versions*, des *paraphrases* et des *commentaires*.

Trois savans estimables, mais d'ailleurs inconnus, Aquila, Théodotien et Symmaque, fournirent successivement, au second et au troisième siècle, trois versions grecques de l'ancien testament. Celle du premier fut fidèle à l'hébreu, celle du second le fut d'avantage aux

---

[1] Hexaples d'Origène. Ce travail avait pour but principal un texte correct de la Septante. Origène y donnait, en six colonnes, le texte hébreu, avec des lettres hébraïques et ensuite des lettres grecques, les traductions d'Aquila et de Symmaque; celles des Septante et de Théodotien; et, pour quelques livres, les versions nommées *cinquième*, *sixième* ou *septième*. Ces livres, ordinairement de huit colonnes, se nommaient *octapla*. Origène, dans un autre travail, les *tetrapla*, rapprochait quatre versions grecques, celles d'Aquila, de Symmaque, des Septante et de Théodotion. V. *Origenes*, *comment. in Matth.* t. XV. *Opp.* t. III, p. 672. — *Hieronymus*, *comment. in Titum* III. — Montfaucon, *Hexaplorum Origenis quæ super sunt*, Paris, 1714, fol. — Edition de Bahrdt, Leipsic, 1769 et 1770, in-8°.

[2] *Cf. Suidas*, *sub voce* Λουκιανος. — *Hieronymus*, *ep. ad Sunniam et Fretelam*, t. II, p. 627. M. Hug conjecture que notre édition habituelle est la récension de Lucien. Voyez son introduction aux livres du N. T., I, p. 176.

Septante; celle du troisième s'attachait à une élégante exactitude.

Trois écrivains, encore plus inconnus, vinrent bientôt ajouter à ces travaux trois paraphrases.

Aux interprétations en langue *grecque*, inaccessibles à plusieurs populations importantes, succédèrent des traductions *latine*, *kopte*, *saïtique*, *syriaque* et *éthiopienne* de l'un et l'autre code.

Les commentaires donnant plus de carrière au génie, à l'érudition, à la piété, tentèrent d'avantage les écrivains d'un rang supérieur. Théophile et Lucien d'Antioche, Origène et Clément d'Alexandrie en rédigèrent le plus grand nombre et les meilleurs. Ils furent les maîtres-interprètes de leurs contemporains et de plusieurs générations de successeurs. Leurs écrits constituèrent l'exégèse et la dogmatique de plusieurs siècles; et de cette gloire si grande, Origène a la plus large part. Outre l'interprétation littérale, il brillait encore dans l'interprétation morale et allégorique, qu'il emprunta de Philon, mais qui fut conduite par ses soins à un degré de perfection qu'admirèrent long-tems les meilleurs écrivains de l'Eglise.

Cependant les travaux de l'exégèse et de la critique, quelque gloire qu'ils valussent à ceux qui portèrent ce flambeau dans les codes sacrés, ne s'adressaient qu'à une minorité imperceptible dans la vaste société chrétienne; ils étaient, sans doute, aussi utiles que glorieux; mais ce qui était et plus utile et plus nécessaire, c'était d'expliquer les saintes lettres et leurs célestes vérités aux populations vulgaires. Tel fut l'objet des *homélies* que

les évêques et les prêtres adressèrent aux adultes, et des *catéchèses* qu'ils instituèrent pour la jeunesse.

Malheureusement il nous est resté peu *d'homélies*, les docteurs des premiers âges ayant improvisé leurs instructions habituelles, à l'instar des apôtres. Ce que les tems nous ont laissé de plus remarquable, ce sont les homélies d'Origène sur la plupart des livres bibliques. Les homélies de cet illustre écrivain, qui fut le chef ou le fondateur de plusieurs écoles, l'instituteur des chrétiens et des païens, des catéchumènes et des évêques de plusieurs provinces, et qui composa plus d'ouvrages que d'autres n'en lisent [1], sont moins des sermons que des traités. Ils furent cependant accueillis avec admiration dans les diverses contrées de l'Egypte, de la Palestine, de la Syrie, de la Grèce et de l'Achaïe, où l'auteur vint enseigner, et on en traduisit la plupart en latin. Ce ne furent d'ailleurs pas les seuls travaux de ce genre; les scissionnaires rivalisèrent eux-mêmes avec les prêtres orthodoxes dans cet enseignement. Valentin s'y distingua; on en peut juger même par les fragmens si légers que S. Clément conserve de ses discours.

Quant aux catéchèses du premier âge, il n'en est pas même resté de fragmens, et cette perte est d'autant plus fâcheuse, que l'école catéchétique d'Alexandrie a dû fournir des travaux plus distingués. Les Eglises d'Antioche et de Jérusalem paraissent avoir eu également des

---

[1] Son ami Ambroise payait six *notaires* pour faciliter ses travaux, et S. Jérôme dit, en parlant de lui: *Ille qui plus scripsit quam nos legimus*. On évalua à six mille le nombre de ses écrits.

catéchistes de talent; si soixante-dix poëmes épiques ont précédé l'Iliade, de belles catéchèses ont dû précéder celles de S. Cyrille de Jérusalem.

Ce qui peut nous faire voir en quelque sorte la manière, le ton et l'esprit de ces instructions, ce sont peut-être les *Traités de dogmatique et de morale*, qui nous restent de ces siècles. Ces traités sont encore assez nombreux et portent un caractère très-prononcé de piété, de zèle, d'enthousiasme et d'ascétisme. Mais ce ne sont pas des travaux systématiques, ce sont des compositions où se confondent la théorie et la pratique, suivant les besoins d'une société dans le sein de laquelle la révélation avait rendu la spéculation inutile. Il est vrai que, dans le nombre des communes chrétiennes, il s'en trouva d'accessibles à des enseignemens supérieurs, mais c'étaient des exceptions. La seule Alexandrie, où tout était école et érudition, engagea Origène à tenter un exposé systématique des *principes chrétiens*. Encore cet ouvrage, plus utile dans la polémique avec les païens que dans l'instruction des fidèles, fut-il négligé au point qu'il périt presque en entier [1].

Tel qu'il est, il est encore précieux pour éclaircir une grande question. Origène, élevé par un père sorti du paganisme, dans une cité peuplée de philosophes, écoutant leurs discours, lisant les platoniciens, donnant lui-même des leçons à de jeunes païens, mêle des idées philoso-

[1] Περι ἀρχων, Traité dont il ne nous reste plus que des fragmens et dont Rufin nous a laissé une de ses infidèles traductions.

phiques à ses opinions chrétiennes [1]. C'est un fait qu'attestent ses ouvrages. Il a cela de commun avec plusieurs autres écrivains de sa religion, élevés comme lui par des philosophes ou convertis de la philosophie au christianisme, tels qu'Aristides, Justin martyr, Athénagore, Tatien, Pantène et Clément d'Alexandrie. En effet, le christianisme, entre leurs mains et dans leurs écrits, semble devenir ce que le judaïsme était devenu dans les traités de Philon, qui leur servait d'ailleurs de modèle. Cependant on a singulièrement exagéré le philosophisme ou le platonisme des Pères [2], tout comme on a erré dans l'opinion contraire, en voulant contester ou affaiblir la vérité [3]. Le fait est que les docteurs chrétiens se sont exagéré à eux-mêmes les analogies du platonisme avec leur foi [4]; que ces analogies proviennent en partie des emprunts que les syncrétistes de nos premiers siècles n'ont pas hésité à faire aux juifs et aux chrétiens; que toutes les ressemblances se réduisent d'ailleurs à quelques opinions particulières sur le monde des intelli-

---

[1] *Petavius dog. theol.* t. II, lib. 1, c. 3.

[2] Souverain, le platonisme dévoilé, Cologne (Amsterdam), 1700; traduit en Allemand par Lœfler, en 1782; 2e édition 1792; *Clericus epistolæ criticæ et ecclesiasticæ*, VII et VIII.

[3] Baltus, défense des SS. Pères accusés de platonisme.

[4] *Justini martyr. Apol.* II, c. 13. οὐχ ὅτι ἀλλοτρια ἐστι τα Πλατωνος διδαγματα του Χριστου, ἀλλ᾽ ὅτι οὐκ ἐστι παντη ὁμοια, ὡσπερ οὐδε τα των ἀλλων, Στωϊκων τε, και ποιητων και συγγραφεων. ἑκαστος γαρ τις ἀπο μερους του σπερματικου θειου λογου το συγγενες ὁρων, καλως ἐφθεγξατο — ὁσα οὐν παρα πασι καλως ειρηται, ἡμων των Χριστιανων ἐστι.

gences, les bons et les mauvais anges, qui se rattachaient aussi bien aux codes sacrés des chrétiens et à Philon, qu'aux ouvrages de Platon et à ceux des philosophes syncrétistes qu'on a coutume de désigner sous le nom de *nouveaux platoniciens*[1]. Si les philosophes chrétiens ont adopté quelques idées et quelques expressions des doctrines de leur tems, ce n'est pas qu'ils aient senti pour ces théories la moindre prédilection; ils sont tous chrétiens de bonne foi; les opinions chrétiennes forment la base de leur croyance, comme le judaïsme forme la base du système de Philon, malgré tous les emprunts qu'il fait aux Grecs.

D'un autre côté, les docteurs de quelques cités, entourés de philosophes, élevés par eux, les instruisant à leur tour, donnèrent nécessairement à leurs opinions un développement spécial et des formes différentes de celles que prit ailleurs la croyance de leurs frères. Cette observation s'applique particulièrement aux écrivains de la philosophique Alexandrie. Leur génie, exercé par l'idéalisme platonique, et le mysticisme de la Perse et de l'Inde, qu'ils étudièrent au moins par des voies indirectes, se dégagea promptement du particularisme que les juifs avaient légué aux chrétiens de la Palestine, de la Syrie et de l'Asie mineure. Combattant les grossières idées du chiliasme, de l'incarnation et de la plupart des anthropomorphismes de leur tems; distinguant avec

---

[1] Keil, *De doctoribus veteris ecclesiæ, culpa corruptæ per Platonicas sententias theologiæ liberandis comment. in Opp.* t. II, Leipsic, 1821.

soin la foi du vulgaire de celle de la classe supérieure, ils arrivèrent à une sorte de spiritualisme auquel ils donnaient eux-mêmes le nom de *Gnose*[1], mais qui différait essentiellement du gnosticisme ou de la théosophie un peu trop mythologique qu'on établissait sous leurs yeux et dont ils furent les ennemis au même point qu'ils l'étaient de l'ignorante exégèse de quelques-uns de leurs frères. La théologie, dite *alexandrine*, celle de S. Clément et d'Origène surtout, fut donc incontestablement la meilleure dans toute la société chrétienne; leur système d'interprétation *littérale, morale et mystique*[2], admirée par les chrétiens et blâmée par les païens de leur tems[3], rendit cependant difficile et fit ajourner pendant long-tems encore la rédaction d'un système de dogmatique.

Ce que l'on aima mieux d'ailleurs qu'une théorie d'ensemble, c'étaient des traités spéciaux sur les grandes questions de l'incarnation du Sauveur, de l'éternité, de l'immortalité, de la *résurrection*. Les Grecs et les Latins, Justin Martyr et Tertullien, surtout, publièrent quelques morceaux remarquables sur ces sujets. On voit dans tous, qu'aux yeux de leurs auteurs, l'intérêt pratique l'emporte sur celui de la spéculation, et qu'ils parlent à un public très-mêlé, qui, dans le fait, demandait, et qui bientôt obtint une toute autre nourriture, c'est-à-dire, des traités ascétiques d'une morale

---

[1] Πιστις et Γνωσις.

[2] Voyez *Origenes de principiis*, lib. IV.

[3] Eusèbe, VI, 19.

aussi sévère que mystique. Aussi les écrivains les plus célèbres s'empressèrent-ils d'en composer de cette nature.

Dans ces ouvrages, l'idée dominante est celle si grande et si vraie, que le fondateur de la société chrétienne est lui-même l'éternel modèle de ses membres. A cette idée aurait dû pourtant se joindre la considération, que la vie de Jésus-Christ fut si courte, si pleine de travaux, si empreinte de la puissance du ciel et si exceptionnelle sous tous les rapports, qu'elle ne saurait être, en tous points, le type de celle de ses disciples, engagés dans les affaires, les nécessités, les petits devoirs et les terrestres obligations de la vie ordinaire. Malheureusement on négligea cette considération. Ce n'est pas qu'on fît de la vie du Sauveur une règle absolue de conduite, mais on en fit une norme de jugement. Par suite de quelques spécialités qu'offre sa vie, par exemple, son grand jeûne, son célibat, sa pauvreté, on le considéra comme un parfait ascète, et dès-lors on recommanda ces exemples d'abstinence, comme les plus sûrs moyens de la perfection chrétienne [1].

Les écrivains d'Alexandrie, dont les vues s'agrandissaient sur tant d'autres points, dans ce confluent de science qu'avaient préparé les Lagides, publièrent eux-mêmes des traités de rigorisme. S. Clément, dans son *Pédagogue,* où il trace la conduite d'un chrétien dans tous les détails, présente le *Verbe,* la parole émanée de Dieu, le Logos, comme le véritable instituteur du

---

[1] Tel fut le but du traité de Tatien: de la Perfection chrétienne suivant l'exemple de Jésus-Christ.

chrétien, et proscrit non seulement les plaisirs en général, mais encore tout ce qui caractérise ordinairement une vie élégante, les bains, les baumes, les pierreries, les guirlandes, les festins[1]. Il y recommande surtout aux femmes une modestie de toilette et un renoncement au monde que le quakérisme d'un autre âge à peine a poussés si loin. Les mêmes principes reparaissent dans ses *Stromates,* riche et précieuse mosaïque de dogme, de morale, d'histoire et de philosophie. Le portrait qu'y fait S. Clément du parfait *Gnostique,* du chrétien, qui ne se borne pas à la foi vulgaire, qui, au contraire, s'élève à la *gnosis,* science supérieure, mystique et céleste, n'est que celui du parfait ascète[2].

Origène, (qui exerça contre lui-même des rigueurs si déplorables, mais si dignes d'indulgence, quand on considère le brûlant climat de l'Egypte et la malicieuse jalousie qu'Alexandrie païenne portait à l'éloquent instituteur des femmes chrétiennes), prêche les mêmes principes, surtout dans son traité de la *prière* et son exhor-

---

[1] *Ὅτι οὐ χρὴ καλλωπίζεσθαι*, lib. III, c. 2. Le chapitre suivant, contre les hommes efféminés, est encore plus fort. L'auteur y blâme surtout ceux qui arrangent leur chevelure à la manière des femmes, et leur dit avec une éloquence brève mais sublime : « Ils s'imaginent dépouiller leur tête de la vieillesse, se transformer et se renouveler *en se peignant ;* mais s'ils dessinent leurs cheveux avec art, peuvent-ils aussi chasser les rides : *s'ils se cachent le temps, peuvent-ils se cacher à la mort ?* » Une bonne anthologie des pères serait un admirable ouvrage.

[2] *Μονον τον γνωστικον ὁσιουντε και ἐυσεβη θεοπρεπως, τον τω ὀντι Θεον θρησκευοντα..... Θεραπεια τοινυν του Θεου, ἡ συνεχης ἐπιμελεια της ψυχης τω γνωστικω*, lib. VII, p. 700, ed. Sylb.

tation au *martyre.* Cependant il règne, dans le dernier de ces morceaux, une exaltation si entraînante, et l'autre porte l'empreinte d'une piété si pure, que la critique se désarme elle-même à la lecture de telles pages.

Il n'en est pas de même de l'une des compositions les plus ascétiques et les plus extraordinaires de cette période, du *Banquet des vierges,* par Méthodius. On trouve, à la vérité, dans ce dialogue, qui contient les discours de dix jeunes filles sur la *virginité,* des détails pleins de grâces et d'une naïveté angélique; mais, à côté de la piété la plus tendre, se présentent des maximes d'une moralité étroite, fausse et subversive de l'ordre établi par la nature elle-même. Le mariage, dit Thalie, l'une de ces jeunes filles, est accordé aux hommes, comme on permet aux malades de rompre le jeûne. C'est, suivant elle, de *l'Eglise* et non du genre humain que s'entend le précepte du Créateur qui ordonne la multiplication des hommes. Que d'autres de ces femmes abordent, dans cette lutte d'ascétisme virginal, des sujets qui n'ont jamais pu occuper l'imagination d'une vierge, c'est une faute de goût et de composition, que nous nous garderons de signaler; mais que cet ouvrage soit devenu le manuel des femmes chrétiennes et spécialement des religieuses, c'est là une aberration que l'histoire ne saurait trop reprocher aux docteurs de l'Eglise.

L'Eglise latine rivalisa de toutes ses forces avec celle d'Orient dans ces publications. Le plus célèbre des anciens docteurs de cette Eglise, l'ardent Tertullien, satura malheureusement la plupart de ses ouvrages des

principes rigoristes du Montanisme. Dans ses traités de *l'idolâtrie*, des *spectacles*, du *manteau*, de la *toilette des femmes*, de la *couronne militaire*, du *voile des vierges*, de la *pudeur*, de la *monogamie*, de la *chasteté* et du *jeûne*, il se montre sans doute moraliste profond, admirable, mais aussi ascète enthousiaste [1]. Il y assimile les secondes noces à l'adultère [2], et il y distingue tous les chrétiens en deux classes, les *parfaits* ou les *pneumatiques* et les *imparfaits* ou les *psychiques*, suivant qu'ils professent ou rejettent son rigorisme mystique.

S. Cyprien, qui traite aussi des questions de morale, à côté de celles de pénitence et de discipline, où il est oracle, s'élève, sous tous les rapports, au-dessus de Tertullien.

---

[1] Dans le traité *De cultu fœminarum*, il blâme jusqu'aux coiffures blondes que les Romaines empruntèrent d'abord aux Gauloises et aux Germaines, et qu'on trouva plus tard le moyen d'imiter par la teinture. « J'en vois quelques-unes, dit-il, qui se teignent les cheveux en or. Elles sont honteuses d'être de leur nation, de n'être ni Gauloises ni Germaines. Mais c'est par un fatal présage qu'elles couvrent leur tête de ces chevelures *ardentes*. » Ce dernier trait est une allusion aux flammes de l'enfer. *Malo præsagio futurorum, capillos jam tibi flammeos auspicaris*, dit Cyprien, et S. Jérôme s'écrie, dans sa lettre à Léta, sur l'éducation de sa fille : « Ne parez pas sa tête de pierreries, ne lui donnez pas une rousse chevelure, ne lui attachez aucun présage des flammes de la géhenne. »

[2] Dans les secondes noces, dit-il, « deux femmes entourent l'homme, l'une en esprit, l'autre en chair. En effet, tu ne saurais te dépouiller de l'attachement pour la première; tu dois, au contraire, l'aimer plus saintement, parce qu'elle est auprès du Seigneur, que tu pries pour elle à la communion, et que tu commémores annuellement son trépas. »

Après les travaux de critique, d'exégèse, d'instruction religieuse et morale, les intérêts du *culte* et de la *discipline* paraissent avoir fixé très-spécialement l'attention des premiers docteurs. Se développant d'elles-mêmes, les institutions nécessaires au culte et à la discipline ne provoquèrent d'abord qu'un petit nombre de travaux littéraires, et les hymnes religieux, perdus pour nous, en formèrent sans doute la partie la plus brillante, mais, en revanche, elles donnèrent lieu à une foule de réglemens ou de canons. Les auteurs de ces ordonnances furent les évêques, isolés ou réunis en synodes. Leurs édits, souvent relatifs à des localités et à des intérêts secondaires, inspirent toujours un respect proportionné aux intentions qui les dictèrent et à l'importance qu'ils eurent pour les destinées de l'Eglise. Ils méritent, sous ce rapport, une étude toute spéciale, quoiqu'elle puisse d'ailleurs être dénuée d'intérêt littéraire. Telle est, en effet, la nécessité de cette étude, que sans elle on ne saurait avoir aucune idée tant soit peu exacte ni des mœurs, ni de l'organisation, ni de l'esprit de la société chrétienne, et plus elle grandit, cette société, plus elle sait faire dominer ses intérêts, plus aussi devient indispensable, pour la juger, l'étude des travaux de ses hautes assemblées délibérantes. Les réglemens de culte et de discipline provenant d'évêques isolés, offrent souvent un degré analogue d'importance, seulement la critique se défie d'un grand nombre de leurs canons [1].

[1] Les grands recueils des conciles, tels que ceux d'Hardouin et de

On pourrait peut-être désirer que, dès l'origine, ces canons eussent été portés à la connaissance des païens comme à celle des fidèles. Malgré les taches qu'ils signalaient, ils eussent fait respecter l'Eglise, ne fût-ce que pour la sévérité qu'elle montra toujours contre les vices de toutes les classes. Quelques publications bien franches sur l'organisation sociale des chrétiens, sur les principes moraux de leur communauté, sur cette hiérarchie même qui, sitôt, se constitua si forte, si compacte, si serrée, eussent montré aux chefs de l'empire que les chrétiens, quoique frères par leurs doctrines, étaient loin d'être ennemis de l'ordre. Peut-être aussi eussent-elles fait voir la société chrétienne trop liée et trop puissante pour ne pas la rendre redoutable à l'état; mais, d'un autre côté, cette crainte pouvait la préserver d'affreuses persécutions. D'autres considérations paraissent néanmoins avoir prévalu pour faire garder le silence. Les rapports des membres et des chefs étaient encore indéterminés; il était peut-être prudent de se borner à les régler en synodes et de considérer toute cette littérature synodale comme une affaire de hiérarchie ésotérique.

Aussi les défenseurs du christianisme n'y touchent-ils pas dans leurs écrits *apologétiques* ou *polémiques*, qui forment la partie la plus intéressante des lettres chré-

---

Mansi, offrent beaucoup de ces canons dont l'authenticité est plus que suspecte; par exemple, les décrets du pape Anaclet, du pape Euariste, du pape Alexandre, etc. (Hardouin, vol. 1.) Nous reviendrons sur cette authenticité à l'occasion des fausses décrétales.

tiennes de cette période. Malheureusement les plus anciennes apologies du christianisme, celles de Quadrat, d'Aristide, de Méliton, de Miltiade, de Claude Apollinaire et de plusieurs autres se sont perdues, sauf quelques fragmens [1].

Comme premiers essais d'un genre difficile, ces pièces seraient curieuses. Les apologies de Justin Martyr, qui nous restent, quoique la seconde soit mutilée, ont sans doute plus de mérite; elles sont l'ouvrage d'un platonicien converti au christianisme; cependant il y règne plus d'érudition que de méthode, et plus de piété que de force de raisonnement. C'est peut-être ce qui explique le peu de succès qu'elles obtinrent dans l'empire.

Il en est de même de la *députation* d'Athénagore à Marc-Aurèle. Sous le rapport de la doctrine, le député y montre très-bien que ses coreligionnaires ne professent pas trois dieux, mais seulement trois manifestations différentes de la même divinité, et que, s'ils ne lui offrent point de sacrifices, ils observent ses lois; et, sans doute, il était essentiel de laver les chrétiens de l'accusation de polythéisme comme de celle d'athéisme, mais les longues discussions d'Athénagore sur le Logos, sa théorie sur les bons anges et sur la chute des mauvais, son éloge emphatique de la virginité et son imprudente

---

[1] Ces fragmens ont été recueillis par Galland, *Bibliotheca patrum*, t. I. — Grabe, *Spicilegium Patrum* t. II. — Routh, *Reliquiæ sacræ*, t. I. — Un fragment de Quadrat, disciple immédiat des apôtres, roule sur la publicité des miracles de Jésus-Christ; l'auteur de ce morceau en appelle aux personnes ressuscitées par le Sauveur et encore en vie.

censure des secondes noces, paraissent bien déplacées dans un document de ce genre. Ne dirait-on pas qu'à la loquacité naturelle de l'ancien sophiste grec se soit joint ici le zèle amer du nouvel ascète chrétien?

Les trois livres du savant Théophile d'Antioche à son ami Autolycus, encore païen, sont bien supérieurs aux travaux d'Athénagore. Non seulement Théophile y réfute bien le polythéisme et les cosmogonies des poëtes et des philosophes, mais encore il présente, dans son troisième livre, une peinture frappante de contrastes des mœurs païennes et des mœurs chrétiennes [1].

Peut-être l'écrit d'Hermias, intitulé *le persiflage des philosophes*, est-il trop persiflant; mais du moins l'auteur annonce, si son titre est de lui, de quelles armes il va user [2]; et, dans tous les cas, il est heureux dans l'attaque des anciens systèmes.

Tatien n'est pas non plus trop malheureux en essayant de prouver, dans son *Discours aux Grecs*, non seulement qu'ils ont reçu des barbares toutes les sciences dont ils sont si orgueilleux, mais que, loin de les per-

---

[1] Remontant de l'effet aux causes, Théophile fait voir que ce sont les lois de l'un et de l'autre côté qui ont préparé ces mœurs. Il cite ce que le monde chrétien a entendu de la bouche de Jésus-Christ, ce qu'il a vu dans sa vie, et ce que le monde païen se dit de Jupiter et des autres dieux. Quant aux législateurs et aux philosophes, loin de s'attacher à ceux qui étaient discrédités parmi les païens mêmes, il s'écrie: « Et *Platon, le prince de vos philosophes, veut, dès le premier livre de sa république, qu'il soit établi par la loi, que toutes les femmes soient en commun, suivant l'exemple de Jupiter et les législateurs de Crète!* » *Theophil. ad Autolycum*, lib. III.

[2] Διασυρμος των ἔξω φιλοσοφων.

fectionner, il les ont toutes altérées. C'est pourtant là une exagération que ne devait pas se permettre un écrivain qui n'a pu ignorer entièrement les travaux des Euclide, des Ptolémée, des Eratosthène, des Strabon, des Aristote et des Théophraste.

S. Clément d'Alexandrie, plus riche de science et plus sensible aux mérites littéraires des Grecs qui l'entourent, les attaque avec plus d'adresse et plus de succès, dans son *exhortation aux païens.* Il leur montre que, malgré les lumières répandues par quelques-uns de leurs philosophes sur leur ancienne mythologie, et malgré les chefs-d'œuvre créés par le ciseau de leurs artistes, ils adorent des objets indignes de leurs hommages; il présente leur théologie comme absurde, les révélations de leurs mystères comme puériles, et s'efforce de leur prouver, que les plus sages de leurs maîtres, Orphée, Hésiode, Pythagore, Platon, Xénophon, Euripide, Aratus et Cléanthe s'accordent avec les auteurs sacrés; mais il ajoute à ces auteurs les *livres sibyllins*, compilation méprisable malgré les intentions qui l'enfantèrent, et il prétend que Moïse a fourni aux instituteurs des Grecs ce qu'ils ont jamais dit de plus beau. Cette chute est malheureuse, mais c'étaient là les idées dominantes des chrétiens, et leur cause se relève, de toute sa grandeur, dans les huit livres d'Origène contre Celse le philosophe, travail d'une telle érudition et d'un tel goût qu'on doit le proclamer le chef-d'œuvre de cette période [1].

---

[1] Mosheim a joint à la version allemande de cet ouvrage, des notes

L'Eglise latine, moins savante et moins riche d'écrivains que celle d'Orient, déploya au moins le même zèle et le même courage. En effet, Tertullien, écrivant son apologétique sous les persécutions de l'empereur Sévère, dit au proconsul d'Afrique : « Nous sommes au fait les sujets les plus fidèles du prince, quoique nous ne jurions pas *par son génie* [1]. La preuve en est que nous sommes les plus tranquilles. Vous savez pourtant que nous sommes nombreux. Nous ne sommes que d'hier, mais nous nous trouvons dans les villes et les villages, à l'armée et au palais, au sénat et au forum. Nous ne vous avons laissé exclusivement que vos temples. *Si pourtant nous voulions faire la guerre, ce nous serait chose facile; nous aurions moins de troupes que vous, mais nous savons mourir; avec quelle persévérance ne combattrions-nous pas?* » Tertullien, après

---

un peu longues mais précieuses. — Origène y est surtout supérieur à Clément dans les questions relatives aux mérites de Moïse. Il traite ces questions d'une manière à confondre encore les frivoles adversaires du mosaïsme. « Celse, dit-il, va jusqu'à compter les Galactophages d'Homère, les Gètes et les Druides des Gaulois, qui s'accordent quelquefois avec les juifs, quoiqu'on n'ait pas d'écrits d'eux, parmi les peuples les plus sages et les plus anciens. C'est aux juifs seuls qu'il dispute et l'antiquité et la sagesse. Il nous cite une foule de sages dont les travaux et les ouvrages doivent avoir été utiles à la postérité. Mais Moïse est oublié dans ce catalogue. Linus s'y trouve à la tête. On n'a cependant de lui ni écrits ni lois qui aient tendu à l'amélioration des hommes, tandis que la législation donnée par Moïse à une population nombreuse s'est communiquée à plusieurs nations. N'est-ce pas signe évident d'une haine aveugle que d'accorder le titre de sage à Linus, Musée, Orphée, Phérécyde, Zoroastre et Pythagore, et de le refuser à Moïse? »

[1] Cap, 32.

avoir réfuté tour à tour diverses objections, arrive à celle *que le christianisme n'est qu'une secte de philosophie comme une autre,* et il répond avec la même franchise : « Pourquoi donc, si notre doctrine est la même que la leur, ne nous permet-on pas, comme aux écoles, de la professer? Pourquoi, si l'on y pense comme nous, n'y est-on pas obligé aux mêmes choses qu'il ne nous est pas possible à nous de rejeter sans courir risque de la vie? A-t-on jamais contraint un philosophe de sacrifier aux dieux, de jurer par eux, ou d'allumer inutilement des flambeaux en plein midi? »

« Tout leur est permis à eux : ils peuvent impunément saper par ses fondemens tout votre culte, déclamer contre toutes vos superstitions; et vous leur applaudissez! la plupart même se déchaînent contre les empereurs; et vous les souffrez! Il ne vous en coûte pas plus pour leur accorder des récompenses, leur décerner des statues, que de nous condamner aux bêtes. »

Tertullien avait le droit de parler ainsi; dès son début il avait dit : « Que du moins la vérité puisse se faire jour jusqu'à vous, en vous adressant par écrit ces modestes réclamations. Elle ne demande point de grâce, parce que la persécution ne l'étonne pas. Etrangère ici-bas, elle s'attend bien à y trouver des ennemis. Fille du ciel, c'est là qu'elle a son trône et son berceau, ses espérances, son crédit et son triomphe. Pour le présent, tout ce qu'elle demande, c'est de n'être pas condamnée sans être entendue [1]. »

---

[1] Cap. 1.

Peut-être Minucius Félix, dans son dialogue entre un païen et un chrétien, *Cécile et Octave*, est-il encore supérieur à Tertullien, ne fût-ce que par son énergique brièveté. En effet, son petit traité est excellent d'un bout à l'autre. Cécile reproche aux chrétiens de n'avoir pas de temples. « *Notre corps lui est consacré*, dit Octave. » Tous les honneurs, tous les plaisirs, toutes les fêtes sont pour nous, et vous êtes des misérables, ajoute Cécile. « *Le chrétien peut paraître misérable*, répond Octave, » *il ne saurait l'être*, maxime de la plus sublime philosophie.

Cyprien joignit à ces apologies son petit traité *De vanitate idolorum*, et Arnobe, d'abord élevé dans le paganisme, ensuite converti aux croyances persécutées, vint bientôt, dans un ouvrage étendu et un peu déclamatoire, exposer l'absurdité et la décadence des pratiques vulgaires et des antiques traditions des païens [1]. En dévoilant d'une manière précise et détaillée, comme le pouvait faire un homme long-tems attaché à ces superstitions, tout ce qu'il y avait d'indigne de la raison humaine, Arnobe rendit à la société un service immense. Sous le rapport des doctrines chrétiennes, son ouvrage est pourtant faible, et il fallut mieux que cela aux anciens et aux nouveaux chrétiens.

L'élève d'Arnobe, Lactance, vint offrir ce qu'il fallait, dans ses livres des *institutions divines* [2]. Les con-

---

[1] Libri VII *Disputationum adversus gentes.* Ed. Orellius, Leips. 1816.

[2] Ouvrage publié à Rome en 1465 et 68, et depuis par Cellarius,

sidérations qu'il y développe et les vérités religieuses qu'il y expose durent paraître d'autant plus belles et plus imposantes, qu'elles étaient exprimées dans un langage plus pur, plus éloquent, plus positif. Dans ce nouveau chrétien, les Romains purent retrouver un nouveau Cicéron. Ses ouvrages acquirent d'ailleurs une autorité d'autant plus grande, que le puissant protecteur des chrétiens, l'empereur Constantin, l'honora d'avantage, en lui confiant son fils Crispus, dont il alla faire l'éducation à Trèves, après avoir professé la rhétorique à Nicomédie.

Ces divers écrits que la société chrétienne opposa aux païens, forment la plus belle partie de sa littérature; elle combattit pourtant avec le même zèle, si-non avec la même gloire, les juifs qu'elle avait abandonnés et les hérétiques qui l'abandonnèrent à leur tour.

Les sentimens des chrétiens pour les juifs correspondirent parfaitement à ceux des juifs pour les chrétiens; ce furent ceux de la haine la plus profonde. La polémique des deux partis offre néanmoins peu d'ouvrages remarquables. Quand les chrétiens surent écrire, les juifs étaient écrasés par le géant dont leurs folles discordes avaient provoqué la colère. L'ennuyeux dialogue de Justin Martyr avec le juif Tryphon et le traité incisif de Tertullien contre les malheureux israélites, peuvent nous faire voir suffisamment comment les chrétiens excusaient leur séparation d'Israël, comment ils lui

---

Walch, Heymann, Lebrun et Lenglet du Fresnoy, et les éditeurs des classiques de Deux-ponts.

reprochaient une criminelle opposition contre le Messie annoncé par les plus sages de leurs grands hommes. La polémique fut bien plus vive et plus nourrie contre les scissionnaires de la société chrétienne. Dès l'origine, les deux principaux chefs de la société, S. Jean et S. Paul, combattirent avec une vigoureuse gravité les hommes qui formèrent les premières sectes, et qui bientôt se grouppèrent sous les noms de Simoniens, de Cérinthiens, de Nicolaïtes, de Dokètes. Barnabé continua la lutte, et, pressant les traces de ces maîtres, Théophile d'Antioche, Apollinaire, Philippe de Gortyne, Musanus, Bardesanes, Modeste et toute une série d'autres, signalèrent les erreurs des Montanistes, des Hermogénistes, des Marcionites, des Encratites et de toute la foule des sectaires.

Cependant la palme était réservée au pieux Irénée, qui paraît avoir hérité de Polycarpe et de Papias, ses instituteurs, de tout le zèle qui avait rempli ces disciples de S. Jean contre les véritables fondateurs ou du moins les précurseurs du Gnosticisme. Dans ses cinq livres contre la *fausse Gnosis* qu'avait déjà signalée S. Paul [1], il éclipsa tout ce que ses prédécesseurs et ses contemporains nous ont laissé contre les Gnostiques.

Irénée s'était proposé de combattre tous les scissionnaires de son tems, mais leur nombre rendit inexécu-

[1] Ανατροπη της ψευδωνυμου γνωσεως. La majeure partie du texte grec est perdue, et nous n'avons du reste qu'une barbare traduction latine. Erasme. Grynœus, Feuardent, Grabe et Massuet en ont donné les meilleures éditions.

table une tâche aussi générale. Plusieurs autres écrivains grecs en prirent leur part, et secondèrent Irénée par une foule de traités spéciaux qui se sont perdus souvent avec les erreurs qui les avaient provoqués.

L'Eglise latine eut dans Tertullien, schismatique lui-même, l'adversaire le plus constant, le plus rude, le plus passionné des hérétiques. Il écrivit non seulement contre Hermogènes, Praxéas, Marcion et les Valentiniens, mais publia encore son traité de la *Prescription* et un *Remède contre les gnostiques* [1]. Tertullien peut être considéré comme l'ennemi spécial des spéculations de la Gnose [2], et sa haîne est brûlante comme le sol de l'Afrique qui l'a vu naître. Voici un échantillon de sa polémique. « *Des peuples féroces habitent les rives du Pont-Euxin, leur résidence est incertaine, leur vie grossière; ils dévorent, dans des festins, les cadavres de leurs pères tués avec les bêtes; le sexe n'adoucit point les mœurs; ils ne voient jamais le soleil; un brouillard et un hiver éternels couvrent leur pays; le seul aquilon y souffle; tout y gèle, tout y dort; rien n'y prospère si ce n'est cette cruelle barbarie dont les tableaux épouvantent les gens qui courent les spectacles; mais ce qui peut se dire de plus funeste, de plus barbare de cette région, c'est qu'elle a donné le jour à Marcion, homme plus hideux qu'un Scythe, plus inhumain qu'un Massagète, plus audacieux qu'une Ama-*

---

[1] *Scorpiacum adversus Gnosticos.*

[2] Neander, *Antignostikus*, Geist *des Tertullianus*, Berlin, 1825, in-8°.

zone, plus obscur qu'un nuage, plus fallacieux que l'Ister! Tel est le début *abrégé* et *adouci* d'une réfutation du système de Marcion, dont la témérité fut singulière sans doute, mais en qui la piété du cœur égala du moins la hardiesse et la capacité.

Hâtons-nous de dire que Tertullien ne le céda pas à Marcion sous le rapport des sentimens religieux, et que sa palette est rarement chargée de couleurs aussi brutes et aussi corrosives.

Ce que les partis ne veulent jamais comprendre, et ce que l'Eglise chrétienne tarda elle-même à se dire, c'est que, pour une belle cause, la bonne, simple et loyale histoire est la meilleure polémique. S. Luc avait eu cette manière de voir, et avait rédigé les *Actes des apôtres.* Bientôt Hégésippe suivit son exemple en publiant de nouveaux commentaires sur l'Eglise. Ces commentaires, qui formaient cinq livres, sont perdus pour nous, à l'exception de cinq fragmens qu'Eusèbe a reçus dans son célèbre ouvrage, mais, si nous en jugeons par la tendance de ce qui reste, la composition dont ils sont les débris, avait un but apologétique. Eusèbe lui-même, qui a d'ailleurs profité souvent des travaux d'Hégésippe qu'il a fait négliger par d'autres, a presque toujours les mêmes tendances. Non seulement il fait voir la céleste origine du christianisme, il montre encore la Providence veillant sur les chrétiens, et dirigeant pour leur triomphe les persécutions ou les attaques des juifs et des païens, aussi bien que les infidélités des hérétiques. Lactance suit la même idée dans son bel écrit de la mort des *Persécuteurs.* C'est ainsi que l'histoire

fut un nouveau genre d'apologie pour les écrivains des siècles primitifs de l'Eglise, malheureusement les tems furent trop agités pour leur permettre de composer un grand nombre de ces utiles travaux [1].

L'ensemble des travaux littéraires de la société chrétienne est d'ailleurs la meilleure, la plus sage et la plus éloquente apologie de cette société. Aucune espèce de littérature n'avait offert jusqu'alors une telle série d'ouvrages religieux, et dans ces ouvrages une telle pureté de principes, une telle élévation de vues, une telle sainteté de langage.

Quelques historiens semblent désirer qu'outre les lettres sacrées, les chrétiens eussent cultivé les lettres profanes, encore plus que ne l'ont fait les Clément, les Origène et toute l'école d'Egypte; d'autres eussent voulu qu'ils eussent joint aux lettres profanes l'amour et le goût des beaux arts; que du moins on n'eût pas banni de leur sein, ces puissans auxiliaires de la religion, des mœurs, de la civilisation. Il est vrai que les chrétiens ont négligé les arts, qu'ils ont proscrit, par les décisions de leurs synodes et l'autorité de leurs docteurs, les statues, les tableaux et les jeux scéniques du paganisme; qu'ils ont même exclu de leur société les artistes qui se livraient à ces travaux [2]. Cependant on doit comprendre qu'avant tout les fondateurs d'une société religieuse et

---

[1] Voyez Stæudlin, *Histoire de l'Histoire ecclésiastique*, ouvrage posthume et incomplet d'un écrivain qui s'était distingué dans plusieurs branches du savoir.

[2] *Constitutiones apostol.* VIII., c. 32. — Tertullien, *De idolatria*, c. 11. — Bingham, *Origines eccl.* IV, p. 223.

morale, doivent porter leurs soins et leur attention à établir des principes de religion et de morale. Sans doute les beaux-arts peuvent concourir et avaient concouru à ce but dans l'antiquité d'une manière admirable, et, sans doute aussi, le christianisme a été la première des religions qui les ait écartés; mais c'est là un service qu'il a rendu à l'intelligence humaine, ce n'est pas un coup funeste qu'il lui ait porté. En effet, en rejetant tous les symboles, tous les emblêmes, les statues et les tableaux, toute la pompe antique de l'imagination religieuse, il a affranchi la pensée de l'asservissement où la retenaient les sens; il a détaché l'homme de la terre pour l'introduire dans ce monde intellectuel que Platon avait si bien *rêvé;* il a été l'aigle transportant Ganymède de la terre aux cieux.

Peut-être la religion chrétienne, ou l'opinion qui la domina pendant cette période, a-t-elle poussé trop loin ce spiritualisme qui méprise les formes. En effet, c'était pousser fort loin la haine des belles formes et des dieux antiques, que de prétendre que Jésus-Christ, pour mieux faire ressortir l'incomparable supériorité de l'esprit sur le corps, avait caché sa divine grandeur sous des apparences vulgaires. Quelque surprenante que puisse être cette opinion, si contraire à l'idéal que nos artistes croient à peine digne du Fils de Dieu, elle a existé dans les tems anciens. Quand S. Clément d'Alexandrie veut engager ses frères à n'attacher point de prix à la beauté, il leur cite l'exemple de Jésus-Christ. « Le Seigneur lui-même, dit-il, paraît avoir été laid; et qui donc est meilleur que lui? Cependant il n'a pas

voulu déployer la beauté du corps, qui n'est qu'une apparence des sens, mais la beauté de l'âme [1].... »

Cette haine des formes est un extrême, et il faut plaindre la société chrétienne d'y avoir passé, mais nous n'aurons que trop tôt lieu de la plaindre encore, en la voyant passer par l'extrême opposé, avant d'arriver à cette vérité proclamée par toute la nature, qu'ici bas l'esprit et les sens, unis par le Créateur, doivent être amis; que le spiritualisme doit s'appuyer sur les beaux-arts, et que la religion, pour s'emparer de toutes les facultés de l'homme, doit considérer l'homme tout entier.

Vers la fin de cette période, la société chrétienne paraît commencer à se convaincre de cette vérité. Ses membres, élevés en Grèce, à Alexandrie, à Rome, ne peuvent demeurer les ennemis des arts. Les Gnostiques ont des peintres [2]. Les Orthodoxes souffrent au moins des objets d'ornement et toutes sortes de symboles dans leurs maisons [3]. Quelques sarcophages et quelques urnes d'un beau travail s'exécutent à Rome par des artistes païens pour des chrétiens [3]. Nous avons déjà rapporté qu'à cette époque l'Espagne ornait de peinture les murs de ses temples.

---

[1] *Pædagogus*, lib. III, c. 1.

[2] Ce ne fut qu'un sujet de scandale pour Tertullien. « *Fingit illicite*, dit-il, d'Hermogène, *nubit assidue*, *legem dei in libidinem defendit*, *in artem contemnit*, *bis falsarius*, *et cauterio et stylo.* » *Advers. Hermog.*, c. 1.

[3] *Clemens Alex. Pædag.* III, c. 2.

[4] Sickler, *Almanach aus Rom für Künstler*, I, p. 174. — Aringhi, *Roma Subterranea*, I, 189, 191. — *Ciampini opera*, t. I, Tab. 70, p. 253. — *Münter*, *Sinnbilder der Alten Christen*, I, p. 8.

On remarque ainsi que les chrétiens ne s'emparèrent des beaux arts de la Grèce et de Rome qu'à l'époque de leur décadence, à peu près comme ils s'emparèrent de la littérature de ces régions célèbres. Ce fut donc leur destinée de ne plus rencontrer que des débris d'arts et des débris de lettres, comme ils n'avaient trouvé que des débris de croyances; ce fut aussi leur destinée de tout régénérer.

Quand on considère ce qu'ils firent, durant cette période, pour remplir leur tâche; quand on considère tous les travaux qu'ils exécutèrent, toujours en face de l'ennemi; quand on considère, que ce qui nous en reste ne formait que la moindre partie de ce que les pères primitifs publièrent pour éclairer et régénérer le monde, pour édifier la piété des fidèles, pour combattre les erreurs des juifs, pour repousser les calomnies des païens et pour ramener les scissionnaires aux doctrines apostoliques, on ne saurait s'empêcher de dire, qu'ils ont fait au-delà de leur devoir. Qu'on pèse encore la gloire que cette littérature sainte, pure et grave, jointe aux vertus dont elle était le reflet, dut répandre sur la société sortie de Palestine pour envahir la terre; qu'on la compare, dans cette gloire, à la société païenne, sans croyances, et presque sans mœurs, honteuse à la fois de son ancienne grandeur et de sa prompte décadence, et l'on comprendra ce qui a pu porter le fils de Constance Chlore à placer, sur l'ancienne aigle romaine, le symbole de la foi des chrétiens.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Triomphe du christianisme; destruction des anciens cultes de l'empire romain; origine du mahométisme.

ANNÉE 312 À 622 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

État de la société chrétienne et de l'empire au moment de la conversion de Constantin; motifs et résultats de cette conversion.

Au moment où Constantin, vainqueur de l'indigne Maxence, fait publier à Milan, conjointement avec Licinius, maître de l'Orient européen, l'édit de tolérance, qui assure aux chrétiens et à tous ses sujets la liberté de suivre leur religion [1], les chrétiens sortent d'une

[1] « *Christianis et omnibus liberam potestatem sequendi religionem quam quisque voluisset.* » — Eusèbe, *Hist. eccles.* X, 5. — Lactance, *De mortibus persecutorum*, c. 48.

Maximin, maître de l'Orient, se borna d'abord à défendre aux gouverneurs de maltraiter les chrétiens. Plus tard, et peu de tems avant sa mort, désirant s'en faire des amis, il rendit un édit en leur faveur.

longue série de persécutions. Ils ont arrosé de leur sang les provinces de l'immense empire; une foule de leurs frères a péri avec joie pour leur croyance; la société chrétienne est cruellement décimée : mais ceux qui ont surnagé au naufrage, plus fidèles que jamais à leurs croyances, sont aussi plus que jamais animés d'ardeur pour leur cause. Cependant leurs adversaires, dans chaque province, dans chaque ville, dans chaque hameau, depuis les bords de l'Euphrate jusqu'au mur de Sévère, forment encore l'immense majorité, et si l'on comprend parfaitement ce qui a pu engager les Césars à tolérer les chrétiens, on ne conçoit pas ce qui a déterminé l'un d'entre eux à faire de leur cause la sienne propre.

Le règne entier de Constantin a fait connaître ce prince comme un homme guidé par une politique profonde et dissimulée : on a attribué sa conversion à cette politique. Cependant cette supposition est dénuée de fondement. En effet, qu'a-t-il pu gagner à un changement de cette nature? Quelques soldats chrétiens, sans doute valeureux, mais dispersés et perdus dans ses armées, et, pour le reste, des communautés chrétiennes, nombreuses, à la vérité, mais composées de membres courbés par le malheur et beaucoup plus attachés à leur chef invisible qu'au souverain de l'empire. Est-ce bien

---

« *Cuncti intelligant*, y est-il dit, *iis qui hanc sectam et religionem sequi volunt, ex hac indulgentia majestatis nostræ licere, prout cuique libitum aut acceptum fuerit, ad eam religionem cui ex more servire constituit colendam accedere.* » Eusèbe, IX, 1.

pour des auxiliaires de ce genre qu'un prince, à peine élevé sur le trône et entouré d'ennemis, a pu quitter à la fois le culte et les lois antiques de Rome; se donner pour adversaires les hommes les plus puissans, les cités les plus opulentes, les meilleures troupes de ses armées, ces sénateurs, ces généraux, ces gouverneurs, ces prêtres, ces philosophes, ces sophistes et ces Chaldéens qui dominaient ses innombrables sujets? Non, Constantin n'a pas pu embrasser par politique la cause d'une minorité si faible, si haïe; Constantin, en élevant la croix au-dessus de l'antique et victorieuse aigle de Rome, n'aurait fait en politique qu'une faute des plus graves.

D'autres ont attribué sa conversion à ses crimes, ou plutôt à son repentir superstitieux. Ses ennemis, l'empereur Julien, défenseur enthousiaste d'un paganisme fait à sa guise [1], et l'historien Zosime, non moins acharné contre sa mémoire [2], rapportent que déchiré de remords et repoussé par les prêtres ou les philosophes du paganisme, comme meurtrier de son fils et de sa femme, il s'est adressé aux ministres du nouveau culte, en a reçu l'absolution, et n'a plus quitté leur parti. Cette opinion, adoptée généralement par les païens dont elle consolait les regrets [3], tombe d'elle-même quand on considère le relâchement des mœurs de l'empire, la condescendance qu'obtenait facilement le souverain

---

[1] *Juliani Cæsares*, ed. Heusinger, p. 31.

[2] *Histor.*, lib. II, c. 29.

[3] Sozomène, *Histor. eccles.*, lib. I, c. 5.

dans les sanctuaires, et surtout la circonstance que la conversion de Constantin est antérieure, de près de douze ans, au meurtre de Crispus et de Fausta [1].

Les partisans de Constantin attribuèrent cette conversion à des causes bien différentes, aux volontés spéciales du ciel manifestées de la manière la plus surprenante. Ils sont pourtant peu d'accord entre eux. Eusèbe, le panégyriste le plus outré de Constantin, rapporte, d'après ce prince, qu'au moment de livrer bataille à Maxence, il avait vu sur l'horison, avec son armée, le signe révéré des chrétiens, composé de rayons de lumières, et portant ces mots : *Tu vaincras par ce signe;* que, la nuit suivante, il avait entendu Jésus-Christ lui-même l'exhorter à reconnaître la vérité, et que, dès le lendemain, il avait fait fabriquer pour ses troupes le mystérieux *labarum*, qui lui procura la victoire [2]. Lactance, qui a vécu à la cour de Constantin et qui a joui également de sa confiance, réduit toutes ces apparitions à un songe, dans lequel il aurait été exhorté à marquer sur les boucliers le signe du salut [3]. Sozomène adopte

---

[1] Sozomène, l. l. — Evagrius III, 40.

[2] Ce mot de *labarum*, dont l'étymologie est inconnue, désignait une longue lance, traversée d'une plus petite formant croix, surmontée d'une couronne, ornée de l'image du prince et du monogramme du Sauveur qu'on rencontre si fréquemment sur les monumens des chrétiens. Eusèbe, *vita Constantini*, lib. I, c. 26. — Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinit.* s. v. *labarum.* — *Godofredus. ad codic. Theodos.*, t. II, p. 143. — Sur le monogramme du Christ. Voy. Münter, Sinnbilder, etc.

[3] *Commonitus est in quiete Constantinus ut cæleste signum dei notaret in scutis. De Mortib. Persec.* c. 44.

cette version et Philostorge place en Orient l'apparition du signe de la croix [1]. Aucun monument contemporain ne rappelle ce miracle; aucune trace ne s'en aperçoit dans l'arc de triomphe de Constantin; la statue de cet empereur, portant la croix et qui, au rapport d'Eusèbe, fut érigée à Rome [2], s'est dérobée absolument à la connaissance de la postérité.

Ces circonstances, jointes à d'autres considérations de l'ordre le plus élevé, ont fait rejeter la légende qu'Eusèbe nous a donnée dans le panégyrique de Constantin, et l'on a pensé avec raison, qu'il n'était guère honorable pour la religion chrétienne qu'un miracle eût été nécessaire pour y convertir un grand homme [3].

Il est, en effet, une autre explication de cette démarche, plus favorable à la fois pour Constantin et le christianisme. L'exemple de Constance Chlore, chéri dans tout l'empire et distingué par sa bienveillance pour les chrétiens, et le spectacle des mesures révoltantes que prenait contre eux la cour sanguinaire de Nicomédie, paraissent avoir fait sur l'âme généreuse de Constantin une impression profonde et l'avoir intéressée vivement pour une société religieuse, dont les principes sévères, les mœurs pures, l'excellente discipline et les graves

---

[1] Sozomène, I, 3. — Philosorge, I, 6.

[2] Eusèbe, *vita Constantini*, I, 40.

[3] Les pères du 4[e] et du 5[e] siècle ne parlent pas de la vision de Constantin. Tillemont, Mémoires pour l'hist. de l'Eglise, VII, p. 1317. Histoire des Empereurs, IV, p. 573. Baronius et les centuriateurs adoptaient le miracle; les historiens modernes le rejettent à peu près unanimement; cependant l'abbé Duvoisin le défendit encore en 1774.

travaux littéraires avaient dû fixer son attention, d'autant plus qu'il était placé sans cesse entre la vie et la mort [1]. Sans doute, ni sa bienveillance pour les chrétiens opprimés, ni l'admiration qu'ont pu lui inspirer leurs mœurs, ni même les secours que pouvait lui offrir une association commandée par dix-huit cents évêques, n'eussent pu déterminer Constantin à changer de religion, s'il ne s'y fût joint au moins un commencement de penchant, de prédilection pour les doctrines chrétiennes; aussi est-ce à ce sentiment que nous attribuons, avant tout, sa conversion, et ce sentiment nous paraît de nature à ne demander aucune explication [2].

Ce qui prouve sans réplique que ce ne fut ni un calcul ni un miracle, mais une conviction qui lui fit faire en politique une faute si grave, qu'il fallut toute sa prudence pour la réparer, c'est l'édit de Milan. C'est là un document de la plus délicate sollicitude pour les chrétiens; jamais un prosélyte, encore douteux, n'eût parlé ainsi, et, à chaque trait, s'aperçoit un homme qui n'attendait qu'une occasion pour se prononcer [3].

---

[1] Il ne serait pas impossible que sa mère Hélène, si zélée chrétienne depuis qu'il fut permis de l'être, eût agi sur Constantin, quoique Eusèbe assure qu'elle ne connut le christianisme que par son fils.

[2] Quand on dit que Constantin n'a pu être de bonne foi par la raison, que loin d'être un chrétien distingué par ses vertus, il a commis de grands crimes, on n'a pas considéré que l'histoire nous offre des princes et des prélats élevés dans la religion chrétienne dès leur plus tendre enfance, et que leurs passions ont égarés d'une manière bien plus déplorable.

[3] L'ingénieux et savant Gibbon a singulièrement faussé les idées, tan-

On retrouve, d'un autre côté, dans toute la politique suivie par Constantin depuis cette époque, l'homme habitué à se commander à lui-même; c'est avec une adresse inimitable qu'il conduit des opprimés à la victoire et qu'il fait changer de rôle aux oppresseurs. Dans ses premières dispositions, il se borne à favoriser les chrétiens, mais il témoigne tant de respect à leurs évêques, les appelle auprès de sa personne avec tant d'empressement, leur fait restituer leurs temples et leurs biens avec un zèle si vif, qu'on voit bien de quel côté penche son cœur. Son collègue Licinius, qui avait besoin de son appui contre Maximin, le despote belliqueux des provinces d'Asie, acquiesça à toutes ces dispositions. La femme, le fils et la mère de l'empereur partagèrent tous ses sentimens, et une foule de personnages distingués s'y conformèrent à l'envi les uns des autres.

Cependant Licinius, dès qu'il se fut débarrassé du voluptueux tyran de Nicomédie, de l'imprudent Maximin, donna un cours plus libre à la jalousie et aux craintes que lui inspirait son beau-frère. Essayant de se faire un parti de tout ce qui tenait à l'ancien culte, il reprit, dès l'an 314, le cours des persécutions les plus vives, fit égorger les évêques des chrétiens, abattre leurs églises, et jeter dans les flammes tous ceux qui refusaient d'offrir des sacrifices[1]. Mais Constantin courut

---

tôt par ses cauteleuses insinuations, tantôt par ses assertions tranchantes sur le christianisme, sur Constantin et sur Julien. Manso (vie de Constantin), est plus impartial.

[1] Eusèbe, X, 8. *Vita Constantini*, I, 51, II, 1.

au secours des victimes, réduisit Licinius à lui demander la paix, la lui fit payer par la cession de l'Illyrie et de la Grèce, et reprit la suite de ses tendres soins pour l'Eglise.

En effet, il lui prodigua les grâces et les faveurs. Afin de ne plus distraire ses pasteurs de leurs fonctions, il les affranchit des charges publiques qui leur enlevaient beaucoup de tems et leur causaient de fortes dépenses. Il résulta cependant un inconvénient assez grave de la multiplication de ces franchises. Jusqu'alors les citoyens les plus notables des communes avaient supporté ces charges et ces dépenses. Afin de s'y dérober, un grand nombre de riches chrétiens entra dans le clergé. Les autres se trouvant accablés par suite de cette défection, Constantin exclut les riches du sacerdoce, et ordonna qu'en entretenant les prêtres des biens de l'Eglise, on n'en consacrât qu'autant qu'il y aurait des places vacantes [1].

En interdisant le sacerdoce aux riches, Constantin fut loin de vouloir que les prêtres de sa religion vécussent dans la pauvreté. Il leur prodigua, au contraire, de l'argent, du blé et des terres, et leur assigna des revenus sur les impôts des cités [2]. Prévoyant, en outre, que des largesses de cette nature pourraient un jour venir à cesser, il autorisa les Eglises à recevoir des legs [3].

---

[1] Eusèbe, X, c. 7. — *Codex Theodos.*, lib. XVI, t. 2, legg. 1, 2, 3, 6, 7.

[2] Eusèbe, X, 6. — Sozomène, I, 8, V, 5.

[3] *Codex Theodos.*, lib. XVI, t. 2, l. 4. — *Codex Justin.*, lib. I, t. 2, l. 1.

C'est ainsi que sa prudente affection, tout en exigeant que le clergé fut tiré des classes peu fortunées, en fonda les richesses.

Il fut aussi le fondateur de ses priviléges les plus chers, en autorisant les parties en litige à en appeler aux évêques, et en donnant aux sentences épiscopales la même force qu'aux siennes propres [1]. Il est vrai que cette loi ne faisait que confirmer une coutume qui, dans la société chrétienne, remontait jusqu'aux apôtres; cependant avant Constantin, la juridiction des évêques avait été fort éloignée de ce qu'elle fut depuis les faveurs de ce souverain. Ce qui doit surprendre, c'est que bientôt on la trouva tellement insuffisante, qu'on glissa sous son nom une loi nouvelle qui étendit singulièrement les priviléges épiscopaux [2]. Constantin avait excité la soif des priviléges, en favorisant le clergé jusques dans les choses qui paraissaient le moins de sa compétence, par exemple, dans l'initiative d'affranchir les esclaves. En effet, il abrégea pour lui les formalités prescrites à ce sujet aux autres autorités [3]. Cette faveur, il est vrai, avait l'avantage de ne pouvoir produire que des résultats heureux; mais l'équité et la prudence ne se trouvent pas au même degré dans d'autres dispositions, par exemple, dans celle qui obligea tous les citoyens de l'empire à cesser leurs travaux au jour férié par les chrétiens, et

---

[1] Sozomène, I, 9.
[2] *Codex Theodos.*, t. VI, P. I, p. 339, ed. Ritter.
[3] *Codex Justin.*, lib. I, t. 13. — *Codex Theodos.*, lib. IV, t. 7. l. 1.

dans celle qui suspendit les lois contre le célibat, pour favoriser leur ascétisme [1].

En parcourant de telles lois, on est surpris, à juste titre, d'entendre quelques écrivains de nos jours affirmer que Constantin resta long-tems indécis et flottant entre les deux cultes. A la vérité, on peut citer quelques actes de sa vie politique qui montrent une certaine déférence pour les usages du paganisme, mais les chrétiens, appréciaient trop bien sa position pour se scandaliser de cette condescendance. Licinius, son collègue, ne se trompa point sur ses véritables intentions. Jaloux du bonheur avec lequel Constantin se faisait un boulevard de la société religieuse qu'il avait embrassée, Licinius résolut encore une fois de s'appuyer sur la société contraire. Au milieu d'une paix, profonde en apparence, il fit la guerre aux chrétiens, défendit à leurs évêques toute assemblée, toute relation des uns avec les autres, chassa de ses palais tous ceux qui persévéraient dans leur foi et punit de l'exil, de la mort et de la confiscation des biens la plus légère infraction à ces ordres violens. Constantin vainement le conjura de modérer ces rigueurs. Voyant ses avis méprisés, il reprit les armes, vainquit son adversaire à Andrinople, à Byzance et à Chrysopolis, lui fit quitter la pourpre et l'envoya avec dédain à Thessalonique, où bientôt il le fit mourir avec son fils déjà proclamé César [2].

---

[1] Eusèbe, *vita Constantini*, IV, 26. — Sozomène, I, 9. — *Codex Theod.*, lib. II.

[2] Eusèbe, *vita Constantini*, II, c. 16, 17. — Zosime, II, p. 102.

Constantin, dès ce moment, régna seul sur l'empire d'Auguste si souvent morcelé depuis la nouvelle administration adoptée par Dioclétien [1]. Le vainqueur, à côté de la grande tâche de consolider son empire, s'en fit une seconde, celle d'y faire régner sa religion. Dès l'an 323, il abolit les édits de Licinius, rappela dans leur patrie et à leur condition les chrétiens qu'on avait exilés, condamnés aux travaux publics, dépouillés de leurs biens, chassés des armées, relégués parmi les esclaves ou les femmes chargées du tissage et de la filature des laines. Le fisc impérial rendit avec empressement les biens enlevés aux Eglises et aux individus [2].

Ce n'était pas assez. Ces lois rencontraient des obstacles dans la plupart des provinces. Les gouverneurs et les magistrats étaient païens; Constantin les remplaça peu à peu par des fonctionnaires de sa religion, et défendit à ceux qu'il conservait encore, fussent-même les préfets du prétoire, d'assister aux sacrifices publics. Dès l'an 317 il avait interdit les haruspices et les sacrifices domestiques. Il procédait ainsi par degré, toujours avec douceur, mais toujours marchant au but déterminé. Les sentimens de bienveillance qu'il ne cessa de montrer aux païens, tout en les appelant à son culte, por-

— Sozomène accuse Licinius de trahison. Eutrope dit positivement *Contra religionem sacramenti Thessalonicæ privatus occisus est* X. 6.

[1] Voyez Naudet, des changemens opérés dans l'administration de l'empire romain, sous les règnes de Dioclétien, de Constantin, etc., 2 vol. in-8°.

[2] *Vita Constantini*, II, 24.

tèrent leurs organes les plus prononcés à célébrer son indulgence pour eux [1].

En effet, appréciant trop bien sa position pour tenter des conversions violentes, il recourut aux voies d'une pure persuasion. Pour amener ses légions à son Dieu, il fit réciter par elles, les dimanches et en plein air, une prière adressée à l'Être suprême [2]. Dans une épître longue et soignée, il essaya de gagner les païens de l'Orient. Il y exposa, avec cette politique simple et grande qui est la seule bonne, les premiers sentimens qu'il avait éprouvés pour les chrétiens, en les voyant sous le fer de leurs bourreaux, expirer avec une résignation sublime; en voyant les peuples barbares accueillir avec intérêt des hommes qu'exilait le tyran de Nicomédie et qui n'avaient commis aucun crime. Plus loin, il montre la providence favorisant la religion des chrétiens, et il exprime l'espoir de la voir professer un jour par tous les citoyens de l'empire. Enfin il leur annonce que personne ne devra souffrir pour les hommages qu'il voudra adresser encore aux dieux anciens.

Cependant son indulgence, ses faveurs et ses vœux n'ayant pas eu, à son gré, de résultats assez prompts, il prit des mesures plus directes, ferma quelques temples, fit ôter les toits des autres et en démolir plusieurs. Ses émissaires exécutèrent ces ordres sans rencontrer d'obstacles; le zèle des chrétiens les seconda vivement. Les statues des faux dieux partagèrent la destinée de

---

[1] Libanius, *Oratio pro templis gentilium.* — Zosime, hist. II, 29.
[2] *Vita Constantini* IV, 19.

leurs temples; on brisa celles de marbre, on brûla celles de bois, celles de métal furent envoyées aux monnaies; on fit de toutes un objet de dérision aux yeux des païens. Un petit nombre de ces chefs-d'œuvre fut pourtant sauvé pour embellir Byzance[1].

La saisie des biens et des revenus de ces temples ne fut qu'une conséquence de leur proscription. Elle ouvrit au souverain la source de largesses qui opérèrent de brillantes conversions.

Byzance, dont le site enchanteur invita Constantin, qui n'aimait pas Rome où le paganisme s'appuyait sur des monumens si imposans et une immense population, à y établir son siége l'an 330, et dont il fit bientôt une ville toute chrétienne[2], s'enrichit des dépouilles opimes de l'ancienne religion. Le premier empereur chrétien y multiplia les Eglises et les chapelles, en prodiguant ses trésors. Des temples encore magnifiques et des cérémonies trop pompeuses attiraient les hommages et flattaient la vanité des païens à Rome, dans Athènes, à Héliopolis, Antioche, Alexandrie et dans d'autres cités. Constantin, voyant les Eglises des chrétiens éclipsées par cette splendeur, résolut d'ajouter le prestige des arts au culte de la vérité, et aussitôt Rome, An-

---

[1] Zosime, hist. II, 31. — Eusèbe, *vita Constantini*, III, 5, 4. — Socrate, I, 16. — Hoffmann, *Ruina superstitionis paganæ*, *Vitebergæ*, 1738.

[2] On fit plus tard une purification de cette cité, dont la dédicace avait eu lieu d'après les anciennes cérémonies païennes. Eusèbe III, 48. — Zosime, II, 30.

tioche, Nicomédie, Jérusalem et d'autres villes se remplirent, comme Byzance, de superbes édifices. Au-dessus du sépulcre de Jésus-Christ, et à la place d'une modeste chapelle abattue par les Syriens, s'éleva une magnifique Eglise. Pendant l'espace de dix ans, les plus célèbres artistes de la Grèce et de l'Asie employèrent à cette œuvre les matières les plus précieuses, et telle fut la dévote prodigalité de Constantin que l'or et le marbre y parurent des ornemens vulgaires. Dans tous les lieux de la terre sainte que, suivant la tradition, avait illustrés le fils de Dieu, la piété du prince et de sa mère éleva des monumens. Leur zèle s'exalta jusqu'à s'égarer.

Qu'Hélène, avec l'ardeur d'une néophyte, ait parcouru les saints lieux, pour y recueillir à la fois les traditions et les reliques, ce n'est pas ce qui peut nous surprendre; mais que le chef d'un empire aussi vaste et aussi hérissé d'embarras ait passé une si grande partie de son tems à discuter avec les évêques sur le dogme et la discipline; qu'il ait comblé de biens et d'honneurs ceux qui prêchaient le plus haut, sinon une fanatique abnégation, du moins une modération religieuse dans toutes les jouissances; que, vers la fin de son règne, sans attendre l'effet de ses sages mesures, il ait, tout à coup, proscrit le culte de la majorité de ses sujets[1]: certes c'est là une aberration que l'histoire doit blâmer, même dans l'homme qui a élevé la civilisation chré-

---

[1] Eusèbe, *vita Constantini*, IV, 23, 25. *Cf. Libanius oratio pro templis* §. 3.

tienne sur le trône du plus puissant empire. En effet, tout en conservant à Constantin, pour ses heureuses créations politiques et religieuses, ce titre de grand que lui décerna l'enthousiasme, l'histoire des mœurs doit rapporter avec une juste flétrissure, qu'il a fait mourir son fils, sa femme, son beau-père, son beau-frère et son neveu. S'il fut chrétien de foi, il fut païen d'œuvres, et, sous ce rapport, il eut raison de ne demander le baptême que sur le lit de mort [1]. Ce qui pourtant fera éternellement son éloge, c'est que les païens décernèrent l'apothéose à un homme que bientôt les chrétiens révérèrent comme un saint [2].

La société chrétienne avait reçu par ses soins un prodigieux accroissement. Des villes entières avaient embrassé sa foi, et, à l'espect des faveurs qui venaient chercher les chrétiens, les ambitieux de tout l'empire disaient avec le préfet de Rome : *Faites-moi évêque, je me ferai chrétien.* Les chrétiens eux-mêmes, tout en se réjouissant de leur heureux sort, s'affligèrent de compter tant de faux frères dans leurs rangs, et leurs mœurs ne purent que s'altérer dans ce contact [3].

---

[1] Constantin fut baptisé à Ancyre, l'an 337. La légende de son baptême à Rome, révoquée en doute dès le 12e siècle, et combattue spécialement par Laurent Valla, ne paraît avoir eu d'autre but que le désir de motiver sa prétendue donation. Voyez la rare collection intitulée *Fasciculus rerum expetendarum*, 1535, in-fol.

[2] Vogt a publié à Hambourg, en 1720, une bibliographie curieuse de cent quatre-vingts auteurs qui ont écrit sur Constantin, sous le titre de *Historia litteraria Constantini Magni.*

[3] Eusèbe, *vita Constantini*, IV, 54.

Les fils de Constantin héritèrent de son empire et de son zèle; aucun ne fit l'héritage de son génie. Ils avaient d'ailleurs des opinions très-différentes en matière de dogme, et ils étaient si mécontens du partage que leur père avait fait de ses provinces entre eux et leurs cousins, qu'après le massacre de ces derniers, ils se combattirent les uns les autres jusqu'à ce que l'un d'eux eût repris tout l'empire.

Constantin II, qui gouverna les provinces les plus occidentales, où les païens étaient nombreux, tout en se prononçant contre leur culte, leur laissa les temples, les cirques et les théâtres [1]. Constant, qui s'établit à Rome, où les familles patriciennes étaient aussi attachées aux anciens dieux qu'aux images de leurs ancêtres, et qui hérita de Constantin, après la guerre civile qui coûta la vie à ce dernier, fit conserver, par goût, les monumens de l'antiquité. On dirait qu'il eût pressenti à la fois la prochaine invasion de la barbarie, et le besoin qu'elle aurait un jour des modèles de l'art antique [2].

Constance, seul maître de l'empire depuis l'an 350, se montra le plus zélé chrétien des trois frères. Ainsi que son père il prit une part impérative aux discussions qui agitèrent les chrétiens et mûrirent leur théologie. Partisan de l'arianisme, il ruina, au rapport d'Ammien Marcellin, les postes de son empire, pour faire transporter les évêques aux synodes. Aussi les organes du

[1] Cod. Theodos., lib. XVI, tit. 10, l. 2. *Cesset superstitio, sacrificiorum aboleatur insania.*

[2] *Ibid*, l. 3.

paganisme le traitent-ils avec rigueur. Libanius, à qui l'on pardonne sa véhémence en faveur du courage avec lequel il demanda la conservation des temples, ne peut s'empêcher de dire, au sujet de Constance, que l'étincelle qui avait animé le père contre les païens, devint une flamme dévorante dans l'âme du fils.

En effet, Constance fit fermer tous les temples et cesser tous les sacrifices *sous peine de mort* [1]. Le magistrat qui ménageait le transgresseur, en encourait le supplice. Constantin avait éprouvé une secrète jalousie à l'aspect des temples païens; ils inspirèrent de la haine à son fils. Il en assigna quelques-uns aux femmes publiques, et fit arracher de son sanctuaire la statue de la victoire, à laquelle la crédule Rome attachait le salut de l'empire. Que, pour purger son empire d'une honteuse superstition, il ait chassé les augures, les haruspices et les Chaldéens, c'était mériter des éloges publics; mais faire donner le baptême à ses soldats et par force et par ruse, acheter des abjurations et payer l'hypocrisie, c'était agir en mauvais chrétien et en mauvais prince [2]. Sa religion fit d'ailleurs des progrès si rapides que, dans plusieurs provinces, le paganisme ne trouva plus d'asile que dans les hameaux [3].

---

[1] *Ibid*, l. 4, 5, 6.

[2] L'une des plus brillantes conquêtes du christianisme fut celle de Fabius Marius Victorinus, philosophe et orateur distingué, long-tems zélé défenseur du paganisme. Voyez *Hieronymus*, *de viris illustribus*, c. 101. — *Augustinus*, *confess.* lib. VIII, c. 3—6. Comme Arnobe et Lactance, il est novice dans ses écrits sur le dogme.

[3] De là viennent les dénominations de *pagani* et de *paganismus*,

Ce qui le relevait encore dans ses siéges antiques de Rome, d'Athènes, d'Alexandrie et d'Antioche, c'étaient ses écoles et ses philosophes. En effet, ses écoles éclipsaient toutes celles de l'Eglise et ses philosophes, les Edésius, les Eustathius, les Maximus, les Chrysanthius, les Eusébius, les Libanius, les Aristénète en soutenaient si bien la gloire [1], que les chrétiens eux-mêmes allaient s'y instruire [2]. L'un de ces chrétiens résolut même tout à coup d'anéantir sa propre religion et de rétablir le paganisme dans toute sa splendeur; et cet homme fut le gendre de Constantin, l'empereur Julien, que les chrétiens, avec douleur, surnommèrent l'*apostat*.

Ce prince que la fureur stipendiée des soldats avait été sur le point d'immoler à l'ombrageuse cruauté de Constance, avec le reste de la famille Flavienne, et qu'un évêque avait arraché à leur fer, avait reçu l'instruction chrétienne dans les écoles de l'Asie, et y avait fait des progrès si rapides qu'ils lui avaient valu le grade de lecteur. Peut-être lui avait-on destiné l'épiscopat, et Constantinople l'avait vu continuer ses études. Mais, dès l'âge le plus tendre, il avait reçu d'un vieil esclave des leçons tirées d'Homère, et bientôt son penchant pour la philoso-

---

qui se rencontrent pour la première fois dans une loi de Valentinien de l'an 368. *Cod. Theod.*, lib. XVI, t. 2, l. 18. Cf. Gothofredus et Fabroti ad. *Cod. Theod.*, lib. XVI, t. 10.

[1] Eunapius, *Vitæ sophistarum* ed. Boissonnade.

[2] S. Chrysostôme entendit Libanius à Antioche; d'autres suivirent ses leçons à Nicomédie et à Constantinople. S. Basile fit, avec Julien, des études à Athènes.

phie et les belles lettres, avait convaincu son auguste protectrice, Eusébie, que l'Eglise ne lui offrirait point de carrière. Cependant, loin de le livrer au polythéisme, plus on l'avait vu enthousiaste de la Grèce antique, plus on lui avait interdit le commerce avec les sophistes, les orateurs et les philosophes. Renvoyé de Constantinople à Nicomédie, il y avait dû éviter Libanius. Mais des études secrètes l'avaient dédommagé de cette contrainte, et le bruit qui s'était répandu sur ces larcins, avait rassemblé près de lui les organes les plus zélés d'une cause, dont on le prédisait le restaurateur. Maximus, néo-platonicien et partisan ardent de la science des mystères, de l'art de la magie; et Chrysanthius, apôtre de la vertu philosophique, aussi éloquent par son exemple que par ses discours, lui avaient inculqué le polythéisme par ces interprétations allégoriques que les sophistes portaient alors dans la mythologie, comme Philon les avaient jadis portées dans le judaïsme. Pendant le séjour de Julien dans Athènes, les prêtres l'avaient initié aux mystères épurés d'Eleusis. Ses compagnons d'études, S. Basile et Grégoire de Nazianze, qui lisaient la Bible avec le jeune prince, avaient peut-être conçu des soupçons sur son orthodoxie, avec la cour de Constantinople; mais la profonde dissimulation d'un homme qui, sans cesse, se voyait menacé de la mort, et la bienveillance d'Eusébie l'avaient sauvé de tous les périls, et lui avaient procuré le gouvernement de la Gaule, où il s'était couvert de gloire comme guerrier et comme administrateur.

Au moment où cet homme extraordinaire résolut de

détruire l'ouvrage de ses prédécesseurs, Constance venait de l'appeler auprès de lui, avec les meilleures troupes de la Gaule, pour se relever d'une défaite qu'il avait essuyée en Orient, et ces troupes venaient de proclamer empereur le philosophe qu'on allait peut-être dépouiller de son pouvoir. Julien, qui avait hésité, qui s'était défendu de la pourpre, pria Constance d'agréer ce qui était fait, et se mit en marche vers l'Orient, en assistant de tems en tems au culte des chrétiens. Mais tout-à-coup, dans une lettre à ses chers Athéniens, il annonce qu'il va restaurer l'ancien *hellénisme*, et la mort de Constance, qui expire aux pieds du Taurus, lui permet de faire rouvrir les temples fermés par son ordre.

La nouvelle d'une telle apostasie remplit de frayeur la cour de Byzance, et la société chrétienne encore en minorité dans l'empire. En arrivant dans sa capitale, Julien proclame le paganisme, s'entoure de philosophes, d'orateurs, de sophistes, bannit les évêques, et rappelle les docteurs exilés, pour attiser les discordes.

Les chrétiens, naguère si puissants, ne sont plus pour lui que l'objet d'une insultante pitié, d'une raillerie amère. Il en veut surtout à sa famille; elle les a protégés; rien n'est oublié pour la flétrir, et, pour mieux en condamner la mémoire, pour censurer d'une manière plus frappante le luxe et la pompe qu'elle avait établis à la cour, il prend les dehors d'une parcimonieuse modestie, se revêt du pallium des philosophes et affecte la négligence d'un cynique.

Heureux les partisans de la dynastie chrétienne, si Julien eût borné là sa vengeance. Mais, dans son en-

thousiasme pour les dieux, la philosophie et les arts de l'ancienne Grèce, il voulait faire disparaître le christianisme, qu'il considérait comme le résultat d'une impiété innovatrice. Il est vrai qu'il désirait éviter la persécution; elle lui était odieuse; il en avait été victime. Cependant, dans tous ses ouvrages, ses édits et ses faveurs, il mit les chrétiens hors la loi, et, dans les jugemens qu'il avait à prononcer, il s'informait de la religion des parties [1]. Dans sa continuelle polémique contre les « Galiléens », il ne cessa de prodiguer les injures et les sophismes; il leur refusa des écoles de littérature, leur défendit l'étude d'Hésiode et d'Homère [2], les renvoya avec ironie à S. Luc et à S. Marc, et, dans son principal écrit contre eux, livra tout leur code et leur doctrine au persiflage [3].

Cependant sa pensée dominante se révèle encore mieux dans ses mesures pour l'hellénisme que dans ses efforts contre les chrétiens.

Après avoir expulsé ces derniers des hautes fonctions de l'empire, qu'il donna principalement aux sophistes et aux rhéteurs, il envoya dans les provinces des missionnaires chargés d'y rétablir son culte. Lui-même, pour communiquer à tout le monde son exaltation po-

---

[1] Il se consolait de ses injustices envers les chrétiens, en disant que leur religion leur apprenait à souffrir.

[2] Les chrétiens montraient dans leurs écoles la faiblesse des idées religieuses de ces poëtes.

[3] V. Les fragmens de ses trois livres contre les chrétiens dans *Cyrilli Alexandrini adversus Julianum* lib. X. — Défense du paganisme par l'empereur Julien. Berlin, 1764, par D'argens.

lythéiste, offrit nuit et jour des hommages aux dieux, célébrant avec la gravité d'un pontife les pratiques les plus minutieuses [1].

Le paganisme manquait surtout de ces prêtres respectés et de ces fortes institutions qui donnaient à la société chrétienne une tendance unique, une seule âme. Julien, dans ses lettres aux grands-prêtres, leur recommanda toutes les vertus qui caractérisaient les évêques, et, à l'exemple des chrétiens, il donna aux pontifes des costumes imposans et des siéges distingués dans les temples, établit l'excommunication, institua des lectures morales, prescrivit des heures de prière, ouvrit des asiles pour les solitaires, et fonda des hospices pour les pauvres. Il n'est pas jusqu'aux lettres de fraternité qu'il n'empruntât aux *Galiléens* [2].

C'était rendre à la religion chrétienne un bien éclatant hommage. Tous ses efforts contre elle ne furent qu'un hommage de plus; ils le furent surtout par leur complète inutilité. En effet, ses violences contre les chrétiens, ses faveurs pour les païens échouèrent également. Dans les rangs des premiers, le plus simple fidèle rivalisa de fermeté avec l'évêque Maris, qui, en présence de Julien, remercia Dieu de lui avoir ôté la vue, pour lui épargner le spectacle d'un prince apostat; et le plus simple guerrier lutta de constance avec le général Va-

---

[1] Henke, *De theologia Juliani, in opusc. acad.* Leips. 1802. — Neander, *Ueber den Kaiser Julianus und sein Zeitalter.* 1812.

[2] *Juliani Epist.* 42, 49, 52. — *Gregor. Nazian. advers. Julianum, orat.* III

lentinien, châtiant de sa main un prêtre du paganisme, qui l'avait aspergé de l'eau lustrale de son temple. Les païens, malgré le zèle qu'ils montrèrent dans plusieurs provinces [1], ne firent voir dans d'autres que de l'indifférence pour la restauration de Julien [2]. L'antique Antioche le mortifia cruellement. Il s'était hâté de passer en Asie pour combattre les Perses, et il se flattait, en approchant de la capitale des Syriens, d'y obtenir les succès les plus doux. Dans le bocage de Daphné, existait, auprès de cette ville, un temple célèbre, consacré au culte d'Apollon, qu'il vénérait, depuis sa jeunesse, plus que toute autre divinité. Il résolut d'y offrir de pompeux sacrifices. Une foule immense et brillante devait s'y réunir, la Syrie le proclamer, là, le restaurateur d'un culte opprimé et cette journée être la plus belle de sa vie. Il se trompa. L'enceinte sacrée resta déserte, et le Dieu n'eut qu'une misérable victime. En vain Julien courut reprocher aux matrones d'Antioche une indifférence dont elles s'honoraient; elles opposèrent le sourire aux ridicules apostrophes d'un empereur revêtu des insignes du cynisme. Un écrit, le *Misopogon*, le vengea mal de sa défaite. Le paganisme était usé!

Julien s'était flatté de s'associer les juifs [3], et de confondre les chrétiens jusque dans la personne du fondateur de leur religion. Une prophétie célèbre avait été

---

[1] Par exemple dans celles de la Grèce.

[2] L'Italie, l'Egypte, la Syrie, l'Asie mineure.

[3] *Juliani Epist.* 25 ed. Spanhemio p. 396.

prononcée par Jésus-Christ sur la cité et le temple de Jérusalem. L'oracle, depuis long-tems, s'était accompli, et l'anéantissement du sanctuaire de la Judée était l'une des apologies les plus éloquentes de la religion nouvelle. Julien résolut de faire mentir cet oracle. Il chargea Alypius de relever le temple des juifs, et cette nation accueillit ses ordres avec enthousiasme; hommes et femmes, des plus hautes classes, apportèrent des trésors et des matériaux, et se chargèrent de ce travail. Mais, en essayant de dégager les fondemens encombrés de l'ancien édifice, les ouvriers rencontrèrent des obstacles que la pieuse imagination des chrétiens a sans doute exagérés, mais que mentionnent également des écrivains du paganisme, et qui, dans tous les cas, firent cesser cette entreprise [1].

La mort précoce de Julien, qui s'exposa aux flèches des Perses avec un imprudent héroïsme, fit évanouir promptement son ouvrage, et, quelle que fût la supériorité de son génie, l'histoire doit proclamer à sa chute, cette grave leçon : que le pouvoir fait de vains efforts en essayant de combattre tout un siècle et d'y ramener les erreurs d'un autre âge [2].

Les successeurs de Julien détruisirent sans peine son

---

[1] *Chrysostomus, de S. Babyla, et contra gentiles.* — Socrate, 3, 20. — Sozomène, 5, 22. — Théodoret, 3, 20. — Rufin, 10, 37. — Philostorge, 7, 9. — Grégoire de Nazianze, *Orat.* IV, — *Ambrosii Opp.* t. V, p. 213. — Ammien Marcellin, 23, 1 — Warburton Julien, ou Discours concernant le tremblement, etc., Paris, 2 vol. in-12.

[2] Les vies de Julien, par La Bletterie, Jondot et Tourlet.

ouvrage. Ils y employèrent les lois; mais leurs édits furent calqués souvent sur ceux que jadis les Césars avaient lancés contre les chrétiens. Ils firent peu de martyrs, ils n'en furent ni plus justes ni plus humains; ils furent la plupart indignes de la cause qu'ils appuyèrent et qui triomphait déjà sous une législation contraire. Aussi, chose singulière, l'histoire des progrès du christianisme offre peu d'attraits après Julien : à l'aspect des persécuteurs, on se détourne; on suit avec intérêt leurs victimes; avec douleur on voit le fanatisme détruire les monumens du génie, et l'on entend avec peine des écrivains, qui, cinquante ans plus tôt, n'eussent demandé à leurs adversaires que de la tolérance, réclamer à grands cris leur destruction. Je suppose que les défenseurs si rares du paganisme eussent placé sous les yeux des Césars les apologies composées par les anciens chrétiens, pour solliciter un peu de paix, de quelle confusion ils eussent couvert leurs ennemis!

Jovien, qui remplaça Julien, sans rencontrer d'opposition de la part du paganisme, régna trop peu de tems pour faire revivre les lois de Constance; il toléra les polythéistes [1].

Valentinien I et son frère Valens, qu'il s'accocia pour lui confier l'Orient, les ménagèrent également; ils protégèrent leurs temples contre le zèle destructeur des

[1] Socrate (3, 24) rapporte qu'il fit fermer leurs temples. Libanius lui reproche des mesures violentes (*Orat. parental. in Julianum*, V. *Fabricii Bibl. græca*, VII, p. 369); mais Thémistius, autre rhéteur, loue sa tolérance. (*Orat.* XII, p. 267. ed. Petav.)

chrétiens, maintinrent certains priviléges de leurs prêtres, et leur permirent même, au scandale de l'Eglise, la célébration des bacchanales[1]. Une imprudente conjuration put seule exciter la colère de Valens contre les astrologues et leurs partisans, les philosophes. Il les rechercha alors, et les punit avec une extrême sévérité[2].

Les fils et les successeurs de Valentinien en Occident, Gratien et Valentinien II, suivirent d'abord ses principes, et Théodose, le successeur de Valens en Orient, imita quelque tems leur conduite. Cependant Gratien ne tarda pas à montrer sa pensée, en refusant les ornemens de pontife souverain, que ses prédécesseurs avaient encore reçus des mains des prêtres; en faisant enlever du sénat la statue de la victoire, qu'on y avait rétablie; en dépouillant les vestales des revenus de leur temple; en confisquant des lieux consacrés au culte des dieux, et en défendant, avec ses collègues, de consulter les oracles sur les destinées de l'empire, que les païens brûlaient de connaître[3].

Théodose, qui eut le bonheur de délivrer l'empire de ces hordes gothiques qui en attendaient la ruine avec l'avidité du vautour, déploya bientôt le plus grand zèle

---

[1] Valentinièn donna, comme il dit lui-même, *unicuique quod animo imbibisset colendi liberam facultatem. Cod. Theodos.* lib. IX, t. 16, l. 9. — Ammien Marcellin, 30, 9. Théodoret, *Hist. eccles.* IV, 24, 5, 21. Libanius, *Oratio pro templis.*

[2] Sozomène, 6, 35. — Socrate, 4, 19. — Ammien, 29, 1, 2. — Zosime, 13, 15. — Eunape, *Vita Maximi.*

[3] Zosime, 4, 36. — Symmaque, lib. X, ép. 61. — *Codex Theodos.* lib. 16, t. 10, l. 20. — Bose, *Exerc. de Pontific. Maxim. Imperatorum Romanorum. in Opp.*

pour la cause chrétienne. Jusqu'alors les principales familles de l'antique capitale de l'empire, encore païennes, soutenaient le principe si souvent reproduit plus tard, que l'état et la religion se tiennent par des liens indissolubles. Dans un voyage que fit Théodose à Rome, il sut, par d'heureures allocutions, les entraîner au christianisme [1]. Symmaque, sénateur aussi illustre par ses talens que par sa naissance, s'était flatté, au contraire, d'obtenir du prince le rétablissement de l'autel de la victoire : Théodose rejeta sa demande mais le nomma consul.

Enfin la mort de Valentinien II ayant remis une dernière fois le sort de l'empire aux mains d'un seul, Théodose *proscrivit tout l'ancien culte, même celui des Lares, sous les peines les plus sévères* [2]. Les chrétiens s'en autorisèrent aussitôt, pour démolir les temples et maltraiter ceux qui osaient les fréquenter. En vain Libanius fit-il retentir les accens d'une touchante éloquence en faveur de ces édifices; on lui répondit en les démolissant [3]. En portant la hache sur les temples de leurs en-

---

[1] Zosime, IV, 59. — La grotte de Mithra avait été détruite en 376. S. Jérôme (*Epist.* 7, t. I.), rapporte que, quelques années après, les temples étaient couverts de toiles d'araignées, et les dieux abandonnés à la compagnie des hiboux.

[2] *Codex Theodos.* lib. XVI, t. 10, l. 10.

[3] C'est ce qu'on faisait d'ailleurs depuis plusieurs années. Zosime, 4, 37. — Théodoret, 5, 22. — Sozomène, 7, 15. Le μιθρεῖον et le sérapéum d'Alexandrie furent détruits dès l'an 391, par le zèle de l'évêque Théophile, et quoique les payens s'y fussent long-tems défendus sous la conduite du philosophe Olympius. Rufin, *Hist.*

nemis, les chrétiens ne se rappelaient pas que, deux siècles plutôt, ils avaient imploré la pitié des païens, et prévoyaient encore moins que, deux siècles plus tard, sur les mêmes lieux, ils solliciteraient en vain la compassion des musulmans.

Encore nombreux sur quelques points et réduits partout au désespoir, les païens défendirent souvent leurs sanctuaires avec impétuosité, et entretinrent des intelligences d'autant plus dangereuses, que les ennemis de l'empire le menaçaient sans cesse. Deux païens, Arbogaste et Eugène, l'un général, l'autre rhéteur, parvinrent un instant à saisir, par le meurtre, le sceptre de l'Occident, et Rome reprit aussitôt son ancien culte. Théodose écrasa néanmoins tous les rebelles, et ses soldats le vengèrent d'ennemis qu'il traitait avec générosité. Ils massacrèrent Eugène. Leur chef eut de commun avec Constantin d'être loué à la fois par les partisans des deux cultes [1].

Les fils de Théodose, Arcadius et Honorius, semblables aux fils de Constantin et infidèles aux vertus de leur père, n'héritèrent que de son zèle.

Honorius, qui gouverna l'Occident, ménagea d'abord les temples; cependant il en assigna bientôt les revenus aux soldats, et donna enfin l'ordre de les détruire. Le

---

eccles. II, c. 22 sq. — Orose, VI, 15. Le nilomètre fut placé dans une Eglise. Théophile laissa debout une seule statue, pour attester l'ancienne idolâtrie !

[1] Thémistius, Symmachus, Pacatus et Victor font l'éloge de ce prince; S. Augustin et S. Ambroise en font presque le modèle des rois. Cf. Fléchier, *Histoire de Théodose-le-Grand*:

clergé d'Afrique avait réclamé son énergie [1]; il permit aux évêques d'employer le bras séculier pour la suppression de l'ancien culte [2], et se vit aussitôt obéi par les moines, sans doute au-delà de ses vœux.

L'Orient, où régnait Arcadius, étant plus tranquille que l'Occident, on y observa plus rigoureusement les édits. Réunis en corps, les religieux se chargèrent de les faire exécuter, sans se laisser étourdir par les reproches ou les injures des païens. La piété, s'écria vainement Libanius, a élevé nos temples, l'impiété les renverse. Vainement il prodigue et la raison et la prière et l'invective [3]; un élève, qui lui doit le secret de son éloquence, Chrysostome, dont la vie est le modèle d'un pieux ascète, se met lui-même au nombre des persécuteurs, et donne ses bénédictions les plus ardentes aux opulentes chrétiennes de Constantinople, qui lui fournissent les moyens de faire détruire les sanctuaires de la Phénicie.

On ne se borna pas aux objets inanimés. Le paganisme eut peu de martyrs, mais il en eut. L'an 414, la

---

[1] *Harduini Acta Concil.* I, p. 897. — S. Augustin, consulté par un ministre d'Honorius, sur ce qu'on pourrait faire pour la religion, demanda la confirmation des édits contre les païens et les hérétiques. *Augustini Epist.* 97, ed. Bened. Antverp. p. 198. Opp. t. II. Cf. *Cod. Theod.*, l. 16, t. 5, l. 43—47.

[2] *Manus ecclesiastica.*

[3] Des hommes noirs, dit-il, qui mangent comme des éléphans, qui boivent sans cesse pour éteindre la soif que leur donnent des chants éternels; qui cachent cependant leur intempérance sous une feinte pâleur, dépouillent la terre des monumens dont elle avait été parée par la religion et les arts!

célèbre Hypatie, qui avait succédé dans la cité des Lagides aux savans les plus illustres, et qui enseignait les doctrines les plus pures des païens, avec une éloquence qu'admiraient même les chrétiens, fut saisie par la populace, au moment de se rendre à ses leçons, traînée dans une Eglise et assommée avec des débris de tuiles en face de l'autel. Ni l'amitié d'un évêque ni celle des premiers magistrats de la cité n'avaient pu faire épargner cette victime [1].

Déjà les souverains d'Occident avaient déclaré, qu'un païen n'était plus admissible aux fonctions publiques; Théodose le jeune proclama le même principe en Orient. Il est vrai que d'illustres généraux se dépouillèrent aussitôt de leurs dignités, plutôt que de renier leurs croyances; cependant les défenseurs du paganisme reconnurent dès-lors, que leur cause était perdue. Jusqu'à cette époque ils s'étaient bercés de l'espoir, qu'après les premières ferveurs des chrétiens, l'hellénisme, avec tous ses prestiges et tous ses monumens, pourrait un jour se rétablir. Mais, l'année trois cent soixante-cinq [2], qu'ils avaient assignée pour dernier terme au christianisme, était écoulée, et le paganisme ne se reconnaissait presque plus nulle part. Dès l'an 423, Théodose II put dire, dans une de ses lois, *qu'il n'existait plus de païens* [3].

---

[1] Sept lettres d'Hypatie à Synésius se trouvent dans les œuvres de cet évêque.

[2] Augustinus, *de civitate dei*, XVIII, 53.

[3] *Codex Theod. loco cit.* l. 22. Dès-lors il était permis de détruire les temples et tous les lieux consacrés au polythéisme. S. Mar-

Ce langage n'était pas tout à fait exact; ce n'était qu'une fiction politique, et les païens se maintenaient encore en Occident, où les attaques continuelles des barbares ne permettaient pas l'application suivie des lois. Ils s'y attachaient à leurs opinions avec d'autant plus de persistance, qu'ils considéraient les malheurs de l'empire comme autant de punitions, dont les dieux méprisés par les chrétiens affligeaient leur ancien domaine. En vain S. Augustin et Orose publièrent-ils des ouvrages étendus pour combattre cette croyance; leurs écrits ne firent impression que sur ceux auxquels ils étaient inutiles. A chaque invasion nouvelle se ranimèrent les espérances des païens. Quand Alaric vint assiéger Rome, ils offrirent des sacrifices au capitole; quelques années auparavant, pendant l'invasion de Radagaïs, on avait insulté les chrétiens. Que si les païens eussent voulu s'unir aux Hérules, aux Goths et aux Lombards, qui vinrent successivement se culbuter sur l'Italie, ils devenaient encore dangereux dans l'empire. Heureusement ils ne songèrent pas à des alliances de ce genre; mais ce qui atteste, dans la population de l'empire, un attachement bien profond pour l'ancien culte, c'est qu'il fallut rendre huit lois consécutives contre le retour au paganisme [1].

Quand on considère la puissance des premières im-

---

tin même se distingua par son zèle contre ces lieux. Sulpic. Sever. *De Vita Mart.* c. 13. — *Cf. Augustinus de Civit. Dei* lib. 18. c. 54. — *Prosper de Promissionib.* l. 3. c. 38.

[1] *Codex Théod. de Apostatis. Cf. Gothofredus ad lib.* 16, t. 7, l. 1, 2, 3, 4.

pressions religieuses, et qu'on examine les écrits des derniers philosophes [1], on comprend ce singulier phénomène.

Ces philosophes, quelque réserve qu'ils missent dans leurs écrits et dans leurs leçons, exerçaient encore une grande puisssance sur les esprits. Justinien, dont les généraux rendirent quelque repos et un peu de gloire à un empire envahi de toutes parts, ferma enfin les dernières écoles du paganisme, celles d'Athènes [2]. Sept philosophes qui seuls ne voulurent pas se soumettre à ses lois, et qui trouvèrent pendant quelque tems un asile à la cour de Cosrou, n'obtinrent que par l'intercession de ce prince une tolérance spéciale lorsque, désabusés des rêves qu'ils s'étaient faits sur la Perse, ils désirèrent rentrer dans l'empire [3]. Leurs doctrines moururent avec eux. Il est vrai que, sur quelques points, par exemple en Sardaigne et en Sicile, il se conserva des païens jusque dans les premières années du septième siècle; mais leur culte avait alors cessé depuis longtems.

Le triomphe du christianisme était complet; il n'avait plus de rival dans l'empire, et il avait des amis au dehors : les Goths, qui occupaient les provinces limitrophes du nord, les Ibériens à l'est, et les Ethiopiens au sud, s'étaient joints en grande partie à la cause chré-

---

[1] Par exemple ceux de Proclus, si profondément religieux, si ascétiques. — Proclus se chargeait journellement d'un travail prodigieux pour soutenir l'école d'Athènes et le paganisme.

[2] L'an 529. Voy. Jean Malala, t. II, p. 187.

[3] Agathias, lib. II, p. 69. sq.

tienne [1]. Plus les barbares faisaient de progrès contre les Romains, plus le christianisme acquérait de facilité à les conquérir. C'est ainsi que les diverses branches de la race gothique, les Wisigoths et les Ostrogoths, les Francs, les Bourguignons, les Suèves et les Vandales adoptèrent successivement la religion des peuples dont ils furent long-tems les ennemis, et dont ils devinrent enfin les maîtres. Les Angles et les Saxons, en envahissant l'Angleterre, persécutèrent d'abord les chrétiens bretons et refoulèrent le christianisme avec ce peuple dans le pays de Galles, dans les montagnes de Northumberland et de Cornouailles; cependant les habitans de l'Heptarchie accueillirent la religion de leurs victimes, lorsqu'elle leur fut enseignée par des missionnaires de Grégoire-le-Grand [2]. L'Irlande s'était convertie dès le cinquième siècle, par les efforts de S. Patrice [3].

Les femmes chrétiennes, les princesses surtout, en

---

[1] Frumentius convertit les Ethiopiens: *Athanasii, Apolog. ad imperat. Constant.*, c. 31, *ed. Bened.* t. I, *pars* 1. — Ludolf, *Hist. Æthiop.*, lib. III, c. 2. — Sur la conversion des Homérites, voyez Philost. *Hist. eccl.* II, 6. III, 4. — Sur la conversion des Ibériens, peuplade du Pont-Euxin, Voy. Ruffini, *Hist. eccl.* 2, 33. — Sur la conversion des Goths et sur leur évêque Ulphilas, Voy. Philost. 2, 5. — Socrate, 4, 33. — Sozomène, 6, 37. — Théodoret, 4, 37. — Jornandes, *De rebus geticis*, c. 25. — Conversion des Francs: *Gregorius Turonens. historia Francorum.* 2, 28. — Sur la religion des Vandales: Ruinart, *Historia persecutionis Vandalicæ.*

[2] Voyez la période suivante.

[3] *Acta Sanctorum*, au 17 mars. — Tillemont, *Mémoires*, t. XVI, p. 535. — Usher, *Britannic. eccles. antiquit.* p. 408. — *Sur le purgatoire de S. Patrice:* Waræus, *de hibernia disquis.* p. 191. — Le brun, *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. IV, p. 3.

communiquant à leurs époux les sentimens religieux dont elles étaient pénétrées; concoururent de toute la puissance de leurs directions aux rapides progrès des chrétiens. Sans aucun doute, la reine Clotilde, ou plutôt Chrotechildis, princesse de Bourgogne, eut plus de part que la bataille de Tolbiac, à la conversion de Clovis [1], si importante pour l'Occident et si souvent comparée avec celle de Constantin [2]. Les légendes ont pourtant ravi quelquefois aux femmes une partie de la gloire qu'elles s'étaient acquise. Elles ont manqué rarement, et il serait aussi étonnant qu'elles eussent manqué à de telles époques, qu'il serait étonnant qu'on s'y attachât de nos jours [3]. On a pensé que les chrétiens, qui ne formaient pas au-delà de cinq millions d'âmes au commencement de cette période, en comptaient au moins vingt-cinq au septième siècle.

Il est vrai qu'à côté de cette marche triomphale se remarquent quelques faits affligeans; plusieurs chefs barbares, en voyant les succès des missionnaires de l'empire, punirent du dernier supplice les partisans des

---

[1] S. Remy, évêque de Reims, a eu sa part dans cette conversion. Surius, *Vitæ Sanctorum*, au 13 janvier. — Duchesne, *Hist. Franc. script.* II, p. 524.

[2] Walch, *de Clodovæo M. ex rationibus politicis Christiano.*

[3] La sainte Ampoule, qu'une colombe apporta du ciel pour le baptême de Clovis à Reims, a été presque l'objet d'autant de dissertations que la croix vue par Constantin sur l'horison. C'est Hincmar qui raconte, le premier, ce miracle. Surius et Duchesne, l. l. Cf. Chiflet, *Disq. nova et accurata de ampulla Remensi.* — Vertot, *Mémoires de littérature*, tirés des Registres de l'acad. des inscriptions, t. IV, p. 350. — Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. II, p. 231.

chrétiens [1]; les rois de Perse surtout persécutèrent plusieurs fois et cruellement l'Eglise, la soupçonnant d'autant plus d'intelligence avec les princes de Constantinople, qu'ils intercédaient plus fréquemment pour elle [2].

Ces tristes événemens ne forment néanmoins que de courts épisodes dans l'épopée chrétienne. Tout favorisait l'Eglise. Jamais plus d'honneurs, plus de richesses, plus de priviléges, plus de pouvoir n'avaient été prodigués pour aucune religion, qu'on n'en prodigua pour celle qui dédaignait tout cela. Cette circonstance, à elle seule, fait pressentir de notables changemens dans la société chrétienne. Et, en effet, du moment où, avec l'élévation du christianisme sur le trône, expire la liberté du dogme, ce sont la constitution de l'Eglise et le développement de sa hiérarchie, qui forment les chapitres les plus intéressans de son histoire et de celle du monde.

CHAPITRE II.

Nouvelle organisation de la société chrétienne.

Que la Providence ait béni sa cause et qu'elle ait assuré au christianisme la faveur des puissances de la

[1] Socrate et Sozomène, à l'endroit cité.

[2] *Assemani Bibliotheca Orient.* t. I, p. 181, t. III, p. 52. — Tillemont, *Mémoires*, t. VII. — Ruinart, 502.

terre, certes, il n'est là rien qui doive nous étonner. Que d'un autre côté, les chrétiens, à commencer par le pontife le plus élevé, et à finir par le dernier des fidèles, n'aient pas fait constamment de cette faveur l'usage que demandait la raison, que demandait tout aussi haut la religion elle-même; qu'au contraire, l'homme se soit constitué l'usufruitier des bénéfices destinés à la chose, que l'individu se soit substitué à la communauté, et que de graves abus soient résultés de cette confusion, il y a là de quoi nous affliger, mais non pas de quoi nous surprendre, car telle est la marche ordinaire des choses.

Sans doute, il eût été glorieux pour les chrétiens sortant des épreuves les plus cruelles, de conserver toute leur humilité, tout leur primitif détachement des intérêts terrestres, et de sortir encore glorieux des épreuves de la faveur, que la Providence a fait sitôt succéder à celles des persécutions; mais toutes les gloires ne sauraient être moissonnées par les générations d'une seule époque; celle de triompher des séductions paraît réservée aux fidèles qui n'ont pu briller dans les rigueurs; elle est peut-être plus difficile à conquérir, et c'est sans doute ce qui explique la lenteur avec laquelle on y va.

Ce qui caractérise les siècles qui nous occupent, c'est que, dans l'état social des chrétiens, tous les fonctionnaires, depuis le portier jusqu'au métropolitain, tendent à s'élever; qu'ils s'élèvent tous en effet, et, qu'arrivés au terme de leurs vœux, ils se trouvent dans une dépendance plus forte qu'auparavant : des pouvoirs nouveaux s'élèvent au-dessus de toute leur grandeur.

Nous avons vu qu'au moment où Constantin associa l'Eglise à l'état, les métropolitains, inconnus dans les tems primitifs, étaient les plus hauts dignitaires de la hiérarchie chrétienne [1]. Le domaine d'une métropole formait alors une sorte d'état dont le chef pouvait se considérer comme le monarque. Les divers métropolitains gouvernaient cependant leurs diocèses d'après des lois communes et les considéraient comme les provinces d'un même état. Le gouvernement de la société chrétienne était par conséquent aristocratique.

Il le demeura encore durant cette période, tout en tombant entre d'autres mains. Ainsi que, sous le titre de *métropolitains*, quelques évêques s'étaient élevés au-dessus de leurs collègues, quelques métropolitains, sous le titre de *patriarches*, s'élevèrent au-dessus de tout le monde. Restait un pas à faire, et le gouvernement était monarchique. Ce pas aussi fut tenté; sur les cinq patriarches, deux se disputèrent le pontificat suprême, y furent portés l'un et l'autre, et divisèrent l'Eglise pour ne pas succomber l'un à l'autre.

Telle est la marche générale de la hiérarchie de ces siècles. Entrons dans les détails.

Nous avons dit que tous les fonctionnaires tendirent à s'élever. Si les efforts et les progrès des subalternes sont peu constatés par l'histoire, qui les dédaigna, ils se voient néanmoins dans l'élévation générale du clergé,

---

[1] Cette dignité fut même rare en Occident avant le milieu du quatrième siècle.

dont les priviléges, l'autorité, la multitude s'accrurent au même degré.

En effet, pour commencer par les *ostiarii*, ils n'eurent plus sous leur garde de simples salles d'assemblées, mais des édifices magnifiques. Les *lecteurs* devinrent des personnages assez distingués pour qu'on plaçât le prince Julien dans leur rang. Les *acolythes* suivirent nécessairement la fortune de leurs maîtres. Les *parabolani* (gardes-malade), dont la seule Alexandrie compta six-cents, prirent une part si puissante aux débats publics, qu'il fallut une loi pour les réprimer; et les *kopiati* ou *lecticarii* (ouvriers aux funérailles), dont Constantinople posséda onze cents, eurent tous les priviléges d'une association honorable [1]. Les diacres eurent des succès encore plus brillans. En leur qualité d'aumôniers, ils eurent l'administration directe des biens que la piété des empereurs et du peuple prodiguait à l'Eglise. Déjà ils étaient assistés dans leurs travaux par des sous-diacres. C'était peu, sous le titre d'*archidiacre* on éleva l'un d'eux à un rang qu'envièrent souvent les *prêtres*, malgré la supériorité hiérarchique de leur dignité. Les diaconesses eurent aussi des charges honorables dans le cours du quatrième siècle [2]; elles reçurent l'imposi-

---

[1] *Codex Theodos.* l. 42, 43, l. 17, 18. — Gothofredi *Comment. ad H. L.* — *Cod. Justin.* lib. 1, t. 2, l. 4. *Coll. Justin.* Nov. 59. *Codex Theodos.* lib. 16, t. 2, l. 15. lib. 13, t. 1, l. 1. lib. 7, t. 20, l. 12.

On accorda même des priviléges aux gardes des lieux saints. *Cod. Theod.* l. 28. *De Episcopis.*

[2] Elles avaient l'instruction et la surveillance des femmes; elles adressaient aux évêques des rapports sur ces objets.

tion des mains et remplirent souvent des fonctions sacrées; mais quelques docteurs de l'Eglise s'élevèrent contre cette profanation; la vie monastique fit cesser leur influence; dès le sixième siècle, les synodes s'opposèrent à leur consécration [1]; l'Eglise grecque, seule, les conserva jusqu'au douzième.

La classe des *prêtres*, quelquefois dépassée par les archidiacres, reçut à son tour une haute illustration. Transportant sur leur personne les hommages et les priviléges dont jouissaient les prêtres de l'antiquité, on leur accorda encore toute la supériorité qu'avait le christianisme lui-même sur les anciens cultes de l'Egypte, de la Grèce et de la Judée. Si les prêtres des cités épiscopales s'éclipsèrent sous l'éclat des archidiacres, des archiprêtres et des évêques, ceux des campagnes jouirent, dans leur sphère, d'une autorité que personne ne partageait avec eux [2]. Les évêques et les

---

[1] *Synod. Aurelianens.* 511, c. 18. — Odelem, *De Diaconissis primitivæ ecclesiæ.* Leips. 1700, in-4°. — Honorius avait défendu aux diaconesses, dès l'an 390, de se couper les cheveux (à la manière du clergé). *Cod. Theod.*, lib. 27. *De Episc.*, l. 9.

[2] Dans l'origine, les fidèles dispersés dans les campagnes ne formaient, avec ceux de la ville, qu'une seule paroisse, celle de l'évêque. Au troisième siècle commencèrent les paroisses rurales. *Athanasius*, *Apol.* II. Dès que toute la campagne fut chrétienne, toute petite ville, tout village eut une église, *ecclesiæ in vicis;* quelquefois plusieurs villages ne formaient qu'une seule paroisse *παροικια*, *parochia.* Ce nom ne se rencontre pas fréquemment avant le sixième siècle; mais la chose existait; Théodoret eut quatre-vingt paroisses dans son diocèse. *Epist.* 112. L'église d'une paroisse se nommait *titulus;* les fidèles, *plebs*; le prêtre, *plebanus.* Les villes bientôt aussi se formèrent en plusieurs paroisses; l'église épiscopale s'y nommait

chorévêques les observaient d'un œil attentif; ils les choisissaient souvent eux-mêmes parmi leurs diacres [1]; et il était de leur intérêt de ne pas trop les affaiblir. Pendant quelque tems ces fonctionnaires dépendaient des évêques, sous le rapport de leur traitement, continuant à toucher, comme clercs de l'Eglise épiscopale, leur portion aux revenus de cette Eglise, et versant, dans la caisse épiscopale, le temporel de leurs paroisses; mais, dès le cinquième siècle, on changea cet usage, et les prêtres des campagnes trouvèrent plus d'indépendance en conservant les oblations et les bénéfices de leur place, sous l'administration supérieure des évêques [2].

Le pouvoir des prêtres de la campagne s'accrut spécialement par la suppression des *chorévêques* [3]. Ces fonctionnaires, depuis leur création jusque dans le cours du quatrième siècle, avaient siégé aux synodes avec les

---

cathedra, les autres *plebanæ*. Epiph-Hæres. 69. — *Valesius in notis ad Sozom.* I, 15.

[1] *Synod. Illiberit.* c. 77. — Une loi d'Arcadius de l'an 398 (c. Th. *De Episc.* l. 33), enjoignait aux évêques de nommer les ecclésiastiques *pro magnitudine vel celebritate unius cujusque vici.* Le premier de ces prêtres se nommait *Presbyter prior*, *primitivus*, *regens. Synod. Carthag., anni* 398. c. 36. Les évêques les transféraient d'une paroisse à l'autre. *Aguirre, Conc. Hispan.*, t. II. p. 625.

[2] *Jura parochialia.* Les offrandes furent souvent converties en taxes, et exigées avec tant de rigueur, que les conciles se virent dans le cas de les interdire. Ils statuèrent, qu'on pourrait accepter des présens, mais non pas exiger des droits. *Concil. Trull.* c. 23. — *Concil. Emeritens.* c. 9. — Grellmann, *Geschichte der Stol-Gebühren.*

[3] Voy. ci-dessus, p. 136.

évêques des grandes villes, et avaient vu se consolider leurs priviléges par leur assimilation aux soixante-dix disciples du Seigneur [1]. Cependant, on leur avait déjà recommandé, de ne rien entreprendre de majeur sans avoir pris conseil. Bientôt on trouva leur action embarrassante; le synode de Sardique résolut de diminuer leur nombre [2]; celui de Laodicée vota leur suppression [3]. Il est vrai que ces conciles n'étaient ni l'un ni l'autre d'une obligation générale; mais leur résolution fut généralement adoptée [4]; les chorévêques qui se maintenaient encore ne pouvaient plus siéger aux synodes qu'au nom des évêques [5]; les prêtres des campagnes partagèrent leurs dépouilles avec les évêques, qui les firent remplacer en quelque sorte par des inspecteurs [6].

Les *évêques* prirent d'abord, dans cet héritage, une part si large qu'ils furent enfin dans le cas de la diminuer. En effet, ils s'étaient réservé, non seulement le privilége de l'excommunication et des absolutions, mais encore le baptême et la consécration de la sainte cène. L'augmentation des paroisses rurales les obligea bientôt de céder la dernière partie de ces droits, mais ils con-

---

[1] *Concil. Ancyr.* c. 13. *Cf. De Marca de Concord.* t. 2. c. 14. *Synod. Antioch. anni* 341. c. 8.

[2] An 347. c. 6. *Ne episcopi nomen et auctoritas vilipendatur.*

[3] An 360. c. 57.

[4] *Leonis Magni Epist.* 12. c. 10.

[5] On en trouve encore au neuvième siècle en Occident. Ughelli, *Italia sacra*, Voy. col. 1102. — *Isidorus Hisp. de Offic. eccles.* II. c. 6. — *Capit. reg. franc.* VI. c. 121.

[6] Περιοδευται, *visitatores.*

servèrent la première, s'assurèrent l'administration temporelle du diocèse en établissant, à côté des archidiacres, des comptables spéciaux [1], et s'attachèrent leur clergé par les règlemens les plus précis. Aucun prêtre ne put plus désormais appartenir à la fois à deux églises [2]; aucun ne put passer de son diocèse dans un autre, sans avoir de l'évêque des lettres de recommandation ou de démission [3]; aucun ne fut plus admis aux délibérations d'un synode, à moins qu'un évêque ne l'y députât [4].

La concentration de toutes les affaires temporelles et spirituelles de l'Eglise entre les mains des évêques,

---

[1] *Synod. Antioch., anni* 341., c. 24, 25. — *Synod. Gangr.*, c. 78. — *Canon Apostol.* c. 41. — *Concil. Chalced.* c. 2, 25, 26.

Les économes se choisissaient par tout le collége des *presbyteri. Theophili Alex. Epist. can.* c. 9 *in Beveridge Pandect. canon.* t. II, p. 173. Justinien confirma cette institution; *De Episc. et cler.* l. 41. — L'économe était nommé « *ut nec sine teste sit ecclesiæ administratio, nec res ejus dissipentur.* » (*Syn. Chalced.*) Il y eut néanmoins des abus; les économes étant choisis dans le sein du clergé, leur contrôle ne pouvait être sévère. (Socrate, 6, 7.) Il y eut aussi des dissipations généreuses: Jean l'aumonier (d'Alexandrie) se vantait, sur son lit de mort, de ne pas laisser une obole dans le trésor, après y avoir trouvé *circiter octoginta centenaria auri.*

[2] S. Ambroise combat vivement cet abus. et plus vivement encore le cumul de deux évêchés; Voy. *De Dignit. sacerd.* c. 4. *Cf. Synod. Ephes. anni* 431, act. VII.

[3] *Canon. Apost.* 15, 16. 34. — *Concil. Antioch.* c. 3. — *Laodic.* 42. *Arelat.* I, c. 21. — *Synod. hic. can.* 16. — *Syn. Chalced.* c. 20, 23. — *Leo M. Epist.* 86. — Sur les *Clerici vagi, vagantes, ordinationes vagæ. Concil. Chalc.* c. 6. — *Leo M. Epist.* 167.

[4] *Concil. Emerit.*, c. 4.

les obligea souvent de s'absenter de leurs diocèses, et ordinairement c'était là capitale qui les appelait au dehors. Constantin et ses fils les y attiraient sans cesse. Les plus sages d'entre les évêques ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs véritables fonctions, l'instruction et la surveillance de leur troupeau, souffraient de ces absences. Ils arrêtèrent que tout évêque ou autre ecclésiastique qui se rendrait auprès de l'empereur, sans l'agrément de ses collègues de la même province, et spécialement du métropolitain, serait exclu de la communauté de foi et destitué de sa dignité, *pour avoir voulu molester les oreilles du prince contre les lois de l'Eglise* [1]. Il paraît qu'on en appelait quelquefois de l'autorité épiscopale à celle de la cour: les évêques d'Antioche déclarent formellement, que le prêtre ou le diacre qui auraient été jugés par leur évêque, ainsi que les évêques qui auraient été jugés par un synode et qui, au mépris des sentences rendues, s'adresseraient à l'empereur, n'auraient aucun avancement dans l'avenir [2].

Cette déclaration pourrait paraître dure; mais si la société chrétienne a voulu de l'ordre, elle a du proscrire l'intrigue et proportionner sa discipline à la gravité de l'abus. Les évêques n'entendaient pas, au reste, s'exclure des avantages d'un déplacement ou d'une communication immédiate avec le pouvoir. Au concile de Sardique, ils s'accordèrent des absences de trois se-

---

[1] *Concil. Antioch. anni* 341, c. 11.

[2] *Concil. Antioch.* c. 12.

maines pour leurs intérêts de propriétaires [1]. Justinien leur permit de s'éloigner de leurs diocèses pendant un an, mais il exigea qu'on se bornât strictement à cette faveur [2]. Le concile de Trulle, plus sévère que ce prince, rétablit le terme des trois semaines [3].

Cet espace de tems, trop court pour permettre des intrigues dans la capitale, était assez long pour exposer les évêques à la tentation d'aller fonctionner usurpativement dans les diocèses de leurs collègues. Ce qui favorisait le plus cet abus, souvent proscrit par les synodes [4], c'était l'exiguité de beaucoup de diocèses. C'est aussi ce qui explique les ambitieuses démarches de certains évêques aspirant aux grands siéges. Ces démarches furent assez fréquentes pour provoquer un réglement général, celui qu'aucun évêque ne pouvait changer de diocèses; époux mystique de son Eglise, il lui devait une sorte de fidélité conjugale [5]; tout en visitant une fois par an chacune de ses paroisses, il devait se garder d'une absence trop prolongée de sa cathédrale [6].

Cependant il se trouve toujours des hommes ou trop grands ou trop adroits pour qu'on puisse les enchaîner

---

[1] Canon 15.

[2] Novell. VI, c. 2.

[3] Canon 80.

[4] *Canon apost.*, 36. — *Concil. Antioch.*, c. 13. 22. — *Trullan.* c. 20.

[5] *Concil. Nicæn.*, c. 15. — *Sardic.* c. 1, 2. — *Antioch.*, c. 21. — *Hieronym. Epist. ad Ocean.* — Eusèbe, *Vita Const.* 3, 61, 62.

[6] L'Espagne subdivisa les diocèses trop étendus pour permettre cette visite. *Concil. Tarrac.* c. 8. *Cf. Gregorii M. dial.* 3. Epp. XI, 22.

aux règles [1], et il est souvent dans l'intérêt des sociétés d'y faire exception. Les postes difficiles demandent les hommes les plus capables. L'Eglise sentit cette vérité. Pour pouvoir déplacer ses évêques, elle distingua entre la *transgression* et la *translation* d'un siége à l'autre; la première demeura défendue; la seconde pouvait avoir lieu, pour une plus grande utilité de l'Eglise: heureuse distinction qui fut portée jusque dans les canons apostoliques [2], mais dont il fut facile d'abuser.

Si toutes ces mesures eurent pour motif les grands intérêts de l'Eglise, elles eurent aussi pour résultat inévitable l'élévation de ceux qui les arrêtèrent. Le pouvoir des évêques s'en accrut rapidement. Ce qui fit surtout la force de l'épiscopat, ce fut son unité. Cet accord général rendit son gouvernement si compact, et le constitua tellement indissoluble, que rien ne fut plus en état d'en rompre la chaîne, pas même la ruine de cet empire qui lui avait inoculé sa puissance. Se nommant et se surveillant eux-mêmes [3], se communiquant non seulement les mesures de leur législation, de leur discipline, de leur administration, mais encore les discussions et jusques aux bruits relatifs à leur po-

---

[1] Quand on voulut appliquer la loi à Grégoire de Nazianze, il l'appela *lex mortua et extincta*.

[2] *Can. apost.* 14. — *Baronius ad ann.* 590, n° 7.

[3] L'élection d'un évêque se faisait par les évêques de la province; trois d'entr'eux au moins devaient être réunis; les autres pouvaient voter par écrit; le métropolitain confirmait leur choix. *Concil. Nicæn.* c. 4. — *De Marca, de concord. sacerdotii et imperii.* VI, c. 2, p. 784.

sition [1], les évêques chrétiens formèrent une hiérarchie si forte, et exercèrent une influence si profonde, que l'antiquité, même dans ses théocraties les plus fameuses, n'avait rien eu de plus puissant.

Cependant, au moment même où les évêques, surtout ceux des grands siéges, les métropolitains, se félicitaient le plus, d'être parvenus enfin au dernier degré de pouvoir et d'indépendance, ils virent s'élever, au-dessus d'eux, un pouvoir nouveau; des honneurs inattendus éclipsèrent leurs priviléges [2]. Cinq d'entre eux reçurent, avec le titre judaïque de *patriarches*, un rang et une puissance qui les constituèrent les chefs de leurs anciens collègues.

Le titre de *patriarche* se donnait aux évêques les

---

[1] A peine Nestorius a-t-il prononcé un discours à Constantinople, qu'il en part des copies pour Alexandrie. L'excommunication d'une Eglise, était celle de toutes les Eglises.

[2] Outre le droit de confirmer les élections des évêques, de les consacrer, de décider des causes majeures qu'on leur soumettait, de convoquer et de présider les synodes métropolitains, on venait de leur accorder le droit de faire la dédicace des Eglises, et celui de délivrer les *litteræ formatæ* à leurs subordonnés. *Gelasii epist.* I, c. 4. — *Concil. Carth.* III, c. 28. — *Antioch.* c. 9. — *Justin. Novell.* VI, c. 3. Cependant, dès que les papes eurent des vicaires, par exemple, à Arles et à Thessalonique, le droit de délivrer ces *passe-ports* leur fut attribué. Zosim. *epist.* 5.

Les synodes étaient considérés comme les conseils des métropolitains; ils devaient se réunir deux fois l'an. *Concil. Antioch.* c. 12, 15, 20. — *Canon. apost.*, 38. 74. — *Chalced.* c. 9. Les métropolitains ne pouvaient faire seuls la consécration d'un évêque. *Siricius, ep. decret. IV.* « *Ne unus episcopus episcopum ordinare præsumat propter arrogantiam.* » La consécration d'un métropolitain se faisait par les évêques réunis de la province.

plus vénérables, depuis le quatrième siècle [1], lorsqu'au milieu du cinquième, le concile de Chalcédoine l'attribua exclusivement aux métropolitains de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem [2].

Déjà le concile de Nicée avait reconnu une haute supériorité de rang aux métropolitains d'Alexandrie, de Rome et d'Antioche, dont les diocèses étaient vastes et les siéges célèbres [3]. Il avait joint à ces puissances ecclésiastiques du premier ordre, l'évêque de Jérusalem, dont le diocèse était très-limité, mais dont la métropole était la mère de toutes les autres. On avait cependant conservé à l'évêque de Césarée les droits de métropolitain, qu'il avait acquis sur l'ancien chef-lieu des chrétiens [4].

A l'époque du concile de Nicée c'étaient là tous les évêques qui sortaient de ligne. Bientôt après celui de Constantinople était venu se placer dans les premiers rangs. D'abord son diocèse avait été peu considérable, mais, dès l'origine, il avait joui de toute la considéra-

---

[1] *Gregor. Nazianz. orat.* 32, p. 525. ed. Paris.

[2] *Concil. Chalced. anni* 451, art. 2 et 3.

[3] Canon 6.

[4] Canon 7. L'église de Jérusalem s'était affaiblie et dispersée lors de la fameuse destruction de cette ville. Une partie de la communauté, réfugiée à Pella, en était revenue à Jérusalem, lorsque l'empereur Adrien y eut établi sa colonie d'*Aelia capitolina.* Elle était restée faible, et s'était vue placée sous le métropolitain de Césarée. En accordant à l'évêque de Jérusalem un rang d'honneur qui blessa celui de Césarée, le concile de Nicée ouvrit une source de contestations que put à peine tarir le réglement de Chalcédoine.

tion que pouvaient lui donner son siége et les services qu'il rendait, sans cesse, aux évêques des provinces. De son côté la cour avait pris soin que son diocèse répondît à ses vœux. Dès l'an 381, on lui avait donné les six provinces de la Thrace; enfin, quand il fut question de régler les rangs définitivement, le concile de Chalcédoine lui en donna le second, et joignit à son diocèse les vingt provinces du Pont et de l'Asie mineure [1].

En obtenant son rang immédiatement après l'évêque de Rome, celui de Constantinople ne pouvait qu'être satisfait. Il est probable que ses quatre collègues le furent au même degré. Leurs priviléges et leurs honneurs les mettaient hors de pair. Seuls, les patriarches consacraient désormais les métropolitains, convoquaient, présidaient et dirigeaient à volonté les synodes de leur vaste territoire, décidaient des cas majeurs, recevaient appel des sentences rendues par les évêques des autres diocèses, publiaient, dans toute l'étendue de leur patriarchat, les lois ou les ordres que leur transmettait le gouvernement, et se voyaient, sinon toujours les seuls objets, du moins les premiers organes de ses faveurs [2].

---

[1] La société chrétienne trouva de l'avantage à conformer ses divisions hiérarchiques à la division politique de l'empire, et à placer toujours les métropolitains à côté des principaux fonctionnaires de l'ordre civil. *Synod. Chalced.* c. 17. Ce principe causa souvent de l'embarras; il fallut quelquefois faire des exceptions et d'autrefois accorder des dédommagemens.

[2] Il y eut pourtant encore des métropolitains qui ne se trouvèrent point placés sous les patriarches, par exemple, ceux d'Ephèse et de Carthage.

L'institution des patriarches modifia essentiellement l'organisation de la société chrétienne; elle y fonda une aglomération nouvelle, un nouvel *état ecclésiastique*, *l'état patriarchal*, si rapproché de l'état monarchique.

Les patriarches, encore tout éblouis de leur nouvelle grandeur et à peine sortis de pair d'avec les archevêques, s'acheminèrent aussitôt vers le monarchisme. Celui de Jérusalem, réduit, par l'exiguité de son patriarchat, à un rôle subalterne, n'avait aucun moyen de s'élever plus haut; mais ceux d'Antioche et d'Alexandrie, occupant les capitales de deux vastes provinces, et ceux de Constantinople et de Rome, établis dans les capitales de l'empire, pouvaient aspirer à une autorité encore plus forte et plus étendue. Les deux premiers se virent bientôt éclipsés par les derniers; celui d'Alexandrie seul lutta quelque tems contre celui de Constantinople; son éloignement de la cour l'ayant fait succomber à son heureux rival, il ne s'agissait plus que des destinées des patriarchats de Rome et de Byzance.

Les patriarches de Byzance eurent, pendant toute cette période, l'immense avantage de se trouver auprès des souverains les plus distingués, auprès des Théodose et des Justinien; celui de pouvoir se servir de leur puissance pour influer sur les destinées de l'empire chrétien et celui de s'assurer une nombreuse clientelle par les bons offices qu'ils étaient dans le cas de rendre. Ils excitaient cependant, par la nouveauté de leur grandeur, une jalousie dont ceux de Rome ne furent point l'objet, et leur position fut, sous bien des rapports, beaucoup moins avantageuse que celle de leurs rivaux, dont la po-

litique fut d'ailleurs si sage et si profonde, que l'histoire du sacerdoce, tant ancien que moderne, n'offre rien d'analogue.

Le haut rang qu'occupait la célèbre cité de Rome lorsque le christianisme y établit des évêques, fut la première cause de leur grandeur. La circonstance que S. Pierre et S. Paul étaient venus y enseigner, en fut la seconde : seule, elle eût été sans influence, mais appuyée de la conduite ferme et mesurée que tenaient sans cesse ces évêques, elle ne manqua pas d'effet. Des conquêtes lentes mais toujours progressives, s'étendant de l'Italie jusqu'aux extrémités de l'Occident, et des richesses offertes par la piété et distribuées au loin avec une charité généreuse, étant venues se joindre à tant d'élémens de grandeur, les évêques de Rome furent bientôt considérés par leurs collègues comme investis par la providence d'une supériorité incontestable.

Déjà, quand Rome était encore dominée par le paganisme, Aurélien avait déclaré l'évêque de la capitale juge de l'orthodoxie d'un évêque d'Antioche [1]. Déjà un évêque d'Alexandrie, Athanase était venu, sous Constance, en appeler à l'autorité de Rome, et déjà les évêques d'Italie, de Gaule, d'Espagne, de Sicile et d'Afrique avaient pris l'habitude d'y recourir, lorsque le concile de Sardique déclara, *que si un évêque avait été condamné et croyait n'avoir pas une mauvaise, mais avoir, au contraire, une bonne cause, en sorte qu'il pût demander un nouveau jugement, ceux qui*

---

[1] Paul de Samosate.

l'auraient jugé, écriraient, pour honorer la mémoire de Pierre, à l'évêque Jules de Rome, afin qu'il fût porté, par les évêques les plus voisins, une sentence nouvelle, et que Jules en désignât les commissaires[1].

Dès ce moment l'évêque de Rome était placé hors de pair. Mais il y a plus. Le même concile arrêta, qu'après avoir destitué un évêque, on se garderait de lui nommer un successeur, avant que celui de Rome n'eût connu et décidé de sa cause[2]. C'était là l'établir juge des synodes. On a dit que, dans ces canons, il ne s'agit pas du siége de Rome, mais du respectable Jules qui l'occupait; cette observation paraît pourtant plus ingénieuse que juste. Celle, que le concile de Sardique ne put être obligatoire que pour les évêques d'Occident, qui se rattachaient à l'autorité de Rome, est bien plus remarquable[3]. Mais il n'en est pas moins vrai qu'à cette époque l'évêque de Rome fut le seul qui jouit en Occident d'une telle prérogative, et qu'aucun de ses collègues d'Orient n'en avait de semblable[4].

Ces faits sont incontestables, mais peuvent-ils constater le droit? Les évêques de l'Orient en doutèrent : lorsque leur collègue Jules les invita à venir à Rome pour l'affaire d'Athanase, ils lui répondirent avec amer-

---

[1] *Synod. Sardic. anni* 347, c. 3.

[2] *Ibid.* Canon 4.

[3] D'autres ont contesté l'authenticité des canons de Sardique. Geddes *Miscellaneous tracts*, t. II, p. 415.

[4] Chrysostôme lui-même recourut à l'évêque de Rome lorsqu'il fut expulsé de Constantinople. Palladius, *Vita Chrysost.* p. 30. — Socrate, VI, 17. — Tillemont, XI, p. 441.

tume, qu'il eût à ne pas se mêler de leurs affaires [1]. On fit la même remarque à Innocent I, lorsqu'il se mêla de celles de S. Chrysostôme [2].

Les évêques de Rome s'occupèrent néanmoins de toutes les affaires qui offraient un intérêt majeur soit en Occident, soit en Orient, et se distinguèrent par là, d'une manière spéciale, de ceux de Constantinople, qui ne songèrent qu'à celles d'Orient. Jointe au rôle que les grand-pontifes d'Occident jouèrent aux conciles généraux de cette période, leur universelle sollicitude accrut sans cesse leur pouvoir. Le décret de Gratien et de Valentinien, qui autorisa, en 379 ou 381, tous les évêques à en appeler à ceux de Rome, et subordonna aux décisions de ces derniers les métropolitains eux-mêmes [3], n'a donc rien qui puisse nous surprendre, et celui de Valentinien III, qui reconnut, en 445, la suprématie des mêmes pontifes, est au moins conforme à l'esprit du tems, quoique son authenticité soit suspecte [4].

Aussi le concile de Chalcédoine, fixant les rangs des cinq chefs de l'Eglise, n'hésita-t-il pas un instant à en assigner le premier à celui de Rome. Au surplus, ce n'est pas même sur ces faits, ces décrets ou ces honneurs

---

[1] Socrate, II, 12. — Sozomène, III, 8.

[2] *Palladius in dial. de vitâ S. Chrysostomi*, p. 23.

[3] *Baronius ad annum* 381.

[4] *Hoc illis omnibus pro lege sit, quidquid sanxit vel sanxerit apostolicæ sedis auctoritas, ita ut quisquis episcoporum ad judicium romani antistitis evocatus venire neglexerit, per moderatorem eiusdem provinciæ adesse cogatur. Baronius ad annum* 445.

que Rome appuie ses prétentions au pontificat sûprême; c'est uniquement sur le vicariat de S. Pierre ou la suite non interrompue de ses évêques, tous vicaires de Jésus-Christ comme S. Pierre. C'est à la véridique histoire à dire, si ce n'est pas là briser un chêne, pour s'appuyer sur un roseau.

Dans tous les cas, les évêques de Rome n'oublièrent plus leur idéale grandeur, dès qu'ils l'eurent conçue; s'ils ne furent pas tous des hommes éminens, presque tous, ils surpassèrent en sagesse de conduite leurs rivaux de Byzance, qui, tantôt flattés, tantôt écrasés par une cour capricieuse, sûrent rarement plier ou résister en tems opportun. Jouets d'une suite d'édits contradictoires, ces derniers ne furent encore que des esclaves ou des favoris impériaux, que ceux de Rome touchaient déjà à la monarchie et au titre exclusif qu'ils n'ont plus abandonnés depuis cette époque.

Depuis le commencement du sixième siècle, ils s'attribuèrent presque exclusivement le nom de *papa*, que, pendant quelque tems, avaient porté toutes sortes d'évêques, comme celui de *patriarche*[1]. Ils joignirent à cette distinction celle de qualifier leur siége *d'apostolique*, et la prétention d'être chargés du maintien de la foi et de la discipline dans toute l'étendue de l'Eglise, où leurs décisions devaient prévaloir sans appel[2].

---

[1] *Sirmond ad Ennodium*, IV. ep. 1. — *Thomassini vetus et nova eccles. discipl.* p. 1, lib. 1, c. 4, §. 10. L'évêque d'Alexandrie seul garda, avec celui de Rome, le titre de *papa* jusqu'en 680.

[2] Mansi, t. VIII, p. 54, 157.

Les princes de Constantinople semblaient leur reconnaître le pontificat suprême. Justinien enjoignit au patriarche de sa capitale, de soumettre à celui de Rome, *chef des saints prêtres de Dieu*, les affaires relatives à *l'état ecclésiastique*, et manda au pape qu'il s'empresserait, en toute occasion, *d'augmenter* l'autorité de son siége [1]. D'un autre côté on trouve, dans une loi du code de Justinien, la déclaration formelle, *que l'Eglise de Constantinople est la première de toutes les Eglises* [2].

On voit par là que les chefs de l'empire, réduits à caresser ceux de l'Eglise dans des tems difficiles, flattaient alternativement l'évêque de Rome et celui de Constantinople, désirant peut-être, au fond du cœur, élever le dernier au-dessus de son collègue, mais n'osant offenser un pontife, que sa puissance et surtout ses richesses pouvaient rendre si redoutable pendant les invasions des barbares. C'est ce qui semble expliquer ce qui se passa lorsque, vers la fin du sixième siècle, Jean-le-Jeûneur prit, à Constantinople, le titre de *patriarche universel*, que des flatteurs avaient d'abord donné à d'autres [3]. Quelque chagrin que causa ce mot aux papes Pélage II et Grégoire-le-Grand; quelques fussent leurs efforts auprès du souverain pour le faire proscrire, Jean le conserva, et Grégoire, qui reprochait à son rival une ambition diabolique, ne trouva de consolation pour la sienne qu'en

---

[1] *Cod. Justin.* I, 1, 7. *Ibid.* l. 8.

[2] *Codex Justin.*, I, 2, 24. — Ziegler, *Geschichte der kirchlichen Verfassungsformen*, p. 232.

[3] Mansi, t. VI, p. 1006, 1012. — *Ibid.*, 855.

la cachant sous les dehors d'une exclusive humilité[1].

Cette faiblesse lui fit faire une démarche que doit censurer la morale, mais que récompensa la politique. Lorsque l'empereur Maurice, qui avait refusé de faire droit à ses pressantes sollicitations, eut été massacré avec ses enfans par le sanguinaire Phocas, qui usurpa le trône, Grégoire le complimenta sur son avénement, au nom de la Providence; et le décurion couronné se montra reconnaissant envers le siége de Rome. Il délivra, en faveur de Boniface IV, successeur de Grégoire, un décret qui déclara l'Eglise de Rome *seule tête de toutes les autres*, et en désigna l'évêque comme *le seul patriarche universel*[2]. Cependant, tout en produisant ce titre, qu'on a rendu assez suspect[3], l'Eglise de Rome n'y voit que la reconnaissance de ses anciens priviléges.

C'est en vertu de ces droits anciens que ses évêques prirent, dès le sixième siècle, le rôle de chefs universels de la société chrétienne. Déjà Léon I, évêque d'une haute éloquence et d'un grand caractère, avait déclaré, dans une de ses lettres, *que sa sollicitude devait s'étendre sur toutes les Eglises, le Seigneur l'ayant exigé ainsi, en conférant la primauté à S. Pierre, et en établissant l'Eglise universelle sur la solidité de ce fon-*

---

[1] Il se nomma *Servus servorum Dei*, un évêque ordinaire se nommait *servus Dei*. — Maimbourg, *Pontificat de Grégoire-le-Grand*. — Sainte-Marthe, *Histoire de S. Grégoire-le-Grand*. — Bayle, *Dict. hist.*

[2] *Anastasius vitæ Pontificum*. p. 117.

[3] Lorenz, *Examen decreti imperatoris Phocæ, Argentor.* 1790. — Il est de fait que les patriarches de Constantinople continuèrent à garder le même titre.

dement[1]. L'un des moyens que les papes firent valoir avec le plus de succès, pour le triomphe de leur pontificat suprême, ce furent les grandes assemblées délibérantes de la société chrétienne. Elevés au premier rang des chefs de l'Eglise, ils tranchèrent, sans hésiter, la question qu'avait laissée indécise l'ancienne situation des chrétiens, savoir, lequel des métropolitains aurait le droit de convoquer un de ces conciles, où les évêques donnaient au clergé et au corps entier des fidèles, des professions de foi, des lois de discipline et des règles de conduite? Long-tems les empereurs, évêques *hors de l'Eglise*, comme Constantin, avaient exercé ce droit. On a encore leurs édits de convocation et les lettres par lesquelles Léon-le-Grand suppliait l'empereur, de convoquer en Occident le concile qui, plus tard, se réunit à Chalcédoine[2]. Mais, dès l'an 587, le pape Pelage écrivit aux évêques d'Orient, *que l'autorité de convoquer les conciles-généraux était confiée, par tradition, au siége apostolique*[3]. A cette prétention se joignit celle, non moins hautement démentie par l'histoire primitive[4], de présider, de diriger et d'approuver finalement les décisions des conciles, prérogative qui, bientôt, devint un

[1] *Leo I, epist.* 5, 10. — *Baronius ad ann.* 484, n° 27.

[2] *Leonis Magni ep.* 41, 42.

[3] *Pelagii epist.* 1, 8.

[4] La présidence des conciles généraux, exercée de fait par les empereurs, était habituellement déléguée par eux à l'évêque qu'ils aimaient le plus. C'est ainsi qu'Eustathe d'Antioche a probablement présidé le concile de Nicée. D'autres évêques présidèrent d'autres synodes généraux. Ce ne fut qu'en 451, au concile de Chalcédoine, que cet honneur fut dévolu à un évêque de Rome. *Cf. De Marca.* V, c. 4.

droit pour les papes dans tout l'Occident, tout comme elle s'exerçait depuis long-tems de fait par les empereurs d'Orient. En effet, toutes les fois que ces princes ne parurent pas eux-mêmes aux conciles, ils déléguèrent leurs pouvoirs et tracèrent leurs instructions à quelques-uns de leurs conseillers [1]. Dans tous les cas, leur seule approbation des statuts synodaux put les élever au rang de lois universellement obligatoires dans l'empire [2]. Si donc les fonctionnaires de l'Eglise chrétienne, soit par leurs propres efforts, soit par la puissante influence que leur assurèrent les synodes, qui les rendirent les organes d'une discipline aussi uniforme que précise [3], s'élevèrent tous à un degré supérieur de puissance, ils se trouvèrent néanmoins à la fin de cette période, le seul évêque de Rome excepté, sous une dépendance plus forte et plus serrée qu'auparavant.

Au surplus, la plupart de ces fonctionnaires se trouvèrent désormais en possession de *richesses*, d'*immunités*, de *priviléges*, et d'une *juridiction* qui les dédommagèrent amplement de toute autre perte.

Quand on parle des *richesses* de l'Eglise chrétienne, il faut bien s'entendre. Quelques-unes de ses communautés furent riches, et les évêques qui en administraient les revenus, disposaient de trésors considérables ; mais

---

[1] Eusèbe, *Vita Const.* IV, 42. — Théodoret I, 29.

[2] Socrate, I, 6. — Cf. I, 9. *Concil. Constantinop. anni* 536. *Act.* IV et V.

[3] L'influence des conciles sur la constitution de l'Eglise est développée avec beaucoup de sagacité par Spittler: *Geschichte des Kanon. Rechts*, p. 50.

en général le clergé resta pauvre encore long-tems. C'est ce que vont faire voir quelques détails.

La plus célèbre des Eglises, celle de Rome possédait, depuis les premiers siècles, des patrimoines étendus. Elle en comptait, non seulement en Italie et en Sicile, mais en Gaule, en Espagne, en Afrique et en Asie [1]. A ces brillantes ressources se joignaient les oblations d'une cité opulente ou les legs d'une libérale dévotion, et les trésors de l'évêque ou de l'Eglise de Rome furent assez célèbres pour tenter la cupidité. Les brigues révoltantes qu'elles occasionnèrent désolèrent les chrétiens, surtout dans les tems où les païens en prenaient texte pour leurs ricanemens. En effet, Ammien Marcellin, en rapportant les excès qui avaient eu lieu, quand Damase et Ursinus s'étaient disputé la tiare [2], n'avait pas manqué de dire : *qu'il comprenait, vu la grandeur de Rome, que ceux qui aspiraient à cette dignité, combattaient de toutes leurs forces. Une fois parvenus à leur place*, avait-il ajouté, *ils sont sûrs de s'enrichir des dons que s'empressent de leur offrir de riches matrones, tandis qu'ils se promènent dans de beaux chars, vêtus avec soin, et qu'ils donnent des festins qui éclipsent ceux des rois* [3]. Peut-être soupçonnerait-on d'une

---

[1] Elle faisait administrer ces terres lointaines par des agens, *defensores*, qui ne pouvaient négliger ses intérêts. Plank, *Geschichte der kirchl. Gesellschaftsverfassung*, 1, p. 629. — Sack, *De patrimoniis ecclesiæ romanæ circa finem sæculi VI. Bonnæ* 1821.

[2] Suivant Ammien, cent-trente personnes périrent durant les contestations.

[3] Ammien Marcellin, XXVII, 3.

malicieuse exagération ce tableau tracé par un païen; mais S. Jérôme peint des mêmes couleurs le luxe et les richesses des évêques de Rome [1].

Les grands siéges de la Grèce, de la Syrie et de l'Egypte ne le cédaient guère, sous ce rapport, à celui de Rome. Mais les évêques des petites villes, les prêtres et les diacres des campagnes n'étant pas salariés régulièrement, se trouvaient encore plus voisins de la pauvreté que de la richesse. C'est ce qu'atteste le même Ammien, en comparant au luxe des pontifes de la capitale, l'infortune des évêques de la campagne, aussi *mal nourris que mal habillés* [2].

Avant Constantin, le clergé chrétien faisait le commerce ou se livrait à quelque industrie, soit pour gagner la vie, soit pour suppléer à l'insuffisance des offrandes. Constantin et ses successeurs, tout en enrichissant quelques Eglises ou quelques évêques, oublièrent d'assurer l'existence des autres. Le clergé fut obligé de continuer à pourvoir lui-même à son entretien. Tout ce qu'on fit pour le soulager, ce fut de le dispenser des droits que payaient les marchands ordinaires [3]. Encore Valentin et Valens lui retirèrent-ils ce privilége, sous prétexte qu'il ne faisait pas le commerce au profit des pauvres, comme on s'y était attendu [4]. Une source abondante pour alimen-

---

[1] *Epistola ad Pammachum.*

[2] *Tenuitas edendi potandique... vilitas indumentorum.* Ammien.

[3] *Lustralis collatio, Cod. Theod.* lib. XVI, t. 2. *De episcopis*, l. 8, 15.— *Ibid.* l. XIII, t. I, l. 1.

[4] *Ibid.* lib. 13, t. I, l. 5. Les mêmes princes proscrivirent les intrigues cléricales qui avaient pour but de s'assurer les héritages des veuves

ter le nouveau clergé s'ouvrait par la suppression des prêtres de l'ancienne religion. Sans doute ceux de la nouvelle eussent rougi d'hériter de leurs dépouilles, mais les empereurs eussent dû au moins leur fournir l'occasion de s'honorer par un refus; ou plutôt, au lieu de s'approprier les revenus des temples du paganisme, l'état eût dû mettre les desservans de ceux des chrétiens à une distance égale du luxe et de la misère [1]. Mais le secret de rendre le clergé ni riche ni pauvre paraît difficile à trouver.

Les *immunités* et les *priviléges* des ecclésiastiques s'étendirent plus généralement sur toutes leurs classes que les richesses.

Ils furent personnellement exemptés de certains ser-

---

et des orphelins. *Ibid.*, l. 20, *de episcopis.* — S. Jérôme dit de cette loi, qu'il ne s'afflige pas de ce que les empereurs l'aient rendue, mais de ce que ses frères l'aient provoquée. *Epist.* 2 *ad Nepot.* Ailleurs il censure vivement le *turpe servitium quorumdam clericorum in senes et anus sine liberis.* S. Augustin dit du haut de la chaire, avec une véritable noblesse ecclésiastique: *quicumque vult exhæredidato filio hæredem facere ecclesiam, quærat alterum qui suscipiat non Augustinum.* Sermo 49.

[1] Il paraît que le fisc et les favoris des empereurs eurent la grosse part de ces dépouilles. Cependant l'Eglise d'Alexandrie eut le temple du soleil et celui de Sérapis avec les biens et les trésors qui y tenaient. Sozomène, 5, 7. — Socrate, 5, 16. — Honorius assura aux Orthodoxes l'héritage des sectes déclarées hérétiques (*Cod. Theod.* l. 16, t. 5, l. 43, 52, 57. — Socrate, 7, 7.), tout en ajoutant: *a privatorum rebus abstineatur.* — Il est inutile de dire, qu'en laissant aux ecclésiastiques la faculté de disposer de leurs biens, on prit des précautions pour ceux de l'Eglise. *Concil. Antioch.*, c. 24. — *Cod. Theod.* l. 1, *de episcopis et cler.* l. 33.

vices publics, et leurs biens affranchis de quelques impôts appelés *sordides* et *extraordinaires* [1]; mais Constantin, l'auteur de ces exemptions, se vit bientôt dans le cas de les restreindre [2]. Valentinien I exigea que les clercs cédassent à leurs parens les biens sur lesquels pesait quelque charge publique, et Valentinien II ordonna, qu'en conservant ces domaines, ils eussent à fournir des remplaçans pour les services que ne comportait pas leur ministère [3]. D'ailleurs leurs biens restèrent toujours assujétis aux contributions ordinaires [4], et, loin de prétendre, à cette époque, jouir de l'exemption par *droit divin,* ils reconnaissaient avec joie qu'elle était une grâce de l'état [5].

Tels qu'ils étaient, ces priviléges étaient assez beaux pour qu'un grand nombre de personnes cherchât à en profiter. Déjà les fils de Constantin se virent obligés de prendre des mesures contre l'excessive augmentation du clergé. Malgré les lois, le nombre des ecclésiastiques se multiplia sans cesse. Il y en eut surtout qui ne le furent que de nom. C'étaient des négocians qui se dispensaient ainsi des droits que l'empire levait sur leur industrie. Mais Arcadius, informé de ces abus, ordonna aussitôt qu'on serait désormais ou ecclésiastique ou né-

---

[1] *Exactiones, munera sordida, extraordinaria. Cod. Theod.* lib. XI, t. 16, l. 15, 18, 21, 22, 40.

[2] Voyez ci-dessus, p. 266.

[3] *Gothofredus ad Cod. Theod.* lib. 13, tit. 30. lex 2.

[4] Constantin les en avait affranchis un instant; Constance et Honorius leur retirèrent cette faveur.

[5] *Ambrosii epist.* 32.

gociant, et l'Eglise eut à se repentir de la complaisance qu'elle avait eue pour quelques individus [1].

Les immunités ne se bornaient pas aux ecclésiastiques, elles s'étendaient aux Eglises. Long-tems on fut heureux des faveurs dont elles jouissaient et qui leur étaient d'autant plus nécessaires qu'elles avaient été plus maltraitées. Mais, dès qu'elles furent les plus riches des corporations, l'opinion publique et la loi les appelèrent au secours de la société; elles furent obligées de contribuer à la construction et à l'entretien des routes, des ponts et des digues [2].

Sans doute ces sacrifices pécuniaires pouvaient quelquefois paraître onéreux aux Eglises, surtout à une époque où elles disposaient volontiers de leurs trésors pour les pompes du culte, mais du moins ils ne pesaient pas directement sur le clergé. Déjà affranchi de beaucoup de charges, distingué par des immunités et des priviléges qui excitaient l'envie, le clergé eut encore les honneurs et les avantages d'une *juridiction spéciale*.

Un conseil de S. Paul donné aux chrétiens des tems primitifs, celui de consulter les *anciens* sur leurs différends, avant de les porter devant des juges d'un autre culte [3], avait fondé cette juridiction. Depuis cette époque, les chrétiens prenaient généralement leurs prêtres et leurs évêques pour des arbitres de première instance. Constantin et ses successeurs respectèrent cette judica-

---

[1] *Codex Theod.* l. 13, t. I, l. 16.

[2] *Cod. Theod.* lib. 15, t. 3, l. 6.

[3] 1. *Epist. ad Corinth.* VI, 4.

ture sous le nom *d'audience épiscopale*[1], et bientôt elle fut une sorte de tribunal. On y porta surtout les affaires qui tenaient à la religion et à l'Eglise[2], et les évêques tardèrent d'autant moins à convertir cette coutume en principe et en privilége, que la chose était plus juste[3]. Le célèbre Ambroise, invité par l'empereur à paraître au consistoire ou conseil privé du prince, pour l'arrangement d'une affaire de ce genre, répondit avec sa fermeté ordinaire, *que, dans les matières religieuses ou épiscopales, les évêques seuls étaient juges; qu'au tems de Constance on avait violé ce principe*[4], *mais qu'il ne convenait nullement à un laïque, fût-il même empereur, de vouloir instruire ou juger des ecclésiastiques*[5]. Gratien confirma le privilége qu'énonce Ambroise; cependant il voulut que, dans les affaires mixtes où les causes criminelles contre les ecclésiastiques, le gouverneur de la province dirigeât l'enquête[6].

Le principe, que les affaires religieuses revenaient aux évêques, et celui, que les affaires criminelles, même contre le clergé, appartenaient aux tribunaux civils, étaient donc établis. Ils furent souvent confirmés[7]. Ce fut néanmoins une faible barrière contre les envahissemens de l'épiscopat.

---

[1] *Cod. Justin.* l. 1, t. 4, C.

[2] *Causæ spirituales, ecclesiasticæ.*

[3] *Cod. Theod.* l. XVI, t. 11, l. 1.

[4] Constance avait pourtant ménagé le clergé en interdisant toute accusation d'un évêque devant un tribunal civil.

[5] *Ambrosii epist.* lib. II, ep. *Cod. Theod.* l. 16, t. 2, l. 12, 13.

[6] *Cod. Theodos.* l. 23, *De episcopis.*

[7] *Codex Theod.* l. 16, t. 11, l. 1.

Déjà l'on avait déclaré, que le témoignage d'un évêque l'emportait sur tous les autres; de là on passa rapidement à l'opinion, que le jugement d'un évêque était également supérieur à tout autre. Et il l'était en effet sous ce rapport, qu'au tribunal de la discipline ecclésiastique, qui s'étendait sur la vie entière du chrétien, l'empereur était justiciable de son pasteur, comme le dernier de ses sujets [1]. Aussi, malgré les distinctions établies, on confondit sans cesse la légalité et la moralité, et sans cesse s'étendit la compétence des évêques aux dépens de celle des tribunaux. Les crimes capitaux, les secondes ou troisièmes noces, l'adultère et tout ce qui s'y rattache, les causes matrimoniales et les causes testamentaires, celles de sortilége, de maléfice et de blasphême, passèrent successivement sous la juridiction de l'Eglise [2].

Les empereurs paraissent s'être félicités d'avoir à leur disposition une institution morale aussi puissante. Ils virent même avec plaisir les évêques exercer une

---

[1] On connaît la conduite que tint Ambroise envers l'empereur Théodose (Cf. Théodoret, 5, 18. — Ambrosius, *de obitu Theodos.* c. 34.) Dans les grandes cités, où les préfets et les évêques se trouvèrent quelquefois en conflit, la juridiction disciplinaire assura toujours la victoire aux derniers. Voy. *Synesii epist.* 58. — Socrate, 7, 13.

[2] Quant aux testamens, les évêques arrêtèrent au synode de Lyon, en 566, canon 2, que tout testament qui léguait quelque chose à l'Eglise, serait valide, même s'il y manquait d'ailleurs quelque formalité.

L'origine de la juridiction ecclésiastique sur les testamens, se trouve dans la coutume de les déposer dans les églises, ainsi que, dans l'antiquité, les païens les déposaient dans les temples.

juridiction civile. Seulement il était entendu, qu'elle était purement *arbitrale;* c'est d'ailleurs ce que les lois disaient formellement, et c'est sous ce rapport qu'elle était sans appel, suivant l'ancienne législation romaine [1].

Les évêques paraissent s'être occupés avec plaisir de ces fonctions judiciaires. Peu d'entre eux s'écrièrent, avec S. Augustin, *qu'ils eussent mieux aimé travailler de leurs mains pendant plusieurs heures de la journée* [2]. Sans doute la plupart se résignaient, comme lui, *sous la volonté de l'apôtre,* ou se faisaient remplacer, dans l'exercice de ces devoirs, par leurs prêtres et leurs diacres. S. Ambroise, qui avait été fonctionnaire civil avant d'être évêque de Milan, paraît même avoir eu du penchant pour ces affaires : il était, dit S. Augustin, sans cesse entouré de plaideurs [3].

Tout se réunissait de la sorte pour étendre la compétence épiscopale. Bientôt la loi les déclara les protecteurs nés de toutes les infortunes, des prisonniers, des esclaves, des serviteurs maltraités par leurs maîtres; et ils se firent eux-mêmes les défenseurs de tous leurs fidèles. Flavien d'Antioche et Ambroise de Milan se couvrirent de gloire, l'un en réconciliant sa ville épiscopale avec Théodose, l'autre en se constituant contre

---

[1] D'après une disposition de Valentinien III (*Nov.* 12.), les évêques étaient compétens, *non aliter nisi voluntas jurgantium præcedat,* et suivant le rescrit d'Arcadius, ils ne pouvaient connaître d'une affaire civile, *nisi partes consenserint.* Voy. *Cod. Justin.,* l. 1, t. 4, l. 7, 8.

[2] *De opere Monachorum,* c. 37.

[3] *Augustini confess.* VI, 3.

ce prince le vengeur des victimes de Thessalonique !

Le zèle des prêtres et des évêques pour les accusés les porta même quelquefois à des intercessions peu discrètes, et à une coupable opposition au cours de la justice [1].

Ils abusèrent particulièrement du *droit d'asile*, qui n'était en lui-même qu'un abus, qu'on avait accordé aux Eglises, à l'imitation du privilége dont jouissaient anciennement les temples du paganisme et les statues des empereurs [2]. Arcadius fut obligé de restreindre ce privilége qui, sans doute, donna lieu à des intercessions éloquentes et vertueuses [3], mais dont on abusa, même pour se dispenser de payer les impôts. Théodose II l'étendit, au contraire, de la manière la plus large, et jusque sur les maisons, les bains, les cours et les jardins, qui dépendaient des Eglises [4]. En intercédant pour ceux qui recouraient à ces vastes asiles, les ecclésiastiques prirent une influence nouvelle sur le cours ordinaire de la justice, et rien ne pouvait être plus propre que ces progrès à exalter les idées que le peuple se formait avec eux de leur haute puissance.

Ce n'est pas tout. Bientôt les ecclésiastiques ne purent

---

[1] *Codex Theod.* lib. XI, t. 36, l. 31.

[2] Gothofredus, *Comment. ad cod. Theod.* lib. 9, t. 45, l. 1. *De his qui ad eccles. confugiunt.*

[3] Voy. *Homilia Chrysostomi in Eutropium.*

Eutrope, qui était ennemi de Chrysostôme, et qui avait conseillé la restriction, fut le premier à recourir à l'autel, malgré la loi, et fut le premier défendu par l'évêque, malgré le passé. Socrate, 6, 4.

[4] Socrate, 7, 33.

plus être jugés que par l'Eglise, c'est-à-dire, par les évêques, qui formaient pour cela un tribunal, un *for spécial*, le *for ecclésiastique*. Malgré la loi qui laissait son cours à la justice dans les affaires capitales, aucun prêtre ne put plus être accusé ailleurs que pardevant son évêque. Encore les accusations furent-elles rendues difficiles; l'accusé, qui ne parvenait pas à prouver ses assertions, était déclaré infâme. En principe, un prêtre pouvait préférer un tribunal civil, mais en usant de cette alternative, il perdait sa place [1], et les synodes interdirent, sous les peines les plus sévères, d'embrasser la défense d'un ecclésiastique jugé par les évêques [2]. Il est vrai qu'on pouvait en appeler de leur synode à l'empereur; mais ils ne tardèrent pas à supprimer ces appels au prince, le jugement d'un synode dévant être soumis plutôt à un concile supérieur [3]. D'après un principe énoncé par Constantin, on ne conçoit pas non plus l'appel d'une sentence épiscopale à celle d'un empereur [4].

Cependant on trouve encore, dans ces siècles, des affaires ecclésiastiques portées devant les tribunaux civils; mais ces cas devinrent plus rares d'année en année; les conciles réglèrent avec soin la procédure y relative, et l'action du pouvoir séculier se borna à prê-

---

[1] *Cod. Theod.*, *de Episc. eccles. et cler.* l. 41. — *Concil. Carthag. anni* 397, c. 9. — *Concil. Milev.*, c. 19.

[2] *Concil. Carthag.* V, c. 2.

[3] *Concilium Antioch.* c. 12.

[4] Constantin avait déclaré qu'il considérait les décisions des évêques comme celles de Dieu même. Du Pin, *Monument. Donatist.*, p. 184.

ter main-forte à l'autorité épiscopale, toutes les fois qu'elle avait jugé elle-même.

L'histoire doit le dire, le clergé, dans toutes ses classes, y compris même les *archidiacres*, les *archiprêtres*, les *chartulaires*, *les notaires*, les *syncelles* [1], les *économes* et les *défenseurs*, qui, tous, vinrent s'intercaler dans ses rangs, sut profiter de la faveur. Quand on le prend au point d'où il partit avec Constantin, et qu'on le laisse à l'avénement de Phocas, on franchit avec lui dans ses destinées un intervalle immense, et, au terme, on trouve l'Eglise avec une constitution toute nouvelle. Les laïques, dont nous verrons la condition, en parlant de la discipline, se trouvent à une longue distance du clergé [2]; les ascètes ou les moines, dont nous raconterons les progrès, en faisant connaître les mœurs de ces tems, parviennent, au contraire, à former une classe intermédiaire entre les pontifes et le vulgaire.

---

[1] *Domestici clerici episcoporum.*

[2] S. Martin déclarait déjà, que l'empereur lui-même était un personnage bien inférieur à un prêtre. Sulpit. Sever. *Vita Martini*, c. 20, dial. II, c. 6. — L'an 585, le synode de Mâcon ordonna, qu'un laïque voyageant à cheval mettrait pied à terre en rencontrant un ecclésiastique, c. 15. — A partir du quatrième siècle, le clergé porta un habit distingué, de couleur noire. Socrate, 6, 20. — *Concil. Matiscon., anni* 581, c. 1, 5. *Trullanum*, c. 7. — Dès la même époque, on donna la tonsure à ceux qui entraient dans les ordres inférieurs. Morinus, *De ordinationib.*, p. III, exerc. 15. — Buddæus, *De tonsura clericorum.* — Les ecclésiastiques n'étaient sujets ni à l'excommunication ni à aucune pénitence publique; leur plus grande punition était le renvoi dans les rangs des laïques. Morinus, *De pœnitent.*, lib. IV, c. 12.

Au reste, l'histoire ne félicite pas les fonctionnaires de l'Eglise des honneurs, des priviléges ou des richesses qui vinrent les réjouir; avec ces faveurs s'altérèrent leurs mœurs; les affaires temporelles enlevèrent le tems que réclamaient l'instruction et la surveillance du troupeau; une rapide décadence marcha à côté de la rapide élévation du clergé. La plus belle autorité que puissent avoir les chefs de la religion est celle de la houlette. Depuis Constantin, l'Eglise a celle du sceptre de l'empire, et ce sceptre pèse d'un poids égal sur toutes les institutions, sur tous les sentimens, sur toutes les pensées de la société chrétienne. Doctrine, culte et littérature, tout porte l'empreinte de Byzance.

CHAPITRE III.

Nouvelles doctrines et nouvelles divisions de la société chrétienne.

La destinée des doctrines chrétiennes porte aussi le cachet de la cour; ce n'est pas l'autorité de la révélation chrétienne ou celle de l'Eglise, à qui en est confié le dépôt, c'est l'autorité de Byzance qui décrète l'orthodoxie, maintient l'unité de la foi et ramène les dissidens aux symboles communs. Cette autorité est quelquefois

salutaire, elle préserve d'une dissolution totale la société qu'elle a subjuguée, mais ordinairement elle est tyrannique. Dans la première période, celle de la libre discussion, les chrétiens aussi avaient formé plusieurs scissions, mais du moins ils s'étaient accordé les uns aux autres la tolérance qu'ils demandaient tous aux païens : dans le nouvel état de choses, ils discutent encore, mais déjà ils ne craignent plus de répandre, pour le triomphe d'un symbole, le sang de ceux qu'ils ne peuvent convaincre de leurs erreurs. Dès lors l'histoire des discussions doctrinales devient d'une gravité extrême : au bout peut se trouver l'échafaud. Sans doute, il pouvait être utile que les chefs de l'état, en embrassant la religion chrétienne, à une époque où elle était partagée entre plusieurs sectes et où des ennemis redoutables envahissaient un empire formé de populations si diverses, employassent leur influence pour maintenir l'unité de l'Eglise; mais la ligne où devait s'arrêter leur pouvoir, était peut-être difficile à tracer; et, après tout, ce n'est ni les prélats, ni les princes, c'est bien moins encore la société chrétienne qu'il faut accuser des graves aberrations de ces tems, c'est la condition de la nature humaine, qui a besoin de s'essayer, d'apprendre à passer des erreurs à la vérité. En effet, tout est neuf dans l'empire, au moment où le paganisme cesse d'y régner, où commence la domination des chrétiens, de leur clergé; où les Goths et les Vandales se partagent les conquêtes des Scipion et des César. Quel moyen que, dans ce chaos, chacun reconnaisse sa compétence; quel moyen que là on discute les doctrines

comme ferait un aréopage de philosophes, nés adorateurs des principes et esclaves des conséquences? Là au contraire, l'épiscopat et l'empire, le talent et le paradoxe, l'érudition et l'erreur doivent nous présenter le spectacle d'une lutte chaotique, vive et rude, d'une lutte d'ailleurs aussi instructive pour la postérité que désolante pour les contemporains. Telle est en effet l'histoire des doctrines de ces tems.

Constantin à peine depuis six ans appartenait aux chrétiens, qu'il s'éleva, sur la plus fondamentale de leurs doctrines, une querelle qui menaça de les séparer à jamais en deux sociétés ennemies; qui ébranla non seulement les anciennes populations de l'empire, mais encore celles des barbares qui l'entouraient, et que, toute une série de lettres impériales ou épiscopales, de professions de fois, d'accommodemens, de conciles, de bannissemens et de destitutions, parvinrent à peine à terminer au bout de trois siècles de durée.

Tel fut l'*arianisme*.

Un prêtre d'Alexandrie, Arius, homme de mœurs pures et d'un talent distingué, mais méconnu de ses adversaires, donna naissance à cette scission, en essayant de résoudre d'une manière populaire et, au moyen des vérités de l'arithmétique ou de la géométrie, le mystère de la Trinité, qu'il importait d'autant plus aux chrétiens de bien expliquer, qu'il les exposait souvent au reproche d'enseigner un singulier polythéisme. Un intérêt beaucoup plus puissant encore rendait cette solution désirable. L'antiquité avait souvent cru reconnaître, dans quelques-uns de ses plus grands

hommes, des êtres surnaturels, célestes, divins, qui étaient descendus dans les régions inférieures pour y manifester la divinité. Ces manifestations appartenaient toutes au polythéisme. Cependant, un système nouveau et monothéiste, le christianisme, non seulement enseignait aussi une manifestation de ce genre, mais la prenait pour sa base et la montrait à titre de *phénomène historique établi par les témoignages les plus positifs.* Il s'agissait d'expliquer ce phénomène, cette manifestation; de la défendre comme le fait pneumatologique le plus extraordinaire qu'ait jamais vu le genre humain, ou d'y renoncer comme à une tradition que trois siècles de critique pouvaient faire apprécier à sa juste valeur. La solution était difficile; celle que proposait Arius ne fut pourtant pas plus heureuse que celle des Gnostiques qui l'avaient précédé en Egypte. Etablissant en principe, que l'égalité des trois personnes était difficile à prouver, il déclara que le père a dû exister avant le fils, que ce dernier n'a donc pas toujours existé, qu'il a été la première et la plus sublime des créatures, qu'il a même été l'organe de toute la création, mais qu'il n'est point éternel, qu'il n'est point de même nature que le père, qu'il n'est Dieu que de nom, que par grâce, et qu'il ne connaît parfaitement ni Dieu, ni lui-même.

Oracle naturel de l'orthodoxie de son vaste diocèse, Alexandre, évêque d'Alexandrie, blâma sévèrement cette opinion, peu nouvelle en elle-même, mais établie pour la première fois avec une telle suite de raisonnemens. Sa censure n'ayant fait qu'animer Arius, il appela l'attention des évêques de la Palestine et de la Syrie

sur ces hérésies, les fit condamner par les évêques de l'Egypte, en excommunia et destitua l'auteur [1]

C'était trop tard. Quatre prêtres, plusieurs diacres, sept cents vierges et d'autres fidèles, séduits par la trompeuse clarté du nouveau système, l'avaient embrassé avidemment. Arius les rassembla en communauté, et si Alexandre fut assez puissant pour la dissoudre, il ne sut pas néanmoins empêcher Arius d'aller en établir d'autres en Palestine, en Syrie et en Asie mineure, et d'y gagner des personnages éminens [2].

Cependant Constantin apprend avec douleur la division qui éclate dans la société religieuse qu'il vient d'adopter; on lui rapporte que les païens s'en félicitent; aussitôt il écrit à Alexandre et à Arius, reprochant à l'un d'avoir agité, avec ses prêtres, des questions inutiles; à l'autre, d'avoir enseigné des choses qu'il n'aurait pas dû penser, engageant l'un et l'autre à rétablir l'union dans l'Eglise [3]. Hosius, évêque de Cordoue, ou plutôt évêque de cour, porte ses lettres en Egypte, et y ajoute des paroles de concorde; il échoue cependant, et Constantin ne connaît plus qu'une seule voie de pacification. Il écoutera les évêques de son empire, et fera respecter ce qu'ils auront décidé ensemble. Il les appelle à Nicée [4],

---

[1] An 321. Alexandre raisonnait avec beaucoup d'esprit: Puisque le fils est le *Logos*, il a dû exister toujours, disait-il; s'il n'eût pas existé toujours, il y eût eu un tems où Dieu était sans *λογος*, (sagesse)! Socrate I, 6.

[2] Par exemple, Eusèbe de Nicomédie.

[3] Eusèbe, *Vita Constant.*, 2, 64.

[4] An 325. Il y eut environ trois cents évêques d'Orient; le seul

y discute avec eux, et, ne pouvant faire résoudre une question, sur laquelle s'épuisent l'ingénieux Arius et le savant Athanase, il fait signer une profession de foi qui proclame *le fils de la même nature que le père* [1], exile tous ceux qui refusent d'y souscrire [2], et voit avec plaisir les autres s'occuper de quelques points de discipline.

Tel fut le premier de ces *conciles généraux* où se décidèrent, depuis, les plus grandes affaires de l'Eglise, et qui, par leurs délibérations quelquefois orageuses, mais toujours intéressantes, exercèrent sur les mœurs, les croyances et l'organisation du monde chrétien, l'influence la plus directe [3].

Vingt évêques, dont plusieurs étaient des hommes distingués, s'étaient d'abord prononcés pour Arius.

Hosius et deux députés de l'évêque de Rome appartenaient à l'Occident. Le nombre des prêtres et des diacres, attachés aux évêques et tous défrayés par l'empereur, fut très-considérable. Il y vint des philosophes, soit pour apprendre de tant d'évêques à mieux connaître le christianisme, soit pour disputer avec eux. Soz. I, t. 18.

[1] Ομοουσιος, les Ariens le disaient Ομοιουσιος, et là-dessus de graves historiens de plaisanter sur la différence d'une lettre. Mais cette lettre exprime une opinion et décide de la plus importante des croyances!

[2] Voy. cette profession, dans Socrate, I, 8.

[3] Eusèbe, *Vita Const.* II, III. — Sozomène I, 15, 21. — Socrate, I, 5, 6, 7, 8, 9. — Epiphane, *Hæres.* 68, 69. — Théodoret, I, c. 2, 3, 4, 5. — *Acta concilii Nicæni.* — Athanasius, *De decretis synod. Nicæn. de synod. Ariminens. et Seleuc.* p. 680, sq. Opp. t. I, ed. Comel.; *Orationes* II, *contra Arianos*, etc. — *Acta Concilii Nicæni*, Hardouin, I, 319.

Le concile de Nicée fut probablement présidé par Eustathe d'Antioche, Alexandre d'Alexandrie, Hosius de Cordoue et l'empereur. Ernesti, *Diss. quâ Hosium concilio Nicæno non præsedisse ostenditur.*

Théonas de Marmarica et Secundus de Ptolémaïs furent les seuls qui résistèrent avec lui aux observations de leurs collègues; ils furent exilés avec lui en Illyrie; et tandis qu'on livra ses écrits au feu, on destitua tous ceux qu'on put qualifier d'*Ariens*[1].

Les plus grands coups étaient frappés, et pourtant rien n'était fini. Les Ariens, nombreux sur plusieurs points, s'y formèrent en communautés. Trois évêques, qui avaient signé par faiblesse le symbole de Nicée, rétractèrent leurs signatures et allèrent en exil. D'autres, plus prudens, favorisèrent l'arianisme en secret. Constantin, qui avait pris tant de peines, pour établir la paix, voulut en jouir. Il écrivit aux principales cités de son empire, pour les prémunir contre l'hérésie, et non seulement il donna les ordres les plus sévères contre ses fauteurs, il se permit encore contre eux les invectives les plus inconvenantes. Mais, le premier, il changea d'opinion. Sa sœur Constance, la veuve de Licinius, lui montra, sous les couleurs les plus favorables, cet arianisme que son auteur avait su glisser dans les esprits sous les charmes de la poésie la plus populaire[2]. Bientôt Constantin rappela les évêques exilés, reçut Arius lui-même à sa cour et ordonna sa réintégration dans Alexandrie, après avoir examiné, pour la forme, une profes-

---

[1] Constantin seul eut la bizarre idée de faire appeler *Porphyriens*, ces hommes qui, à l'instar de Porphyre (!), combattaient la religion chrétienne. Socrate, I, 9.

[2] Arius avait mis ses principes dans des hymnes, mais aussi dans des chants composés pour les bateliers, les meûniers et les voyageurs. Philostorge, II, 2; sur les écrits d'Arius, Fabricii *Bibliotheca græca*, 8, 309.

sion de foi, que d'avance il était résolu de trouver bonne [1].
En apprenant, peu après, qu'Alexandrie, pleine d'enthousiasme pour Athanase, refusait de recevoir Arius, il enjoignit au synode de Jérusalem de le reconnaître pour orthodoxe, et l'Eglise de Constantinople allait, malgré elle, l'admettre dans son sein, lorsqu'une mort aussi subite que violente l'enleva à son parti [2].

Son parti, appuyé par la cour que dirigeait Eusèbe de Nicomédie, ne s'en affaiblit point. Déjà, avant cet événement, il avait commencé des réactions. Eustathe et Athanase avaient été les premières victimes. Le premier, accusé, dans un concile d'Antioche, de sabellianisme et de subornation, avait été destitué et banni, quoiqu'il se fût défendu parfaitement sur les deux griefs articulés contre lui. Le second avait été condamné, par un synode de Tyr, et exilé à Trèves en Gaule par Constantin, pour toute une série de griefs les uns plus absurdes que les autres.

En se retirant de la scène du monde, si agitée d'un côté par la lutte des chrétiens et des païens, d'un autre par les Ariens et les Nicéens, Constantin avait laissé à ses fils un effrayant héritage. Constance, qui le recueillit bientôt en entier, se fit le protecteur exclusif des

---

[1] Socrate I, 26.

[2] An 336. Socrate, c. 37, 38. — Athanasius, *ad Serapionem de morte Arii.* — Il est bien entendu que les Orthodoxes ont dû expliquer cette mort par la colère du ciel; les Ariens l'attribuèrent à la magie de leurs adversaires, quelques modernes au poison. — Starck, *Geschichte des Arianismus*, II, p. 100. — *Travasa, storia critica della vita di Arrio.* Venise, 1746.

Ariens. Sa femme et son ministre Eusèbe, auprès de qui, l'empereur, suivant l'expression d'un historien, *avait quelque crédit* [1], partageaient ses penchans. Les Ariens furent appelés à toutes les places; leurs adversaires écartés de toutes les faveurs.

Les Nicéens représentés par leur savant et vénérable chef, Athanase, résolurent alors de chercher un appui dans la personne de l'évêque de Rome, et Jules ne dédaigna pas de se saisir d'une cause que les Ariens ou les Eusébiens lui déféraient également, et qui le rendait juge de ses collégues, de deux empereurs et d'un concile. Un synode qu'il convoqua dans le chef-lieu de son diocèse, et auquel ne se rendirent pas les évêques d'Orient, se prononça pour Athanase et sa doctrine (340). Mais Constance, mécontant de ces décisions, appela aussitôt ses évêques à Antioche; ils y arrêtèrent une profession de foi qui devait satisfaire les Nicéens, et entrèrent, du reste, si bien dans les vues de Constance que, pour ôter à Athanase tout espoir de retour en Egypte, ils nommèrent à sa place un autre évêque. Malheureusement leur choix se fixa sur George de Cappadoce, le plus indigne des chrétiens et peut-être le plus indigne des hommes [2]. S'ils réussirent à l'établir sur son siége par la force des armes et à le faire reconnaître dans son vaste diocèse, ces violences, jointes à beaucoup d'autres, rendirent

---

[1] Ammien Marcellin, 18, 4.

[2] *Athanasii Epistola encyclica ad episcopos; historia Arianorum ad monachos.*

leur cause plus odieuse, tout en lui assurant un triomphe passager [1].

Ce triomphe fut à peu près complet en Orient. En effet, quand on considère que plusieurs populations étrangères; que les Goths, Wisigoths et Ostrogoths, les Bourguignons, les Suèves et les Vandales professèrent l'arianisme, avec un grand nombre d'anciens habitans de l'empire, on est tenté de croire que ses partisans ont un instant formé la majorité dans l'Eglise.

Le *Nicéisme* avait cependant des défenseurs zélés, surtout en Occident, et, abstraction faite de sa valeur dogmatique, on s'attache à sa destinée en le voyant, calme dans l'adversidé, marcher à son but et à la victoire avec une unité de vues et de principes que son adversaire est loin d'avoir au même degré.

Les Nicéens possédaient ce grand avantage d'avoir pour eux *chose jugée;* ils s'y retranchèrent, et à leurs yeux, il ne s'agissait, dans toute cette affaire, que de faire respecter un concile général. Les Ariens, au contraire, variaient sans cesse de doctrine et de tactique; dix-huit ans après le concile de Nicée, ils présentèrent déjà leur *cinquième symbole* [2]. Ce ne fut pour les Orthodoxes qu'un motif de plus pour demander un concile

---

[1] Accompagné du préfet Philagrius, Grégoire fit battre des évêques, des ermites et des vierges pour les forcer à le reconnaître pour leur chef.

A Constantinople, trois mille habitans furent massacrés par les soldats de Constance pour faire respecter la nomination d'un évêque arien. Socrate 2, 6, 12, 13, 15. — Sozomène 3, 3, 4, 7, 9.

[2] La longue confession, μακρόστιχος, Socrate 2, 19, 20.

général qui fit maintenir le premier. Ce concile fut convoqué à Sardique, en Mésie; mais, loin de former une assemblée générale, les pères qui s'y rendirent se séparèrent suivant les partis qu'ils avaient embrassés; et tandis que les uns, ceux d'Occident, confirmèrent les décisions de Nicée, les autres, ceux d'Orient, réunis à Philippopolis, excommunièrent leurs rivaux, spécialement les évêques de Rome et de Cordoue [1]. Les décrets des derniers furent exécutés en Orient avec une rigueur inouïe [2]. Le plus fâcheux résultat des deux synodes fut celui de diviser l'Orient et l'Occident : *les montagnes qui s'élèvent entre la Thrace et l'Illyrie*, dit Socrate [3], *séparèrent désormais deux Eglises.*

L'Occident était encore libre; Constance, devenu seul maître de l'empire, le soumit également à un arianisme mitigé par les conciles d'Arles et Milan, où tour à tour il prodigua aux évêques, l'or, les menaces et les flatteries [4]. Athanase, l'illustre et malheureux représentant de la foi nicéenne, avait un instant été rappelé par l'empereur dans son diocèse, et son arrivée y avait répandu un enthousiasme inconcevable. Bientôt Constance, cessant d'avoir besoin de lui en Egypte, exigea sa condamnation avec une telle animosité, que les

---

[1] Hardouin, I, p. 638. — Albaspinæus, observat. lib. I, p. 14. — Spittler, *Geschichtsforscher*, 4e cahier.

[2] Socrate II, 26. — Sozomène 4, 2.

[3] *Hist. eccles.* II, 22.

[4] Années 353 et 355.

évêques qui osèrent manquer de complaisance, furent envoyés en exil [1].

Cependant toutes ces mesures échouèrent par l'inconstance inhérente aux Ariens. Ils se divisaient sans cesse. Arius lui-même, pour rentrer dans l'Eglise, avait modifié sa doctrine au point de se faire renier par ses disciples [2]. Déjà, sous ses yeux, et plus encore après sa mort, ses partisans se distinguèrent en *Ariens purs*, sous la conduite d'Aétius et d'Eunomius [3]; en *sémi-Ariens*, sous la direction d'Eusèbe de Nicomédie, de Basile d'Ancyre, de George de Laodicée, de Maxence de Milan et surtout de l'empereur Constance; en *Acaciens*, sous la dépendance d'Acacius, évêque de Césarée; enfin en plusieurs autres petites sectes indignes de l'attention de l'histoire.

En même tems il se forma plusieurs autres partis à côté de l'arianisme. Les *Marcelliens*, qui renouvelaient sur le fils de Dieu l'ancienne opinion de Sabellius, furent également combattus par les Nicéens et les Ariens [4]. Les

---

[1] *Athanasii apolog. ad Constantium. — Hilarius ad Constantium*, lib. I. — Sulpice Sévère, *Hist. sacr.*, c. 39.

[2] Rufin, *Hist. eccles.* I, c. 5.

[3] Les *Aétiens* et les *Eunomiens* soutenaient franchement, que Jésus-Christ n'était pas même d'une nature analogue à celle de Dieu; qu'il était ἀνόμοιος; on les appelait pour cela des *Anoméens*. Leurs chefs Aétius et Eunomius furent l'un et l'autre des hommes distingués par leur savoir. Le premier avait fait, à Alexandrie, une étude spéciale du système d'Aristote. Eunomius, disciple d'Aétius, reçoit également des éloges de Philostorge, l'arien. Cf. Basnage, *Thesaur. Monum. eccles. et hist.* t. I, p. 172. — *Photii Biblioth*, c. 137, 138.

[4] Leur chef était Marcel, évêque d'Ancyre, et d'abord ardent ennemi des Ariens.

Photiniens, qui soutenaient qu'avant sa naissance dans le monde, le fils de Marie n'avait existé que dans les desseins de la Providence [1], et les *Macédoniens* [2], qui, tout en admettant la divinité du Christ, contestaient celle du Saint-Esprit, occupèrent plusieurs conciles et agitèrent péniblement l'Eglise et l'état déjà trop tourmentés.

Tous ces partis se combattant les uns les autres avec la chaleur que leur donnait une cause sainte à leurs yeux, et chacune de leurs luttes provoquant une scission nouvelle, le chef de l'empire paraissait avoir conçu la crainte, que la communauté chrétienne ne se désunît entièrement. Une nouvelle assemblée des chefs lui semblait le remède unique à tant de maux. Il les appela à Sirmium, l'an 357, et si jamais ils se réunirent avec l'intention de s'entendre, ce fut à ce synode. Dès l'ouverture des discussions, on résolut de renoncer à tous les termes qui désignaient des partis. Cette détermination n'amena pourtant pas de résultat majeur. On trouva, à la vérité, une formule assez ambiguë pour satisfaire les Ariens et quelques Nicéens. Le vieux Hosius, obsédé par l'empereur, et Libérius, évêque de Rome, exilé de son siége depuis deux ans et impatient d'y rentrer, signèrent cette formule [3]. Cependant l'Occident demeura,

---

[1] Leur chef, Photin, disciple de Marcel, doit s'être distingué par son génie autant que par ses mauvaises mœurs. *Hilarii fragm.*, II, p. 1295.

[2] Ces sectaires, qui se rattachaient à Macédonius, qu'on considéra long-tems comme sémi-arien et qu'on porta à l'évêché de Constantinople, furent qualifiés de πνευματομάχοι. Socrate, 2, 46.

[3] *Athanasii, hist. arian. ad Monach.* — *Hilarius, fragm.* VI, — *Hieronymus, de viris illustr.* c. 97.

dans le fait, attaché au nicéisme, et Constance, pour atteindre son but, fut obligé de convoquer de nouveaux synodes, parmi lesquels ceux de Sirmium (deuxième et troisième) et d'Ancyre furent les plus remarquables.

Constance voulait l'unité de l'Eglise, et partout elle était divisée. Les Ariens se persécutaient entre eux. En qualité de leur chef, Constance ne se lassa point. Un tremblement de terre ayant ravagé Nicomédie, où il avait appelé ses évêques, il les manda à Nicée, l'an 359, en les invitant de lui rendre compte, dès qu'ils auraient terminé leurs travaux, afin qu'il pût voir *s'ils étaient conformes aux saints codes*. Maniant à son gré ces assemblées si complaisantes, Constance paraissait douter qu'elles fussent dirigées par une inspiration supérieure. D'un autre côté, on ne comprend pourtant pas que les évêques ne lui aient pas fait une réponse bien simple, celle qu'il était inutile de les assembler, puisque l'empereur savait si bien ce qui était conforme aux saintes écritures.

Au surplus, le synode de Nicée n'eut pas lieu. On préféra une assemblée d'un nouveau genre, composée de deux sections, dont l'une se réunit à Séleucie, en Asie mineure, l'autre à Rimini, près de Rome [1].

Celle-ci fut de quatre cents évêques, dont quatre-vingts Ariens. Tous y furent entretenus par l'état; les seuls prélats de la Gaule et de la Grande-Bretagne refusèrent les

---

[1] Les anciens attribuent cette idée aux Ariens exaltés, qui, prévoyant leur ruine dans une assemblée commune, surent persuader à Constance, que les deux synodes exigeraient moins de frais de transport.

largesses impériales. Les Ariens, pour terminer tous les différends, proposèrent d'écarter toutes les anciennes formules, et de s'en tenir à celle qu'avait arrêtée le dernier concile de Sirmium; mais la majorité nicéenne, sûre de son triomphe, rejeta cette idée, s'attacha à la profession du premier concile général, prononça l'anathême sur l'arianisme, en destitua les principaux défenseurs, et fit porter ces résolutions à la cour[1]. Les Ariens avaient prévenu cette députation, et l'empereur refusa de la recevoir, prétextant les affaires de la guerre de Perse. Il ne perdit cependant pas de vue celles de l'Eglise, arracha bientôt aux députés nicéens une profession de foi favorable à ses vues, l'envoya aussitôt au comte Taurus, qu'il entretenait à Rimini depuis le commencement du concile, et y joignit l'ordre de n'en laisser partir aucun évêque, qui ne l'eût signée. Une vingtaine d'entre eux, Phébadius d'Agen à leur tête, résistèrent quelque tems, mais succombèrent à la fin aux prières et aux menaces de Taurus, et signèrent l'opinion *que le fils de Dieu n'était pas une créature comme une autre.*

Le monde s'étonna, dit S. Jérôme, *d'être tout-à-coup devenu arien*[2].

L'assemblée de Séleucie, où ne parurent que cent soixante évêques, qu'entouraient un commissaire impérial et le commandant des troupes de l'Isaurie, eut une issue semblable; seulement les Ariens et les sémi-Ariens

---

[1] *Athanasius de synod. Arim. et Seleuc.*, p. 717. — *Hilarii fragm.* VII.

[2] *Contra Luciferum*, p. 143, t. II, ed. Basil.

eurent entre eux des discussions plus animées [1]. Ce fut encore Constance qui jugea leurs querelles, et s'il se montra sévère contre l'arianisme rigoureux, il favorisa du moins les Sémi-Ariens, au point qu'à l'époque de sa mort ils occupaient la plupart des siéges épiscopaux.

Après la trêve qu'apportèrent à cette lutte les règnes de Julien et de Jovien, Valens reprit le cours des persécutions du nicéisme; il fit brûler quatre-vingts évêques nicéens sur ses vaisseaux [2]. Gratien, au contraire, guidé par le célèbre Ambroise de Milan, menaça de confisquer au profit du trésor de l'empire, tout édifice religieux où se célébrerait un autre culte que celui des Orthodoxes. Cet ordre était d'une exécution difficile. Théodose fit condamner l'arianisme au concile général de Constantinople, en 381; ses lois et celles de ses successeurs, surtout de Justinien, amenèrent peu à peu la dissolution des sectes ariennes. L'an 524 on leur ôta les églises. C'est ainsi que s'éteignit l'arianisme dans l'empire. Les peuples germaniques ou gothiques, qui avaient établi leurs royaumes dans diverses provinces, combattirent encore les Nicéens; mais en 534, les Bourguignons, subjugués par les Francs, renoncèrent aux opinions d'Arius. La même année, Bélisaire soumit les Vandales à l'orthodoxe Justinien; les Suèves embrassèrent la foi d'Athanase, l'an 559; Reccarède et les Visigoths d'Espagne les imitèrent en 589; Grimoald et les Lombards en 671.

---

[1] *Hilarius contra Constantium*, p. 1247, ed. Bened.

[2] Théodoret, IV, 24.

Ce qui avait répandu les doctrines ariennes avec une rapidité si étonnante, c'était non seulement l'éloquence de leur auteur, c'était leur clarté, c'était la protection de la cour, c'était peut-être aussi la persécution dont elles furent l'objet[1]. Ce qui perdit la cause des Ariens, ce ne fut pas la seule législation de Byzance, ou la colère de la cour; ce fut cette perpétuelle variation de symboles, ce *labyrinthe* de professions de foi, que leur reproche un ancien historien, et dont ils portèrent le nombre de *onze* à *dix-huit* en peu d'années; ce fut, enfin, la violence de leurs passions. D'ailleurs, si l'impartiale histoire censure sévèrement leurs aberrations, elle relève aussi les fautes du côté opposé, et rend d'éclatans hommages aux talens, aux vertus, et à quelques parties du culte des Ariens[2].

Si l'église arienne, un instant plus nombreuse peut-être que la nicéenne, succomba de la sorte, ses opinions se renouvelèrent souvent; plus souvent encore elles

---

[1] Enke, *Dissert. de præcipuis arianismi latissime olim propagati causis.*

[2] *Augusti Archæologie*, III, p. 389. Chrysostome imita le chant des Ariens. Leur culte et leur liturgie différaient d'ailleurs fort peu de ce qui avait lieu chez les Nicéens. Ils se permettaient pourtant des attaques contre ces derniers dans leurs chants de procession. On conçoit aussi que, malgré la gravité de ces discussions, des docteurs qui étaient Grecs, se soient livrés quelquefois, et jusque dans leurs chaires, à des railleries et à des jeux de mot habituels à leur nation. Barletta, au moyen âge, n'a pas mieux fait qu'Eudoxius, évêque de Constantinople, qui dit dans un sermon, que Dieu le père était *impie*, ἀσεβὴς (*n'adorant personne*), mais que le fils était *pieux*, εὐσεβὴς (*adorant son père*).

furent modifiées de manière à produire de nouveaux partis[1].

L'arianisme n'était pas encore éteint, il s'en faut de beaucoup, que la société chrétienne se trouva tout-à-coup précipitée de nouveau dans l'une des questions les plus fondamentales de sa croyance, et divisée en deux camps ennemis.

Il était même impossible que la nouvelle question ne se présentât pas. Les pères de Nicée, en décidant que le *fils de Dieu* était de même nature que Dieu, doctrine qui triompha, paraissaient avoir oublié que Jésus-Christ s'était aussi appelé le *fils de l'homme*, qu'il avait été vraiment homme; que, dans l'Eglise ancienne, l'opinion contraire, celle des Dokètes, avait souvent été condamnée. Il était donc inévitable qu'on ne revînt pas sur la *nature humaine*. On y revint à l'occasion d'*un seul mot*, tant la question était présente à tous les esprits. Ce mot était celui de θεότοκος (mère de Dieu), que blâma un évêque de Constantinople, que défendirent aussitôt les évêques d'Alexandrie et de Rome; mot qui les entraîna tous trois dans les débats les plus pénibles, et divisa l'Eglise d'Orient en deux partis qui ne purent plus se réunir. Les jalousies et les rivalités des grands siéges épiscopaux convertirent ainsi en schisme permanent une simple discussion d'école. La vanité des empereurs, qui voulurent suppléer par des ordonnances théo-

---

[1] Stark, *Geschichte des Arianismus*, 2 vol. in-8°. — Schubert, *Diss. de vera origine arianismi*, 4 vol. in-4°. — Sandius, *Nucleus hist. eccles. exhibitus in hist. arianorum.*

logiques à l'insuffisance des conciles, consolida ce chisme au point qu'il afflige encore l'Orient.

Quelques philosophes anciens, pour expliquer les phénomènes si divers qu'offre la même individualité, avaient distingué dans l'homme une âme physique ou animale, et une âme pneumatique ou rationnelle. L'un des adversaires d'Arius avait cru trouver, dans cette théorie, la solution d'un grand mystère : Apollinaire, évêque de Laodicée, avait enseigné que, dans Jésus-Christ, l'âme rationnelle avait été remplacée par le *Logos*, ou la sagesse de Dieu. Cette opinion avait excité les plus vives discussions, avait été condamnée aux synodes, et enfin abandonnée[1].

Cependant les Apollinaristes, ainsi que d'autres adversaires de l'arianisme, s'étaient servis souvent, en parlant de Marie, de l'expression de θεότοκος, et ce mot était resté dans l'Eglise[2]. Un prélat distingué, Nestorius, que sa science et ses mœurs avaient fait remarquer parmi les prêtres d'Antioche[3], et qu'elles avaient fait préférer par l'empereur à une foule de concurrens pour le siége de Constantinople, osa combattre cette expres-

---

[1] Basnage, *Diss. de historia hæres. Apollinaris.* — Wernsdorf, *de Apollinari Laodic.*

[2] Suicer, *Thesaur. eccles.* s. v. θεότοκος.

[3] Théodoret en fait le portrait suivant : « Il ne songeait qu'à plaire au peuple ; cherchà, plus que tout autre, de vains applaudissemens ; s'attacha la foule inconstante, se promenant, l'œil triste, dans un costume noir, évitant les places publiques ; se donnant, par la pâleur de son visage, l'air d'une rigoureuse abstinence, et ne s'occupant chez lui que de ses livres. » *Hæret. fab.* IV, 12.

sion dans ses discours. On l'applaudit d'un côté, on le blâma de l'autre; les moines de son diocèse l'interpellèrent dans son église, et jusque dans sa maison. A peine l'autorité du magistrat public put-elle le protéger, en exerçant les plus fortes violences contre ses ennemis. Il n'avait d'ailleurs aucune intention schismatique[1]; il ne combattit ni la divinité de Jésus-Christ, ni l'union de sa nature divine avec la nature humaine; seulement il voulait qu'on distinguât les deux natures du Sauveur; et puisque sa mère terrestre ne lui avait pas donné l'existence divine, il ne pensait pas qu'on pût la qualifier de *mère de Dieu*[2].

Rien ne semble plus juste ni mieux fondé que cette doctrine; aussi fut-elle accueillie avec distinction, surtout en Egypte, où les études théologiques étaient les meilleures. Ce fut peut-être une raison de plus pour y mécontenter Cyrille, à qui son oncle Théophile, l'un des persécuteurs de S. Chrysostome, évêque de Constantinople, paraissait avoir légué une profonde antipathie pour les patriarches de la capitale. Cyrille prêcha et écrivit contre Nestorius; il échangea ensuite quelques lettres avec lui; et n'ayant pu l'amener à son sens, il adressa contre lui les traités les plus étendus à Théodose, à l'im-

---

[1] Il se prétendait très-orthodoxe, et, dès son installation, il osa dire à l'empereur : „ donne-moi la terre purifiée d'hérétiques, et je te donne le ciel. " Cinq jours après, il alla démolir l'oratoire où les Ariens priaient en secret. Avertis de ce projet, ils aimèrent mieux mettre le feu à la maison. Il enleva alors les églises aux Macédoniens.

[2] Voyez les fragmens de ses discours : *Marii Mercatoris, opp.*, ed. Garner. *Pars poster.*, p. 5.

pératrice et aux autres princesses[1]. Ces voies ne le conduisant pas à son but, il se tourna vers l'évêque de Rome, le consulta sur la convenance de rompre la communauté de foi avec Nestorius, lui envoya même un prêtre pour suivre cette affaire, et réussit bientôt à faire condamner son ennemi par un évêque, qui d'abord avait déclaré, qu'il lui était difficile de se faire rendre compte d'écrits composés en grec. Nestorius, dans dix jours, devait se rétracter ou quitter son patriarchat.

Fort de cette sentence, rendue par un synode qu'avait présidé Célestin[2], Cyrille assembla à son tour le conseil de ses évêques, et arrêta avec eux douze articles d'après lesquels Nestorius devait abjurer ses erreurs[3]. Le patriarche de Byzance, qui déjà s'était montré complaisant; qui, sur des instances faites de tous côtés, avait offert d'accorder à Marie, non-seulement le titre de *mère du Christ*, mais celui même de *mère de Dieu*, fut tellement irrité de ces procédés, qu'il assembla également ses évêques, et qu'avec eux il lança douze anathéma-

---

[1] *De recta in dominum nostrum J. Ch. fide; liber ad religiosissimas reginas; oratio altera ad easdem.*

[2] En 430, Célestin n'avait pas borné ses efforts à ce synode; il avait écrit successivement à Nestorius, au clergé de Constantinople, aux évêques d'Antioche, de Jérusalem, de Thessalonique et de Philippe. V. *Baluzii nova collect. concil.* I, p. 430, sq.

[3] Le plus remarquable de ces articles est celui qui demandait, que Nestorius anathématisât tous ceux qui diraient seulement, *que Dieu est en Jésus-Christ*, (χριστος θεοφορος); qui ne diraient pas, *qu'il est Dieu, par cela seul qu'il est fils de Dieu.*

tismes contre ceux de Cyrille [1]. A ses yeux, c'était Cyrille qui enseignait de grossières erreurs et qui renouvelait l'apollinarisme, si souvent condamné.

Les trois principaux évêques de l'empire avaient tenu chacun leur synode, et l'harmonie n'était pas encore établie. Il ne restait plus qu'un seul remède, un synode général; Théodose II et Valentin III le convoquèrent à Ephèse, en 431. Nestorius s'empressa de s'y rendre avec seize évêques; Cyrille en amena cinquante, avec une suite de marins et de paysans; son ami, Memnon d'Ephèse, en avait appelé quarante; Célestin envoya ses députés, avec des instructions précises. Après quelques discussions particulières, où Nestorius paraît s'être exprimé d'une manière imprudente, Cyrille, que sa suite fit porter à la présidence, ouvrit les délibérations sans attendre l'arrivée du patriarche d'Antioche ou celle des députés de Rome, et contre les protestations formelles du comte Candidien, que Théodose avait envoyé à Ephèse pour y maintenir l'ordre et en chasser les moines. Nestorius refusa de même d'assister prématurément au concile; mais rien ne put arrêter son adversaire. Après avoir fait lire la formule de Nicée et quelques-unes de ses propres lettres, que l'on ne manqua pas d'applaudir, Cyrille fit destituer Nestorius, prononcer l'anathême contre lui, et afficher ce décret, se flattant d'avoir terminé promptement une affaire aussi difficile.

---

[1] V. *Mercatoris opp. pars posterior.* — Nestorius dit entre autres anathême à ceux qui, dans l'union du verbe avec la chair, admettent *que la chair elle même a participé à la nature divine.*

Cependant Candidien fit arracher ces affiches, en conjurant les évêques, qui n'avaient point assisté aux premières délibérations, de ne rien entreprendre avant la réunion de tous les évêques. Le patriarche d'Antioche enfin arrivé, au lieu de chercher à réconcilier ses deux collègues et à redresser ce qu'il y avait de trop exclusif dans leurs doctrines, réunit à son tour une assemblée particulière avec Candidien, s'y plaignit vivement des violences de Cyrille et de Memnon, les destitua l'un et l'autre, excommunia leurs amis jusqu'à ce qu'ils auraient prononcé l'anathême contre eux, et, dans autant de lettres spéciales, manda ces résolutions à l'*empereur*, au *clergé*, au *sénat*, à la *commune* et aux *princesses* de Constantinople!

Cyrille envoya comme lui ses députés; l'arrivée des uns et des autres fut même précédée d'une scène qui fit sur l'esprit de Théodose, jusqu'alors mécontent de Cyrille, une impression profonde. Sur une lettre de ce patriarche, transmise à Byzance par un émissaire fidèle, les moines, ayant à leur tête tous les archimandrites, se transportèrent solennellement dans une église de la capitale, pour y dire anathême à Nestorius. Dans l'intervalle, le parti de Cyrille s'était fortifié également à Ephèse, par l'accession des députés de Rome, qui avaient fait reprendre la suite des séances du concile, et confirmer ses premières décisions, *en vertu du pouvoir des clefs confié à S. Pierre, et au nom de Célestin, son successeur.* Cyrille n'avait point tardé à faire connaître cet acte à Théodose, et l'avait prié de nommer un évêque au siége vacant de Byzance. Théodose y était déjà ré-

solu; il envoya le comte Jean à Ephèse, avec la déclaration, que Cyrille, Memnon et Nestorius étaient destitués de leurs fonctions. Il se flattait à son tour d'avoir terminé cette affaire, où, suivant le comte Jean, les passions se montraient avec une fureur inconcevable[1]. Cependant rien n'était fait. Le patriarche d'Antioche se soumit avec sagesse, et inséra, dans une de ses lettres, la profession de foi que lui demandait Théodose, celle que Jésus-Christ, suivant sa *divinité*, était né du père, de toute éternité; que, suivant son *humanité*, il était né de la Vierge; que sa *nature divine* et sa *nature humaine ne formaient qu'une seule nature;* que, suivant cette *union non mélangée*, la Vierge pouvait se qualifier de *mère de Dieu*, le Dieu *Logos* s'étant choisi un temple, un corps dans la nature humaine.

Cette docilité ne fut imitée qu'en partie par les deux autres patriarches et leurs amis. Ils obtinrent la permission d'adresser de nouveaux députés à Théodose; ils obtinrent même pour Cyrille et Memnon la permission de retourner dans leurs diocèses[2]. Nestorius fut moins heureux, et l'on présume que ce fut Pulchérie, la protectrice de Cyrille, qui lui fit perdre les bonnes grâces de la cour[3]. Les évêques d'Orient, le patriarche d'An-

---

[1] Il avait été spectateur des scènes les plus violentes, en communiquant les ordres de la cour aux évêques.

[2] *Cotelerii Monum. eccles. græcæ*, t. I, p. 41.

[3] C'est à sa vigilance que le pape Léon attribue la défaite du nestorianisme. *Epist.* 79. — Salig attribue l'animosité de Pulchérie à la censure que Nestorius doit avoir faite de ses mœurs. (*Eutychianismus ante Eutychem.*) Cf. Suidas, s. v. *Pulcheria.* — Tillemont trouve

tioche à leur tête, firent d'abord mine de soutenir sa cause, de se refuser à la condamnation d'un homme qui distinguait si bien les deux natures; de vouloir plutôt proscrire l'opinion de Cyrille, qui n'en nommait qu'une; cependant ils firent peu à peu, par les bons offices de Pulchérie et des courtisans, leur accommodement avec Cyrille[1]. Nestorius, abandonné de ses amis, se retira dans son ancien couvent d'Antioche, en fut chassé au bout de quatre ans par un ordre impérial, qui *confisqua ses biens au profit de l'Eglise de Constantinople,* traîna quelque tems encore dans la Thébaïde une misérable existence, et mourut enfin si obscurément que l'histoire dédaigna de mentionner sa fin. L'amitié du pieux Théodoret le consola long-tems. La haine de ses ennemis ne s'éteignit pas avec lui[2].

Les partisans de Nestorius, invités à s'accommoder avec les patriarches d'Alexandrie et de Constantinople, comme avait fait celui d'Antioche, fléchirent la plupart comme ce dernier. Quelques-uns, fidèles à leurs principes,

---

dans l'orgueil de Nestorius la source du mécontentement de l'empereur (*Mémoires*, t. 14, p. 458). Théodoret montre la cause secrète du triomphe de Cyrille, dans les riches présens qu'il prodiguait à Constantinople. (Synodicon, ed. Baluzio, c. 41.)

[1] Cette affaire fut encore difficile. Le syncelle (secrétaire) de Cyrille nous apprend imprudemment, dans une lettre au successeur de Nestorius, que son chef envoya de nouveau des présens convenables (*dignas eulogias*) *à Pulchérie, à deux employés, à deux femmes de la cour;* que le clergé se plaignit des dépenses et des dettes qu'entraînait cette affaire, qu'il était juste que Maximien, le nouvel évêque, satisfît, à son tour, à l'avidité des courtisans. Synodicon, p. 907.

[2] *Theodor. Lector excerpt., hist. eccles.*, lib. II, c. 38. — Socrate, 7, 34.

mais réduits à les dissimuler, les propagèrent encore en recommandant, sinon les ouvrages de Nestorius, du moins ceux de Diodore de Tarse et de Théodore de Mopsueste, qui combattaient la doctrine d'*une seule nature,* que protégeait Cyrille, et enseignaient celle de *deux natures réunies dans la même personne*; ainsi que le malheureux patriarche de Byzance. D'autres encore, manifestant leurs opinions avec franchise, furent éloignés de leurs diocèses, et les Nestoriens cessèrent, dès le milieu du cinquième siècle, de former un parti dans l'empire, quoiqu'on les nomme encore au sixième.

L'un des Nestoriens les plus constans, Ibas, évêque d'Edesse, soutint les doctrines proscrites par toute son influence. Il traduisit en syrien les écrits de Théodore, s'éloigna autant qu'il put de Cyrille et de ses orthodoxes amis, s'attacha les professeurs de la célèbre école de sa ville, qui attirait alors la jeunesse la plus distinguée de la Perse, et prépara de la sorte aux Nestoriens un asile pour d'autres tems[1].

On ne tarda pas trop, en effet, à atteindre l'école d'Edesse; elle fut dissoute, en 489, par un ordre de l'empereur Zénon, et, à sa place, on érigea une église à *Marie théotokos.* Les professeurs exilés se réfugièrent en Perse. Barsumas, qui se trouvait à leur tête, les recueillit à Nibisis, dont il fut nommé évêque; il rétablit l'ancienne école de cette ville, et en fit une pépinière de nestorianisme[2]. En effet, il en partit des mission-

---

[1] *Assemani Biblioth. orient.*, t. I, c. 15, p. 199.

[2] *Ibid.*, t. III, p. II, c. 3, p. 67.

naires pour l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, l'Inde, la Tartarie et la Chine. Les Nestoriens, que l'on appela bientôt *Chaldéens,* à cause de leur dialecte syro-chaldéen, se propagèrent dans ces pays avec toute l'ardeur d'une société nouvelle; et si l'église orthodoxe eut à gémir quelquefois sur les maux qu'enfanta son troisième concile général, elle se félicita sans doute toujours, de voir les exilés porter le christianisme dans des pays aussi lointains.

En Perse, les Nestoriens établirent leur doctrine d'une manière plus précise, et constituèrent, l'an 489, à Séleucie, un patriarchat qui compta une longue série de chefs [1].

L'empire et la société chrétienne étaient assez déchirés; déjà des fautes trop nombreuses étaient faites par les chefs de l'un et de l'autre; cependant les uns et les autres compromirent encore une fois leur autorité et le salut des peuples qui leur étaient confiés, dans une discussion de dogme. Il est vrai, cette discussion était inévitable; la société chrétienne n'était pas satisfaite, et puisque son intérêt le plus grand était alors la solution du mystère le plus profond de la théologie, elle ne pouvait le quitter avant d'y avoir épuisé toute sa force.

En effet, la question qui s'était élevée sur les rapports qu'avaient entre elles la nature divine et la nature hu-

[1] Garnier, *de Hæresi et libris Nestorii* (*in Opp. Marii Mercatoris*, t. II.) — *Liberati breviarium causæ Nestorianorum et Eutychianorum*, ed. Garnier. — Doucin, *Histoire du Nestorianisme.* — Jablonsky, *Exercit. de Nestorianismo.*

maine *du fils de Dieu* et *du fils de l'homme* n'était pas résolue. Nestorius avait trop distingué les deux natures; Cyrille les avait trop unies, trop confondues, et avait été obligé de modifier son opinion : qu'en était-il réellement?

Un pieux vieillard fit cesser l'incertitude, et périt victime de la solution, qu'essayèrent d'abord les docteurs de l'Eglise, et que donnèrent enfin les maîtres de l'empire. Cinq générations furent agitées par cette affaire; elle fit naître une nouvelle secte et une foule de partis. Les Orthodoxes se persécutèrent entre eux, comme se persécutaient les scissionnaires pendant ces discussions si longues et si tumultueuses. Telle fut la question eutychienne qui agita l'Eglise.

Eutychès, archimandrite de l'un des populeux couvens de Byzance, enseigna la théorie d'une seule nature dans l'*homme-Dieu*, comme l'avaient enseignée Cyrille, Athanase et Jules[1]. Dans les mouvemens si impétueux auxquels s'étaient livrés les moines pendant les débats nestoriens, il avait souvent manié leurs esprits dans les intérêts de Cyrille, et personne ne devait être plus tranquille que lui sur l'article de l'orthodoxie, lorsque tout-à-coup il se trouva scissionnaire et chef de parti. Si nous en croyons Léon-le-Grand[2], ce fut sans sa faute. « Il était si borné, dit le pape, qu'il ne concevait pas « même le commencement du symbole apostolique. » Quand on considère pourtant les travaux d'Eutychès,

---

[1] *Salig de Eutychianismo ante Eutychem.*

[2] *Epist.* 18, ed. Balerr., t. I.

on trouve qu'il a dû comprendre assez bien les écrits des pères. Sa conduite ne manque pas non plus de prudence. Lorsqu'un synode, assemblé par hasard sous le patriarche Flavien, lui ordonna de comparaître, il déclara, qu'il ne sortirait plus de son couvent, mais qu'il était tout disposé à reconnaître les conciles de Nicée et d'Ephèse; que, si les Pères de ces assemblées avaient pu se tromper, il chercherait la vérité dans les saintes écritures, qui ne peuvent pas renfermer d'erreur; qu'au surplus, il pensait, qu'après l'incarnation le *Dieu-homme* n'avait eu qu'*une seule nature, quoique son corps ne fût pas de la même substance que les corps ordinaires.* Ces derniers mots furent sa perte: on le soupçonna partisan de ce gnosticisme, qui n'avait supposé à Jésus-Christ qu'une apparence de corps. Eutychès fut forcé de comparaître, et quoiqu'il se fît accompagner par un courtisan, des moines et des soldats; quoiqu'il déclarât aux évêques, qu'il était tout disposé à enseigner comme eux, une imprudente assertion, celle que, *depuis l'union des natures divine et humaine, l'homme-Dieu n'en avait plus qu'une,* le fit condamner, destituer et excommunier, ainsi que tous ceux qui auraient commerce ou entretien avec lui.

Le cortége qui avait amené Eutychès au concile, le préserva des périls dont sa vie était menacée, et, sur son appel à l'empereur et aux patriarches, un concile convoqué à Ephèse et présidé par Dioscore d'Alexandrie, fit triompher sa cause et sa doctrine, grâces aux violences que le président exerça lui-même

sur le patriarche de Byzance, et qu'il fit exercer sur les autres évêques, par les soldats et les moines qui envahirent l'assemblée, munis de chaînes, armés d'épées et de bâtons. Cependant Eutychès était loin d'être sauvé. L'opinion publique, plus ancienne qu'on ne pense, désavoua ce concile, qui n'a point d'analogie dans l'histoire des assemblées religieuses, et dont les scènes violentes offrent plus de scandales que les égaremens des assemblées politiques les plus coupables. On le qualifia de *synode de brigands*.[1]. La théorie alexandrine, cyrillienne et dioscorienne, ou le dogme d'une seule nature, triompha un instant, par les trésors de l'Egypte; mais l'injustice faite à Flavien, à Eusèbe de Dorylée, à Théodoret, à Domnus, patriarche d'Antioche, et à Ibas, évêque d'Edesse, qui furent destitués de leurs siéges, criait vengeance. Léon-le-Grand, qui, dans ses lettres à Flavien et dans les instructions à ses députés au synode, s'était constitué, pour ainsi dire, l'arbitre de ce différend; Léon, dont les députés avaient protesté contre la condamnation de Flavien et à qui cet évêque en avait appelé, se fit l'organe de la désapprobation générale dont le synode éphésien était l'objet. Il se plaignit vivement auprès de Théodose et de Pulchérie, et les pria de convoquer un concile général en Italie, pour le salut de la foi catholique[2]. Théodose n'eut pas le tems de faire

---

[1] Συνοδος Ληςρικη, *latrocinium Ephesinum*. Voy. dans Hardouin, *Acta concilii Chalcedon. anni 449, actio* I, p. 219.

Flavien mourut, dit-on, des coups que lui porta son collègue d'Alexandrie. *Theophanes in Chronogr.*, p. 86. ed. Paris.

[2] *Leonis Epist.* 43, 44, 45.

droit à la demande; mais un synode convoqué à Rome par Léon, y annulla ce qui s'était fait à Ephèse, et bientôt Pulchérie, dont la main donna le trône à Marcien, fit réunir un concile général à Chalcédoine (451).

Cette imposante assemblée, composée de six cent trente-trois évêques, après quelques scènes peu dignes d'elle [1], proclama la doctrine orthodoxe, celle que *Jésus-Christ, après son incarnation, avait été de même nature que les autres hommes; mais qu'en lui les natures divine et humaine, sans se confondre, sans se transformer, sans pouvoir se séparer* [2], *s'étaient unies en une seule personne.* On fit ensuite un grand acte de justice. Une enquête eut lieu sur Dioscore, accusé de s'être livré à des crimes et à des égaremens scandaleux, qu'attestaient même les chansons du peuple: il fut destitué!

Trois synodes et un concile général avaient parlé, la doctrine était fixée, et cependant rien n'était fini; l'Eglise avait épuisé tous ses moyens de conciliation, et se trouvait plus divisée qu'auparavant. Le rôle de l'empereur commençait; déjà il s'était rendu au concile avec Pulchérie, y avait assuré sa protection à la foi, avait confirmé les travaux de Chalcédoine, avait proscrit les Eu-

---

[1] Les amis de Théodoret ne voulurent pas souffrir la présence de Cyrille; ceux de ce dernier s'émouvaient à la vue de Théodoret; les commissaires impériaux calmèrent les esprits par la remarque, que des cris populaires étaient peu dignes de l'épiscopat.

[2] En écoutant la lecture de ces décisions, les évêques s'écrièrent, dans leur enthousiasme: „ C'est la foi catholique; c'est ainsi qu'enseigna le bienheureux Cyrille! c'est ce que croit le pape! Pierre a parlé hautement par Léon! "

tychiens, au point de leur interdire la faculté de tester, et de les exclure des honneurs du service militaire; mais ces mesures avaient aigri les esprits, sans amener la tranquillité. En Palestine et en Syrie, les moines, appuyés de la populace, forcèrent les évêques revenant de Chalcédoine de rétracter leurs votes.

Marcien, pour ne pas porter les rebelles à des excès plus coupables encore, se borna d'abord à leur écrire[1], et à mettre à Jérusalem une garnison, qu'il dispensa d'une discipline trop sévère. Cependant les désordres augmentant sans cesse, et Alexandrie, agitée à son tour par les moines, ayant refusé de recevoir son nouveau patriarche, l'ayant même égorgé auprès d'un baptistère, la cour prit des mesures plus directes; non-seulement elle exila le successeur du pontife assassiné; elle demanda l'avis des principaux évêques sur le synode de Chalcédoine, et, sur cet avis, en fit maintenir les dispositions avec rigueur.

L'empereur Basiliscus excita de nouveaux troubles par une malheureuse ordonnance qui, tout en condamnant l'eutychianisme, rejeta les *innovations* de Chalcédoine, et qui fut signée par cinq cents évêques. Cet épisode fut pourtant de courte durée; le patriarche de

---

[1] *Marciani Epist. ad Macar. episc. et sinaitas monachos. — Epistola Pulcheriæ ad Bassam præfectum monasterii in Ælia apud Harduinum. Acta concil. Cf. Analecta græca*, p. 54. Marcien disait aux moines « qu'il était surpris de voir s'ériger en docteurs des hommes qui, dans leurs demeures solitaires, devaient passer tranquillement leur vie partagée entre la prière et d'autres exercices religieux; que non-seulement ils étaient dans l'erreur, mais qu'ils étaient trop ignorans pour pouvoir comprendre des questions aussi délicates. »

Constantinople excita le peuple contre l'empereur, et ce prince, expulsé de sa capitale, n'osa y revenir qu'en suppliant; encore vint-il trop tard : Zénon, qu'on avait chassé du trône, était venu le reprendre dans l'intervalle [1].

Zénon voulut enfin pacifier les Eglises qui tenaient aux quatre grands siéges d'Orient, et que les contestations des compétiteurs orthodoxes et eutychiens agitaient et ensanglantaient d'une manière déplorable [2]. Il rendit une ordonnance d'*union* [3], dans laquelle était proclamée la doctrine des quatre conciles généraux, avec condamnation du nestorianisme et de l'eutychianisme. Cependant, quelque soin qu'il eût pris d'y éviter l'expression de *deux natures*, si choquante pour les Eutychiens ou les Monophysites, elle ne fit qu'irriter les troubles. Son successeur, Anastase, autrefois simple conseiller de la couronne [4], était d'une foi si suspecte, qu'à peine le patriarche l'avait laissé monter sur le trône, et quelques mots qu'un jour il voulut joindre au trisagion, à l'exemple de Pierre Monge, faillirent à lui coûter la vie et la couronne [5].

---

[1] En 477.

[2] Acacius, Pierre le Foulon et Pierre Monge occupèrent et quittèrent successivement, et jusqu'à trois fois, les siéges de Byzance, d'Antioche et d'Alexandrie.

[3] Ἑνωτικόν, en 482. *Evagrius*, 3, 14. — *Liberatus*, *breviar.*, c. 18. — *Facundus pro defens. trium capit.* 12, c. 4, *in Opp. Sirmondi*, t. II.

[4] Σιλεντιάριος.

[5] C'étaient les mots de « *qui a été crucifié pour nous* », addition qui caractérisait les *Théopaschites*. En Egypte, suivant la tradition populaire, il plut des cendres par suite de l'altération du *trisagion*.

L'empereur Justin revint enfin de bonne foi aux décisions de Chalcédoine, et Justinien, malgré la protection qu'accordait aux Monophysites la despotique Théodora, les poursuivit avec un tel zèle, qu'il donna au patriarche orthodoxe d'Alexandrie le pouvoir de destituer à son gré les chefs militaires suspects d'hérésie. Dès-lors la cause des Eutychiens ou des Monophysites fut perdue dans l'empire, et partout y triompha la doctrine de deux natures qui ne s'unissent pas, ne se confondent pas, et pourtant ne forment qu'une seule nature. Sans doute le mystère n'était point résolu, et n'était pas à résoudre; mais l'esprit humain avait dû s'y mesurer. Malheureusement les passions s'étaient mêlées, comme à l'ordinaire, aux discussions qu'elles devaient le moins atteindre; ce furent elles qui divisèrent les Orthodoxes eux-mêmes, et qui enfantèrent, outre les *Monophysites,* dont le moine *Jacob,* surnommé *Baradaï,* rassembla les débris[1], les petites sectes des *Théopaschi-*

[1] Ce moine syrien, consacré, l'an 541, évêque monophysite d'Edesse avec des pouvoirs métropolitains, se déguisa en mendiant, parcourut l'Orient avec la rapidité de l'éclair, institua le patriarchat monophysite d'Antioche, ordonna des prêtres en nombre, lia étroitement les diverses communautés, et les mit, pendant une carrière de trente-sept ans, dans l'état le plus prospère. Assemani, *Bibl. orient.*, t. II, p. 326. I, 414, 507. — Nicéphore, *Hist. eccles.*, l. 18, c. 52, 53. — Les Monophysites prirent de lui le nom de *Jacobites*, *Koptes.* Renaudot, *Historia patriarch. Alexandr. Jacobitarum.* — Ce parti devint dominant en Ethiopie, dans l'Arabie heureuse, et se maintint nombreux en Syrie, en Mésopotamie et en Arménie. Ludolf, *Historia Æthiopica.* — Lacroze, *Histoire du christianisme d'Ethiopie et d'Arménie.* — Galani, *Historia Armena ecclesiastica et politica.* — Il établit un second patriarche ou primat à Tagrit (Martyropolis), en Mésopotamie.

tes[1], des *Aphthartodokètes*, ou des *Phantasiastes*[2], des *Phthartolatres*[3], des *Ktistolatres*[4], des *Aktistètes*[5], des *Agnoètes*[6], des *Trithéites*[7] et des *Acéphales*[8].

La politique ne pouvait rester étrangère à des agitations que dirigeaient les chefs de l'état, et, dans l'Orient, le nom d'*Impérialistes* (Melchites) fut donné aux Orthodoxes, comme une injure.

La politique impériale de Byzance et la politique pontificale de Rome s'entrechoquèrent surtout vivement dans la querelle dite *des trois chapitres*, qui émana d'une ordonnance où Justinien, pour gagner les Monophysites, condamnait les écrits des trois docteurs dont ils blâmaient le plus les théories nestoriennes ou dyophysites : c'étaient Théodore de Mopsueste, Ibas d'Edesse et Théodoret de Cyr.

---

[1] Partisans de Pierre le Foulon, dont la doctrine semblait être que, non-seulement le fils, mais les trois personnes de la divinité, avaient souffert dans la passion. Voy. *Baronius, ad ann.*, 483.

[2] Eutychiens qui croyaient le corps de Jésus-Christ impassible et incorruptible. *Baronius, ad ann.*, 835.

[3] Partisans de l'opinion contraire, *corrupticolæ*.

[4] Qui croyaient le corps de Jésus-Christ créé.

[5] Partisans de l'opinion contraire.

[6] Ceux qui admettaient la corruptibilité, et y joignaient l'opinion que Jésus-Christ avait pu ignorer certaines choses.

[7] Ceux qui distinguaient les trois manifestations de Dieu au point d'en faire trois personnes, trois substances distinctes, trois dieux. Le plus célèbre des Trithéites fut le grammairien Jean Philoponus, qui soutenait encore la gloire antique de l'école d'Alexandrie, lorsque les Arabes vinrent en ravager les derniers établissemens.

[8] Qui n'avaient plus de chefs notables après la défection des principaux métropolitains. Basnage, *de variis Eutych. sectis*.

Justinien avait voulu accorder les partis, et les quatre patriarches d'Orient se soumirent à ses menaces ou à ses promesses; mais celui de Rome et les principaux évêques de l'Occident refusèrent d'y souscrire. Vigile, appelé à Byzance, s'en défendit de nouveau, plia un instant sous la volonté du maître, dans un *jugement* doctoral qu'il lui présenta; le rétracta cependant, aussitôt qu'il vit son clergé et les évêques d'Afrique se prononcer contre ce décret, et mit Justinien dans la nécessité de décider lui-même l'affaire ou de la faire décider par un concile. Justinien essaya d'abord une nouvelle ordonnance [1]; mais l'évêque de Milan déclara, au nom de ses collègues de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie, qu'il romprait la communauté avec tous ceux qui l'adopteraient. Vigile adhéra à cette déclaration, et, redoutant les violences de l'empereur, se réfugia d'abord dans une église pour s'y soustraire, s'enfuit bientôt de Constantinople pour sauver sa liberté et sa vie [2], et n'y retourna qu'après de longues négociations, qui pourtant ne dispensèrent pas l'Eglise de la tenue d'un nouveau concile. Convoquée pour l'année 553, cette assemblée excita des débats nouveaux entre l'empereur et Vigile, qui refusa de s'y rendre; qui, tout en blâmant, dans un nouvel écrit [3], quelques expressions

---

[1] *Ομολογια κατα των τριων Κεφαλαιων. Chronicon Paschale*, p. 345, ed. Paris. — Hardouin, t. III, p. 288.

[2] Les émissaires de Justinien avaient essayé de l'arracher par les pieds et les cheveux d'un autel qu'il tenait embrassé; ils ne l'avaient relâché qu'en voyant s'écrouler la table sainte.

[3] *Constitutum Vigilii papæ de tribus capitulis.* Hardouin, l. l.

des auteurs que l'on voulait condamner, excusa ces théologiens avec sagesse; qui se résigna même à voir son nom rayé des livres d'Eglise par le concile, mais qui céda à la fin, effrayé des mesures violentes que prenait Justinien contre les réfractaires [1]. Dans un nouvel écrit, il condamna les trois docteurs, et adhéra au cinquième concile général, se consolant de ses variations par l'exemple de S. Augustin, qu'il cita pourtant avec plus d'adresse que de justice [2].

Les évêques d'Occident, qui ne comprenaient pas les motifs de sa conduite, qui connaissaient peu les ouvrages des trois docteurs, composés en grec, et qui croyaient voir, dans les résolutions du nouveau concile, la condamnation de celui de Chalcédoine, se prononcèrent vivement contre elles et se mirent, vis-à-vis du siége de Rome, dans une dissidence que le tems seul put faire cesser.

Le berceau de toutes ces agitations était l'Orient, ou plutôt c'étaient les deux cités rivales d'Alexandrie et de Byzance, l'une capitale des lettres, l'autre capitale du pouvoir. Ce qui les fit naître, ce fut sans doute l'irrésistible besoin qu'éprouve l'intelligence humaine de se rendre compte de ses opinions; ce qui les rendit interminables, ce fut l'esprit sophistique des Grecs; ce fut la jalousie des patriarches qui les envenima. L'Occident

---

[1] Les succès qu'obtint Narsès en Italie ne furent peut-être pas étrangers à ce changement.

[2] *Vigilii Constitutum de damnatione, trium capitulorum.* Ibid., p. 217.

n'y avait pris qu'une part secondaire; les discussions avaient eu lieu dans une langue qui lui était étrangère, et leur subtilité était peu de son goût. Le rôle qu'il y avait joué, presque malgré lui, avait d'ailleurs toujours été digne de l'ancienne maîtresse des peuples [1].

Cependant l'Occident eut aussi dans cette période des discussions, des conciles et des anathêmes. Il est vrai que ce ne fut pas sur la nature des dieux. Plus humbles que ceux de l'Orient, ses docteurs ne s'attachèrent qu'à résoudre les mystères de la nature humaine. Le *pélagianisme* a cependant cela de particulier, qu'enseigné à Rome et à Carthage par des moines d'Ecosse, il est condamné à Ephèse, et protégé par un pape, proscrit par un autre, et enfin relégué en Gaule et en Angleterre, sous des modifications qui le cachent à ses propres partisans.

Dans la société chrétienne régnaient, depuis les premiers tems, deux opinions qu'il semblait difficile de concilier : celle de la liberté morale de l'homme, de sa faculté de vouloir le bien, et celle de la dégénération de nôtre espèce par la chute des Protoplastes; par conséquent, de l'intervention nécessaire de la grâce divine pour porter nos vœux à la vertu. Il était à prévoir que, tôt ou tard, ces opinions demanderaient à se régler, et la lutte, dont l'issue ne pouvait se pressentir, semblait inévitable. Depuis Tertullien, l'Eglise latine pensait, qu'avec l'âme, Adam avait transmis le péché à ses descendans.

---

[1] L'évêque de Rome, n'envoyait ordinairement que ses députés en Orient.

Deux religieux, en s'écartant de cette croyance, qui n'était encore qu'une opinion, s'attachèrent davantage à celle de la liberté de l'homme, et firent éclater, dans la société chrétienne, une discussion qu'elle ne cessa qu'après y avoir épuisé tout ce qu'elle avait alors de science et de génie.

Pélage et Céleste, que liait une étroite amitié, et que distinguait une pureté de mœurs généralement reconnue [1], après avoir insisté à Rome sur la nécessité d'appliquer à la vertu les nobles facultés de l'homme, sans que cet enseignement y choquât les chrétiens, s'étaient rendus ensemble à Carthage et y avaient professé les mêmes principes. Déjà le premier avait quitté l'Afrique pour la Palestine, sans être devenu suspect, lorsque Céleste, aspirant à la dignité de prêtre, fut accusé tout à coup d'une doctrine dangereuse [2], condamné aussitôt et banni du sein de l'Eglise [3].

Excommunié en Occident, Céleste suivit les traces de son ami, se rendit à Ephèse et y fut reçu prêtre. Ses prin-

---

[1] Pélage reçut, notamment de S. Augustin, son adversaire, l'éloge d'un saint homme (*de Peccatorum meritis et Remissione*, l. 3, c. 1). S. Jérôme et Orose, au contraire, le qualifient d'*orgueilleux hypocrite*, et lui reprochent un luxe et une mollesse indignes d'un religieux. Orose, *Apologet. contra Pelagium.* Il en est de même de Céleste, que les écrivains impartiaux peignent comme un excellent chrétien, tandis que ses ennemis ne voient en lui qu'un scissionnaire, dont les vertus sont autant de *vices brillant d'un faux éclat.*

[2] On l'accusa même d'avoir envoyé des élèves dans les provinces voisines, pour s'y faire des partisans. *Marius Mercator communitor super nomine Cœlestii.*

[3] *S. Augustinus de Peccato originali*, c. 3.

cipes trouvèrent néanmoins des partisans en Occident, et dès-lors l'évêque le plus illustre de ces contrées, S. Augustin, les combattit, sur l'invitation d'un homme de la cour, Marcellin [1]. Se souvenant des sentimens d'amitié et d'estime qu'il avait professés jadis pour Pélage [2], il les attaqua d'abord avec une grande modération; mais des circonstances particulières lui inspirèrent bientôt des accens plus vigoureux, soit que S. Jérôme, qui se trouvait alors dans un couvent de Bethléhem, et Orose, prêtre espagnol, que S. Augustin avait envoyé en Palestine, lui eussent présenté les tendances de Pélage sous un jour plus défavorable, soit qu'une correspondance rivale eût brouillé les deux adversaires [3], soit enfin que l'évêque d'Hippone fût mécontent de voir Pélage traité par le patriarche de Jérusalem et le synode

---

[1] *De Peccatorum meritis et Remissione*, libri III.

[2] *Epistola* 146, t. II, *opp.*

[3] La mère d'une jeune et riche Romaine, appelée Démétriade, que S. Augustin avait engagée à vivre dans le célibat, avait prié Pélage de lui écrire. Le religieux avait obéi, en déclarant qu'il était plus facile de louer Démétriade que de l'instruire; et, pour lui inspirer un plus vif enthousiasme pour la vertu, il s'était attaché à mieux faire ressortir l'excellence de la nature humaine. « *Les philosophes des païens ont été vertueux*, y disait-il; *d'où vient le bien dans des hommes éloignés de Dieu, si ce n'est du bien de leur nature? Qu'on voie là ce que peuvent les chrétiens, dont la nature et la vie sont mieux instruites par Jésus-Christ, dont la grâce divine assiste les efforts.* » *Pelagii Epistola ad Demetriad.*, ed. Semler. S. Augustin eut communication de cette lettre, et prévint la mère de Démétriade des erreurs qu'elle renfermait, selon lui. La matronne lui ayant répondu, qu'elle ne connaissait pas d'erreurs qui eussent du charme pour elle ou les siens, l'évêque d'Hippone lui exposa sa doctrine dans une lettre fort étendue. *Epistola* 185.

de Lydda comme un docteur sans danger. Quoi qu'il en soit, Augustin lança, depuis ce moment, toute une série de traités, l'un plus véhément que l'autre, contre la théorie pélagienne [1]; les évêques d'Afrique la condamnèrent dans deux synodes [2], et Innocent Ier, à qui Céleste en avait appelé sans effet, en se rendant à Ephèse, appuya la sentence.

Après la mort d'Innocent, Pélage et Céleste furent plus heureux en recourant à Zosime; un instant ce pontife les reconnut pour orthodoxes; mais aussitôt deux autres synodes les condamnèrent en Afrique (417 et 418), et Zosime lui-même souscrivit à ce jugement, que l'empereur Honorius appuyait d'un *édit sacré* [3]. Dix-huit évêques d'Italie, qui refusèrent de joindre leur opinion à celle de l'empereur et du pape, furent destitués et envoyés en exil. Dans leurs rangs se distinguait Julien d'Eclane, que S. Augustin combattit longuement [4].

La question était désormais jugée, et si d'un côté les *Pélagiens niaient le péché originel, attribuaient à l'homme la libre faculté de choisir le bien ou le mal, admettaient tous au salut éternel, considéraient l'exemple et la doctrine de Jésus-Christ, joints aux grâces divines, comme les moyens les plus propres à seconder la vertu, et s'en rapportaient pour la fixation des destinées finales de l'homme à la prévision que Dieu a possédée*

---

[1] *De gestis Pelagii, seu de gestis Palestinis, contra Pelagium et Cœlestium*, libri II; *de Gratia Christi; de Peccato originali*, etc.

[2] Tenus à Carthage et à Milève en 416.

[3] *Zosimi Epistola tractoria; Honorii scriptum sacrum.*

[4] *Contra Julianum*, libri VI.

des actions humaines de toute éternité, les Augustiniens enseignaient, au contraire, *que, par la faute d'Adam, la nature humaine s'était corrompue au physique et au moral; que, de lui, avait passé à tous les hommes le péché originel, le vice héréditaire; que, par suite, il ne leur restait plus que la volonté de mal faire; que, cependant, dans leur foule dégénérée (massa perditionis), Dieu avait résolu, de toute éternité, de sauver quelques-uns par Jésus-Christ, abandonnant les autres à leur perte; que, par le baptême, il accordait bien le pardon des péchés, mais que ce sacrement n'enlevait pas le péché lui-même; que la grâce seule, agissant dans les élus d'une manière irrésistible, opérait en eux, avec la foi, l'amour du bien et la force de l'accomplir.*

A peine cette doctrine fut-elle proclamée par la société d'Occident, qu'on tâcha de la faire proclamer également par celle d'Orient. Les Grecs donnèrent cependant peu d'attention à toute la querelle; vainement les évêques destitués et exilés s'efforcèrent-ils de les intéresser en leur faveur; sur les instances de Marius Mercator, l'Orient condamna, au concile d'Ephèse (451), ce que déjà avait proscrit l'Occident, mais il oublia cette théorie.

L'Occident lui-même ne put en goûter la rigueur; elle ôtait tout leur mérite aux saintes œuvres des moines. Bientôt ceux de Marseille, le savant Jean Cassien, élève de Chrysostôme, à leur tête, établirent un système mitigé sur le concours de la grâce aux volontés et aux actions de l'homme. S. Augustin, qui fut informé par deux amis, Prosper d'Aquitaine et Hilaire de Poitiers, de la doctrine des Marseillais, essaya, dans les deux

derniers ouvrages de sa plume active, de les ramener à ses opinions. Prosper continua cette lutte après lui; cependant, le semi-pélagianisme, soutenu par Vincent, abbé de Lérins, Fauste, évêque de Riez, Arnobe le jeune et Gennade, prêtre de Marseille, triompha aux synodes d'Arles et de Lyon (472); à peine s'il céda enfin aux efforts de Fulgence, évêque de Ruspe, et aux timides condamnations des pères d'Orange[1]. On sépara d'ailleurs, de la doctrine orthodoxe, les rigoureuses conséquences du dogme de la *prédestination*, et les *prédestinatiens*, qui ne formèrent qu'un parti insignifiant, furent rejetés de l'Eglise comme des scissionnaires[2].

Les prédestinatiens, quelque borné que fût leur nombre, formaient, avec les Ariens, les Nestoriens, les Monophysites et les différens partis émanés de ces sectes, des divisions assez fâcheuses, pour affliger profondément la société chrétienne et consumer en guerres intestines ses forces morales, qui, sans elles, se seraient portées au-dehors, et auraient versé sur les peuples voisins les bienfaits que réclamait si hautement leur ignorance barbare.

Ce n'est pas tout; quelques autres partis se détachè-

---

[1] An 529. Mansi, t. 8. — Fauste fut même vénéré en Provence comme un saint. *Vossius historia de controversiis quas Pelagius ejusque reliquiæ moverunt.* — *Norisii Historia Pelagiana.* — Garnier, *Dissert. VII, in Ed. opp. Marii Mercatoris*, t. I. — *Wiggers pragmatische Darstellung des Augustinismus und Pelagianismus.*

[2] *Sirmond Historia prædestinatiana, opp.* t. IV; Cf. La réfutation de Mauguin.

rent encore de la grande société [1], et, malgré le zèle des empereurs et des pontifes, quelques débris de sectes anciennes se maintinrent sur plusieurs points. La plupart des sectes gnostiques ne succombèrent à leur inconstance et à la législation byzantine, que dans le courant du cinquième siècle; celle des Manichéens et celle des Mandaïtes se conservèrent même, malgré toutes les rigueurs dont elles furent l'objet [2], et, en Espagne, il sortit, des restes du manichéisme et du gnosticisme, une nouvelle scission assez importante. Elle offre en même tems des phénomènes assez singuliers : nous y voyons un Espagnol, élève d'un gnostique de Memphis, jugé par un synode de Bordeaux, et exécuté à Trèves, par l'ordre d'un usurpateur du trône de Gratien.

Marc de Memphis, qui se réfugia en Espagne, à l'époque où Théodose faisait persécuter les dissidens avec une rigueur jusqu'alors inconnue, y enseigna à un noble espagnol et à une femme distinguée, Priscillien et Agape, des doctrines gnostiques et manichéennes, auxquelles ces deux élèves paraissent avoir donné des directions assez divergentes. Agape, si nous en croyons les rares et incertains renseignemens qui nous restent sur son compte, doit avoir, par une sorte de parodie des anciennes *Agapètes* [3], entretenu avec ses partisans des rapports d'une intimité à laquelle la maxime, que *tout est pur aux purs,*

---

[1] Les *Donatistes* (Voy. ci-dessous, *Discipline*), les *Audiens*, les *Messaliens* et les *Eustathiens* (Voy. ci-dessous, *Mœurs*).

[2] *Cod. Théod.*, lib. XVI, t 5, l. 3, 7, 9, 18, 35, 40, 43, 59, 62, 64, 65.

[3] Voy. ci-dessus, p. 208.

servait à peine de palliatif [1]. Priscillien, instruit, éloquent et ambitieux, se livra davantage à la partie spéculative de la gnose manichéenne de son maître. Il enseigna l'origine céleste de l'âme, sa chute et sa descente par les sept sphères planétaires; recommanda l'étude des étoiles, plaça les diverses parties du corps humain sous la protection des douze génies stellaires du zodiaque, considéra l'existence terrestre de l'homme comme une lutte perpétuelle contre l'empire des ténèbres, et le corps comme une méprisable prison de l'immortelle intelligence; interdit l'usage de la viande, prêcha la continence, et prétendit, avec ses disciples, parvenir à un état de perfection où les désirs et la pensée sont hors de l'atteinte du péché.

Ces prétentions, si nous en croyons les ennemis du priscillianisme d'Espagne, ne cachèrent que des désordres assez peu secrets pour donner lieu à des scandales jusque dans la famille du rhéteur Elpidius, l'un des chefs. Cependant, deux évêques et beaucoup de femmes distinguées se laissèrent séduire, soit par les nouvelles idées, soit par les exercices ascétiques, soit par l'éloquence de Priscillien; et un synode tenu à Saragosse crut devoir examiner leurs opinions. Son jugement leur fut contraire; il condamna les deux évêques et les deux chefs laïques, et arrêta des canons, dont ceux qui interdisent l'enseignement aux femmes, et défendent de courir nu-pieds dans les montagnes pendant les jours de grand jeûne, paraissent s'appliquer à la nouvelle secte. Les

[1] Notre *Histoire critique du Gnosticisme*, t. II, p. 310.

canons et la condamnation restèrent pourtant sans effet; Priscillien fut, au contraire, consacré évêque d'Avila par ses amis, et le bras séculier, auquel recoururent leurs adversaires, les évêques Ithace et Idace, put seul paralyser les progrès de ce parti fanatique. Expulsés d'Espagne par un ordre de Gratien [1], les chefs des Priscillianistes se rendirent, par la Gaule méridionale, que scandalisèrent leur cortége et leur conduite, en Italie, où ils essayèrent de gagner les suffrages des évêques de Rome et de Milan. Ils en furent rejetés; mais l'or qu'ils prodiguèrent à Macédonius, maître des offices de l'empereur, leur valut la permission de retourner en Espagne, et même de reprendre leurs fonctions.

Cependant, Maxime, qui usurpa l'empire l'an 383, et qui établit son siége à Trèves, ayant reçu de nouvelles plaintes contre eux, les fit juger par un synode convoqué à Bordeaux. Ce concile déposa l'évêque Instance, et agréa l'appel de Priscillien au jugement de Maxime, faiblesse que Sulpice Sévère censure avec amertume, puisqu'il fallait ou acquitter, ou avoir le courage de condamner. Maxime fit comparaître les accusés; et, malgré les instances de Martin de Tours, sur le rapport d'Evode, préfet du Prétoire, prononça contre Priscillien la peine de mort. Ses crimes étaient, sans doute, moins des erreurs de doctrine que des égaremens d'une nature assez secrète pour que les histo-

[1] Sulpice Sévère, malgré ses opinions orthodoxes, ne peut s'empêcher de dire, que c'est sans doute la voie la plus courte, mais aussi la plus ignoble, de recourir ainsi à l'autorité civile, et de traiter les docteurs dissidens comme des criminels. *Hist. sacra*, II, 47.

riens n'aient pu les apprendre à la postérité. Quoi qu'il en soit, à la nouvelle du supplice ordonné par l'usurpateur, retentirent de toutes parts les accens d'une généreuse indignation [1], et, à les entendre, le véritable chrétien se disait sans doute avec confiance, que le sang d'un chrétien avait coulé, en même tems, la première et la dernière fois pour cause d'erreur.

Le mécontentement qu'en témoigna l'un des hommes les plus célèbres de cette époque, Martin de Tours, fut assez éclatant pour l'exposer à être lui-même traité de scissionnaire; mais l'Espagne, à qui appartenaient les victimes [2], garda le silence, et Maxime, loin d'écouter l'opinion générale, exila les plus notables des Priscillianistes, les uns en Gaule, les autres aux îles Sorlingues. Leur parti se maintint cependant encore long-tems en Espagne; un synode tenu à Tolède, l'an 400, reçut l'abjuration de quelques-uns de leurs prêtres et de leurs évêques, et destitua les autres. Ces mesures, trop rigoureuses suivant les uns, trop douces suivant d'autres, ne terminèrent pourtant pas le schisme; il se propagea jusque dans le cours du sixième siècle [3].

Les discussions doctrinaires qui agitèrent l'Occident

---

[1] Les païens partagèrent ce sentiment avec les chrétiens. *Pacatus Drepanius Panegyr. in Theodos.*, c. 29, p. 334, ed. Venet.

[2] Deux ecclésiastiques, un poète distingué et une femme (Euchrotie, veuve d'Elpidius) furent exécutés avec Priscillien.

[3] *Sulpicius Severus Hist. sacra*, II, 46-51. — *Orosii consultatio S. Commonitorium ad Augustinum de errore Priscillianistarum.* — *Turibii episc. Asturic. epistolæ; in Opp. Leonis Magni.* — Notre *Histoire du Gnosticisme*, t. II, p. 376.

diffèrent ainsi, par leur objet comme par leur marche, de celles qui occupèrent l'Orient. Ce qu'elles ont de commun dans toutes les divisions de la société chrétienne, c'est qu'elles cessent d'être libres. Que si en Egypte, en Syrie et à Byzance, ce sont les tumultueux mouvemens des moines et des patriarches, les ordonnances des synodes ou des empereurs qui les dominent, en Occident l'autorité synodale ou pontificale les dirige avec plus de calme, et surtout d'une manière plus exclusive. Mais le bras séculier de Maxime, qui frappe Priscillien à Trèves, fait voir qu'en Occident comme en Orient les croyances ont cessé d'être indépendantes, d'appartenir aux consciences; qu'elles appartiennent à l'Eglise. Elles sont, ainsi que le *culte* et la *discipline*, l'œuvre de l'autorité, et les *mœurs* s'en ressentent dans toutes les classes de la société chrétienne.

CHAPITRE IV.

Nouvelles formes du culte, de la discipline et des mœurs de la société chrétienne.

Pour porter un jugement impartial sur les nouvelles formes que reçut le culte des chrétiens dans cette période, il faut se transporter au milieu des siècles et des circonstances qui les firent naître; il faut surtout ne pas perdre de vue, qu'un sentiment religieux très-profond a

été la source de toutes ces formes; c'est à ce sentiment qu'il faut s'attacher, ce n'est pas à elles. Sans doute, les formes ont, à leur tour, réagi sur les sentimens et les idées, et cette réaction ne fut pas toujours pure; mais c'est à l'origine, à la pensée primitive, qu'il faut remonter, pour saisir le véritable esprit de la société chrétienne dans ces tems. On pourra, avec cette méthode, craindre de substituer le panégyrique à l'histoire; mais, avec la méthode contraire, on ne ferait sûrement qu'une parodie.

Pour les tems antérieurs à Constantin, nous avons vu le culte des chrétiens dans sa primitive simplicité, dans sa pauvreté méprisée par les païens, dans ses premiers efforts pour se mettre au-dessus de cette censure, et déjà ces efforts avaient enfanté des temples remarquables [1]. Après Constantin, nous voyons le même culte dans sa splendeur, dans un luxe contraire aux principes du christianisme, mais non pas inutile dans son attitude vis-à-vis la société païenne. Car c'est pour faire cesser la critique de ceux qui ne peuvent se résoudre à quitter la religion qui a fait naître tant de chefs-d'œuvre et s'est étayée de tant de pompes; c'est aussi pour répondre aux vœux de ceux qui s'empressent de suivre le nouveau culte des maîtres de l'empire, que les chrétiens se déterminent à l'emploi des moyens qui ont subjugué depuis long-tems les esprits, sauf à faire dominer, dans toutes les pompes, leurs puissantes idées morales et religieuses. La pensée, que le Dieu de l'univers devait

[1] Voy. ci-dessus, p. 180.

être adoré de manière à éclipser le culte des faux dieux, ne fut pas étrangère non plus à leurs nouveaux efforts, et l'on comprend qu'avec cette pensée, avec leur zèle, leurs trésors et la magnificence orientale de la cour de Byzance, ils ont pu organiser un culte capable de réjouir autant que d'étonner ceux qui en furent les premiers spectateurs. Que, si le goût des anciens se fût joint à leur zèle, et que la barbarie des races gothiques ne fût pas venue les envahir, quelle nouvelle série de chefs-d'œuvre se fût associée à la nouvelle religion des Grecs et des Romains! Que, si les idées chrétiennes se fussent conservées pures avec les symboles et les cérémonies auxquelles on les unit, quelle invincible puissance le christianisme eût tirée de son alliance avec les arts!

Ce qui donna le plus directement aux chrétiens l'idée de parer leurs temples et de rendre leur culte imposant, c'est qu'ils convertirent en églises les édifices enlevés aux païens, se bornant, dans cette métamorphose, à quelques cérémonies de dédicace [1]. Grégoire de Nysse, en écrivant la vie de Grégoire le Thaumaturge, le félicite d'avoir changé les cérémonies idolâtres en fêtes chrétiennes; un siècle plus tard, Grégoire-le-Grand, en approuvant hautement cette coutume et en traçant des instructions sur ce sujet, permit même de conserver quelques-uns des plaisirs et des festins usités anciennement. *On immolait des taureaux au démon*, dit-il; *il faut changer cette coutume; les jours consacrés aux*

---

[1] La plus célèbre de ces métamorphoses est celle du Panthéon. *Anastas. Vita Bonifac.* IV.

martyrs, le peuple pourra construire des tabernacles en branches, et y célébrer de saints repas; de la sorte, les victimes ne seront plus offertes au démon, mais égorgées en l'honneur de Dieu[1]. Les canons des synodes nous apprennent qu'ailleurs on conserva, auprès des temples conquis par les chrétiens, les anciennes danses, les chants et les banquets. Les images des dieux proscrits furent quelquefois adoptées elles-mêmes par le nouveau culte.

D'ailleurs, sans avoir besoin de les emprunter au paganisme, les chrétiens eurent de superbes basiliques: Constantin et Hélène en avaient légué le goût à leurs successeurs.

— Les basiliques se distinguaient en trois parties principales, le *vestibule*[2], où se tenaient les catéchumènes et les pénitens, quelquefois les païens, les juifs et les hérétiques; la *nef*[3], où se réunissaient séparément les fidèles des deux sexes, autour de la *tribune* des docteurs[4], et où les vierges et les veuves avaient quelquefois des siéges distincts, sans que les magistrats en eussent encore; enfin, le *chœur*, ou le *saint*[5], où se voyaient l'autel et les stalles du clergé. Auprès de l'édifice principal se trouvait habituellement une construction particulière, à l'usage des baptêmes[6]. Le mode primitif de baptiser

---

[1] *Greg. M. epist.* IX.

[2] Προναος, ναρθηξ.

[3] Ναος, *navis*.

[4] Αμβων, *pulpitum*.

[5] Βημα, χορος, ἁγιον, ἀδυτον.

[6] Βαπτιστηριον, κολυμβηθρα, *piscina fons*. L'accès des baptistères

exigeait même des localités considérables. A l'entrée du temple se trouvait, suivant l'ancienne coutume judaïque, une fontaine pour les ablutions. Une seule enceinte embrassait la totalité de ces édifices [1].

Avec la nouvelle pompe des édifices, tous les actes qui s'y célébrèrent reçurent plus de solennité, et déjà ils étaient assimilés aux mystères des anciens [2]; bientôt cette assimilation s'étendit jusque sur l'oraison dominicale et les symboles de la foi. Sozomène, crainte de le profaner, ne voulut pas insérer dans son histoire celui de Nicée [3].

La mystérieuse solennité des actes religieux fut augmentée encore par le costume distingué qu'on attribua au clergé; par les emblèmes de l'encens, des lumières et de la croix, qu'on introduisit généralement; par les *chants,* les *prières* et les *discours,* auxquels on donna plus de pompe, plus de richesse et plus de variété.

Fidèle à la recommandation de S. Paul, la société chrétienne ne cessa de célébrer la majesté divine par des *psaumes*, des *hymnes* et des *cantiques spirituels* [4]. Les psaumes de David se chantèrent universellement; les fidèles répétaient les finales des versets récités en mu-

---

était interdit à ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême. *Concil. Constantinop. anni* 536. *act.* V.

[1] Κρηνη, *Cantharus.* Eusèbe, 10, 4. — *Chrysost. homil.*, lib. II, *in Matth.*

[2] Voy. ci-dessus, p. 188, note 3; 190 et 191.

[3] *Hist. eccles.*, I, 20.

[4] *Cf. Euthymii Zygabeni Præf. in Psalm.* (Lemoyne, *Varia sacra*, I, 179.)

sique par des *psaltodes* [1], qu'interrompaient, par intervalles, les lecteurs. Bientôt des poètes chrétiens tentèrent de rivaliser avec l'ancien chantre de Zion; mais leurs hymnes eurent besoin de l'épreuve du tems et de la sanction des fidèles, avant d'être associés au culte. On distingua soigneusement entre les poésies d'Église et celles d'édification particulière [2], comme on distinguait entre les écrits canoniques et ceux qui ne l'étaient pas.

Les scissionnaires paraissent avoir mis le plus grand prix à posséder des hymnes différens de ceux des Orthodoxes [3]. Ainsi que Basilides, Valentin, Bardesanes et Harmonius, Arius, Apollinaire et plusieurs autres, en composèrent pour leurs partis. L'émulation porte toujours ses fruits. Pour éclipser cette poésie et enlever aux scissionnaires ce puissant moyen d'influence, Ephrem le Syrien, Chrysostôme, Augustin, Ambroise, et leurs élèves, leur opposèrent des hymnes conformes à la foi générale, et adaptés quelquefois aux airs de leurs ennemis [4].

En distinguant aussi soigneusement que l'Église elle-

---

[1] Ψαλται, ψαλτῳδοι.

[2] Ψαλμοι ἰδιωτικοι. *Concil. Laodic. anni* 372, canon 59.

[3] *Münter, über die ælteste christliche Poesie.* — Idem, *Odæ Gnosticæ* — Notre *Histoire du Gnosticisme*, II, p. 249.

[4] Philostorge, 2, 2. — *Athanasius synod. Nic. decret.*, p. 413; *Oratio I contra Arian.*, p. 414. — Socrate, 6, 8. — Sozomène, 8, 8; 3, 16; 6, 25. — *Greg. Nazianz. orat.* 51. — *Augustini retract.* I, 20. — *Assemani Bibl. orient.* I, 48. — Hahn, *Bardesanes gnosticus Syrorum primus hymnologus.*

même, entre les hymnes du culte et les autres poésies religieuses, on reconnaît que les anciens siècles ne furent pas riches en cantiques sacrés. En effet, ne comptant pas l'hymne que, suivant les Priscillianistes, Jésus-Christ avait laissé lui-même à l'Eglise pour la célébration de la cène[1], les trois premiers siècles ne nous ont légué que l'*hymne sur le Sauveur*, de S. Clément d'Alexandrie[2]; encore ce cantique ne fut-il pas reçu dans les recueils adoptés pour le culte. L'hymne analogue et la plupart des poésies sacrées de Grégoire de Nazianze, de Synésius, évêque de Ptolemaïs[3], ne furent pas plus heureux; et, dans les chants sacrés de l'Eglise grecque, ne se trouve plus aujourd'hui aucun morceau antérieur au huitième siècle de notre ère.

L'Eglise latine a été plus fidèle à l'antiquité; cependant S. Hilaire de Poitiers est le plus ancien des hymnologues dont elle ait conservé les inspirations poétiques[4]. Dans cette période, S. Ambroise, Prudence, Sedulius, Fortunat et Grégoire-le-Grand, vinrent offrir après lui leurs pieux travaux à l'Eglise[5].

---

[1] *Augustini Ep.* 237 *Opp.*, II, p. 643.

[2] *Pædagogus*, lib. III, *in fine*.

[3] Les dix hymnes de ce poète renferment d'ailleurs tant d'opinions théosophiques, gnostiques et philosophiques, qu'il eût été impossible de les adopter pour l'Eglise. Voy. *Herder's Briefe für Beförderung der Humanität*, VII. Rambach, *Anthologie*, I, 70.

[4] Il apprit sans doute à apprécier le chant des Grecs pendant son exil en Orient, et son hymne *Gloria in excelsis* pourrait être le fruit d'études de ce genre. *Cf. Oberthür de Scriptis S. Hilarii. Opp.*, t. I.

[5] Les hymnes imprimés sous le nom de S. Ambroise ne sont pourtant pas tous de cet évêque, et le *Te Deum laudamus*, qu'on lui attribue,

Ce n'était pas assez de l'enrichir de poésies; il fallut encore en perfectionner l'exécution musicale. S. Ambroise et Grégoire-le-Grand vouèrent à cet objet leur attention spéciale; le premier emprunta à l'Orient le *chant amébée*, ou les *antiphonies*, qu'on appela de lui le *chant ambroisien*[1]; le second, qui consacra tant de soins aux diverses parties du culte et prit tant de mesures pour le rendre partout conforme aux usages de Rome, introduisit principalement le plain-chant, appelé de lui le *chant grégorien*[2].

Les *prières*, ou les *liturgies*, reçurent, dans le culte des chrétiens, les mêmes développemens que les chants. La courte prière-modèle du fondateur de la société, fut rendue encore plus obligatoire[3]. Les évêques cessèrent de choisir les liturgies à leur gré[4]. Des formu-

---

paraît être d'un tems postérieur. Le *Veni Creator spiritus* ne paraît remonter qu'à l'âge de Charlemagne. Le beau cantique de Prudence, *Jam moesta quiesce querela*, ne paraît avoir été reçu parmi ceux de l'Eglise qu'à la fin du quinzième siècle. Sedulius n'a fourni que deux hymnes au culte; Fortunat composa le *Vexilla regis*, et Grégoire quelques cantiques des bréviaires. *Augusti Denkwürdigkeiten*, V, 298.

[1] *Tunc hymni et psalmi ut canerentur secundum morem orientalium partium, ne populus mœroris tædio contabesceret institutum est. Augustini Confess.* 9, f.

[2] Il forma à cet effet une école de chant, qui fit naître des établissement analogues à Metz, Aix-la Chapelle, Foulde, etc.

[3] *Constitut. Apost.*, 7, 24. — *Concil. Gerund.*, c. 10. *Toledan.*, IV, c. 9. L'oraison dominicale, considérée comme mystère, ne fut pas communiquée aux catéchumènes.

[4] *Bingham Orig.*, lib. 13, c. 5. *Cf. Synod. Toled.*, IV, c. 2. *Unus igitur ordo orandi atque psallendi nobis per omnem Hispaniam atque Galliciam conservetur.*

laires furent arrêtés, soit pour les diverses catégories de la société chrétienne[1], par exemple, les *catéchumènes*[2], les *pénitens*, les *morts*, les *énergumènes*, les *militaires*, les *fidèles*[3]; soit pour certains jours de l'année chrétienne, par exemple, le *dimanche*, les fêtes de *Noël*, de *Pâques*, de *Pentecôte*[4]. Dans ces prières, on remarque fréquemment, ainsi que dans celles de l'antiquité païenne[5], le retour de certaines formules auxquelles on attachait une importance spéciale, et, pour ainsi dire, mystérieuse[6].

Ces formules, ainsi que les termes les plus onctueux des liturgies, étaient tirées des saints codes, et des lectures de certains passages de ces livres se rattachaient aux liturgies et aux chants. Les constitutions apostoliques, qui datent de cette période, les recommandent comme l'une des parties les plus essentielles du

---

[1] *Constitut. apostol.*, lib. VII et VIII.

[2] On distingua dans cette période la *Missa catechumenorum*, et la *Missa fidelium*.

[3] La prière des fidèles renferme presque tous les élémens des *litanies. Const. apost.*, 8,9 et 10. *Cf. Liturgia Ambrosiana in Domin.* I. *Quadrages.* (*Pamelii Liturgic.*, t. II, p. 307. — *Bingham Orig.*, t. VI, p. 239.)

[4] Voy. *Missale Gothicum, in Liturgia Gallicana*, ed. Jos. Mabillon. — *Liturgiæ Syriacæ septimanæ passionis*, ed. Clodio.

[5] *Starkii Diss. de tralalitiis ex Gentilismo in relig. christianam.*

[6] Telles sont les formules d'*Amen*, *Alleluia*. *Hosianna*, *Kyrie eleïson*, *Gloria in excelsis Deo*, *Dominus vobiscum*, *Pax vobis*, *Oremus*, *Sursum corda*, etc. Quelques-uns de ces termes se répétaient par les enfans (ὀρφανοὶ) placés autour des autels. Voy. *Euchologium Gr.* ed. Goar., p. 359.

culte [1]. Les synodes la prescrivirent avec la même sollicitude; ils veillèrent surtout à ce que les livres pseudonymes et les faux évangiles fussent bannis de toutes les communautés [2], et qu'on connût partout les écrits canoniques. On continua pourtant à donner aux fidèles et aux catéchumènes les livres apocryphes de l'ancien code, et l'on ne cessa pas encore de lire dans les Eglises, soit les écrits des Pères apostoliques soit les homélies des meilleurs orateurs. On y joignit quelquefois les symboles, les professions de foi, les canons des synodes, les lettres épiscopales, et même les ordres de l'autorité temporelle.

Les vies des saints et des martyrs se lisaient également aux fidèles assemblés [3]. En général, les chefs des diocèses, et même ceux des paroisses, semblent avoir joui pendant quelque tems, dans le choix de ces lectures, d'une juste liberté.

Cependant peu à peu on fixa, d'une manière plus uniforme, les morceaux qui devaient être lus aux fidèles les dimanches et les jours de fête. Ces leçons furent notées dans les saints codes; et parmi les manuscrits anciens qui nous sont parvenus, il en est qui portent encore ces précieuses indications [4].

---

[1] Lib. II, c. 25, 57. *Cf. Optatus Milevitanus de schismate Donatistarum*, IV, 5.

[2] *Synod. Laodic.*, c. 59. — *Synod. Carthag.*, III, c. 47.

[3] *Liceat legi passiones martyrum, quum anniversarii eorum dies celebrantur Conc. Carth.* III, c. 47. Cf. Eusèbe, 4, 15; 5, 4. — *Gavanti Thesaur. sacr. rit.*, t. II, p. 177. Cet usage explique le mot de *legenda*.

[4] Par exemple, le codex *C*, *Codex Cantabrigiensis*, publié par Kipling suivant sa forme originale. Cambridge, 2 vol. in-fol.

D'un autre côté, on fit des recueils qui ne renfermaient que ces chapitres [1], que l'on ne tarda pas à préférer à tous les autres. Le ton solennel, que prenaient habituellement les lecteurs, ton qui se rapprochait du chant plutôt que d'une simple lecture, contribua sans doute à faire vénérer ces morceaux plus particulièrement.

Aux lecteurs succédaient les orateurs, c'est-à-dire les prêtres ou les évêques, rattachant, dans leurs sermons et leurs homélies, des exhortations morales ou des enseignemens dogmatiques, tantôt aux leçons du jour, tantôt à d'autres textes plus conformes au sujet spécial qu'ils avaient à traiter. Le plus souvent ces discours, interdits aux diacres, aux laïques et aux femmes, par les usages et les conciles [2], s'adressèrent aux catéchumènes; ils offrirent cependant aux fidèles en général une instruction d'autant plus agréable que les orateurs, applaudis ou critiqués avec une liberté étrangère à nos mœurs [3], y consacraient plus de soin. Ce n'est pourtant pas chose bien positive que S. Chrysostome, le plus

---

[1] Voy. sur les *Lectionnaires* des Grecs: *Leo Allatius de libris ecclesiasticis græcorum* (*Fabricii Bibl. græca*, vol. 5, p. 33); sur ceux des Latins, appelés *comes*, *cursus et circulus* : *Pamelii Liturg. lat.*, t. II, — *Baluzii capitul. reg. franc.*, t. II, p. 1309. — *Zaccaria Biblioth. ritualis*, lib. I, c. 4. — Mabillon, *Lectionarium gallicanum.*

[2] *Concil. Carth.*, IV, c. 98, 99. *Mulier*, *quamvis docta et sancta*, *viros in conventu docere non præsumat.*

[3] On applaudissait, on agitait les mouchoirs en signe de satisfaction. Chrysostome s'en plaint à ses auditeurs. *Homil.* 30 *in Act. apost.* Cf. Eusèbe, 7, 30. — *Augustini homil.* L. *sermo* 25.

grand des orateurs de cette période, ait attiré *cent mille auditeurs* à ses sermons [1].

Le *baptême* et la *sainte cène* étaient les parties du culte qui se prêtaient le plus au goût dominant pour les solennités.

Avec la fin du quatrième siècle, l'usage de baptiser les enfans devint général. On adopta quelques cérémonies nouvelles [2]; le récipiendaire ne fut revêtu du costume blanc qu'après avoir renoncé trois fois à Satan, et s'être voué trois fois au Sauveur; après avoir été marqué du signe de la croix par l'évêque et honoré par les prêtres d'une onction générale de la tête à la plante des pieds. L'habit blanc fut porté pendant huit jours, à partir du dimanche de Pâques [3]. On donna des parrains même aux adultes, et les vierges chrétiennes se distinguèrent honorablement, en présentant au baptême des orphelins qu'elles étaient dans l'usage d'adopter [4]. Les parrains ne tardèrent pas à être considérés comme des *pères spirituels*, et Justinien interdit déjà le mariage entre des personnes qu'unissait une telle parenté [5]. L'abus de l'ajournement, signalé ailleurs, céda peu à peu au désir de

---

[1] Tillemont (XI 24), tire cette induction de l'homélie 85 (*in Mathæum*) de S. Chrysostôme. Mais cet orateur dit seulement qu'il y avait de son tems 100,000 chrétiens à Antioche, et que tous l'ont entendu.

[2] Pour imiter ce qu'avait fait Jésus-Christ, suivant S. Jean, 20, 22; S. Marc, 7, 34; S. Jean, 9, 6.

[3] Jusqu'au dimanche blanc, *dominica in albis*.

[4] *Augustini epist.* 22.

[5] *Cod. Justin.* V, 4, 26.

recevoir, dans le baptême, la *consignation* mystérieuse par le saint chrême, et les communications spirituelles de l'imposition des mains [1]. La prérogative de l'imposition des mains ou la confirmation fut réservée aux évêques ainsi que la composition du saint chrême [2]. A l'idée de l'initiation aux mystères des chrétiens, se joignirent celle de la purification de tout péché, celle de la régénération spirituelle et celle de l'adoption de la part de Dieu.

La cène fut célébrée fréquemment, à titre de sacrifice d'expiation. Avant de procéder à la célébration de cet acte, le plus mystérieux du culte, on écartait les catéchumènes; on récitait trois prières différentes; on donnait le baiser de paix, et consacrait les deux espèces [3]. Après la consécration, elles étaient considérées comme le corps et le sang de Jésus-Christ, et à cette croyance se joignait celle de la réconciliation de l'homme avec Dieu par la mort expiatoire du Sauveur [4].

Les *oblations*, à la fois plus obligatoires et plus riches que dans les siècles précédens, accompagnèrent toujours la sainte cène; les *Agapes*, qui en étaient déjà séparées, furent supprimées entièrement [5].

Si la cène se célébra fréquemment, et même presque

---

[1] Cette consignation est décrite dans la troisième catéchèse mystagogique de Cyrille de Jérusalem.

[2] *Synod. Eliber.*, can. 38. — *Innocentii* epist. I.

[3] *Cyrilli catech. myst.* V. — *Constit. apost.* VIII, 12, sq.

[4] Idem. *Catech. myst.* IV.

[5] *Concil. Laod.*, c. 28. — *Carthag.* III, c. 30. — *Augustini confess.* VI, 2.

tous les jours, le baptême ne fut guère donné qu'aux grandes fêtes.

Les *fêtes* formèrent, dans cette période, un cycle à la fois plus complet et plus solennel qu'anciennement. Elles commencèrent en Occident avec le vingt-cinq du mois de décembre ou le jour de *Noël*, que l'opinion de Rome fit considérer, depuis le quatrième siècle, comme l'anniversaire de la naissance du Sauveur. En Orient c'était le six janvier ou le jour de l'*Epiphanie*, que l'on prenait pour cet anniversaire. Se conformant à la tradition occidentale, l'Orient adopta aussi, et peu à peu, le jour de Noël, en rapportant l'Epiphanie au baptême du Sauveur. Les quarante jours de jeûne, qui suivirent souvent d'assez près l'Epiphanie, préparèrent les esprits aux jours de la *grande semaine* [1], surtout à celui de la passion [2] et à celui de la résurrection [3], fêtes dont le *dimanche blanc* formait la clôture [4].

La fête de Pâques se distinguait plus que toute autre, par l'initiation des catéchumènes, préparés pendant le tems du carême, pour la réception dans le sein de la société chrétienne [5]. Quelques ecclésiastiques ayant essayé de conférer ce sacrement dans d'autres tems, on interdit sévèrement cette nouveauté.

---

[1] Πασχα ϛαυρωσιμον, *hebdomas magna.*

[2] Παρασκευη, vendredi saint.

[3] Πασχα ἀναϛασιμον.

[4] Καινη κυριακη, *dominica in albis.*

[5] L'enseignement catéchétique paraît avoir été donné, dans les premiers siècles, avec une attention toute particulière, ainsi que l'attestent la fondation de quelques écoles, distinguées sous ce rapport; la circons-

A partir du dimanche de Pâques, se succédaient cinquante jours de fête, interrompus par l'anniversaire de l'ascension du Sauveur [1], et terminés par la Pentecôte [2].

De cette manière la piété des chrétiens était appelée successivement à célébrer à la fois les véritables mystères de leur religion, et à se pénétrer, dans ces anniversaires, des grandes idées de l'incarnation ou de la révélation la plus immédiate, de la mort expiatoire ou de la réconciliation la plus évidente, de la résurrection ou de l'immortalité démontrée dans un auguste exemple, de l'ascension ou de l'élévation de l'homme-Dieu vers un état supérieur à la condition terrestre, et enfin de la communication la plus directe des dons de l'esprit de Dieu [3].

Chacune de ces fêtes était précédée d'un culte nocturne, où ne s'épargnait aucune pompe [4]; chacune était relevée par des discours auxquels les orateurs sacrés

---

tance, que l'on donna souvent aux prêtres et aux diacres chargés de cet enseignement, les titres spéciaux de κατηχουντες, κατηχηται ou κατηχισται, *doctores audientium*, et les ouvrages qui nous restent encore sous le titre de *catéchèses* (Voyez ci-dessous *Travaux littéraires* de cette période). Le *décalogue*, les *symboles* et l'*oraison dominicale* furent sans doute la base principale de l'enseignement donné aux catéchumènes. Zachariæ, *De methodo catechetica veterum christianorum.* — Ignat. Schmidt, *Methodus tradendi prima elementa religionis.* — Langemack, *Historia catechetica,* 3 vol.

[1] Αναληψις.

[2] Πεντηκοστη, *quinquagesima. Augustini epist.* 118.

[3] Ulmann, parallèle entre les fêtes chrétiennes et celles de l'antiquité. Voy. Creuzer, *Symbolik, erster Anhang.*

[4] Παννυχιδες, *Vigiliæ.*

prodiguaient avec un dévouement religieux tous leurs soins et tous leurs talens [1].

La plupart des scissionnaires rivalisèrent avec les chrétiens orthodoxes dans la célébration de ces fêtes; d'autres, au contraire, les rejetèrent toutes, en leur qualité de *spirituels*, pouvant se passer à la fois de temples, d'autels, d'offrandes, de processions et de fêtes, et célébrant chaque jour de la semaine comme consacré au Seigneur; d'autres encore ne modifièrent qu'un certain nombre des fêtes générales [2].

Les fêtes furent bientôt trop nombreuses, et plusieurs fois on essaya de les diminuer, sans trop y réussir.

Ce qui les augmentait sans cesse, c'étaient les anniversaires consacrés aux saints et aux martyrs. C'était aussi ce qui les rendait le plus agréables au peuple. En effet, quelque graves que fussent les souvenirs de ces jours, on y entremêla des pensées moins tristes. Grégoire de Nazianze rapporte, dans la biographie de Gré-

---

[1] Voyez ci-dessous, *Travaux littéraires*.

[2] Les Priscillianistes, les Manichéens et les Marcionites jeûnaient le dimanche. L'une des plus grandes fêtes manichéennes, le *βημα*, était consacrée à la mort de *Mani* (*August. cont. Faust.* 18, 5). Les Nazaréens et les Ébionites ne célébrèrent que le sabbat, rejetant entièrement les fêtes de Noël et d'Épiphanie. Les Hémérobaptistes fêtèrent trois jours en l'honneur de la création du monde, trois en l'honneur de S. Jean, cinq pour renouveler le baptême. Les Basilidiens attachèrent une haute importance à la fête du baptême de Jésus-Christ, qu'ils célébraient le 9 ou 10 de janvier. Les Nestoriens observèrent presque tous les jours sacrés des Orthodoxes (*Assemani Bibl. orient.* III, p. II, p. 380.) Augusti, *die Feste der alten Christen oder Denkwurdigkeiten aus dêr Archæologie*, vol. III, p. 341.

goire le Thaumaturge, que cet évêque permit au peuple de se livrer à toutes sortes d'amusemens auxquels l'avait habitué le culte des faux dieux; d'autres évêques suivirent cet exemple.

Cependant peu à peu ces restes de paganisme s'effacèrent. Les tombeaux et les chapelles funèbres, dont les chrétiens, suivant l'empereur Julien, remplirent le sol de la terre; les panégyriques, dans lesquels le clergé ne cessa de recommander à tout le monde la sainte exaltation des martyrs, donnèrent une autre direction aux idées et imprimèrent à ces fêtes un caractère spécial.

Les panégyriques souvent outrés des saints et des martyrs, eurent un résultat encore plus grave [1]. Ils inspirèrent pour ces héros une vénération qui se comprend par celle qu'inspire naturellement la mémoire des grands hommes de notre espèce, mais que, dans sa pieuse exagération, la société chrétienne transporta sur les restes, les ossemens, les *reliques* de ses saints. Le docte Chrysostôme s'écria lui-même, dans un de ces discours: « *Que si ton âme veut se réjouir, va t'asseoir sur la tombe du martyr; répands-y des torrens de larmes, broyes-y ton cœur et reçois les bénédictions du mort; oui, embrasse son cercueil, reste avec ses ossemens: les ossemens, les tombeaux, les monumens des martyrs abondent de bénédictions* [2] *!* » Ce n'était là que des effets moraux; l'opi-

---

[1] Grégoire de Nazianze dit dans son éloge de Basile: « *Diriges toute notre vie, et quand un jour nous la quitterons, reçois-nous dans tes demeures.* »

[2] *Chrysost. homilia* 68 *de sanctis martyrib.* p. 697, t. V, *opusc. varior.* ed. Francf.

nion populaire alla plus loin ; elle attribua aux restes des saints des miracles de tous les genres, et elle leur prodigua les témoignages de l'amour et du respect le plus extraordinaire [1].

On fit pourtant un objet de commerce des ossemens de ces personnages [2], et un excès de vénération enfanta un excès de profanation : on arracha les saints et les martyrs à leurs tombes; on se partagea leurs restes, pour en enrichir les autels de tous les pays chrétiens [3]. On les crut présens partout où l'on possédait leurs cendres, et telle fut l'idée qu'on se fit désormais de leur puissance et de leur sainteté, qu'au lieu de prier pour eux, comme les chrétiens primitifs, on leur demanda leurs prières. D'abord ces demandes se bornaient aux intérêts moraux; bientôt on étendit leur compétence, et l'éloquent Chrysostôme fut réduit à combattre l'opinion, qu'il fallût des intermédiaires entre Dieu et l'homme [4]. Ses enseignemens n'empêchèrent pourtant pas, qu'à l'imitation des anciennes mœurs de Rome, on ne se choisît des patrons parmi les saints, et si, suivant toute apparence, ce furent les païens convertis au chris-

---

[1] *Optat. Milev. de schismate Donatist.* I.

[2] *Hieronym. contra Vigilantium.* — *Cod. Theod.* 9, 17, 7. — *Paulinus Nolan.* ep. 32. *Carmen* 24, v. 362.

S. Antoine s'était élevé avec force contre cette violation des tombeaux. Athanasius, *vita Antonii*, *opp.* t. II, p. 502. Il disait : μητε νομιμον, μητε ὁλως ὁσιον ειναι τουτο.

[3] Augustinus, *De opere Monachorum*, 28.

[4] Cramer, 3e continuation du discours de Bossuet sur l'hist. universelle, p. 350.

tianisme, qui firent adopter cette singuliére coutume, les païens, encore fidèles à leurs croyances, ne tardèrent pas à en faire l'objet de leurs sarcasmes [1].

Tel fut cet ambitieux besoin de protections que, pour augmenter le nombre des patrons, on associa les grands hommes de la première alliance aux héros de la seconde; que non seulement on invoqua des prophètes tels que Samuel, mais encore des guerriers, tels que les Maccabées [2].

Pour jouir de l'avantage de prier sur les lieux illustrés par la vie ou la mort des martyrs, on entreprit des voyages lointains, et là où ne pouvaient s'établir des restes mortels de ces saints hommes, on y suppléa par leurs portraits. Si quelques voix isolées s'élevèrent contre l'espèce de culte qu'on témoignait à ces images; si d'autres blamèrent spécialement les pélerinages à la terre sainte [3], l'opinion publique étouffa leurs accens, et la société chrétienne fut subjuguée par elle comme l'est sans cesse toute autre société.

---

[1] Cyrillus *Alex. advers. Julian.*, lib. X, p. 335. — Eunapius, *Vita Ædesii*, p. 65, ed. Genev.

[2] Grég. Nazianz. *Orat. de Maccab.*

[3] S. Jérôme, qui passa une partie de sa vie à Bethléem, ne peut s'empêcher de combattre les tendances exagérées de ses contemporains. *Epist.* 40, *opp. ed. Bened.* t. IV, p. II, p. 563. — Grégoire de Nazianze se prononça avec plus de franchise encore. *Opp.* t. 3, p. 651, ed. Paris. Cependant ni l'un ni l'autre ne furent écoutés; ni l'un ni l'autre ne furent assez constans dans leur opposition, et lorsque le prêtre Vigilance, qui appartenait à la fois à l'Espagne et à la Gaule, et qui avait fait lui-même le voyage de la Terre-Sainte, publia, au commencement du cinquième siècle, un ouvrage spécial pour combattre la vénération ex-

Les portraits et les tableaux en général étaient encore proscrits des temples au commencement de cette période [1]. C'était l'opposition contre le paganisme, c'était le souvenir des lois mosaïques, ce n'était nullement la prescience des abus à venir, qui les faisait proscrire. Quoi qu'il en soit, la société chrétienne, si l'on peut hazarder cette vérité, se privait, par cette rigueur, des ressources si puissantes qu'offrent les arts, ressources

---

cessive des martyrs et de leurs reliques, S. Jérôme le réfuta avec plus d'injures et de jeux de mots que de raisons. Vigilance avait demandé aux exagérés : *qu'est-il besoin de tant vénérer, d'adorer un je ne sais quoi que tu portes dans ce petit vase? Pourquoi, dites-moi, adorer cette poussière enveloppée de linge, pourquoi la baiser?* C'était mal s'y prendre, que de verser le ridicule sur des objets de ce genre. Il eût fallu la gravité d'un prophète et la puissance de parole d'un apôtre, pour arrêter le torrent des superstitions qui coulait à pleins bords.

Quelle que fût la réplique de S. Jérôme, il eut pour lui l'opinion de son siècle. Il ne peut avoir qu'elle, en disant de son adversaire : *il s'afflige de voir les restes des martyrs enveloppés de riches couvertures; il voudrait les faire enfermer dans un vil drap de cilice et jeter sur le fumier, afin que l'on adorât désormais le seul* VIGILANCE, *ivre de vin et de sommeil! Hieronym. adv. Vigilantium*, lib. p. 282, t. IV, *opp.* ed. Martianay.

Vigilance avait blâmé aussi le *culte nocturne*, le *célibat des prêtres*, la *multiplication des jours de jeûne*, l'*envoi de riches aumônes à Jérusalem*, la *propagation du monachisme*, etc. S. Jérôme ne laissa aucune de ses attaques sans réponse. Tillemont, *Mémoires*, t. XII. — Dallæus, *Adversus latinorum de cultus religiosi objecto traditionem*. — Idem, *De imaginibus*. — Cf. Basnage, *Histoire de l'Eglise*, troisième partie, contenant ce qui regarde son culte. — Thiers, *Traité des superstitions*, selon l'Ecriture-Sainte, les décrets des conciles et les sentimens des saints pères. — Lebrun, *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savans*, 4 vol. in-8°.

[1] Voy. ci-dessus, p. 180 et 255.

telles que nous considérons comme un barbare l'homme insensible à leurs profondes impressions. Malheureusement les chrétiens, passant de l'opposition contre le paganisme à l'imitation de ses pompes, ne surent pas s'arrêter au point convenable, et se trouvèrent, après quelque tems, dans l'excès contraire à celui qu'ils commirent dans l'origine.

En Occident Paulin de Nole fut le premier évêque qui eut l'idée d'appeler la peinture au secours de la méditation religieuse [1]. Il ne fit en cela qu'imiter les Gnostiques [2], et son exemple fut successivement suivi par tous les Orthodoxes. S. Augustin parle des images des temples comme d'une chose reçue [3].

En Orient on mit un peu de lenteur dans leur adoption. S. Epiphane, dans son voyage à Jérusalem, n'hésita même pas à détruire une peinture qui représentait probablement le Sauveur [4]. Ce zèle trouva néanmoins peu de partisans, et bientôt l'Orient professa pour les images plus de respect que les chrétiens de l'ouest.

C'est que déjà ces derniers commençaient à s'apercevoir de leur danger. Sérénus, évêque de Marseille, les fit retirer des églises, et les livra à la destruction. Grégoire-le-Grand, qui aimait la pompe, et que Sérénus

---

[1] *Propterea visum nobis opus utile, totis felicibus domibus pictura illudere sancta; si forte attonitas hæc per spectacula mentes agrestum caperet fucata coloribus umbra*, etc. *Paulin. natal. IX, Felicis*, vers. 580.

[2] Voy. ci-dessus, p. 257.

[3] *Contra Faustum*, 22, 73; *De conventu evangel.* I, 10.

[4] *Epist. ad Joh. Hierosolym.*

s'était hâté d'instruire de ses mesures, se flattait encore de l'espoir qu'on pourrait éviter les abus. Il loua le zèle qu'avait déployé l'évêque pour combattre les égaremens de l'adoration, mais, en même-tems, il blâma la précipitation avec laquelle il avait détruit les tableaux, disant, *qu'ils remplaçaient les livres auprès de ceux qui ne savaient pas lire* [1]. Pour éviter tous les abus, il ne s'agissait donc que d'apprendre à lire à tout le monde; il s'agissait de bien moins, c'était de ne dire à personne que les tableaux fissent des miracles!

Les héros du christianisme, dont on vénérait le plus les images, étaient les martyrs, les anachorètes, les apôtres, la vierge Marie, son divin fils [2]. Les anges ne tardèrent pas à être associés à la vénération qu'on portait à ces saints personnages. Les sentimens qu'on leur voua étaient motivés sur l'antique croyance orientale, que Dieu leur avait confié le gouvernement des diverses parties de l'univers [3]. Ces sentimens ne furent pourtant jamais ceux d'un culte. « *Nous n'élevons point de temples aux anges*, s'écrie S. Augustin; *ils ne veulent pas être adorés de la sorte; car ils savent que nous sommes nous-mêmes les temples de Dieu* [4]. »

Un instant la vierge Marie fut l'objet d'un culte bizarre. Des femmes élevées dans la barbare Thrace, et à peine converties à la religion chrétienne, confondirent

---

[1] *Gregor. Magni epist.* VII, 110.

[2] Voy. ci-dessous: *Travaux littéraires et beaux-arts.*

[3] Athénagore, *Legat. pro Christ.*, p. 27, ed. Col. — Origène, *adv. Celsum*, 8, p. 401. ed. Spencer.

[4] Augustinus, *De vera relig.*, p. 588, t. I, *opp.* ed. Antverp.

la *mère de Dieu* avec la *mère des dieux*, célébrèrent, en son honneur, des cérémonies empruntées au culte de Cybèle, et lui offrirent des gâteaux sacrés sur un char mystérieusement couvert. On proscrivit aussitôt cet égarement, et les *Collyridiennes* cessèrent de s'y livrer [1].

D'un autre côté, Marie, dont l'histoire sait peu de chose, fut présentée comme l'éternel modèle des vierges; on célébra sa perpétuelle virginité; on donna le nom *d'ennemis de Marie* à ceux qui doutaient de cette qualité [2], et l'on traita de profanation, l'hypothèse que le Sauveur a pu avoir des frères.

Plusieurs fêtes furent instituées en l'honneur de Marie, et une partie des sentimens qui avaient animé les Collyridiennes paraît avoir concouru à l'établissement de ces fêtes.

En général, on a souvent fait remarquer que la société chrétienne a passé assez brusquement, de la haine des religions anciennes, à l'adoption de plusieurs cérémonies qui leur avaient appartenu [3].

Les *funérailles*, que les générations conquises dans

---

[1] Epiphane, *Hæres.* 78 et 79.

[2] Ibidem. — Hieronymus, *adversus Helvidium, de perpetua virginitate B. Mariæ virginis.*

[3] Du Choul, *De la religion des anciens Romains.* — Claude de Vert, *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*, 4 vol. in-8°. — Mussard, *Conformité des cérémonies modernes avec les anciennes*, où l'on prouve.... que les cérémonies de l'Eglise sont empruntées des païens; édition d'Amsterdam de 1744, avec une lettre de Middleton. — Cf. Warburton, *divine Legation of Moses*, vol. II, p. I, p. 355. — Blount, *Vestiges of ancients Manners and Costums discoverable in modern Italy and Sicily.* London 1823.

ces siècles par le christianisme instituèrent pour leurs morts, portèrent elles-mêmes des traces de ces imitations [1]; mais, en revanche, les cérémonies de la *bénédiction* que l'Eglise donna aux jeunes époux [2]; celles de *l'ordination* qu'elle établit pour ses prêtres [3]; les *jeûnes*, les *pénitences* et en général toute la *discipline* qu'elle prescrivit pour régler les mœurs de ses membres, *prêtres*, *laïques* et *moines*, furent bien sa propriété [4].

Ces mesures portent d'ailleurs le cachet d'une autorité puissante qui ne dédaigne pas les détails et qui cherche à venir au secours de la piété intérieure par des pratiques qui n'affectent guère que les sens.

Quant aux *mœurs*, ce serait une grande et difficile entreprise que de vouloir peindre toutes les phases que peut offrir, dans l'espace de trois siècles, la conduite d'une société qui se compose de vingt peuples différens, dont

---

[1] On donna quelquefois aux morts la sainte cène, d'autrefois le baiser de paix. On cessa de les brûler. *Cod. Theod.* 9, 17, 6. — Macrobe, *Saturn.* 7, 7. On défendit l'usage de se faire enterrer dans les cités ou les églises. *Cod. Just.* I, 2, 2. On pria pour les morts. *Cyrill. Cateches. myst.* 5.

[2] *Dionysius Areopagita de hierarchia ecclesiastica.*

[3] Ibidem.

[4] Quant aux jeûnes, ils furent empruntés au judaïsme. Les uns furent réglés et périodiques, d'autres extraordinaires ; par exemple, ceux que motivait quelque calamité publique. Au nombre des exercices de pénitence les plus suivis, on doit placer les *Rogations* instituées par l'évêque Mamertus de Vienne. Grégoire-le-Grand inventa des exercices analogues, auxquels la procession sept fois répétée fit donner le nom de *Litania septiformis. Gregorii epist.* 9, 2. D'autres processions précédées de la croix et souvent comparées avec les *Ambarvalia* des anciens, étaient usitées dès le tems de Chrysostôme. *Palladii vita Chrysost.* 15.

les uns sortent d'une corruption extrême, dont les autres s'arrachent avec peine à une révoltante barbarie ; d'une société qui, non seulement se distingue en vingt sectes ennemies les unes des autres, mais qui, là même où elle est unie de foi, forme, dans le fait, trois classes ou trois sociétés différentes, celles des prêtres, des religieux et des laïques. Aussi n'avons-nous pas l'intention de tracer un tableau que l'histoire universelle doit abandonner à celle des mœurs ; ce sont les traits généraux, ceux qui caractérisent cette période, que nous nous bornerons à présenter. Nous les prendrons dans trois sources également respectables, quoiqu'elles ne le soient pas aux mêmes titres, dans les faits, dans les discours des moralistes, dans la législation des conciles, véritable code de moralité et de discipline, indiquant à la fois le mal et le remède.

La société chrétienne, au moment où, pour ainsi dire, elle monta sur le trône, avec Constantin, sortait d'une série d'épreuves qui n'avaient pu que la purifier. Elle était belle, malgré quelques taches. Elle portait cependant plusieurs germes d'altération dans son sein et ces germes se développèrent rapidement. Son penchant le plus prononcé était un *ascétisme* aussi peu compatible avec les devoirs de la société qu'avec les droits de la nature.

Cet ascétisme se montre tout entier dans deux phénomènes historiques qui se rattachent aux dernières persécutions ; l'un est la longue scission des Donatistes ; l'autre, l'origine et l'étonnante progression des associations ascétiques ou des ordres religieux.

La scission des Donatistes n'eut d'abord pour objet qu'une question de discipline et de personnes; on y mêla bientôt les principes du rigorisme le plus exalté, le plus fanatique, et c'est ce qui la rendit si longue, malgré la guerre combinée que lui firent l'épiscopat orthodoxe et la puissance impériale.

. L'an 311, un diacre de Carthage, Cécilien, fut nommé évêque de cette ville, et consacré immédiatement après par Félix d'Aptonge, que l'opinion publique accusait d'avoir livré les saints codes dans les persécutions de Décius. C'était une double irrégularité. Le rigorisme s'en mêla. Jusqu'alors les évêques de Numidie avaient participé à l'élection de ceux de Carthage. Offensés de l'exclusion, ils vinrent dans la capitale de l'Afrique, pour déclarer qu'un traditeur ne pouvait pas consacrer un évêque; qu'en général il eût fallu se faire massacrer plutôt que de livrer les saints codes. Ces principes, que les évêques de Numidie n'avaient pas toujours professés, mais sur l'observation desquels ils s'étaient accordé un mutuel pardon, furent soutenus à Carthage par Lucille, femme riche, intrigante, dévote et pourtant indisciplinée, n'aimant pas Cécilien qu'elle accusait de tiédeur. Lucille recommanda, au contraire, pour l'évêché de Carthage, le lecteur de cette église, Majorin, son protégé. *Donat*, évêque des *Cases noires*, appuyant les suffrages de Lucille, Majorin fut nommé évêque des rigoristes, et, ainsi que Carthage, l'Afrique se partagea entre Cécilien et Majorin, l'indulgence et le rigorisme, les Orthodoxes et les *Donatistes*.

D'après les anciens usages, on eût consulté les grands

siéges de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche, sur la légitimité des concurrens. Mais, dans le sein de la société chrétienne, venait de s'élever une autorité nouvelle, celle de l'empereur devenu chrétien. Donat recourut à cette autorité, en lui demandant pour juges des évêques d'Italie et de Gaule. Constantin se conforma à sa demande, et bientôt Cécilien et son principal adversaire comparurent à Rome, dans le palais de Latran, occupé par l'impératrice Fausta, devant une commission épiscopale présidée par Miltiade, évêque de Rome[1].

Déjà assez de personnes, assez de passions et assez de questions se trouvaient en conflit; on y joignit une question nouvelle et, autant que toute autre, elle motiva la sentence qui fut rendue. Dès les premiers siècles, il s'était agi de savoir, si le chrétien quittant un parti scissionnaire devait être baptisé de nouveau en rentrant dans l'Eglise? Les évêques de Rome avaient été pour la négative. Or, en examinant l'affaire de Carthage, on découvrit que Donat était rebaptisé et qu'il soutenait encore le principe de l'*anabaptisme*. Ce fut, avec le grief d'avoir consacré évêques des *Lapsi*, l'un des principaux motifs qui le firent condamner avec son parti et qui firent maintenir Cécilien évêque légitime de Carthage. Donat fut même excommunié et ceux de son parti devaient rentrer incessamment dans l'Eglise.

Cependant Donat en appela de ce jugement à l'empereur. Constantin, quoiqu'indigné de cette démarche,

---

[1] Les évêques d'Arles, d'Auxerre et de Cologne furent au nombre des commissaires.

convoqua un concile à Arles pour juger en dernier lieu. Environ six cents évêques, appelés aux frais de l'empire, y examinèrent le litige. Ils établirent d'abord en principe, qu'un traditeur ne devait pas exercer les fonctions épiscopales, mais *que son crime ne pouvait retomber sur ceux qu'il avait consacrés:* c'était acquitter Cécilien. Ils déclarèrent ensuite, que l'*anabaptisme* était un tort; c'était condamner Donat. Nouvelles réclamations de la part des Donatistes; nouveau jugement confirmatif des anciens par un concile de Milan.

La patience de Constantin, qui, sans doute, s'était attendu à trouver chez les chrétiens des dispositions bien différentes, était lassée: il fit ôter les temples aux Donatistes et exiler les plus opiniâtres d'entre eux.

Cependant, quelques années plus tard, ils lui demandèrent de nouveau, avec une inconcevable licence de langage, leurs évêques et leurs Eglises. Constantin les leur accorda, mais sans leur cacher ni le mépris ni le dégoût que lui inspirait leur conduite.

C'était pourtant se tromper de moyen que de mépriser des fanatiques. Le fanatisme fait trophée de tout, même du mépris. Les Donatistes se multiplièrent plus que jamais, s'approprièrent quelques-unes des plus belles églises, établirent des oratoires jusque sous les murs de Rome, et tinrent, en 330, un synode composé de *deux cent soixante-dix* évêques. Ces succès étaient dus principalement à *Donat-le-Grand*, successeur de Majorin, à Carthage[1]. Il n'y avait guère lieu de l'en

[1] Il est entendu que ce puissant chef de parti a été l'objet des plus graves accusations: *il se laissait comparer à Jésus-Christ!*

féliciter. Son rigorisme, passant aux féroces Africains des campagnes, subit des altérations déplorables, et enfanta des excès jusqu'alors inouis dans les annales de l'humanité. En effet, la persécution apprit aux Donatistes à persécuter à leur tour; ils saisirent les armes [1], quittèrent les champs, se jetèrent dans les Eglises ou les maisons des Orthodoxes, principalement dans celles des prêtres, les y assommèrent, ou guettèrent leurs ennemis sur les grandes routes, les pillèrent et les maltraitèrent avec une cruauté barbare. Ce n'étaient là que des brigands, et on les désigna comme tels par un terme spécial [2]. Cependant ces énergumènes agissaient par principes; ils méprisaient la vie, la loi, l'autorité; soulevaient les esclaves contre leurs maîtres, déchiraient les créances des riches, et cherchaient le *martyre*, soit en insultant au culte des païens, soit en se précipitant du haut des rochers dans des abîmes, dans l'eau ou dans le feu, soit en forçant leurs amis à leur donner la mort. Ils pensaient, dans leur grossièreté, échapper aux punitions futures en se suppliciant eux-mêmes, et ce ne sont pas encore là tous les reproches que leur adressent leurs ennemis !

Dans le fait ce n'étaient plus là les vrais Donatistes. Ces derniers déploraient, au contraire, des excès dont ils souffraient autant que les Orthodoxes, et leurs évêques condamnaient hautement le suicide. Cependant quel-

---

[1] Dans l'origine, ils ne prenaient que des *bâtons*, Jésus-Christ ayant interdit l'épée à S. Pierre.

[2] Celui de *circumcelliones*, *circuitores*.

ques-uns de ces évêques offraient de réparer les dommages qu'avaient causés les fanatiques; ils entretenaient la communauté de foi avec eux, et ils les employaient pour s'opposer à l'exécution des lois impériales. D'autres, néanmoins, appelèrent eux-mêmes la force armée, et applaudirent au supplice de ces bandes. Cette mesure, à peu près aussi barbare que les excès qu'il s'agissait de réprimer, conduisit la cour de Byzance aussi peu au but que l'avaient fait les lois épiscopales ou impériales qu'elle avait employées auparavant. Restait une voie plus douce et peut-être plus courte. Constant la tenta, en envoyant en Afrique deux courtisans avec des trésors. Leur présence effaroucha les chefs des scissionnaires, *Donat de Carthage et Donat de Bagaïa.* On réveilla les circumcellions, et les commissaires de Constant furent obligés d'appeler des troupes à leur secours. Ils firent massacrer un grand nombre de rebelles, et quand de trois de leurs évêques, l'un eut été jeté dans un puits, le second précipité d'un rocher, et le troisième exilé, beaucoup de schismatiques se réunirent à l'Eglise.

Rien n'était cependant terminé. Sous Julien ils rentrèrent dans leurs temples[1], et quoiqu'ils se fussent divisés de nouveau, au sujet d'une élection, en *Primianistes*

---

[1] En les enlevant aux Orthodoxes, qui ne laissaient pas que de les défendre, ils commirent les plus grandes violences. Ce qui affligea plus encore leurs adversaires, c'est qu'ils leur imposaient d'insultantes pénitences, les étendant jusque sur les évêques et les vierges; c'est qu'ils obligeaient quelques-unes de ces dernières à se marier et qu'en général ils *rebaptisaient* ceux qui entraient dans leur secte, etc.

et en *Maximianistes ;* quoiqu'ils se fussent persécutés entre eux avec une ardeur extrême, et que les Maximianistes eussent survécu seuls à cette guerre intestine, ils formaient encore, sous les yeux de S. Augustin même, des paroisses plus nombreuses que celles de leurs adversaires.

Cette circonstance échauffa tout le zèle du savant évêque d'Hippone. Combattre tous les dissidens était sa devise. Il chercha les Donatistes, les pressa d'objections, de questions, d'argumens de tous les genres. Mais redoutant sa supériorité, ils fuyaient tous les colloques. Les synodes, qui s'assemblèrent à sa demande, depuis le commencement du cinquième siècle, et qui pensaient avec lui, que des entretiens étaient le moyen le plus direct pour arriver à l'union, n'eurent guère plus de succès. Il fallut recourir à l'autorité de l'empereur d'Occident, et Honorius s'empressa d'ajouter, contre les Donatistes, des lois nouvelles aux anciennes [1]. Il exila leurs évêques, imposa des amendes aux rebelles, et obtint, suivant S. Augustin, les résultats les plus satisfaisans. Il y eut pourtant des Donatistes qui aimèrent mieux se brûler vifs que de s'unir avec les Orthodoxes, et un colloque tenu en 411, entre deux cent quatre-vingt-six évêques Orthodoxes et deux cent soixante-dix-neuf Donatistes, n'eut guère d'autre effet que d'aigrir encore les esprits. Il est vrai que les commissaires impériaux, qui avaient assisté à cette

---

[1] *Codex Theod.* l. 38, l. 3. *Ne sanct. baptisma iteret.* Confiscation des biens contre tout chrétien qui baptiserait une seconde fois, l. 5.

conférence, déclarèrent les Donatistes vaincus; il est vrai que l'empereur confirma ce jugement et fit persécuter les récalcitrans; il est vrai aussi que les uns prirent le parti de fuir, les autres celui de se tuer, et que d'autres encore entrèrent forcément ou volontairement dans les rangs orthodoxes [1]; néanmoins il s'en conserva un grand nombre, malgré les synodes, les colloques, les lois et les persécutions. Rien ne semblait pouvoir extirper les Donatistes, que soutenait la puissante conviction, qu'ils formaient la seule véritable Eglise, que leur baptême purifiait seul de tous les péchés, que leur imposition des mains conférait seule les dons du Saint-Esprit, que leurs prêtres seuls pouvaient, sans imposer de pénitence, remettre les fautes; en un mot, qu'ils étaient les seuls chrétiens et qu'ils formaient seuls une réunion de *saints*. Cette foi robuste les sauva. Il jouirent même d'un certain calme sous l'invasion vandale, et se maintinrent ainsi jusqu'à l'invasion musulmane [2].

Si, dans la scission donatiste, la discipline et les mœurs chrétiennes dégénérèrent en un rigorisme fa-

---

[1] Les peines et les amendes étaient graduées suivant des titres et des rangs, qui auraient singulièrement surpris les premiers apôtres. Les *illustres*, *spectabiles*, *senatores*, *clarissimi*, *sacerdotales*, *principales*, *decuriones*, *negotiatores*, *plebeii* et *circumcelliones*, étaient graduellement taxés de cinquante livres d'or à dix livres d'argent. *Codex Theod.* l. 52, *de hæreticis.*

[2] *Optatus Milevit. de schismate Donatistarum*, lib. VI. — *Augustini breviculus collationis cum donatistis; de baptismo contra donat., libri VII; de moderate cqercendis hæreticis.* — Dupin, *Monumenta vetera ad historiam donatistarum pertinentia.* — Neander, *Denkwürdigkeiten des Christenthums*, p. 265.

natique, elles prirent une direction non moins extraordinaire dans les associations monastiques, dont l'origine se rattache également aux persécutions.

Les associations monastiques, considérées par leurs partisans comme le plus haut degré de perfection, comme la fleur de la vie religieuse, sont envisagées par leurs adversaires comme la source la plus directe, et le moyen le plus infaillible de la dégradation intellectuelle et morale de l'espèce humaine. On conçoit, d'après cette double manière de voir, que la vie monastique a dû être en même tems l'objet des exagérations les plus contradictoires, mais on conçoit aussi que la vérité ne doit guère se trouver ni dans les unes ni dans les autres. L'espèce humaine est l'œuvre de Dieu et porte le cachet de son créateur sinon dans toutes ses tendances, du moins dans quelques-unes des idées dominantes de chaque siècle. La religion chrétienne est, à son tour, l'œuvre de la Providence et porte l'empreinte de son origine, sinon dans toutes les institutions qu'y ont rattachées les hommes, du moins dans la plupart des grandes pensées qui les ont recommandées à leur naissance.

C'est à cette hauteur qu'il faut s'élever pour parler dignement des hommes et de la religion, et surtout de ce que les hommes ont fait de leur religion aux diverses époques de leur nullité ou de leur grandeur. On doit considérer en outre que l'Être suprême, tout en créant les mortels de la même poussière, en les condamnant à tirer leur nourriture de la même terre et à confondre leurs cendres avec le même limon a donné à leur enveloppe terrestre une variété infinie de formes, et

leur a permis de se nourrir d'une innombrable variété de substances. Il a voulu, sans doute, qu'il en fût de même de l'esprit de l'homme et de la religion ou de la nourriture spirituelle qu'il a donnée à cet être immortel, qui ne doit pas se confondre un jour avec les cendres de la terre, qui doit, au contraire, s'élever jusqu'à lui.

Cette nourriture spirituelle, suivant la différence des tems et des lieux, des lois et mœurs, peut prendre des formes d'une variété infinie, et lorsqu'un sentiment profondément religieux, essentiellement chrétien, est la source fécondante de ces phénomènes si identiques dans leur origine, si divers dans leur manifestation, le royaume des cieux brille sur la terre, sinon de son éclat le plus pur, du moins de tout celui qu'il peut y revêtir. C'est là ce qui constitue l'universalisme de la religion chrétienne. Elle serait loin d'être universelle, si elle prétendait passer le même niveau sur tous les enfans du globe, et assujétir les pensées et les sentimens de tous les hommes, de l'Indou et du Lapon, aux mêmes formes.

C'est de ce point de vue élevé que l'histoire universelle, dédaignant les grandes ou petites exagérations des partis, envisage les associations ascétiques ou monastiques. En censurant tout ce qui est mal ou ce qui s'est fait mal, elle rend justice impartiale à tout ce qui est bien, et à tout ce qui a voulu l'être.

La vie monastique a pour base deux sentimens qui s'excluent, et qui, pour s'accorder, sont obligés de se modifier l'un par l'autre; ce sont ceux de la retraite et de l'association. La retraite ou le désir de se dérober aux dissipations du monde, est le sentiment originaire;

mais le besoin de s'associer, qui est l'un des plus forts de la nature humaine, et que son créateur lui-même a proclamé tel [1], a si bien envahi les institutions monastiques, qu'elles offrent une association plus directe et plus complète que la vie même que fuient les moines. Telle est ordinairement la fin des tentatives humaines qui veulent réformer l'œuvre de Dieu et qui ne s'accordent pas avec les destinées tracées naturellement à notre espèce !

L'ascétisme, qui donna lieu à ces institutions, dominait la société chrétienne depuis le commencement du second siècle. Non seulement beaucoup de chrétiens, ecclésiastiques et laïques, vivaient en ascètes depuis cette époque, mais, déjà au troisième siècle, quelques-uns de ces ascètes s'étaient faits ermites. Les persécutions, qui avaient souvent fait des martyrs, firent enfin des anachorètes, et les anachorètes se constituèrent en ordres religieux. En fuyant dans les déserts, on évitait à la fois les chaînes des persécuteurs et les délices du monde. C'est ce que les chrétiens virent avec une sainte joie dans l'exemple de Paul de Thèbes, qui se retira dans les déserts sous Décius, et dans la vie d'Antoine, qui s'y cacha également, et qui, sous Maximin, vint dans l'élégante Alexandrie exposer le triste appareil d'un pauvre solitaire. Aussitôt une foule d'ascètes se rendirent dans les déserts, y cherchèrent les modèles de la vie religieuse, demandèrent des règles de conduite et se livrèrent aux exercices de la piété.

---

[1] « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. »

Telle fut l'opinion ou plutôt la dévotion générale, qu'en un instant, il se montra des chefs d'ascètes sur tous les points de l'Orient, qu'en un instant les cabanes se multiplièrent autour de leurs cabanes, et qu'une moitié de cette société chrétienne, qui se glorifiait d'être la plus pure de toutes les familles religieuses, anciennes et contemporaines, se hâta de fuir son autre moitié. On suivit ainsi presque dès l'origine, l'exemple que, dans les mêmes lieux, les Esséniens et les Thérapeutes n'avaient du moins donné que dans des tems de décadence.

Ceux qui ne pouvaient vivre en solitaires, professèrent leur admiration pour cette vie: Athanase fit le panégyrique de S. Antoine, et Constantin, à peine chrétien, confirma ces éloges[1]. L'ascétisme solitaire était la grande pensée religieuse du tems. Dès lors nous ne sommes plus étonnés de trouver partout des ascètes et partôut des chefs qui les rassemblent.

Le premier qui les organisa en association, fut Pachôme, disciple d'Antoine, connaissant mieux que lui le cœur humain et ayant moins de tentations à combattre. Il fonda pour eux une habitation commune dans l'île de Tabenne[2],

---

[1] Athanasius, *vita Antonii.* — Hieronymus, *vita Pauli.*

[2] Ces habitations portèrent bientôt les noms de *κοινοβιον*, *μανδρα* (bercail), *claustrum*, *monasterium*, *laura*. Le mot de *κοινοβιον* désigne quelquefois une maison commune avec des cellules distinctes; celui de *Laura*, usité en Palestine, indiquait une colonie composée de cabanes distinctes; d'autrefois le monastère se distinguait en *maisons*, *domus*, dont chacune avait un *prior* particulier, et dont trois à quatre formaient une tribu. Suivant Palladius (*historia Lausiaca*), l'établissement de Pachôme avait sept mille maisons, auxquelles S. Jérôme

leur prescrivit une règle [1] et leur recommanda surtout l'obéissance à leur chef [2]. En même tems Amon organisa un établissement semblable dans les montagnes de Nitrie [3], près du désert de *Skétis*. Bientôt une foule d'autres rivalisèrent avec eux dans la fondation de ces asiles de piété, de ces saintes associations, dont les anciens siècles se glorifièrent bien plus encore que nos jours ne se glorifient de toutes celles qui éclosent à chaque instant, précisément pour des intérêts que ces ascètes eussent méprisés comme indignes de leur moindre pensée. Hilarion établit des monastères en Palestine, en Syrie, en Sicile, en Dalmatie et en Chypre [4]. S. Jérôme en créa à Bethléem, avec les trésors que lui adressaient les opulentes et dévotes Romaines qui, en attendant que les invasions des barbares les forçassent à se réfugier en Terre-Sainte, jouissaient encore des plaisirs de Rome. Eustathe de Sébaste fonda des colonies ascétiques en Arménie, et Basile-le-Grand en dota plusieurs provinces de l'Asie mineure, surtout celle de Pont.

(*Prolog. ad Regul. S. Pachomii*) assigne cinquante mille individus qui se nommaient κοινοβῖται, συνοδῖται, *nonni*, etc.

[1] Ἀββᾶς, Ἡγούμενος, ἀρχιμανδρίτης. L'abbé avait un adjoint sous le titre de *second*; un autre, sous le titre d'*économe*, était chargé des provisions. *Cf. Cassiani collat.* 18, 15. Pachôme prescrivait un noviciat de trois ans, des repas communs, et pour vêtement des peaux de bêtes, à l'imitation d'Elie. Sozomène, 3, 14. — Evagrius, I, 21. — Lucas Holstenius, *Cod. Regul.*, t. I, p. 61.

[2] Τὸ τῆς νιτρίας ὄρος.

[3] Hieronymus, *vita Hilarionis.*

[4] Socrate, 4, 26. — *Greg. Naz., orat. de Basilio.*

Ces colonies, créées par la même pensée, dirigées d'après des vues analogues, différèrent néanmoins non seulement de formes, mais même de principes et de tendances. Eustathe exalta tellement les avantages du célibat, qu'un grand nombre de personnes firent divorce pour se les procurer; il exagéra les jeûnes au point d'y comprendre le dimanche, et le synode de Gangres fut obligé de réprimer ces égaremens [1].

En général l'ascétisme se produisit sous toutes les formes. Ici les ascètes se retiraient dans les monastères, là ils les quittaient pour vivre plus saintement en anachorètes et jusque dans les tombeaux; plus loin ils s'établissaient dans les cités ou sous leurs murs, pour se placer sous la surveillance des évêques [2]; plus loin encore ils parcouraient les campagnes avec une liberté approchant de la licence [3]. Ceux-ci travaillèrent pour l'Eglise, ceux-là s'en séparèrent comme d'une société trop corrompue pour ne pas perdre infailliblement ses membres [4]. D'autres enfin, adoptant en quelque sorte

---

[1] Sozomène, 3, 14. — Socrate, 2, 43. « *Accusant* (*Eustathiani*) *nuptias docentque neminem eorum qui sunt conjugati spem apud Deum habere; multæ mulieres seductæ a propriis maritis secesserunt, et a propriis uxoribus mariti. Concil. Gangr. introitus.* Cf. Can. 1.

[2] Basile-le-Grand établit ses monastères près des villes.

[3] Les *βοσκοὶ* de la Mésopotamie. Sozomène, 6, 33. — Evagrius, I, 21. Les *Remoboth* de la Syrie, *Hieronymi epist.* 22 *ad Eustochium*; les Sarabaïtes de l'Egypte, *Cassian collat.* 18, c. 4, 7. Théodose ordonna que les moines eussent à s'établir dans les campagnes.

[4] Les Audiens, fondés en Mésopotamie par Audius, en 340. *Epiphan. hæres.* 70. Les Messaliens, מצלין ou Euchètes, *εὐχῖται*, qui se

l'ancienne idée de la Perse, celle que la prière permanente conserve seule le monde, eurent soin de ne jamais interrompre les dévotions dans leurs asiles. Tel, dans l'ancienne Israël et même dans Rome ancienne, avait brûlé sans cesse le feu sacré du tabernacle ou celui du temple de Vesta [1]. Des inconvéniens graves, des désordres scandaleux vinrent bientôt se révéler dans ces instituts de sanctification, et plusieurs fois le pouvoir temporel, d'accord avec les évêques, fut obligé de réprimer des excès de divers genres.

Cependant ces excès furent considérés comme des taches légères dans une étoile brillante de pureté, et les pères les plus distingués de l'Orient, les meilleurs écrivains, les orateurs et les évêques les plus célèbres, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Théodoret et les Chrysostôme recommandèrent la vie ascétique à leurs contemporains. Théodoret, dans un ouvrage spécial, présenta à l'admiration des fidèles une galerie de portraits d'anachorètes, qui s'étaient surpassés les uns les autres par des raffinemens de macération que l'imagination orientale avait seule pu concevoir. A peine les Gymnosophistes et les Fakirs de l'antique ou de la moderne Asie

---

montrèrent également en Mésopotamie vers l'an 360, furent l'objet de vives censures. Epiphane; *Hæres.* 80. — Théodoret, *Hist. eccles.* 4, 10. — *Hæretic. fabul.*, 4, 11.

[1] Les ἀκοίμητοι se relevaient pendant les heures du sommeil, pour ne pas interrompre les prières. A Constantinople on leur donnait le nom de *Studites*, d'un romain nommé Studius qui avait établi cette dévotion. Nicéphore, *Hist. eccles.*, 15, 23.

approchent-ils, sous ce rapport, de quelques-uns de ces ascètes [1].

Les femmes chrétiennes qui, dès les premiers siècles, avaient pris leur part aux principes et au mérite de l'ascétisme, ne pouvant guère vivre en ermites, avaient cherché des asiles dans les presbytères, pour participer à la sainteté de leurs habitans. Du moment qu'on établit des maisons communes pour les anachorètes, elles en réclamèrent pour elles. On les leur accorda promptement. Pachôme, en réunissant les solitaires sur la rive gauche du Nil, fit élever aussi un monastère de femmes sur la rive droite [2], et bientôt, d'après cet exemple, les femmes eurent, dans plusieurs provinces d'Orient, des asiles semblables [3]. Elles entendaient au moins en

---

[1] Jacques de Nisibis ne vécut que dans les forêts et ne mangea que des herbes crues. — Julien Sabbas, qui passa sa vie dans le désert d'Adiabène, n'y mangea que du son avec du sel. — Marcion ne mangea que du pain et ne s'en rassasia jamais. — Eusèbe vécut dans une tour aussi inaccessible à la lumière qu'aux hommes. — Pierre de Gallatie habita un tombeau, jeûnant de deux jours l'un. — Théodose de Rhosus se chargea le corps de poids de fer. — Macédonius, tout en errant de lieu en lieu, ne mangea que de l'orge, tandis qu'Acéshimus ne quitta jamais sa cabane ni ses lentilles. Baradate se tint dans une cage placée sur une montagne, et Thélélée, en élevant la sienne sur des pieux, réalisa à peu près la burlesque conception qu'Aristophane, dans les *Nuées*, n'hésite pas à prêter à Socrate. *Theodoreti historia religiosa.*

Le plus célèbre de ces martyrs-amateurs est Simon Stylite, qui passa sa vie sur une colonne, s'y attachant quelquefois pour mieux supporter la fatigue de son attitude. Affligés d'une supériorité de ce genre, les ascètes de l'Egypte excommunièrent Simon, mais leur critique fut étouffée par l'admiration des peuples. *Theodorus lector, Hist. eccl.* II.

[2] Sozomène, 3, 4.

[3] Un écrivain moderne, Zimmermann (*de la solitude*, liv. 4. Cf.

avoir ; et telle fut l'ardeur de leur dévotion que, là où il n'y en avait pas, par exemple en Arménie, elles trouvèrent, en prenant le costume des hommes, le moyen d'entrer dans les rangs des religieux [1]. D'autres encore s'associèrent aux ascètes qui continuaient à demeurer dans la société chrétienne [2].

C'était une raison puissante de multiplier les monastères des femmes. Plus que les hommes, les femmes devaient être disposées à la retraite; dès les premiers tems elles avaient fait pour la religion les sacrifices les plus éclatans : comment eussent-elles résisté au desir de lui en offrir encore ? Tant qu'avaient duré les persécutions, avec empressement elles s'étaient rendues jusque dans les prisons, pour y prodiguer aux martyrs les secours d'une charité angélique. Les tems étaient changés; la milice de Jésus-Christ était comblée de biens et d'hon-

---

Münch, *Geschichte des Mönchthums*, vol. II, p. 49.) dit à ce sujet: « Toutes les filles du monde que la sottise, la superstition et une folie inhumaine enferment dans des couvens, pour qu'elles y foulent aux pieds les vanités du monde, y renoncent à la nature ou tuent leur cœur et laissent condamner, par une vieille maîtresse ridée, leurs affections les plus douces et les plus innocentes, subissent ce martyre, par suite d'une *fantaisie* de Pachôme. » C'est là, abstraction faite de toute autre considération, une assertion bien hasardée; car le caprice d'un moine n'explique pas l'esprit ou les idées dominantes d'une société composée de trente millions d'hommes; ce n'est pas au caprice d'un moine que se soumettent les générations de dix à quinze siècles. D'ailleurs les asiles pour les femmes dévotes sont antérieurs à Pachôme. Avant de se retirer dans le désert, S. Antoine avait placé sa sœur dans l'une de ces maisons. Athanasius, *vita Antonii*.

[1] *Synod. Gangr.* c. 13.

[2] *Ambrosii sermo* 65.

neurs; déjà ces honneurs et ces biens en altéraient les mœurs : quels autres sacrifices que ceux de la renonciation aux délices de la vie pouvaient-elles offrir? Telles étaient leurs pensées. Peut-être les exhortations des prêtres et les éloges qu'ils prodiguaient à la vie ascétique, ou les flatteuses dénominations que donnait l'opinion publique aux épouses de Jésus-Christ [1], ne furent-elles pas sans effet sur les sentimens des chrétiennes.

Bientôt leurs associations rivalisèrent avec celles des hommes. Il est vrai que les moines rendirent, durant les discussions dogmatiques de ces tems, et notamment dans les affaires de l'arianisme, du nestorianisme et du monophysitisme, des services que ne pouvaient pas rendre des religieuses; il est vrai qu'elles ne pouvaient pas, comme eux, la hache à la main, renverser les temples et les autels des païens; mais aussi ces services ne sont pas de nature à mériter de grands éloges. S'ils en reçurent quelquefois de l'esprit de parti, les femmes n'eurent guère lieu d'en être jalouses; car l'opinion et le pouvoir ne tardèrent pas à faire justice de ces intrigantes violences, qui donnent un démenti si formel à l'humilité et à la sainteté de certains ascètes.

Ce n'est pas d'ailleurs entre les religieuses et les religieux qu'ont existé les plus vives jalousies. Les uns et les autres ont, au contraire, marché durant cette période dans le même sens et vers le même but, et de

---

[1] *Ascetriæ, monastriæ, castimoniales, sanctimoniales, nonnæ.* La supérieure se nommait Ἀμμας, mère. Palladius, *historia Lausiaca*, c. 42.

jour en jour s'est accru paisiblement leur nombre. Si d'abord les monastères suivirent, dans les diverses régions, des pratiques et des règles différentes, la règle de S. Basile, peu à peu, parvint à subjuguer les esprits.

Elle régnait généralement en Orient, lorsque le prophète Mahomet vint y jeter les fondemens d'une religion nouvelle, et elle mérite à cet égard une attention spéciale [1]. Basile y dit, d'abord, que la solitude absolue est d'autant plus à fuir, que chacun se plaît trop quand il ne connaît que lui; recommande ensuite de sonder les esprits, avant de les admettre dans les monastères; défend la réception des valets fugitifs, et autorise celle des enfans ou des orphelins; prescrit l'abstinence, le travail des mains, surtout l'agriculture; règle le mode de vendre les produits de cette industrie; limite les études, suivant la volonté des chefs auxquels le moine doit une entière confiance, et se prononce enfin pour un ascétisme digne du Portique [2].

L'Occident, encore ami de l'Orient durant la première partie de cette période, ne s'empressa pas précisément de rivaliser avec lui dans cette carrière de privations, que la différence des climats rendait si inégale. Rome méprisait la vie monacale, et l'Afrique latine en faisait l'objet de ses insultes, de ses sarcasmes [3]. Cepen-

---

[1] Il en existe deux rédactions, l'une assez étendue, l'autre plus concide; l'une et l'autre souvent disputées à S. Basile. Voy. Garnier, *præf. ad t. II, opp. S. Basilii.* — Tillemont, *Mémoires*, X, p. 21, éd. de Bruxelles.

[2] Lucas Holstenius, *Codex Regularum*, I, p. 199.

[3] *In monachis Afrorum probatur odium, quia inridebant scili-*

dant le panégyriste de S. Antoine, Athanase, que la cour de Byzance exila si souvent en Italie et en Gaule; le célèbre Ambroise, le pape Damase, l'ascétique S. Jérôme et le roi de ces siècles, S. Augustin, ayant recommandé les maisons ascétiques, avec tout l'ascendant de leur éloquence et de leur autorité, les chrétiens d'Occident se déterminèrent, à leur tour, à mettre la piété en association ou à quitter le monde pour une retraite plus ou moins absolue [1]. Deux hommes, doués du génie de l'organisation, Martin de Tours et Cassien de Marseille, vinrent réunir, dans des asiles communs, les solitaires épars dans les bois de l'Italie et de la Gaule, et des essaims d'ascètes furent attirés par le renom de ces saints hommes [2]. L'Espagne parut moins se presser; ses mœurs n'étaient pas très-ascétiques au commence-

---

cet, quia maledicebant, quia insectabantur, quia detestabantur, etc. Salvianus, *de gubernat. Dei*, 8, 4. Plus loin le même ajoute : En Afrique et surtout à Carthage, ce peuple malheureux et infidèle ne pouvait voir, sans se répandre en invectives et même en exécrations, un homme en robe, pâle, dépouillé de sa chevelure, la tête rase jusqu'à la peau. Dès qu'il arrivait là quelque cénobite d'Egypte ou de Jérusalem, il était accueilli avec des huées et des malédictions sacriléges. Il y a plus, des êtres indignes le maltraitaient par leurs rires et leurs sifflets (*Cachinnis et sibilis quasi taureis cædebatur.*)

[1] Quelques îles, celles de Gallinaria, Lerina, Gorgonia, Palmaria et Capraria furent les premières retraites des moines. *Rutilii Numatiani Itinerarium*, I, 439.

[2] S. Martin fonda un très-grand nombre de couvens, d'après celui de Tours, et se fit, de ses moines, une sorte de garde. Sulpicius Severus, *Vita Martini*, dial. III; *de virtutibus monach. oriental. et S. Martini. Paulinus vita ejusdem.* — Cassien avait long-tems vécu en Orient. Voy. son ouvrage, *De institutis cœnobiorum*, libri XII.

ment de cette période [1]; les Priscillianistes et les Agapètes qui recommandèrent un spiritualisme extraordinaire, y furent même très-mal accueillis. Cependant l'Espagne aussi eut bientôt des couvens. Plus loin l'Irlande se couvrit de monastères, et l'Angleterre elle-même en possédait quelques-uns, lorsqu'à la fin du sixième siècle y arrivèrent les missionnaires de Grégoire-le-Grand [2].

En Occident les femmes partagèrent peu le penchant qui entraînait les hommes dans les asiles de l'association religieuse. Appréciant leur véritable destinée, celle d'orner la vie de famille, d'y répandre les grâces et d'en adoucir les chagrins, elles mirent une sage lenteur à se cloîtrer. S. Jérôme, qui prêcha si instamment les pénitences et les abnégations aux élégantes Romaines, rapporte que Marcella fut la première à suivre la vie monastique [3].

En général l'enthousiasme ne fut pas en Occident le même qu'en Orient. Le climat ne favorisait guère quelques-uns des sacrifices ou des martyres pénitentiaux, qui excitaient ailleurs la plus bruyante admiration [4]. Les ana-

---

[1] Voy. ci-dessus les canons d'Elvire, p. 211.

[2] Sur le couvent de Bangor, dans le pays de Galles. Beda, *historia Anglorum*, II, 2.

[3] « A cette époque aucune Romaine de distinction n'osait embrasser la vie monacale, encore nouvelle, réputée ignominieuse et méprisable parmi les peuples. Hieronymus, *ad Principiam de laudibus Marcellæ*. Ce fut une étrangère, une Egyptienne qui, en se réfugiant à Rome, mit ce genre de vie en vogue.

[4] « Manger beaucoup est chez les Grecs une gourmandise; chez les Gaulois c'est de nature. » Sulpic. Severus, dial. I, 8.

chorètes furent rares et ne furent pas les meilleurs des moines; les *inclus* ou les *reclus*, au lieu d'être vénérés, furent quelquefois taxés de paresse, et l'un des rivaux de Simon stylite, après s'être applaudi du projet de faire servir au triomphe du christianisme, une colonne érigée en l'honneur d'un faux dieu, quitta bientôt cet antique piédestal, en disant avec naïveté, qu'il avait lieu de croire le climat de Trèves plus froid que celui d'Antioche [1].

Des inconvéniens si graves s'attachèrent à la vie indisciplinée que menaient la plupart des moines d'Occident, dans les bois et les solitudes où ils avaient coutume de s'établir, que ce genre de pénitence ou de perfectionnement religieux se fût entièrement discrédité, sans la réforme qu'y porta tout-à-coup un homme, qui éclipsa, par ses créations, toutes les gloires monachales, et qui devint à la fois, pour une longue série de siècles, le type et le législateur des exercices, des études et des travaux d'une innombrable postérité de religieux. Une réforme radicale était en effet de toute urgence. Les rapports de deux témoins irrécusables, de S. Jérôme et de S. Augustin, l'un et l'autre enthousiastes de la vie ascétique, attestent les profondes déviations des moines. « L'ennemi plein de ruses, dit le dernier, envoie de tous côtés, sous le costume de moines, des hypocrites qui parcourent les provinces; ils n'ont point de mission, ils n'ont point de domicile, ils n'ont point de repos: les uns vendent les membres délaissés des martyrs, si

---

[1] *Gregorius Turonensis VIII*, 15.

ce sont des martyrs; les autres préconisent leurs chiffons et leurs amulettes [1]. » S. Jérôme n'a pas moins de vices à signaler dans les rangs des ascètes : « Fuyez, dit-il à une pieuse Romaine, fuyez ces hommes qui veulent en imposer par un dehors bizarre; qui, s'introduisant ainsi dans les familles les plus distinguées, trompent quelques femmes chargées de péchés, affectent un air de contrition, et jeûnent le jour après avoir passé les nuits dans les repas [2]. »

Déjà Césaire d'Arles, évêque d'une véritable piété et d'une influence puissante, avait essayé de réformer ces désordres, de régulariser la vie des moines. Il s'était occupé également de celle des religieuses et avait tracé des règles aux uns et aux autres. Mais sa réforme était demeurée bien incomplète [3].

Ce fut alors que se présenta S. Benoît, méditant une œuvre nécessaire et créant d'heureuses institutions.

Le renom des pieuses pénitences et de la sainteté de Benoît de Norcie l'ayant entouré d'un grand nombre de disciples, et les religieux d'un couvent du Mont-Cassin l'ayant choisi pour leur abbé, il leur donna une règle qui fit d'abord de cette maison le modèle des monas-

---

[1] Augustinus, *de opere Monachorum*, c. 28.

[2] Hieronymus, *epistola* 22.

[3] Il prescrivit un noviciat d'un an; refusa les jeunes filles qui n'avaient pas l'âge de sept ans, détermina des peines sévères et même corporelles, interdit les repas donnés dans les couvens de femmes, si ce n'était aux mères des religieuses, et adjura ces dernières, de ne jamais se faire passer du vin secrètement. Holstenius, *Cod. Regul.* II, p. 89, et III, p. 18.

tères, et qui fut bientôt adoptée dans une foule d'autres couvens, élevés en Italie, en Espagne, en Gaule, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne, par les disciples de S. Benoît, et d'après le type du Mont-Cassin. Cinquante ans après sa mort, la plupart des ermites indépendans étaient entrés dans des monastères, et la plupart des monastères suivaient la règle de S. Benoît.

La règle de S. Benoît, outre les prières, les chants et les contemplations de la vie ascétique, recommanda le travail et les études, et se distingua par là des préceptes de quiétude antérieurement suivis en Occident comme en Orient. En effet, sa règle éclipsa justement, sous ce rapport, toutes celles qui l'avaient précédée, et ce nombre était tellement considérable, qu'en l'exagérant un peu, Cassien prétend qu'il égalait celui des monastères et des cellules. S. Benoît distingue soigneusement les véritables cénobites des sycophantes de l'ascétisme, qui vont de monastère en monastère se faire traiter avec libéralité. Il prescrit aux premiers les devoirs les plus sévères de la morale chrétienne; leur enjoint l'obéissance, la discrétion et l'humilité; leur trace les exercices de la piété avec les peines à infliger aux délinquans, les lectures bibliques et les travaux manuels qui doivent succéder à la méditation, et détermine leurs vêtemens et leur nourriture, le mode de se recruter et de s'administrer sous l'autorité de *l'abbé*, du *prevôt* et *des doyens*, auxquels il adjoint un *cellier*. Ce qui peut-être caractérise le mieux ce monument de législation, c'est moins ce qui y est que ce qui n'y est pas, c'est-à-dire les fantastiques et barbares macérations que le mona

chisme oriental paraissait avoir empruntées aux anciennes superstitions de l'Asie, et que S. Benoît rejette avec une sorte de supériorité sur son siècle [1].

Telle fut la loi fondamentale donnée par un simple ascète à un seul couvent et bientôt adoptée par une foule d'autres, loi qui, dans l'Europe chrétienne, forma une association puissante, un ordre religieux qu'illustrèrent bientôt, au même degré, des services rendus à la religion, à l'agriculture, à la civilisation et aux lettres, et dont les membres, placés à la tête des écoles et des diocèses ou de l'Eglise, surent acquérir une gloire que leurs ennemis même n'osèrent leur contester [2].

En général le monachisme, réglé en Orient par S. Basile, en Occident par S. Benoît, a formé, dans le sein de la société chrétienne, une société nouvelle, que n'avaient point prévue les fondateurs de la première, et

---

[1] *Codex Regul.* II, p. 6. — Ménard, *concordia Regularum.* — Dom Calmet, *règle de S. Benoît.* — Hergott, *vetus disciplina monastica, seu collectio auctorum ordinis S. S. Benedict. maximam partem ineditorum*, Paris, 1726, in-4°.

[2] Dès l'an 1336 l'ordre des bénédictins avait fourni vingt-quatre papes, cent quatre-vingt-dix-neuf cardinaux, sept mille archevêques, quinze mille évêques, quarante mille saints ou bienheureux. Voy. la *Bulla benedictina* de Benoît XII.

Les femmes paraissent avoir tardé à suivre la règle de S. Benoît; ce ne fut qu'à partir du huitième siécle que leurs monastères s'y soumirent. Il n'est nullement certain que Ste Scholastique, sœur de S. Benoît et religieuse, ait eu des compagnes suivant la règle de son frère. *Gregorii M. vita Benedicti.* — Mège, *Vie de S. Benoit.* — Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, 6 vol. in-fol. — Gurlitt, *Geschichte des Benedictiner-Ordens.* Hambourg, 1823, in-4°.

qui exerça sur elle une influence, qui n'entrait certainement pas dans leurs vues. Que, poussant plus loin qu'eux les préceptes moraux qu'ils joignaient à leurs doctrines, on allât un jour diviser les chrétiens, en séquestrant les uns dans les bois ou dans des maisons interdites aux autres, en rompant d'une main téméraire les relations établies par la nature ou par les lois civiles, c'est ce qu'assurément les auteurs de la religion chrétienne n'avaient pas fait entrer dans leur plan. L'histoire n'a point à examiner, ce que serait devenue la société chrétienne, si elle ne se fût pas affaiblie par cette division; si une partie de sa jeunesse ne se fût pas annullée pour la vie civile, dans la retraite des couvens; mais elle doit conjecturer que, si les états chrétiens eussent joui des avantages qui résultent toujours des rivalités qu'enfantent les populations nombreuses, la civilisation moderne serait beaucoup plus ancienne. Les services rendus par les monastères aux études religieuses et aux lettres classiques, dont elles ont recelé les monumens; ceux qu'ils ont rendus à l'instruction publique, dans des tems où n'existait guère cette instruction, ne sauraient être trop célébrés; mais les peuples du moyen âge ont payé bien cher ces services dont ils n'ont guère joui eux-mêmes.

Le monachisme, dès cette période, mécontenta l'état et le clergé, presque au même degré.

Constantin et ses premiers successeurs furent subjugués par l'ascendant de leur siècle et se gardèrent au moins de le fronder. Mais Julien se vit avec peine privé des services que les moines eussent rendus à un empire

assailli par les barbares; il les incorpora aux légions [1]. Valens en fit autant. « Des sectateurs de la fainéantise, dit-il dans son édit, désertent les offices municipaux, recherchent les solitudes et s'y assemblent en foule, sous prétexte de religion. Nous avons ordonné au comte de l'Orient, après une mûre délibération, d'arracher de leur retraite ceux de ces gens qui se trouvent en Egypte, et de les rappeler aux devoirs que leur impose la patrie [2]. »

Théodose ne fut guère plus favorable aux moines; il les relégua dans les campagnes, pour débarasser les villes de leur influence brouillonne; son fils Arcadius fut obligé de les écarter également d'affaires qui n'étaient pas de leur compétence [3].

Il est vrai que quelques-uns des chefs de l'empire favorisèrent les associations ascétiques, et Justinien, dans ce but, priva les parens de la faculté d'en détourner leurs enfans; mais, en général, les hommes d'état, tout en professant de l'estime pour les vertus pacifiques de quelques solitaires, déploraient les pertes que les populeux monastères causaient à l'empire. Vers la fin de cette période, l'empereur Maurice répéta formellement la défense d'y admettre des individus soumis au service militaire [4].

Le clergé ne vit d'abord, dans les moines, que des laïques disposés à se soumettre à la discipline la plus ri-

---

[1] *Gregor. Nazianz. orat.* IV.
[2] *Codex Theod.*, 12, 1, 63. — *Cod. Justin.*, 10, 31, 36.
[3] *Codex Justin.*, I, 4, 6; VII, 62, 29.
[4] *Gregorii M. epist.* II, 101.

goureuse, et les orateurs les plus célèbres de ces tems recommandèrent un genre de vie que les leçons des anciens pères avaient fait naître. On était même tellement satisfait de ces laïques-ascètes, que bientôt on considéra leurs associations comme les meilleurs séminaires du cléricat, et qu'on accorda aux religieux une espèce de consécration qui les rapprocha des prêtres [1]. D'ailleurs c'étaient toujours les prêtres qui gouvernaient ces paroisses de solitaires, et ils se trouvaient flattés naturellement de cet empire. Cependant bientôt ces rapports se brouillèrent. Les abbés voulurent se mettre au niveau des évêques, les moines à celui des prêtres; ils disputèrent avec eux sur le dogme, sur la discipline, sur la hiérarchie; à la cour et dans les familles, ils se plaçèrent à côté d'eux, et déjà, dans l'opinion publique, la sainteté de leurs mœurs les élevait au-dessus du clergé. Leur genre de vie se nommait exclusivement *philosophie, religion.*

D'abord les rigoristes parmi les moines avaient vu avec humeur, qu'on tirait des prêtres de leur milieu. « *C'est une antique maxime,* disait Cassien, *qu'un moine doit fuir absolument les évêques et les femmes; puisque ni les uns ni les autres ne permettent plus à celui qui s'est familiarisé avec les uns ou les autres, de trouver le repos dans sa cellule ou de se livrer, le cœur pur, à ses divines méditations* [2]. »

Convaincus de la justesse de cette maxime, beaucoup de moines n'avaient pu être consacrés que malgré

---

[1] *Dionysius Areopagita de hierarch. eccles.*

[2] *De instit. cœnob.*, XI, 17.

eux. Cependant d'après un autre principe, ils devaient vivre dans les couvens, de manière à être dignes du cléricat [1], et les lois autorisaient une sorte de *presse* dans leurs rangs [2]. Bientôt ils la firent eux-mêmes, et les fonctions ecclésiastiques devinrent l'objet de leurs plus vives ambitions. Envain Cassien avait-il dit, que cette ambition venait de Satan; envain S. Augustin avait-il déclaré, qu'il était difficile de faire d'un moine un bon prêtre; envain plusieurs papes et plusieurs synodes, avaient-ils réprimé cette tendance au cléricat [3], déjà un grand nombre de moines étaient reçus prêtres; déjà l'opinion publique les réclamait pour le service religieux; déjà les évêques étaient convaincus de l'utilité de leur assistance. Le pape Siricius autorisa leur consécration; Boniface IV déclara, dans un synode, qu'ils étaient plus que propres au cléricat [4], et bientôt un autre alla jusqu'à recommander aux prêtres de se faire moines, *pour suivre une vie meilleure* [5]. C'était alors une faveur pour les moines d'être reçus prêtres, mais c'était un honneur pour les prêtres d'être assimilés aux moines. Et voilà ce que sont les institutions humaines! Certes ce n'est point par les résultats qu'il faut juger ceux qui les créent. Trois siècles à peine sont écoulés, et ces tristes ascètes qui, d'abord, n'inspiraient qu'une pieuse compassion, for-

---

[1] *Hieronym. epist. 4, ad Rustic.*

[2] *Codex Theod.*, 16, 2, 32.

[3] *Synod. Chalced.*. c. 3, 4. — Gratien, caus 16, quæst. 1, c. 1 à 6. — *Leonis M. epist.* 119, c. 6.

[4] *Plusquam idonei.*

[5] *Concil. Tolet IV*, *anni* 633, c. 50.

ment une association immense et sont placés dans l'opinion publique, au-dessus des principaux fonctionnaires de l'Eglise! Et pourtant le clergé n'avait point perdu son tems : honneurs, richesses et pouvoir, tout était devenu son partage; mais aux époques où les intérêts moraux sont quelque chose pour l'espèce humaine, les grandeurs morales effacent toutes les autres.

Dans l'intérêt des prêtres, on se hâta de les assimiler aux religieux, de les soumettre à une discipline semblable. S. Augustin les réunit autour de lui, et, tout en les dirigeant dans les études que demandait leur vocation, il les assujettit à la vie commune et aux pieux exercices des moines [1].

Dès-lors les prêtres, ainsi que les moines, durent sortir de la société civile et renoncer aux liens qui y rattachent nécessairement le père de famille. Déjà le synode d'Elvire avait préludé à cette séparation, dont la société chrétienne eut bientôt à subir les conséquences [2]. Déjà le synode de Césarée avait déclaré, que le prêtre qui se marierait perdrait sa place [3], et Paphnuce n'avait obtenu qu'à peine du concile de Nicée qu'il ne proscrivît pas le

---

[1] On doit se garder de confondre cette institution avec celle d'un monastère ou d'un ordre religieux. S. Augustin n'en a point fondé et n'a point laissé de règle monastique pour les hommes. L'association de quelques femmes pieuses, qui s'établit à Hippone, sous ses auspices et sous la direction de sa sœur Perpétue, et qui reçut une sorte de réglement sous sa seconde surveillante, Félicité, ne fut pas non plus un ordre religieux, ni ce réglement une règle formelle. *Augustini epist.* 109 *sive* 211.

[2] Voyez ci-dessus, p. 208.

[3] *Concil. Neo-Cæsar.*, c. 1.

mariage des prêtres. C'était d'ailleurs gagner peu de chose. Car dès l'an 385, l'évêque Siricius, dans la première des décrétales qui ne sont pas fausses, s'écria, en répondant à un évêque d'Espagne: «*Qui donnera à mes yeux une source intarissable de larmes, pour que je puisse pleurer nuit et jour sur ce peuple? J'entends que des prêtres et des lévites ont, après leur consécration, des enfans de leurs femmes et d'autres. Ils cherchent à justifier leur crime par l'exemple des lévites de l'ancienne alliance; mais qu'ils me disent, ces précepteurs de la volupté et du vice, pourquoi Dieu, tout en lâchant les rênes aux passions dans la loi mosaïque, a commandé à ceux auxquels il confia le saint des saints, d'être saints comme lui, et pourquoi il a prescrit à ceux qui étaient chargés des fonctions du culte, d'habiter leur temple, loin de leurs maisons, si ce n'est pour les séparer de leurs femmes? Jésus-Christ veut qu'au jour du jugement, sa belle épouse, l'Eglise, paraisse dans l'éclat de la pudicité! — Que ceux qui en appellent à l'ancien et inutile privilége, sachent que, par l'autorité du siége apostolique, ils sont destitués des honneurs dont ils sont indignes, et qu'ils ne pourront plus participer aux mystères, dont ils se sont exclus par leurs passions. L'évêque, le prêtre et le diacre qui s'en rendrait encore coupables, se fermerait le passage à notre grâce, car c'est avec le fer qu'il faut opérer sur les blessures que le fer seul peut guérir.*»

On voit bien, par ce document, que ce n'est pas Grégoire VII qui a improvisé le célibat des prêtres. Ce n'est pas non plus Siricius, ni aucun autre pape,

c'est l'opinion publique qui l'a fait, et cela nous apprend qui seul peut le défaire.

Les successeurs de Siricius considérèrent sa décision comme une loi dont la mise à exécution, un peu difficile, demandait le secours du tems. A l'époque de Grégoire-le-Grand, elle s'appliquait déjà aux sous-diacres; mais l'Italie seule y était soumise généralement; dans les pays plus éloignés, le clergé ne s'y conformait qu'à son corps défendant.

L'Orient, usant de plus d'indulgence, toléra le mariage et ses conséquences pour les prêtres déjà pères de famille au moment de leur consécration; mais le prêtre célibataire y perdait aussi sa place en se mariant. Un concile général tenu à Constantinople recommanda même au clergé de Libye et d'Afrique, de ne pas continuer des coutumes *qui choquaient le peuple*[1].

C'était donc bien le peuple qui faisait toute cette législation ascétique, et le clergé subissait ainsi, plus sensiblement encore que les fidèles, la réaction des principes qu'il leur avait inculqués.

Un prêtre et un moine, Vigilance de Casères, en Gaule, et Jovinien de Rome, essayèrent de combattre leur siècle; mais ils se firent écraser par lui et apprirent à leurs dépens, que ce n'est pas dans leurs premiers triomphes qu'on peut attaquer les idées dominantes d'une époque. Leur exemple donne au moins une leçon de plus à ceux qui ne partagent pas toutes les opinions de leurs tems. En effet, S. Jérôme et S. Augustin, aussi

---

[1] *Concil. Quini-Sextum*, c. 12.

forts de la supériorité de leur talent que de l'assentiment général, réduisirent bientôt au silence cette opposition *intempestive* [1], qui soutenait, que la distinction des viandes n'avait point de mérite moral; que le célibat et le mariage ne constituaient point de différence aux yeux de Dieu; que l'entrée dans les couvens privait les Eglises elles-mêmes de leurs fidèles. Quelques moines, quelques religieuses et quelques prêtres partagèrent seuls ces opinions, qui bientôt s'éteignirent; le peuple ne voulait pas de moines, qui, comme Jovinien, *rougissaient d'aller nu-pieds et en robe sale; qui, au contraire, portaient des chaussures élégantes, des vêtemens de fin lin et de soie; qui se coupaient la barbe et frisaient leurs cheveux avec la recherche d'une femme; qui s'engraissaient au point d'avoir de la peine à parler* [2]. Le peuple voulait encore moins des évêques, *qui ne consacraient que des prêtres mariés ou des ecclésiastiques dont les femmes enceintes portaient dans leurs bras des enfans jetant des cris* [3].

Le peuple, loin de là, voulut un instant rivaliser d'ascétisme avec les moines et les prêtres, et se trouva heureux de pouvoir, en s'assujétissant à une discipline semblable, rapprocher l'intervalle qui le séparait des deux classes supérieures de la société chrétienne. Les

---

[1] *Hieronymus contra Vigilantium. — Augustinus contra Jovinianum.*

[2] Tel est le portrait que S. Jérôme trace de son adversaire, l. l. 1, p. 183, II, 214.

[3] Tel est le portrait que fait S. Jérôme des partisans de Vigilance. *Lib. adv. Vigil.*, p. 281.

laïques ne tardèrent pourtant pas à renoncer à cette émulation, et la discipline relative à leurs mœurs fut bien différente, à la fin et au commencement de cette période.

Les destinées des laïques ne sont guère brillantes pendant ces siècles et leurs mœurs s'en ressentent. Exclus de l'administration de la communauté chrétienne, exclus encore de sa législation, ils cessent bientôt de s'intéresser à la première, et finissent par ne plus se soumettre à la seconde.

En effet, les circonstances et la volonté des fonctionnaires enlèvent peu à peu aux fidèles l'ancien droit d'élire leurs diacres et leurs prêtres, que choisissent désormais les seuls évêques, malgré la formule qui maintient l'assentiment des communes [1]. On dépouille même les laïques du droit encore plus précieux de concourir à l'élection des évêques, droit qui tombe exclusivement entre les mains des synodes, contre lesquels ils ne peuvent plus exercer d'influence que par voie de protestation ou de tumulte [2]. On leur impose, en outre, toute une série de lois nouvelles, auxquelles ils ne prennent plus leur ancienne part délibérative : on leur défend toute espèce de réjouissance pendant les jours

---

[1] On lit encore dans le *Pontificale Romanum* cette formule relative à l'installation des fonctionnaires : « *Si quis igitur habet aliquid contra illos, pro Deo et propter Deum cum fiducia exeat et dicat; verum tamen memor sit conditionis suæ.* »

[2] *Concil. Antioch.*, c. 18. — *Sidonius Apollin.*, lib. 4, ep. 25. — Ce qui prouve que les laïques avaient perdu leur droit de suffrage, c'est que Justinien le rendit à quelques notables.

consacrés au culte; on les astreint de la manière la plus précise au service religieux, à la communion, aux oblations et aux jeûnes [1]; on leur prescrit leur croyance avec interdiction de tout raisonnement [2]; on convertit le délit purement dogmatique de l'hérésie en délit politique, entraînant la perte des droits civils; on fixe pour eux non-seulement toutes les formalités relatives à la bénédiction sacerdotale de leurs mariages, on détermine encore les époques où il leur sera permis de les contracter [3], et les empêchemens qui s'opposent à la conclusion ou à la dissolution de ces alliances, qui, jusque là, n'avaient dépendu que de la loi civile [4].

L'ancienne législation romaine, ils le sentent bien, avait eu, à cet égard, une indulgence extrême, et ils ne réclament pas la licence qui avait régné dans la *ville éternelle* jusqu'à la promulgation de la loi Julia. Ils se soumettent, avec l'empressement que leur inspire cet esprit d'ascétisme qui domine tous les chrétiens, à toutes les restrictions que prescrivent les autorités

---

[1] Quiconque manquait au service trois dimanches de suite, encourait l'excommunication. *Concil. Illib.*, c. 21. — *Concil. Sardic.*, c. 11.

Le service commençant à être déserté, on menaça d'excommunication tous ceux qui se retireraient avant que le prêtre aurait dit *Amen*. *Syn. Carth.*, *anni* 398, c. 24.

[2] Théodose défendit le raisonnement aux laïques. *Cod. Theod.*, 16, 3, 2. — Sozomène, 7, 6.

[3] Les époques des grands jeûnes étaient des *tems clos* (*tempora clausa*) pour le mariage.

[4] Le vœu de chasteté, la parenté naturelle, la parenté spirituelle, la différence des cultes et le crime de rapt étaient les principaux de ces empêchemens.

ecclésiastiques et civiles, tant qu'il leur est permis de dissoudre les liens du mariage, toutes les fois que les deux époux en sont d'accord [1]. Mais lorsque Justinien leur impose une restriction nouvelle, qui ne laisse que l'alternative d'une union mal assortie ou d'une retraite monacale, la société chrétienne cesse de se faire un mérite de son obéissance; c'est-à-dire qu'elle cesse d'obéir.

Justin fut obligé de revenir sur les décisions de son prédécesseur [2]. Mais l'Eglise, qui, depuis long-tems, ne voulait plus tolérer les secondes noces, qui les considérait comme une sorte d'incontinence, et qui réussit à les faire proscrire par la loi civile, ne voulut pas non plus accorder le divorce, si ce n'est en cas d'adultère [3]. Bientôt elle fit plus, elle ne voulut plus, dans aucun cas, de divorce réel. Réduisant toute espèce de divorce possible à la simple *séparation* matrimoniale, elle déclara impossible et inconcevable la *solution absolue* du mariage, la mort ou Dieu seul pouvant couper ce nœud sacré. Elle obtint, en effet, que ce principe fût proclamé par la loi civile [4]; mais ce monument de

---

[1] Le divorce était trop profondément enraciné dans les mœurs de l'empire, pour que la société chrétienne voulût y renoncer. Elle mit, au contraire, suivant quelques écrivains, une certaine légèreté dans ces graves affaires. « *Nos chrétiennes*, dit un évêque d'Amasée, *changent de maris comme de robes, et dressent des lits nuptiaux aussi facilement et aussi souvent que des boutiques de foire.* » *Combefisii Auctarium*, t. I.

[2] Novell. 140.

[3] Suivant S. Mathieu, 5, 32. — *Clemens Alex. Strom.*, II, c. 23. — Tertullien, *contra Marcion. IV*, 34.

[4] *Codex Theod.*, 3, 8, 1 et 2.

triomphe paraît néanmoins marquer, dans l'histoire de sa puissance, le commencement d'une époque d'affaiblissement. Du moins, à partir de ces tems, la pénitence ecclésiastique se modifie d'une manière bien remarquable. Tant que la communauté entière avait concouru aux lois disciplinaires, elle s'y était soumise avec la ferveur qui les lui avaient dictées. Depuis qu'elles n'étaient plus son ouvrage, son zèle s'était refroidi [1]; et tandis qu'anciennement tous étaient surveillés par les yeux de tous, le diacre, le prêtre ou l'évêque seuls observèrent désormais le pécheur, avec l'obligation de le punir. Le pécheur se découvrit rarement, et il fallut, pour encourager la révélation des fautes, assurer une sorte de prime au zèle qui venait s'humilier de lui-même.

Ce fut alors qu'on distingua les péchés en *occultes* et en *publics;* les premiers, dénoncés par le pécheur, étaient des affaires entre le prêtre et le pécheur; les autres, manifestés par la seule notoriété publique, ne s'expiaient que par des pénitences également publiques [2]. Cette distinction, amenée par le nouvel état des choses, entraîna, à son tour, de graves conséquences; elle fit établir un système pénitentiaire tout autre; les noms des anciennes stations expiatoires disparurent presque entièrement [3],

---

[1] Les laïques ne pouvaient qu'être mécontens d'une législation qui punissait un ecclésiastique par cette méprisante formule : *cum laïcis communicet.*

[2] *Leo M. epist.* 126, c. 2. — Dallæus, *De confess.*, l. III, c. 18. — Boileau, *Historia confession. auricul.*, c. 19.

[3] Dès que les pénitences, de publiques devinrent secrètes, elles changèrent de nature; cependant ceux qui étaient sous le poids des

et plusieurs synodes attribuèrent aux évêques la faculté de modérer les peines [1]. Afin de ménager toutes les convenances dans des affaires aussi délicates, qui sont proprement des affaires entre Dieu et l'homme, et qui à peine supportent le concours d'un tiers, on établit des prêtres pénitenciers [2], pour lesquels les pontifes les plus respectables dressèrent bientôt des guides et des instructions [3].

Si les mœurs chrétiennes ne furent pas, durant ces siècles, plus brillantes de pureté que jamais, ce ne fut donc pas faute de réglemens, de lois civiles et religieuses, d'institutions et de précautions. Dans le fait elles ne pouvaient plus être aussi belles que dans les tems antérieurs. Ainsi l'homme est fait : c'est dans le malheur qu'il est grand, il se détériore dans la prospérité [4]. Plus chacune des diverses classes de la société chrétienne prenait part aux faveurs, plus ses mœurs s'affaiblissaient, s'altéraient; et, en général, aucune de ces classes, pas même celle des ascètes, malgré ses rigueurs nouvelles, ne se trouva à l'ancienne hauteur. Les querelles dogmatiques altérèrent les sentimens de

---

dernières, prirent des places particulières dans les églises. Morinus, *De pœnit.* lib. V, c. 9, 10.

[1] *Concil. Chalced.*, c. 16.

[2] Il se montra de ces prêtres pénitenciers dès la persécution de Décius. Mais alors cette institution fut passagère. Socrate, I, 19; V, 19. — Sozomène, VII, 16. L'Eglise d'Occident n'institua point de pénitenciers spéciaux, mais Léon-le-Grand autorisa tous les prêtres à recevoir des confessions particulières.

[3] Voyez le chapitre des travaux littéraires de cette période.

[4] *Chrysost. homil.* 26 *in epist. II ad Corinth.*

fraternité; la pompe du culte occupa l'imagination plus que le cœur; l'amour de l'ascétisme et le système des pénitences déplaçèrent la moralité, en la faisant passer du for intérieur dans les œuvres extérieures; la discipline vint souvent se mettre à la place du libre arbitre, de la spontanéité de *l'enthousiasme* et du *dévoûment* [1].

Quant aux détails qui peuvent faire connaître la moralité des chrétiens, c'est dans les mesures disciplinaires arrêtées par les conciles, c'est dans les canons synodaux, qu'on les trouve indiqués. Ce sont là des documens irrécusables.

En parcourant ce code de mœurs, nous voyons le concile de Nicée défendre *l'introduction des femmes dans les presbytères, l'usure des prêtres*, la *désertion de leur poste pour des places plus avantageuses*, (défense que répète le concile d'Antioche de l'an 341 et plusieurs autres). Le concile de Gangres *sévit contre ceux qui mettent le pallium par orgueil;* le concile de Carthage (348) *interdit de nouveau aux femmes et aux religieuses d'habiter les presbytères, aux prêtres de faire l'usure, aux évêques d'envahir les diocèses de leurs collègues;* celui de Laodicée *punit les bigames, les prêtres qui s'occupent de magie, d'enchantemens et d'amulettes, ou célèbrent des festins à frais communs* [2]; celui de Sarragosse (380) *signale les prêtres qui se font*

---

[1] Stæudlin, *Geschichte der Sittenlehre Jesu*, 3e volume. — Dewette, *Geschichte der christlichen Sittenlehre*, première partie.

[2] *Ex symbolis* (*quæ vulgus commensalia apellat*) *convivia celebrare*, c. 55. Les *pique-niques* sont très-anciens.

moines par un esprit de licence [1], *et ceux qui, par vanité, prennent le titre de docteurs* [2].

D'après la décrétale de Siricius à l'évêque Himérius de Tarragone, *des moines et des religieuses rompaient leurs vœux; des prêtres et des lévites se livraient au scandale* [3]. D'après les canons de l'Eglise d'Afrique, *ils fréquentaient les tavernes* [4], *des fidèles abandonnaient leurs femmes, et d'autres se voyaient abandonnés des leurs* [5], *tandis que les évêques négligeaient leurs diocèses* [6]. D'après ceux de Carthage, de 397, *le clergé se livrait à l'usure, hantait aussi les tavernes, séjournait dans les villes étrangères et faisait le commerce, tandis que des fils de prêtres et d'évêques suivaient les spectacles, épousaient des femmes païennes et s'émancipaient avant l'âge.* D'après ceux que la même métropole publia dès l'année suivante, *les évêques se livraient à des querelles indignes pour le temporel, et les prêtres à toutes sortes de péchés.* [7]. Le premier concile de Tolède reprend *les fidèles qui entrent dans les églises sans communier, ainsi que ceux qui entretiennent des con-*

---

[1] *Propter luxum vanitatemque præsumptam.*

[2] *Ne quis doctoris sibi nomen imponat prœter has personas quibus concessum est*, c. 7.

[3] Canon 7.

[4] Hardouin I, p. 883.

[5] *Ibidem*, p. 923.

[6] *Ibidem*, p. 934.

[7] Voy. les canons 54 à 63. *De clericis invidis, accusatoribus, adulatoribus, proditoribus, maledicis, frequenter litigantibus, discordantibus, turpiloquis, per creaturas jurantibus, inter epulas cantantibus*, etc.

cubines; il autorise les ecclésiastiques dont les femmes pèchent, de les garder et attacher à la maison, de les réduire à des jeûnes non pas mortels, mais salutaires, de se prêter à ce sujet un appui mutuel, de ne plus faire de repas avec elles, qu'elles ne se soient converties. A l'époque du concile de Chalcédoine, il se trouva des *évêques qui donnaient les ordres sacrés pour de l'argent; des prêtres qui, pour un vain profit, géraient les biens des propriétaires, tandis que les clercs et les moines trahissaient leurs vœux, que les monastères se changeaient en maisons profanes, et que les chrétiens ravissaient de jeunes filles.*

Le concile d'Arles, de l'an 452, *censure les vierges et les veuves, qui se marient ou se livrent à leurs ravisseurs, malgré leurs vœux;* celui d'Anjou, de l'an 455, atteste des égaremens bien plus coupables [1]; celui de Tours, de l'an 461, réprime *l'intempérance des prêtres, l'infidélité, les usures des clers, leur présence aux festins, leurs relations sociales avec les juifs; les usurpations et les ordinations illicites des évêques;* celui de Vannes est obligé de sévir contre les *homicides, les faux témoins; ceux qui abandonnent leurs femmes et en prennent d'autres; les vierges qui, infidèles à leur époux céleste, se livrent à l'adultère; les clercs et les moines errans sans destination* [2]. Le synode d'Agde délibère sur des *évêques qui excommunient les*

---

[1] Canon VI.

[2] « *Quos (manachos) si verborum increpatio non emendaverit etiam verberibus statuimus coerceri.* » C. 6. Jeu de mot cruel.

innocens, qui dissipent les biens des Églises, qui refusent de se rendre aux synodes de la métropole; il parle de prêtres et de clercs qui volent les Églises, se coiffent et s'habillent dans un esprit frivole[1], *nourrissent des chiens et des faucons de chasse, s'absentent des offices les jours de fêtes, s'attachent à la magie et aux sortiléges, fréquentent les repas de noces ou les festins des juifs, et s'abandonnent à d'indécentes bouffonneries; il punit les fidèles qui contractent des mariages incestueux, passent les fêtes religieuses dans leurs maisons de campagne, ou bien quittent la messe avant qu'elle ne soit terminée, abandonnent leurs femmes et tuent leurs esclaves sans jugement.* Le synode d'Orléans s'occupe des mêmes désordres, l'an 511; il censure les *évêques qui s'éloignent le dimanche de leurs cathédrales*; *les moines qui se marient ou s'établissent dans des cellules particulières et affectent la mollesse*[2].

Le synode d'Epaone prescrit les *heures auxquelles les évêques et les prêtres pourront faire des visites aux dames*, et les précautions à prendre relativement à ceux qui disent la messe dans les couvens de femmes, que d'autres conciles défendent d'établir auprès des couvens d'hommes.

Plus nous avançons dans ces documens, plus ils attestent hautement la profonde altération des anciennes mœurs chrétiennes, par suite de leur contact avec les

---

[1] L'archidiacre est chargé de leur faire couper les cheveux.

[2] Au point de se servir de mouchoirs. *Monacho uti orario in monasterio, vel Tzangas habere non liceat*, c. 20.

mœurs des barbares qui envahirent le christianisme comme l'empire. En effet, dans le cours du sixième siècle, il n'est guère de concile qui ne révèle des égaremens nouveaux et n'ajoute de nouvelles censures aux anciennes. *L'introduction des femmes dans les presbytères, le mépris des lois du mariage, l'indifférence pour les jours consacrés aux plus grandes solennités religieuses*, sont encore signalés par le concile d'Auvergne en 535. Sans cesse proscrits, ces désordres ne s'exilent jamais. C'est ce qu'attestent surtout les conciles d'Orléans, de 538, de 541 et de 549. En 572, le concile de Brague est réduit à *ordonner aux évêques de visiter leurs diocèses, de ne pas se faire payer ces visites trop chèrement, de ne pas emporter plus du tiers des offrandes, de ne pas traiter les clercs comme des esclaves, de faire instruire les catéchumènes, d'accorder gratuitement l'ordination, le saint chrême et le baptême.*

Le concile de Narbonne signale des désordres bien plus graves. Il défend aux *ecclésiastiques la mondaine jactance des vêtemens de pourpre, le séjour et les entretiens dans les rues, les intrigues et les complots; il leur recommande l'obéissance aux chefs du monastère où ils sont envoyés par mesure de discipline*[1], *la restitution des biens dont ils peuvent avoir frustré les églises.*

Le concile de Paris de l'an 615 s'occupe d'objets non moins graves, et ce qui atteste que les mêmes déviations

---

[1] On les envoyait aussi aux monastères, quand ils manquaient d'instruction et refusaient d'apprendre. « *Mittatur in monasterio* (*sic*), *quia non potest ædificare populum*, c. 11.

se remarquaient sur tous les points de la Gaule, c'est que plusieurs synodes subséquens, tenus dans diverses provinces, rappellent les canons de Paris.

Nous devons ajouter que, dans ce tableau, loin de chercher ce que les conciles offrent de plus frappant, nous avons rejeté quelques indications qui auraient pu altérer la pudeur de l'histoire, et ses révélations les plus authentiques nous ont paru elles-mêmes avoir leurs bornes.

A en juger par ces documens, la société chrétienne, en joignant aux anciennes populations de l'empire, qu'elle convertit sans pouvoir les corriger, les nouvelles peuplades barbares, qu'elle s'associa sans pouvoir aussitôt les civiliser, se serait donc altérée d'une manière déplorable, tout en se livrant dans quelques asiles de piété à l'ascétisme le plus rigoureux?

Ce résultat est incontestable, mais les documens que nous venons de parcourir, quelque respectables qu'ils soient, ne sont pas complets; ils n'attestent que les maux et les remèdes que l'on essaya d'y porter, ils n'indiquent pas le bien qui compensait le mal; les vertus ne sont pas un objet de discipline; les conciles n'ont pas dû s'en occuper. Juger de la moralité d'une époque par les seuls réglemens opposés aux désordres, ce serait juger la vie d'un homme par quelques jours de maladie.

Si donc nous cherchons une image fidèle, sous tous les rapports, de la moralité de ces siècles, ce n'est pas dans les mesures disciplinaires seules, c'est dans une autre série de faits, c'est dans les discours moraux, dans les biographies et même dans les panégyriques, c'est dans les institutions de ces tems, c'est dans l'esprit

général qui les animait, qu'il faut encore chercher des traits.

Si nous en croyons les vies des saints et les panégyriques des martyrs, que la littérature de cette période nous offre avec une abondance si extraordinaire, jamais la société n'eût été plus belle. Mais il faut considérer que les héros de ces écrits sont des exceptions dans les mœurs générales.

Les sermons sont moins flatteurs pour l'Eglise; ils tendraient, au contraire, à nous la faire juger avec quelque sévérité; mais, ici, il convient encore de considérer, que l'orateur du peuple est obligé de se servir d'expressions et d'images qui puissent émouvoir les masses; que, plus il est pieux, plus le jugement qu'il porte de ses contemporains est sévère. L'éloquence populaire, et celle de la chaire doit l'être toujours, est comme la peinture qui calcule la distance; ses couleurs et ses ombres sont fortes. Dès lors les homélies ou les discours de la chaire ne sont pas non plus des miroirs fidèles de la moralité des siècles.

Les institutions qu'ils fondent, l'esprit qui les anime et les résultats qu'amènent ces institutions, sont peut-être ce qui peint le mieux les mœurs des divers âges. Et sous ce rapport, la société chrétienne s'est assuré d'éternels hommages durant cette grande période. Elle abolit les spectacles si immoraux de la Grèce et de Rome, les combats si cruels des gladiateurs; elle proscrivit les sacrifices et tous ces désordres qui étaient devenus parties inhérentes d'un culte que la superstition, la volupté et le pyrrhonisme semblaient avoir corrompu à l'en-

vi[1]. Elle adoucit le sort des esclaves, dont il n'était pas encore en son pouvoir de briser les fers; elle tempéra l'autorité paternelle portée par les lois jusqu'à l'excès, fit cesser le barbare usage d'exposer les enfans, créa des asiles pour les orphelins, les veuves, les faibles, les malades ou les pauvres, et ouvrit, dans cette charité que fit connaître le christianisme et qui le fera toujours reconnaître, une source inépuisable de bienfaits pour tous les malheureux[2]. Souvent les conciles rappelèrent aux puissans du monde que les faibles sont les frères bien-aimés de Jésus-Christ; souvent ils se glorifièrent de prendre sous leur protection les hospices ou toute autre fondation pieuse. « *Que chaque cité*, dit le concile de Tours, de l'an 567, *nourrisse ses pauvres d'une manière convenable; que les prêtres, que tous les citoyens nourrissent les leurs.* » « *Nous apprenons*, dit celui de Mâcon, de l'an 585, *que les pauvres sont expulsés de leur domicile et de leurs champs par les grands; nous punirons par l'anathème ceux qui retomberaient dans ces violences*[3]. » Les voyageurs et les prisonniers ne furent pas oubliés

---

[1] *Cod. Theod.*, 15, 5, 6, 7, 12.

[2] Stæudlin, *Histoire de la morale de Jésus-Christ*, t. IIIe. — Dewette, *Histoire de la morale chrétienne*, T. Ier.

[3] Les conciles furent souvent la seule autorité que respectèrent les chefs des royaumes germaniques et gothiques, fondés dans l'ancien empire. Les conciles d'Espagne donnèrent plusieurs fois aux rois visigoths les leçons les plus sévères, tandis que ceux de France combattirent énergiquement la polygamie des rois de la première race. « *Dagobertus tres habebat ad instar Salomonis reginas, maxime et plurimas concubinas. Fredeg. Chronic.*, c. 60. *Cf. Gregorius Turon.* IV, 3.

par les chrétiens de ces tems. On établit surtout des asiles, des *xenodochium*, pour les pélerins, depuis que la piété se créait des lieux sacrés. Dès le cinquième siècle et même dès le quatrième, il s'en éleva par la générosité des princes et des riches, et le cinquième concile d'Orléans sanctionna, avec la sollicitude la plus généreuse, celui que Childebert et sa femme Ultrogott avaient fondé à Lyon. « *Que celui*, dit le concile, *qui jamais oserait en détourner les fonds et faire en sorte que ce ne soit plus un Xénodoche, soit anathématisé comme un meurtrier des pauvres !* » Toutes les grandes villes ambitionnèrent bientôt la gloire de posséder des hospices de pélerins, et leurs pieux habitans recherchèrent celle de s'y dévouer à leurs frères. La Terre-Sainte, illustrée par Jésus-Christ et ses apôtres, offrant les pélerinages les plus célèbres, on établit des asiles sur les principales routes qui y conduisaient. La Terre-Sainte, elle-même, se distingua par les services qu'elle s'empressa de rendre aux pélerins[1].

Quand on ajoute à ces considérations, celle que la littérature chrétienne, si riche dans cette période, est émanée tout entière d'un sentiment profondément religieux, et qu'elle eut pour objet principal de faire fleurir ce sentiment au plus haut degré, on est convaincu que la société religieuse de Constantin a porté dans son sein tous les élémens d'une moralité pure et sévère. Si, malgré tous ces élémens, elle s'est altérée sans cesse, c'est surtout dans la corruption léguée au christianisme par

---

[1] Bollandi, *Acta Sanctorum*, t. III, p. 135.

l'ancien monde en décadence ; c'est dans la grossière ignorance des barbares, fondateurs de nos modernes états, qu'il faut en chercher les causes.

CHAPITRE V.

Des travaux littéraires de la seconde période.

Après les mœurs, c'est la littérature d'une époque qui nous en offre le miroir le plus fidèle; là nous voyons l'action, ici nous remontons jusqu'à la pensée qui la dicta, jusqu'aux motifs qui l'inspirèrent, jusqu'aux considérations primitives ou secondaires, qui mirent en jeu la puissance morale d'un siècle. L'action est quelquefois difficile à saisir dans sa pureté; elle se trouve alliée aux circonstances; elle est rapportée par un spectateur prévenu selon sa manière de voir. La pensée est plus simple, plus nette; elle nous parle elle-même; elle est indépendante du résultat qu'elle amène. Elle est donc une image plus fidèle que l'action; elle n'est pas une image, c'est la chose elle-même qui se présente à nos regards.

C'est, en effet, un avantage immense qu'a la pensée sur l'action; elle reste là dans ses monumens, toujours prête à parler elle-même, à se défendre, à en appeler d'un âge à un autre; à commander à tous les âges.

La littérature de cette période a particulièrement cet avantage, c'est la période classique des lettres chrétiennes; c'est celle des docteurs, des *Pères* de l'Eglise; c'est celle des Athanase, des Basile-le-Grand, des Grégoire de Nysse et de Nazianze, des Chrysostôme, des Théodoret, des Cyrille de Jérusalem et Cyrille d'Alexandrie, des Pélage, des Augustin, des Ambroise, des Léon-le-Grand et Grégoire-le-Grand. Et telle fut la gloire qu'ils répandirent les uns sur les autres, que leur autorité alla sans cesse croissant aux yeux de la postérité, et que dans ce tems de critique, elle se maintient encore en masse, malgré toutes les atteintes qu'elle a reçues depuis long-tems en détail, malgré la hauteur à laquelle des études prolongées et approfondies appellent les docteurs modernes de l'Eglise.

A la suite des changemens qui se sont opérés dans l'empire, les écrivains des deux camps ennemis, les défenseurs respectifs du paganisme et du christianisme, échangent leurs rôles. Ce sont les premiers qui sont maintenant mal vus, isolés, réduits aux apologies, aux suppliques, aux précautions oratoires; ce sont les autres qui sont flattés par le pouvoir, applaudis par les masses du peuple, exaltés par la victoire, la demandant complète, à grands cris; la supposant, en attendant qu'ils l'aient conquise, et l'obtenant enfin.

Un tel état de choses nous présage une littérature bien différente de celle des premiers tems, où nous ne voyions, après des commencemens pénibles, que des ouvrages sans doute brillans de piété et de sagesse, mais composés avec toute la timidité de l'apologie.

Maintenant, à la place de cette timidité, se voient la conscience du triomphe, la vigueur, la véhémence; là nous écoutions des supplians, ici nous allons entendre des maîtres.

Ce ne sont là que les formes. Le fonds des travaux subit également de notables métamorphoses. Dans les tems primitifs, les chrétiens avaient lutté pour l'établissement de leurs doctrines; ces doctrines sont maintenant établies, mais ce n'est qu'en germe; il s'agit de les développer, et elles vont recevoir un développement immense. Cependant les doctrines ne sont que le véhicule de la vie religieuse; cette vie est tout aux yeux des chrétiens; elle n'a pu prendre toute son étendue, aussi long-tems qu'ils étaient à peine tolérés; maintenant que tout les favorise, ils se livrent avec hâte aux raffinemens de l'ascétisme et leurs écrivains présentent avec une prédilection hautement avouée les devoirs, les délices de la mortification. Il en résulte que le dogme et la morale occupent tous les esprits et que les écrits de ce genre éclipsent tous les autres.

Nous jetterons cependant un regard sur la totalité des travaux littéraires de cette période; ils offrent tous un intérêt quelconque. Nous y remarquerons encore quelques ouvrages *apologétiques,* quoique les chrétiens n'aient plus à combattre pour *leurs autels et leurs foyers;* nous trouverons encore quelques travaux de *critique et d'éxégèse*, quoique l'ardeur pour la critique commence à s'atteindre, et que l'on préfère, à l'interprétation littérale du grec et de l'hébreu, des discussions dogmatiques et mystiques. Les monumens qui, après ceux de

la *dogmatique* et de l'*ascétisme*, nous occuperons le plus, sont ceux de la *poésie religieuse*, ceux des *arts* et de l'*histoire* chez les chrétiens.

Après les nombreuses apologies que les chrétiens avaient déjà publiées, pour se disculper auprès des chefs de l'empire et auprès du peuple, auprès des philosophes et auprès des prêtres, ils devaient se flatter, sinon d'être connus, du moins de pouvoir l'être par ceux qui savaient lire. En effet, Arnobe et Lactance, en terminant la série des anciennes apologies, avaient fait voir à la population de l'empire, que les chrétiens n'étaient pas la cause des malheurs publics; que la guerre et la peste, que les tremblemens de terre et les famines étaient plus anciennes que la religion de Jésus-Christ; que l'auteur de cette religion avait été le plus sage et le meilleur des hommes; que ses partisans adoraient Dieu avec ferveur, quoiqu'ils n'eussent encore que peu de temples, peu d'autels, et qu'ils n'eussent pour offrandes et pour victimes que de l'*encens*, du *vin* et des *hosties;* que la multiplicité des autels était aussi peu signe de piété que la croyance à la multiplicité des dieux; qu'il n'y avait qu'une seule et grande cause de tout ce qui est, qu'une seule Providence; que les sages les plus vénérables de l'antiquité avaient tous été de cet avis; que cette croyance était la vraie sagesse; que Jésus-Christ était venu pour la rétablir dans les âmes; qu'elle ne se trouvait dans sa pureté qu'au milieu des chrétiens; que, dans ce monde, seuls, ils adoraient le vrai Dieu, qui, dans l'autre, les admettrait à sa félicité.

Malgré des apologies aussi fortes par le raisonnement

que brillantes par les formes, les préventions des païens subsistaient dans toute leur force. Les accusations que le pieux Porphyre avait élevées contre les chrétiens; celles qu'avait énoncées Hiéroclès, pour irriter la violence de Dioclétien, n'étaient point réfutées pour les païens. *Eusèbe* de Césarée, en sa triple qualité d'évêque, de savant, et d'ami de Constantin, se chargea de la tâche de justifier le choix de religion de l'empereur. Il montra, dans sa réfutation d'Hiéroclès, qu'à tort on opposait les miracles d'Apollonius de Tyane à ceux du Sauveur; qu'Apollonius ne méritait pas même une place parmi les philosophes; que du moins il la méritait aussi peu que ses biographes en pouvaient prétendre une parmi les historiens [1].

Eusèbe mit encore plus de soin à effacer de l'opinion publique les impressions qu'avaient faites sur elle les attaques dirigées contre les chrétiens par Porphyre. Il lui opposa un ouvrage en trente livres. Malheureusement on cessa de conserver ce travail du moment où il cessa d'être nécessaire : il est perdu, mais nous pouvons voir par une autre composition de cet écrivain, par sa *Préparation évangélique* [2], dans quel sens il traitait les anciennes doctrines et leurs partisans. Dans les six premiers livres de cet ouvrage, il examine successivement les opinions des Syriens, des Egyptiens et des Grecs, d'après Samhoniathon, Manéthon, Diodore de Sicile et Euhémère, et démontre l'inutilité des efforts que faisaient

---

[1] *Contra Hieroclem liber*, ed. Olcario Lips. 1709, fol.

[2] Ε'υαγγελικης ἀποδειξεως προπαρασκευη.

quelques platoniciens pour tirer des fables de la mythologie les dogmes d'une profonde spéculation philosophique. Il prouve ensuite, dans les neuf autres livres, l'excellence de la doctrine mosaïque ou prophétique, et développe l'hypothèse d'après laquelle Platon aurait puisé à cette source, ce qu'il dit de plus beau.

Eusèbe donna une suite à cet écrit sous le titre de *Démonstration évangélique*[1]; il y montra que les doctrines judaïques ont dû céder à celles des chrétiens. Sur vingt livres dont se composait cet ouvrage, dix ont péri.

Athanase aussi combattit les païens[2]; mais il effaça lui-même le peu de gloire qu'il y avait à cueillir pour lui dans cette lutte, par celle qu'il acquit dans sa polémique contre les Ariens.

Le sujet était épuisé, en effet, et Constantin surtout l'avait épuisé par la polémique du glaive, bien plus que par celle de ses épîtres aux païens[3]. A peine ces derniers pouvaient-ils s'exprimer encore avec quelque faible reste de franchise. Cependant, tout-à-coup la scène changea encore. Avec Julien ressuscita l'hellénisme en possession du pouvoir, et si les chrétiens n'avaient eu jusqu'alors que des adversaires qui ignoraient le fort et le faible de la cause évangélique, ils rencontrèrent dans Julien un homme élevé avec eux, instruit même avec leur clergé et familier avec toutes leurs opininions, tous leurs sen-

[1] Ε᾿υαγγελικη ἀποδειξις.

[2] Λογος κατα Ε᾿λληνων.

[3] Voy. ci-dessus p. 270.

timens. Aussi Julien prit-il ses objections, non plus dans les dehors de la religion, dans l'absence de temples, de statues, d'autels ou de certaines cérémonies du culte, mais dans le cœur même du christianisme, son enseignement, et dans sa source, les livres saints. Ses argumens furent la plupart d'une frivolité et d'une mauvaise foi révoltante; mais d'autres, marqués au coin d'une sagacité extraordinaire, et présentés dans un langage plein de séductions, étaient de nature à produire une impression profonde, et les chrétiens virent bien qu'il fallait combattre cet adversaire avec des armes nouvelles. Cependant Apollinaire et Grégoire de Nazianze ne craignirent pas de se mesurer avec un philosophe couronné.

Apollinaire l'ancien, qui professa la rhétorique, d'abord à Béryte, ensuite à Laodicée, publia *trente* livres contre Julien. Il fit plus; le déloyal ennemi des chrétiens leur ayant défendu l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, Apollinaire composa un cours de belles-lettres, en imitant les morceaux les plus fameux des poètes et des orateurs anciens; mit en vers héroïques, en imitant encore les meilleurs écrivains, l'histoire d'Israël jusqu'aux tems de Saül; convertit les évangiles en dialogues, dans le genre de ceux de Platon; fit, sur la Passion de Jésus-Christ, une tragédie, et donna une paraphrase poétique des psaumes. Malheureusement cette paraphrase et cette tragédie sont à peu près tout ce qui nous reste de cet écrivain [1]. Son fils Apollinaire, successivement profes-

---

[1] La tragédie se trouve dans les œuvres de Grégoire de Nazianze; la paraphrase, au tome V de la bibliothèque de Galland.

seur de belles-lettres, lecteur et évêque de Laodicée, combattit le paganisme, à l'instar du père; le seconda dans la composition de la plupart de ses ouvrages, et réfuta particulièrement Porphyre, avec un succès qui lui valut d'honorables ménagemens, lorsque plus tard il tomba dans l'erreur[1].

Grégoire de Nazianze, qui avait fait des études si brillantes à Césarée, Alexandrie et Athènes, et qui nous a laissé sur sa longue et laborieuse carrière, que l'amitié n'a pas toujours voulu embellir[2], un poëme si touchant, prononça contre Julien, son ancien compagnon d'études, deux discours étendus, que l'on a souvent comparés avec les Catilinaires de Cicéron, et qui approchent quelquefois de ces fameux modèles d'improvisation véhémente, mais qui ne furent pas prononcés de même en face de l'ennemi, et qui ne retentirent sous les voûtes d'un temple pacifique qu'après la mort de l'apostat. Ces morceaux manquent donc précisément de ce qui leur donnerait le plus haut prix et l'intérêt le plus puissant, j'entends le courage qui eût interpellé un sophiste sur le trône; cependant, après un exorde qui n'a que trop de pompe[3], Grégoire montre très-bien, qu'en privant les chrétiens des lettres anciennes, Julien a commis un attentat à la propriété commune du genre humain. Il censure avec sévérité les

---

[1] Voy. ci-dessus p. 345.

[2] *Vie de S. Grégoire de Nazianze*, par Hermant. — *Das Leben und Zeitalter Gregors von Nazianz*, von *Ulmann*.

[3] « Peuples, écoutez ce que je vais vous dire : Vous qui habitez la terre, soyez attentifs à mes paroles. Je vous appelle tous comme d'une éminence située au milieu du monde, d'où je voudrais que ma voix re-

lâches, qui ont tremblé de se compromettre pour la vérité, et, pour une fumée de faveur, ont sacrifié misérablement leur salut; célèbre avec les magnifiques paroles des saintes écritures, le triomphe de la cause chrétienne, et, revenant à l'ennemi le plus dangereux qu'elle ait jamais eu, dresse, suivant son expression, une colonne d'infamie sur laquelle la postérité viendra lire son opprobre. Il compare enfin le paganisme et le christianisme, sous le rapport des vertus qu'exigent l'un et l'autre, et termine en ces mots: «La vie du chrétien doit tendre, par des efforts toujours nouveaux, à joindre aux vertus qu'il a déjà, les vertus qui lui manquent, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à ce terme heureux, où, confondu dans l'essence divine, il remplira la glorieuse destination pour laquelle il fut créé, et vers laquelle nous élèvent les sublimes espérances que nous fondons sur la magnificence de notre Dieu.» La seconde de ces invectives, où l'exagération se trouve permanente, est d'un genre plus historique, et la tentative de Julien pour rétablir le temple de Jérusalem, y est l'objet d'un tableau spécial.

Cyrille d'Alexandrie, Chrysostôme, Théodoret et Théodore de Mopsueste combattirent à leur tour les argumens de Julien. Cyrille, qui expulsa quarante mille juifs de la seule ville d'Alexandrie; qui est soupçonné de n'avoir

tentît aux deux extrémités de l'univers. Ecoutez, peuples, tribus, langues, hommes de toute condition comme de tout âge; vous tous qui vivez maintenant, ou qui vivrez dans les siècles à venir. Et afin que ma voix s'étende plus loin encore, je voudrais qu'elle pénétrât jusqu'aux cieux, pour se faire entendre parmi les chœurs des anges qui ont exterminé le tyran. »

pas été étranger aux dernières destinées d'Hypatie, et qui ne manqua aucune occasion de combattre pour ses opinions, réfuta Julien dans un ouvrage assez étendu[1]. Chrysostôme ne s'attaqua au protecteur de l'hellénisme que dans un panégyrique du martyr Babylas, dont les ossemens avaient été arrachés par Julien d'un bois consacré à Daphné. Théodoret ne s'adressa pas directement à Julien, mais il a l'air de s'en prendre quelquefois à ses opinions, dans un ouvrage où il se promettait de guérir entièrement les païens de leurs erreurs[2]. Théodore de Mopsueste, au contraire, attaqua Julien nominativement, dans un travail qui s'est perdu et dans un écrit qui nous est parvenu par fragment[3].

Les successeurs de ces apologistes, plus expéditifs et moins ambitieux, détruisirent les ouvrages de Julien, tandis que ceux qui remplacèrent ce prince faisaient démolir les temples du paganisme. C'est ainsi que la législation impériale et la ferveur populaire terminèrent une polémique qui avait duré depuis l'origine des chrétiens; et, si la réfutation de Cyrille ne nous avait conservé quelques-unes des objections de son adversaire, à peine pourrions-nous aujourd'hui nous faire une idée des argumens d'un homme de génie, qui se fit sophiste par

---

[1] Υπερ της των χριστιανων ἐυαγους θρησκειας, προς τα του ἐν ἀθεοις Ιουλιανου. Cyrille n'a réfuté que les trois premiers livres de Julien, intitulés: Ἀνατροπη των ἐυαγγελιων.

[2] Ελληνικων θεραπευτικη παθηματων, ἡ ἐυαγγελικης ἀληθειας ἐξ ἑλληνικης φιλοσοφιας ἐπιγνωσις.

[3] Munter, *Fragmenta patrum Græcorum fascic.* I, p. 79.

haine pour la famille et la religion dans lesquelles il était né.

Si quelques autres apologistes entrèrent encore en lice, ils eurent d'autant moins de succès qu'ils manquaient de rivaux. Le paganisme n'aurait pu leur répondre que du sein de la tombe.

En Occident, la présence des Barbares donna plus long-tems qu'en Orient quelque intérêt à la polémique contre les païens. Là, montrant les malheurs de l'empire, on dressa des actes d'accusation contre les chrétiens. Leur impiété, disaient les partisans du paganisme, avaient provoqué la colère des dieux et les vengeances qu'ils confiaient aux Barbares. S. Augustin, qui avait admiré jadis avec un enthousiasme passioné les chefs-d'œuvre des anciens, mais qui ne souffrit plus, depuis sa conversion, que la moindre atteinte fût portée au christianisme, ne put l'entendre accuser en masse qu'avec une vive impatience. Il engagea Orose à le disculper, les preuves de l'histoire en main, et tel fut en effet le but que se proposa le prêtre de Tarragone, dans ses *sept livres d'histoire.* S. Augustin fut enchanté de cet ouvrage, mais ce ne fut pas assez pour lui. Avec cette supérioté de génie, qu'on ne peut guère disputer à un homme qui a régné sur les esprits pendant seize siècles, et qui règne encore, S. Augustin embrassa les desseins de la Providence dans un vaste ensemble, et montra, dans sa *Cité de Dieu,* qu'il fallait aux hommes une doctrine émanée de plus haut que de leur raison; que leur sagesse, dégénérée jusqu'en idolâtrie, loin de pouvoir leur procurer le bonheur éternel, ne suffisait

pas même pour le bonheur de ce monde; que, cependant, la doctrine émanée du ciel n'avait point pour but premier de rendre les hommes heureux dans le tems, mais bien dans l'éternité; que, dans le tems, aucune religion ne pouvait faire ce qui n'est pas conforme aux desseins de la Providence, c'est-à-dire, ôter les maux qui résultent nécessairement de l'organisation actuelle des choses, et qui ont existé sous le polythéisme comme sous le christianisme; mais que le christianisme avait rendu les hommes à la fois meilleurs et plus forts pour supporter les peines; qu'enfin les membres de la véritable cité de Dieu, dont l'origine a commencé avec celle de ce monde, et dont la durée s'étend dans l'autre, ne pouvaient jamais être malheureux[1].

C'est encore une espèce d'apologie du christianisme que fait Salvien dans son ouvrage du *Gouvernement du monde*, et cette apologie se rattache de même aux invasions des Barbares. Salvien y montre d'abord, à ceux que les désordres et les calamités de son tems portèrent à douter de la Providence, qu'elle veille sans cesse sur les

---

[1] Ce que S. Augustin dit lui-même de ce livre, qu'on considère comme son chef-d'œuvre et que l'évêque Huet appelait *de l'or en barres et en lingots*, complètera ce que nous venons d'en dire : « Rome ayant été prise et saccagée par les Goths sous la conduite de leur roi Alaric, les païens rejetèrent ce malheur sur la religion chrétienne, et en prirent occasion de blasphémer contre le vrai Dieu. Me sentant plein du zèle de sa maison, je résolus de les combattre par cet ouvrage, distribué en vingt-deux livres, dont les cinq premiers réfutent ceux qui croient que le culte de plusieurs dieux est nécessaire au bien du monde, et rapportent à l'opinion contraire les malheurs survenus depuis peu. Dans les cinq suivans, je combats ceux qui, tout en con-

intérêts des hommes. Il répond ensuite à cette question élevée par ses contemporains : *Comment, s'il existe une Providence spéciale, se fait-il que les barbares et les païens soient plus heureux que les chrétiens, et que, parmi ces derniers, ceux qui s'appliquent à la vertu soient plus malheureux que les autres?*

Cette question était grande et forte ; Salvien, qui avait fait de bonnes études à Trèves, et qu'on surnommait *le maître des évêques*, la traite avec la même vigueur avec laquelle il la soulève. Il prouve, en effet, que c'est une erreur de considérer les biens de la terre comme la récompense de la vertu, et déclare que lors même qu'il en serait ainsi, ses contemporains ne seraient pas encore appelés au bonheur, leurs vices devant les en exclure. Mais bientôt l'auteur quitte son sujet, trace un tableau animé de la moralité, ou plutôt de l'immoralité de son tems, et, dans des révélations présentées avec une généreuse imprudence, fournit, sans le savoir, un argument de plus aux païens qu'il devrait combattre. Aussi, est-ce comme tableau de

---

venant que ces malheurs sont arrivés dans tous les tems, prétendent que le culte des divinités païennes est utile pour l'autre vie. Les dix premiers livres ont donc pour but de répondre à ces deux chimériques opinions contraires à notre foi chrétienne. Mais en combattant les sentimens d'autrui, il fallait établir les nôtres. C'est là l'objet de la seconde partie de cet ouvrage, qui comprend douze livres, dont les quatre premiers contiennent la naissance des deux cités, de celle de Dieu et de celle du monde; les quatre d'ensuite, leurs progrès; et les quatre derniers, leurs fins. Ainsi, tous les vingt-deux livres, traitant également de ces deux cités, se sont trouvés réunis sous un titre général. *Retract.*, lib. II, 143.

mœurs, et non plus comme apologie de la société chrétienne, qu'il convient de prendre la majeure partie de cet ouvrage.

Dans le fait, l'apologie était devenue un luxe; la philosophie religieuse des Grecs et des Romains était terrassée; les chrétiens ne se trouvaient plus qu'en face de barbares qui ne s'avisaient pas d'écrire, et qui, malgré leur barbarie, étaient remplis de déférence pour les chrétiens, dont ils étaient les maîtres ou les voisins.

Les apologies n'occupèrent d'ailleurs que la moindre partie des écrivains de l'Eglise. Après les travaux critiques du premier âge, les écrits *exégétiques* les attirèrent principalement pendant cette période. En effet, ils abandonnèrent presque entièrement les travaux d'Origène, quant à la critique, l'authenticité ou la pureté des textes. Ils laissèrent l'examen de l'authenticité aux conciles, qui en décidèrent d'après la tradition, et se rapportèrent, pour la pureté des codes, aux anciennes écoles d'Alexandrie, de Césarée et d'Antioche.

Il n'en fut pas de même, il s'en faut, de l'interprétation des livres, toujours si essentielle pour l'authenticité et la pureté des doctrines, et qui le devint surtout à une époque où s'agitèrent des discussions si vives sur les principales questions de la foi. Expliquer ces livres saints, découvrir le véritable sens, patent ou mystérieux, de leurs augustes révélations, en faire valoir l'autorité contre les scissionnaires et auprès des fidèles, telle fut la tâche que se choisirent les plus sages et les plus éloquens docteurs, et qu'ils remplirent tantôt en commentant le recueil tout entier des inspirations

divines, tantôt en s'attachant à un seul auteur, ou bien à une seule question.

C'est dans ce sens qu'Eusèbe de Césarée expliqua les *noms des lieux cités dans les saintes lettres*, commenta les *psaumes*, le *cantique des cantiques*, les *prophéties d'Isaïe*, et compara, dans ses *dix canons*, les passages qui paraissent identiques dans les quatre évangélistes.

Athanase traita des *différences qui se remarquent dans leurs écrits*, fit un *coup-d'œil abrégé* des saints livres de l'une et l'autre alliance, et traita une série de questions spéciales dont la solution lui semblait d'un intérêt majeur pour tous les chrétiens [1].

Basile, Grégoire de Nysse et Chrysostôme, formés aux meilleures écoles chrétiennes et païennes de leur tems, publièrent, le premier, un commentaire sur Isaïe; le second, une explication de l'Ecclésiaste de Salomon et des premiers chapitres de la Genèse [2]; le troisième, des commentaires et des homélies sur la plupart des livres saints. Ce travail fut fait avec un tel goût, tant d'érudition et de piété, qu'il assure à son auteur la première place parmi les interprêtes de ces siècles.

Cyrille d'Alexandrie, doué d'une grande sagacité et d'une érudition remarquable, est loin d'atteindre à la

---

[1] Voy. au tome II de ses œuvres (édit. de Fronton-du-Duc) le traité Περι πλειστων και ἀναγκαιων ζητηματων, των ἐν ταις θειαις γραφαις ἀπορουμενων, και παρα πασι χριστιανοις γινωσκεσθαι ὀφειλομενων.

[2] C'est un recueil de discours sur la création en six jours. Ce qui s'y remarque le plus, c'est l'état d'imperfection où se trouvait encore l'étude de la physique et de l'histoire naturelle.

même hauteur dans ses *Aménités*[1], qui sont des commentaires sur des passages choisis du Pentateuque, ou dans ses écrits sur Isaïe, les petits prophètes et S. Jean, qui se lisent encore avec fruit.

Cyrille donne d'ailleurs, dans un de ses traités, que pourtant nous apprécions le moins[2], la clef d'une science mystérieuse estimée de son tems au-dessus de toute autre, quoiqu'elle ait, plus que toute autre, égaré les interprêtes des saintes lettres; j'entends l'*anagogique*, ou l'art par lequel on prétendait lire les choses célestes dans les choses terrestres, art sans doute digne d'envie, mais qui souvent ne sert qu'à obscurcir les saintes écritures, qu'à substituer la théologie à l'histoire, ou les rêveries des interprêtes au simple et sublime bon sens des auteurs.

L'*anagogique* était en effet la commune illusion des docteurs de ces tems, et, dans ces erremens, se rencontraient les adversaires d'ailleurs les plus constans.

Le pieux Théodoret, dont la carrière a été si admirable et si pénible, surtout par la faute de Cyrille, est, comme lui, partisan de cette exégèse du mystère. Cependant Théodoret, dans ses commentaires sur la plupart des livres sacrés, manifeste une telle pureté d'âme, une humilité si profonde, que, tout en se défiant avec lui de son génie ou de son érudition, on vénère son cœur et sa bonne foi. Et comment ne pas vénérer un homme qui dit, dans le prologue de son explication du

[1] Γλαφυρα.

[2] Συναγωγη των ἀναγωγικως ἑρμηνευομενων ρητων της παλαιας γραφης.

cantique de Salomon : *L'interprétation des écritures divines demande une âme pure et nette de toute espèce de tache, l'œil vif d'un esprit qui ose sonder les choses divines et pénétrer dans les mystères du Saint-Esprit.... Mais mon âme est accablée par tout le fardeau de ses péchés, et la force de mon esprit est brisée par la multitude de mes affaires, en sorte que, baissé vers la terre, il ne saurait, dans un vol audacieux, contempler l'éclatante lumière des saintes lettres. Ma langue reste encore au-dessous de mon intelligence.*

Cependant, puisque son ami Jean (Chrysostôme) le demande, Théodoret abordera le saint code, quoiqu'il soit distrait par une infinité d'*occupations civiles et militaires, spirituelles et temporelles, en ville et à la campagne. Il n'a point de flambeau, pour descendre dans les profondeurs de l'Océan, y détacher une perle précieuse ; mais ce sera, la prière sur les lèvres, qu'il pénétrera dans les célestes mystères.* On peut se tromper, malgré des dispositions aussi pieuses, et, sans doute, Théodoret s'égare souvent, par l'absence de toute règle positive; mais il sait trouver partout des leçons si fortes et des espérances si belles, qu'on l'écoute encore avec plaisir, même quand on s'est convaincu, que ce n'est plus la voix du ciel, que c'est celle d'un homme qui parle.

Après le pieux Théodoret, les interprêtes des saints codes se montrent plus rares, et nous n'en signalerons plus qu'un seul appartenant à l'Eglise grecque, c'est Procope de Gaza, qui fut d'abord sophiste et professeur de rhéthorique à Constantinople, et qui publia au sixième

siècle, après avoir quitté le paganisme, des scolies sur le Pentateuque et sur les livres de Josué, des Juges, des Rois, d'Isaïe et de Salomon.

L'Eglise de Syrie, qui possédait déjà une version ancienne de la Bible, adoptée dans Edesse dès le quatrième siècle [1], en eut une seconde dans cette période, en langage analogue à celui du Talmud [2].

Les Eglises d'Arabie et de Perse se donnèrent des versions sur celles de la Syrie.

Les Eglises d'Egypte, en suivant les éditions grecques d'Alexandrie, firent trois versions différentes, l'une en dialecte de Haute-Egypte [3], l'autre dans celui de la Basse-Egypte [4], la troisième en idiôme basmuriqne.

Les églises d'Ethiopie et d'Arménie traduisirent également la Bible pendant cette période. I - auteurs de la version éthiopienne sont inconnus; celle de l'Arménie fut faite au commencement du cinquième siècle, par le créateur de l'alphabet arménien, Miesrob, et deux de ses disciples, qu'avait formés avec lui la docte Alexandrie [5]. Les Géorgiens profitèrent plus tard de ce travail, pour transporter la Bible dans leur langue. L'évêque Ulphilas, créateur de l'alphabet gothique, avait donné à ses compatriotes une version du saint code dès le quatrième siècle [6].

---

[1] La Peschito.

[2] Adler, *Novi Testam. versiones Syriacæ.* Hafniæ, 1789.

[3] Dialecte de Saïs et de Thèbes.

[4] Dialecte kopte ou de Memphis.

[5] *Mosis Chorenensis hist. Armeniæ*, c. 54.

[6] Elle fut faite sur le texte grec et modifiée plus tard d'après le latin.

Toutes ces versions se rattachaient naturellement aux éditions et aux versions de l'église grecque; l'église latine, qui rivalisa avec elle dans les travaux exégétiques, servit, comme elle, et d'organe et de modèle aux églises d'Occident, qui se donnèrent des traductions de la Bible [1].

L'église latine possédait depuis long-temps une version dite *italique*, qui avait toutes les qualités d'un premier essai de traduction, assez de fidélité en général, mais un grand nombre d'inexactitudes dans les détails. Le plus habile des exégètes d'Occident, S. Jérôme, l'Origène de l'Italie, possédant également bien l'hébreu et le grec, se chargea d'en faire la révision. Il exécuta d'abord celle du Nouveau-Testament, en la corrigeant d'après les codes antérieurs à la première traduction; il entreprit ensuite, à la demande de ses amis, et d'après des principes d'une sage critique, l'interprétation de l'ancien code, et fournit un travail bien supérieur à tout ce que connaissaient ses contemporains. Cependant l'ancienne vénération dont jouissaient les septante, rendit suspecte la version de S. Jérôme. S. Augustin lui-même eut quelques scrupules à cet égard. Ce ne fut que peu à peu que la nouvelle édition prit la place de l'ancienne vulgate; elle a subi à son tour des modifications de la part des successeurs de S. Jérôme [2].

---

[1] Voy. sur la version anglo-saxonne, la période suivante.

[2] Richard Simon, *Histoire critique des versions du Nouveau-Testament*. — Dewette, *Historisch-kritische Einleitung in die Bibel*, t. I, §. 39—70.

Après S. Jérôme, qui a laissé sur l'Ancien et le Nouveau-Testament des commentaires qui rivalisent avec ceux d'Origène, son principal modèle, les interprètes les plus célèbres de la Bible furent Alavius Victorius, d'Afrique, qui commenta plusieurs épîtres de S. Paul; les deux Hilaire, l'un évêque à Poitiers, l'autre diacre à Rome, dont le premier interpréta les psaumes et les évangiles, le second, quelques épîtres; S. Ambroise de Milan, qui mit en *harmonie* les récits des trois premiers évangélistes, et publia, outre un grand nombre d'autres traités bibliques, six livres sur l'œuvre des six jours; Pélage, qui composa quatorze livres sur les épîtres de S. Paul[1]; Julien d'Eclane, qui disserta sur le cantique de Salomon; S. Augustin (dont nous avons douze livres sur la Genèse à la lettre, des questions sur le Pentateuque, Josué, les Juges et les évangiles; des commentaires sur les psaumes, sur l'évangile et les épîtres de S. Jean, et une foule de discours où l'orateur se propose moins l'interprétation littérale des saintes lettres que l'édification de ses auditeurs); Prosper d'Aquitaine, qui entreprit d'éclaircir les psaumes; Cassiodore, qui les commenta également, ainsi que le cantique de Salomon, et Grégoire-le-Grand, qui nous a laissé trente-cinq livres sur Job et six sur les Rois.

La société chrétienne, nous le voyons, ne manqua pas d'interprètes de ses saints codes; cependant la science ne gagna pas à chacun de leurs travaux. Sans

---

[1] Richard Simon, *Histoire critique des principaux commentat. du N.-T.*, p. 237.

doute quelques-uns en furent consacrés exclusivement à la critique ou à la philologie sacrée, et d'autres eurent à la fois pour but d'instruire et d'édifier; la plupart, néanmoins, s'adressèrent plus au cœur qu'à l'esprit. Ce n'est pas que les règles d'une interprétation scientifique fussent inconnues ou indifférentes aux savans écrivains de ces siècles; ils distinguaient, au contraire, soigneusement plusieurs genres d'explication des écritures, mais ils s'attachaient de préférence aux résultats moraux. S. Augustin, par exemple, en commençant l'interprétation littérale de la Genèse, indique les règles pour les quatre genres d'interprétation : l'*historique*, qui représente les faits tels qu'ils se sont passés; l'*allégorique*, qui explique ce qui est dit en figures; l'*analogique*, où l'on compare l'Ancien et le Nouveau-Testament, et l'*étiologique*, qui rend raison des choses. Mais, ce que S. Augustin, et les exégètes de ces tems en général, aiment avant toutes choses, c'est l'application morale; et, pour en trouver une partout, ils ont sans cesse recours au sens allégorique. Par exemple, si le premier livre des Rois rapporte que les villes enlevées sur les Philistins furent restituées aux Israélites [1], S. Grégoire pense que *ces villes enlevées* sont *les légions des anges qui se sont perdus, et dont les rangs se rétablissent,* comme les villes se restituent, *par les saints hommes qui passent de la terre aux cieux.* On le voit, cette exégèse n'est autre chose que le système allégorique inventé par Philon et perfectionné par Origène.

---

[1] Chap. 5, vers. 6.

Si des travaux faits dans ce sens purent exercer sur la société chrétienne une influence salutaire, et développer même les facultés intellectuelles et morales beaucoup plus que ne l'eussent fait de simples commentaires philologiques, on voit pourtant, d'un autre côté, que la dogmatique n'a pu guère y gagner.

Aussi les travaux *dogmatiques* de cette période attestent-ils hautement l'absence d'un bon système d'exégèse. Ils sont nombreux, ils sont pleins d'esprit et de sentimens religieux, mais ils pèchent par le fonds et par la forme, la science et la méthode.

La majeure partie de ces travaux se rapportent, on le pense bien, aux grandes questions qui furent agitées dans cette période sur la nature du fils de Dieu et celle de l'homme; mais on aurait une idée bien incomplète de la prodigieuse activité des Pères, si on ne les voyait figurer que dans ces discussions. Une foule de questions, sans doute plus secondaires, mais peut-être plus utiles, occupèrent leurs plumes fécondes.

Dans la savante mais assez sophistique Eglise grecque, les principaux écrivains dogmatiques furent *Arius*, dont il nous reste deux lettres et quelques fragmens d'un ouvrage intitulé *Thalie*[1]; *Athanase*, qui consacra sa vie à la défense du symbole de Nicée, dont il était l'auteur, et qui nous a laissé, sur la nature divine et humaine du fils, toute une série de traités, où il combat Paul de Samosate et Apollinaire de Laodicée, comme l'auteur

---

[1] Ces écrits se trouvent dans les œuvres d'Athanase, d'Epiphane et de S. Hilaire.

de l'Arianisme[1]; *S. Basile*, plus profond et plus ingénieux qu'Athanase, qui publia cinq livres contre Eunomius, et qui nous a laissé une série de lettres, où se peignent d'une manière curieuse les croyances, les mœurs et tout l'état de la société chrétienne de son tems[2]; *Grégoire de Nysse*, qui s'attacha principalement à combattre les Manichéens, les Apollinaristes et les adversaires de la divinité du Saint-Esprit; *Grégoire de Nazianze*, qui fut un peu plus orateur que théologien; *Marcel d'Ancyre*, dont il n'est resté qu'une lettre dogmatique à l'évêque de Rome; *Cyrille d'Alexandrie*, qui combattit non-seulement Nestorius, Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, mais encore l'empereur Julien, les Antitrinitaires, les Anthropomorphites; et *Jean Philoponus*, que les chrétiens traitèrent de scissionnaire, mais que les Arabes, arrivant à Alexandrie, trouvèrent fidèle au christianisme, à la philosophie et aux anciens travaux littéraires de la capitale de l'Egypte.

L'Eglise syrienne eut ses dogmaticiens les plus célèbres dans *Ephrem* et *Philoxène*, l'un d'une orthodoxie brûlante; l'autre, illustre soutien des Monophysites.

Dans la période précédente, les docteurs des Grecs, encore familiers avec les philosophes de l'antiquité, avaient profité de leurs ouvrages au point de se faire

---

[1] L'édition de ses œuvres publiées par Montfaucon en trois volumes in-folio, a été réimprimée en quatre à Padoue. Athanase était instruit, mais il écrivait quelques-uns de ses traités en fuyant dans les déserts; ils manquent souvent de force et d'élégance. Cf. Moehler, *Athanasius der Grosse und die Kirche seiner Zeit*, 2 vol. in-8°.

[2] *Lettres de S. Basile, etc.*, trad. par M. Génin, 1 vol. in-8°.

accuser d'emprunts illégitimes; dans la période qui nous occupe, un seul écrivain, Synésius, l'ami de la malheureuse Hypatie, se rend coupable de ces larcins; mais c'est dans des ouvrages de poésie, et non de prose, qu'il se livre aux réminiscences de ses anciennes études; c'est donc une faute bien pardonnable. Les autres docteurs orthodoxes ou scissionnaires s'éloignent tous avec horreur de l'ancienne sagesse profane.

Peut-être est-ce cet éloignement même qui explique l'absence d'un travail systématique sur les doctrines chrétiennes, tel que l'avait ébauché Origène dans ses *Principes.* Quoi qu'il en soit, il est remarquable que la prospérité de l'Eglise ne vit pas entreprendre un ouvrage de cette nature, et qu'il fallut, pour le faire naître, des persécutions nouvelles [1].

Les travaux des docteurs exercèrent, n'en doutons pas, une influence directe et puissante sur le développement des croyances chrétiennes; cependant, si les meilleurs de ces écrits furent l'ouvrage des défenseurs de l'Eglise, ils ne constituèrent pas la véritable autorité doctrinaire des chrétiens. Ce furent, nous l'avons vu, les évêques, les conciles et les empereurs qui décrétèrent les dogmes symboliques, et les moines ne restèrent pas toujours étrangers au triomphe de certaines opinions, quoique les chefs de l'empire fussent quelquefois dans le cas de leur déclarer, que les questions qui s'agitaient, dépassaient la portée naturelle de leur intelligence.

---

[1] Voy. période suivante: *Jean de Damas.*

L'Occident eut, sous ce rapport, des avantages sur l'Orient; non qu'il fût plus libre, mais il fut plus grave, plus décent. Là, du moins, ce ne furent ni les empereurs ni les princesses de la cour ni les favoris, ni les archimandrites ni les moines qui se constituèrent juges des doctrines. L'Occident aussi avait des juges, et des juges jaloux de leur autorité, mais du moins c'étaient des docteurs, des évêques, des pontifes, et si l'erreur, qui se mêle à tous les travaux de l'homme, ne fut pas constamment étrangère aux discussions de ces théologiens, du moins les intrigues de cour le furent presque toujours. Il est vrai que plusieurs souverains d'Occident, à l'imitation de ceux de Constantinople, se déclarèrent, les uns, les protecteurs de l'arianisme; les autres, ceux du nicéisme; mais, du moins, en Occident, le maintien de l'orthodoxie n'entra point dans les attributions habituelles du gouvernement, et les procédés de l'empereur Maxime envers Priscillien purent convaincre tout le monde, qu'il valait mieux soustraire les spéculations religieuses au bras séculier.

Les dogmaticiens qui, d'une manière ou d'une autre, se distinguèrent le plus durant cette période, furent *Pélage,* l'auteur de la seule discussion philosophique qui ait agité le cinquième siècle; *S. Augustin,* bien plus capable que Pélage de traiter des questions de philosophie, et qui publia trois livres contre les académiciens, deux sur l'ordre de la Providence, quatre sur l'âme et son origine, un autre sur l'étendue de l'âme[1], des trai-

---

[1] *De quantitate animæ,* de la grandeur de l'âme. L'auteur montre, dans ce dialogue, que ce n'est pas une grandeur corporelle.

tés sur l'immortalité de l'âme, de l'utilité de la foi, de la véritable religion, de la croyance aux choses qu'on ne voit pas, de la divination ou des prédictions faites par les démons, quatre livres de la doctrine chrétienne, et des volumes contre les Juifs, les Ariens, les Priscillianistes, les Origénistes, les Manichéens[1], les Pélagiens, les Donatistes; *S. Jérôme*, qui combattit les Pélagiens et les Origénistes; *Julien d'Eclane*, qui défendit le Pélagianisme contre S. Augustin et S. Jérôme; *Fauste de Riez*, qui essaya de propager le Manichéisme; *Claudien Mammert*, qui réfuta Fauste dans un traité curieux *de la nature de l'âme*[2]; *Victorin d'Afrique*, célèbre orateur dont la conversion charma les chrétiens, mais dont les écrits, remarquables par la dureté africaine, désolèrent ses nouveaux admirateurs[3]; *Jean Cassien*, que l'on considère comme l'auteur de cette théorie mitigée sur la prédestination et la grâce, qui se désigne sous le nom de Pélagianisme; *Vincent de Lérins*, dont nous possédons un précieux abrégé de doctrine chrétienne[4], et *Boëce*, qui s'est fait plus de réputation avec son livre

---

[1] Entr'autres le *Traité des deux âmes*.

[2] *Biblioth. Patrum*, t. VI, p. 155. Claudien y établit les deux grands principes, qui avaient alors le mérite de la nouveauté dans la société chrétienne: *Dieu est incorporel, l'âme humaine est son image.* C'est un traité plein de raisons et de beautés de style.

[3] *Scripsit*, dit S. Jérôme (*De script. eccles.*, c. 101.), *adversus Arium, more dialectico, libros valde obscuros, qui nisi ab eruditis non intelliguntur.*

[4] *Commonitoria duo pro catholicæ fidei antiquitate et universitate, adversus profanas omnium hæreticorum novitates.*

de *la consolation philosophique*, qu'avec ceux sur la Trinité.

Un grand nombre d'écrivains secondaires suivirent les traces de ces chefs et les secondèrent dans les divers camps qu'ils formaient. Ce qui manquait à tous, ce n'est pas ce sens profondément religieux, qui est la condition première de toute bonne discussion dogmatique, c'est cette critique pure et vaste, qui voit ce que renferment les textes sacrés, qui voit tout ce qu'ils renferment et qui ne veut y voir que ce qu'y ont déposé leurs auteurs; c'est, en second lieu, ce génie philosophique qui sait reconnaître les bornes de toutes les facultés, et par conséquent de toutes les investigations de l'homme, et s'élever aux limites où commencent les révélations d'un ordre de choses supérieur à celui que sait mesurer notre intelligence.

Celui des dogmaticiens de cette période qui sut le moins respecter les bornes de la raison ou écouter les pures inspirations des textes sacrés, l'auteur qui cacha sous le nom de Denys l'aréopagite son mysticisme exalté, fut précisément celui qui, après le dictateur de l'Eglise d'Occident, S. Augustin, acquit le plus d'autorité et contribua le plus à amener enfin ce scolaticisme dont Aristote fournit les formes, et où les doctrines orthodoxes de l'évêque d'Hippone se joignent aux spéculations mystiques de l'auteur de la hiérarchie céleste.

Ce n'est donc pas par ses travaux dogmatiques que brille la société chrétienne, et elle ne pouvait pas briller par des monumens de ce genre; les chefs-d'œuvre de la religion, qu'on le remarque, ne sont guère con

temporains que des chefs-d'œuvre de la philosophie : c'est que la raison humaine n'est digne de concevoir les vérités célestes qu'aux époques où elle est grande et pure.

Ce sont les travaux ascétiques et moraux qui forment le plus bel héritage de ces siècles, et, avant d'être dogmaticiens ou philosophes, les théologiens furent tous moralistes ou ascètes.

Ces travaux, presque tous empreints de l'esprit que Tertullien communiqua à l'Occident, et qui dominait dans l'Eglise grecque depuis Origène [1], se classent en *traités généraux*, *traités spéciaux*, *biographies ou légendes*, et *sermons ou homélies*.

Les traités généraux sont encore rares dans cette période; nous n'y trouvons aucun système complet de morale chrétienne ou de morale révélée; les écrivains de ces tems ne paraissent pas avoir jugé bien utiles ces grandes compilations de théories, et, laissant de côté les travaux d'Aristote, dont les *Ethiques* ne furent pas de leur goût, ils aimèrent mieux, à l'exemple de Salomon, du Siracide, de Platon, de Philon, de S. Paul et de S. Jean, discuter des questions morales dans un sens plus ou moins étendu.

Tels sont les traités *de l'adoration et du culte en esprit et en vérité*, de Cyrille d'Alexandrie; *du divin et saint amour*, de Théodoret; *du conflit des vertus et des vices*, *des mœurs des Brachmanes*, de S. Ambroise; *des mœurs de l'Eglise catholique*, *des mœurs des Mani-*

---

[1] Voyez ci-dessus, p. 242.

chéens, de la foi et des œuvres, de la nature des biens, de la vie chrétienne, du conflit des vices et des vertus, de S. Augustin; l'épître de Pélage à Démétriade, sur le mérite des vertus intérieures et des pratiques extérieures; l'épître de S. Jérôme à Paulin, sur la lecture de la Bible; le livre de l'amour de Dieu et du prochain, par Fulgence de Ruspe.

Quelques rares que fussent ces traités, ce ne furent pas ceux que l'on aima le plus; l'avidité générale demandait des écrits plus spéciaux, plus pratiques, des livres d'ascétisme, de discipline et de pénitence. Tels sont les écrits de Basile-le-Grand et de Grégoire de Nysse, *sur la virginité;* de Lucifer, *qu'il faut mourir pour le fils de Dieu;* d'Ambroise, *de la fuite du monde, du bien de la mort, des vierges, de l'instruction d'une vierge, exhortation à la virginité, à une vierge dévote, exhortation à la pénitence;* de S. Augustin, *des avantages du jeûne, de la continence, de la pénitence, de la véritable et de la fausse pénitence, de la contrition du cœur, de la vie chrétienne, du mépris du monde, de la patience, du mensonge, de l'amitié;* d'Eucher de Lyon, *de la vie solitaire, du mépris du monde et de la philosophie du siècle, exhortation aux moines;* de Valérien de *Cimiez, de l'avantage du martyre, du mérite de la discipline, de la voie étroite, de l'insolence des discours, des paroles inutiles, des parasites, de la paix, de l'humilité, de l'avarice;* de Salvien, *contre l'avarice;* de Césaire d'Arles, *de la vraie charité, de l'amour des ennemis, de l'adversité, de l'aumône, de la chasteté, de l'assi-*

duité au culte, du devoir d'écouter avidement la parole de Dieu, des dîmes, contre l'ivrognerie.

Cependant ce n'est pas encore là, suivant l'esprit du tems, la véritable fleur de la littérature morale. C'est dans les biographies des saints, dans les légendes et dans les ouvrages qui exhortent à la vie monastique, qu'on la voit briller de ses plus riches couleurs, et les travaux auxquels nous attachons aujourd'hui le moins de prix, sont précisément ceux dont s'enorgueillissaient ces siècles. Eusèbe en ouvrit la suite dans ses *Martyrs de la Palestine.* Athanase écrivit la *vie de S. Antoine pour les moines* à l'étranger. Basile-le-Grand fit *l'éloge de la vie solitaire* et un tableau sommaire de la *vie ascétique.* Grégoire de Nysse, recommanda les saints exemples de Grégoire Thaumaturge et d'Ephrem. Amphiloque peignit de nouveau la vie de ce dernier et celle de S. Basile, les comparant ensuite dans un autre traité. Théodoret choisit les ascètes les plus exaltés pour les présenter à l'imitation des religieux [1].

Les écrivains d'Occident ravirent pourtant à leurs rivaux de l'est la palme de ces pieuses compositions. S. Jérôme, dans sa vie de l'ermite Paul, d'Hilarion et de Malchus, et plus encore dans les épîtres qu'il consacre aux opulentes Romaines dont il avait su faire de si charitables pénitentes [2],

---

[1] *Φιλοθεος ἱςορια ἡ ἀσκητικη πολιτεια.*

[2] S. Jérôme fait l'éloge de S[te] Marcelle, dans sa lettre à Principia; celui d'Eustochium, dans sa lettre à Furia, où il dit : *O si videre sororem tuam, et illud oris eloquium coram audire te contingeret, cerneres in parvo corpusculo ingentes animos, audires totum vete-*

éclipse tout ce qu'on trouve ailleurs sur la vie ascétique [1].

Rufin d'Aquilée, d'abord ami puis ennemi de S. Jérôme, et auteur de deux livres d'invectives contre lui, d'autant plus scandaleuses qu'elles sont dirigées contre un homme cruellement méconnu par beaucoup de ses contemporains, rivalisa avec lui, dans la recommandation des modèles de l'ascétisme monachique. Dans son

---

ris et novi testamenti suppellectilem ex illius corde fervere. Jejunia pro ludo habet, orationem pro deliciis.

Dans sa lettre à la jeune Eustochium, il peint cependant avec une sorte d'indulgence les devoirs de la vie ascétique; il n'y est sévère qu'envers lui-même; c'est dans cette lettre qu'il gémit, avec une douleur profonde, sur ces sens si indomptables, cette imagination si ardente, qui lui retracent jusque dans les austérités de la retraite, et avec une puissance qui le désespère, les frivolités et les erreurs de sa jeunesse.

Dans une autre lettre à Eustochium, il fait l'éloge des solitaires d'Egypte; mais il signale avec sévérité une espèce de religieux qui vivaient à deux ou trois ensemble. « Tout est affectation chez eux (les « Remoboth), de grandes manches, de larges sandales, des robes d'une « étoffe grossière. Visiter les vierges, médire des ecclésiastiques, s'eni« vrer les jours de fêtes: voilà leur vie. »

Les lettres à Paule, une troisième à Eustochium, celles à Océanus, à Pammaque et à Marcelle, renferment les éloges de Blésille, de Paule, de Fabiole, d'Asella, toutes d'un rang élevé.

[1] S. Jérôme, dans une autre lettre, presse Héliodore de se rendre au désert et le déclare idolâtre, s'il ne renonce au monde.

Ailleurs il nous peint, avec une courageuse indiscrétion, l'orgueil que donnait la vie ascétique. « Je ne le dis qu'avec confusion. Du fond de nos cellules, nous condamnons tout le genre humain. Enveloppés dans la cendre et le cilice, nous faisons le procès à l'épiscopat. Nous sied-il, sous l'habit de pénitent, d'étaler une morgue royale? La bure qui nous couvre, une haire et nos cheveux négligés, indiquent une vie condamnée aux gémissemens, non faite pour l'orgueil du diadême. »

séjour en Egypte, il avait été témoin, dit-il, des merveilles de sainteté que faisaient les Pères du désert, et il se fit un devoir de faire connaître leur vie aux chrétiens d'Occident [1]. S. Augustin ne resta pas en arrière dans cette émulation générale des écrivains ascétiques, il traça des *règles pour les serviteurs de Dieu* [2], qu'il adressa aux religieuses; mais en même-tems il fit un traité spécial pour montrer, que la prière et la contemplation ne pouvaient pas dispenser les moines du travail des mains [3].

Les écrivains de l'Espagne et de la Gaule rivalisèrent avec ceux de l'Afrique et de l'Italie, dans la peinture des modèles de la vie religieuse. Cassien, dans ses *vingt-quatre conférences* avec les pères du désert, rappela leurs vertus et leurs tendances mystiques; Eucher de Lyon fit l'éloge de la vie solitaire; Césaire d'Arles, qui traça des règles aux moines et aux religieuses, célébra les vertus monastiques, dans ses lettres à une vierge, à l'abbesse Oratoria, à sa sœur Césaria et aux religieuses de sa congrégation.

La plupart des modèles de sainteté que présentaient ces biographies ou ces légendes, avaient appartenu à l'Orient, et surtout à l'Egypte. Sulpice Sévère se distingua, sous ce rapport. Dans son dialogue *de la vertu des*

---

[1] *Historia eremitica sive Vitæ patrum.* Ruffin nous peint tantôt un grand de la cour de Théodose, qui a fui le monde et se complaît à faire au désert des corbeilles avec des feuilles de palmier, tantôt l'empereur lui-même, s'entretenant avec l'habitant d'une modeste cellule monastique, sur le néant des grandeurs.

[2] *Epistola CCXI ad Moniales, opp.* t. VI, p. 27.

[3] *De opere Monachorum.*

moines de l'Orient, il rendit une éclatante justice à leurs dévotes mortifications; mais, tenant compte de la différence des climats et des difficultés que présentait celui des Gaules, il se plut à faire connaître à ses compatriotes, dans la vie et dans les vertus de S. Martin, un modèle plus rapproché de leurs regards. Ce modèle offrait encore assez de difficultés. « *S. Martin*, dit son biographe, *était plus pur que le verre, plus blanc que le lait; il se montrait déjà dans la gloire de la future résurrection et son corps même paraissait transformé.* [1] »

Des biographies faites avec une sage critique, avec une profonde connaissance du cœur humain et avec cette véracité, qui ne veut ni flatter ni noircir, ni plaire ni faire honte par des tableaux faits à plaisir, sont des travaux aussi précieux que difficiles. Les vies des saints de cette période ont peu de ces qualités; leur but est de faire connaître l'homme corrompu par la nature et corrigé par la grâce : tout le reste est sacrifié à ce but. Cependant on y rencontre des traits d'éloquence et des renseignemens historiques, qui peuvent faire aborder avec une vive curiosité l'immense collection des Bollandistes [2].

Outre les trois classes d'ouvrages ascétiques ou moraux que nous venons d'indiquer, la littérature chrétienne de cette période offre encore un grand nombre d'autres écrits de morale, tels que les *soliloques* et les *confessions* de S. Augustin, ou les *méditations* de ce docteur et de plusieurs autres.

---

[1] *Sulpicii Severi Epistol. III, ad Bassulam.*

[2] Voy. ci-dessus, p. 19, note 3.

Mais c'est surtout du haut de cette chaire que le christianisme a placée dans ses temples, et dont les leçons éloquentes lui donnent des avantages immenses sur toute autre religion, qu'ont été développés d'une manière admirable les principes et les devoirs de la morale chrétienne. Aussi les discours prononcés par les orateurs de ces siècles en forment-ils le plus beau legs littéraire, et ce legs est immense. On le distingue en *sermons*, en *homélies* et en *panégyriques*.

Les *panégyriques* sont encore consacrés, en majeure partie, aux cénobites et aux ascètes les plus célèbres, et c'est ainsi que reparaît partout la pensée dominante de ces tems. Il est vrai que les orateurs consacrèrent souvent leur éloquence aux grands hommes des tems anciens, aux patriarches, aux prophètes, aux fondateurs du christianisme, aux martyrs; il est vrai que d'autre fois, ils célébrèrent les vertus des évêques et des docteurs ou des personnes illustres de leur époque; mais, dans ces discours même, la vie plus ou moins ascétique qu'avaient menée ces modèles de piété, fut l'objet des plus grands éloges. Telles sont les oraisons funèbres de Grégoire de Nazianze en l'honneur de Césaire, de sa sœur Gorgone, de son père, de Basile-le-Grand, d'Athanase; celles de Grégoire de Nysse en l'honneur de Pulchérie et de l'impératrice Placille; tels sont quelques discours de Grégoire de Nysse, de Chrysostome[1] et de S. Augustin, de S. Ambroise, de Ful-

[1] Chrysostome, outre ses discours spéciaux en l'honneur des martyrs Romanus, Lucien, Julien, Phocas, Barlaam, fit encore des discours

gence de Ruspe [1]. En général ces orateurs et leurs émules aimèrent mieux prendre des ascètes et des religieux pour les sujets de ces panégyriques, dont il nous reste un si grand nombre, et dont S. Augustin peut lui seul revendiquer une si large part.

Si les panégyriques nous font connaître les vertus que l'on appréciait le plus, les *sermons* et les *homélies* nous révèlent les habitudes et les vices que les conducteurs moraux des peuples eurent le plus souvent à combattre. Les orateurs sacrés sont ainsi les peintres des mœurs. Semblables aux artistes, ils visent quelquefois à l'effet, chargent les couleurs et drappent les objets, pour ne pas en exposer la nudité aux regards des profanes; mais en général leurs tableaux laissent deviner le vrai. Ceux que nous a légués cette période, sont d'autant plus curieux, qu'il y règne moins d'art et plus d'abandon. Ils sont d'ailleurs en tel nombre, qu'à peine nos siècles, si féconds en compositions littéraires, peuvent leur disputer cet avantage. En effet, tous les sujets de doctrine, de morale, de discipline et de pénitence, qui paraissent pouvoir se traiter en chaire, sont abordés dans les homélies ou les sermons de ces orateurs.

Dans leurs homélies ils s'attachent plus au texte de

---

généraux en l'honneur des martyrs d'Egpyte, et en l'honneur des martyrs de toute la terre. *Opp.* vol. 1. Basile-le-Grand et Grégoire de Nysse firent l'éloge des quarante martyrs de Sébaste.

[1] Ce qui est bien remarquable dans les discours de ces orateurs, c'est qu'ils prononcent les oraisons funèbres de leurs pères, de leurs mères, de leurs sœurs, et qu'ils célèbrent leurs vertus avec une complaisance qui nous paraîtrait immodeste.

l'écriture, dans les sermons ils suivent une marche plus libre; mais, dans le fait, cette distinction disparaît souvent, surtout vers la fin de ces siècles, lorsque les sujets, traités par un grand nombre de prédicateurs, commencent à s'épuiser, et que la sphère des idées se rétrécit et se borne aux pensées généralement reçues.

Un simple coup-d'œil sur cet immense héritage, fera mieux comprendre la position difficile des derniers sermonaires. A l'ancien legs d'Origène, Eusèbe d'Emèse joignit quatre homélies; Athanase, sept; Cyrille de Jérusalem, dix-huit adressées à la jeunesse, et connues sous le nom de *catéchèses;* Ephrem le Syrien, cinquante-cinq; Basile-le-Grand, trente-une et vingt-quatre sermons; Grégoire de Nysse, deux sur ces paroles *Faisons l'homme à notre image,* six sur le sixième psaume, huit sur l'ecclésiaste de Salomon, quinze sur le cantique et quelques-unes sur les grandes fêtes; Grégoire de Nazianze en composa cinquante-cinq [1]; Amphiloque d'Icone, sept [2]; le moine Macaire, cinquante [3].

Tous ces orateurs furent pourtant éclipsés par l'évêque Jean, que ses contemporains surnommèrent Chrysostome ou *bouche d'or,* que ses émules qualifiaient

---

[1] Traduit par l'abbé de Bellegarde, Paris 1698, 2 vol. in-8°. — Cet orateur est trop fleuri et trop pathétique; c'est plutôt de la poésie que de l'éloquence qu'il donne en chaire, et la fable encore plus que l'histoire se mêlent à ses discours.

[2] *Amphilochii, Methodii, etc. opp.* ed. Combefisius. Paris, 1644, in-fol. On doute néanmoins de l'authenticité de ces discours.

[3] Ce sont des homélies dans le genre d'Origène, trop longues et trop savantes pour avoir été prononcées dans cette forme.

d'interprète des secrets de l'Eternel, et que de nos jours on a surnommé l'*Homère des orateurs*. Il fit des homélies sur une foule de textes sacrés et un grand nombre de discours sur des sujets spéciaux, par exemple, sur le jour de son ordination, sur la nature incompréhensible de Dieu (contre les Anoméens), contre les juifs, sur les étrennes, sur *les statues* ou la sédition d'Antioche, sur un tremblement de terre, contre les spectacles, sur l'obscurité des prophètes. Ces ouvrages, traduits dans toutes les langues, sont admirés justement par les meilleurs orateurs de tous les peuples [1].

Cyrille d'Alexandrie, dont les tachygraphes recueillirent les brillantes instructions au peuple, publia, sur les seules fêtes de Pâques, vingt-neuf homélies que d'autres évêques apprirent par cœur; Théodoret, Synésius de Ptolémaïs, Proclus et Léontinus de Byzance, et plusieurs autres se firent encore remarquer par leur éloquence, mais aucun n'atteignit à la hauteur de Chrysostome.

S. Augustin fut pour l'Occident ce que ce célèbre patriarche fut pour l'Eglise grecque. Ce n'est pas que l'Occident n'ait eu, avant lui, quelques prédicateurs distingués; et, sans doute, les discours de Libérius, évêque de Rome, ceux de Potamius, évêque espagnol, de Zénon, évêque de Vérone [2], d'Ambroise de Milan et de Gaudence de Bresse, sans parler d'autres orateurs dont

---

[1] Voy. Fénélon, *Dialogues sur l'éloquence*.

[2] On a de lui seize discours assez étendus et soixante-dix-sept plus courts, publiés à Vienne, 1778, in-fol.

le tems a détruit les chefs-d'œuvre, furent appréciés par leurs contemporains; mais, aux yeux de la postérité, leur gloire est effacée par l'éloquence de S. Augustin, qui nous a laissé près de quatre cents discours, la plupart improvisés, et cependant applaudis souvent avec transport, recueillis avec soin et dignes de l'être, malgré l'absence de plan et d'ordre et malgré quelques opinions qui s'y remarquent. Après lui, Chromace d'Aquilée, Maxime de Turin, Eucher de Lyon, Césaire d'Arles, Fulgence de Ruspe, Léon et Grégoire-le-Grand se firent encore admirer, par quelques-unes de leurs compositions oratoires; mais aucun n'égala S. Augustin ni par l'éclat du style, ni par la fécondité de la pensée.

S'il appartient à l'historien de prononcer un jugement sur ces travaux, il peut avouer franchement qu'on n'y trouve ni ce plan profondément médité, ni cette marche toujours régulière ni cette pureté soutenue de style, ni cette constante majesté de formes que nous exigeons aujourd'hui de nos orateurs sacrés, par la raison que trois ou quatre hommes de génie nous ont légué des chefs-d'œuvre de ce genre; mais l'historien dira aussi, que les auteurs de ces modernes chefs-d'œuvre ont emprunté aux orateurs anciens la plupart des pensées et des images, que nous admirons dans leurs magnifiques compositions, et il demandera à nos siècles, si vains de leurs travaux artistement compassés, si ce n'est pas la plus grande utilité qui constitue le plus grand mérite d'un sermon, et, dans ce cas, si les Bossuet et les Massillon ont été meilleurs orateurs que les Chrysostome et les Augustin?

La poésie religieuse ne marche pas de pair avec l'éloquence. Outre les hymnes adoptés pour le culte, la littérature chrétienne ne s'enrichit dans cette période d'aucune production vraiment remarquable. Grégoire de Nazianze fit une foule de poèmes, en hexamètres et autres rythmes; Synésius mit en vers sa théosophie, moitié gnostique, moitié païenne; Apollinaire convertit la prose de l'Ancien Testament jusqu'à Saül en vingt-quatre livres de vers héroïques; mais, dans tous ces travaux, les auteurs, plus ouvriers que poètes, prennent chez les anciens des phrases et des tournures toutes faites. Bientôt plus pauvre encore et poussant plus loin cette servilité, Pélage Patrice, qui vécut sous l'empereur Zénon, ne fit plus que piller Homère pour faire un *centon sur la vie de Jésus-Christ.*

La poésie latine fut, en général, plus riche que la poésie de l'Eglise grecque; elle jeta un éclat plus vif et tomba néanmoins dans la même misère. Prudence de Saragosse, qui avait eu une jeunesse très-orageuse, et qui avait résolu, après sa conversion, d'employer le reste de sa vie à la gloire de la religion, chanta successivement les principaux points de la doctrine chrétienne, les combats et les vertus des martyrs et le triomphe de la foi sur le paganisme et l'erreur; il fournit aussi, dans son *Cathemerinon*, des hymnes pour les heures de prière de la journée et les grandes époques de l'année religieuse. Dans son *Péristéphanon*, il célébra les martyrs d'Espagne; dans son *Apothéose*, il défendit la foi contre les juifs et les scissionnaires; il fit l'*Hamartigénie* (origine du péché) contre les Manichéens. Sédu-

lius chanta, dans un poëme héroïque en cinq livres, la vie et les miracles du Sauveur [1], et composa des hymnes, dont quelques-uns furent insérés dans le bréviaire romain. Juvencus, poète espagnol, célébra aussi l'origine de la religion chrétienne, la vie et les miracles de son fondateur, et le triomphe des doctrines de la révélation sous Constantin. Mammert Claudien, qui fit pour son frère, archevêque de Vienne, l'office des Rogations, institué dans cette métropole, et qu'on regarda comme le plus beau génie de son siècle, composa, outre ses hymnes adoptés pour le culte, quelques autres également remarquables. Sidoine Apollinaire, qui fut successivement prince du sénat, patrice et préfet de Rome, gendre d'un empereur, panégyriste de trois autres et évêque de Clermont, fit beaucoup de vers; mais ils sont durs et plats. Fortunat, évêque de Poitiers, ne fut guère plus heureux dans ses onze livres de poésie, où se distingue une pièce à la louange du clergé de Paris. A peine les deux livres de poésies d'Ennodius méritent-ils d'être lus, et si les contemporains d'Arator interrompirent par de bruyantes acclamations la lecture que, dans une Eglise de Rome, ce poète fit de ses *Actes des apôtres* en hexamètres, notre âge dédaigne de jeter les yeux sur cette faible production. Ainsi que les poètes grecs, les poètes latins, pour échapper à une originalité barbare, se résignent à copier servilement les anciens, et Proba Falconia répond, par un *centon virgilien sur les choses divines, au centon d'Homère* de Patrice.

---

[1] *Carmen paschale.*

On peut se passer de mentionner le poëme de Paulin de Périgueux qui mit en vers la vie et les miracles de S. Martin. Claudien d'Alexandrie, et Ausone, professeur de belles lettres à Bordeaux, les deux meilleurs poètes chrétiens de cette période, n'ont pas non plus de titres pour figurer dans cette galerie.

On le voit bien, les poètes chrétiens osèrent aborder les grands sujets que leur fournissaient la foi et les traditions chrétiennes, la naissance du fils de Dieu pour le salut du genre humain, la lutte que des artisans de Palestine osèrent entreprendre contre les successeurs des Pythagore et des Platon, l'astuce et la cruauté qu'employèrent les chefs de l'empire pour extirper les chrétiens, les triomphes des martyrs et la conversion de Constantin; mais ces poètes, trop rapprochés de ces éclatantes destinées n'en surent point comprendre la grandeur et il fallut toute une série de siècles, avant que les Dante, les Milton et les Klopstock pussent célébrer dignement le ciel se révélant à la terre et élevant l'homme jusqu'à lui.

La poésie et l'éloquence se meurent insensiblement à mesure que nous touchons au septième siècle.

L'histoire suit des destinées analogues. D'abord brillante de jeunesse, de vigueur, et presque semblable au conte et à la riche tradition, elle se traîne enfin, sèche et exténuée comme la chronique.

Eusèbe, le premier historien de cette période, et l'Hérodote de l'Eglise, avait puisé aux meilleures sources, dans les documens les plus authentiques, dans les actes des conciles, dans les lettres des évêques, dans les écrits

de ses prédécesseurs; il avait pris part à quelques-uns des événemens les plus remarquables qu'il décrit, et avait reçu sur d'autres les confidences de son auguste ami, l'empereur Constantin. C'est avec de tels secours et tous les avantages d'un homme instruit qu'il traça ses dix livres d'histoire ecclésiastique, les quatre livres de la vie de Constantin, et sa chronique [1].

Mais les successeurs d'Eusèbe ne se présentent plus avec la même supériorité de vues et de talens. Socrate, avocat de Constantinople, formé dans les écoles des rhéteurs de son tems, et élève de deux prêtres de Jupiter bannis d'Alexandrie, continua l'histoire d'Eusèbe, en reprenant la série des événemens de l'année 306, et en les suivant jusqu'en 439. S'il ne manque pas d'une certaine liberté d'esprit; si quelquefois il ose censurer vivement la conduite des chefs et des conciles de l'Eglise, il est, d'un autre côté, admirateur passionné des ascètes les plus vulgaires de son tems. Sozomène le Palestinien, qui raconte les destinées de l'Eglise pendant tout un siècle, en partant de l'année 323, le surpasse encore sous ce rapport. Plus crédule, moins sobre de paroles et plus fleuri, il rappelle avec plus d'emphase les mérites de l'ascétisme, et s'en constitue partout le panégyriste empressé.

Le bon Théodoret parcourut encore une fois le même laps de tems, reprit les événemens depuis l'origine des Ariens et les suivit jusqu'en 428. Il joignit à cet estimable travail une histoire des erreurs enseignées

---

[1] *Eusebii chronic. bipart.*, ed Auchor. Veneti, 1818.

par les scissionnaires [1]. Elle est courte et simple, et elle est presque impartiale.

L'impartialité de ces écrivains, s'ils avaient voulu s'y appliquer, aurait d'autant plus de mérite que leurs adversaires, les amis de l'arianisme, n'eurent qu'un seul historien, et que nous ne possédons plus de cet auteur, de Philostorge, qui s'était attaché à prouver l'antiquité de sa croyance et qui l'avait suivie jusqu'en 234, que les extraits de Photius, dont les opinions n'étaient pas les mêmes.

Les Orthodoxes, plus heureux, eurent encore plusieurs historiens non moins zélés pour leur cause. Théodore, lecteur à Constantinople, continua Socrate jusqu'en 439, en deux livres, dont Nicéphore Calliste nous a sauvé des extraits. Evagrius, d'abord avocat à Antioche, ensuite dignitaire de l'empire, continua également Socrate jusqu'en 594. Les renseignemens qu'ils nous fournissent sur ces tems, sont précieux sous plus d'un rapport; mais à mesure que nous avançons avec ces écrivains vers le septième siècle, les grandes qualités des historiens disparaissent pour nous laisser avec de tristes compilateurs.

L'Eglise latine n'eut point d'historien comparable à Eusèbe.

Rufin, qui avait parcouru l'Egypte et la Palestine, se borna à traduire assez inexactement l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, qu'il réduisit à neuf livres, et qu'il augmenta de deux autres, contenant les destinées de

---

[1] *Hæreticarum fabularum, libri IV.*

l'arianisme jusqu'au règne du grand Théodose. Sulpice Sévère, qui se distingua comme biographe, fut moins heureux en abordant un sujet plus vaste. Il commença son *Histoire sacrée* à la création et la conduisit jusque vers la fin du quatrième siècle; cette tâche fut au-dessus de son génie. On rencontre néanmoins, dans sa composition, des passages qui rappellent que l'auteur avait étudié Salluste et Tacite. Le style de Sévère est d'ailleurs si coulant, qu'il flatte constamment l'oreille.

Il n'en est pas même de Cassiodore, qui mérita des lettres chrétiennes en dirigeant vers elles les goûts des religieux, dont il partagea la retraite, après avoir quitté les grandes charges de l'état. Cassiodore fit traduire en latin, par l'avocat Epiphane, les écrits historiques de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, et se détermina plus tard à faire lui-même, en douze livres, un abrégé des historiens ecclésiastiques de la Grèce [1]; mais il ne fut qu'un médiocre auteur, et sa compilation ne fut guère utile qu'au moyen âge.

Le sixième siècle ne compte plus qu'un seul historien dont les travaux puissent fixer notre attention; c'est Grégoire de Tours, qui fait en même-tems l'histoire des Francs et celle du christianisme en Gaule, et qui eût mérité des successeurs plus dignes que ceux qui osèrent continuer son ouvrage.

Avec le cinquième siècle commencent en Grèce les

---

[1] *Historia tripartita cum quibusdam aliis scriptoribus ecclesiasticis*, *ed. beato Rhenano*, Bâle 1539. — *Cassiodori opera*, Veneti, 1729.

auteurs de l'histoire byzantine; avec le sixième se montrent en Occident les tristes chroniqueurs, Prosper d'Aquitaine, Idace, Marcellin, Cassiodore, Marius.

Un religieux qui vécut à Rome, dans les premiers tems du sixième siècle, Denys le petit, songea à leur fournir le moyen de mettre quelque exactitude dans leurs annales, en calculant l'époque précise de l'ère chrétienne [1].

Il fit un travail non moins utile en publiant en latin, à l'imitation de ce que Jean le scolastique avait fait pour l'Eglise grecque [2], une collection de canons synodaux des Eglises d'Asie et d'Afrique, et en y joignant une série d'épîtres décrétales des pontifes de Rome, compilation qui fut bientôt adoptée en Italie et en Espagne, et qui s'enrichit, surtout dans le dernier de ces pays, au point d'en recevoir un nom spécial, celui de collection d'Isidore [3].

Les épîtres décrétales des chefs ecclésiastiques de l'Occident sont de la plus haute importance pour l'histoire constitutionnelle. Cependant l'histoire des mœurs, des idées dominantes, des grands intérêts qui agitèrent les esprits, se trouve mieux dans les lettres de quelques autres évêques, dont le génie eut à guider les générations de ces siècles. Telles sont les lettres de Basile-le-Grand, de Chrysostome, de S. Jérôme, de S. Augustin et de Cassiodore.

---

[1] Voy. ci-dessus, p. 46.

[2] Beveridge, *Præfatio ad Pandectas canon. Græcorum.*

[3] *Bibliotheca juris canonici*, t. 1.

En résumé, le nombre des écrivains chrétiens fut bientôt assez grand pour engager S. Jérôme à en dresser le catalogue depuis S. Pierre jusqu'à son tems, travail, que Gennade de Marseille continua avec une telle fidélité qu'il s'y plaça lui-même [1].

Quand on examine cette riche succession de travaux littéraires, on ose à peine demander, si la société chrétienne a fait quelque chose pour les beaux arts?

Elle s'en occupa, après les avoir bannis trop long-tems de son sein; mais ce fut moins par goût que par besoin, et les beaux arts, qui veulent qu'on les chérisse pour eux-mêmes, par le seul amour du beau, ne brillent jamais de leur véritable éclat là où ils doivent simplement être utiles.

La peinture fut admise la première dans l'Eglise.

Si le concile d'Elvire défendit les images au commencement du troisième siècle, nous les rencontrons au moins dans les Eglises à la fin du quatrième. S. Epiphane s'en montre encore l'ennemi dans son voyage en Palestine [2]; mais Grégoire de Nysse parlant, dans son éloge de Théodore, d'un temple érigé en son honneur [3], dit que le peintre y a mis *la fleur de son art, les exploits du martyr, sa résistance, ses tourmens, les visages des tyrans semblables aux bêtes féroces, leurs attaques, la fournaise et la mort du saint, l'image de la nature humaine du Christ. Tout cela,* dit-il, *est*

---

[1] *Fabricii Bibliotheca ecclesiastica*, 1 vol. in-fol.

[2] Voy. ci-dessus, p. 394.

[3] *Opp.*, t. II, p. 1011, ed. Paris.

présenté par le peintre comme dans un livre, qui expliquerait avec des couleurs les sons du langage; cela transformant le temple en une prairie charmante, parée de mille fleurs; car le muet tableau du mur parle et édifie, et le parvis en mosaïque est digne de l'histoire.

Plusieurs autres orateurs grecs rappellent de même des monumens d'art exposés dans les temples. En Occident Paulin de Nole paraît avoir donné l'exemple de ces ornemens sacrés. Il parle avec complaisance des tableaux dont il a paré les édifices construits à Nole et à Fondi en l'honneur de S. Félix [1]. S. Augustin mentionne également les images qui ornaient les temples de l'Afrique, et Grégoire-le-Grand les protégea contre le zèle iconoclaste d'un évêque de Marseille [2]. On plaça même dans quelques Eglises les portraits de personnes encore vivantes.

La sculpture fit moins de progrès chez les chrétiens. Quant aux statues on n'en souffrit point dans les temples à cette époque, mais les bas-reliefs ne tardèrent pas à s'y multiplier [3].

L'architecture, plus utile, plus nécessaire aux chrétiens, fut mieux cultivée par eux. Ils construisirent en Grèce, en Syrie, en Egypte et en Italie un grand nombre de temples célèbres. Cependant ils ne léguèrent à la postérité aucun édifice, qu'on eût pu comparer, soit au Par-

---

[1] *Epistol.* 32.

[2] Voy. ci-dessus, p. 394.

[3] Lami, *Novelle letterarie di Firenze*, année 1766, p. 393. — *Fiorillo Kunstgeschichte* I, p. 44.

thénon d'Athènes, soit au temple de Pœstum. A une époque encore rapprochée des tems anciens, Constantin, réduit à dépouiller les monumens d'Adrien pour orner ses arcs de triomphe, avait aussi dépouillé les temples du paganisme pour enrichir de colonnes les Eglises des chrétiens. Si telle fut de son tems la décadence des arts, les progrès du mauvais goût furent encore plus rapides sous ses pieux successeurs; s'ils conservèrent quelques édifices anciens, en les consacrant à leur culte, ils ne choisirent guère les plus beaux et ne les prirent point pour modèles de leurs propres constructions.

Une autre classe de monumens est celle des sarcophages, des emblêmes, des inscriptions, des dessins et des sculptures qu'on a trouvés et qu'on trouve encore dans les catacombes. Ces monumens, qui rappellent les principaux traits et les hautes espérances de la vie religieuse du chrétien, sont cependant d'une exécution si imparfaite, que l'art y est bien moins intéressé que l'histoire des opinions religieuses. Ils représentent tantôt, sous toutes sortes de signes et de symboles, les principaux élémens de la foi chrétienne; tantôt les traits de Jésus-Christ, de la Vierge, des apôtres, des saints et des martyrs; tantôt enfin les événemens de l'histoire sainte ou les cérémonies du culte; mais il n'en est presque aucun qui soit digne de la Grèce ou de Rome ancienne.

Le nombre de ces monumens est considérable, ainsi

---

[1] Münter, *Sinnbilder der alten Christen.*

que l'est celui des travaux littéraires, et quand on considère combien le tems a dû en détruire, on doit convenir que, dans le sein de la société chrétienne, il se manifeste pendant ces siècles une action puissante. Mais ce n'est pas le beau visible, que cette action tend à réaliser; ce ne sont pas des monumens d'art qu'elle produit; son but est le beau moral et invisible, le saint; et ce saint est placé, par les génies les plus éminens, dans les perfections si singulières de l'ascétisme.

Au surplus, les peuples de l'ancien monde avaient assez long-tems érigé des monumens, cultivé les arts et adoré l'Être suprême sous des formes ou riches ou belles. Tour-à-tour avaient dominé dans le monde les tendances politiques, philosophiques, littéraires; les tendances morales ont dû avoir leur tour, et le genre humain nous eût dérobé l'un de ses plus grands et de ses plus imposans mystères si ces tendances ne se fussent pas manifestées d'une manière aussi puissante. Assez de monumens périssables couvraient déjà la terre; il n'était point nécessaire que la société chrétienne en élevât encore, et il a dû lui être permis de placer plus haut son ambition.

Tout en rendant hommage à ses tendances, on éprouve néanmoins un sentiment assez pénible, en voyant, vers la fin de cette période, succéder une littérature barbare aux ouvrages des beaux siècles de l'Eglise et s'éteindre peu à peu les plus purs rayons qui en éclairèrent longtems les travaux. En effet, à chaque pas qu'on fait au sixième siècle, on se sent approcher des ténèbres, on jette des regards inquiets sur les guides qui vous entraînent, ou tremble d'avancer encore. La nature a épuisé les fa-

veurs qu'elle avait résolu de prodiguer à Rome et à la Grèce; leurs grands hommes ont passé; il s'écoulera peut-être un long tems, avant que les barbares qui ont détruit ces empires, soient appelés à renouer la chaîne des travaux du génie. S'il est quelque chose qui puisse hâter cette époque, c'est ce céleste élément de civilisation et de régénération morale, que le ciel a confié à la terre, cette religion que l'empire expirant lègue aux grossiers enfans du nord, dont la main robuste est venue demander l'héritage des Césars. Le christianisme est envahi lui-même par ces barbares, mais, dans son sein, il renferme mieux que le feu de Prométhée, il cache, dans ses asiles les plus inviolables, des monumens qui, après un sommeil de quelques siècles, apprendront au nouveau monde la gloire de l'ancien et l'art de le ressusciter.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

DEUXIÈME PÉRIODE.

FIN DE LA TABLF.

